



HAL
open science

CHRONIQUE D'UNE CRISE AGRAIRE
ANNONCÉE Étude comparée des transformations des
systèmes agraires et des dynamiques d'échanges
transfrontaliers entre Haïti et la République
Dominicaine - le cas de la filière banane plantain -
Sandrine Freguin - Gresh

► **To cite this version:**

Sandrine Freguin - Gresh. CHRONIQUE D'UNE CRISE AGRAIRE ANNONCÉE Étude comparée des transformations des systèmes agraires et des dynamiques d'échanges transfrontaliers entre Haïti et la République Dominicaine - le cas de la filière banane plantain -. Sciences de l'Homme et Société. Institut national agronomique paris-grignon - INA P-G, 2005. Français. NNT: . tel-00175787

HAL Id: tel-00175787

<https://theses.hal.science/tel-00175787>

Submitted on 1 Oct 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**INSTITUT NATIONAL AGRONOMIQUE
DE PARIS - GRIGNON**

THÈSE

Pour l'obtention du grade de :

DOCTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL AGRONOMIQUE DE PARIS - GRIGNON

Discipline : agriculture comparée et développement agricole

École doctorale : ABIES (Agriculture, Alimentation, Biologie, Environnement, Santé)

CHRONIQUE D'UNE CRISE AGRAIRE ANNONCÉE

**Étude comparée des transformations des systèmes agraires
et des dynamiques d'échanges transfrontaliers entre Haïti et la République Dominicaine
- le cas de la filière banane plantain -**

Présentée et soutenue publiquement le 17 juin 2005 par :

Sandrine FRÉGUIN

JURY :

Directeurs de thèse : G. Bazin, Professeur, INA-PG

S. Devienne, Maître de conférences, INAP-G

Rapporteurs : C. Girault, Directeur de recherche, CNRS

T. Link, Directeur de recherche, INRA-SAD

Examineurs : M. Brochet, Ingénieur général du GRET

T. Lescot, Chargé de recherche, CIRAD-FLHOR

RESUMÉ

L'étude comparée des systèmes agraires et des modes de commercialisation des bananes plantain de l'Arcahaie en Haïti et la vallée du Yaque del Sur en République Dominicaine, a été l'objet de cette recherche. Son objectif a consisté à analyser le processus historique de développement des systèmes de production dans ces deux régions. Il s'agissait à la fois de comprendre les raisons de la spécialisation dans la production de banane plantain, produit à la base du régime alimentaire des deux pays, et d'analyser le fonctionnement technique et les résultats économiques des systèmes de production ainsi que l'organisation des filières de commercialisation. Ceci a permis d'expliquer pourquoi la banane dominicaine arrive à très bas prix sur le marché de Port-au-Prince depuis une dizaine d'années, venant y concurrencer la banane haïtienne. La compréhension des transformations passées et de la situation actuelle devait permettre d'établir des hypothèses quant aux perspectives d'évolution des agricultures et des échanges de part et d'autre de la frontière.

Cette recherche a été conduite sur la base d'une analyse-diagnostic de l'agriculture, axée sur l'étude de la place de la banane dans des systèmes de production parfois complexes, et d'une analyse filière dans les deux régions. Elle a reposé sur un travail de terrain approfondi : lecture de paysage, entretiens avec des producteurs et différents agents économiques de la filière. Nous avons mis en évidence que la libéralisation des échanges a eu un rôle majeur dans la spécialisation bananière. Alors que les systèmes de production s'articulaient sur des combinaisons complexes de cultures et d'élevages, l'ouverture économique a conduit les agriculteurs à se spécialiser, par manque d'autres alternatives ; leurs systèmes de production ont été simplifiés et sont ainsi devenus très vulnérables sur le plan agronomique. La productivité plus faible du travail, liée aux superficies réduites que travaillent les paysans haïtiens malgré de fortes valeurs ajoutées par hectare, et l'acquittement d'une rente foncière élevée, conduisent à la cherté du plantain de l'Arcahaie par rapport à celui de la vallée du Yaque del Sur. Comme les commerçants récupèrent un pourcentage équivalent du prix final, et malgré un fonctionnement distinct des deux filières, les bananes haïtiennes sont moins compétitives sur le marché port-au-princien ; la concurrence de la banane dominicaine a eu pour conséquence une grave crise agraire.

Cette recherche se situe donc au cœur de la question des conséquences négatives de la mondialisation des échanges agricoles sur les pays du Sud et aborde celle de la résolution de cette crise agraire, sans précédent dans l'histoire des paysanneries quisqueyennes.

MOTS-CLÉS : *Système agraire, Développement agricole, Haïti, République Dominicaine, commerce transfrontalier, libéralisation économique, politiques agraires.*

CHRONICLE OF AN AGRARIAN CRISIS FORETOLD. Comparative analysis of the transformations of agrarian systems and dynamics of trans-border exchanges between Haiti and the Dominican Republic. The case of banana plantain.

SUMMARY

This research has been focused on the comparative analysis of plantain bananas agrarian systems and marketing methods in the Arcahaie of Haiti and in the Yaque del Sur valley of the Dominican Republic. Its aim was to analyse historical process of development of the production systems in the two regions, in order to explain the specialization in the bananas production. Those plains are the main supplying centres of Port -au-Prince for bananas plantain, a core product in the food system of the two countries . Diagnostic analyses assessed from interviews in banana plantations and markets . This study allowed analysing both the technical functioning and economical results of these production systems and the marketing organisation to understand why the Dominican banana has been arriving cheaper on the Port-au-Prince's markets, and competing the Haitian one since ten years.

Trade liberalization obviously played a major role for both regions in banana specialization. While the farming systems focused on complex combinations of cultures and animal husbandry, opening economy led the peasants to specialize into bananas production, by lack of other alternatives. The peasants simplified their farming systems that thus became very vulnerable to the variations of the environment. Due to important land rents payments, plantain of the Arcahaie is overpriced compared to the one of the valley. As retail merchants recover an equivalent percentage of the final price of the bananas, despite a specific running of bananas production and related activities, Haitian bananas are less competitive on the Haitian market than Dominican ones, which are coming from farming systems whose productivity levels are higher. Their confrontation has therefore induced a serious agrarian crisis.

This research enlighten therefore not only the question of the resolution of this unprecedented crisis in the agrarian history of those peasantries, but also the one of negative impacts of liberalization in agricultural trade.

KEY WORDS: *Agrarian system, agricultural development, Haiti, the Dominican Republic, trans-border trade, liberalization, agrarian policy.*

TABLE DES MATIÈRES.

TABLE DES MATIÈRES.....	1
REMERCIEMENTS.....	4
INTRODUCTION : QUELLES SONT LES ORIGINES DE LA CRISE BANANIÈRE EN HAÏTI ?.....	7
PRÉALABLE INTRODUCTIF.....	15
ORIGINE, DESCRIPTION ET CARACTÉRISTIQUES DU BANANIER PLANTAIN.	15
<i>Origine géographique.</i>	15
<i>Description de la plante.</i>	15
<i>La banane plantain, un produit vivrier essentiel pour la sécurité alimentaire des pays du Sud.....</i>	18
UNE PLANTE VIVACE CULTIVÉE EN PLURIANNUUEL OU EN SEMI PÉRENNE, PRATIQUE ENTRAÎNANT UNE SAISONNALITÉ DE LA PRODUCTION.	21
INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET IMPORTANCE DE LA BANANE PLANTAIN EN HAÏTI ET EN RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.	23
CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES ET AGRO-ÉCOLOGIQUES DE L'ARCAHAIE ET DE LA VALLÉE DU YAQUE DEL SUR.....	25
<i>L'Arcahaie, une plaine proche de Port-au-Prince où la banane est produite en irrigué dans des périmètres alimentés par des rivières à faibles débits.</i>	30
<i>La vallée du Yaque del Sur produit du plantain en irrigué mais est handicapée par son éloignement par rapport à la capitale dominicaine.</i>	35
CHAPITRE I	
HISTOIRES AGRAIRES D'UNE SPÉCIALISATION BANANIÈRE.....	41
1492-1804 : COLONISATION AMÉRINDIENNE, EUROPÉENNE ET MISE EN PLACE DES PREMIERS SYSTÈMES AGRAIRES.....	45
<i>Antécédents précolombiens : colonisation du territoire de Quisqueya.</i>	45
<i>De la Conquête à la séparation de l'île en deux colonies européennes : déstructuration de l'agriculture taïno et nouveaux systèmes agraires.....</i>	46
<i>L'exploitation de Saint-Domingue repose sur des plantations sucrières esclavagistes largement dépendantes de la métropole.</i>	49
<i>L'élevage bovin devient le principal mode d'exploitation du milieu à Santo Domingo qui reste peu tournée vers l'extérieur.....</i>	55
<i>Bilan : à la fin de la période européenne, la situation des deux anciennes colonies et celle des systèmes agraires est contrastée.</i>	60
1804-1860 : ÉMERGENCE DE LA PAYSANNERIE ET MAINTIEN DES GRANDS DOMAINES.....	62
<i>Émergence d'une paysannerie dans l'Arcahaie dont une partie dépend de la nouvelle oligarchie qui reconstitue de grands domaines.</i>	62
<i>Dans le Sud-ouest de Santo Domingo, l'occupation haïtienne permet l'émergence d'une paysannerie au côté des domaines d'élevage.</i>	67
<i>Bilan. : Deux paysanneries distinctes sont nées sur les cendres de systèmes coloniaux différents.</i>	70
1860-1930 : CRISE AGRAIRE, EXPANSION DU CAPITAL ÉTRANGER ET OCCUPATION MILITAIRE.....	72
<i>Essor économique des États-unis, naissance de l'American Sugar Kingdom et marché mondial du sucre à la fin du XIX^{ème} siècle.....</i>	72
<i>En Haïti, le capital étranger pénètre peu mais la paysannerie est en crise en raison de la forte démographie et du retour à la terre de l'oligarchie.....</i>	77
<i>La législation foncière puis la construction du barrage Santana conduisent à la colonisation agraire de la vallée du Yaque del Sur.</i>	82
Les préludes de l'occupation et la mainmise états-unienne sur le secteur sucrier mènent à la colonisation de la vallée par des paysans expulsés.	82
La colonisation agraire permanente de la vallée est possible suite à la construction du barrage Santana pendant l'occupation.....	89

<i>Bilan. : Crise agraire de la paysannerie haïtienne et prospérité relative de la paysannerie dominicaine après la colonisation d'un nouveau territoire.....</i>	96
1930-1960 : DIFFÉRENTES POLITIQUES AGRICOLES, SYSTÈMES AGRAIRES DISTINCTS.....	98
<i>L'évolution des relations entre les États-unis et la Caraïbe : Good Neighbor Policy et Sugar Act.....</i>	98
<i>L'introduction de la banane douce pour l'export dans l'Arcahaie permet un sursaut éphémère d'accumulation à la paysannerie.....</i>	100
<i>La politique protectionniste et de colonisation du territoire permet la transformation du système agraire de la vallée du Yaque del Sur.....</i>	107
<i>Bilan. : Différenciation des paysanneries haïtienne et dominicaine du fait des choix distinct de développement économique et agricole.....</i>	120
1960-1980 : PROTECTIONNISME ET RELANCE DES SECTEURS AGRICOLES.....	122
<i>Les nouvelles orientations de la politique extérieure des États-unis pour la Caraïbe.....</i>	123
<i>La politique protectionniste sans investissement de l'État permet le maintien de la paysannerie fortement taxée dans l'Arcahaie (1957-86).....</i>	124
<i>Dans la vallée, le développement du crédit, la révolution verte et la monétarisation des échanges se font au profit des exploitations patronales.....</i>	131
<i>Bilan. : Grâce aux politiques protectionnistes, les systèmes agraires de l'Arcahaie et de la vallée présentent des similitudes, mais les contraintes dans l'Arcahaie demeurent majeures.....</i>	143
1980-2004 : LIBÉRALISATION ÉCONOMIQUE ET CRISE DES SYSTÈMES AGRAIRES.....	146
<i>De la politique des droits humains à la libéralisation économique.....</i>	146
<i>La libéralisation et l'abattage porcin poussent la paysannerie de l'Arcahaie à se spécialiser dans la production bananière.....</i>	148
<i>Les réformes économiques combinées à l'abattage porcin aboutissent à la spécialisation bananière de la vallée du Yaque del Sur.....</i>	159
CONCLUSION DE L'ÉTUDE DES TRANSFORMATIONS AGRAIRES: LA LIBÉRALISATION A CONDUIT À LA SPÉCIALISATION BANANIÈRE DES DEUX RÉGIONS, ET À LEUR MISE EN CONCURRENCE.....	175

CHAPITRE II

RÉSULTATS DES ANALYSES-DIAGNOSTICS : FONCTIONNEMENTS TECHNICO-ÉCONOMIQUES DISTINCTS ET DIFFÉRENCIELS DE PRODUCTIVITÉ..... 180

PANORAMA GÉNÉRAL ET CARACTÉRISTIQUES DU SYSTÈME AGRAIRE DE L'ARCAHAIE.....	194
<i>La majorité des exploitations sont de petite taille, combinent plusieurs modes de tenure parfois précaires et versent des rentes foncières élevées.....</i>	194
<i>L'outillage est manuel, peu diversifié et l'exiguïté des parcelles rend difficile la moto mécanisation.....</i>	199
<i>L'eau : un enjeu de pouvoir et une pénurie à gérer en saison sèche.....</i>	200
Le droit d'eau en Haïti et la politique nationale d'irrigation.....	200
L'échec de la gestion par l'État des périmètres irrigués de l'Arcahaie, leur réhabilitation et leur transfert à une association d'usagers.....	201
<i>Le manque d'accès au crédit, même à taux usuraire.....</i>	205
<i>Une quasi monoculture bananière aux itinéraires techniques proches.....</i>	205
LES SYSTÈMES DE PRODUCTION DE L'ARCAHAIE : FONCTIONNEMENT & PERFORMANCES TECHNICO-ÉCONOMIQUES.....	209
Une majorité de petits exploitants familiaux dont une partie doit vendre sa force de travail à l'extérieur pour survivre.....	212
Les jobeurs (tâcherons) et les journaliers.....	238
Les exploitations patronales, prospères et en reproduction élargie.....	238
Les exploitations capitalistes sur les cendres de la culture de canne, en régression et en reconversion.....	248
<i>Bilan du diagnostic agro-économique dans l'Arcahaie : des écarts de productivité de un à près de trois et des différences importantes de revenu.....</i>	252
PANORAMA GÉNÉRAL ET CARACTÉRISTIQUES DU SYSTÈME AGRAIRE DE LA VALLÉE DU YAQUE DEL SUR.....	261
<i>La majorité des exploitations sont de taille moyenne et la propriété est un mode de tenure généralisé mais l'absence de titres pose des problèmes, surtout pour l'accès au crédit.....</i>	262
<i>Outillage et main-d'œuvre haïtiano-dominicaine.....</i>	264
<i>Une quasi monoculture avec des itinéraires techniques proches.....</i>	265
LES SYSTÈMES DE PRODUCTION DE LA VALLÉE DU YAQUE, FONCTIONNEMENT & PERFORMANCES TECHNICO-ÉCONOMIQUES.....	268
Des exploitations patronales ayant recours à la chimisation, intensives en travail et en capital, en phase d'accumulation.....	271
Des exploitations familiales à faibles revenus : pour combien de temps ?.....	279
<i>Bilan du diagnostic de la vallée du Yaque del Sur : des écarts de productivité du simple au double et des différences de revenus importantes.....</i>	289

ANALYSE CROISÉE DES RÉSULTATS DES DIAGNOSTICS AGRO-ÉCONOMIQUES ET SIMULATION PROSPECTIVE.....	295
<i>Les performances des systèmes de production expliquent la différence de compétitivité entre la banane dominicaine et l'haïtienne.</i>	295
<i>Simulation de l'impact d'une baisse de prix de la banane plantain pour les producteurs de l'Arcahaie.</i>	299

CHAPITRE III

FILIÈRES BANANES PLANTAIN EN HAÏTI ET EN RÉPUBLIQUE DOMINICAINE & ÉCHANGES TRANSFRONTALIERS..... 302

LA COMMERCIALISATION DU PLANTAIN EN HAÏTI : DE TRÈS NOMBREUX ACTEURS EN CONCURRENCE.	303
<i>Des bananeraies aux marchés ruraux de l'Arcahaie.</i>	304
<i>Types de marchandes et stratégies d'acquisition du produit.</i>	308
Les collectrices ou <i>ti marchand.</i>	308
Les marchandes "Sara"	310
<i>Comment se forme et évolue le prix du plantain en Haïti ?</i>	314
<i>La Croix des Bossales : principal marché vivrier de Port-au-Prince.</i>	316
<i>Du marché de gros au consommateur port-au-princien : marchés de quartier, de demi-gros, supermarchés et détaillantes ambulantes.</i>	319
<i>Bilan : des relations de dépendance et de clientélisme mais une très forte concurrence entre les acteurs de la filière entraînent des marges de commercialisation peu élevées.</i>	322
LA COMMERCIALISATION DU PLANTAIN DOMINICAIN : DES INTERMÉDIAIRES OLIGOPOLISTIQUES ET ORGANISÉS.	324
<i>Des bananeraies aux marchés de gros : les incontournables grossistes transporteurs.</i>	324
Production et récolte bananière.....	324
Du camion au marché - les grossistes transporteurs : des acteurs incontournables.....	327
Plusieurs types de planteurs, différentes stratégies d'acquisition du produit.....	329
Comment se forme le prix au niveau de la zone de production ?.....	332
<i>Approvisionnement de Santo Domingo ou exportation vers Haïti ?</i>	333
Le Mercado Nuevo, lieu où se forme le prix de la banane dominicaine.....	333
Distribution du plantain jusqu'aux consommateurs urbains.	343
Modes de consommation du plantain en République Dominicaine	347
Le circuit public de l'INESPRE et les ventes subventionnées.	350
LES ÉCHANGES TRANSFRONTALIERS : QUEL TYPE DE BANANE EST EXPORTÉ VERS HAÏTI, POURQUOI, COMMENT, À QUEL PRIX ?	353
<i>Les marchés de la frontière où s'échange le plantain dominicain.</i>	354
<i>Le marché de Jimani/Malpasse est d'une importance majeure pour les échanges de banane plantain.</i>	356
<i>Comment s'opère le choix de la destination des bananes plantain pour les grossistes dominicains et celui de l'origine de l'approvisionnement des Sara haïtiennes ?</i>	362
<i>Banane haïtienne versus banane dominicaine : des prix différents & des qualités inégales.</i>	365
LA COMPÉTITIVITÉ DE LA BANANE DOMINICAINE TROUVE SON ORIGINE DANS LE DIFFÉRENTIEL DE PRODUCTIVITÉ À LA PRODUCTION ET NON DANS LA COMMERCIALISATION.	367

DE LA CRISE DE LA PRODUCTION BANANIÈRE À CELLE DE LA PAYSANNERIE QUISQUEYENNE CONCLUSIONS, RÉFLEXIONS ET PERSPECTIVES. 370

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	387
GLOSSAIRE.....	397
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	399
TABLES DES ILLUSTRATIONS.....	400

REMERCIEMENTS.

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui m'ont aidée, d'une façon ou d'une autre, en France, en Haïti et en République Dominicaine, aussi bien pour leur appui méthodologique et logistique, pour leur accueil, leurs encouragements et leur soutien sur le terrain ou pendant la rédaction de ma thèse.

Ainsi, je remercie en premiers lieux mes directeurs de thèse, Gilles BAZIN et tout particulièrement Sophie DEVIENNE, pour leur appui scientifique et leur encadrement. Grâce à leurs remarques pertinentes et leur long travail de correction, mon travail d'analyse et de rédaction a pu énormément progresser.

Merci aussi à Gilles DAMAIS, représentant de l'IRAM à Port-au-Prince, pour ses conseils et pour son accueil dans ses bureaux haïtiens. Merci aussi à Vladimir LINDOR, son assistant. Un grand merci à Thierry LESCOT pour ses conseils sur le terrain en Haïti, en République Dominicaine et depuis Montpellier, pour ses corrections et son aide depuis le début de ma thèse, et grâce à qui j'ai réussi à mieux comprendre l'objet central de ses recherches : la banane plantain. Merci également à Jean-Marie THÉODAT pour ses conseils, ses invitations lors de colloques à l'Institut de Géographie de Paris dans lesquels j'ai pu présenter mon travail, pour sa confiance et son amitié. Merci à tous les deux d'avoir accepté de faire partie de mon comité de thèse qui m'a été précieux pour l'orientation de mes recherches.

Merci à Patrice CHARLES, agronome du MARNRD, qui m'a aidée à m'introduire dans l'Arcahaie. Un grand merci à MORALES, vétérinaire de l'Arcahaie, pour son aide logistique, ses conseils et son amitié. Je souhaite remercier également tous les membres de l'AIPA, en particulier son président Pierre Elrick GUERRIER et deux de ses représentants, MARQUEZ et Nelson RONALD, qui m'ont été d'un grand secours tout au long de mon terrain dans l'Arcahaie, qui m'ont accompagnée, encouragée, et avec qui les discussions ont toujours été des plus pertinentes. Merci aussi à Cécile BÉRUT, représentante du CICDA en Haïti, pour son intérêt et ses conseils au sujet de mon travail. Merci encore à Frisner Pierre de l'USAID pour ses contacts à Croix des Bossales et ses connaissances sur la commercialisation en Haïti.

Je remercie l'équipe franco-dominicaine du projet de la coopération française FISADO à la SEA, et plus particulièrement Pedro Julio JIMENEZ, Efraim BALDRICH, Jean-Louis BOURDAIS, Claire DERAM et Sara MERCANDALLI, qui m'ont énormément aidée et appuyée lors de mon travail à Santo Domingo. Je remercie également Gabino VEGA, technicien du CEDAF, Vikki PIMENTEL et Tania POLANCO, techniciennes de l'IDIAF/ CIBIO, et Franck GALTIER du CIRAD, pour leurs conseils, leur aide, leur encouragements et leur

amitié. Merci encore à toute l'équipe des techniciens agricoles de la oficina sub-regional de Tamayo, et en particulier Ludovino et Luciano, qui m'ont accompagnée et conseillée lors de mes enquêtes dans la vallée du Yaque del Sur. Merci aussi au chargé de production de la oficina regional de Barahona, Miguelin, pour son accueil. Un grand merci aussi à Pedro RUQUOY et à toute l'équipe de la plataforma VIDA qui m'ont aidée et encouragée lors de mon arrivée dans la province de Barahona pendant mon séjour au Batey V. Ils m'ont permis de présenter mon travail lors de la Feria del Plátano en février 2003 devant plus de 200 producteurs et commerçants, et m'ont autorisée à mieux comprendre les difficultés des Haïtiano-dominicains et des Haïtiens en République Dominicaine. Leur travail est remarquable.

Un grand merci à Sylvain THÉRY, Véronique VERDEIL, Marie-Noëlle et André MONTJAT pour leurs relectures, leurs conseils et leurs constants encouragements. Plus particulièrement, je remercie Sylvain THÉRY pour son aide extrêmement précieuse en cartographie.

Je tiens à remercier avec toute mon amitié Jacques BARTOLI, Françoise PONTIC, Guy RÉGIS Junior, Jean-Baptiste DENIS et tous les habitants du *lakou* de la rue Wilson où j'ai vécu des moments extraordinaires à Port-au-Prince. De même, je remercie la famille SAUD, Luchi, Carlito et tous ceux de la calle Colon, n°20 à Barahona, ainsi que José Miguel, Dolores et tous les résidents de la pension calle Abreu, n°17 à Santo Domingo. Grâce à eux, j'ai découvert de merveilleux endroits, j'ai pu mieux connaître et comprendre Haïti et la République Dominicaine. Tous m'ont encouragée avec amitié tout au long de mon séjour à Quisqueya et m'ont offert la chance de vivre des moments inoubliables. Merci également à tous mes amis doctorants de la Bibliothèque Nationale qui m'ont soutenue au cours de la rédaction de ma thèse. Je remercie aussi tout particulièrement mes parents et mon compagnon Lionel GRESH, sans qui je n'aurais certainement pas pu aboutir ce travail. C'est à eux que je dédie ma thèse.

Enfin, un grand merci à tous les agriculteurs de l'Arcahaie et de la vallée du Yaque del Sur que j'ai rencontrés et enquêtés, qui m'ont tous accueillie avec beaucoup d'hospitalité, d'enthousiasme et de gentillesse, et sans qui la réalisation de cette thèse aurait été impossible. Cette recherche, à un certain niveau et d'une certaine manière, a été le résultat d'une confiance et d'un travail collectif. A tous ceux qui l'ont fait avancer, a todos los compañeros productores de plátano e intermediarios que me ayudaron, les quierro agradecer. Fanmi-yo, tout abitan-yo nan plèn larkayé, nou te édèm anpil ; pou tout bagay, jodia m'ap remersyé nou.

"¿Qué es subdesarrollo? Un enano de cabeza enorme y tórax enchido es "subdesarrollado" en cuanto a que sus débiles piernas o sus cortos brazos no articulan con el resto de su economía, es el producto de un fenómeno teratológico que ha distorsionado su desarrollo. Eso es lo que en realidad somos nosotros, los suavemente llamados "subdesarrollados", en verdad países coloniales, semicoloniales o dependientes. Somos países de economía distorsionada por la acción imperial, que ha desarrollado anormalmente las ramas industriales o agrícolas necesarias para complementar su compleja economía."

Ernesto "Che" Guevara, Revista Verde Olivo, 9 de abril de 1961.

INTRODUCTION : QUELLES SONT LES ORIGINES DE LA CRISE BANANIÈRE EN HAÏTI ?

La banane plantain est un produit de base dans le régime alimentaire haïtien. Sa consommation est estimée à 22 kg par habitant et par an en moyenne, et peut dépasser 60 kg par habitant et par an dans les zones de production. Avec environ 270 000 t de plantain par an, Haïti est l'un des plus importants producteurs du monde (INIBAP 1998). L'observation des échanges transfrontaliers à l'intérieur de Quisqueya¹ montre pourtant que 20 000 t² de plantain dominicain sont importées chaque année, dont plus de 10 000 t pour approvisionner Port-au-Prince. Ces importations sont en forte croissance depuis le milieu des années 1990 : elles ont été multipliées par trois entre 1999 et 2002 (communication personnelle CEDOPEX, 2003) et représentent aujourd'hui près de 20% des plantains consommés à Port-au-Prince. Cette situation est inquiétante pour les planteurs haïtiens : parallèlement à ces importations croissantes, ils constatent la diminution de leur production liée, notamment, à de graves problèmes phytosanitaires. De plus, la banane dominicaine arrive à bas prix sur les marchés, alors que le plantain haïtien est vendu relativement cher. En raison de la précarité économique d'une partie importante de la population en recherche d'une alimentation bon marché, les importations de plantain dominicain constituent donc un danger pour la production haïtienne.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la problématique de notre travail de recherche : comprendre les causes profondes qui ont conduit aux difficultés de la production bananière haïtienne ainsi qu'analyser l'origine et les raisons de la concurrence des importations dominicaines. L'élaboration de la problématique a résulté d'une démarche progressive reposant sur un travail de terrain, d'observations et d'enquêtes, au cours duquel nous avons démontré un ensemble cohérent d'hypothèses. Ainsi, nous nous sommes rendus dans deux régions productrices de bananes plantain en Haïti et en République Dominicaine, ainsi que sur les marchés où ces bananes sont commercialisées. Le choix d'analyser les systèmes agraires de deux plaines bananières, l'Arcahaie en Haïti et la vallée du Yaque del Sur en République Dominicaine, s'est fondé sur plusieurs critères déterminants : les deux régions constituent les centres d'approvisionnement en bananes plantain de Port-au-Prince, et sont l'une et l'autre spécialisées dans cette production ; elles partagent de plus des caractéristiques communes du point de vue géographique, climatique, infrastructurel et agro-écologique.

¹ Quisqueya est l'île de la Caraïbe que se partagent Haïti et la République Dominicaine.

² Selon nos estimations personnelles, d'après nos enquêtes sur les marchés frontaliers. Les données officielles du CEDOPEX, quant à elles, estiment les exportations dominicaines de plantain vers Haïti entre 5 et 12 000 t/an.

En Haïti, l'Arcahaie est aujourd'hui une région connue et reconnue pour sa production de bananes plantain. Assurant près de 25% de la production nationale et plus de 60% de sa consommation à Port-au-Prince, cette région est une zone productrice incontournable pour notre recherche, d'autant que c'est bien sur les marchés de la capitale qu'arrive l'essentiel de la banane plantain dominicaine. L'Arcahaie est une plaine côtière située au pied de la chaîne des Matheux, à l'extrême Nord-ouest d'un fossé d'effondrement traversant l'île d'Est en Ouest donnant naissance à la plaine du Cul-de-sac du côté haïtien (dont l'Arcahaie fait partie) et à la dépression de Henriquillo du côté dominicain. Des sols profonds ayant une bonne capacité de rétention en eau, la proximité de la capitale (moins de 40 Km) à laquelle elle est reliée par l'une des seules routes asphaltée du pays, des aménagements hydro-agricoles permettant la culture malgré les contraintes d'un climat tropical semi-aride, sont autant de facteurs qui confèrent à l'Arcahaie le potentiel d'un important grenier vivrier. Cette région est actuellement spécialisée dans la banane plantain : plus de 70% de la superficie cultivée est consacrée à cette culture, seule ou en association. Une partie importante de cette production est vendue sur les marchés locaux et ensuite acheminée à Port-au-Prince.

Un regard approfondi sur l'activité agricole de la région permet de déceler les signes montrant que la bananeraie n'a pas toujours été l'unique forme de mise en valeur de la région : ruines d'anciennes *habitations* sucrières, parcelles de canne à sucre, cultures vivrières et élevage résiduels... De plus, malgré une apparente homogénéité, les plantations omniprésentes, de petite, voire de très petite taille, aménagées en petits casiers d'irrigation, semblent être conduites de manière différente d'une parcelle à l'autre : ici, on associe à la banane plantain des légumineuses et des vivres dans le fond et sur les diguettes d'un casier, là, on trouve une parcelle en monoculture très homogène sans aucune association culturale ou en rotation avec du maraîchage. Enfin, il est possible d'y observer les indices d'une économie rurale intégrée de longue date au marché : vente d'une partie de la production, réseaux de commerçants nombreux et organisés, marchés importants.

C'est à partir de ces observations de terrain que nous avons amorcé notre travail de recherche. Nous avons analysé les transformations passées et récentes de la situation agraire de l'Arcahaie. Pour cela, nous avons réalisé une analyse-diagnostic du système agraire ayant pour objectif l'étude des conditions de production de la banane plantain, insérée au sein des systèmes de production complexes. Nous avons analysé l'évolution passé et récente de ces derniers, leur différenciation, leur fonctionnement technique et économique ainsi que leurs performances.

Au terme de ce premier diagnostic, nous avons constaté que l'Archaie, "*kapital banann nan peyi d'Ayiti*"³, est loin d'être une région agricole prospère comme l'affirment les agronomes du Ministère ou comme nous aurions pu l'imaginer de prime abord en voyant cette zone exporter d'importantes quantités de bananes plantain vers le plus important marché vivrier du pays. Non. Le résultat de ce diagnostic nous a permis de souligner le fait que les planteurs sont confrontés à une grave crise, sans précédent dans l'histoire agraire de cette région : les paysans se sont récemment spécialisés dans la production bananière ; ils constatent depuis une dizaine d'années une diminution des rendements et l'apparition de problèmes phytosanitaires. Pour tenter de compenser cette baisse de production notamment, ils vendent leurs bananes plantain au prix fort. Face aux importations dominicaines bon marché en pleine croissance, ils sont dans l'impasse.

Au cours d'une deuxième étape, nous avons entrepris d'élargir notre recherche afin de comprendre l'origine et les causes des importations dominicaines. Pour cela, nous nous sommes intéressés à la vallée du Yaque del Sur, une région de la République Dominicaine spécialisée dans la culture de bananes plantain, qui produit une grande partie des bananes exportées vers Port-au-Prince. Cette vallée est située dans le Sud-ouest dominicain à moins d'une centaine de Km de la frontière et à moins de deux heures de route de la capitale haïtienne. Nous y avons réalisé une autre analyse diagnostic afin d'étudier les transformations passées et en cours du système agraire de la région. Nous avons estimé les performances techniques et économiques des systèmes de production pour comprendre dans quelles conditions les Dominicains produisent la banane plantain, pour quelles raisons ils en exportent une partie à bas prix vers Haïti, et quelles sont les perspectives d'évolution de ces exportations.

Au terme de ces deux analyses diagnostics des systèmes agraires, nous avons comparé les résultats techniques et économiques obtenus par les systèmes de production identifiés dans chacune des régions. Cette comparaison nous a permis d'analyser les conditions dans lesquelles s'échange la banane plantain entre les deux pays, et les raisons qui ont conduit les producteurs dominicains à pénétrer le marché port-au-princien.

L'analyse comparée des situations agraires de l'Archaie et de la vallée du Yaque del Sur engage une réflexion qui va au-delà de la simple comparaison des performances des systèmes de production et de la commercialisation de ces deux régions agricoles. Haïti et la République Dominicaine partagent la même île, Quisqueya. L'histoire agraire de l'Archaie et de la vallée du Yaque del Sur débute au même moment avec la

³ Capitale haïtienne de la banane plantain en créole.

colonisation du territoire par des populations amérindiennes venues du continent dans un écosystème aux caractéristiques semblables, hormis quelques différences micro régionales. Pourtant aujourd'hui, de prime abord, tout semble les différencier, tant du point de vue agricole que social, culturel, économique ou politique. Étudier de manière comparative l'évolution et la dynamique des systèmes agraires de ces deux régions situées de part et d'autre de la frontière, spécialisés dans la même production, en concurrence, est une approche originale et intéressante pour analyser l'évolution historique, technique, sociale, économique et politique plus large des deux pays. Comme le souligne L. HURBON dans la préface de *Main-d'œuvre haïtienne, capital dominicain* : "il apparaît avec netteté qu'il est quasiment impossible de connaître quelque chose relevant de l'histoire d'Haïti et de la République Dominicaine en menant une recherche non comparative entre les deux pays. (...) L'histoire comme les enquêtes de terrain conduisent à reconnaître les complexités et les intrications des situations politiques, sociales, culturelles qui sont les marques des rapports noués entre les deux pays. (...) On ne peut guère accéder à un savoir réel sur Haïti ou sur la République Dominicaine hors d'un point de vue comparatif" (CLÉRISMÉ 2003).

Notre recherche sur les systèmes agraires de l'Arcahaie et de la vallée du Yaque del Sur apporte une nouvelle contribution à l'étude des agricultures quisqueyennes. Ceux-ci présentent, selon nous, une originalité exceptionnelle et une adaptabilité non moins remarquable. Celui qui s'est intéressé à connaître ces deux paysanneries constate qu'elles sont loin d'être soumises, passives ou en perpétuelle résistance face aux changements, comme de nombreux stéréotypes les décrivent. Bien au contraire, elles sont capables d'évoluer, de progresser et de prendre des décisions fortes pour adapter leurs systèmes de production complexes et faire face aux risques dus aux conditions changeantes du milieu. Plus particulièrement, nous avons axé notre recherche sur la paysannerie des plaines, trop souvent ignorées dans la littérature. Certes, ces plaines ont longtemps été le siège d'une production de denrées pour l'exportation (sucre, sisal, banane douce). Cependant, force est de constater qu'elles sont aujourd'hui les principaux greniers vivriers des villes haïtiennes et dominicaines (Artibonite, Arcahaie, plaines du Nord en Haïti, Cibao en République Dominicaine).

Pourquoi nous sommes-nous intéressés à la production de bananes plantains et non à celle du riz ou du haricot, dont le rôle dans l'alimentation des Haïtiens et des Dominicains est aussi fondamental ? Plusieurs éléments nous ont poussés à ce choix. Au-delà de son importance alimentaire, la banane plantain a un rôle

économique essentiel. Elle entre peu dans les circuits commerciaux internationaux⁴. En revanche, elle fait l'objet d'un commerce local intense pour approvisionner les grandes métropoles du Sud, comme Port-au-Prince et Santo Domingo, mais aussi de Caracas à Yaoundé. Les producteurs de bananes plantain vendent le surplus de leur production sur les marchés locaux, centres de collecte avant l'acheminement jusqu'en ville. Ils vendent leur surplus au-delà de leurs besoins familiaux, et même dans certains cas, l'intégralité de leur récolte. Ce commerce génère alors une source importante de revenu et le numéraire leur permettant d'acheter des aliments moins chers, d'acquérir des moyens de production ou de faire face à des dépenses liées aux besoins de la famille (habitat, écolage, habillement, investissements divers...). En ce sens, la banane est une culture incontournable dans l'économie paysanne de ces pays. Mener une recherche sur sa production et sa commercialisation revient donc à envisager à la fois une question alimentaire mais aussi économique à Quisqueya. Elle requiert aussi l'analyse des modes de commercialisation locaux de produits vivriers et l'étude des interrelations économiques des deux pays dans le cadre desquelles se réalise, pour la banane plantain entre autres, un commerce transfrontalier intense.

Nous avons choisi l'analyse-diagnostic des systèmes agraires comme principal outil méthodologique pour répondre à nos objectifs. Les concepts et la démarche de l'analyse-diagnostic sont développés à la Chaire d'Agriculture Comparée et de Développement Rural de l'Institut National Agronomique de Paris Grignon, par des agronomes reconnus comme les professeurs R. DUMONT, M. MAZOYER et M. DUFUMIER entre autres. Cet outil méthodologique est particulièrement adapté pour *"identifier et hiérarchiser les éléments de toutes natures (agro-écologiques, techniques, socio-économiques...) qui conditionnent le plus l'évolution des systèmes de production agricole et comprendre comment ils interfèrent concrètement sur les transformations de l'agriculture"* (DUFUMIER 1996B). Plus précisément, il permet de comprendre ce que font les agriculteurs et pourquoi ils le font, alors qu'ils sont confrontés à un environnement changeant et plus ou moins contraignant. Il permet d'analyser leurs pratiques, de cerner leurs stratégies et d'établir leurs perspectives de développement. L'analyse-diagnostic permet aussi de saisir les trajectoires d'évolution des exploitations pour *"prévoir quelles peuvent être les transformations ultérieures des réalités agraires, que l'on intervienne ou non sous la forme de projet"* (DUFUMIER 1996B).

⁴ À l'exception d'échanges entre les pays d'Amérique Latine et de la Caraïbe, et d'exportations de ces pays vers les États-unis et l'Europe (environ 300 000 t/an)

Cette méthodologie nous a ainsi permis d'étudier la filière de la banane plantain en Haïti et en République Dominicaine sous un angle original. Elle nous a conduits à resituer la culture au sein de systèmes de production et de commercialisation complexes, de voir quelle place elle occupe et comment cette place a évolué au cours du temps. Au contraire des études filières "classiques", l'analyse-diagnostic de la situation agricole de chaque région permet une approche systémique englobant toutes les conditions de la production et de la commercialisation : agronomiques, techniques, historiques, économiques, sociales, politiques, culturelle. Nous avons utilisé d'autres outils d'analyse pour mener cette recherche : la cartographie, les photos aériennes, les images satellites, afin de comprendre, de modéliser et de représenter l'organisation du territoire et sa mise en valeur, indissociables de l'activité agricole.

De plus, cette approche met en évidence le rôle des politiques publiques dans les transformations passées et récentes de ces deux régions agricoles. Celles-ci jouent, selon notre hypothèse, un rôle déterminant dans le processus de développement et la différenciation des systèmes de production. Une autre hypothèse majeure de notre travail est que l'agriculture de l'Arcahaie et de la vallée du Yaque del Sur, en grande partie familiale, ne peut se maintenir que si les revenus qu'elle procure permettent d'assurer à la fois la satisfaction des besoins domestiques et les investissements productifs nécessaires au renouvellement des moyens de production des exploitations. Dans le contexte d'insécurité alimentaire et de grande pauvreté en Haïti comme en République Dominicaine, cette méthodologie nous a autorisé à nous interroger de manière prospective sur la durabilité des systèmes agraires étudiés, tant du point de vue agronomique qu'économique : les systèmes de production mis en œuvre dans ces deux régions permettront-ils d'assurer à moyen ou à long terme la reproduction et même la survie des exploitations ?

Ce travail de recherche a été le fruit d'une longue phase de terrain, d'observations et d'enquêtes, de janvier 2002 à août 2003, puis d'avril à juillet 2004. Au cours de ce travail, nous nous sommes entretenus de manière approfondie avec plus d'une cinquantaine d'agriculteurs dans chacune de nos deux régions d'étude, ainsi qu'avec de nombreuses personnes ressources, à l'occasion de différents entretiens. Les agriculteurs ont été choisis par échantillonnage raisonné, la lecture de paysage, l'étude de l'évolution du mode d'exploitation du milieu et de la différenciation des exploitations ayant permis d'identifier les systèmes de production des zones étudiées. Nous n'avons pas utilisé de questionnaires, les entretiens ouverts ayant été notre outil pour recueillir les informations. Nous avons aussi passé du temps dans chacune des deux capitales pour enquêter auprès des commerçants et d'autres acteurs du secteur agricole. Toutes nos enquêtes ont été faites en créole haïtien et en espagnol, et à aucun moment nous n'avons eu recours à un interprète ou un assistant de recherche. Nous avons

travaillé seuls avec tous nos interlocuteurs. Ayant choisi de résider la plupart du temps chez des familles dans des villages situés au cœur de nos régions d'étude, il nous a été aisé de lier des relations étroites avec les agriculteurs et d'assister "aux premières loges" à leur vécu et à leurs discussions, partageant parfois une véritable amitié avec certains d'entre eux. C'est souvent, d'ailleurs, en dehors des enquêtes plus formelles, dans un champ, autour d'une table ou dans la cour de l'exploitation, que nous avons analysé nos données, grâce à nos échanges quotidiens. Le recoupement des informations par des discussions sur le même thème avec plusieurs personnes nous a permis d'obtenir des données fiables et précises sur les transformations agraires et le fonctionnement des systèmes de production et de commercialisation de chaque région.

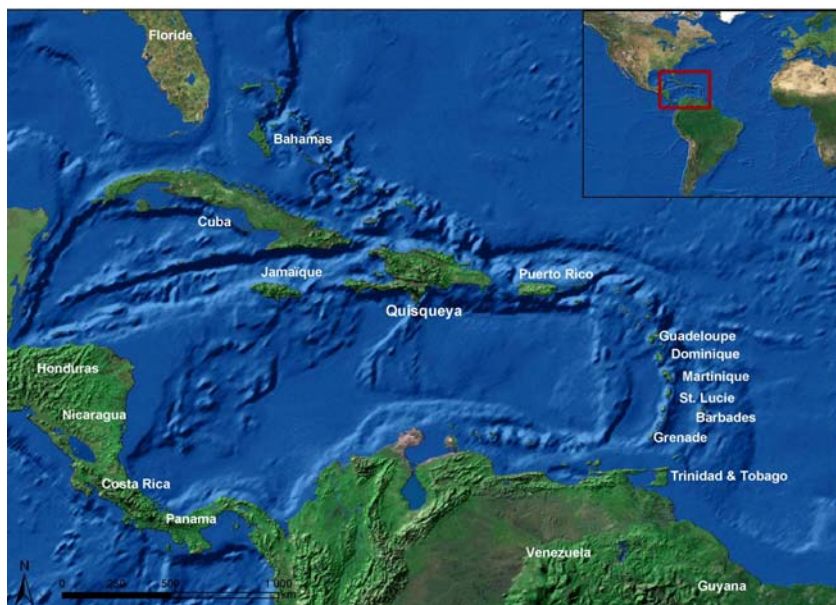
L'organisation du texte que nous exposons ici, reflète notre préoccupation de répondre aux questions soulevées par la problématique et de valider nos hypothèses de recherche. Nous avons présenté les résultats de notre démonstration selon une démarche progressive retraçant chaque étape de notre analyse. Au cours d'une section introductive, nous dresserons un bilan des caractéristiques principales du bananier plantain et de son fruit. En effet, ce produit étant au centre des préoccupations de notre recherche, il nous a été indispensable d'en présenter les caractéristiques. Nous insisterons particulièrement sur son rôle dans l'économie paysanne et dans la sécurité alimentaire. Dans un deuxième temps, nous présenterons l'état actuel de cette dernière en Haïti et en République Dominicaine ; il est en effet difficile de souligner l'importance stratégique de la banane plantain dans les deux pays sans aborder ce thème. Dans un troisième temps, nous présenterons les deux régions dans lesquelles nous avons réalisé notre travail de terrain, l'Arcahaie en Haïti et la vallée du Yaque del Sur en République Dominicaine. Nous mettrons l'accent sur leurs caractéristiques agro-écologiques, leurs points communs et leurs différences. Nous modéliserons chacun des deux territoires en unités agro-écologiques, utilisées dans l'ensemble de notre démonstration.

Dans un premier chapitre, nous étudierons étape par étape l'évolution passée et récente des systèmes agraires de l'Arcahaie et de la vallée du Yaque del Sur. Les deux histoires que nous présenterons en parallèle, nous permettront de montrer dans quelles conditions politiques, économiques, techniques et sociales ils se sont mis en place. Les périodes anciennes ayant déjà été décrites dans des ouvrages de référence, l'originalité de notre travail se basera sur l'étude approfondie de la période récente, notamment depuis les années 1950, période au cours de laquelle les transformations ont été décisives et ont abouti à la situation actuelle. Notre démonstration s'attachera à analyser les processus de développement agricole de ces deux régions singulières, dont les histoires épousent l'évolution du contexte plus général des secteurs agricoles haïtien et dominicain, resitués dans un contexte historique plus large, national, régional et international.

Dans un deuxième chapitre, nous analyserons en détail les différents systèmes de production identifiés dans chacune des deux régions. La banane plantain, objet central de notre recherche, est cultivée dans des systèmes propres à chaque type de systèmes combinant la culture et l'élevage. Il est primordial de comprendre quelle est sa place dans ces systèmes et comment elle s'articule avec les autres productions animales et végétales pour chaque catégorie d'exploitation. Nous étudierons le fonctionnement technique de ces systèmes ainsi que leurs performances économiques. En effet, les combinaisons de différentes cultures et élevages donnent lieu à des résultats économiques différents qu'il faut analyser et interpréter. Nous mettrons en exergue les facteurs qui handicapent ou au contraire avantagent les producteurs aujourd'hui dans chacune des deux zones. Nous terminerons cette section par l'étude de la formation du prix à la production de la banane dans l'Arcahaie et dans la vallée du Yaque del Sur. Cette analyse nous permettra d'apprécier le niveau de richesse créé par ces agriculteurs. Nous nous attacherons aussi à envisager la durabilité des exploitations pour tenter de prévoir leur évolution. Notre étude exposera deux cas de figure symptomatiques des réalités de l'activité agricole et nous permettra de considérer la situation plus large des économies agricoles dans les deux pays.

Dans un troisième chapitre, nous analyserons les modes de commercialisation des bananes plantains en Haïti et en République Dominicaine. Au cours de cette étape de la démonstration, nous nous attacherons à analyser les modes de commercialisation des bananes plantain dans chacun des deux pays, le fonctionnement des échanges transfrontaliers, la décomposition du prix de la banane entre les différents acteurs de chacune des filières jusqu'à la confrontation des deux produits sur le marché de Port-au-Prince.

Carte 1 : localisation de l'île de Quisqueya dans la Caraïbe (d'après auteur, 2004).



PRÉALABLE INTRODUCTIF.

Au cours de cette section, nous rappellerons des généralités introductives nécessaires à la compréhension de la suite de notre exposé. Nous ferons d'abord un point sur les caractéristiques du bananier plantain et de son fruit. Nous présenterons des données sur la sécurité alimentaire en Haïti et en République Dominicaine. Enfin, nous dresserons un panorama général sur les principaux traits de nos deux régions d'étude.

ORIGINE, DESCRIPTION ET CARACTÉRISTIQUES DU BANANIER PLANTAIN⁵.

Origine géographique.

Le bananier est originaire d'Asie du Sud-est, de l'Inde à l'Ouest aux Philippines à l'Est et de la Malaisie au Nord à l'Australie au Sud. Le développement des échanges commerciaux depuis l'an mil a permis la diffusion de la culture vers l'Est (Japon, îles Samoa) et vers l'Ouest (Tanzanie, Sahara, République Démocratique du Congo, Côte d'Ivoire). Selon certains auteurs, le bananier plantain serait issu du continent africain, zone de diversification secondaire des bananiers. En Amérique Latine (Brésil, Bolivie), les premiers cultivars auraient été introduits avant la Conquête de l'Amérique vers 1100 (échanges Amérique/ îles du Pacifique ?). La culture du bananier s'est développée dans la Caraïbe à partir du XVI^{ème} après l'introduction de plusieurs cultivars depuis l'Afrique par les esclaves. Aujourd'hui, le bananier est présent dans toutes les zones intertropicales chaudes et humides.

Description de la plante.

Le bananier (*Musa spp.*) est une monocotylédone herbacée de grande taille (1,5 à 8 mètres de hauteur). Une souche souterraine vivace, globuleuse, appelée bulbe ou rhizome, émet régulièrement de longues feuilles de dimension croissante. Les gaines s'encastrent progressivement par une phyllotaxie spirale pour former un pseudo-tronc. Le méristème terminal de la souche reste au-dessus du sol au cours de la période végétative pendant laquelle 15 à 25 feuilles fonctionnelles sont produites. Dans des conditions optimales de croissance

⁵ D'après (Tezenas du Montcel 1985), (Lescot 2000), (Lescot 2001)

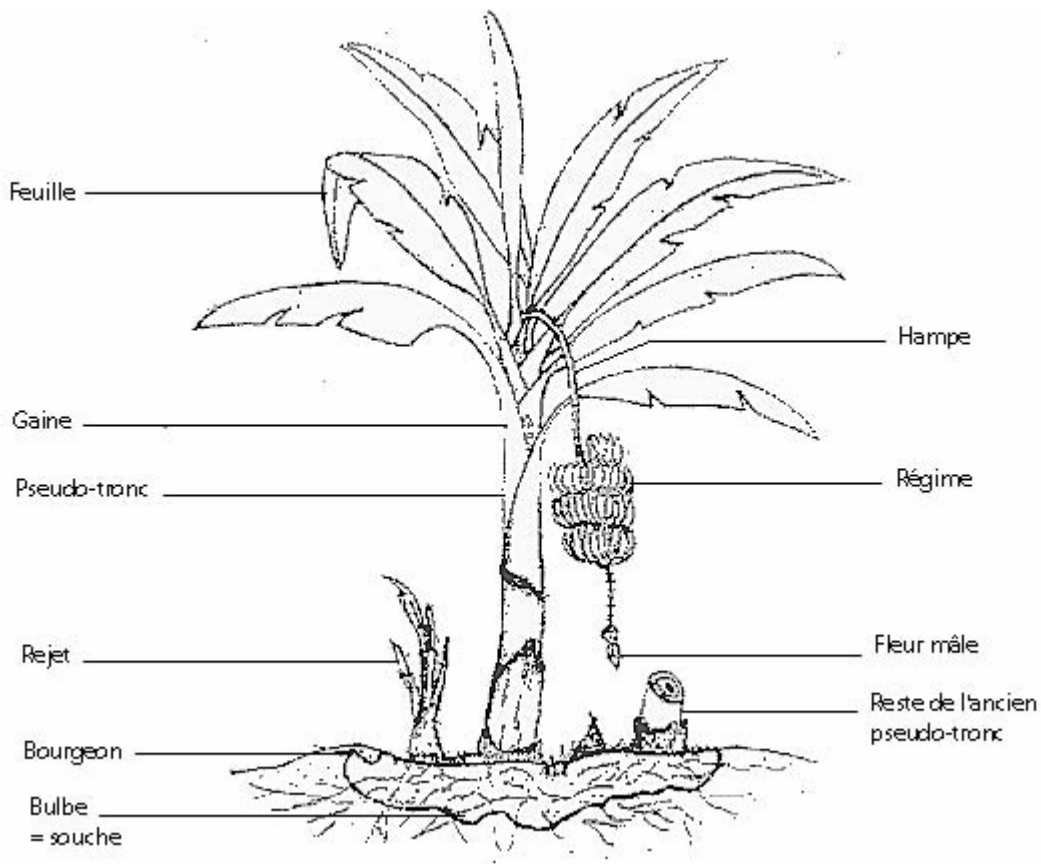
de la plante, le bananier émet un nombre déterminé de feuilles, dépendant du cultivar. Le rythme d'émission et la taille des feuilles sont fonction des conditions de croissance de la plante. Le nombre de feuilles, leur rythme d'émission et la surface foliaire qu'elles représentent ramenés à une échelle de temps, sont les composantes du cycle du bananier. On dira que le cycle est de 12 mois lorsqu'il s'est écoulé 12 mois entre la date de plantation et la récolte. Une inflorescence se différencie ensuite tandis que la tige se développe à l'intérieur du pseudo-tronc. Le stade de croissance végétative dure près de 3 mois au cours desquels les feuilles sont émises.

Après ce stade, c'est la période reproductive pendant laquelle le bourgeon floral émerge au centre du bouquet foliaire. Le bourgeon floral est composé de glomérules de fleurs mâles et femelles. Les organes femelles (ovaire, style, stigmate) sont proportionnellement plus développés que les organes mâles (étamines). Les fleurs mâles sont regroupées dans le bourgeon mâle. Les fleurs femelles sont groupées en rangées ou "mains". Les fleurs femelles et mâles du bananier sont stériles pour les cultivars⁶ et il n'y a pas de fécondation. Les ovaires de ces fleurs femelles se développent en fruits (bananes) ou "doigts". Les bananes sont donc des fruits parthénocarpiques. Il faut environ 3 mois pour que les fruits se développent. Le régime est constitué de l'ensemble des mains composées de doigts et de l'axe (hampe) qui les porte ; il est généralement récolté avant la maturation (stade vert). La tige, ayant produit le régime après une durée de vie de 10 à 14 mois, est coupée après la récolte : elle ne peut donner qu'une inflorescence.

Le bulbe porte sur son pourtour latéral des bourgeons ou œilletons pouvant se développer en rejets issus des bourgeons latéraux. Par dominance apicale du pied mère, tous les bourgeons latéraux du bulbe ne se développent pas. Le nombre de rejets se développant dépend du cultivar (3 ou 4 en moyenne, jusqu'à plus de 10). Avec le développement des rejets, la reproduction des bananiers est assurée et peut durer plusieurs dizaines d'années. Les racines du bananier sont formées à partir du bulbe. Elles prennent naissance à la limite de sa partie médullaire externe. Le bananier émet jusqu'à la floraison un grand nombre de racines qui restent le plus souvent groupées dans la couche supérieure du sol (moins de 30 cm). Plus les racines sont nombreuses, longues et en bon état, plus le bananier trouve et absorbe dans le sol les éléments nécessaires à sa croissance. Celle-ci est fonction de plusieurs facteurs : dominance apicale, inhibition, stade physiologique du pied mère, intervention pratiquée par le planteur comme la sélection des rejets successeurs ou œilletonnage permettant la pérennité de la culture.

⁶ Ce qui n'est pas le cas des bananiers sauvages.

Figure 1 : schéma d'organisation d'un bananier.



Sources : www.crdp.ac-martinique.fr/.../bananier.gif

Du point de vue génétique, les cultivars de bananiers sont des polyploïdes issus du croisement ancien de deux espèces sauvages, diploïdes naturels, portant des graines : *Musa acuminata* (génomme AA) et *Musa balbisiana* (génomme BB). La zone Amérique latine/ Caraïbes produit près de 7 millions de t de bananes plantains sur les 31 millions de t produites, toutes variétés confondues (TEZENAS DU MONTCEL 1985). Il existerait plus de 300 variétés de bananes consommables, regroupées sous trois principaux sous-groupes :

- Le sous-groupe AAA, le plus important du point de vue des échanges commerciaux internationaux, où l'on trouve les bananiers à fruits doux (ou bananes dessert) ;
- Le sous-groupe AAB, le plus important du point de vue des quantités produites, où l'on trouve une grande partie des bananes dites "à cuire" et dont fait partie le bananier plantain ;
- Le sous-groupe ABB, où l'on trouve des variétés de bananes à cuire ou à fruits doux (dont le type Bluggoe est un exemple).

Au sein du sous-groupe des bananiers plantains, plus de 60 cultivars ont été identifiés. Pour chacun d'eux, il existe des mutations donnant des plantes naines ou géantes, des couleurs de pseudo-tronc différentes, ou bien des régimes et des doigts de forme et de taille diverses. Parmi les variétés cultivées dans la Caraïbe, les "Frenchs" (*miske* en Haïti, *hembra* en République Dominicaine) se distinguent par leur production d'un nombre de mains élevé (de 6 à plus de 10 mains) et de doigts nombreux, de taille relativement petite. Ces régimes pèsent en moyenne de 15 à 30 kg, jusqu'à plus de 45 kg, à cause de leur nombre élevé de fruits. Le cycle des "French" varie de 12 à 18 mois. Ils peuvent être plantés jusqu'à la limite altitudinale supérieure où la culture des bananiers est possible (2100 m). Les "French" sont les cultivars majoritairement cultivés dans l'Arcahaie. Les "Faux corne" (*macho* en République Dominicaine, *kochon* en Haïti) se distinguent par le fait qu'ils ont un nombre de mains moins élevé (3 à 6 mains), les doigts longs et gros mais peu nombreux en raison d'une inflorescence incomplète. Leurs cycles sont plus courts (moins de 12 mois). Les régimes de "Faux corne" pèsent entre 5 et 15 kg. Les "Faux corne" sont les plantains principalement cultivés en République Dominicaine. Ils sont cultivés jusqu'à 1100-1600 m d'altitude. Les "Faux corne" sont les cultivars majoritairement plantés dans la vallée du Yaque del Sur. Dans cette région, les producteurs cultivent également le "Faux corne" mutant nain (*enano*). Ce cultivar a été introduit suite au cyclone Georges : le port bas de la plante lui assure une meilleure résistance au vent. Il existe aussi des cultivars intermédiaires, issus de mutations naturelles des variétés "French" et "Faux corne" dont les caractéristiques en nombre de mains et de doigts et en terme de calibres de régimes sont intermédiaires (*macho por hembra* en République Dominicaine, *Mateyen* en Haïti). On rencontre ces cultivars dans la vallée du Yaque del Sur, mais ce sont surtout les producteurs du Cibao qui les plantent pour leur résistance à la sécheresse (cultures pluviales). Nous n'avons pas d'hypothèses sur les raisons qui ont amené les Haïtiens à préférer le cultivar "French" et les Dominicains, le cultivar "Faux corne".

La banane plantain, un produit vivrier essentiel pour la sécurité alimentaire des pays du Sud.

La banane plantain, et plus généralement les bananes à cuire, sont les bananes les plus produites et les plus consommées dans le monde : 60 millions de t de bananes à cuire par an contre environ 40 millions de t de bananes douces, dont seulement 13 millions de t font l'objet d'un commerce international visant essentiellement les pays du Nord. Rien qu'en Afrique orientale, 15 millions de t sont produites et consommées par an par plus de 20 millions de personnes et en Asie, 27 millions de t/an. L'Amérique latine et la Caraïbe sont à l'origine d'un tiers de la production mondiale de bananes (plus de 30 millions de t par an) dont

près de 70% de bananes plantains. Il en résulte des niveaux de consommation élevés qui font de la banane plantain un aliment essentiel en terme de sécurité alimentaire pour ces populations. Certains se risquent même à l'appeler "pomme de terre des Tropiques" car elle revêt une importance considérable au même titre que la pomme de terre en Europe.

Tableau 1 : niveaux de consommation de bananes (toutes variétés confondues) dans le monde.

	En Kg/an <i>per capita</i>		En Kg/an <i>per capita</i>
Ouganda	240	Équateur	90
Rwanda	200	Colombie	80
Gabon	160	République Dominicaine	70
Cameroun	130	Haïti	60

Sources : (INIBAP 1998)

Du point de vue nutritionnel, la banane plantain est un aliment qui possède des qualités intéressantes. Malgré un taux de protéines relativement faible (1%) comparé à celui de la plupart des céréales, la banane plantain se caractérise par une teneur élevée en carbohydrates : plus de 28 g de carbohydrates pour 100 g contre 21 g pour 100 g de banane douce et de 9 à 12 g pour les autres fruits frais. À titre de comparaison, les carbohydrates contenus dans la pomme de terre ne dépassent pas 20 g pour 100 g. Les carbohydrates contenus dans la banane plantain sont constitués essentiellement d'amidon. Le plantain se distingue des bananiers à fruits doux car l'amidon qu'elle contient se transforme lentement en sucres. Elle est consommée alors que l'amidon de sa pulpe a peu évolué. Avant cuisson, 66 % de son amidon résiste à l'amylase pancréatique. Après cuisson, la transformation de l'amidon est complète, ce qui rend son assimilation possible. Les carbohydrates du plantain fournissent l'essentiel de son total énergétique, 119 kilocalories pour 100 g, au-delà du total énergétique fourni par la banane douce (90 kilocalories) ou la pomme de terre (85 kilocalories). Les méthodes de préparation du plantain pour la consommation peuvent changer sa valeur énergétique. Lorsqu'elle est frite, cette dernière augmente considérablement. Comme dans la plupart des fruits, la banane plantain contient peu de graisses (moins de 0,2 %). Elle contient par contre beaucoup de fibres (6 g pour 100 g) soit un taux plus élevé que dans la plupart des fruits. Ces fibres contribuent à lui donner une texture dense et interviennent dans le métabolisme des carbohydrates pour rendre leur assimilation progressive. La banane plantain possède une autre caractéristique très appréciée, la capacité à satisfaire l'appétit. Elle contribue aussi à un apport vitaminique et minéral non négligeable. Une portion de 200 g de plantain cuit fournit de 6 à 10 mg

de vitamine C, ce qui représente de 7 à 12 % de l'apport journalier recommandé pour l'adulte et 11 à 18 % pour l'enfant, (APRIFEL 2004).

Tableau 2 : composition moyenne de 100 g de banane plantain⁷.

Composant	(en g)	Vitamines	(en mg)
Glucides	28,3	Vitamine C	20,00
Protides	1,0	Provitamine 1 (carotène)	0,30
Lipides	0,2	Vitamine B1 (thiamine)	0,05
Eau	67,0	Vitamine B2 (riboflavine)	0,05
Fibres alimentaires	5,8	Vitamine B3 ou P (nicotinamide)	0,70
Minéraux	(en mg)	Apports énergétiques	
Potassium	350	Kilo calories	119
Phosphore	35	Kilo joules	497
Calcium	7		
Magnésium	33		
Sodium	5		
Fer	0,5		
Cuivre	0,1		
Zinc	0,16		

Sources : (APRIFEL 2004)

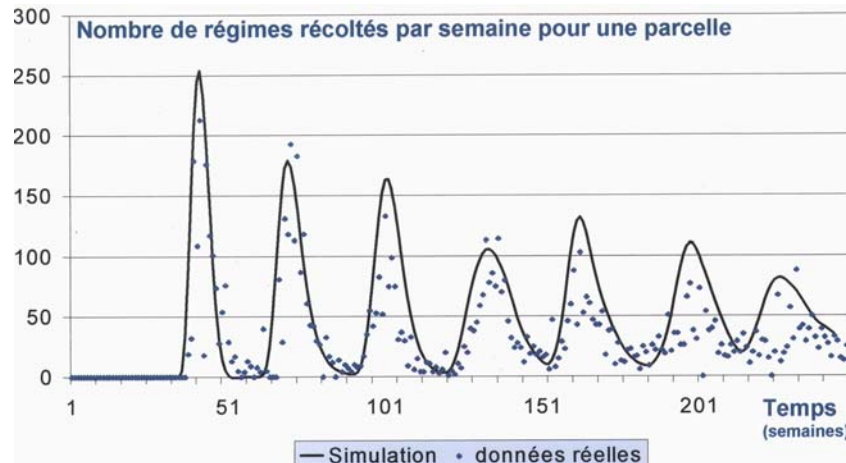
⁷ Les valeurs sont à considérer comme des ordres de grandeur, susceptibles de varier selon les variétés, la saison, le degré de maturité, les conditions de culture D'après www.aprifel.com

UNE PLANTE VIVACE CULTIVÉE EN PLURIANNUEL OU EN SEMI PÉRENNE, PRATIQUE ENTRAÎNANT UNE SAISONNALITÉ DE LA PRODUCTION.

La plupart des bananeraies plantain du monde sont pérennes. Grâce à l'émission continue de rejets par les plants mères, les plantations peuvent durer plusieurs décennies. Dans une bananeraie pérenne, les cycles végétatifs des plants se chevauchent, permettant une production étalée sur toute l'année. La production varie en fonction du climat (température, nombre d'heures d'ensoleillement, eau disponible) et des caractéristiques physiologiques propres à la plante. Ainsi, la saison chaude et pluvieuse (mars à novembre dans la Caraïbe) permet une relative augmentation de la production alors que la saison sèche et fraîche entraîne une baisse de la production "physio-climatique" de la bananeraie.

Au cours de notre travail de terrain, nous avons pu observer plusieurs types de bananeraies en fonction de leur durée. En effet, par choix lié ou non à des contraintes de milieu (ressource en eau, vent, problèmes phytosanitaires, trésorerie, tenure foncière), les producteurs raccourcissent la durée des plantations. Ainsi, dans l'Arcahaie, ils ne les gardent que 2 à 3 ans, au maximum. Ceci est principalement lié au fait que l'infestation parasitaire des sols et le manque d'eau en saison sèche ne permettent pas de conserver les bananeraies pour des durées plus longues. Dans la vallée du Yaque del Sur en revanche, certains agriculteurs gardent leurs bananeraies de 2-3 ans à 5-6 ans, alors que d'autres les conservent pendant plus de 8-10 ans. Comme ces pratiques correspondent à des logiques différentes (rotations de courtes durées avec des cultures maraîchères, bananeraie monoculturale), nous avons distingué ces deux types, et désigné par "bananeraie pluriannuelle", une plantation âgée de moins de 5-6 ans, et "bananeraie semi-pérenne", une bananeraie de plus de 6 ans. La durée de 5-6 ans distinguant les deux types correspond à nos observations de terrain. Il est à noter qu'une plantation semi-pérenne est renouvelée par le producteur au fur et à mesure (rotation au sein d'une même parcelle où l'on arrache et remplace les pieds âgés).

Figure 2 : évolution du nombre de régimes récoltés par semaine pour une parcelle au cours du temps.



Sources : communication personnelle T. LESCOT.

Comme nous pouvons le constater sur la figure précédente, dans le cas d'une plantation pluriannuelle, la production de l'exploitation est plus saisonnée que celle d'une bananeraie pérenne (élargissement du pic de production à sa base). Cette saisonnalité dépend de la date de plantation de la bananeraie. Ceci est lié au mode de reproduction des bananiers : chaque plant mère émet des rejets à des périodes différentes selon leur avancement dans le cycle, 10 à 12 mois après sa plantation, comme nous l'avons décrit précédemment. Au bout d'un certain temps (4-5 ans selon nos enquêtes, moment à partir duquel la plantation devient semi pérenne), la production dépend des variations climatiques et des caractéristiques physiologiques propre à la plante ; dès lors, cette saisonnalité n'est plus liée à la date de plantation de la bananeraie.

Ces différences expliquent que pour une bananeraie pluriannuelle, à certaines périodes de l'année, le producteur d'une bananeraie pluriannuelle n'a pas de régimes à récolter ; c'est le cas dans la vallée du Yaque del Sur et dans l'Arcahaie pendant la saison sèche et fraîche où l'on observe une baisse "physio-climatique" de la production.

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET IMPORTANCE DE LA BANANE PLANTAIN EN HAÏTI ET EN RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

Depuis plusieurs décennies, Haïti est classé parmi les pays les moins développés du monde tandis que la République Dominicaine connaît un niveau de développement supérieur. Selon le rapport mondial sur le développement humain de 2004⁸, Haïti est classée à la 153^{ème} place (sur 177) alors que la République Dominicaine est classée à la 98^{ème} place grâce à une économie de transition ayant réalisé des taux de croissance parmi les plus élevés du monde. Les deux pays sont pourtant confrontés à de graves problèmes de pauvreté : près de 80% des Haïtiens et 55% des Dominicains des campagnes vivent sous le seuil de pauvreté et les taux de malnutrition sont élevés (60% en Haïti, 28% en République Dominicaine).

Tableau 3 : PIB et IDH d'Haïti, de la République Dominicaine par rapport au niveau en Amérique Latine et à la moyenne mondiale.

	PIB par habitant (en PPA 2002)	IDH
République Dominicaine	6640	0,738
Haïti	1610	0,463
Amérique Latine et Caraïbe	7220	0,72
Monde	7800	0,73

Sources : Rapport mondial sur le développement humain, 2004.

En Haïti, l'insécurité alimentaire a pour origine la précarité des revenus et les difficultés économiques pour acheter les aliments. La crise que traverse le pays depuis plusieurs années limite les perspectives de relance de l'économie. Le niveau de rémunération du travail est très bas (en moyenne 1,5 à 2 dollars par jour et par travailleur) et le taux de chômage est élevé, surtout en milieu rural. La stagnation de la production agricole depuis une vingtaine d'années reflète la difficulté du secteur, alors que l'augmentation de la population est d'environ 2% par an. Haïti importe de plus en plus de produits alimentaires, ce qui pèse sur le budget de l'État et accroît la dépendance du pays envers l'extérieur. La vulnérabilité de la grande majorité des ménages est accentuée par les variations des prix des aliments (riz, haricot notamment) et de la monnaie

⁸ http://hdr.undp.org/report/global/2004/français/pdf/hdr04_fr_HDI.pdf

nationale, la gourde, par rapport au dollar. Face à cette précarité et en l'absence de mécanismes de solidarité des pouvoirs publics, les Haïtiens adoptent des stratégies de survie telles que le placement des enfants auprès de membres de la famille mieux lotis (*restavek*), l'exercice de petits métiers dans le secteur informel, les migrations temporaires ou définitives vers la ville ou l'étranger, ou encore l'utilisation de fonds privés envoyés par la diaspora qui correspondraient à quelques 10% des revenus des ménages (RESAL 2001a).

En République Dominicaine, malgré des taux de croissance élevés (7% par an au début des années 2000), la situation d'une partie de la population n'est pas tellement meilleure. Près de 2,2 millions de Dominicains vivent sous le seuil de pauvreté, surtout en milieu rural et dans la zone frontalière. Comme en Haïti, il convient de parler de précarité économique comme principale cause de l'insécurité alimentaire. À ce titre, la pauvreté se retrouve principalement en milieu rural. Le niveau des salaires agricoles est en diminution depuis les années 1980, inférieur de moitié au niveau des salaires urbains. Il est cependant en moyenne deux fois plus élevé qu'en Haïti (observations de l'auteur). De fait, il est possible de remarquer un déplacement des populations rurales vers d'autres secteurs d'activité, surtout en milieu urbain. La migration haïtienne vient alors satisfaire une demande pour des travaux agricoles rémunérés à bas prix. L'utilisation de cette main d'œuvre bon marché permet de maintenir la compétitivité de certaines filières agro-alimentaires (RESAL 2001a).

Dans ce contexte, la banane plantain, une culture alimentaire majeure comme nous l'avons souligné, joue un rôle essentiel. En Haïti, sa consommation s'élève à 22 kg/ habitant/ an. La consommation dominicaine de plantain est quant à elle estimée à 50 kg/ habitant/ an (160 à 200 doigts / personne / an). Il en résulte que ce produit est stratégique dans la sécurité alimentaire des deux pays.

CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES ET AGRO-ÉCOLOGIQUES DE L'ARCAHAIE ET DE LA VALLÉE DU YAQUE DEL SUR.

L'Arcahaie est la principale zone d'approvisionnement en bananes plantain de la capitale haïtienne avec 25% de la production nationale et plus de 60% du plantain consommé à Port-au-Prince⁹. La vallée du Yaque del Sur quant à elle, joue un rôle important dans l'approvisionnement tant de la capitale dominicaine avec environ 20% de la production nationale et plus de 40% du plantain consommé à Santo Domingo¹⁰, que de la capitale haïtienne vers laquelle elle en exporte une quantité considérable (de 10 000 à 20 000 t par an selon nos estimations d'après les données du CEDOPEX, soit 10 à 20% de la consommation port-au-princienne).

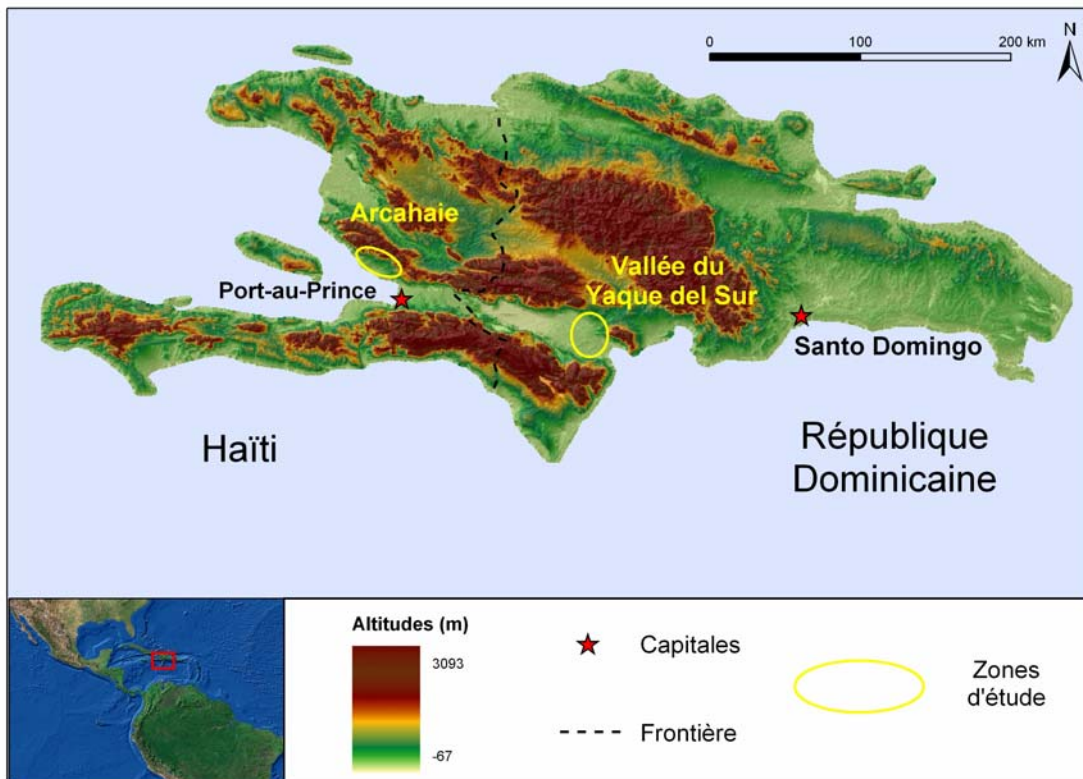
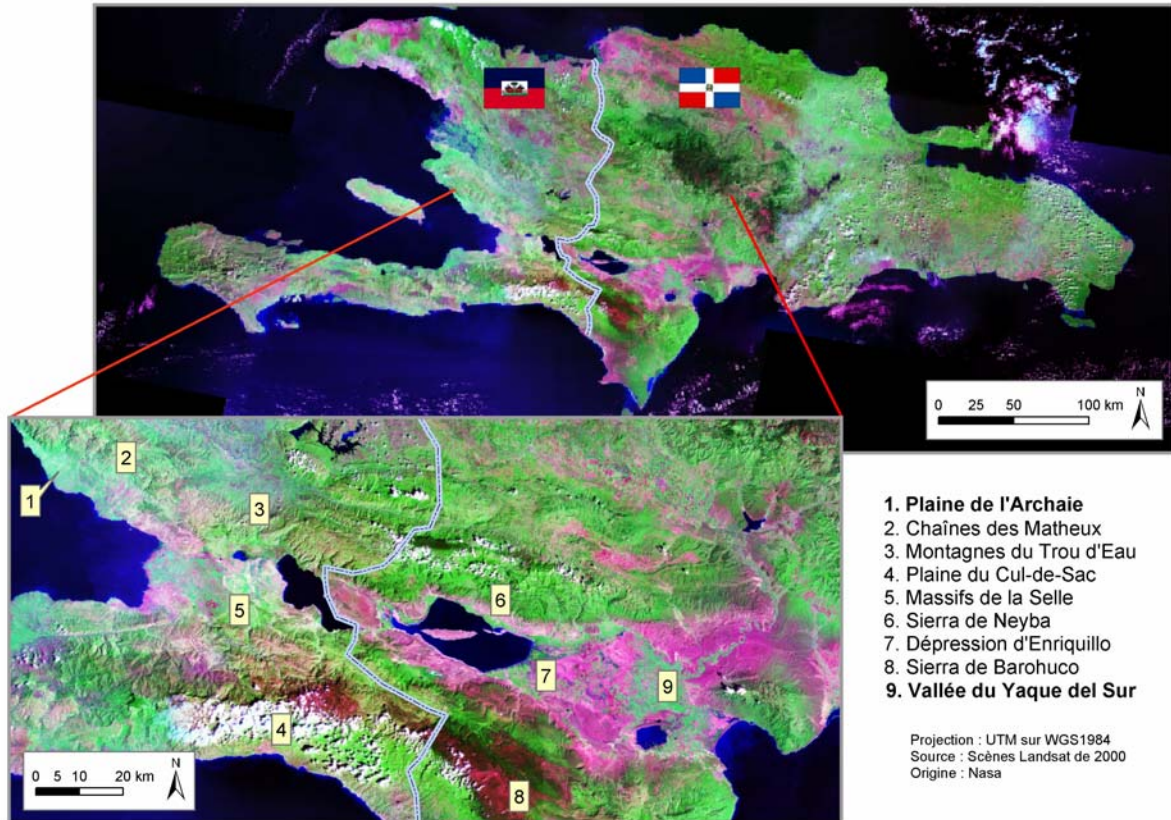
La vallée du Yaque del Sur, située dans le Sud-ouest dominicain frontalier avec Haïti, est traversée par la principale route asphaltée allant d'Est en Ouest, reliant les deux capitales, ce qui lui donne des atouts considérables pour la commercialisation vers Haïti. Même si le marché de Jimani/ Malpasse situé sur cet axe routier majeur n'est pas le seul lieu d'exportation de plantain dominicain vers Haïti, c'est néanmoins un lieu de passage majeur en terme de volumes. L'absence de routes carrossables du côté haïtien limite les échanges sur les autres marchés frontaliers. La banane plantain produite dans l'Arcahaie et celle produite dans la vallée du Yaque del Sur se retrouvent donc en concurrence sur le marché de Port-au-Prince.

L'Arcahaie et la vallée du Yaque del Sur appartiennent à une même unité géomorphologique. Cet ensemble correspond à un graben. Cet ancien chenal marin a émergé suite à des mouvements tectoniques au cours de l'ère tertiaire. Il est aujourd'hui formé de la plaine du Cul-de-sac en Haïti et de la dépression de Enriquillo en République Dominicaine. Il est délimité au Nord et au Sud par des massifs montagneux : les montagnes du Trou d'eau et des Matheux au Nord, de la Selle au Sud en Haïti et les *sierras* de Neyba au Nord et de Bahoruco au Sud du côté dominicain. L'Arcahaie est située à l'extrême Nord-ouest de la plaine du Cul-de-sac et la vallée du Yaque del Sur à l'Est de la dépression d'Enriquillo.

⁹ Ces chiffres correspondent à nos estimations, réalisées à partir de communications personnelles (T. LESCOT) et de données bibliographiques (INIBAP 1998; N'Guyen 1998; Lescot 2001)

¹⁰ Ces chiffres correspondent à nos estimations d'après des communications personnelles de l'IDIAF (*Instituto Dominicano de Investigaciones Agropecuarias y Forestales*) et du CEDAF (*Centro de Estudios Dominicanos Agropecuarios y Forestales*).

Image 1 : image satellite et carte de localisation de l'Archaie et de la vallée du Yaque del Sur.

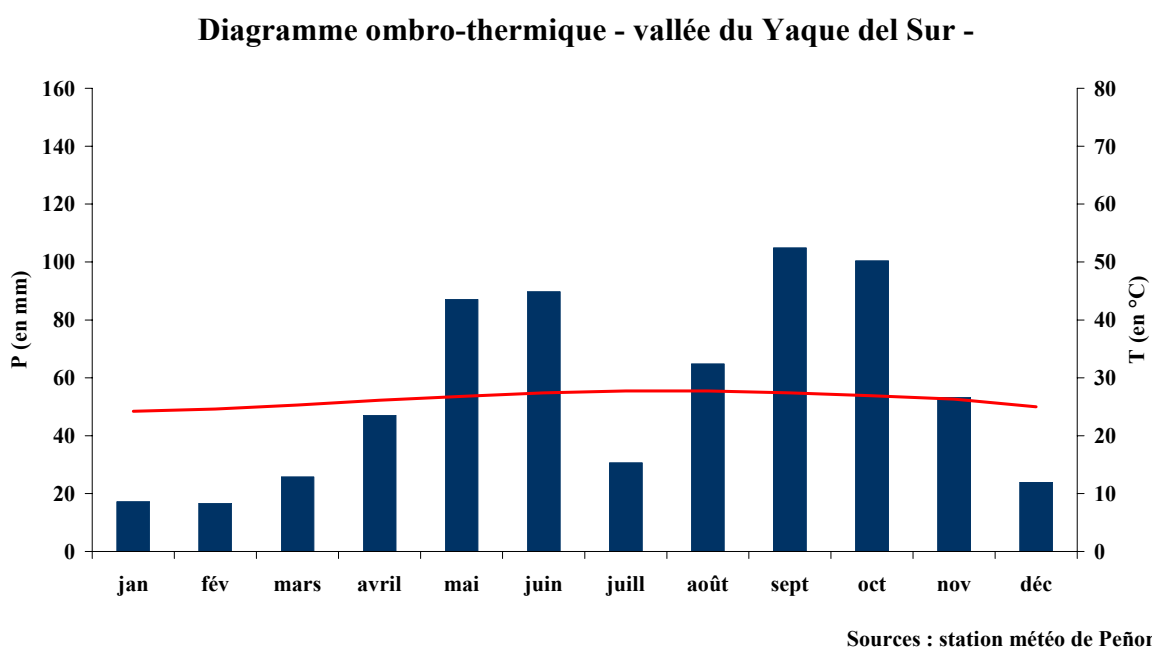
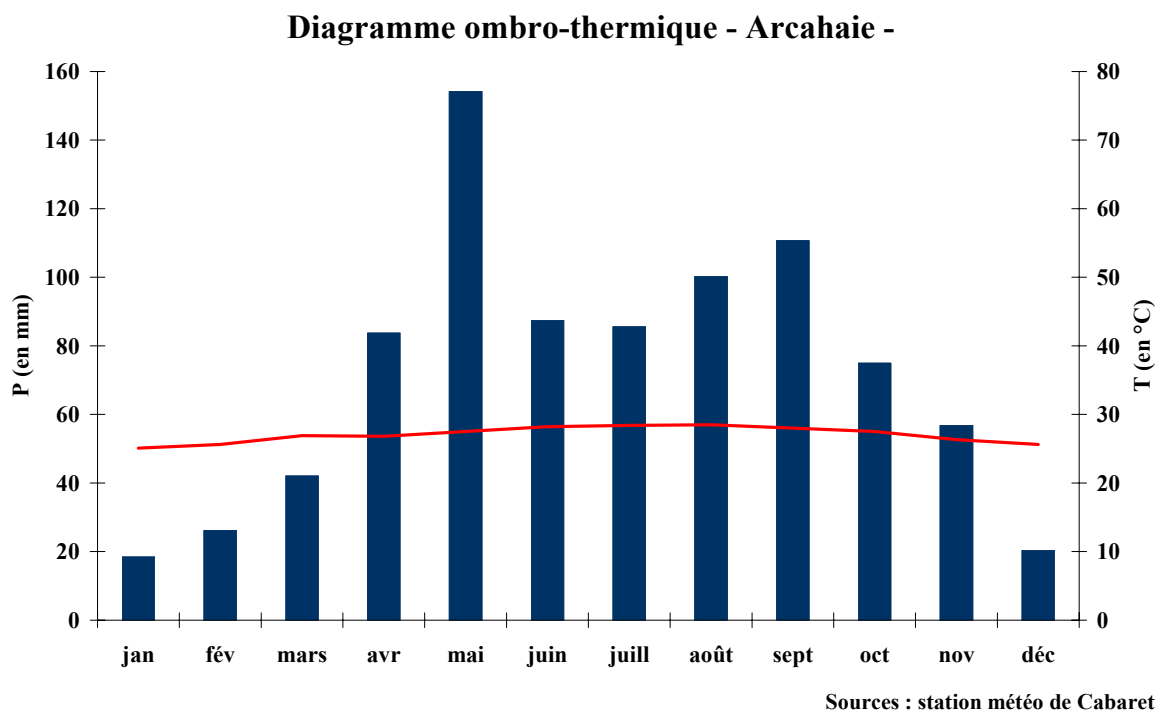


La même origine géomorphologique ainsi que des caractéristiques climatiques et hydrographiques proches confèrent à ces deux régions des traits communs. En effet, *"en raison de l'exiguïté du territoire et du relief tourmenté, l'île de Quisqueya n'a pas développé de véritables systèmes fluviaux et même les rivières importantes de l'île ont conservé un caractère torrentiel et irrégulier. Du fait de la sécheresse d'un climat tropical semi aride en relation avec l'orientation du relief Est/Ouest et l'effet de foehn¹¹, l'érosion des sols ainsi fragilisés s'est opérée par les eaux de surface et a donné naissance à des plaines côtières où sont venus s'amonceler des alluvions fluviatiles et des cailloux portés par le ruissellement des eaux"* (D'ANS 1987).

L'Arcahaie et la vallée du Yaque del Sur sont deux de ces plaines alluviales. Formées sur des calcaires marins et des dépôts alluviaux, elles présentent des sols du même type, bruns, profonds, ayant des capacités de rétention en eau liées à leur texture plus ou moins caillouteuse. Elles sont soumises à un climat caractérisé par une pluviométrie comprise entre 600 et 1000 mm/an, concentrée d'avril à octobre, et par une évaporation forte (2000 à 2500 mm par an) presque toujours supérieure à deux fois la pluviométrie.

¹¹ Les vents dominants qui balayent nos régions d'étude viennent du Nord-est (Alizés) et de l'Est/Sud-est (vent produit par des vagues de basse pression originaires d'Afrique orientale qui traversent l'Atlantique, se faisant ressentir sur Quisqueya de mai à novembre, période pendant laquelle ils peuvent donner naissance à des cyclones). De ce fait, compte tenu de l'orientation du relief qui entoure le graben au sein duquel sont localisées nos deux régions, on voit se produire un effet de foehn laissant donc une zone "sous le vent" soumise à un climat de type tropical semi aride.

Figure 3 : diagrammes ombro-thermiques de l'Arcahaie et de la vallée du Yaque del Sur.



Comme nous pouvons le constater sur ces diagrammes, le climat des deux régions présente une saison des pluies entrecoupée d'une petite saison sèche (juin en Haïti, juillet en République Dominicaine). Il est important de signaler ce point : dans la suite, nous verrons que dans certains systèmes de culture, notamment basés sur le riz, la petite saison sèche combinée à une baisse de la ressource en eau pour l'irrigation a conduit

les agriculteurs à transformer leurs systèmes de production. De plus, remarquons que la petite saison sèche est particulièrement marquée dans la vallée du Yaque del Sur.

L'étude de l'activité agricole d'une région suppose une dimension spatiale. *"Le paysan transforme, organise et valorise un territoire en mettant en œuvre des combinaisons techniques variées. Les caractéristiques de l'espace interviennent dans le choix des systèmes de production qui eux-mêmes marquent l'espace. De plus, du fait que l'espace est le support d'une mise en valeur collective par les paysans, il devient aussi un enjeu social et donc un cadre de relations socio-économiques"* (INRAP 1986).

L'analyse du paysage¹² est un moyen original d'accéder à l'étude spatiale du mode d'exploitation du milieu d'une région. *"Les systèmes de production d'une région s'inscrivent partiellement dans l'espace, par ailleurs, le paysage peut être perçu comme le support d'une information originale sur de nombreuses variables, relatives notamment aux systèmes de production et dont la superposition ou le voisinage révèlent ou suggèrent des interactions"* (DEFFONTAINES, cité par (COCHET & DEVIENNE 2004). Le problème général posé par l'analyse spatiale est celui des relations existant entre les formes observées et l'activité agricole, en partie à l'origine de ces formes et de leur évolution. Un paysage est composé d'un ensemble complexe d'éléments qu'il faut hiérarchiser et dont certains, indicateurs de l'activité agricole passée et présente, doivent être étudiés de manière plus approfondie.

Pour réaliser nos analyses-diagnostic, il a été nécessaire d'analyser le paysage en deux temps. Il a fallu tout d'abord distinguer des unités agro-écologiques, correspondant à des formations géomorphologiques et caractérisées par une mise en valeur. Ensuite, il a fallu les confronter à des combinaisons de systèmes de culture et d'élevage : les systèmes de production. Cette confrontation nous a permis de lancer les enquêtes et de valider auprès de personnes-ressources les hypothèses formulées sur l'organisation de l'activité agricole.

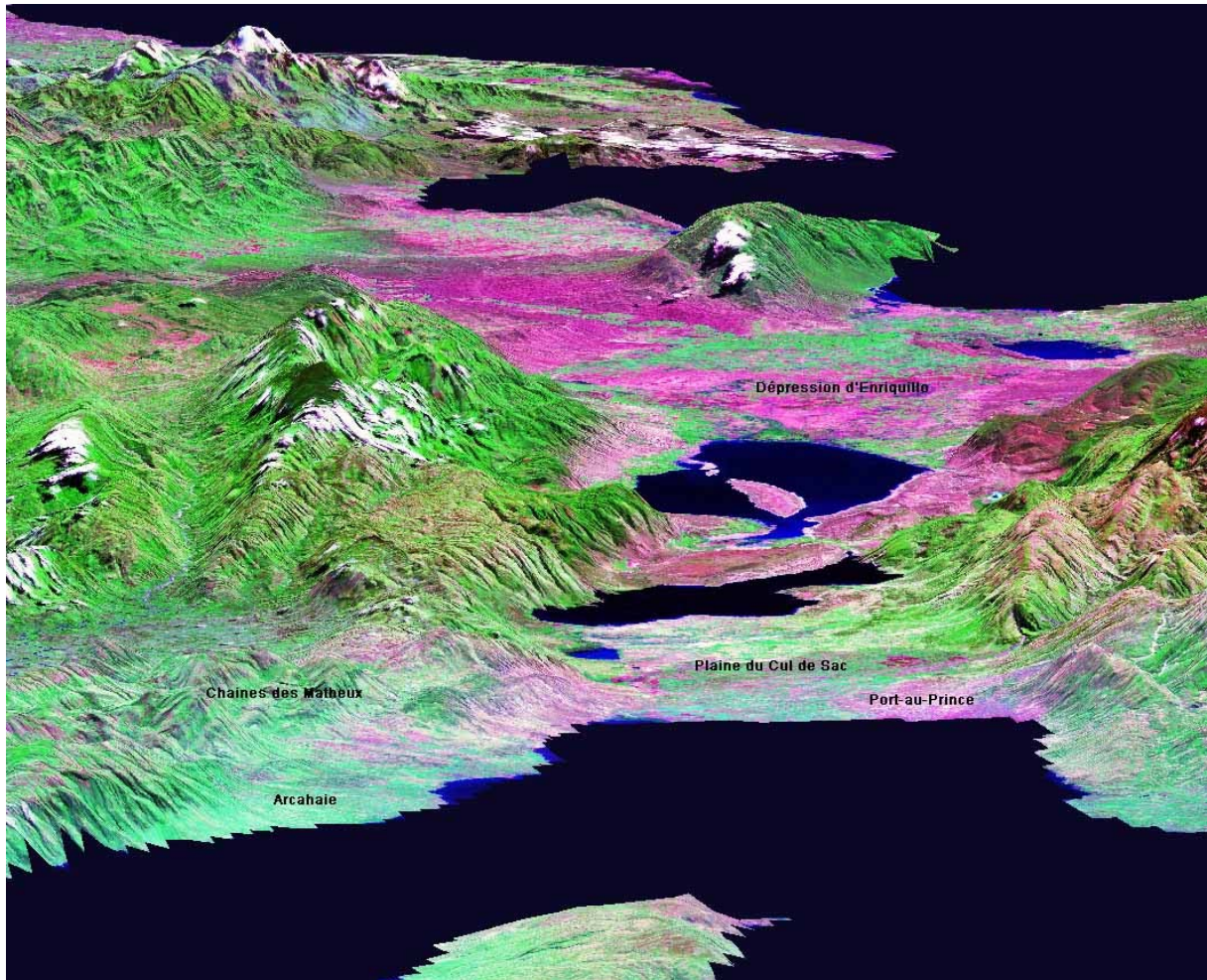
¹² Le paysage tel qu'il est conçu ici est un territoire où s'inscrit une combinaison de fait et d'interactions dont on voit, à un moment donné, le résultat global découlant d'une succession de transformations dont on peut déceler les indices.

L'Arcahaie, une plaine proche de Port-au-Prince où la banane est produite en irrigué dans des périmètres alimentés par des rivières à faibles débits.

L'Arcahaie s'allonge sur la côte du golfe de la Gonâve à une distance de 25 à 40 Km au Nord de Port-au-Prince, au pied du versant "sous le vent" de la chaîne des Matheux dont l'altitude culmine à 1500 m. Le bassin versant de l'Arcahaie, d'une superficie d'environ 320 km², est divisé en quatre sous-bassins de dimensions voisines (de 60 à 90 km²) qui correspondent chacun à un cours d'eau permanent de 10 à 15 km de long. Le débit moyen de ces rivières est de 0,60 m³/s mais il peut varier selon la saison. Par exemple, le débit de la rivière Torcelle varie de 0,3 m³/s en saison sèche à 1 m³/s en saison des pluies et peut atteindre une dizaine de m³/s en période de crue (RICHARD 1988). En dehors de ces rivières, des cours d'eau temporaires donnent naissance à de petites vallées appelées "ravines" qui creusent la plaine en saison des pluies. À partir des quatre principales rivières (Bretelle, Torcelle, Courjolle et Matheux), la plaine est aménagée en périmètres irrigués qui permettent la mise en culture.

L'Arcahaie est densément peuplée (280 hab. /km² en moyenne, soit une densité relative à la superficie agricole utile comprise entre 1000-1500 hab. / km²). Cette densité de population relative est comparable à celle rencontrée notamment dans les deltas asiatiques, parmi les plus peuplés du monde. L'agriculture et l'élevage sont la première activité de la région.

Image 2 : image satellite de l'Archaie, d'après <http://edcftp.cr.usgs.gov/pub/data/srtm/>



L'Archaie (environ 7000 ha) s'organise en zones agro-écologiques différenciées.

La plaine côtière d'une altitude comprise entre 0 et 10 m, représente environ 25% de la superficie de l'Archaie. Elle est formée sur des alluvions fluviomarines et les sols présentent une hydromorphie généralisée et des indices élevés de salinité. Les producteurs mettent en place des canaux de drainage pour assainir les terres en évacuant l'excès d'eau et limiter les remontées de sel. Les agriculteurs y ont mis en oeuvre des systèmes de culture basés sur une rotation sur deux ans de "riz inondé par les précipitations en saison des pluies/ banane plantain". Ils ont aménagé cette unité en casiers délimités par un réseau de canaux de drainage qui permettent de réguler la hauteur de l'eau dans la parcelle. La bananeraie plantain est gardée une seule année et les planteurs n'effectuent donc qu'une seule récolte par an.

La plaine alluviale représente environ 60% de la superficie de l'Arcahaie et s'étend entre 10 et 50 m d'altitude. Elle est formée sur des alluvions fluviatiles qui ont donné naissance à des sols bruns relativement profonds. Selon leur texture (moyenne à fine) pouvant être caillouteuse, ces sols ont une capacité de rétention en eau plus ou moins bonne. Les sols sont constamment rajeunis par de nouveaux apports (alluvionnement, ruissellement, irrigation). Leur teneur en matière organique est moyenne. Elle est en diminution du fait d'une mise en culture avec des restitutions de matière organique insuffisantes par rapport aux exportations. La zone est aménagée en périmètres irrigués. Elle correspond à l'espace préférentiellement cultivé. La culture de plantain y est majoritaire (70 à 80% de la surface cultivée). Les agriculteurs combinent des plantations pluriannuelles de bananiers plantain (durée de plantation de 2-3 ans) en rotation avec des cultures vivrières (manioc, maïs, haricot, pois) ou du maraîchage (tomate, aubergine). Les parcelles sont aménagées avec des casiers retenant l'eau d'irrigation. Elles sont entourées d'arbres fruitiers (manguiers, avocatiers, véritables, cocotiers). Contrairement à d'autres régions haïtiennes, l'espace de culture et l'habitat sont séparés. On ne trouve pas de "jardins de case" dans l'Arcahaie. Les habitations sont regroupées et localisées le long des voies de communication (route nationale, chemins en terre).

Les infrastructures d'irrigation de la plaine alluviale ont une origine ancienne. Elles datent de la période coloniale (XVIII^{ème} siècle). Elles ont été réhabilitées à plusieurs reprises : pendant l'occupation du pays par les États-unis (1920-34), puis plus récemment dans le cadre d'un projet financé par la communauté internationale dans les années 1990. Chaque périmètre (7 au total) est aujourd'hui organisé de la manière suivante : un barrage de dérivation (seuil déversant) en amont du fleuve dirige une partie de l'eau dans deux prises latérales (une pour chaque rive, sauf dans le cas du fleuve Bretelle dont une seule rive est organisée en périmètre irrigué) aménagées avec des vannes et des déversoirs de sécurité. L'eau circule ensuite dans un réseau de canaux primaires, secondaires et tertiaires bétonnés. Des prises au niveau des canaux tertiaires permettent de desservir chaque usager par des canaux quaternaires en terre, qui amènent l'eau jusqu'à la parcelle. L'eau est ensuite dirigée dans des casiers d'irrigation mis en place par le producteur. La gestion des périmètres (entretien, partage de l'eau, règlement des conflits) est assurée depuis la réhabilitation par une association d'usagers : les tours d'eau sont organisés au sein de "quartiers d'irrigation", des unités de gestion calées sur la géographie du réseau. Les tours d'eau, par quartier et entre les usagers, s'effectuent selon un calendrier ; au sein d'un quartier d'irrigation, les débits disponibles sont fonction de la superficie de chaque exploitation.

Les piémonts représentent environ 15% de la superficie, et ont une altitude comprise entre 50 et 100 m. Cette zone présente un relief ondulé. Elle est formée de colluvions accumulées suite à l'érosion des mornes

calcaires qui surplombent la plaine. Les sols de cette unité sont jeunes, peu évolués, formés sur substrat calcaire et subissent une pédogenèse permanente car ils continuent à recevoir des colluvions. Ils reposent à moyenne profondeur sur un horizon à texture grossière et sont irrégulièrement caillouteux sur tout leur profil. Les agriculteurs exploitent les piémonts comme parcours et zone de culture pluviale. Dans les dépressions, les sols ont une texture plus fine et les agriculteurs de la région y plantent une rotation "pastèque/ maïs+ sorgho+ pois d'Angole¹³" en saison des pluies. À cause de l'absence d'aménagement d'irrigation, les agriculteurs ne plantent pas de bananiers dans cette unité agro-écologique.

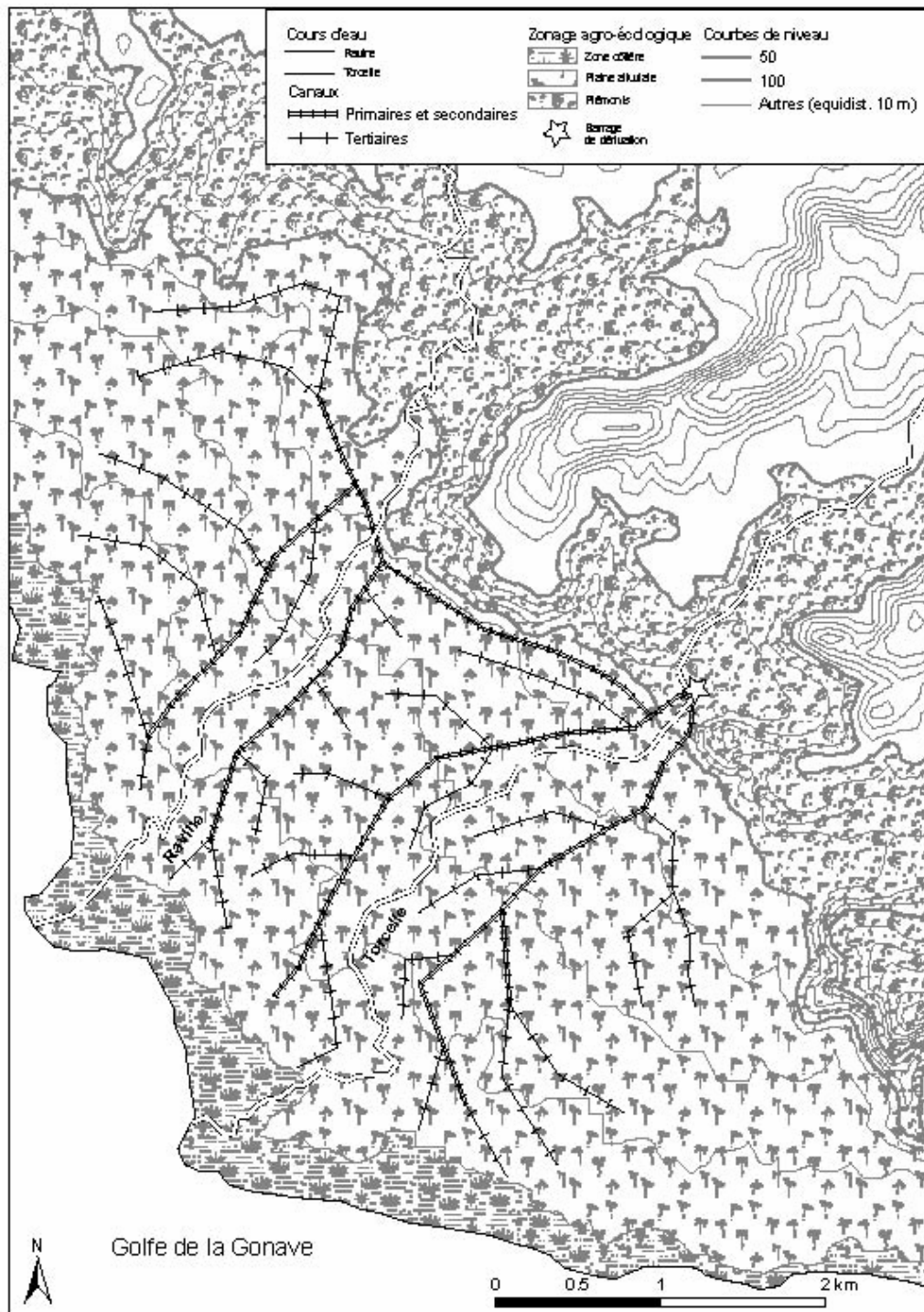
Tableau 4 : Occupation de la population dans la plaine de l'Archaie.

Type d'activité	Principale (%)	Secondaire (%)
Agriculture, exploitant	77%	12%
Ouvrier agricole	12%	6%
Commerce	6%	8%
Gardiennage	1%	5%
Artisan	2%	16%
Houngan	0,3%	2%
autres	1,7%	51%

Sources : communication personnelle, INARA

¹³ *Cajanus Cajan*

Carte 2 : zonage agro-écologique et périmètres irrigués de l'Arcahaie (zone du périmètre de Torcelle).



Sources : d'après les enquêtes de l'auteur, 2002-04.

La vallée du Yaque del Sur produit du plantain en irrigué mais est handicapée par son éloignement par rapport à la capitale dominicaine.

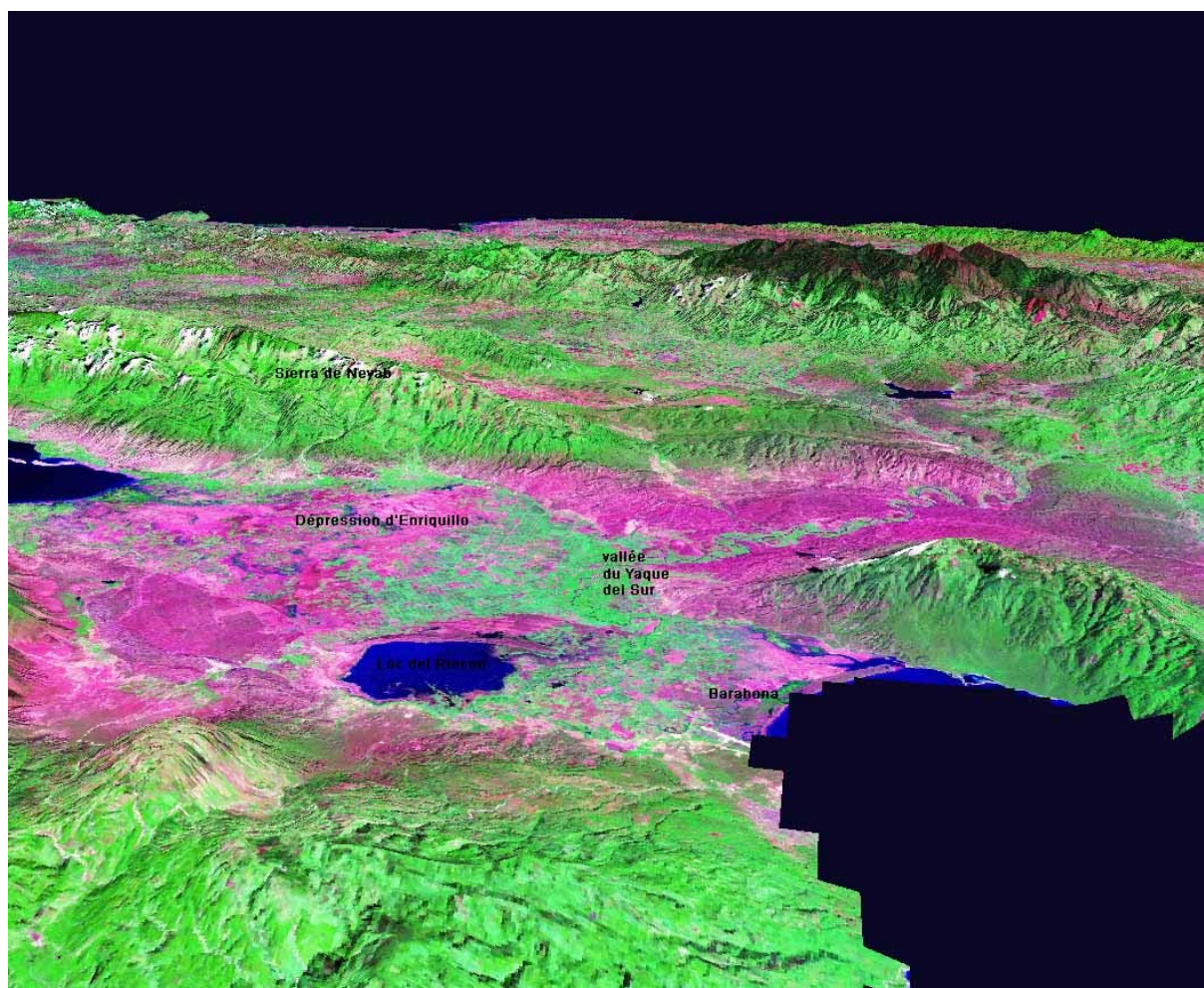
La vallée du Yaque del Sur appartient aux deux provinces de Barahona et de Bahoruco, dans le Sud-ouest de la République Dominicaine, à plus de 200 Km à l'ouest de Santo Domingo. Cette situation lui confère un certain handicap, lié à son éloignement relatif des principales villes du pays, Santo Domingo et Santiago, où vit près de la moitié de la population dominicaine et qui centralisent l'activité économique actuelle (secteurs secondaire et tertiaire). Pour cette raison, la vallée du Yaque del Sur, et plus globalement la région Sud-ouest, ne s'est développée que tardivement puisqu'elle n'a été reliée au reste du pays qu'au cours du XX^{ème} siècle. Cette région, avec le Nord-ouest, est considérée comme l'une des moins développées et des plus pauvres du pays.

Le fleuve Yaque del Sur traverse du Nord au Sud la partie orientale de la dépression de Enriquillo et débouche dans la mer Caraïbe à la hauteur de Barahona dans la baie de Neyba. Ce fleuve est le deuxième plus important du pays et son bassin versant couvre environ 4600 km². L'étendue de ce dernier est remarquable en comparaison avec celle des rivières de l'Arcahaie. Le Yaque del Sur prend sa source dans la Cordillera Central et est alimenté par plusieurs affluents. Son débit moyen au niveau de la vallée est de 20 m³/s avec des irrégularités au cours de l'année : moins de 3 m³/s en saison sèche à 80 m³/s en période de crue pendant la grande saison des pluies. Là encore, il faut souligner que le débit du fleuve Yaque est bien supérieur à celui des rivières de l'Arcahaie.

Des cyclones peuvent traverser la plaine d'Est en Ouest et être très destructeurs, faisant augmenter le débit du fleuve de façon rapide et provoquant d'importantes inondations. On se rappelle notamment Hazel (1954), Flora (1963), David (1979), Allen (1980) et dernièrement Georges (1998), qui ont ravagé la région et fortement touché la population.

Image 3 : image satellite de la vallée du Yaque bassins Sur,

d'après <http://edcftp.cr.usgs.gov/pub/data/srtm/>



La vallée du Yaque bassins Sur est composée de plusieurs unités agro-écologiques faisant l'objet de modes d'exploitation différents.

La plaine alluviale s'étend du Nord au Sud/Sud-est de la vallée. Elle correspond à la plaine d'épandage des crues du fleuve Yaque bassins Sur (plaine d'inondation ou lit majeur) sur des altitudes comprises entre 0 et 10 m, sur un profil de 0 à 20 m. Les sols de cette unité sont formés sur des alluvions fluviales récentes, déposées sur le substrat calcaire du graben. Les sols sont bruns, sablo-limoneux, profonds, de texture moyenne à fine. Leur taux de matière organique est moyen. Il est en baisse à cause de la mise en valeur continue sans restitution suffisante de matière organique. Ces sols ont une bonne rétention en eau et sont légèrement alcalins à cause des apports des eaux de ruissellement du bassin versant et des remontées de sel par capillarité. Ils sont d'autant plus sableux que l'on s'approche du lit mineur et d'amont en aval. Inversement, ils sont d'autant plus limoneux d'aval en amont. La nappe phréatique est haute (proximité du fleuve),

ce qui permet de garder une humidité régulière au long de l'année. La plaine alluviale est la zone préférentiellement cultivée. Elle est aménagée en périmètres irrigués avec un réseau gravitaire. Les deux principaux périmètres irrigués de la zone ont une prise au niveau d'un barrage de dérivation (barrage Santana) à partir duquel un canal primaire détourne une partie des eaux du fleuve vers la plaine maritime (canal Santana qui dessert des plantations de canne à sucre de la centrale sucrière).

Le cône alluvial s'étend du Nord au centre de la vallée. Il est exploité par les producteurs de la région grâce à un réseau d'irrigation. Les canaux primaires qui ont une prise au niveau du fleuve, sont alimentés grâce au pompage : il est nécessaire de relever le niveau de l'eau pour alimenter le réseau dans le cône car le barrage de dérivation est situé à une altitude plus faible, ce qui ne permet pas une irrigation gravitaire comme dans la plaine alluviale. Les sols sont formés sur alluvions récentes d'origine fluviale. Ils sont bruns, argilo-limoneux, relativement profonds et de texture moyenne à fine. Leur taux de matière organique est beaucoup plus faible que dans la plaine alluviale et en diminution. Ces sols peuvent avoir une teneur en argile relativement élevée, ce qui pose des problèmes de salinité si la maîtrise de l'irrigation n'est pas assurée. Ces sols sont drainants et ont une moindre rétention en eau. En raison de l'altitude, la nappe phréatique est plus profonde et en cas d'absence prolongée d'irrigation, les dommages sur les cultures sont importants.

La plaine alluviale et le cône constituent le lieu privilégié de la culture dans la vallée. Les producteurs y concentrent la production sur plus de 5000 ha. La banane plantain est la principale culture et occupe plus de 80% des superficies (JICA & INDRHI 1999). Ces deux unités agro-écologiques sont, comme nous l'avons signalé, aménagées en périmètres irrigués. Un barrage de retenue (Sabana Yegua) situé à une cinquantaine de Km en amont de la vallée dévie au niveau d'un barrage de dérivation (Villarpando) une partie de l'eau du fleuve en direction de la plaine d'Azua située à moins de 100 Km à l'Est de la vallée, par un canal (YSURA = Yaque del Sur / Azua). Le reste de l'eau du fleuve dessert la vallée. Nous avons distingué une partie amont d'une partie aval dans la plaine alluviale, la limite étant le barrage de dérivation Santana qui dirige une partie des eaux du fleuve vers la plaine maritime dans le canal Santana. La répartition de l'eau se fait via un tour d'eau entre le fleuve et le canal Santana, ce qui a pour conséquence de diminuer la ressource en eau disponible pour les producteurs en aval du barrage. Le réseau d'irrigation est composé de plusieurs canaux primaires de taille variable. La gestion et l'entretien du réseau s'effectuent à plusieurs niveaux. Les canaux primaires et secondaires sont entretenus par l'INDRHI (*Instituto Dominicano de Recursos Hídricos*). Les tours d'eau sont gérés au niveau des canaux secondaires par un directeur de canal, payé par l'INDRHI. Ils s'effectuent d'amont en aval du canal primaire. Au niveau des secondaires et des tertiaires, ils sont organisés par des

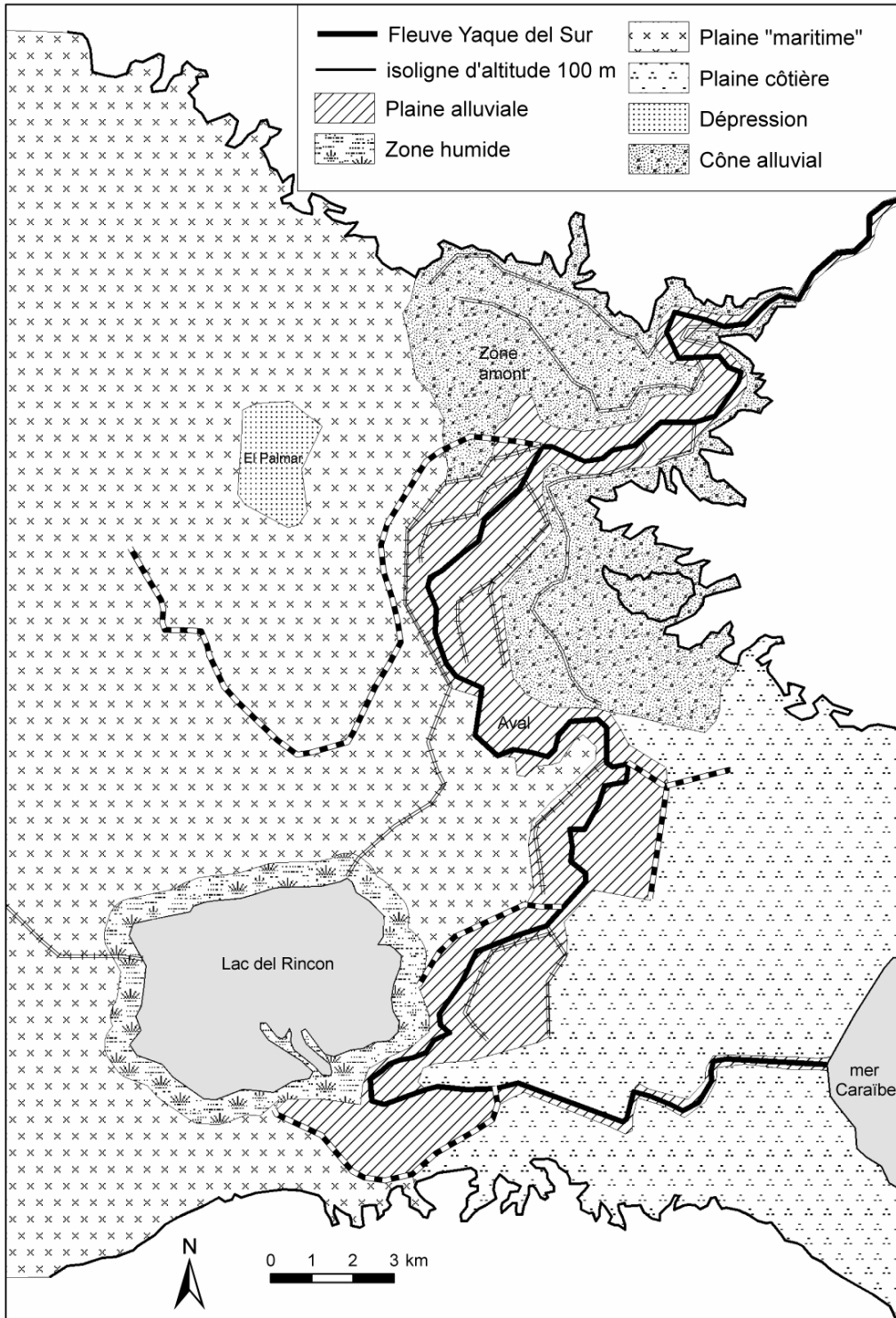
associations d'usagers (rotation du tour d'eau d'une semaine à 15 jours par canal, durée du tour d'eau fonction de la surface d'exploitation). En 1998, suite au cyclone Georges, une digue a été érigée le long du fleuve à la hauteur de Tamayo/ Vicente Noble pour protéger les villages d'éventuelles inondations.

La plaine maritime s'étend à l'Ouest de la vallée. Elle est formée sur des dépôts marins du fait de l'origine du substrat. Les sols se sont développés sur des calcaires marins. Ils sont argilo-limoneux, peu profonds, et présentent un niveau élevé de salinité dont les effets sont atténués par la gestion de l'eau (drainage/irrigation). L'essentiel de la zone de plaine maritime proche de notre région d'étude est plantée en canne pour une centrale sucrière (*ingenio* Barahona). En marge des plantations, quelques parcelles "illégalles" sont cultivées, squattées entre les plantations de canne, en bordure de canaux ou dans des zones non mécanisables. Ces parcelles sont essentiellement cultivées en vivres et plantain. Cette partie de la plaine maritime est irriguée par le canal Santana issu du barrage de dérivation du même nom. Toute l'eau est allouée aux parcelles de canne sauf la nuit et en fin de semaine où l'eau est utilisée par les producteurs "légaux" dépendant du même canal mais exploitant la plaine alluviale selon une gestion de l'eau identique à celle décrite précédemment. Aucune règle n'est établie pour les producteurs "illégaux" situés dans la plaine maritime qui doivent irriguer par vol d'eau dans les canaux desservant la centrale sucrière. Les plantations de canne sont aménagées avec des canaux de drainage qui débouchent sur un drain principal (*Arroyo dren*) acheminant les eaux plus à l'Ouest dans la plaine maritime. On trouve une enclave dans la zone de plantation correspondant à une dépression (El Palmar) qui n'a pas fait partie de la concession effectuée à la centrale sucrière au début du XX^{ème} siècle. Dans cette zone à tendance marécageuse, les sols sont plus profonds et argileux. La dépression est aménagée avec de petits canaux de drainage débouchant dans les drains des plantations de canne et ont permis la mise en valeur de cette unité. Les parcelles sont exclusivement cultivées en plantain.

Les piémonts (50-100 m) s'étendent au Nord-est et au Nord-ouest. Ils se sont formés par colluvionnement après érosion des massifs environnant (Sierra Neyba) et ne sont exploités que comme zone de parcours. Les fourrages y sont cependant peu abondants du fait de la végétation épineuse et xérophytique.

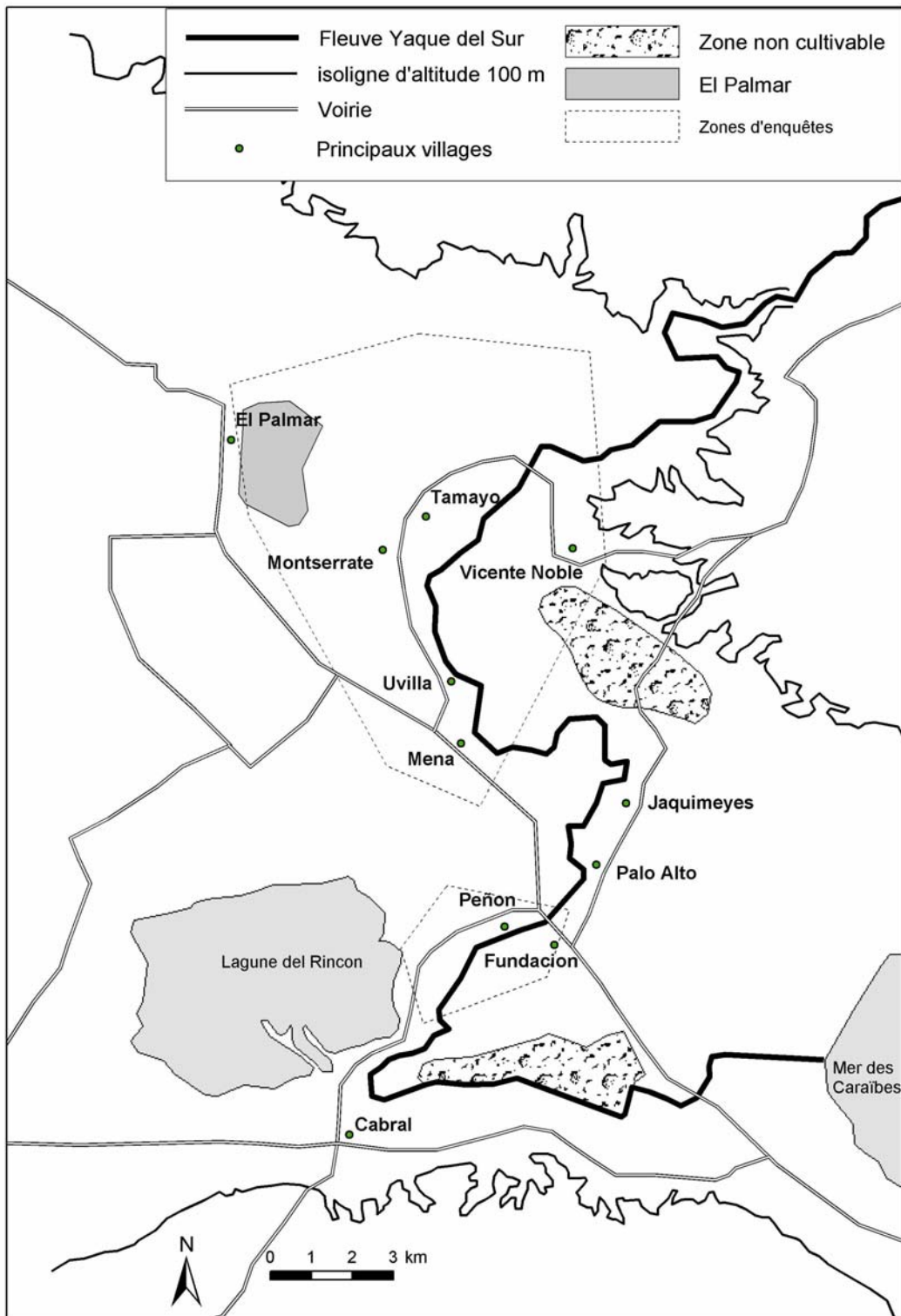
Nous avons restreint la taille de notre région d'étude à une partie de la vallée du Yaque del Sur. Nous avons concentré nos enquêtes dans la région centrale de la vallée (autour des villages de Tamayo, Vicente Noble, Monserrate, El Palmar) dont les agriculteurs exploitent la plaine d'inondation, le cône alluvial, la dépression, et les enclaves de plaine maritime. Nous n'avons pas cependant exclu la zone en amont du barrage Santana, ni les abords du lac del Rincón.

Carte 3 : zonage agro-écologique et mode d'exploitation du milieu de la vallée du Yaque del Sur.



Sources : d'après enquêtes de l'auteur, 2002-04

Carte 4 : localisation des villages où les enquêtes ont été réalisées.



Sources : d'après enquêtes de l'auteur, 2002-04.

CHAPITRE I

HISTOIRES AGRAIRES D'UNE SPÉCIALISATION BANANIÈRE.

La compréhension des systèmes agraires et l'analyse de ses perspectives d'évolution supposent une approche historique. En effet, *"le jeu d'interactions entre activité agricole et espace, se déroule dans le temps en introduisant des phénomènes cumulatifs qui obligent simultanément à considérer l'espace et l'histoire"* (INRAP 1986). C'est ainsi que, sur la base d'un travail d'enquêtes rigoureux auprès d'agriculteurs et de personnes-ressources, nous avons reconstitué l'évolution des situations agraires de chaque région. Nous avons eu une approche pluridisciplinaire afin de comprendre les conditions historiques, sociales, culturelles, politiques et économiques dans lesquelles se sont mis en place les systèmes agraires. Les données récoltées ont été analysées de manière systémique pour montrer l'importance relative des éléments constitutifs des systèmes agraires et les relations qui les lient.

Encadré 1 : Qu'est-ce qu'un système agraire ?

"Un système agraire, c'est d'abord un mode d'exploitation du milieu historiquement constitué et durable, un système de forces de production (un système technique) adapté aux conditions bioclimatiques d'un espace donné et répondant aux conditions et aux besoins sociaux du moment.

Un mode d'exploitation du milieu est le produit spécifique du travail agricole utilisant une combinaison appropriée de moyens de production inertes et de moyens vivants pour exploiter et reproduire un milieu cultivé issu des transformations successives subies historiquement par le milieu originel. Cette combinaison forme un système car le milieu cultivé est généralement composé de sous-espaces exploités de manière distincte et complémentaire ; car les moyens de travail sont constitués par un système d'outillage cohérent, nécessaire et suffisant pour conduire les cultures et les élevages eux-mêmes compatibles avec l'état du milieu ; système d'outillage nécessaire et suffisant pour exploiter ce milieu donc, mais également nécessaire et suffisant pour en reproduire durablement les conditions de production, c'est-à-dire la fertilité, les aménagements nécessaires à la production. On pourrait donc définir un système agraire comme une combinaison caractéristique de variables essentielles, à savoir :

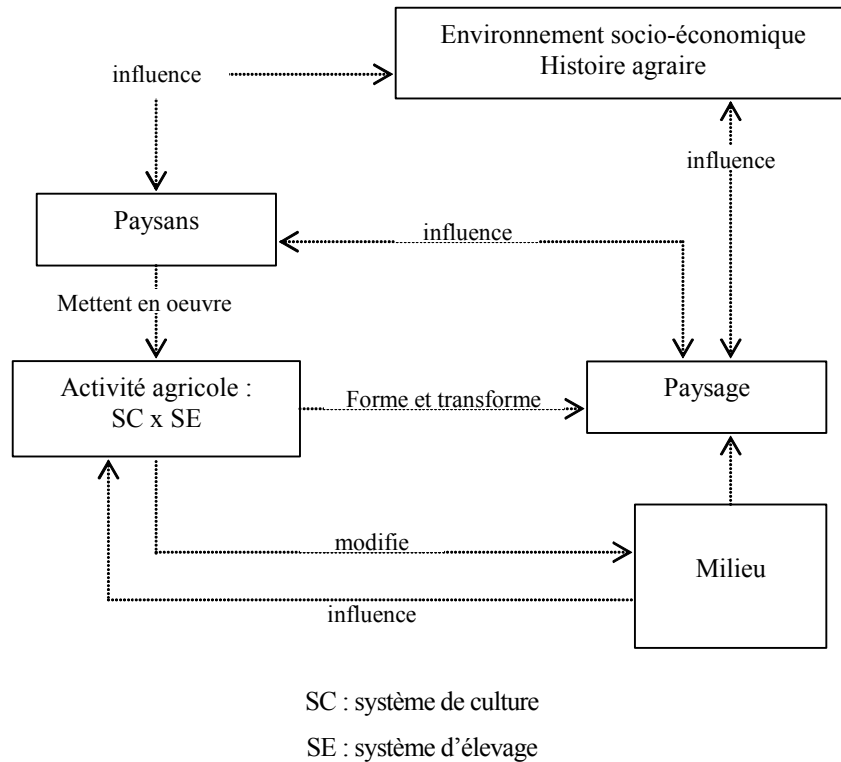
- Le milieu cultivé : milieu originel et transformations historiquement acquises ;
- Les instruments de production : outils, machines, matériel biologique (plantes cultivées, animaux domestiques) et de la force de travail sociale (physique et intellectuelle) qui les met en œuvre ;
- Le mode d'artificialisation du milieu qui en résulte (reproduction et exploitation de l'écosystème cultivé) ;
- La division sociale du travail entre agriculture, artisanat et industrie qui permet la reproduction des instruments de travail et qui permet, au delà des producteurs agricoles, de satisfaire les besoins des autres groupes sociaux ;
- Les rapports d'échanges entre ces branches associées, les rapports de propriété et de force qui règlent la répartition des produits du travail, des biens de production et de consommation et les rapports d'échange entre systèmes (concurrence) ;

Enfin l'ensemble des idées et des institutions qui permettent d'assurer la reproduction sociale : production, rapports d'échanges et de production, répartition du produit. . .

C'est grâce à ce concept que l'on peut saisir et caractériser les changements d'état d'une agriculture : changements qualitatifs des variables et de leurs relations, développer une théorie permettant de distinguer, ordonner et comprendre les grands moments qui jalonnent l'évolution historique et la différenciation géographique des systèmes agraires."

M. MAZOYER : *Rapport de synthèse*, Colloque "Dynamique des systèmes agraires", Paris, 1987, cité par (DUFUMIER 1996B)

Figure 4 : modèle de fonctionnement d'un système agraire (auteur, d'après INRAP, 1986).



Comprendre comment s'est mis en place le système agraire de nos deux régions d'étude, étape après étape, et retracer l'histoire des transformations du mode d'exploitation du milieu a donc été une phase décisive de notre travail de recherche. L'histoire agraire de ces régions est liée non seulement aux conditions du milieu mais aussi à des événements sociaux, politiques, économiques et techniques tels que les politiques agricoles, la diffusion de nouvelles espèces ou variétés, l'adoption de nouveaux outils, de nouvelles techniques, la différenciation sociale des exploitations, les modalités d'accès au foncier, l'évolution du marché du travail...

Enquêter sur des périodes vieilles de plusieurs siècles est impossible. C'est pourquoi nous avons reconstruit les systèmes agraires des périodes anciennes sur la base de la bibliographie. La littérature sur l'histoire agraire quisqueyenne étant peu abondante¹⁴, certains aspects des transformations opérées dans le secteur agricole peuvent faire défaut ; de même, par l'originalité de notre travail dans ces deux régions peu étudiées avec cette approche méthodologique¹⁵, des imprécisions peuvent apparaître en raison de l'absence de

¹⁴ Signalons cependant deux ouvrages de référence incontournables sur l'histoire agraire haïtienne : (Moral 1978) et (Bellande & Paul 1994)

¹⁵ À l'exception de plusieurs rapports de stage de fin d'étude au CNEARC et à l'INA-PG.

données de comparaison. Pour ce qui est de la période récente, depuis le début du XX^{ème} siècle et *a fortiori* depuis les années 1950, les résultats présentés sont le fruit de l'exploitation de nos enquêtes.

Nous nous attachons donc à comprendre l'évolution des ressources, des modes d'exploitation, des équipements et des autres technologies disponibles pour la production agricole. L'adoption des techniques mises en œuvre actuellement dans les systèmes de production ne s'est pas faite au cours de l'histoire de la même manière pour toutes les exploitations. Elle permet d'expliquer la différenciation des exploitations et la diversité actuelle des systèmes de production observés. Nous avons pris en compte cette différenciation. De plus, nous avons étudié à chaque étape les aspects sociaux, politiques et économiques de l'activité agricole, et ceci à plusieurs échelles, du général au particulier. Ainsi, l'analyse-diagnostic nous a été précieuse. Au terme de chaque étape, nous avons esquissé une typologie des exploitations, ce qui permet, au fil du texte, de suivre leurs trajectoires d'évolution. Nous avons aussi réalisé des conclusions synthétiques pour mettre en exergue les points essentiels à la compréhension de l'évolution des systèmes au cours de notre démonstration.

1492-1804 : COLONISATION AMÉRINDIENNE, EUROPÉENNE ET MISE EN PLACE DES PREMIERS SYSTÈMES AGRAIRES.

Antécédents précolombiens : colonisation du territoire de Quisqueya.

"L'histoire des Antilles n'a pas attendu Christophe Colomb pour commencer" (D'Ans 1987). L'histoire agraire de Quisqueya commence vers 6000 avant notre ère avec la colonisation de l'île par des Amérindiens¹⁶ venus du Yucatan et d'Amérique Centrale, puis, au cours d'une deuxième vague migratoire, du Sud du continent américain (delta de l'Orénoque). Les premiers occupants de l'île sont des chasseurs cueilleurs munis d'outils de pierre taillée, puis, des agriculteurs équipés d'outils de pierre polie.

Sans entrer dans les détails du mode de vie et des raisons qui ont poussé ces Amérindiens à migrer vers la Caraïbe, par ailleurs décrits dans des ouvrages de référence d'anthropologues, d'archéologues et d'historiens, documentés par les récits des chroniqueurs du XVI^{ème} siècle, nous présenterons ici les principaux traits du système agraire mis en place par l'un des groupes les plus importants occupants l'île avant l'arrivée des Espagnols, les Taïnos¹⁷ aussi appelés Arawaks. Ces derniers ont apporté depuis le continent américain une partie importante des espèces végétales encore cultivées sur Quisqueya et à la base des systèmes agraires actuels haïtien et dominicain.

Les Taïnos qui s'installent à Quisqueya sont des agriculteurs sédentaires associant la culture avec des activités itinérantes de pêche, de chasse et de cueillette. Leur outillage agricole est sommaire, composé d'un bâton à fouir avec une extrémité durcie au feu et d'une houe en pierre polie. Leur outillage de pêche est évolué et diversifié (embarcations dont certaines sont creusées par le feu, filets, harpons, lignes et nasses), ce qui traduit leurs relations étroites avec le milieu marin. Techniquement, l'agriculture mise en œuvre par les Taïnos repose sur la maîtrise de l'eau (irrigation, drainage) et sur une gestion efficace de la fertilité par concentration de la matière organique et minérale (humus et cendres après brûlis) et par adjonction de produits de la mer (algues, déchets de poissons et mollusques) ainsi que d'autres sources de fumure (excréments, cendres ménagères) dans des buttes de terre meuble appelées *conucos*. Le pivot du système agraire est le manioc

¹⁶ Plusieurs ethnies amérindiennes colonisent les Antilles plus ou moins successivement. Pour plus de détails, voir (D'Ans 1987) pp 29-72.

¹⁷ Taïnos (signifiant "hommes pacifiques, gens de bien") est la dénomination sous laquelle les Arawaks de Quisqueya se sont présentés aux Espagnols.

amer¹⁸. Les tubercules trouvent d'ailleurs d'excellentes conditions de développement dans les *conucos* (terre aérée et fertile, préservée des excès d'humidité ou au contraire du manque d'eau grâce à la gestion de l'eau). Les Taïnos cultivent le manioc en association avec d'autres cultures importées du continent telles que le maïs, le piment, la patate douce et le haricot, qui sont à la base de leur alimentation. Ces systèmes de culture, intensifs en travail, sont fragiles : ils reposent sur l'exploitation de la fertilité d'un espace limité aux plaines côtières (nécessité d'une proximité du milieu marin pour la pêche et la gestion de la fertilité). Ces systèmes ne leur permettent pas de réagir aux crises dues à l'augmentation de la population, à une baisse des rendements ou à d'autres événements externes. Certains auteurs supposent d'ailleurs une saturation démographique des régions exploitées au moment où débarquent les Espagnols à la fin du XV^{ème} siècle (D'ANS 1987; BELLANDE & PAUL 1994).

De la Conquête à la séparation de l'île en deux colonies européennes : déstructuration de l'agriculture taïno et nouveaux systèmes agraires.

En 1492, Christophe Colomb découvre les îles de la Caraïbe. Les termes de "conquête" ou "d'invasion" sont plus adéquats puisque ces îles sont habitées. La Conquête se solde par un déclin rapide de la population amérindienne de Quisqueya qui passe de 1,5 à 2,3 millions de personnes selon les estimations, à moins de 300 personnes en 1540 (RODRIGUEZ Y RODRIGUEZ 1985). Motivée par le besoin en main d'œuvre déjà insuffisante pour l'exploitation des mines du centre de l'île et en réponse aux critiques de religieux qui s'élèvent contre l'esclavage des Amérindiens¹⁹, la Couronne espagnole décide d'importer des esclaves depuis l'Afrique dès 1517. Les Espagnols limitent la traite en comparaison du nombre des esclaves que les Français importeront un siècle plus tard dans la seule partie occidentale de l'île qu'ils coloniseront, Saint-Domingue²⁰.

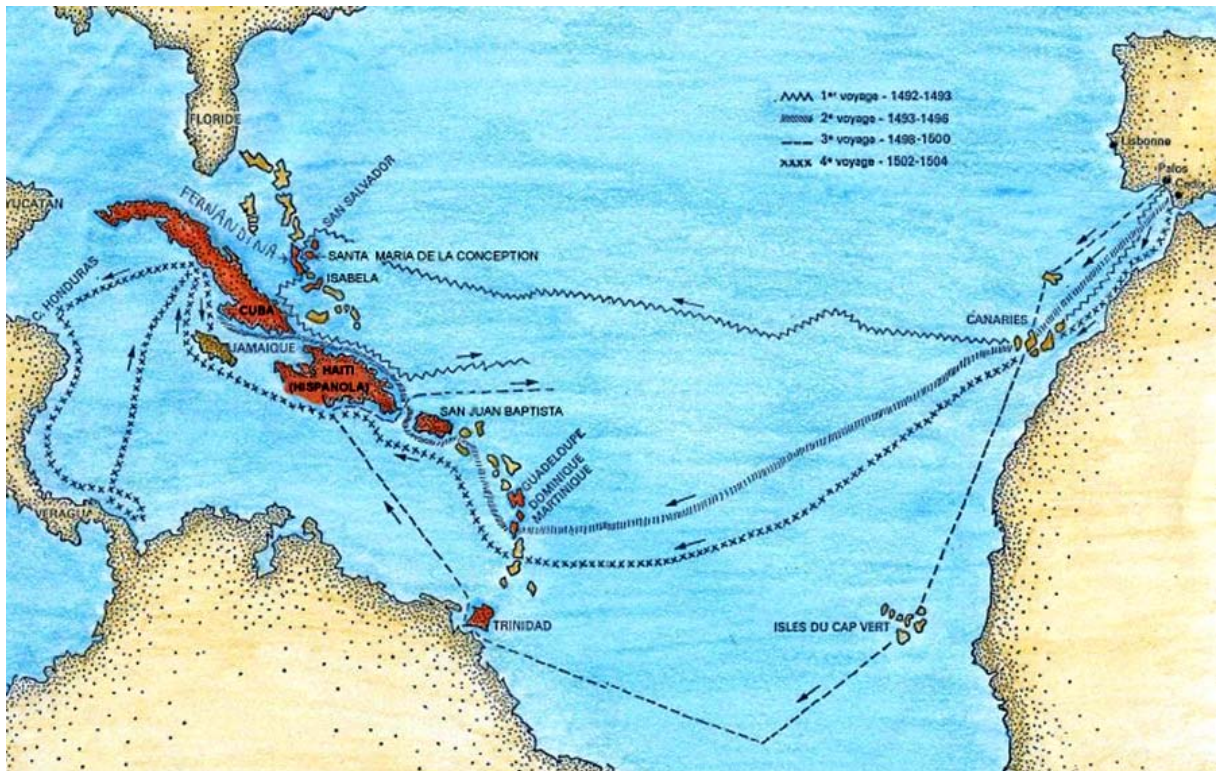
Les cartes suivantes montrent les trajets des bateaux au moment de la Conquête espagnole et une vue ancienne de l'île de Quisqueya.

¹⁸ Le manioc amer est consommé après une certaine préparation : il est épluché, râpé, pressé pour en extraire le jus après fermentation (jus toxique car à base de cyanure) et la pulpe est cuite en galettes appelées cassaves.

¹⁹ Tels que Bartolomé de la Casas.

²⁰ Bartholomé de Las Casas estime qu'on a déjà fait venir 30 000 esclaves d'Afrique sur Quisqueya en 1550. Les Français en feront venir le même nombre deux siècles plus tard à Saint-Domingue. La colonie à elle seule va absorber 60% des Noirs importés dans les îles françaises, (Cauna 1987)

Carte 5 : trajets des bateaux espagnols pendant la Conquête.



Sources : <http://tecfa.inige.ch/etu/IME/0203/duhoux0-monneya0-nicastr/dispositif/cartco.html>

Carte 6 : vue ancienne de l'île.



Sources : <http://www.brunias.com/wi-hispan.html>

Les Espagnols délaissent rapidement Quisqueya au profit de nouveaux territoires colonisés : Cuba est conquise en 1508, le Mexique en 1515 et le Pérou en 1531. Ils portent une attention particulière à leurs nouvelles colonies en raison de l'abondance des minerais précieux, et à Cuba, qui présente de meilleurs atouts que Quisqueya comme tête de pont pour le commerce transatlantique. En effet, pendant presque tout le XVI^{ème} siècle, l'Espagne est en guerre contre la France et l'Angleterre qui utilisent des pirates pour perturber les échanges entre l'Espagne et ses colonies américaines. Les pirates attaquent non seulement les bateaux pour piller les cargaisons, mais ils détruisent aussi les plantations, inspirant une terreur générale dans les colonies. De ce fait, dès 1543, la Couronne ordonne le regroupement des bateaux en convois avant la traversée transatlantique entre Séville, Veracruz, Mexico et Nombre de Dios. C'est dans ce contexte que le port de La Havane devient le plus important de la Caraïbe pour le rassemblement des bateaux avant la traversée vers l'Europe grâce à sa large baie difficilement prenable et à sa situation géographique idéale (courant marins). Le regroupement des bateaux à La Havane nuit à Quisqueya et l'exclut des routes maritimes. Les bateaux venant de Quisqueya doivent rejoindre La Havane en naviguant seuls dans des eaux infestées de pirates, ce qui augmente d'autant plus le coût du transport car les armateurs font payer des assurances au prix fort en raison du risque encouru. Il est donc peu rentable d'investir à Quisqueya pour obtenir des produits coûteux que l'on commercialisera vers la métropole.

L'Espagne ne cherche donc pas, vu ces handicaps, à développer ses potentialités agricoles. L'île est ainsi peu à peu abandonnée par les colons. Cet abandon relatif permet aux Français d'occuper progressivement la partie occidentale de l'île dès 1630. Cette deuxième colonisation aboutit à la scission de Quisqueya en deux colonies. Alors que la partie orientale de l'île reste aux mains des Espagnols et prend le nom de *Audiencia de Santo Domingo*, la partie occidentale est accordée aux Français en 1697 par le Traité de Ryswick et prend le nom de *Saint-Domingue*²¹.

²¹ Saint-Domingue deviendra après 1804 la République d'Haïti tandis que la Audiencia de Santo Domingo deviendra en 1844 la République Dominicaine.

L'exploitation de Saint-Domingue repose sur des plantations sucrières esclavagistes largement dépendantes de la métropole.

Le contexte économique du XVII^{ème} siècle est favorable au développement de la culture de canne à sucre²² à Saint-Domingue. "*Alors que la canne, les méthodes de culture, les moulins à traction hydraulique et animale, la main-d'œuvre esclave et les procédés de broyage, d'ébullition et d'extraction du jus pour obtenir le sucre et la mélasse ainsi que la technique de distillation du rhum à partir de cette dernière [sont introduites par les Espagnols], l'industrie hispano-américaine naissante va être réduite à zéro au profit des planteurs portugais au Brésil et français et anglais dans les Antilles*" (MINTZ 1991).

Dès le milieu du XVII^{ème} siècle, le contexte de la production sucrière en Amérique a changé. Les Hollandais sont chassés par les Portugais du Brésil²³. Ils sont en guerre contre l'Angleterre et perdent leur maîtrise des mers et leur prédominance commerciale. L'Angleterre investit plus sur le continent américain que dans la Caraïbe²⁴. Ces facteurs jouent un rôle stimulant pour les plantations françaises. L'arrivée de raffineurs expérimentés et de négociants dans les îles françaises permet, de plus, un apport technique et commercial essentiel (CAUNA 1987). Le développement des plantations françaises dans la Caraïbe, et particulièrement à Saint-Domingue, est d'autant plus rapide que le sucre connaît une "*expansion illimitée*" (HERRERA 2002) et que la demande en sucre est élevée en Europe. Voyant de grandes possibilités de profit, les maisons commerciales françaises investissent dans les plantations antillaises (Centre d'histoire des espaces atlantiques 1992). Saint-Domingue bénéficie d'investissements importants et les plantations s'y développent rapidement. En moins d'un demi siècle, elle devient le premier producteur de sucre de la région et approvisionne les trois quarts du marché mondial. Saint-Domingue va ainsi fournir à la France d'importants revenus, estimés à près

²² La canne à sucre (*Saccharum officinarum L.*) est domestiquée pour la première fois autour de l'an 8000 avant JC. L'expansion arabe vers l'Occident marque un moment décisif dans la diffusion de la canne de l'Asie vers l'Europe. Ce sont d'ailleurs les Arabes qui introduisent la canne en Espagne au XII^{ème} siècle. Après l'avoir introduite au XV^{ème} siècle dans les îles de l'Atlantique (Madère, Canaries, Sao Tomé) rapidement saturées, le Portugal et l'Espagne vont rechercher de nouveaux espaces propices à sa production dans le Nouveau Monde.

²³ Les Hollandais abandonnent le *Nordeste* brésilien pour la Martinique et la Guadeloupe où ils vont développer des techniques de traitement de la canne et de raffinage plus performantes. Le Brésil se remet difficilement du départ du capital hollandais. De plus, à partir de 1700, des mines d'or sont découvertes dans l'Ouest, ce qui incite la population à délaisser les plantations au profit de ce nouvel Eldorado.

²⁴ Les Anglais investissent davantage en Pennsylvanie et dans le Massachusetts.

de 70% des revenus que la métropole tire de ses colonies en Amérique, soit plus que toutes les colonies anglaises et espagnoles réunies²⁵ (CAUNA 1987).

L'administration française s'intéresse aux potentialités agricoles de l'Arcahaie dès le début du XVIII^{ème} siècle et offre des concessions aux colons. Pour produire des denrées exportables vers la métropole, les colons y installent des *habitations*, qui deviennent les unités économiques à la base du système colonial. Ces dernières se composent de bâtiments (moulins, magasins, dépôts, pavillons, maison du propriétaire et "cases" pour les esclaves), de plantations (dont les superficies peuvent atteindre plusieurs centaines d'hectares) et de main-d'œuvre (200 esclaves en moyenne, jusqu'à 500 pour les sucreries de grande taille). Les *habitations* sont des *"entreprises capitalistes, reliées à l'Europe, financées par des capitaux européens, restituant aux investisseurs de la métropole une part des capitaux sous des formes diverses et fonctionnant comme des centres de commerce spéculatif"* (MINTZ 1991). Chaque *habitation* dépend d'une maison commerciale basée sur les côtes atlantiques (Nantes, La Rochelle) lui fournissant l'essentiel de son financement (installation) et de ses ressources (esclaves, matériel de transformation ainsi qu'une partie de l'alimentation)²⁶. Les maisons commerciales détiennent le monopole des débouchés des *habitations* à un prix fixé au préalable.

Les échanges sont régis par l'Exclusif²⁷ ou Pacte Colonial, qui est mis en place pour réglementer le commerce entre la France et ses colonies. Ce système prévoit un monopole au profit de l'unique métropole par le biais de taxes et d'interdictions d'échanger avec d'autres pays. Le sucre brut est le principal produit d'exportation de Saint-Domingue, les autorités limitant la transformation sur place pour assurer la valeur ajoutée de la finition à la métropole. Ceci rend l'accumulation dans la colonie impossible (ANGLADE 1982). *"Il n'est pas question de développer les colonies pour elles-mêmes. Elles ne doivent prospérer que pour le plus grand bien de la métropole et il importe qu'elles soient strictement assujetties et soumises aux contraintes rigoureuses de la politique de l'Exclusif. Les colonies doivent fournir les matières premières aux industries de la métropole et consommer ses produits manufacturés, et ne doivent en aucun cas concurrencer les établissements métropolitains"* (BARROS 1984). L'Exclusif permet par ailleurs de protéger la production

²⁵ Un Français sur huit va vivre à cette époque directement ou indirectement de cette colonie, (Cauna 1987)

²⁶ "La colonie doit importer de France la totalité de ses besoins, depuis les produit alimentaires jusqu'aux toiles fines et grossières, en passant par les chapeaux et les chaussures", (Laurent Ropa 1993)

²⁷ Le cadre général de ce Pacte est basé sur un système de commerce exclusif entre la métropole et ses dépendances fixé par des arrêtés royaux. Ce Pacte a pour objectif de défendre l'intérêt économique de la métropole et de protéger ses productions. Il va sans dire que ce système impose de nombreuses contraintes aux planteurs qui ne peuvent en aucun cas échanger avec d'autres pays. Le commerce interlope devient rapidement le principal problème des autorités coloniales, notamment à partir du milieu du XVIII^{ème} siècle du fait des guerres avec l'Angleterre.

coloniale contre la concurrence étrangère. Saint-Domingue développe donc peu de relations économiques avec d'autres pays. Seuls des échanges commerciaux se réalisent officieusement avec Santo Domingo qui lui fournit des bœufs (pour la viande et l'énergie pour actionner les moulins) en échange de vivres et d'artisanat.

La première concession de l'Arcahaie est attribuée en 1675. En 1684, la plaine est divisée en 8 *habitations* (Moreau de Saint-Méry 1797). D'abord dédiées à l'élevage, aux cultures de tabac, de coton et d'indigo, les *habitations* se spécialisent dans la culture de canne à sucre dès le premier quart du XVIII^{ème} siècle²⁸. L'Arcahaie devient dès lors une plaine sucrière majeure dans la colonie²⁹.

Les caractéristiques climatiques et hydrographiques de l'Arcahaie amènent les colons à utiliser l'eau des rivières pour irriguer les plantations. En 1749, la gestion de l'eau est prise en charge par l'administration coloniale qui nomme un hydraulicien pour organiser le réseau et régler la distribution dans les sept canaux primaires creusés dans la plaine alluviale. Des mesures de débit sont effectuées pour établir la distribution entre les usagers. L'eau est utilisée à la fois pour le fonctionnement des sucreries et l'irrigation des plantations de canne. Celle-ci se fait par tranchées qui desservent des espaces délimités, des "casiers" d'irrigation, fermés par des diguettes. L'eau est conduite par des canaux dans les tranchées en tête de parcelle et lâchée par une brèche. Des "arroseurs" surveillent l'irrigation et quand l'inondation des casiers est suffisante, ils ferment la brèche et passent à une autre parcelle (MOREAU DE SAINT-MÉRY 1797).

Dans les parcelles ainsi aménagées, les planteurs cultivent la canne à sucre en continu grâce à la main-d'œuvre esclave. *"On se contente de préparer la terre à canne en y plantant des vivres après défrichement, et lorsque la pièce est bonne, on la consacre aux cannes pendant de nombreuses années sans interruption"* (Bellande & Paul 1994). Les conditions agro-écologiques favorisant cette production, les colons obtiennent des rendements élevés. *"Sur la sucrerie des Vases dans l'excellente plaine de l'Arcahaye, les meilleures pièces approchent 10 000 livres de sucre par carreau en grande canne"* (CAUNA 1987).

Les planteurs étalent les récoltes au cours de l'année pour valoriser au mieux les installations et amortir au plus vite les investissements. Pour ce faire, les esclaves sont spécialisés dans des tâches parcellisées (coupe, transport, moulin, culture). La spécialisation selon les compétences, la parcellisation des tâches, la division du

²⁸ En 1739, on compte 34 indigoteries dans la plaine de l'Arcahaie ; en 1751, 170 indigoteries et 6 sucreries ; en 1775, 40 sucreries et 33 indigoteries, (Moreau de Saint-Méry 1797)

²⁹ Le Cul de Sac (avec les plaines de Léogane et d'Arcahaie) fournit les $\frac{2}{3}$ du sucre brut produit à Saint-Domingue au milieu du XVIII^{ème} siècle alors que les plaines du Nord fournissent 75% du sucre blanc ou "terré", (Cauna 1987)

travail selon l'âge, le sexe et la condition sociale (esclaves à talent, domestiques) en équipes et en ateliers, sont caractéristiques du fonctionnement des *habitations*. Alors qu'environ le dixième de la main-d'œuvre est requis au moulin, le reste des esclaves est réparti dans les plantations en fonction des saisons, ainsi qu'entre la canne et la production vivrière (CAUNA 1987).

Image 4 : représentation d'une habitation sucrière pendant la période coloniale.



Selon les prescriptions du Code Noir³⁰ et compte tenu des difficultés d'approvisionnement depuis la métropole, les esclaves doivent produire des vivres pour leur consommation. Les aliments importés étant insuffisants et les approvisionnement irréguliers, les colons "*se débarrassent du souci de nourrir [les esclaves] en leur attribuant des jardins près de leurs cases [où] ils travaillent pendant les heures de pause, la nuit et le dimanche*" (BARROS 1984). Ces "places à vivres" sont des parcelles collectives, rarement individuelles, dans lesquelles ils jouissent d'une relative liberté en comparaison avec les plantations. Elles sont installées sur les terres les plus marginales, en bordure de plantation, dans les zones non irrigables ou en périphérie de domaine. Les esclaves y cultivent en association le manioc, la patate douce, le maïs, la banane plantain, les pois, le riz (BELLANDE & PAUL 1994). Au moment de la Conquête, les Espagnols ont en effet introduit ces nouvelles espèces végétales, importées d'Europe, d'Afrique ou d'Asie. Les esclaves combinent ces cultures (riz, plantain

³⁰ Qui stipule que le colon doit nourrir ses esclaves mais ne peut les autoriser à cultiver une terre pour leur compte.

surtout) à celles introduites par les Taïnos. Ces associations et combinaisons culturelles constituent la base des systèmes vivriers alimentaires des *habitations*.

L'outillage agricole à Saint-Domingue est rudimentaire. Il est composé d'une houe et d'une machette. En effet, les colons ne transfèrent pas les outils de l'agriculture européenne de l'époque. "*Au XVIII^{ème} siècle, avec la généralisation de la charrue et des charrettes, un agriculteur pouvait cultiver cinq ou six hectares, récolter foin et paille, nourrir à l'étable deux à quatre têtes de gros bétail et charrier 20 t de fumier sur ses terres à blé. En revanche, on travaille à Saint-Domingue avec un outillage analogue à celui des latifundia romains du début de notre ère*" (MAZOYER 1984).

Quoiqu'il en soit, les esclaves, grâce à la culture des places à vivres avec leur maigre outillage, font l'expérience "*d'une vie autonome et d'une agriculture vivrière qui va être à la base de leur existence après l'Indépendance*" (BARROS 1984). Ils obtiennent des rendements au-delà de leur consommation et les surplus font l'objet d'échanges contre des salaisons, de la graisse, du tafia ou quelques vêtements (BELLANDE & PAUL 1994).

Ce système de production permet un développement économique rapide à Saint-Domingue. Le capital investi dans les *habitations* est considérable, notamment en ce qui concerne l'achat de force de travail. La faible espérance de vie oblige les colons à importer continuellement des esclaves. Les plantations de canne et les sucreries requièrent une main-d'œuvre nombreuse -plus de 500 hommes par jour par hectare- ce qui implique des importations massives d'Afrique. Aussi, la population augmente-t-elle rapidement avec un déséquilibre entre la population blanche et celle issue de l'esclavage.

Tableau 5 : Estimation de l'évolution de la démographie dans la plaine de l'Arcahaie.

	Blancs	Affranchis (mulâtres et noirs)	Esclaves
1730	170	40	1200
1739	230	80	2500
1752	250	270	5060
1775	530	250	10300
1787	520	500	15360

Sources : (MOREAU DE SAINT-MÉRY 1797)

Le tableau précédent montre la forte disproportion entre les populations libres (blanches et affranchies) et esclaves dans l'Arcahaie. Les esclaves sont près de cinquante fois plus nombreux que les Blancs à la fin du XVIII^{ème} siècle. On comprend dès lors que les bases du système colonial qui s'est développé sont fragiles et que des tensions sociales vont apparaître rapidement.

Image 5 : moulin de canne à sucre dans une habitation coloniale.



L'élevage bovin devient le principal mode d'exploitation du milieu à Santo Domingo qui reste peu tournée vers l'extérieur.

Contrairement aux Français qui développent une puissante économie agro-exportatrice à Saint-Domingue, les Espagnols, qui conservent la partie la plus grande et la plus fertile de l'île³¹, mettent en œuvre une exploitation du milieu par l'élevage bovin, peu tournée vers l'extérieur. Lorsque les Espagnols colonisent Quisqueya au XV^{ème} siècle, ils ont l'expérience des situations agraires existant en Espagne à cette époque où la noblesse exploite de vastes domaines par l'élevage du mouton (CHONCHOL 1995).

Bien que l'idée d'introduire la canne à sucre dans les nouveaux territoires conquis ait dû se manifester pour répondre à la demande d'un marché européen en pleine croissance, *l'ensucement* de Santo Domingo ne va pas se faire dans un premier temps. En effet, l'économie de plantation que l'Espagne tente d'introduire peu après la Conquête (XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles) est rapidement mise à mal par le Portugal qui bénéficie d'un avantage majeur. Alors que les ports brésiliens ne se trouvent qu'à une trentaine de jours de navigation de Lisbonne, il faut deux à trois semaines de plus pour relier Santo Domingo à Cadix, ce qui rend le sucre portugais plus compétitif (D'ANS 1987).

Ensuite, le manque de maîtrise technologique³² et de capitaux investis pour cette colonie exclue des routes commerciales³³, la faible densité de population³⁴, et la forte concurrence française de la colonie voisine, n'amènent pas les Espagnols à mettre en place des plantations nécessitant des investissements lourds qu'ils sont incapables de fournir à Santo Domingo. Ils choisissent donc d'exploiter le territoire par l'élevage de bœufs et de porcs (introduit sur l'île au moment de la Conquête) et par la culture de vivres pour leur autosuffisance. Ils ne tentent pas de développer le commerce avec l'extérieur si ce n'est avec Saint-Domingue.

³¹ Plus 48 000 km² contre 27 000 km² pour la colonie française dont de grandes superficies de plaines alluviales alors que la partie française est à plus de 70% du territoire montagneuse.

³² La production de sucre n'a pas seulement besoin de bras : elle met en jeu des processus techniques complexes (connaissances agronomiques, maîtrise de la cuisson du jus qui est une opération délicate) et un matériel d'une réelle complexité technologique pour l'époque (grand moulin à double meule dont le mouvement est entraîné par un volant que font tourner les animaux de trait). De plus, les moulins et les ateliers de cuisson comportent de nombreuses pièces métalliques qu'il faut savoir fabriquer et réparer. Lorsque l'on doit les importer, la forte taxation ou le besoin de passer par l'Espagne augmente d'autant les coûts.

³³ Le port de Santo Domingo est exclu des routes commerciales au profit de La Havane comme nous l'avons vu.

³⁴ Moins de 1 habitant par km² jusqu'en 1780.

En 1701, un petit fils de Louis XIV, Philippe V, monte sur le trône d'Espagne. Le remplacement de la dynastie des Habsbourgs par les Bourbons en Espagne a des répercutions sur Quisqueya : les Lois des Indes interdisent le commerce avec les étrangers, mais en raison des liens de parenté entre les deux dynasties et malgré les contradictions, des accords et des "licences de contrebande" sont tolérés, surtout dans la région frontalière entre Saint-Domingue et Santo Domingo (RODRIGUEZ JIMENEZ & VELEZ CANELO 1980).

La vallée du Yaque del Sur, objet de notre travail, n'est ni peuplée ni exploitée à l'époque coloniale. Cependant, nous avons jugé essentiel de décrire le mode d'exploitation du milieu dans le Sud-ouest de Santo Domingo à cette époque à travers l'étude du système agraire d'une plaine proche, en l'occurrence la plaine de Neyba, dont le système agraire est caractéristique du mode d'exploitation du milieu dans cette partie du territoire de la colonie espagnole. La carte suivante nous permet de localiser les principaux villages du Sud-ouest de la colonie de Santo Domingo, auxquels nous ferons référence dans la suite du texte.

Carte 7 : localisation des principaux villages du Sud-ouest de la République Dominicaine.



Sources : d'après l'auteur, 2002-04.

L'histoire agraire de Neyba remonte à l'époque précolombienne. Des Taïnos s'y étaient installés et pratiquaient une agriculture irriguée comme nous l'avons décrit précédemment. Peu après la Conquête et la disparition des Amérindiens enrôlés dans les mines d'or et répartis entre les colons par les *encomiendas*³⁵, la plaine est abandonnée du fait des politiques de *devastaciones*³⁶. Les *encomiendas* permettaient l'allocation de la main-d'œuvre amérindienne et d'une concession à un colon pour une période de 3 ans, étendue à "deux vies", contre le versement d'un tribut au Roi. L'exploitation de la concession devait être effective sous peine de rétrocession. Ce n'est qu'à partir de 1735 que Neyba est fondée par l'administration coloniale qui y installe des colons pour repeupler la zone frontalière et réaffirmer son contrôle sur la partie espagnole (GUTIERREZ ESCUDERO 1985). En effet, depuis 1697, Saint-Domingue appartient à la France et l'Espagne n'envisage pas de perdre l'intégralité de l'île qui reste une tête de pont vers les Amériques.

L'installation des colons se fait par attribution de concessions par la Couronne. Au moment de la Conquête, une loi papale permet au Roi d'affirmer son droit sur les territoires conquis du Nouveau Monde. L'administration effectue des concessions à l'Église et aux colons qui s'installent dans la colonie. Ainsi, au XVII^{ème} siècle, il est possible de distinguer des "terres de l'Église" et des "terres de colons", le reste du territoire restant des "terres royales". Cependant, du fait de l'abandon progressif de Santo Domingo au profit d'autres colonies, les limites des concessions attribuées disparaissent rapidement et l'occupation du territoire est difficilement gérable. Comment faire, en effet, pour réglementer l'occupation de vastes espaces par un petit nombre de colons ? Qu'est-ce qui peut empêcher un individu, désireux de s'émanciper, de pénétrer dans une terre inexploitée, de l'occuper et de s'y installer ? Combien de colons vont vivre ainsi en occupant des territoires sans autre limite que la force de travail dont ils disposent ? (GUTIERREZ ESCUDERO 1985)

À partir de 1741, l'administration espagnole tente de reprendre en main la gestion du territoire de Santo Domingo. Des représentants sont nommés pour dénombrer la population et délivrer des documents appelés *pesos de tierra* attestant la propriété des colons sur les concessions recensées. Le terme *peso* fait référence à la monnaie dans laquelle la valeur de la propriété est évaluée. Cependant, avec les partages successoraux, les domaines évoluent comme patrimoine lignager indivis en terme de co-propriété. Compte tenu de la faible densité de population, personne ne juge nécessaire de diviser la terre au moment des héritages : de vastes

³⁵ Système de répartition de la terre et de la main-d'œuvre, caractéristique de la colonisation espagnole. Voir (Gutierrez Escudero 1985)

³⁶ Politique de dépeuplement (1605-06) visant à regrouper la population autour de Santo Domingo pour limiter la contrebande avec les flibustiers et éviter ainsi que l'économie coloniale ne profite à d'autres.

espaces, vierges d'exploitation, abondent, et la terre n'a pas de valeur marchande. Vis-à-vis de l'administration, les colons divisent le *peso* en part appelées *acciones de tierra* permettant à chaque héritier d'affirmer son droit d'usufruits sur la terre correspondant à celle de son lignage. Quiconque détient une seule part du *peso* initial acquiert ainsi le droit de s'installer dans un espace laissé libre par les autres ayant-droit, et d'exploiter l'intégralité des terres couvertes par le *peso* (MORENO FRAGINALS ET AL. 1985). Il en résulte une exploitation des terres par tous les membres du lignage pour le parcours des animaux. Le terme de *terrenos comuneros* fait référence à ces territoires indivis, appropriés et exploités comme pâturages. L'absence d'archive ne nous a pas permis de savoir si les colons de Neyba ont effectivement détenu des *acciones de pesos*. Ce qui est sûr en revanche, c'est qu'ils se sont installés avec des esclaves dans des territoires de plusieurs centaines d'hectares indivis et qu'ils les exploitent selon le système des *terrenos comuneros*.

L'essentiel de l'activité de ces domaines est l'élevage. Ces propriétés de grande taille pouvant exploiter des troupeaux de plusieurs centaines de têtes de bétail sont appelées *hatos ganaderos* (= exploitation d'élevage en espagnol). Elles sont l'unité économique du système colonial de Santo Domingo. La plaine de Neyba est composée d'unités agro-écologiques semblables à celles de la vallée du Yaque del Sur (plaine d'inondation, cône alluvial, plaine maritime, dépressions).

Les *hateros* (= éleveurs des *hatos*) exploitent largement la plaine maritime comme parcours indivis pour les troupeaux. Les animaux sont lâchés sans être marqués ni identifiés, et sont conduits en semi-liberté. Les parcours sont défrichés par brûlis avant la saison des pluies pour favoriser les repousses. Il semblerait que, à l'origine, la végétation de cette partie de l'île soit de type forestier différencié selon l'aridité du milieu en une forêt sèche tropicale devenant un *bush* épineux composé d'espèces xérophytiques avec la baisse de pluviométrie (gradient d'aridité d'Est en Ouest du Graben jusqu'au lac Enriquillo). La défriche/ brûlis de la plaine maritime permet de céder la place à une savane, pâturable par les animaux y trouvant de vastes parcours. Le troupeau du *hato* se divise en trois types d'ateliers : un pour la reproduction, un pour l'autoconsommation et un pour la vente. Le *hatero* et ses fils surveillent le regroupement des animaux et assurent les échanges. Les mâles sont abattus à 2-3 ans. La main-d'œuvre s'occupe de soigner et de capturer les animaux en fonction des besoins.

Les dépressions, humides et marécageuses, sont aussi consacrées aux parcours. On y regroupe les bovins en saison sèche qui s'alimentent de fruits, abondants dans ce terroir. Par ailleurs, les porcs sont conduits en semi liberté, se nourrissent de fruits et de sous-produits de culture que la main-d'œuvre leur apporte.

La plaine alluviale, irrigable à partir de petites rivières, est dédiée à la culture pour l'autosuffisance alimentaire des domaines. En effet, les conditions climatiques ne permettent pas la culture sans avoir recours à l'eau d'irrigation dans cette région semi-aride (de 300 à 500 mm de précipitations par an). À la différence des parcours où domine le système des *terrenos comuneros*, l'exploitation de la plaine alluviale est individuelle. La main-d'œuvre cultive des parcelles de quelques hectares (moins de 2 ha par *hato*). D'origine taïno, le terme *conuco* désigne, à partir de l'époque coloniale, non plus les buttes de cultures, mais la parcelle vivrière en elle-même pour l'autosuffisance. Des parcelles sont défrichées pendant les mois les plus secs (décembre à mars). Après brûlis, elles sont cultivées (manioc, patate douce, maïs, banane plantain, riz, pois et haricot associés). Aucune préparation de la parcelle, autre que l'aménagement en casiers destinés à retenir l'eau, n'est réalisée. La main-d'œuvre exploite la parcelle pendant deux années successives, puis la laisse en friche, pour la recultiver après plusieurs années afin de gérer les adventices et la fertilité. Les *conucos* sont délimités par des haies pour éviter les dommages causés par les animaux en divagation : aucune tentative d'association culture/élevage n'est envisagée en raison de l'abondance des terres disponibles (densité de population inférieure à 1 habitant par km² jusqu'en 1780). L'outillage est manuel et semblable à celui employé à Saint-Domingue : houe et machette pour la culture et la défriche, lance pour la capture des animaux. L'autoconsommation est décisive dans le fonctionnement du système agraire compte tenu de l'étroitesse du marché qui ne permet pas des échanges importants. L'alimentation se compose de viande séchée, fumée ou fraîche (bœuf et porc), accompagnée de plantain, maïs, riz, patate, cassave et fruits sauvages (MOREAU DE SAINT-MÉRY 1798).

Les *hatos*, à la différence des *habitations*, n'ont pas recours à une main d'œuvre nombreuse (moins d'une dizaine de travailleurs par *hato*). Elle est composée d'esclaves et de libres dont les conditions de vie sont très différentes de celles des plantations de Saint-Domingue. Les esclaves peuvent s'affranchir en rachetant leur liberté ou si le *hatero* la leur concède à sa mort. Une fois libres, ils restent dans le *hato* où ils sont nourris et où ils travaillent en échange de l'accès à un lopin, cultivé en plus du travail dans le *hato*. Les travailleurs libres, un peu moins nombreux que les colons, le sont bien plus que les esclaves (MOREAU DE SAINT-MÉRY 1798). La société de Santo Domingo est donc très différente de celle de la colonie française.

À cause de son éloignement de la capitale, de son enclavement et de sa proximité de la frontière, Neyba n'échange qu'avec Saint-Domingue. Les *hateros* troquent des animaux ou des produits d'élevage (graisse, viande séchée ou fumée) contre des vivres, des produits importés, de l'artisanat ou du numéraire leur permettant de payer les tributs à la Couronne (RODRIGUEZ JIMENEZ & VELEZ CANELO 1980).

Bilan : à la fin de la période européenne, la situation des deux anciennes colonies et celle des systèmes agraires est contrastée.

L'essor économique de Saint-Domingue est rapide grâce à la mise en place d'une "*économie complexe liée au grand commerce et à la spéculation*" (Bellande & Paul 1994). Des signes de fragilité apparaissent dès le milieu du XVIII^{ème} siècle. Les *habitations* rencontrent des difficultés à cause des guerres maritimes contre l'Angleterre (1740-58) qui perturbent les échanges. Cette situation provoque une flambée du prix du sucre en Europe dont les planteurs ne bénéficient pas. Mécontents et souvent endettés auprès des maisons commerciales, les colons s'insurgent contre l'Exclusif qui les prive des marchés régionaux, notamment celui des États-unis qui se développe rapidement après l'Indépendance (1776). Ces troubles aboutissent à la rupture du Pacte colonial et à l'officialisation des échanges avec d'autres pays. Les planteurs de Saint-Domingue cherchent dès lors à augmenter la part de sucre blanc dans la production. C'est en effet une denrée plus facile à écouler. Ainsi, le sucre blanc qui représente 35% des exportations en 1765, compte pour 71% des exportations en 1785. Les colons tentent également d'accroître les rendements en durcissant les conditions de travail des esclaves. Ceci entraîne une multiplication des résistances ; le "marronnage"³⁷ prend une ampleur considérable, d'autant que le déséquilibre numérique entre les esclaves et les libres est important.

En 1792, l'assemblée dépêche à Saint-Domingue des commissaires pour remettre les esclaves "à leur place". Prétendant faire appliquer les décrets³⁸, ils font éclater une contre-révolution blanche (Bellande & Paul 1994). Dans une situation confuse, les commissaires français proclament la liberté des esclaves le 4 février 1794. L'amplification des révoltes aboutit à l'Indépendance en 1804. Alors que la fin du XVIII^{ème} siècle donne naissance à la première République Noire du monde, Haïti, elle met fin à sa prospérité. Largement dépendante de la métropole³⁹ et de l'esclavage, l'économie sucrière va être ruinée en quelques années.

En parallèle, Santo Domingo, dont l'économie est basée sur des systèmes agraires autocentrés et exclus des échanges lointains, se caractérise par "*l'inertie, la stagnation et la pauvreté au milieu d'un pays fertile*" (BARROS, 1984). L'Espagne n'a pas cherché à exploiter le potentiel agricole de sa colonie. La société hispano-dominicaine, formée de colons éleveurs et de main-d'œuvre essentiellement libre, vit dans un monde fermé,

³⁷ Les esclaves "marrons" sont ceux qui s'échappent des plantations.

³⁸ En particulier ceux prônant l'Égalité de tous les hommes.

³⁹ Importation de main-d'œuvre, de vivres La généralisation du troc des produit de base et la faible utilisation du numéraire à Saint-Domingue le montrent bien, (Bellande & Paul 1994)

peu tourné vers l'extérieur. Seuls des échanges avec Saint-Domingue se sont mis en place. La Révolution française va bouleverser la situation dans la colonie espagnole. En effet, T. LOUVERTURE, à la tête des troupes, envahit la colonie espagnole en 1795. Santo Domingo sera alors donnée à la France. L'objectif de LOUVERTURE est de "*transformer l'ancienne colonie espagnole d'un territoire occupé par l'élevage où il n'existe pas d'autre agriculture que de subsistance, en une colonie agricole où la terre serait exploitée de manière intensive avec des cultures pour l'exportation sur le marché mondial, conformément au modèle français de plantation capitaliste de Saint-Domingue*" (RODRIGUEZ JIMENEZ & VELEZ CANELO 1980). Le projet échoue avec l'Indépendance de Saint-Domingue en 1804, qui reprend le nom que lui avaient donné les Taïno : *Ayiti* ou Haïti.

L'occupation française de Santo Domingo dure quelques années, jusqu'à ce que la guerre entre la France et l'Espagne à partir de 1808 aboutisse à un soulèvement de la population hispano-dominicaine contre les occupants. Encouragés par les mouvements indépendantistes qui traversent les colonies espagnoles dès 1810, et soutenus par les Haïtiens nouvellement libérés, les Hispano-dominicains proclament l'Indépendance en 1821. Cette dernière ne dure pas : l'année suivante, le pays est occupé par Haïti et le restera pendant 22 ans.

De 1822 à 1844, Quisqueya sera réunifiée et dirigée par un président haïtien. Cependant, l'unité n'est que politique. Les différences économiques, sociales et démographiques entre les deux parties de l'île sont énormes. Alors que la société haïtienne est composée à 80% de Noirs, anciens esclaves, celle de Santo Domingo se répartit entre environ $\frac{1}{3}$ de Noirs dont la plupart sont libres, $\frac{1}{3}$ de Blancs et $\frac{1}{3}$ de métis libres. Les tensions et les revendications de la population sont très différentes. Avec plus de 30 habitants par km², Haïti doit trouver les moyens de sa subsistance dans un milieu où se posent déjà des problèmes de fertilité. Ainsi, dans l'Arcahaie, la spécialisation sucrière a conduit à un relatif épuisement des sols car les colons ont choisi de produire "*sans labours et sans fumure*", sans restituer à la parcelle les sous-produits de la transformation, préférant "*abandonner les terres épuisées et planter ailleurs*" (BELLANDE & PAUL 1994). Au contraire, Santo Domingo, où le territoire est sous-exploité avec moins de deux habitants par km² au début du XIX^{ème} siècle, continue d'offrir de larges espaces fertiles encore vierges et des ressources abondantes.

1804-1860 : ÉMERGENCE DE LA PAYSANNERIE ET MAINTIEN DES GRANDS DOMAINES.

Le début du XIX^{ème} siècle met donc un terme à la période coloniale européenne de Quisqueya. La libération des deux colonies entraîne d'importants changements sociaux, politiques et économiques. En effet, l'esclavage est aboli, la terre est nationalisée, et de nouvelles bases pour la répartition foncière, les échanges et le travail, sont instaurées. Pourtant, d'un côté comme de l'autre, la situation économique est désastreuse. La ruine de l'économie sucrière en Haïti a été brutale. Les *hatos*, dont le rôle économique a été essentiel malgré le faible essor économique de la colonie espagnole, ont perdu leurs débouchés vers le pays voisin. Les *hateros* se sont tournés alors vers la coupe du bois pour l'exportation, l'occupation haïtienne ayant permis une ouverture de Santo Domingo au commerce lointain. Des transformations s'opèrent dès lors et aboutissent à la mise en place de nouveaux systèmes agraires, dont les fondements sont essentiels à la compréhension des agricultures actuelles d'Haïti et de la République Dominicaine. Comment ces bouleversements se traduisent-ils ? Comment évoluent les anciennes plantations sucrières de l'Arcahaie et les domaines d'élevage du Sud-ouest de Santo Domingo ?

Émergence d'une paysannerie dans l'Arcahaie dont une partie dépend de la nouvelle oligarchie qui reconstitue de grands domaines.

La question agraire après l'Indépendance d'Haïti se pose en ces termes : comment concilier la liberté de la main-d'œuvre et la nationalisation de la terre, avec le maintien d'un système dont le fonctionnement est basé sur l'esclavage et la grande propriété ? (MORAL 1978). Refusant d'abandonner le secteur sucrier jusque-là si prospère, l'État doit trouver les moyens de relancer la production de canne, indispensable à la survie économique de la jeune République d'Haïti.

L'Indépendance a eu pour conséquences, en théorie, la disparition de la grande propriété⁴⁰ et la nationalisation de la terre (1804-06). Cependant, l'État permet le rétablissement de grands domaines dans le but de relancer l'économie haïtienne, ruinée. Des *habitations* sont reconstituées, accaparées par une oligarchie formée d'anciens libres, souvent mulâtres, auxquels les anciens colons avaient laissé des biens avant leur

⁴⁰ La Constitution déclare que "*toute propriété qui aura appartenu à un blanc français est incontestablement et de droit confisquée au profit de l'État*" (art 12 de la Constitution de 1805 de la République d'Haïti).

départ, et dont le poids politique a émergé à la fin du XVIII^{ème} siècle. À ceux-là, s'adjoignent des militaires et des fonctionnaires qui obtiennent des domaines à titre de gratification militaire ou politique. Des lois agraires sont promulguées pour limiter le fractionnement des *habitations* ainsi reconstituées. Pour que la production de canne reprenne, il s'agit également de trouver un compromis pour mettre au travail les anciens esclaves.

Le *caporalisme agraire* est la solution proposée par l'État haïtien. Il définit le statut des anciens esclaves comme *cultivateurs portionnaires*. Par cela, attachés à une *habitation* et astreints au travail dans les ateliers sous contrainte militaire, ces derniers sont rémunérés en proportion des bénéfices du domaine⁴¹. La Constitution pose d'ailleurs les bases de ce système, dont l'esprit paternaliste dominera jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle : "*chaque habitation est une manufacture qui exige une réunion de cultivateurs et d'ouvriers*" ; "*c'est l'asile tranquille d'une active et constante famille dont le propriétaire du sol ou son représentant est nécessairement le père*" ; "*chaque cultivateur est membre de la famille et portionnaire dans les revenus*" (MORAL 1978; LATORTUE 1998). Cette orientation se renforce à partir des années 1820 quand Haïti doit trouver des devises pour alimenter les caisses de l'État, entretenir une armée coûteuse chargée d'encadrer la main-d'œuvre, et surtout, pour s'acquitter de la dette contractée envers la France en 1826 pour la reconnaissance de son Indépendance et la reprise des relations diplomatiques. Haïti s'engage à payer 150 000 000 francs aux anciens colons pour compenser la perte de leurs biens. Cette somme correspond à plus de dix fois les ressources budgétaires annuelles de la République d'Haïti.

Le maintien du système *portionnaire*, basé sur la coercition, est difficile. "*Les cultivateurs se dérobent par tous les moyens (...) pour leur jardinage auquel ils donnent tout leur temps*" (MORAL 1978). Bien qu'elle augmente la part des bénéfices due aux cultivateurs⁴², l'oligarchie, propriétaire des *habitations*, ne peut que constater la fuite de la main-d'œuvre et le déclin de la production sucrière. À partir des années 1830, devant l'échec de la formule *portionnaire*, elle la remplace par le colonat partiaire. Dans ce système, le propriétaire d'une *habitation* divise ses terres en lots de 2 à 5 carreaux (soit 2,6 à 6,5 ha) confiés à des cultivateurs contre la moitié des produits récoltés. Le colon partiaire ou *démwatyé* doit, en contrepartie de l'accès à une parcelle, se conformer aux prescriptions culturales du propriétaire dans le cadre de contrats oraux de 1 à 5 ans renouvelables, résiliables lorsque la part de récolte due est incomplètement versée. De plus, le *démwatyé* est

⁴¹ Le produit de l'*habitation* est divisé en quatre parts dont 2 pour le propriétaire de la terre, une pour l'État et une que se répartit l'ensemble de la main-d'œuvre.

⁴² À cause des difficultés de maintien de la main-d'œuvre, le quart du produit de l'*habitation* destiné à l'État est supprimé au profit de la main-d'œuvre salariée dans les années 1820.

nourri des vivres cultivés sur des parcelles collectives dédiées à cette fin et il a accès à un lopin individuel⁴³ que le propriétaire lui concède pour son propre compte. L'oligarchie rend par ailleurs à ses *démwatyé* divers services et joue le rôle de protecteur et de porte-parole auprès des autorités, notamment lors des enrôlements obligatoires dans l'armée. En contrepartie, les colons effectuent gratuitement des travaux d'entretien (canaux d'irrigation, chemins) et de culture (plantation, coupe), difficilement faisables individuellement, en plus de l'exploitation d'une parcelle en colonat partiaire et de prestations rémunérées. Le colonat partiaire est, pour une majorité d'anciens esclaves, le seul moyen d'accéder à la terre. Grâce à cette formule, l'oligarchie reste propriétaire de grands domaines divisés pour l'exploitation. Elle maintient sa main-d'œuvre "*dans une situation de dépendance en lui donnant l'illusion de travailler sa propre terre alors que le contrat de colonat partiaire l'attache au domaine et la tient en état de débiteur permanent*" (THÉODORA 2001).

Parallèlement à la reconstitution d'*habitations* par l'oligarchie qui les fait cultiver en colonat partiaire, une autre forme d'exploitation apparaît à cette époque. C'est "*le début d'un mouvement de dispersion vers les places à vivres dans les plaines et les mornes*" (MORAL 1978). Une partie du foncier est redistribuée ou vendue par lots à d'anciens esclaves (5 à 10 carreaux, soit 6,5 à 13 ha). Ces derniers ont accès à des terres (don, achat à bas prix, occupation illégale) qu'ils exploitent ainsi de manière indépendante de l'oligarchie. "*La redistribution de lots aux anciens esclaves donne au Sud-ouest d'Haïti une structure originale où émerge une véritable paysannerie*" (MORAL 1978). Est-ce que les terres auxquelles ont accès les anciens esclaves sont localisées dans une unité agro-écologique particulière ? Y a-t-il eu une hiérarchisation de la valeur des terres entre l'oligarchie et les cultivateurs indépendants ? Quelle condition l'emporte au sein de la paysannerie : propriété légale, occupation clandestine, colonat partiaire ? Le manque de données ne permet pas de trancher ces questions pourtant fondamentales. Cependant, il est sûr que des domaines exploités en colonat partiaire et de petites exploitations familiales indépendantes vont coexister. Cette situation traduit bien, d'ailleurs, le compromis de la question agraire de l'époque : l'opposition entre une oligarchie préoccupée par la production de denrées pour l'exportation et une masse de petits cultivateurs désireux d'accéder à une tenure individuelle afin de produire des vivres pour l'alimentation de leur famille et la vente des surplus.

⁴³ *Jaden* terme créole qui fait référence au "*terroir de base de l'espace rural haïtien où le cultivateur pratique une polyculture mixte complexe*", (Théodat 2003)

D'anciens esclaves accèdent donc à la terre indépendamment de l'oligarchie. Ils s'organisent en *lakou*, unités originales de production, de résidence, de consommation et d'échanges formées au sein de la famille élargie et basées sur l'affirmation collective des droits sur le foncier. La terre reste indivise pour contourner les lois agraires limitant le fractionnement des *habitations* et pour échapper aux frais d'arpentage (BELLANDE & PAUL 1994). Au sein d'un *lakou*, chaque cultivateur exploite pour son compte un lopin du foncier indivis. L'échange de travail lors des pics du calendrier de culture est le plus fréquent. Il peut se faire selon la formule du *konbit*, association occasionnelle regroupant un nombre important de cultivateurs d'un *lakou*, souvent plus d'une vingtaine, qui apportent leur concours à l'un d'entre eux et en échange du travail fourni, reçoivent un repas, sans que la réciprocité du travail soit automatique. Il peut aussi se faire selon la formule de l'escouade (*eskwad*), forme de coopération restreinte basée sur le principe de réciprocité complète⁴⁴. Ces formules d'entraide permettent de concentrer la main-d'œuvre sur des surfaces limitées au moment où chacun en a le plus besoin (semis, récoltes, sarclages). Elles permettent d'augmenter la productivité du travail malgré l'outillage manuel toujours rudimentaire, composé de la houe et de la machette. Grâce à l'entraide, un groupe peut travailler près de deux carreaux (environ 2,6 ha) en une journée.

Vers 1848, le monde rural de l'Archaïe présente ainsi une grande originalité, caractérisée par l'émergence de la paysannerie. Les cultivateurs des *lakou* et les colons partiaires mettent en œuvre une agriculture vivrière, paysanne, familiale, marchande, combinant la culture de canne, de vivres et l'élevage. Ils cultivent la canne à sucre sans autre soin que les coupes en l'associant avec des vivres (maïs, manioc, patate douce, haricot entre les rangées de canne) (BELLANDE & PAUL 1994). En terme de production, la fabrication de sucre est délaissée au profit de la transformation en alcool (*clairin, tafia*) et en *rapadou*, des pains composés de sucre, de mélasse et d'impuretés. Ces pains ressemblent à des petites bûches enveloppées de feuilles de bananier et jouent un rôle essentiel dans l'alimentation des cultivateurs. En bordure de plantation ou au sein même des pièces de canne, dans les *jaden* des colons partiaires ou dans les parcelles des *lakou*, ils cultivent la banane plantain associée au riz exondé de saison des pluies, au haricot, au pois, à la patate douce, au manioc et au maïs plantés sur les diguettes des casiers. Les systèmes de culture sont semblables à ceux des "places à vivres" de l'époque coloniale. Les cycles cultureux sont calés sur la saison des pluies afin de profiter au maximum de la disponibilité en eau. Les paysans élèvent également des animaux en gardiennage pour

⁴⁴ Les définitions de ces deux types d'organisation de travail sont issues de (Bellande & Paul 1994)

l'oligarchie (boeufs, mulets, porcs, chèvres) selon les mêmes modalités que celles du colonat partiaire pour la culture (la moitié des produits et des portées en contrepartie).

L'élevage devient rapidement un moyen d'accumulation important dans ces systèmes de production paysans. Tous acquièrent petit à petit un cheptel grâce à la vente des surplus de récolte. Les animaux profitent des fourrages des espaces non cultivés (plaine côtière, interstices de la plaine alluviale non cultivés ou non irrigables, bords de champ, piémonts), du grappillage de fruits sauvages (corossol, avocat, fruits de l'arbre véritable) et de résidus de culture (maïs, manioc, patate douce). Les animaux, nourris "gratuitement" et avec nécessitant peu d'investissements en travail, autorisent la constitution d'un capital à moindre coût, rapidement réinvesti dans le foncier (achat de lots de terre) ou dans le cheptel. De plus, les déjections des animaux, recueillies ou laissées sur les parcelles (pâturage de résidus de culture, de canne à sucre, parcage et mise au piquet dans les parcelles vivrières) permettent la gestion de la fertilité. L'intégration étroite entre l'agriculture et l'élevage permet à la paysannerie d'obtenir des rendements au-delà de la consommation familiale et ces surplus sont aussitôt capitalisés dans le foncier ou dans l'acquisition de cheptel.

Dans le Sud-ouest de Santo Domingo, l'occupation haïtienne permet l'émergence d'une paysannerie au côté des domaines d'élevage.

L'occupation haïtienne de Santo Domingo apporte des transformations. L'abolition de l'esclavage entraîne peu de bouleversements du fait de la similitude des conditions de vie et de travail des esclaves et des libres. Les anciens esclaves restent d'ailleurs, auprès des anciens maîtres. Cependant, c'est dans le foncier que des changements notoires ont lieu. Le gouvernement d'occupation introduit à Santo Domingo les réformes qui ont suivi l'indépendance haïtienne. La terre est nationalisée, le code français devient la base de la Constitution. L'État acquiert tous les droits sur les anciennes propriétés de la Couronne et de l'Église. Les "terres de colons" sont reconnues possessions des *hateros*. Parallèlement au maintien des *hatos*, le gouvernement redistribue des terres prises sur le domaine national pour y installer les anciens esclaves désireux de s'émanciper, et des Haïtiens encouragés à traverser la frontière et à peupler Santo Domingo. Ces mesures traduisent la volonté des occupants d'effacer les "espagnolismes" et de renforcer "*l'indivisibilité de l'île*". C'est ainsi qu'à Neyba, on installe une centaine de Noirs sur des parcelles de quelques hectares (ROBERT 1953).

Le gouvernement encourage alors la production de denrées qui conditionne l'accès à la terre : ceux qui reçoivent des parcelles doivent produire du café dans les montagnes (*sierras* de Neyba et de Bahoruco) ou de la canne à sucre dans les plaines. En effet, Haïti s'est engagée à payer la reconnaissance de son Indépendance à la France et doit, par tous les moyens, acquérir les devises nécessaires. Certains auteurs voient même dans l'occupation de la partie orientale de l'île une volonté de l'État haïtien d'élargir son territoire à cette fin.

Ces récentes orientations de développement sont appuyées par les *hateros* qui forment une nouvelle oligarchie en relation avec l'ouverture de Santo Domingo aux échanges lointains, amorcée lors de l'occupation française à la fin du XVIII^{ème} siècle. Comme en Haïti, l'oligarchie voit dans le développement du commerce d'import/ export (café, bois pour l'exportation vers l'Europe) d'autres possibilités de profit. En effet, les débouchés pour l'élevage ont été ruinés avec l'Indépendance d'Haïti et les conflits frontaliers. Les nouveaux paysans s'installent donc les parcelles données par l'État. Ils doivent par ailleurs, pour acquérir des revenus monétaires et du fait de l'étroitesse du marché intérieur, vendre leur force de travail dans les *hatos* des plaines, dans les exploitations caféières des *Sierras* et pour la coupe de bois qui s'est développée à partir du début du XIX^{ème} siècle. Ces changements aboutissent à la transformation du système agraire car on voit, dès lors, émerger une nouvelle couche dans la société : une paysannerie, comme en Haïti, qui se développe sur la base de systèmes de production combinant les cultures vivrières et l'élevage.

Les domaines d'élevage, les *hatos ganaderos*, changent peu si ce n'est que la main-d'œuvre est libre et rémunérée. Cependant, la libération de la force de travail ne donne pas lieu à une véritable "révolution sociale" comme cela a été le cas en Haïti : les esclaves bénéficiaient déjà d'une liberté relative importante, d'un travail moins pénible, cultivaient un petit lopin pour leur compte et vivaient dans des conditions proches de celles des Libres. Les travailleurs (libres, anciens esclaves) continuent à assurer le gardiennage des troupeaux des *hatos*. Leur taille est désormais réduite (200-500 têtes de bétail) car les troubles du début du siècle ont ruiné l'économie des *hatos*. Les animaux sont toujours conduits dans la plaine maritime exploitée en *terrenos comuneros*. Ils sont menés dans les dépressions où des porcs sont aussi gardés (30-50 animaux), et nourris à base de fruits sauvages (fruits du *nigua*⁴⁵, *guacima*, palmier royal) et de sous-produits de culture apportés. La ration des porcs est complétée par les résidus de canne à sucre. Les travailleurs cultivent des vivres en association (riz, plantain, manioc, patate, haricot) et en rotation avec la canne dans des parcelles pouvant atteindre jusqu'à 5 ha. Les systèmes de culture sont semblables à ceux de l'Arcahaie, tout comme l'outillage. Les parcelles cultivées sont situées dans la plaine alluviale et aménagées par les travailleurs en casiers permettant de retenir l'eau de pluie et d'irrigation (rigoles ayant une prise dans les rivières). La production vivrière est autoconsommée ainsi qu'une partie de la canne transformée en *raspadura* (= *rapadou* haïtien) et en eau de vie dans les moulins à traction animale (*trapiche*). La *raspadura* remplace le miel et devient un élément essentiel de l'alimentation des travailleurs. Les excédents vivriers sont troqués contre du poisson, du miel et du sel, mais les échanges sont limités du fait de l'étroitesse du marché intérieur résultant de l'autosuffisance de la majorité des exploitations. Le marché de Neyba devient le plus important de la région Sud-ouest : on y troque les produits (grains, tubercules, racines et plantain) et on y vend les animaux et les produits d'élevage (graisse, peaux) aux autres communautés du Sud et, dans une moindre mesure, à Haïti. Neyba reste éloignée des centres économiques du pays (Santo Domingo, Cibao) et le transport par bât, long et pénible (rareté des chemins muletiers, broussailles épineuses) limite le volume des produits échangés.

En plus de la gestion des *hatos*, les *hateros* se tournent vers l'exploitation des montagnes pour couper des essences de bois précieux (ébène, campêche, acajou, chêne caraïbe) exportées vers l'Europe. Nombre d'entre eux s'installent à Barahona, fondée à cette époque, qui devient le principal port de la région. Un noyau d'oligarques, anciens *hateros*, s'y installe et contrôle l'essentiel des échanges de denrées exportables (café, bois). Cette oligarchie se renforce à partir de la fin du XIX^{ème} siècle lorsque les zones de coupe de bois d'accès

⁴⁵ *Morinda citrifolia*.

facile commencent à s'épuiser, que les guerres (d'Indépendance en 1844, de restauration en 1865) provoquent des pertes de cheptel importantes et qu'il devient plus rentable de se consacrer au commerce d'import/ export. Ce commerce permet à de nombreux *hateros* de s'enrichir et d'occuper des postes politiques.

Les paysans nouvellement installés, cultivent une parcelle (2-5 ha) obtenue soit comme rétribution de leur travail chez les *hateros*, soit grâce aux distributions des terres leur donnant accès à un lopin en propriété. Ils combinent une poly-production de vivres (plantain en association avec grains, tubercules et racines) dans la plaine alluviale aménagée et irriguée, avec un élevage mixte (vaches, porcs, chèvres) laissé en divagation dans les piémonts et les dépressions de la plaine maritime. Lorsque la superficie permet l'autosuffisance en vivres (2-3 ha), ils cultivent en plus un lopin de canne dont la production est vendue au moulin du *hato* le plus proche, ou consommée sous la forme de *raspadura*. Lorsqu'ils n'ont pas accès à une terre irrigable, mais qu'ils possèdent un animal de bât (cheval, mule), ils s'installent dans les montagnes où ils plantent du café associé à des vivres (haricot, taro, manioc, maïs pluvial). Ces paysans produisent donc des denrées (café, canne à sucre) parallèlement aux vivres. La vente des denrées et des produits d'élevage (peaux, graisse), le troc des surplus vivriers, leur permettent d'acquérir tout ce qui n'est pas produit sur l'exploitation et même, pour les mieux lotis, de se dispenser de la vente de leur force de travail dans les *hatos*. Ces paysans ont exclusivement recours à la main-d'œuvre familiale tout en fournissant l'essentiel de la main-d'œuvre des *hatos*. Ils pratiquent l'entraide (*convite, juntas*) dans des formules semblables à celles pratiquées en Haïti.

Bilan. : Deux paysanneries distinctes sont nées sur les cendres de systèmes coloniaux différents.

Au début du XIX^{ème} siècle, monnayant son Indépendance, Haïti tente de relancer la production sucrière dans ses plaines et occupe la partie orientale de l'île dans l'espoir d'y développer la culture de denrées pour accroître ses exportations. Pour ce faire, l'État tente de relancer la production des grands domaines. D'un côté, il permet la reconstitution d'*habitations* aux mains de l'oligarchie qui voit dans le colonat partiaire le seul moyen de maintenir la main-d'œuvre pour la culture, et tolère dans les interstices laissés par les domaines, le développement d'une paysannerie libre. De l'autre, il permet aux grands éleveurs de conserver la possession de leurs domaines et distribue des terres à d'anciens esclaves contre l'obligation de cultiver des denrées. Cependant, la production sucrière est incapable de se relever, comme le traduisent les statistiques douanières : Haïti exporte 240 000 livres de sucre en 1840 et seulement 43 000 en 1871 (MORAL 1978). La concurrence internationale est forte, et les autres producteurs du monde continuent à bénéficier de l'esclavage et des investissements métropolitains leur permettant d'introduire de nouvelles techniques et d'augmenter leur niveau de productivité qui surpasse celui d'Haïti, indépendante, mais sans capitaux et lourdement endettée.

Dans les deux anciennes colonies, l'oligarchie se désintéresse de ses terres et "*abandonne les revenus incertains des campagnes pour les prébendes de l'État ou le commerce urbain*" (MORAL 1978). Une nouvelle logique économique se développe alors, distincte de celle caractérisant la période coloniale européenne. En Haïti, le développement agricole est aux mains de la paysannerie, même si pour ce faire, une grande partie des cultivateurs doit payer une rente foncière et continuer à produire de la canne. L'oligarchie haïtienne, propriétaire d'une partie du foncier, s'est installée en ville et s'est reconvertie dans l'import/ export⁴⁶. Grâce à la combinaison de systèmes de culture et d'élevage, les paysans réussissent à produire au-delà de leurs besoins et pour certains, à acheter des terres grâce au capital accumulé par la vente des surplus. Ces derniers sont commercialisés, acheminés vers les villes, tout comme les rentes en nature que les colons partiaires versent à l'oligarchie. "*La ville devient rentière du sol dont elle détient les débouchés et capte les bénéfices*" (THÉODAT 2003). Dans ce cadre, l'Arcahaie, avec sa situation à proximité de Port-au-Prince, se positionne comme centre d'approvisionnement privilégié de la capitale. Port-au-Prince centralise les échanges car s'y installe l'oligarchie

⁴⁶ Grâce à la prospérité du secteur caféier qui s'est développé au cours du XIX^{ème} siècle dans les mornes, cf. (Bellande & Paul 1994)

qui prend en main les hautes fonctions de l'État, les circuits d'exportation et de distribution des produits importés (ANGLADE 1982).

À Santo Domingo, les grands éleveurs se tournent également vers l'import/ export. Les coupes de bois deviennent d'ailleurs un secteur économique majeur pour le pays. Cependant, pendant les trois premiers quarts du XIX^{ème} siècle, l'économie de Santo Domingo stagne. La plupart des régions sont enclavées, la population est peu nombreuse (moins de 5 habitants par km² à la fin du XIX^{ème} siècle). La paysannerie se développe pourtant, comme en Haïti, mais elle produit surtout pour son autosuffisance par manque de débouchés.

Une différence notable est à souligner entre les deux paysanneries quisqueyennes : alors qu'en Haïti la paysannerie doit développer une production marchande en plus des biens destinés à l'autoconsommation pour payer les rentes foncières et les taxes à l'État, celle de Santo Domingo est libre, peu taxée et possède la terre. De ce point de vue, cette période est décisive et pose les bases des systèmes agraires haïtiens et dominicains : les principales variétés cultivées, les animaux d'élevage, les techniques culturales, l'outillage et les modes de gestion de la fertilité sont semblables, mais dans l'un des deux cas, les cultivateurs ne détiennent pas l'un des moyens de production essentiel : la terre.

1860-1930 : CRISE AGRAIRE, EXPANSION DU CAPITAL ÉTRANGER ET OCCUPATION MILITAIRE.

Une paysannerie productrice de vivres et d'élevage, a émergé au cours des trois premiers quarts du XIX^{ème} siècle en Haïti et à Santo Domingo. En Haïti, le poids de l'oligarchie dans les campagnes s'est atténué, mais la paysannerie en colonat partiaire doit continuer de lui verser des rentes foncières élevées. De plus, les exploitations sont de petite taille, et peu nombreux sont les paysans qui ont réussi à acquérir des terres en propriété au sein du groupe familial. Dans le Sud-ouest de Santo Domingo, une paysannerie a aussi émergée, mais les contraintes qu'elle subit sont moins fortes. La fin du XIX^{ème} siècle amorce des bouleversements avec l'essor économique des États-unis, et le développement de leurs investissements en Amérique Latine et dans la Caraïbe. Quelles sont les transformations qui sont s'opérer ? Comment vont-elles se répercuter sur les systèmes agraires de l'Archaïe et du Sud ouest de Santo Domingo ?

Essor économique des États-unis, naissance de l'American Sugar Kingdom⁴⁷ et marché mondial du sucre à la fin du XIX^{ème} siècle.

Entre la fin de la guerre de Sécession (1861-65) et le début du XX^{ème} siècle, les États-unis deviennent la première puissance économique mondiale grâce à de nombreux atouts (ressources agricoles⁴⁸ et minières importantes, marché intérieur considérable, croissance rapide de la population⁴⁹, réinvestissement des capitaux accumulés, solide protectionnisme), même si le Royaume-Uni reste un acteur incontournable. Aux États-unis, le nombre des exploitations agricoles est multiplié par trois, la production de céréales par six et l'essor industriel est spectaculaire au cours de cette période. Ce "boom économique" permet à des industriels d'accumuler des capitaux qu'ils cherchent à investir à l'étranger, favorisant ainsi l'extension du pouvoir diplomatique des États-unis, surtout en Amérique Latine. Au début du XIX^{ème} siècle, ces derniers définissent une stratégie géopolitique visant à "*affirmer leur droit et leur intérêt sur les territoires d'Amérique par la condition qu'ils avaient acquise et maintenue pour écarter les puissances européennes du jeu régional*" (MONTILLA SALVIDIA 1988).

⁴⁷ En référence à l'ouvrage de (Ayala 1999)

⁴⁸ Notamment le rachat de la Louisiane à la France (1803) et les territoires conquis sur le Mexique (Traité de Guadalupe Hidalgo, 1848) qui permettent aux États-unis de s'étendre sur 7 700 000 km² en 1861.

⁴⁹ 32 millions en 1861, 76 millions en 1900, soit presque 20 fois plus qu'à l'Indépendance.

Dans ce contexte, la Caraïbe bénéficie d'investissements grâce à son importance géostratégique. Le développement du commerce transcontinental après la construction de la première route (1849) et de la première voie ferrée (1855) à travers la province colombienne de Panamá ainsi que des passages fluviaux à travers le Nicaragua, ont permis de renforcer la position stratégique de Quisqueya. Le passage du vent (entre Haïti et Cuba) et celui de la Mona (entre la République Dominicaine et Puerto Rico) par lesquels circulent les navires commerciaux doivent être contrôlés par les États-unis en cas de conflit. Les visées des États-unis vont porter sur des postes stratégiques (Môle Saint-Nicolas, baie de Samaná), même après que la guerre hispano-américaine leur a permis de prendre pied à Puerto Rico et à Cuba suite à la signature du Traité de Paris (1898). Cependant, Quisqueya ne se positionne pas au centre des intérêts des États-unis, tout comme elle est restée en marge de l'empire espagnol au XVII^{ème} siècle.

L'entreprise des États-unis en Amérique Latine et dans la Caraïbe est souvent qualifiée d'impérialiste (HOBSBAWN 1987) et de coloniale (AYALA 1999). T. ROOSEVELT lance un corollaire à la doctrine de Monroe⁵⁰, pour réaffirmer le rôle des États-unis dans le maintien de la sécurité des Républiques latino-américaines contre des interventions européennes visant à faire pression pour le remboursement des dettes. Cette politique ("*big stick*") permet aux États-unis d'effectuer des interventions en Amérique Latine⁵¹. Elle évolue vers une "*diplomatie du dollar*" avec la prise en charge du contrôle financier de la région (FERNANDEZ 1984). De par ces investissements, les États-unis font produire par le sous-continent les matières premières pour lesquelles ils ne sont pas autosuffisants tout en assurant un contrôle sur la politique. Les matières premières sont utilisées dans l'industrie en plein essor grâce aux progrès permis par la révolution industrielle.

⁵⁰ La doctrine Monroe (1823), du nom du président des États-unis (1817-25), promulguée dans le cadre de la conquête de leur territoire, considère qu'une intervention européenne en Amérique serait comprise comme une ingérence dans les affaires intérieures des États-unis.

⁵¹ Acquisition de Puerto Rico (1898), de Guantánamo en 1903, création de la République du Panamá et creusement du canal (1903), occupation de Cuba (1906-09), du Nicaragua et du Honduras (1909), du Mexique (1914), de Haïti (1915), de la République Dominicaine (1916)

Encadré 2 : l'intérêt pour Cuba au détriment de Quisqueya.

L'intérêt porté à Cuba remonte au XVI^{ème} siècle quand La Havane devient l'escale privilégiée des Espagnols qui, pour se protéger des pirates, y regroupent leurs bateaux avant la traversée transatlantique. Le port de La Havane est, pour cela, avantagé par sa position géostratégique (contrôle des approches du détroit de Floride et du passage du vent) et par une large baie imprenable.

Au XIX^{ème} siècle, Cuba est très vite apparue comme un pays propice à l'investissement de capitaux étrangers dans le secteur agricole. L'île possède de larges plaines alluviales sous un climat et avec des sols favorables à l'agriculture. À partir de 1830, la production de canne s'est déjà bien développée dans un triangle Est/Sud autour de La Havane et se caractérise par des plantations de grande taille appartenant à des Espagnols et des Anglais utilisant une nombreuse main-d'œuvre esclave. Les *ingenios* cubains sont devenus le laboratoire des innovations de la Révolution Industrielle (chemin de fer construit entre 1830 et 1865⁵², technologies "modernes" de transformation de la canne en sucre brut) et les performances en matière de productivité et de maintien de l'outil de production à un niveau technique élevé ont permis à la spécialisation sucrière cubaine de supporter la concurrence betteravière européenne.

Alors que de nombreuses colonies s'émancipent et abolissent l'esclavage, Cuba reste aux mains d'une importante minorité blanche⁵³ qui maintient l'esclavage jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle : la traite officielle se poursuit à Cuba jusqu'en 1867 et l'esclavage jusqu'en 1886 malgré la pression anglaise et 10 ans de guerre de libération. À côté de Cuba, Quisqueya est délaissée : la peur du retour au colonialisme "blanc" est omniprésente, la faible densité de population et le manque d'investissement ne permettent pas à la République Dominicaine de s'insérer sur le marché mondial et déjà en 1893, le capital états-unien investi à Cuba s'élève à plus de 50 millions de dollars (HERRERA 2003).

Suite à la guerre hispano/états-unienne, une nouvelle Constitution est votée à Cuba alors que les États-unis occupent militairement le pays ; l'un de ses articles autorise de droit les États-unis à intervenir dans l'île s'ils sentent leurs intérêts menacés (amendement PLATT), établit des "liens spéciaux" entre les deux pays et perpétue notamment, la présence des États-unis à Guantánamo : un Traité de réciprocité signé en 1902 dollarise Cuba et la débarrasse de ses barrières tarifaires et non tarifaires.

Les chiffres traduisent l'intérêt majeur porté à Cuba par le niveau des investissements en comparaison avec ceux alloués aux autres pays de la région : en 1929, les États-unis avaient investi 920 millions de dollars à Cuba, contre seulement 70 millions de dollars en République Dominicaine et moins de 9 millions en Haïti.

Le sucre de betterave exerce un quasi monopole sur le marché mondial à partir du milieu du XIX^{ème} siècle. Après que des scientifiques aient réussi à doser et extraire le sucre de la betterave en 1747, ils ont mis au point un procédé d'extraction industriel en 1799. Les blocus sous Napoléon I^{er} permettent l'émergence des premières raffineries de "sucre indigène" (de betterave) pour contrer l'Angleterre qui bloque les arrivages de sucre "colonial" (de canne) dès 1811. À la levée du blocus en 1814, le sucre de canne afflue à nouveau sur le marché européen. La concurrence entre la betterave et la canne est dès lors relancée. Pour accroître les rendements sucriers de la betterave, abaisser ses coûts de transformation et permettre de redevenir compétitive sur le marché face à la canne, de nouveaux procédés d'extraction sont recherchés dès 1825. Grâce à la crise

⁵² En 1853, Cuba dispose d'autant de kilomètres de chemin de fer par habitant que l'Angleterre (Herrera 2002).

⁵³ Les autorités espagnoles mènent une politique d'immigration blanche en parallèle de l'importation d'esclaves : accueil des anciens planteurs de Saint-Domingue, d'immigrés espagnols pour contrebalancer la créolisation de la population et réduire le risque d'explosion sociale lié à un nombre élevé d'esclaves.

qui touche les colonies européennes en Amérique avec l'abolition de l'esclavage entre 1848 et 1880, la betterave réussit à se positionner comme principale matière première pour la fabrication de sucre. Dès lors, l'Europe du Nord se lance dans la production. L'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, la Hollande et la France deviennent les plus gros pays producteurs mondiaux de sucre, d'autant qu'avec la révolution agricole du XIX^{ème} siècle permise notamment par l'abolition des servitudes collectives et le développement de la propriété privée de la terre, les agriculteurs remplacent les jachères par des plantes sarclées ou des cultures fourragères. De 1870 à 1900, la production de sucre de betterave dépasse celle de canne : alors qu'environ 952 000 t de sucre de betterave et 1,8 millions de t de sucre de canne sont produites en 1870, plus de 3,5 millions de t de sucre de betterave et 2,3 millions de t de sucre de canne sont produites vingt ans plus tard. En 1900, la production de sucre de betterave approvisionne 65% du marché (AYALA 1999).

L'émergence de l'industrie du sucre de betterave en Europe s'est accompagnée d'une succession de découvertes scientifiques et techniques permettant de perfectionner le fonctionnement des sucreries. La concurrence européenne oblige les producteurs et les transformateurs de canne américains à moderniser leurs installations pour incorporer de nouvelles techniques en évolution rapide (HERRERA 2003). Des innovations sont introduites : le broyeur horizontal à triple cylindre utilisant la vapeur⁵⁴, les techniques de cristallisation par le vide⁵⁵, les nouveaux chaudrons de cuisson, la centrifugeuse⁵⁶, la chimie moderne pour la purification⁵⁷. Ces découvertes révolutionnent la transformation de la canne en sucre en réduisant le temps de raffinage de 3 semaines à 18 heures. Elles entraînent des gains de productivité considérables.

Le développement de ces innovations nécessite des investissements importants. Les industriels, ne pouvant pas fournir à titre individuel des capitaux aussi élevés, s'associent et forment de grandes compagnies pour partager les investissements. Ces compagnies entraînent une concentration horizontale de la production : les raffineries sont plus grandes, plus productives, emploient davantage de main-d'œuvre et consomment plus de matière première : le sucre brut. Ce développement se fait en parallèle à l'augmentation de la demande en sucre blanc qui stimule les investissements. Aux États-unis, de 1865 à 1900, on observe une augmentation rapide de la consommation de sucre blanc au détriment du sucre semi raffiné anciennement produit en Louisiane où les plantations et les moulins ont été ruinés par la guerre civile et l'abolition de l'esclavage. Le

⁵⁴ Introduit dans les raffineries en 1833 et industrialisé en 1838.

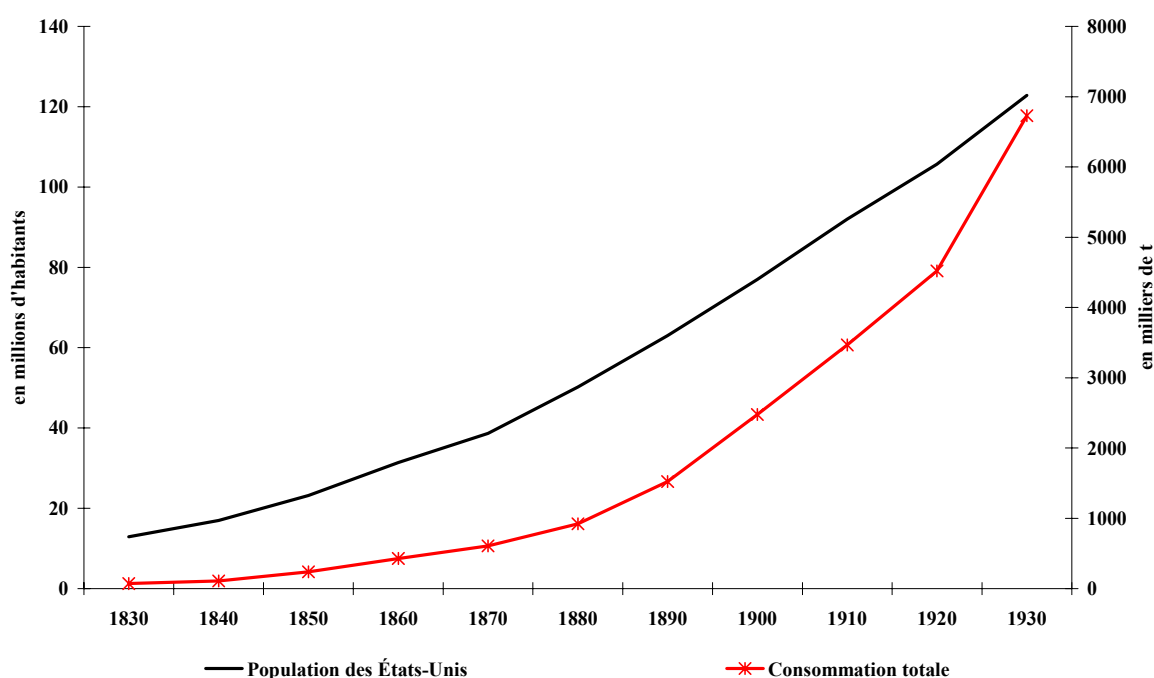
⁵⁵ Permettant de bouillir les mélasses à basse température est introduit en 1855.

⁵⁶ Introduites en 1860.

⁵⁷ Utilisation de charbon d'origine animale au travers duquel le jus sucré est filtré pour enlever les impuretés

sucres blancs prend une place considérable dans la consommation des pays industrialisés tant pour des usages alimentaires⁵⁸ qu'industriels (conservateurs, alcool) ou militaires (explosifs). La figure suivante montre l'évolution de la consommation de sucre en parallèle à celle de la population des États-Unis entre 1830 et 1930. À partir du début du XX^{ème} siècle, la pente de la courbe représentant la consommation de sucre est plus forte que celle de la population, ce qui traduit bien l'augmentation de la consommation par habitant.

Tableau 6 : évolution de la population et de la consommation de sucre aux États-Unis entre 1830 et 1930.



Sources : Ayala, 1999

Les investissements états-uniens en Amérique Latine et la révolution industrielle conduisent au relèvement de la production de canne à partir de 1900 avec des plantations essentiellement localisées dans la Caraïbe. La destruction de la production betteravière en Europe pendant la première guerre mondiale du fait de la localisation des zones de conflit dans les régions betteravières, restaure la position leader de la canne sur le marché sucrier : la production de sucre de betterave tombe de 9 millions de t en 1913 à moins de 4 millions de t en 1919. Après 1922, la production de sucre de betterave reprend mais elle n'est plus capable de dépasser celle de sucre de canne (AYALA 1999).

⁵⁸ Avec l'industrialisation rapide, l'urbanisation des villes est croissante et le sucre, produit de luxe depuis le XVI^{ème} siècle, commence à jouer un rôle majeur du point de vue calorique dans la diète des populations.

En Haïti, le capital étranger pénètre peu mais la paysannerie est en crise en raison de la forte démographie et du retour à la terre de l'oligarchie.

Pendant la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, les paysans, protégés par l'absentéisme de l'oligarchie, ont développé les bases d'une agriculture vivrière marchande dans les campagnes. À ce fragile équilibre, s'opposent les tumultes des villes où se succèdent complots politiques, exécutions sommaires et prises d'armes. Les troubles en ville des diverses factions politiques ont pour objectif la mainmise sur le budget de l'État gonflé par la prospérité caféière des mornes où, dans des *lakou* semblables à ceux des plaines, la paysannerie a développé une production importante⁵⁹. Une fois installés au pouvoir, les dirigeants politiques dilapident les fonds publics. Cette situation conduit à un véritable marasme financier. Les émissions de monnaie sans valeur et les crédits étrangers pour équilibrer les finances aboutissent au gonflement de la dette d'Haïti dont les États-unis sont les principaux créanciers. En 1910, ils tiennent en effet le second rang des investissements grâce à la complaisance de l'oligarchie nationale (MORAL 1978).

La prospérité relative de la paysannerie a favorisé l'augmentation de la population qui a plus que triplé au cours des trois premiers quarts du XIX^{ème} siècle. La croissance démographique s'est accompagnée de la colonisation du territoire. Dans l'Arcahaie, à la fin du XIX^{ème} siècle, l'espace est fermé et entièrement mis en culture dans la plaine. Cette mise en valeur a entraîné une augmentation de la production agricole (vivres, canne à sucre). Cette dernière est allée de pair avec l'accroissement des rentes foncières versées à l'oligarchie, proportionnellement bien plus élevé que la première. Les prélèvements sont ainsi divertis du secteur agricole pour servir les intérêts de l'oligarchie et des investisseurs étrangers (MORAL 1978).

Dans l'Arcahaie, la croissance démographique et la saturation de l'espace cultivable vont entraîner de profonds bouleversements. La densité de population atteint déjà plus de 75 habitants/ km² à la fin du XIX^{ème} siècle. La plaine alluviale est entièrement occupée et mise en culture. Dans les mornes qui la surplombent, où la population a aussi augmenté, les héritiers des occupants des étages les plus bas ont dû s'installer plus en altitude et leurs enfants doivent à leur tour descendre en plaine pour trouver de meilleures opportunités. Une fois l'espace cultivable de la plaine alluviale saturé et mis en valeur, la concurrence pour l'accès à la terre se fait de plus en plus forte. À la mort des fondateurs des *lakou* ayant jusque-là organisé une répartition équitable

⁵⁹ En effet, au cours du XIX^{ème} siècle, de nombreux paysans s'installent dans les zones de montagnes (mornes) où, en parallèle à la production vivrière, ils cultivent le café, vendu à l'oligarchie pour l'exportation, cf. (Bellande & Paul 1994)

du foncier entre les différents membres pour la mise en valeur, les filles sont exclues des partages au profit des garçons, puis les cadets au profit des aînés. Les tensions intrafamiliales deviennent telles que les héritiers doivent diviser la terre. Le partage des terres est généralisé dans tout le pays. Après division, il reste pour chacun et dans le meilleur des cas moins de 2 ha. Compte tenu des coûts d'arpentage et des frais notariés, la division du foncier se fait sans enregistrement au cadastre, si bien que les nouvelles exploitations découlant du partage n'acquièrent pas de titre de propriété. Ce phénomène entraînera, nous le verrons plus tard, des problèmes d'insécurité foncière. Dans l'Arcahaie, à la différence d'autres régions montagneuses en Haïti, toutes les terres sont partagées et il ne subsistera presque pas d'indivis.

Du fait de l'exclusion d'une partie des héritiers par manque de terre pour la partager et de la division du foncier elle-même, la paysannerie se retrouve affaiblie : en effet, comment continuer à dégager des surplus assez importants sur des parcelles plus petites et devant être cultivées en continu à cause de leur exigüité ? Comment maximiser l'efficacité du travail de grands groupes d'entraide sur des surfaces réduites ?

Les techniques restent les mêmes, tout comme l'outillage et les variétés cultivées. Les paysans n'étant pas en majorité assurés de leurs moyens de production (colonat partiaire, possessions sans titre qui entraînent des conflits) ou ayant désormais accès à des surfaces restreintes, ne peuvent pas investir dans du matériel ou des techniques plus performantes. En l'absence de changement, la paysannerie se retrouve donc de plus en plus démunie. Ceux qui exploitent les terres divisées mettent en œuvre des systèmes de culture semblables à ceux de la période précédente, avec le même outillage, mais sur des surfaces réduites : ils produisent donc moins sur leur exploitation voire, ne réussissent plus à dégager des surplus. Ils vont donc chercher à s'agrandir en combinant leurs possessions avec des parcelles prises en colonat partiaire. Les exclus des partages, ceux qui ne peuvent plus vivre sur des lopins trop petits ou qui ne trouvent pas de terres en colonat, émigrent vers les plantations cubaines ou dominicaines, s'installent dans la zone frontalière où la faible densité de population dominicaine leur permet d'occuper des terres encore vierges d'exploitation. L'émigration apparaît alors comme le seul moyen d'assurer la survie de la paysannerie en crise ; elle devient dès lors un élément structurel du système agraire de l'Arcahaie.

La crise traversée par la paysannerie est aggravée par les transformations liées à l'occupation du pays (1915 à 1934). La pénétration du capital étranger s'est amorcée dès le début du XX^{ème} siècle avec des contrats avantageux pour les investisseurs, le plus souvent suite à l'expulsion des paysans des terres péniblement conquises au siècle précédent. On peut, à ce titre, évoquer l'exemple de la construction du chemin de fer. En 1905, la Compagnie de chemin de fer nationale est fondée, reprise en 1910 par JM MACDONALD,

homme d'affaire originaire des États-unis, qui réussit à négocier un accord⁶⁰ prévoyant que sa compagnie contrôle les terres de part et d'autre de la voie ferrée sur une bande de 40 Km, de Port-au-Prince à Cap Haïtien. Ces terres devaient être cultivées en banane douce (*fig* en créole) pour une période de 50 ans au prix de 1 dollar par an et par carreau afin que la compagnie rembourse ses frais⁶¹. Il va s'en suivre "*une phase destructive qui a privé les petits occupants de leurs moyens de subsistance sans leur fournir la compensation du salariat*" (ROCA 1985). Cette situation aboutit à des expulsions massives et, du fait de la conjoncture, du mécontentement et de la fiscalité, entraîne une guerre civile (révolte des Cacos, 1911-15)⁶².

Dans cette situation tendue, les *marines* débarquent en juillet 1915 et occupent Haïti. Un gouvernement militaire contrôlé par les États-unis prend en charge les finances du pays (douanes) et fait voter une nouvelle Constitution (1918), abolissant l'interdiction faite aux étrangers d'acquérir la terre (BLANCPAIN 1999). Ces mesures permettent à des compagnies étrangères d'obtenir des concessions de grande taille à bas prix par le système des baux à long terme. La HASCO (*Haytian American Sugar Company*) bénéficie ainsi d'une concession d'environ 10000 ha dans la partie centrale de la plaine du Cul-de-sac, à proximité de Port-au-Prince. Elle y installe des plantations de canne et tente de relancer le secteur sucrier dans le pays après avoir établi de nouvelles bases de production : acclimatation de variétés résistant à la maladie du charbon qui touche la variété créole⁶³ anciennement cultivée, mise en place d'un système de récolte associant l'exploitation directe et la collecte auprès de producteurs indépendants, développement du travail rémunéré pour la récolte. Un système de corvée⁶⁴ est rétabli par les occupants en 1919 pour réhabiliter les infrastructures. Dans l'Arcahaie, la route nationale est goudronnée et les périmètres réhabilités (construction d'un seuil bétonné en amont des rivières). Ceci permet d'accroître les possibilités de commercialisation des produits agricoles et une meilleure efficacité de la gestion de l'eau. Handicapées par la chute des prix à cause de la récession mondiale à la fin des années 1920, les exportations sucrières de la HASCO augmentent à partir de 1931 (MORAL 1978).

Par la mise en place de son système de collecte, la réhabilitation des routes et des canaux d'irrigation ainsi que la diffusion de nouvelles variétés de canne auprès des planteurs de l'Arcahaie, la HASCO va jouer

⁶⁰ Accord appelé "contrat de chemin de fer et *fig banann*" ou "contrat Macdonald"

⁶¹ Nous pouvons signaler que le financement de la construction du chemin de fer aux États-unis se réalise dans les mêmes conditions. Seulement, aux États-unis, la population amérindienne est beaucoup moins nombreuse.

⁶² Ce projet échoue mais permet à l'Arcahaie d'être desservie par le chemin de fer qui la traverse du Nord au Sud.

⁶³ Acclimatation de variétés hybrides (cultivars artificiels) résistant à la mosaïque pour remplacer la canne créole (hybride naturel de *S. officinarum* et *S. robustum*) : cannes japonaises (UBA) rustiques, résistantes, à croissance rapide mais assez pauvres en jus, cannes javanaises (POJ) plus productives, introduites de Cuba et de Puerto Rico.

⁶⁴ La corvée correspond à une journée par semaine de travail non rémunéré pour l'aménagement d'infrastructures.

un rôle dans l'évolution du système agraire : la concession qui lui est attribuée ne concerne pas l'Arcahaie puisqu'elle se localise à l'Est de Port-au-Prince dans le Cul-de-Sac. Cependant, les changements occasionnés par son installation provoquent un regain d'intérêt des oligarques pour leurs *habitations* laissées en colonat partiaire. En effet, à la fin du XIX^{ème} siècle, l'essentiel de la superficie de la plaine est cultivé par des paysans qui y ont développé des systèmes vivriers et d'élevage par ce mode de faire-valoir. Les *habitations* sont délabrées et exploitées par des colons qui y cultivent surtout des vivres. La canne ne reçoit pas les soins nécessaires à l'obtention de rendements élevés. "*L'exploitation sucrière haïtienne a défini sa propre formule : des reliquats de manufacture maintenus par une aristocratie de grands planteurs sur un mode paternaliste ; une culture disséminée et fortement intégrée à l'exploitation familiale productrice de rapadou*" (MORAL 1978). Le "retour à la terre" de l'oligarchie rentière du sol voyant de nouvelles possibilités de profit avec l'installation de la HASCO, renforce dès lors les difficultés liées à l'augmentation de population (division du foncier, exclusion d'une partie des paysans qui n'obtiennent pas de terre après partage des *lakou*) et favorise la prolétarianisation de la paysannerie.

D'une part, les propriétaires d'*habitations* (50-200 carreaux) relancent la production sur leurs domaines. Ils conservent le système d'exploitation paternaliste mis en œuvre au XIX^{ème} siècle mais durcissent les conditions de travail sous la direction d'un régisseur, eux-mêmes résidant à Port-au-Prince. La canne est la principale production imposée aux colons partiaires. Elle est transformée en sirop dans les moulins de l'*habitation*. Le sirop est vendu à la HASCO qui le collecte pour l'acheminer jusqu'à la raffinerie située à proximité de Port-au-Prince. Le rétablissement des corvées, conjugué à la forte démographie, permet de durcir les conditions de travail des colons partiaires. Leur tenure devient de plus en plus précaire : les contrats ne sont souvent pas renouvelés ; ceux qui le sont, contraignent davantage les cultivateurs (raccourcissement des durées de plantation à 5-6 ans, introduction de nouvelles variétés plus exigeantes) ; les colons bénéficient d'avantages limités (reconversion des parcelles collectives vivrières en canne) et d'une rémunération désormais liée à la richesse du sirop en sucre qui doit les inciter à soigner la culture. Pour les propriétaires d'*habitation*, il en résulte l'augmentation des rentes prélevées et une nouvelle phase d'accumulation.

D'autre part, les paysans des *lakou* ont divisé le foncier (moins de 2 ha par exploitation). Le partage de la terre s'est fait sans émission de titre de propriété. Les moins bien lotis de la division sont obligés d'affermier une partie des parcelles héritées et vendent leur force de travail pour espérer gagner de quoi cultiver un autre lopin. Alors qu'au XIX^{ème} siècle le fermage n'avait pas attiré les paysans car l'absentéisme des propriétaires avait favorisé l'occupation illégale, il devient dès cette époque une nouvelle voie d'accès à la terre. Ce

"fermage" (*potek* en créole) consiste plutôt en une mise en gage des terres : un producteur donne en location pour une durée déterminée sa terre et perçoit le montant du bail correspondant à la durée totale en une fois, au début du contrat. C'est donc pour les plus pauvres un moyen de gager leur bien en l'affermant aux mieux lotis.

Les systèmes de culture et d'élevage des exploitations paysannes issues des *lakou* évoluent peu. Cependant, la mise en culture est désormais individuelle sur les terres obtenues après les partages successoraux, en colonat partiaire ou louées en *potek*. Le système de production est basé sur la polyculture vivrière ("plantain + riz exondé de saison des pluies", maïs, manioc, patate, haricot et pois associés sur les diguettes) combinée à l'élevage. Les améliorations du réseau d'irrigation permettent une augmentation des rendements vivriers dont les surplus sont vendus sur les marchés et capitalisés (élevage, foncier). Les colons partiaires sont contraints de soigner la culture de canne à cause du durcissement de leurs contrats. Les paysans issus de la division des *lakou* plantent en canne les parcelles qui ont le plus médiocre accès à l'eau en rotation avec des vivres cultivés en saison des pluies ("canne 5 ans/ riz exondé /patate" - "canne /haricot /patate"). Ceci est possible grâce à l'adoption de variétés de canne diffusées puis abandonnées par la HASCO à cause de leur bas rendement en sucre, produisant beaucoup de paille mais peu exigeantes en eau. Les pailles sont laissées sur le champ ou pâturées par les quelques vaches de l'exploitation mises au piquet, ce qui permet le recyclage de ces résidus de culture pour la gestion de fertilité et l'obtention de fourrages par ailleurs devenus rares à cause de la fermeture de l'espace cultivable. Ils élèvent aussi des porcs alimentés dans des parcs situés dans les parcelles vivrières ou au piquet avec des résidus de culture et des fruits grappillés. Cette pratique sur ces parcelles permet aussi la gestion de la fertilité.

Les exclus du partage foncier et les anciens colons partiaires qui n'ont pas leurs contrats renouvelés dans les domaines de l'oligarchie, sont contraints à l'exode puis, le plus souvent, au départ vers l'étranger car la ville ne leur offre pas de perspectives intéressantes d'emploi.

La législation foncière puis la construction du barrage Santana conduisent à la colonisation agraire de la vallée du Yaque del Sur.

Les préludes de l'occupation et la mainmise états-unienne sur le secteur sucrier mènent à la colonisation de la vallée par des paysans expulsés.

En 1844, la République Dominicaine proclame son Indépendance vis-à-vis de Haïti. S'en suit une longue période de troubles : tentatives de réoccupations haïtiennes (1845, 49, 55, 57), annexion par l'Espagne (1855-68), guerre de restauration (1863-68). Une fois l'indépendance restaurée (1868), le calme ne revient pas pour autant : des luttes de pouvoir entre les deux factions politiques étant apparues pendant la guerre de restauration⁶⁵ conduisent à quatorze changements de gouvernement de 1873 à 1880. Ces troubles perturbent le développement économique du pays, le laissant partiellement détruit à la fin du XIX^{ème} siècle.

Les prises de pouvoir par B. BAEZ (1880-87) puis par U. HEUREAUX (1887-99) permettent le retour au calme avec la mise en place de régimes autoritaires répressifs. La stabilité politique, préalable indispensable pour les investisseurs étrangers, permet dès lors d'amorcer des changements. Des dettes sont contractées auprès de banques étrangères (France, Italie, Allemagne, Pays-Bas) pour reconstruire le pays afin de favoriser les investissements et relancer l'économie. La conjoncture de prix élevés du sucre, liée à l'augmentation de la demande mondiale et à l'effondrement de la production d'un des principaux exportateurs, Cuba, en guerre contre l'Espagne (1868-78, 1894-98), stimule l'émergence du secteur sucrier dominicain.

L'essor sucrier dominicain se réalise sous l'impulsion d'investisseurs originaires de Cuba, de Puerto Rico, de Louisiane et d'Europe (Espagne et Italie), qui s'installent grâce à une législation favorable : une loi est promulguée en 1879 pour les affranchir de taxes à l'importation de matériel destiné à la production de canne, une autre est promulguée en 1883 pour leur offrir des concessions de terres prises sur le domaine de l'État afin d'y installer des plantations. Des hommes d'affaires disposant de capitaux importants, dont certains ont déjà une expérience sucrière dans leur pays d'origine, s'installent dans le pays. Ils y établissent des *ingenios* utilisant les innovations de la révolution industrielle : moulins à vapeur, chemin de fer pour le transport de la canne. Le développement de ce secteur "moderne" provoque la faillite des anciens *ingenios* détenus par des

⁶⁵ Les "Rojos" annexionnistes et majoritairement représentant des grands éleveurs de bétail ou des exportateurs de bois précieux contre les "Azules" indépendantistes et majoritairement représentant des intérêts de la paysannerie du Cibao et des commerçants de tabac, (Moya Pons 1995).

Dominicains créoles⁶⁶, qui, peu nombreux, ont joué jusque-là un rôle mineur dans l'économie. Utilisant des moulins à traction animale (*trapiche*), ces derniers ne peuvent rapidement plus concurrencer ni en quantité, ni en qualité, le sucre produit par les nouveaux *ingenios*.

Par ailleurs, la République Dominicaine signe un accord avec les États-unis (1891). Ces derniers lui fournissent une aide économique et militaire afin d'éviter la banqueroute et de prévenir d'éventuelles invasions (haïtiennes ou européennes) ; en contrepartie, la République Dominicaine ouvre ses frontières aux produits manufacturés importés des États-unis et favorise les investisseurs désireux de s'installer dans le pays⁶⁷ (HEALY 1988). Ceux-ci engagent des capitaux importants dans le secteur sucrier qui, à partir de 1900, n'est plus seulement une source de revenu essentielle⁶⁸ mais le pilier de l'économie et de la politique dominicaines (HALL 1960).

Ainsi, malgré l'essor du secteur sucrier, le fort endettement rend critique la situation économique du pays. Près des $\frac{3}{4}$ des recettes publiques (taxes à l'exportation de sucre) sont employées afin de rembourser les dettes, et le secteur sucrier est aux mains de capitalistes étrangers qui exportent la plus grande partie de leurs bénéfices. La pression pour le remboursement des emprunts est telle qu'elle aboutit en 1904 à une véritable crise : des navires de guerre envoyés par les pays créditeurs européens se postent dans les eaux dominicaines, prêts à intervenir. Après l'expérience des bombardements allemands et anglais au Venezuela quelques années auparavant afin d'exercer une pression sur l'État en vue du remboursement des dettes, et suite à la banqueroute de l'état dominicain fortement endetté, les États-unis s'octroient la prise en charge des douanes en 1904. Cette dernière est officialisée par un *modus vivendi* en 1905, par lequel Washington se porte garant des dettes dominicaines. Ce *modus vivendi* est remplacé par une convention légitimant le contrôle des finances en 1907 (CASSA 1975; FERRERAS 1984; CALDER 1998). À partir de ce moment, la dette⁶⁹ ainsi que la supervision des ports et du commerce dominicains sont aux mains des États-unis. Dès lors, les choix politiques sont dictés par Washington qui, pouvant jouer sur la principale source de revenus de l'État, les douanes, contrôle le budget public, les infrastructures, les élections. L'intervention, puis l'occupation militaire sont décidées en 1916 alors que déjà, depuis 1913, les États-unis sont les principaux créditeurs, clients et fournisseurs de la République Dominicaine (53% des exportations, 62% des importations).

⁶⁶ Européens nés aux Amériques

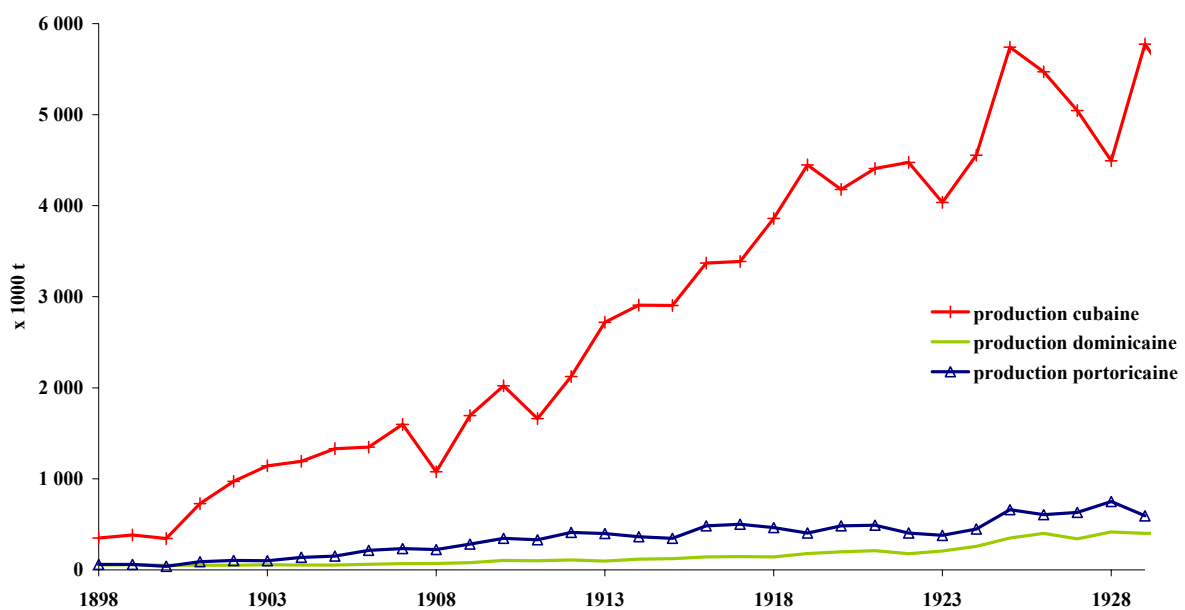
⁶⁷ Exemptions de taxes à l'exportation des denrées et à l'importation de matériel agricole.

⁶⁸ 50% de la valeur des exportations dominicaines.

⁶⁹ Due à des banques des États-unis qui reprennent à leur compte les crédits européens.

Par ailleurs, depuis 1789, la législation des États-unis a introduit la taxation des importations de sucre afin de réguler les approvisionnements du pays. Ces taxes sont faibles et n'inhibent pas les exportations dominicaines jusqu'à ce que d'importants pays exportateurs en soient exemptés (Hawaï, Puerto Rico, les Philippines, qui sont colonisés ou mis sous tutelle) ou bénéficient de réductions tarifaires (Cuba a droit à une réduction de 20% des tarifs sur le sucre après 1902) (Guicharnaud-Tollis 1998). Ces pays ont une production importante, en progression rapide, et leurs exportations vont concurrencer celles de la République Dominicaine. La figure suivante montre le développement de la production sucrière dans plusieurs pays, dont la République Dominicaine. Nous pouvons remarquer la rapidité de l'accroissement de la production sucrière cubaine, alors que la production dominicaine, qui augmente elle aussi, reste assez faible en comparaison.

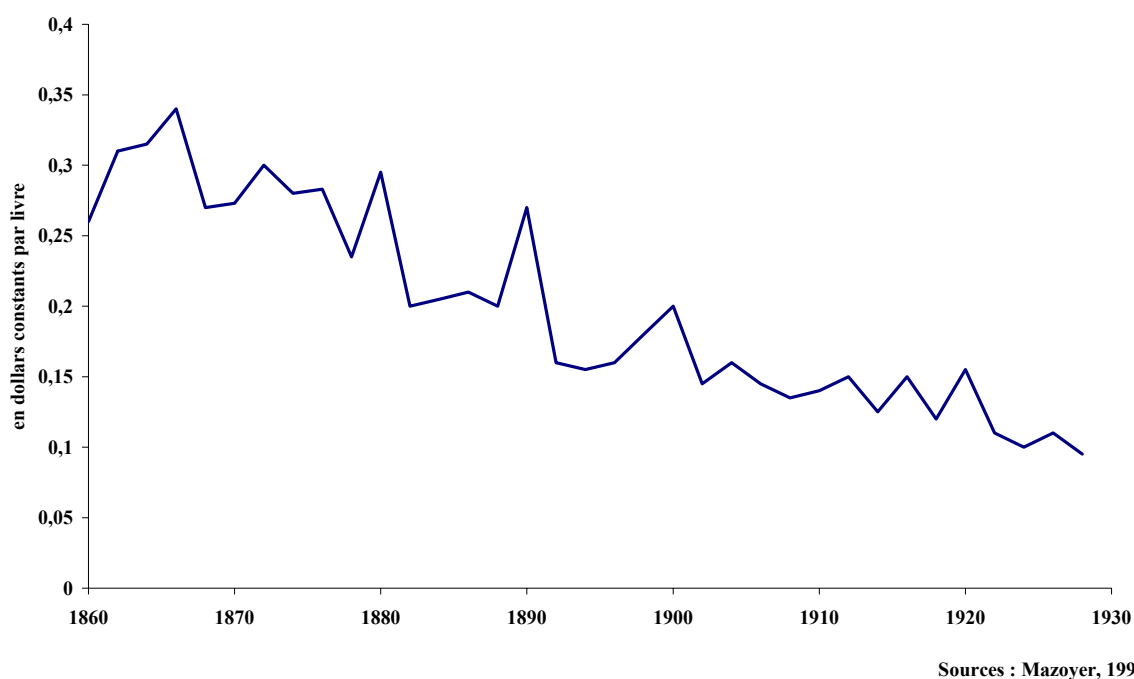
Figure 5 : évolution de la production de sucre cubaine, puertoricaine et dominicaine de 1898 à 1930.



Sources: Hall, 1960

L'accroissement de la production cubaine, devenant l'une des premières sources d'approvisionnement en sucre pour les États-unis, entraîne une baisse de prix continue et importante de ce produit sur le marché des États-Unis. Cette dernière est d'autant plus marquée que la production de sucre de betterave n'a cessé d'augmenter en Europe. Nous pouvons constater sur la figure suivante combien la baisse des prix s'est accompagnée d'importantes fluctuations.

Figure 6 : baisse tendancielle et fluctuations des prix réels du sucre aux États-unis de 1860 à 1930.



Pour maintenir leurs bénéfices sur les exportations de sucre et rester compétitifs, les producteurs de la République Dominicaine vont restructurer le secteur dès le début du XX^{ème} siècle. Une phase de transition s'amorce et aboutit à une première concentration du capital dans les mains d'un noyau de planteurs originaires des États-unis. Cette restructuration s'opère afin de réduire les coûts de production, notamment au travers de la réalisation d'économies d'échelle. D'abord, elle se traduit par une diminution des coûts salariaux avec l'importation de force de travail depuis les Bahamas, puis essentiellement d'Haïti. L'emploi de main-d'œuvre étrangère dans les plantations permet de créer une catégorie de travailleurs "que l'on peut soustraire aux lois économiques en fixant le montant de leurs salaires à des niveaux inférieurs à celui de la subsistance la plus élémentaire et en les soumettant aux variations périodiques de la production sucrière" (LEMOINE 1981). Elle se traduit également par l'agrandissement de la taille des *ingenios*, ce qui est possible grâce à la mise en œuvre de lois foncières par l'État destinées à identifier des espaces susceptibles d'être vendus ou concédés à cette fin. Il s'agit de libérer des terres dans les régions les plus propices à la production de denrées et/ou les mieux situées par rapport aux voies de communication.

Les lois de 1911 et 1912⁷⁰ rendent ainsi obligatoires l'arpentage des terres, l'enregistrement au cadastre et la division des *terrenos comuneros*. Cette législation aboutit à l'expulsion des plus petit détenteurs de parts (*acciones de pesos*) qui sont incapables de payer ces droits. Les terres sont rachetées par tous ceux, nationaux et étrangers, qui grâce au capital qu'ils détiennent ou à leurs relations politiques, profitent de ces nouvelles lois. Ce sont surtout des États-Uniens qui en bénéficient et agrandissent leurs *ingenios* : en 1916, ils détiennent l'essentiel des plantations et exportent leur sucre brut vers les États-Unis. Les paysans, dans l'incapacité de s'acquitter des droits, doivent alors abandonner leurs terres aux *ingenios*. En effet, la procédure est longue et coûteuse : durée minimum de 2 ans, paiement d'un avocat agréé par l'État pour une somme estimée à 30% de la valeur des terres. Seuls ceux qui disposent de grandes superficies, de capitaux considérables (commerce, cheptel) ou/et de relations politiques, achètent les terres, engagent la procédure et obtiennent un titre. Les paysans situés près de ces domaines sont alors expulsés, étant dans l'impossibilité de défendre leurs droits face aux investisseurs cherchant à s'agrandir. Ils recherchent donc de nouvelles terres à occuper dans des régions non convoitées. La vallée du Yaque del Sur, qui ne présente pas encore d'intérêt pour les investisseurs en raison de l'inondation régulière de la plaine alluviale, en fait partie.

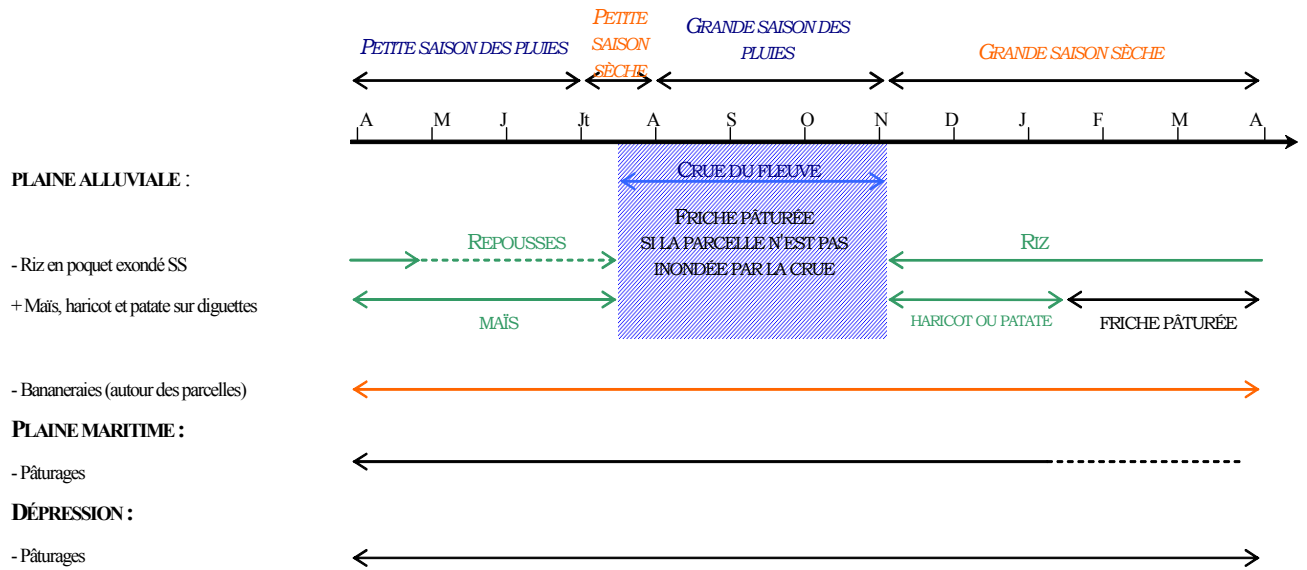
Ainsi, dès 1911, cette vallée est repérée par des paysans expulsés de San Juan, Azua, et Neyba. Ils voient dans cette région des possibilités de s'installer pour y élever des animaux, y pratiquer la culture et y faire le commerce des produits d'élevage. La vallée, située à mi chemin entre Azua et San Juan, deux villages, l'un côtier et l'autre proche de la frontière, commerçant avec Santo Domingo et Haïti, offre des possibilités intéressantes. Le climat de la région est marqué par une saison pluvieuse et chaude en été (d'avril à novembre) et une saison sèche en hiver. De plus, l'évapotranspiration y est importante (2500 mm par an pour une pluviométrie autour de 800 mm d'eau par an). De ce fait, les paysans doivent s'installer à proximité des points d'eau pour l'abreuvement des animaux et pour la culture qui nécessite l'irrigation. Ces paysans s'installent donc près du lac del Rincón, point d'eau indispensable dans cette région peu arrosée, et à proximité de la dépression de El Palmar qui offre à la fois des points d'eau en creusant des puits peu profonds, des zones cultivables à proximité, dans la plaine alluviale, et des pâturages.

⁷⁰ *Ley sobre la división de terrenos comuneros*, 12 art., GO n°2187, 29 abril 1911 ; *Ley sobre la propiedad territorial*, GO n°2301, 1^{er} junio 1912 (Baez Evertsz 1978)

Les parcours de la dépression, produisent d'abondants fourrages et des fruits sauvages (palmier royal, *nigua*, *guacima*) consommables toute l'année par les animaux. Les vaches et les chèvres y sont conduites en semi liberté, ainsi que dans la zone humide du lac et dans les espaces vierges de la plaine maritime. En effet, cette dernière est, à cette époque, une savane arborée où l'herbe de guinée pousse en abondance en saison des pluies. Les animaux sont aussi conduits dans la plaine alluviale en dehors des périodes de crue et lorsque celle-ci n'est pas mise en culture. L'élevage bovin et caprin est destiné à la consommation familiale (viande) et à l'échange des peaux : les paysans troquent leurs produits contre des grains (maïs, riz, haricot) à San Juan et contre du poisson, du sel ou de l'artisanat ou des produits importés (outils, vêtements) à Azua et Barahona. Les porcs sont acheminés à pied et échangés pour la graisse. Le porc créole est en effet adapté à cette production : pendant sa croissance lente (plusieurs années), il accumule d'importantes réserves de graisse.

Les paysans qui s'installent près du lac, aménagent des périmètres irrigués dans la plaine alluviale. Des rigoles ayant une prise dans le fleuve amènent l'eau dans des casiers aménagés, destinés à assurer la submersion des cultures par irrigation ou par les précipitations. Ces aménagements sont situés dans la zone la plus éloignée du fleuve, là où l'intensité de la crue est moindre. Les paysans y cultivent à la houe et à la machette, dans des parcelles d'une dizaine de *tareas* (10 *tareas*= 0,65 ha) le riz exondé en saison sèche, semé en poquet dans des casiers aménagés ; sur les diguettes, ils plantent le manioc, le maïs et la patate douce destinés à l'alimentation de la famille et à celle des porcs. Les parcelles sont entourées de bananiers bluggoe peu sensibles au manque et/ou à l'excès d'eau. Les surplus de maïs, de patate et de manioc sont destinés à l'engraissement des porcs. Les surfaces cultivées sont limitées par les capacités de consommation locale humaine et animale. Dans ce système, la gestion de la fertilité est assurée de deux façons : soit la parcelle est inondée par le fleuve en saison des pluies, il faut réaménager chaque année la parcelle en casiers et diguettes, et les éléments fins apportés par la crue permettent de recycler la fertilité ; soit la parcelle n'est pas submergée et elle est laissée en friche pâturée afin de renouveler la fertilité ; on y garde les animaux en semi-liberté, auxquels on apporte des sous-produits de culture en plus des pailles de riz, des fanes de patate et de maïs. Les animaux pâturant aussi dans d'autres unités agro-écologiques (dépression, plaine maritime, plaine alluviale non cultivée, zone humide du lac), permettent des transferts de fertilité vers les parcelles vivrières. Comme l'espace cultivable est abondant, il n'est donc pas nécessaire de cultiver ces parcelles non inondées, ce qui permet le renouvellement de la fertilité *via* les animaux qui y pâturent.

Figure 7 : calendrier des cultures dans les années 1910.



Comme nous pouvons le constater sur la figure précédente, la culture de riz exondé en saison sèche est le pilier des systèmes de culture. En effet, compte tenu des caractéristiques du climat (petite saison sèche en jui/juillet), de l'abondance des terres cultivables, des formes de gestion de la fertilité (pâturage des parcelles si la crue ne l'a pas envahie) et de la crue du fleuve qui inonde les parcelles tout en permettant le renouvellement de la fertilité, la plaine alluviale n'est pas cultivée en saison des pluies. De plus, l'irrigation est indispensable pendant la mise en culture en saison sèche.

La colonisation agraire permanente de la vallée est possible suite à la construction du barrage Santana pendant l'occupation.

L'occupation du pays par les États-unis est décidée en 1916, dans le contexte de la première guerre mondiale. À cette époque, la concurrence pour le contrôle de la production et du commerce du sucre dans la Caraïbe est relancée, d'autant plus que ce produit joue un rôle majeur dans la fabrication des explosifs. Alors que déjà, l'essentiel des plantations de canne est aux mains de capitalistes états-uniens, le gouvernement militaire oriente toute l'économie du pays vers une plus grande spécialisation agro-exportatrice de sucre. En 1916, plus de 60% des *ingenios* sont aux mains de capitalistes états-uniens, et plus de 80% de la production sucrière est exportée vers les États-unis. En outre, l'accord de 1919 (*Custom Tariff Act*) favorise l'entrée sans taxe de produits importés depuis les États-unis. Tout est mis en œuvre pour offrir des conditions favorables au développement des centrales sucrières : construction d'infrastructures, mise en place d'impôts sur la transformation artisanale de la canne (alcool), réformes foncières. Une loi, basée sur le système TORRENS en vigueur aux États-unis, est promulguée en 1920 : elle rend obligatoires l'arpentage et l'enregistrement des terres au cadastre et met définitivement fin aux *terrenos comuneros*, renforçant le mouvement d'expulsion de la paysannerie au profit des domaines sucriers et des exploitations dont les propriétaires détiennent un capital suffisant pour consolider leur tenure avec des titres de propriété.

Encadré 3 : le droit foncier en République Dominicaine

La loi de 1920 connue sous l'appellation de *ley de registro de tierras y de propiedades*, est basée sur le droit foncier états-unien appelé "système TORRENS". Ce droit oblige les exploitants à enregistrer les terres sur un cadastre se basant sur la propriété reconnue par l'État et validée par un arpenteur public au moyen d'un titre de propriété. Ce système se différencie de celui issu du droit français, basé sur la possession, reconnue par un contrat entre particuliers et dans lequel l'État n'intervient pas comme garant. La loi de 1920 provoque donc d'importants bouleversements dans le système dominicain, dont les changements s'étaient amorcés dès 1907. Depuis 1822, la législation en vigueur en République Dominicaine était issue du droit français suite à l'occupation haïtienne (1822-44) et avait remplacé la législation espagnole coloniale. Les exploitants utilisaient des *acciones de pesos* comme reconnaissance de la possession, notamment lors des héritages et des échanges entre privés. Les terres restaient par ailleurs indivises et la valeur du foncier résidait essentiellement dans des droits d'accès et d'usufruits.

Ce système ne posait aucun problème car chacun savait les droits de son voisin, reconnus par l'ensemble de la communauté villageoise. À cause de la loi de 1920, dans les zones où s'installent des investisseurs étrangers pour la mise en place de plantations, les détenteurs d'*acciones de pesos* ont dû enregistrer les terres pour ne pas risquer l'expulsion au profit d'un *ingenio*. La loi stipule par ailleurs que "*lorsqu'un occupant exploite un terrain pendant une certaine durée de manière ininterrompue, pacifique et en faire-valoir direct, il a le droit de réclamer devant un tribunal de terres le jugement de ces droits d'usufruit*", lançant ainsi une procédure d'enregistrement au cadastre.

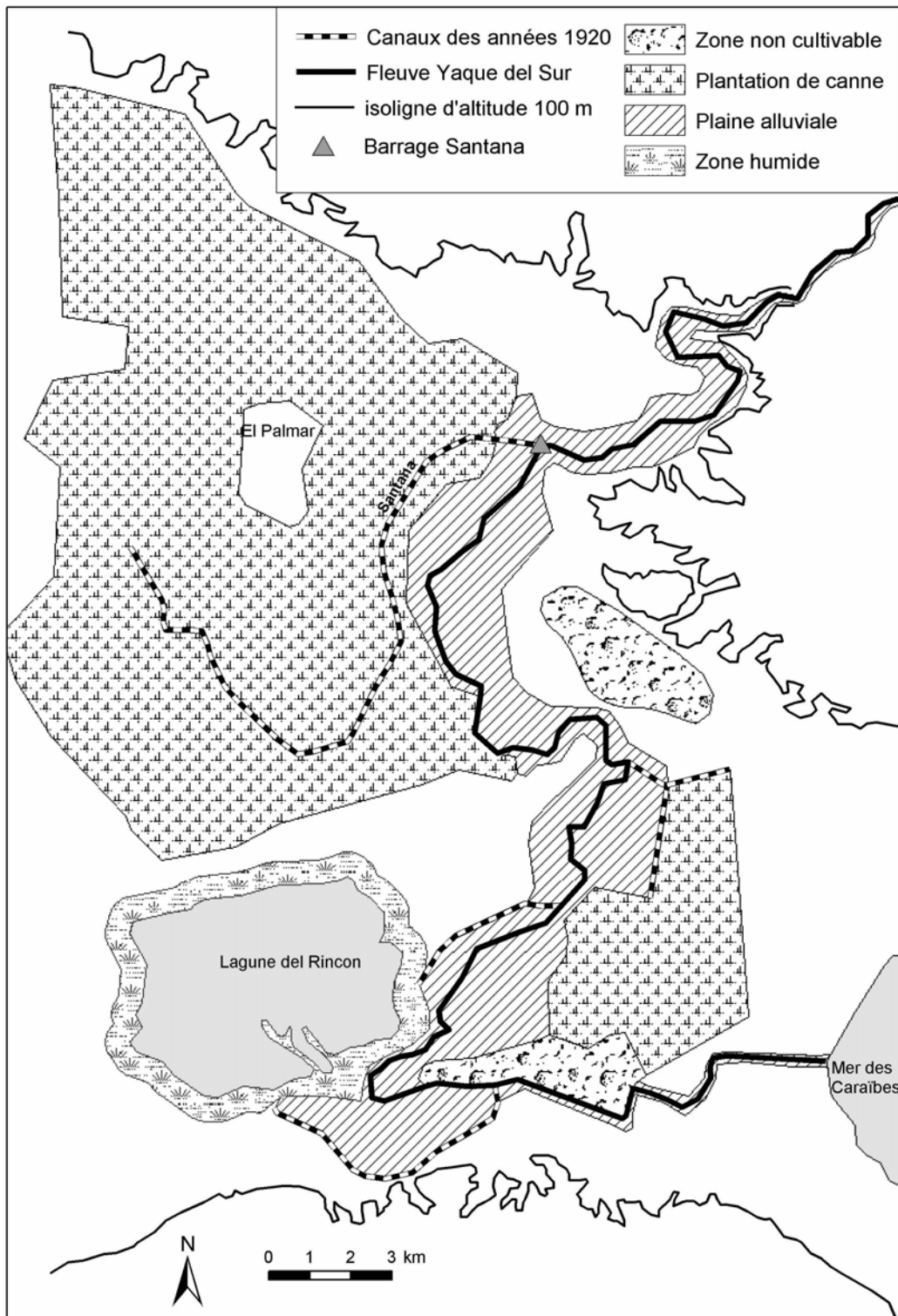
D'après (GIL 1997; PERALTA BIDO & TEJADA DE WALTER 2000)

Dans ce contexte, en 1918, une centrale sucrière à capitaux états-uniens, la *Barahona Sugar Company*, obtient une concession de plus de 20000 ha entre la vallée du Yaque del Sur et la plaine de Neyba. Les plantations de canne sont installées dans la plaine maritime, à l'ouest du fleuve et au Nord du lac, ainsi que dans la plaine côtière comme nous pouvons le visualiser sur la carte suivante. La sucrerie est installée à Barahona. La dépression del Palmar exploitée par les paysans, premiers colonisateurs de la région, ne fait pas partie de la concession du fait de ses caractéristiques marécageuses. La compagnie investit dans des aménagements hydro-agricoles : un barrage de dérivation (Santana) et un canal issu du barrage amenant de l'eau dans la plaine maritime du même nom sont construit ; des drains sont creusés pour évacuer les résidus d'eau d'irrigation. Grâce à la gestion de l'eau (irrigation/ drainage), la plaine maritime qui jusque-là était impropre à la culture (salinité, aridité) et dédiée aux parcours, est plantée en canne à sucre. La première récolte produit plus de 16000 t de sucre et l'*ingenio* devient l'un des plus productifs du pays : 11% de la surface en canne, 18% de la production nationale en 1922. L'installation de l'*ingenio* Barahona permet la colonisation permanente de la vallée, amorcée dès 1911. Indirectement, les aménagement (barrage, canal Santana), en dérivant une partie des eaux vers la plaine maritime pour irriguer les plantations de canne, diminuent l'intensité des crues du fleuve et réduisent la surface de la plaine d'épandage de la crue. Des paysans, attirés par le dynamisme lié à l'activité de l'*ingenio* et expulsés suite à la division des *terrenos comuneros*, immigrent dans la vallée et occupent la plaine alluviale qui offre de nouvelles possibilités.

Dans les années 1920, le gouvernement fait aménager une route en terre entre Barahona et Azua pour surveiller et contrôler le territoire, permettre la pénétration des produits importés dans les zones de production de canne et faciliter l'écoulement du sucre vers les ports d'embarquement (Barahona). Cette route permet une première ouverture de la région restée jusqu'alors enclavée. À cette époque, le manque de routes est l'un des principaux obstacles et il coûte moins cher d'importer des aliments depuis les États-unis que de collecter des vivres dans les campagnes isolées (INOA 1993)⁷¹. De plus, grâce au développement des activités liées à l'*ingenio* qui offre de nombreux emplois (encadrement de la production et des travailleurs, gestion de l'eau, travail dans les plantations), des paysans immigrent dans la région. En 1925, la densité de population dans la vallée est estimée à près de 4 habitants par km² alors qu'elle était auparavant inhabitée. De même, la population de la ville de Barahona est multipliée par 2,5 entre 1920 et 1935 (LOPEZ REYES 1983).

⁷¹ En 1911 le transport d'un quintal de cacao à cheval depuis le village de Hato Mayor jusqu'à San Pedro de Macoris coûtait environ 1 dollar alors que le coût de transport de ce quintal jusqu'à New York ne valait que 20 cents, (Inoa 1993)

Carte 8 : localisation et mode d'exploitation des unités agro-écologiques de la vallée dans les années 1920.



Sources : d'après enquêtes de l'auteur, 20002-04.

Il en résulte des transformations dans la mise en valeur des différents terroirs, comme nous pouvons le visualiser sur la carte précédente.

Une partie importante des plaines maritime et côtière est plantée en canne à sucre par l'*ingenio* (plantations aménagées par des canaux d'irrigation et de drainage). La plaine maritime n'offre donc plus de vastes pâturages pour les troupeaux. Cependant, ce sont des paysans détenteurs de cheptel peu nombreux, qui occupent la région. Les besoins fourragers sont donc peu élevés et d'autres unités agro-écologiques (dépression, plaine alluviale non cultivée) offrent des parcours suffisants.

La dépression El Palmar, qui ne fait pas partie de la concession attribuée à l'*ingenio*, reste une zone de parcours, utilisée par les éleveurs de la vallée. Cette unité agro-écologique, humide, où les palmiers sont nombreux (d'où son nom *El Palmar* en espagnol = la palmeraie), produit des fourrages et des fruits consommables par les bovins, les caprins et les porcs toute l'année.

La plaine alluviale est progressivement colonisée, aménagée et mise en valeur. Des paysans s'installent en communautés villageoises et s'organisent en *juntas*, des groupes d'une quinzaine de personnes, pour créer des périmètres irrigués grâce à la construction de canaux primaires en terre appelés "*rigolas*" ayant une prise dans le fleuve, semblables à ceux mis en place par les premiers colonisateurs de la région. Les *juntas* sont des formules d'entraide dans lesquelles les paysans travaillent en commun pour des opérations nécessitant une main-d'œuvre nombreuse (défrichage, creusement d'un canal, récoltes). Lors de la mise en culture, ils s'associent également pour travailler à tour de rôle la terre d'un des membres du groupe. Certains auteurs voient dans ces groupes une similitude avec le système pratiqué en Haïti⁷². À partir de chaque rigole, chaque communauté villageoise creuse un canal secondaire et de là, chaque famille creuse un canal tertiaire desservant les parcelles qu'elle occupe. Les parcelles, situées dans la plaine alluviale, sont aménagées en casiers desservis par de petits canaux en terre amenant l'eau pour l'irrigation.

Le cône alluvial, non irrigable, le barrage Santana étant situé trop en aval du fleuve pour permettre une irrigation gravitaire, offre des espaces de parcours vastes pour les troupeaux.

⁷² Il est à noter le rapprochement du terme *convit* (= *juntas*) employé dans le Sud-ouest et *kombit* en créole.

Chaque famille défriche et aménage des parcelles dans la plaine alluviale. Dans cette partie de l'écosystème, les agriculteurs distinguent deux types de parcelles. Les parcelles les plus proches du fleuve (de type 1 sur la figure suivante) sont régulièrement inondées par les crues en fin de saison des pluies (tous les 2-3 ans) alors que celles plus éloignées, ne le sont qu'occasionnellement (parcelles de type 2). Dans les parcelles du premier type, les producteurs réalisent une culture de riz exondé de saison sèche qui peut être récoltée deux fois, la première 6 mois après le semis (première récolte) et si la parcelle n'a pas été submergée par la crue, 2-3 mois plus tard (récolte des repousses ou *retoño*). Dans les parcelles du deuxième type, les paysans réalisent soit une rotation "riz exondé de saison sèche/ friche pâturée", soit une rotation "maïs en saison des pluies/ patate ou haricot en saison sèche", soit une bananeraie pérenne (plantain et bluggoe). Le riz et le maïs sont semés en poquet dans le fond des casiers aménagés et destinés à retenir l'eau (pluie et irrigation, une à plusieurs doses d'irrigation par semaine selon le stade de développement de la culture). Les agriculteurs plantent du maïs, du manioc, du haricot, de la patate sur les diguettes et des bananes (plantain et bluggoe) en bordure de champ. La bananeraie est plantée dans les parcelles non inondables, plus éloignées du lit majeur.

Figure 8 : schéma d'aménagement et de mise en valeur de l'écosystème dans les années 1920.

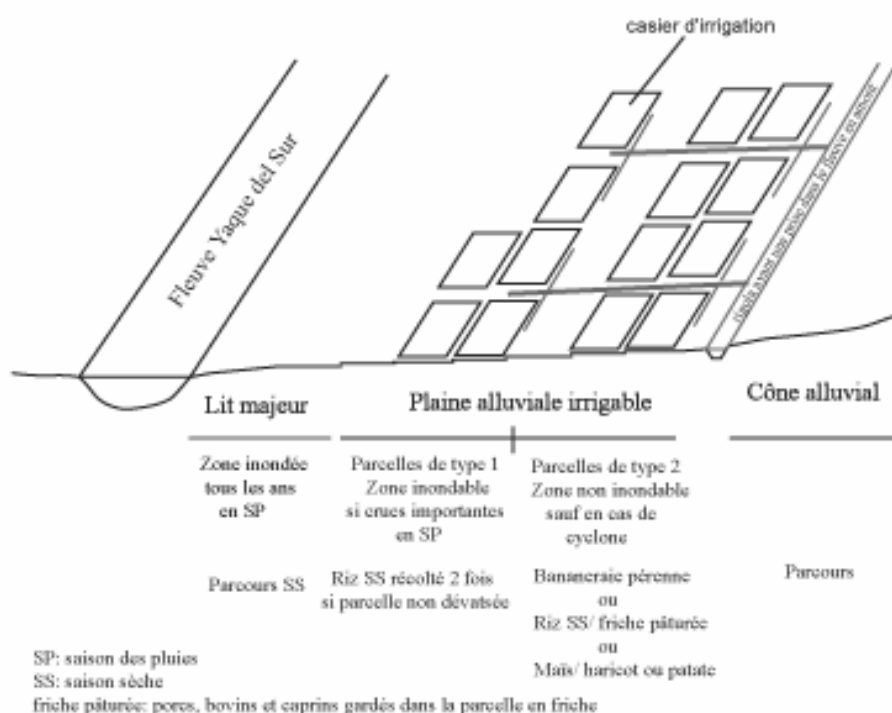
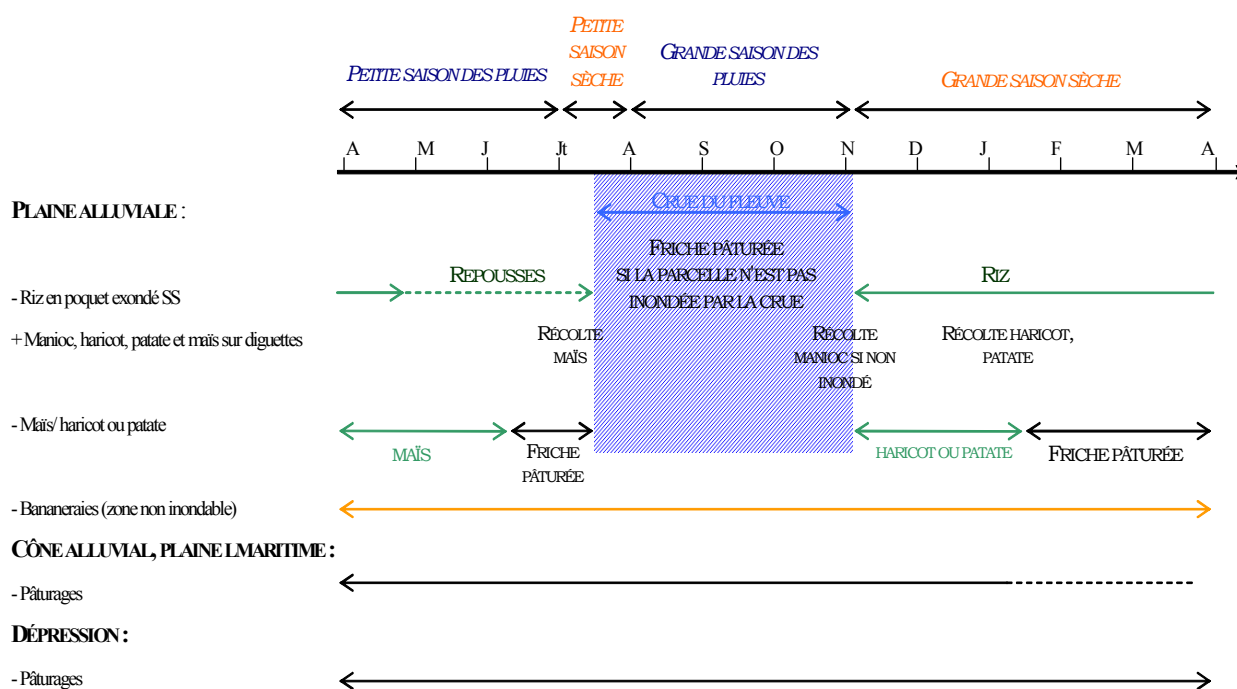


Figure 9 : calendrier de production dans la vallée dans les années 1920.



La surface des parcelles assolées et labourables est de moins de 3 ha par exploitation. Le labour manuel est réalisé à la houe, ce qui limite la superficie exploitée. L'essentiel du riz est consommé par la famille et les surplus⁷³ sont troqués contre du poisson et du sel qu'échangent des pêcheurs des villages de la côte ou contre des grains (haricot, pois d'Angole) avec les agriculteurs des montagnes. La surface de la bananeraie est limitée à quelques dizaines d'ares et celle-ci est destinée à satisfaire les besoins de la famille. La banane, produit pondéreux et périssable, est difficilement transportable pour être échangée, et les producteurs se contentent de la produire pour leur propre consommation.

La gestion de la fertilité des parcelles cultivées de la plaine alluviale est assurée par la crue, les éléments fins apportés par l'irrigation, et la rotation avec le haricot ou avec la friche "pâturée". Les paysans combinent à la culture un élevage d'une dizaine de porcs (5-10 truies et leurs petits), conduits en semi-liberté dans la dépression, dans les espaces non plantés en canne de la plaine maritime et du cône (*guacima*, herbe de guinée, fruits du palmier royal) et/ou, en dehors des périodes de culture, dans les parcelles en friche de la plaine d'inondation où ils consomment des résidus laissés au champ. Par ailleurs, les paysans amènent à leurs

⁷³ Le rendement de riz paddy est compris entre 0,3 et 0,5 t/ha par an, ce qui représente environ 4 q net de céréales par ha par an (première récolte et repousse du riz) : il faut environ 10 q de céréales pour une famille de 5 personnes par an. Comme une partie des terres est plantée en bananes et en patate, les familles dégagent donc quelques surplus qu'elles troquent.

porcs des sous-produits de culture (maïs, manioc, patate douce, bananes) ainsi que des fruits grappillés (mangues, avocats) lorsqu'ils sont au piquet ou entravés en semi-liberté dans les parcelles. Cette pratique, conjuguée à la conduite en semi-liberté dans les autres zones de parcours, permet des apports de matières organiques et des transferts de fertilité au profit des parcelles vivrières. Les producteurs font aussi pâturer les friches et les résidus par les ruminants (2-3 vaches et leur suite, une dizaine de chèvres et leur suite), réalisant ainsi des transferts horizontaux des zones de parcours au profit des parcelles cultivées où les animaux sont gardés pendant une partie de la journée et la nuit. Dans la bananeraie, les producteurs gèrent la fertilité en laissant sur le champ les résidus, les feuilles de bananiers et les fruits pourris ou en y parquant les porcs pendant la nuit.

L'essentiel des échanges de produits agricoles est le fait du troc et seuls les animaux de l'exploitation (porcs pour la graisse, jeunes bovins de 2-3 ans pour la viande et la peau, chèvres pour la peau) sont vendus. Les vaches sont la principale forme de capitalisation de ces exploitations, les porcs servant d'épargne de courte durée. Leur vente permet aux producteurs d'acheter tous les biens indispensables qui ne sont pas produits sur l'exploitation (outillage, biens de consommation courante).

Bilan. : Crise agraire de la paysannerie haïtienne et prospérité relative de la paysannerie dominicaine après la colonisation d'un nouveau territoire.

Alors que la République Dominicaine engage une politique d'immigration dès la fin du XIX^{ème} siècle pour attirer les capitaux étrangers et développer le secteur sucrier, Haïti se coupe du monde "blanc" en plein essor technologique et industriel. Ainsi, au terme du premier quart du XX^{ème} siècle, le capital étranger a peu pénétré en Haïti alors qu'il domine l'économie sucrière dominicaine. Il est déjà possible de recenser quelques 80 *ingenios* en République Dominicaine aux mains d'investisseurs étrangers, essentiellement originaires des États-unis, dont le niveau de production vers 1885 est comparable à celui qu'atteindra Haïti dans les années 1930. Les relations distinctes d'Haïti et de la République Dominicaine au monde "blanc" occidental, notamment en relation avec le secteur sucrier, ne sont pas les seuls facteurs explicatifs de ces différences.

Tout d'abord, il faut considérer la situation foncière et démographique des deux pays. La République Dominicaine compte moins de 5 habitants/ km², alors que Haïti doit déjà supporter plus de 75 habitants/ km² au début du XX^{ème} siècle. De plus, les plaines alluviales dominicaines sont vastes et encore peu exploitées (système d'élevage extensif dans les *terrenos comuneros*) ou aux mains d'une paysannerie peu nombreuse. En revanche, en Haïti, les plaines ont des superficies réduites (30% du territoire du pays) et sont les espaces les plus convoités par l'oligarchie. Elles sont aussi devenues le lieu de la petite exploitation paysanne (exploitations mêlant possession et colonat partiaire). Celle-ci entrave le développement de *latifundia* dans les plaines car elle prive les plantations de la main-d'œuvre nécessaire à leur fonctionnement. Les paysans trouvent plus d'intérêts à développer la poly-production vivrière et l'élevage que la production de denrées. En République Dominicaine, l'expulsion de la paysannerie par les lois agraires combinées à l'importation de main-d'œuvre étrangère et à l'entrée importante de capitaux étrangers, permettent de créer des conditions favorables au développement des *latifundia* sucriers. Les paysans haïtiens, à moins d'être dépossédés ou expulsés par la force (ce qui a d'ailleurs été essayé et a conduit à d'importantes révoltes comme celle des Cacos ou des Piquets au début du XX^{ème} siècle), ne sont attirés dans les plantations que par des salaires élevés. Le secteur capitaliste haïtien ne peut leur offrir des niveaux de salaires attractifs car il ne possède pas de technologies et/ou de productivité suffisantes lui assurant un avantage par rapport à ses concurrents. En République Dominicaine par contre, les capitalistes étrangers introduisent les innovations de la révolution industrielle, importent de la main-d'œuvre et des capitaux, et agrandissent leurs domaines grâce à la législation

foncière favorable. Ceci leur permet des gains importants de productivité. En Haïti, il aurait fallu plus de capitaux⁷⁴ et de "coups de force" pour récupérer la terre, et une plus grande échelle d'opération, ce qui est impossible en raison du développement de nombreuses exploitations paysannes et de la forte pression démographique. Par ailleurs, il ne reste plus de terres où la paysannerie expulsée pourrait s'installer comme elle le fait en République Dominicaine dans les régions non convoitées par les investisseurs sucriers, encore vierges d'exploitation.

À partir de 1920, la misère en Haïti et la crise de la paysannerie liée à l'exiguïté des exploitations et au mode de tenure (rente et précarité foncières) poussent de nombreux Haïtiens à émigrer. Alors qu'en 1913, on estimait l'émigration à 1 500 Haïtiens par an, dans les années 1920, on l'estime à 16 000 par an (WEINSTEIN 1992). Haïti devient pourvoyeuse de main-d'œuvre bon marché pour les plantations dominicaines et cubaines, en plein développement, offrent du travail à ces paysans démunis. La taxe à l'émigration est d'ailleurs la plus importante source de recettes intérieures d'Haïti pendant l'occupation états-unienne (LEMOINE 1981). Les capitalistes, peu nombreux, ayant investi dans le secteur sucrier en Haïti, ne peuvent rapidement plus supporter la concurrence dominicaine ou cubaine dont les *ingenios* sont bien plus productifs.

Au terme de cette période, la situation de la paysannerie de l'Arcahaie et du Sud-ouest de la République Dominicaine est très contrastée. Les premiers sont en crise, se partagent des terroirs exigus, doivent verser des rentes toujours plus importantes, d'autant plus que la région est proche de Port-au-Prince, convoitée par l'oligarchie qui s'intéresse de nouveau à ses domaines et est plus que jamais insérée dans les échanges marchands. Leur outillage est toujours rudimentaire et aucun changement technique ou variétal n'a été possible. Leur situation est de plus en plus délicate. Les seconds, malgré les difficultés liées à leur expulsion de la plaine de Neyba, réussissent à trouver de nouveaux territoires à coloniser. Ils initient ainsi un nouveau système agraire dans la vallée du Yaque del Sur. Ignorés de l'oligarchie et des investisseurs sucriers, ils poursuivent dans un premier temps le développement de leurs systèmes de production, et jouiront d'une relative prospérité grâce à leur isolement dans cette région encore peu convoitée.

⁷⁴ Ce que les propriétaires fonciers nationaux ne sont pas en mesure d'offrir, préférant se dédier au commerce d'import/export.

1930-1960 : DIFFÉRENTES POLITIQUES AGRICOLES, SYSTÈMES AGRAIRES DISTINCTS.

Les années 1930-60 sont une période charnière. Alors qu'en République Dominicaine, une dictature s'installe et bouleverse les orientations politiques, en Haïti, les gouvernements se succèdent sans véritable projet dans le contexte de la banqueroute de l'État ; ceci permet l'émergence de revendications sociales qui seront les fondements d'un changement important à la fin des années 1950 avec l'accession au pouvoir des DUVALIER en 1957 (Price Mars 1983). Comment à partir de là, les politiques agricoles, influencées par les orientations des États-unis, vont-elles entraîner des transformations dans les systèmes agraires de l'Arcahaie et de la République Dominicaine ?

L'évolution des relations entre les États-unis et la Caraïbe : Good Neighbor Policy et Sugar Act

L'occupation militaire de Quisqueya se révèle être un échec. Les *marines* doivent quitter la République Dominicaine en 1924 et Haïti en 1934 suite à la recrudescence des revendications nationalistes et des critiques venues d'Europe et d'Amérique Latine. En effet, après la première guerre mondiale, le contexte international a changé. Les États-unis adoptent une nouvelle ligne basée sur la non intervention et la promotion d'intérêts communs : le panaméricanisme et le commerce deviennent les fondements de leur politique extérieure de "*bon voisinage*" ou *Good Neighbor Policy* (PLETCHER 1998).

Par ailleurs, les États-unis subissent les conséquences de la crise de 1929. La Grande Dépression mondiale pousse Washington à adopter en 1934 l'*Agricultural Adjustment Act* pour soutenir les prix à la production en régulant d'une part, l'offre de produits agricoles pour lesquels le pays est excédentaire et d'autre part, les importations de produits pour lesquels le pays n'est pas autosuffisant. Dans le secteur sucrier, le *Sugar Act*⁷⁵ est promulgué et instaure des quotas d'importation. Les principaux bénéficiaires de ces quotas sont Puerto Rico, Hawaï, les Philippines et Cuba⁷⁶ qui restent privilégiés grâce à leurs statuts ou aux accords signés

⁷⁵ Le principal effet économique de la *Sugar Act* est de relever le prix sur le marché intérieur des États-unis par rapport au marché mondial. La différence entre le prix du sucre brut aux États-unis et sur le marché mondial était très faible. La mise en place de quotas permet de limiter les quantités de sucre importées, de protéger la production nationale et cubaine et de relever les prix pour les producteurs nationaux. Le prix du sucre aux États-unis s'élève et devient alors indépendant du marché mondial : les producteurs locaux et ceux qui ont un accès préférentiel à leur marché par ce système, en profitent alors.

⁷⁶ Cuba bénéficie du "US-Cuban Trade Agreement" qui fait suite en 1934 à l'amendement PLATT de 1902.

au début du siècle. En dehors de ces pays, les aires d'approvisionnement sont déterminées par les faveurs du Congrès des États-unis. Le *Sugar Act* deviendra, dès lors, un instrument puissant de la politique extérieure qui vise à récompenser les pays qui restent dans la ligne tracée par les États-Unis⁷⁷ (NELSON 1990).

De plus, les États-unis appuient l'établissement des régimes autoritaires qui émergent en Amérique Latine dans les années 1930-40. Ces derniers mettent en oeuvre des politiques ayant pour objectif le relèvement de leurs économies affectées par la crise des années 1930. Même si ces choix vont à l'encontre de la division internationale du travail, qui commence à être promue par les États-unis, ils favorisent l'expansion du capital de leurs investisseurs par de nouvelles interrelations politiques, économiques et technologiques mises en place. Ainsi, en Haïti, l'occupation militaire prend fin en 1934, mais, dans les faits, la politique et une grande partie de l'économie restent liées aux intérêts états-uniens⁷⁸. En République Dominicaine, le régime de TRUJILLO, militaire formé au sein du corps des *marines* pendant l'occupation, est appuyé par les États-unis car il apparaît comme le seul capable de tenir le pouvoir fermement sans que soit ouverte la voie à de profonds changements (CAPDEVILA 1998). Dans les deux pays, l'influence des États-unis continue donc à s'exercer.

⁷⁷ Selon le responsable du ministère de l'agriculture : "les quotas doivent être considérés comme des récompenses et doivent être basés pour montrer qui sont nos amis et qui ne le sont pas", (Hall 1960).

⁷⁸ "En dépit de l'évacuation tambour battant des unités militaires américaines en 1934, le régime d'occupation issu de la Convention de 1915 continue à s'appliquer en fait tout en cessant de l'être en droit. L'officier du Marine Corps est resté sur place en s'incarnant dans d'autres agent chargés d'une mission analogue, en l'espèce la sauvegarde de l'influence prépondérante et exclusive que les États-unis ont acquise dans les affaires haïtiennes. (...) Les États-unis gouvernent Haïti sans l'avoir à charge, échappant ainsi aux obligations de l'administrateur telles que prévues par le régime international de la tutelle" (Haspil)

L'introduction de la banane douce pour l'export dans l'Arcahaie permet un sursaut éphémère d'accumulation à la paysannerie.

Après l'évacuation des *marines* en 1934, la situation politique et économique d'Haïti est critique. La Grande Dépression a entraîné la diminution des recettes budgétaires (taxes aux exportations de café et de sucre notamment) en raison de la chute des prix mondiaux. Les exportations de café, principale denrée vendue sur le marché international, chutent de 46% en valeur dans les années 1930 (BELLANDE & PAUL 1994).

La faillite et le manque de rentabilité des compagnies étrangères s'étant installées pendant l'occupation grâce aux changements législatifs dans la Constitution, permettent de convaincre l'investisseur étranger qu'en Haïti, la production de denrées d'exportation doit passer par le paysan et non par des compagnies installées sur des domaines concédés par l'État après son expulsion. La Standard Fruit, une compagnie de la Nouvelle Orléans, s'installe donc dans le pays pour y développer la production de banane douce pour l'export. La réussite de son projet s'articule sur plusieurs points : la mise en œuvre de "contrats de production" avec les agriculteurs sans contrainte quant à la transformation de leurs systèmes de culture et sans dépossession de leurs moyens de production, l'aménagement d'infrastructures au service de tous, la mise en place d'un mode de commercialisation en situation de monopole et la stimulation des producteurs par des prix rémunérateurs. La compagnie comprend en effet que sa réussite est possible si les paysans gardent le contrôle du foncier et supportent les risques d'échec (BELLANDE & PAUL 1994). L'histoire de "l'embellie bananière" de la Standard est révélatrice des erreurs commises jusqu'alors et est la preuve de la sensibilité des producteurs aux prix et de leur capacité d'adaptation lorsqu'ils trouvent un marché stable et rémunérateur (ROCA 1985).

En 1935, la Standard Fruit obtient le monopole de l'exportation de la banane douce en contrepartie de l'amélioration des infrastructures (réseaux d'irrigation, routes et chemin de fer) et de l'aménagement de stations de collecte là où elle compte faire produire la banane. Pour s'accommoder des conditions existantes, elle opte pour des "contrats de participation" avec les agriculteurs qui les engagent dans le processus de production. La compagnie n'intervient que pour fournir les plants⁷⁹, contrôler les problèmes phytosanitaires, collecter et transporter les régimes de bananes vers les ports d'embarquement. S'étant assuré le concours des notables locaux en les intégrant à son personnel d'encadrement, la Standard réussit à convaincre les agriculteurs de planter la banane douce (ROCA 1985) dont la production se développe rapidement : 500 000 régimes en 1935,

⁷⁹ De la variété gros Michel ou *Musa paradisiaca sapientum*.

7300'000 en 1947 (DUFRESNE 1983). Dans ce cadre, plus de 60% de la production est réalisée par des exploitations familiales (ROCA 1985). La Standard Fruit introduit également le manguier et de nouvelles variétés de cocotier. Comme la banane, les fruits (mangue, noix de coco), répondant à certaines normes de qualité fixées au préalable dans les contrats, sont achetés à prix rémunérateurs pour être exportés.

L'Arcahaie est l'une des plaines d'Haïti où la Standard Fruit engage ces contrats, ce qui permet aux agriculteurs de connaître un autre souffle. La compagnie permet l'introduction de ces nouvelles productions rémunératrices que les paysans combinent à la culture de vivres et à l'élevage. Elle lance des travaux afin d'améliorer le réseau d'irrigation. Un barrage/ seuil est construit en amont de chaque périmètre et les canaux sont réhabilités. Ceci permet d'augmenter la ressource en eau disponible et la superficie irrigable dans la plaine alluviale. Des espaces de la plaine jusqu'alors non irrigables du fait de la détérioration des infrastructures datant du XVIII^{ème} siècle et non exploités autrement qu'en parcours, sont mis en culture après leur occupation plus ou moins légale, s'ils n'avaient pas déjà été appropriés. L'augmentation de la ressource en eau disponible pour l'irrigation entraîne l'accroissement des rendements. La compagnie investit aussi dans la réhabilitation des voies de communication, favorisant et facilitant ainsi un meilleur écoulement des produits (chemin de fer, routes) non seulement pour l'exportation mais aussi pour l'approvisionnement des villes.

Les *habitations* de grande taille (supérieure à 50 ha) changent peu et continuent l'exploitation de leurs terres en colonat partiaire, imposant aux *démwatyés* la culture de la canne à sucre dans des conditions de plus en plus dures. La canne est vendue à la HASCO ou transformée dans les moulins et guildives de l'*habitation*. Les colons partiaires sont autorisés à planter la banane douce dans le cadre de contrats avec la Standard en bordure de champ de canne. Les régimes sont vendus à la Standard et les bénéfices des ventes sont divisés en deux parts, la moitié pour le propriétaire, l'autre pour le colon partiaire.

Une autre catégorie d'exploitation est constituée des propriétaires d'*habitation* qui n'ont conservé des domaines de plus petite taille en raison des partages successoraux (10 à 50 ha) ; il faut y ajouter les régisseurs des grandes *habitations* bénéficiant à titre de rémunération du droit de jouissance d'une portion du domaine et les notables liés à la Standard Fruit qui, grâce à leurs salaires, achètent et louent des parcelles (5 à 20 ha). Ces propriétaires, suite à l'installation de la compagnie, modifient leur système de production afin de valoriser au mieux leurs terres. Ils les exploitent dès lors en faire-valoir direct en ayant recours à de la main-d'œuvre extérieure qu'ils rémunèrent, salariée ou journalière. L'accès à cette main-d'œuvre est permise par le développement d'une population nombreuse à la recherche de travail agricole journalier : arrivée continue de paysans immigrés et développement d'une paysannerie sans terre ou d'exploitations ne permettant

plus de faire vivre une famille à cause de l'exiguïté de leur surface et/ou de l'importance des rentes foncières. Ces derniers combinent un système de culture basé sur la canne à sucre avec des vivres (rotation de "canne à sucre/ haricot", "canne à sucre/ riz exondé de saison des pluies", "canne à sucre/ patate douce" avec en bordure de champ des plants de bananes douce et plantain) et avec un autre basé sur la monoculture de banane douce. Les manguiers sont abondamment plantés en bordure de parcelle. La canne est vendue aux *habitations* possédant des infrastructures (moulins, *guildive*) ou à la HASCO. Les grains (haricot et riz) sont en partie autoconsommés et en partie vendus sur les marchés locaux pour être ensuite acheminés à Port-au-Prince par la route ou le rail. La banane douce est vendue à la Standard Fruit. La commercialisation des produits agricoles, denrées et vivres, permet à ces exploitations de s'agrandir en rachetant et en affermant des parcelles à des paysans appauvris qui ont dû abandonner leur lopin faute de moyens pour le cultiver, et en squattant de parcelles nouvellement irrigables, ainsi que de capitaliser dans du cheptel bovin et porcin. Les animaux, gardés dans les espaces non cultivés tels que les piémonts, la plaine côtière, les bordures de champ, mis au piquet, entravés en semi-liberté ou gardés dans des parcs situés dans les parcelles vivrières et dont l'alimentation est complétée ou à base de résidus de culture (banane douce, canne à sucre, patate, pailles de riz, mangue) participent au renouvellement de la fertilité et à l'augmentation des rendements.

Une partie de la paysannerie organise des exploitations familiales de taille moyenne (2-5 ha). Ces paysans se contentent d'une petite surface en propriété après partage du foncier du *lakou*, sans titre. Les mieux lotis se sont agrandis en affermant des parcelles aux plus pauvres grâce aux bénéfices de la vente de la banane douce et des surplus vivriers, ou en squattant des espaces nouvellement irrigables. Ils prennent en gage des terres auprès de paysans qui ne disposent plus d'une superficie suffisante pour pouvoir en vivre, et qui sont contraints de donner une partie de leurs terres en *potek*. Pour mettre en valeur ces terres, ils ont recours à des groupes d'entraide (*konbit*) pour les pointes de travail du calendrier de culture ; la main-d'œuvre sinon est essentiellement familiale. Leur système de production est basé sur la polyculture vivrière ("banane plantain + riz exondé de saison des pluies", maïs, manioc, patate douce, haricot et pois associés sur les diguettes) combinée à l'élevage porcin et bovin. Ils plantent la banane douce en bordure de champ, le manguiers et le cocotier en coin de parcelle et vendent les fruits à la Standard. Grâce aux revenus générés par la vente des fruits et des surplus vivriers, ils ont agrandi leur cheptel bovin et porcin surtout, dont les déjections participent à la gestion de la fertilité des parcelles vivrières : parcage ou mise au piquet des animaux dans les parcelles après la récolte, consommation des sous-produits de culture et des fruits, pâturage dans d'autres espaces de parcours. Ces pratiques permettent d'augmenter les rendements et la part des surplus vendus. Ils plantent la canne sur les parcelles ayant le plus médiocre accès à l'eau, en rotation avec des vivres ("canne à

sucre/ riz exondé de saison des pluies/ patate ", "canne / haricot/ patate"). Les pailles et une partie des résidus de culture sont laissés sur le champ et pâturés, ce qui permet l'obtention de fourrages, de plus en plus rares dans la plaine alluviale entièrement cultivée.

Les paysans moins bien lotis lors du partage foncier et les colons partiaires ont les exploitations les plus modestes (1-2 ha maximum). Pour les héritiers des anciens *lakou*, les parcelles en propriété ou squattées ont été vendues ou laissées en *potek*, car le plus souvent, les surfaces après partages ne leur suffisaient plus à assurer la survie de leur famille. Ils ont alors récupéré des lopins en colonat partiaire, squattés ou en *potek* après plusieurs années de capitalisation. Cette dernière a été permise par l'amélioration du réseau d'irrigation et la gestion efficace de la fertilité qui a entraîné l'augmentation des rendements vivriers. De plus, se sont ajoutés les bénéfices de la vente de la banane douce à la Santdard Fruit. Ainsi, malgré leurs difficultés suite aux partages fonciers, ils ont réussi à acquérir de quoi continuer à cultiver d'autres lopins, même si ces derniers ne sont plus en propriété pour la majeure partie d'entre eux. Ainsi, ces paysans, que nous avons regroupés au sein d'une même catégorie puisqu'ils mettent en œuvre un système de production semblable, cultivent des petites parcelles et combinent plusieurs modes de tenure foncière. Ils élèvent un ou deux porcs nourris de résidus de culture et de fruits, gardent quelques vaches conduites au piquet en bordure de champ, dans des parcours de médiocre qualité (piémonts, terres côtières) et sur les parcelles cultivées de la plaine alluviale après les récoltes. Les parcelles récupérées sont situées dans les nouveaux espaces irrigables de la plaine alluviale suite à la réhabilitation du réseau ou dans des terroirs marginaux sans accès à l'eau, en bordure d'*habitation*, et à proximité des terres côtières. Ils vendent leur force de travail dans les *habitations* de taille moyenne pour produire la banane douce. Ils cultivent la canne à sucre en colonat partiaire dans les grandes *habitations*. Sur les parcelles qu'ils exploitent à leur compte, ils cultivent des vivres ("banane plantain + riz exondé de saison des pluies", et maïs, manioc, patate douce, haricot et pois sur les diguettes). Ils plantent la banane douce en bordure de parcelle vivrière ou de canne. Tous les régimes de banane douce, lorsqu'ils répondent aux normes, sont vendus à la Standard Fruit. Ayant peu accès à l'eau pour irriguer leurs parcelles, ces paysans calent autant que possible les cycles de culture sur la saison des pluies (riz, maïs, manioc), notamment dans leurs parcelles situées dans les terroirs les plus marginaux.

Ces transformations autorisent donc les paysans de l'Arcahaie à accroître leurs revenus, et pour certains d'entre eux, à amorcer une phase d'accumulation. Les nouvelles productions (banane douce, mangue, noix de coco) rendent possible l'accès à des revenus supplémentaires, à d'autres aliments (bananes douces et mangues ne répondant pas aux normes de qualité pour l'exportation) destinés à la consommation familiale et au

complément de la ration des animaux (porcs). Ils les aident aussi à acquérir de nouveaux moyens pour gérer la fertilité. La plantation d'arbres fruitiers (manguiers, avocatiers, cocotiers) permet des transferts verticaux de fertilité. La multiplication des sous-produits de culture (fruits abîmés, feuilles, rejets laissés sur le champ) et l'augmentation de la taille du cheptel (porcin surtout) autorisent des restitutions de matière organique dans les parcelles vivrières.

Pourtant, l'embellie bananière et cette période de relative prospérité ne vont pas durer et le sursaut d'accumulation pour la paysannerie de l'Arcahaie est éphémère. La signature du contrat accordant le monopole de la commercialisation à la Standard Fruit s'est faite dans un contexte où convergent les intérêts de la compagnie et ceux du gouvernement haïtien. Ce contrat a également impliqué des réductions tarifaires à l'importation d'un certain nombre de produits manufacturés des États-unis et la franchise douanière pour les principaux produits d'exportation haïtiens (banane douce, café, cacao, sisal). Par ailleurs, la Standard Fruit a visé deux objectifs : le développement de ses propres plantations dans l'Artibonite où elle avait acquis un domaine de quelques 1500 ha et le monopole de la commercialisation de la banane produite dans le reste du pays. Du fait de la réussite de la Standard Fruit et de l'augmentation rapide des exportations de banane douce, le gouvernement haïtien renégocie son contrat de monopole. S'appuyant sur les revendications de l'oligarchie nationale qui tente de s'octroyer une partie des bénéfices du commerce, l'État va considérer que la compagnie "*concentrait tous ses efforts dans la constitution de ses propres plantations et dans une seule région du pays plutôt que dans le développement de la production indigène, plus profitable pour le pays*" (ROCA 1985) : il fait alors annuler son monopole.

La Standard doit aussi affronter d'autres problèmes. D'une part des épidémies de mal de Panama⁸⁰ et de Cercosporiose⁸¹ sévissent dans les années 1940. D'autre part, la période de la deuxième guerre mondiale entraîne des difficultés de transport en mer qui nuisent à l'importation des intrants⁸² et aux débouchés pour

⁸⁰ Mal de Panama ou encore fusariose du bananier. La variété de banane douce Gros Michel est particulièrement sensible à cette maladie. Il s'agit d'une infection généralisée par voie vasculaire, l'agent *Fusarium oxysporum var. cubense* vivant et persistant longtemps dans le sol. Cette maladie à extension rapide provoque la mort des plantes. Il est important de noter que les sols mal drainés constituent un terrain de propagation favorable pour cette maladie (Roca 1985)

⁸¹ Sigatoka ou *cercosporiose*. Cette maladie qui porte le nom d'un district des îles Fidji où elle a été identifiée en 1913, a été reconnue la première fois en Haïti en 1938. Elle est due à *Mycophaerella musicola* (dont on ne connaît jusqu'en 1941 que la forme conidienne *Cercospora musae*) et ses conséquences sont moins définitives que celles du mal du Panama car elle n'atteint que les limbes, entraînant cependant de fortes baisses de rendement.

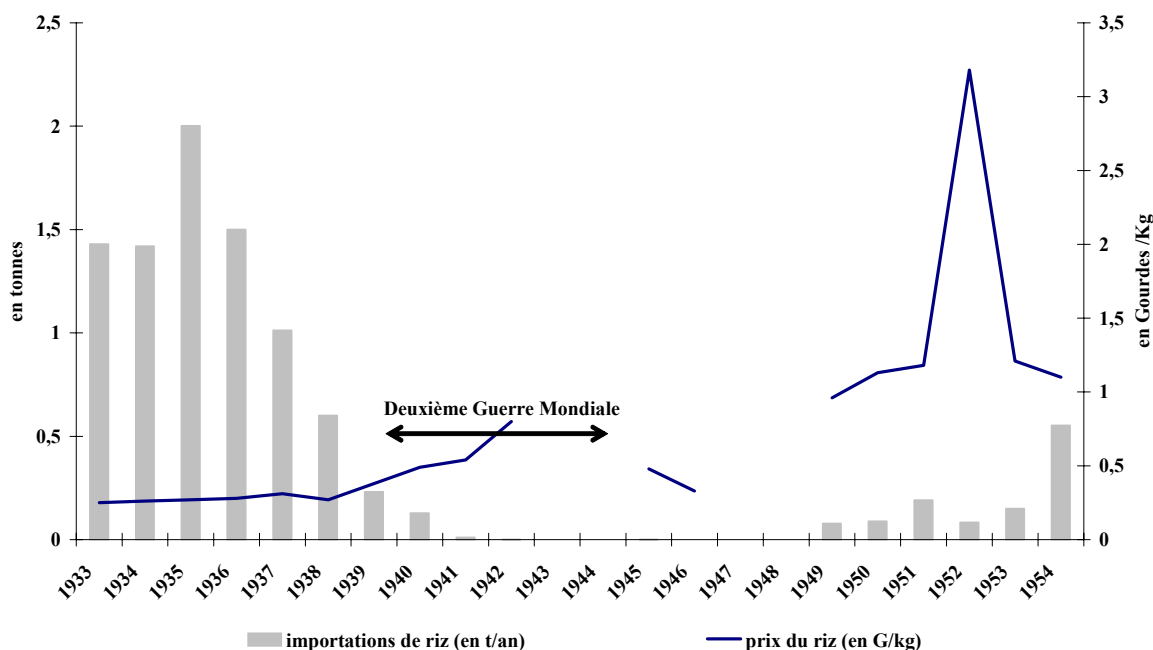
⁸² Avant même l'attaque de Pearl Harbour, les plus gros bateaux avaient été réquisitionnés, ce qui avait commencé à désorganiser le trafic commercial. De plus, les conditions de la production avaient été affectées par les restrictions de fertilisant et de fongicides liées aux difficultés du trafic commercial.

l'exportation des régimes. Tous ces facteurs concourent à la baisse de la production et des exportations de banane douce. De plus, l'oligarchie nationale s'aperçoit qu'il est possible d'affréter de petits bateaux à moteurs à faible tirant d'eau pour passer les marchandises par le récif des Bahamas et celui des îles Turks et Caïcos alors que les gros bateaux ne vont plus pouvoir circuler dans les eaux de la Caraïbe en raison du contexte international lié à la deuxième guerre mondiale. L'ouverture de la "route des récifs" permet l'écoulement d'une partie de la production de fruits par les négociants nationaux à une période où les cours étaient les plus hauts à cause de la pénurie sur le marché des États-unis et remet en question le monopole d'achat de la Standard qui commercialisait essentiellement avec des bateaux de gros tonnage.

Cette situation aboutit à la renégociation du contrat de la Standard en 1945, à l'ouverture du marché sur une partie du territoire à d'autres compagnies nationales telles que la HAFRUSCO (*Haïti Fruits et Steamship Compagny*) et la HABANEX (*Haïti Bananas Export Compagny*), puis après 1947, à l'octroi du monopole d'exportation à l'État qui délègue ses droits et privilèges à ces compagnies attirées par les possibilités de profit accrues grâce à la hausse des cours dans l'après-guerre. Ceci provoque des désordres qui discréditent la banane haïtienne sur le marché nord-américain, d'autant que la concurrence avec des multinationales importantes telles que la United Fruit qui concentrent leurs activités en Amérique Centrale où les coûts sont moindres (immenses plantations, transport moins cher) y est devenue impossible. La banane douce étant une denrée fragile et périssable, les réseaux de commercialisation doivent être efficaces et structurés. Le monopole de la Standard Fruit avait certes permis des profits élevés du fait de son monopole, mais surtout il avait permis un système unifié de collecte du produit garantissant une sécurité en approvisionnement de qualité et une régularité dans l'écoulement de la récolte et dans le paiement des producteurs.

Le manque de connaissance du marché des petites compagnies haïtiennes qui se sont installées au gré de la conjoncture a donc ruiné la situation bananière. Ces compagnies ne pouvaient pas payer les producteurs au comptant comme l'a fait la Standard Fruit qui s'est retirée, en raison de l'absence de fonds de roulement et du manque de capital. Ceci a conduit à des problèmes de maintenance et de gestion. Le paysan s'est découragé de la production de bananes douces qui, à cause de la désorganisation de la collecte, arrivaient abîmées sur les ports d'embarquement, étaient sous-payées ou subissaient des retards de paiement : il s'est alors tourné vers d'autres productions.

Figure 10 : importations et prix du riz en monnaie courante en Haïti entre 1933 et 1955.



Sources : ROCA, 1985

Compte tenu des prix et de la demande élevée en vivres dans le pays au début des années 1950, ce sont le riz et la banane plantain qui vont s'imposer dans les systèmes de production paysans de l'Archaïe, dont une partie va être vendue pour approvisionner le marché urbain de Port-au-Prince. Comme nous pouvons l'observer dans la figure suivante, le prix du riz, un aliment devenu primordial dans la diète haïtienne depuis le début du XX^{ème} siècle, augmente considérablement après la guerre mondiale. Ainsi, il a plus que doublé en monnaie courante entre 1933 et 1954⁸³. De plus, la population de Port-au-Prince s'est beaucoup accrue, permettant au marché urbain d'offrir des débouchés toujours plus importants pour ces vivres.

⁸³ Taux de change fixe de la gourde haïtienne par rapport au dollar (5 gourdes pour 1 dollar des États-unis) depuis l'occupation du pays de 1916 à 1934.

La politique protectionniste et de colonisation du territoire permet la transformation du système agraire de la vallée du Yaque del Sur.

À la fin des années 1920, la situation économique de la République Dominicaine s'est détériorée. Les banques, les entreprises importantes sont aux mains de capitalistes étrangers, le plus souvent originaires des États-unis ; le pays est endetté et les douanes sont toujours contrôlées par les États-unis ; l'État n'a pas de réserves monétaires ; le secteur sucrier sur lequel s'est appuyé le développement économique jusqu'alors, est en crise. En effet, le *Sugar Act* n'alloue pas au gouvernement dominicain des quotas à la hauteur de ce que le pays est en mesure d'exporter. Alors qu'en 1921 la République Dominicaine exporte plus de 145.000 t de sucre vers les États-unis, elle n'en exporte plus que 11.000 t en 1933 et en 1934, dont 2.000 t achetées à prix préférentiels par les États-Unis. Ainsi, les exportations de sucre dominicain ont augmenté de 117% en volume, et dans le même temps, leur valeur a décliné de 78% (HALL 1960).

En 1930, RL TRUJILLO est élu à la présidence, avec le soutien de Washington. Son projet vise à relever l'économie tout en renforçant son pouvoir. Pour ce faire, il est nécessaire de rembourser la dette extérieure afin de récupérer le contrôle des douanes et l'autonomie financière vis-à-vis des États-unis. Il s'agit également d'augmenter les recettes publiques, en introduisant des taxes aux importations et aux exportations, tout en réduisant les dépenses de l'État.

TRUJILLO réalise rapidement que la taxation des exportations de sucre⁸⁴, qui représentent alors plus de 50% de la valeur totale des exportations, peut lui permettre de répondre à ces objectifs. En outre, la deuxième guerre mondiale a entraîné la ruine de la production betteravière en Europe et l'élévation du prix mondial du sucre. Les Dominicains diversifient leurs débouchés vers le Canada et les marchés ouest-européens. En 1930, l'Angleterre achète plus de 70% des exportations dominicaines alors que les États-unis n'en achètent que 11%. Ainsi, alors que le volume des exportations est multiplié par 1,2 entre 1930 et 1942 leur valeur est dans le même temps multipliée par 5,2. Ceci implique une augmentation proportionnelle des recettes de l'État⁸⁵.

⁸⁴ Pour limiter le mécontentement des compagnies sucrières étrangères à cause de la taxation des exportations de sucre, le gouvernement dominicain les fait bénéficier d'allègement de droit de douane pour l'importation de leur matériel, (Moya Pons 1995)

⁸⁵ Alors qu'en 1942 le gouvernement collecte pour plus de 4,5 millions de dollars de taxes sur les exportations de sucre, les exportateurs estiment, eux, leurs profits à seulement 7 millions. En 1947, la collecte de ces taxes atteint 16,2 millions de dollars, et en 1952, elle rapporte 22 millions, (Moya Pons 1995)

Grâce aux taxes, le gouvernement réussit à rembourser la dette, récupérer les douanes⁸⁶ et lance une politique d'industrialisation par substitution aux importations en 1941.

L'objectif de cette politique est multiple : développer l'agriculture, premier secteur productif du pays⁸⁷, et amorcer l'industrialisation en utilisant les matières premières locales. Les moyens mis en œuvre sont les suivants. D'une part, il s'agit de coloniser le territoire qui, jusqu'à présent, est resté sous-exploité et sous-peuplé. L'augmentation de la superficie cultivable, le désenclavement des zones de production et l'encouragement à l'installation de populations que l'on oblige à travailler, doivent ainsi permettre d'accroître la production agricole. D'autre part, il s'agit de protéger la production nationale et l'industrie naissante de la concurrence étrangère grâce à une politique protectionniste.

Pour réaliser ces projets, l'État lance des travaux d'infrastructures. Leur financement est rendu possible par la taxation des exportations de sucre qui génère d'importantes recettes, et par une politique de "travail contre terre" consistant en ce que des paysans travaillent gratuitement pour la construction des ouvrages, en contrepartie de l'obtention d'une terre à cultiver dans la région aménagée. Ces "contrats" sont connus sous le nom de *repartimientos*. Il faut signaler que les terres obtenues dans ce cadre sont reconnues par l'État mais ne sont certifiées par aucun titre de propriété (INOA 1993). Ces mesures permettent la mise en culture de dizaines de milliers d'hectares pris sur les terres du Domaine National jusque-là inexploitées ou sur les terres confisquées des opposants au régime après leur expulsion et/ou leur exil forcé. Pour la mise en culture des régions aménagées, le gouvernement a recours à deux moyens. D'une part, il s'agit de mettre la population dominicaine au travail : répression du vagabondage, contrôle de la population par des cartes d'identité (*cédula*) et législation sévère obligeant tous les hommes en âge de travailler à exploiter une surface minimale de 10 *tareas* (0,63 ha) sous peine de prison (*ley de vagos*⁸⁸). De plus, le gouvernement fait appliquer dans tout le pays la loi de *registro de tierra* de 1920 par une ordonnance datant de 1947, qui "*accorde des terres publiques à toute personne qui délimite sa portion*" (CLÉRISMÉ 2003). Ceci permet à des oligarques de se porter propriétaires de grandes superficies.

⁸⁶ Traité de TRUJILLO-HULL qui rétablit en 1941 la souveraineté financière de l'État dominicain après le remboursement de la dette. La liquidation de la dette s'accompagne de mesures visant à accroître le pouvoir financier de la dictature : création d'une Banque nationale de Réserve, d'une Banque agricole et hypothécaire, réforme de la Constitution qui instaure le peso comme monnaie légale et parité peso/dollar.

⁸⁷ Dans une formule qu'une propagande va transformer en slogan, "gouverner c'est nourrir", il résume à la fois le défi qui lui est lancé et la réponse qu'il compte y apporter, (Capdevila 1998).

⁸⁸ Littéralement, loi des fainéants, des vagabonds.

D'autre part, le gouvernement encourage la natalité et l'immigration. En parallèle à l'expulsion de milliers d'Haïtiens après le massacre de 1937 où, sur ordre du pouvoir, entre 12'000 et 20'000 personnes d'origine haïtienne sont assassinées, l'administration fait de la République Dominicaine une terre d'accueil pour les réfugiés des régimes autoritaires du monde des années 1940. Cet appel à l'immigration se réalise dans le souci d'effacer l'image sanglante de la dictature. Parallèlement, elle permet de peupler le territoire. L'État cherche à attirer une immigration "blanche" conforme à l'idéologie et aux besoins du régime. Des Juifs, des Espagnols, des Hongrois, des Yougoslaves et des Japonais sont accueillis⁸⁹ et installés dans des colonies agraires situées dans les espaces nouvellement aménagés, de préférence dans la zone frontalière. Cette politique est connue sous le nom de *dominicanisation de la frontière* dont l'objectif est à la fois de mettre en culture des terres jusque-là inexploitées et de contrôler la frontière en marquant la différence raciale pour prévenir la pénétration d'Haïtiens. Ainsi, la population de la République Dominicaine est multipliée par trois entre 1920 et 1950 (Dirección general de estadísticas 1950), et s'accompagne d'un accroissement parallèle de la production agricole et du PIB. De 1938 à 1960, les résultats sont spectaculaires : doublement du nombre de manufactures, investissements multipliés par 9, nombre de travailleurs multiplié par 2,5, utilisation de matières premières locales multipliées par 14 (MOYA PONS 1980).

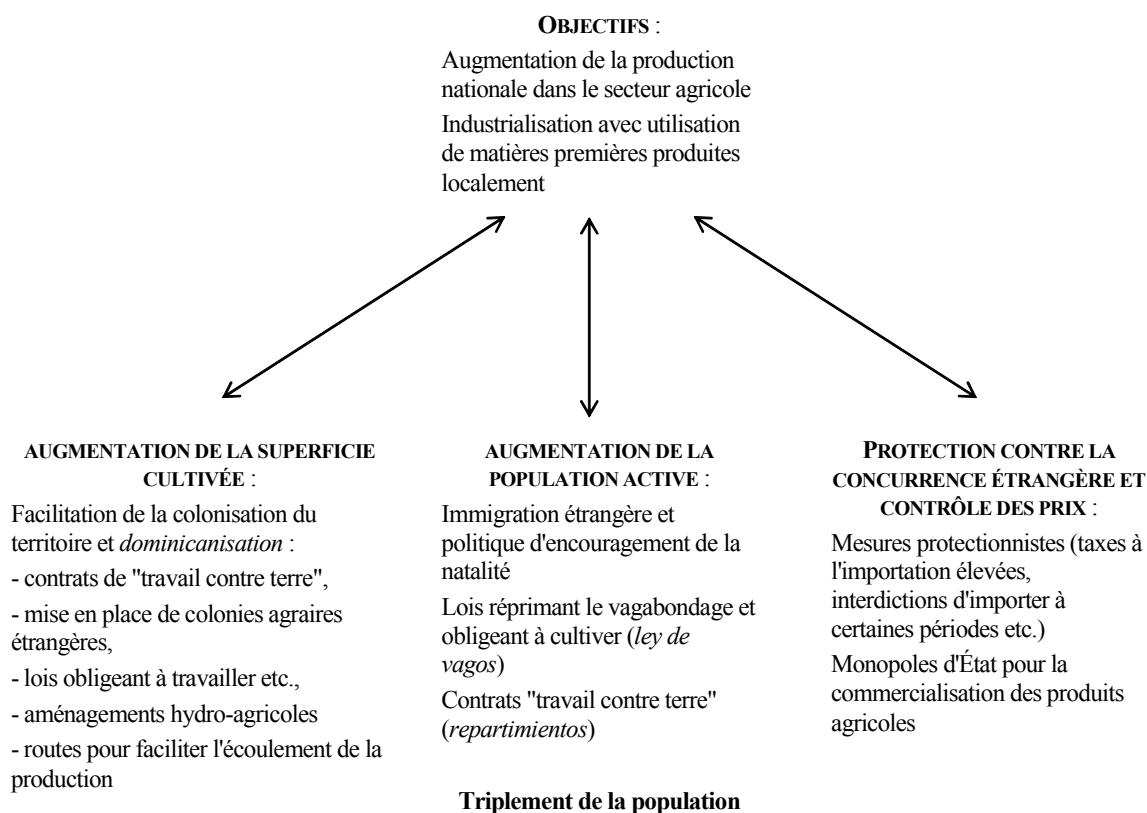
Par ailleurs, pour protéger la production nationale de la concurrence étrangère, le gouvernement met en place des taxes élevées sur les importations, voire les interdit à certaines périodes de l'année, notamment pour des produits stratégiques comme le riz, devenu la base de l'alimentation dominicaine. Ces mesures favorisent l'élévation du prix des produits agricoles, d'autant que le gouvernement crée des entreprises d'État auxquelles il octroie le monopole de la collecte et de commercialisation⁹⁰ ; ces dernières sont chargées de contrôler les prix à la production et à la consommation. Ainsi, l'indice du prix du riz augmente de 150% entre 1936 et 1957 (CNA 1987).

⁸⁹ En 1938, suite à la conférence d'Évian, la République Dominicaine propose d'accueillir des milliers de réfugiés juifs. Il décide également d'accueillir des Espagnols fuyant la guerre d'Espagne. Ces deux actes sont fait dans le souci d'effacer l'image sanglante de la dictature suite aux massacres de 1937. À la fin 1945, Trujillo propose d'accueillir d'autres réfugiés que le nazisme avait chassés et qui fuient les nouveaux territoires gagnés par l'URSS (Hongrois et Yougoslaves) ou des opposant Japonais qui fuient l'après-guerre, ce qui lui vaut la reconnaissance de Washington. Un accord avec Franco permet aussi une nouvelle vague d'immigration espagnole, en réponse au projet de "*dominicanisation*" des zones moins peuplées de la frontière avec des immigrés, conformes à l'idéologie et aux besoins de la dictature, (Capdevila 1998).

⁹⁰ Création du *Comité Nacional de alimentos* (1939), de l'*Instituto Nacional Arroceros* (1942), de la *Oficina de los precios para los artículos de primera necesidad* (1942). À partir de 1945, la Banque Agricole est chargée des stockages pour réguler l'offre agricole sur les marchés. Ces organismes publics ont le monopole d'achat/commercialisation de certaines filières (riz, sucre, lait...) ainsi que la gestion des exportations (sucre).

Enfin, le gouvernement crée la Banque agricole et hypothécaire (BAGRICOLA) en 1947 pour offrir "des crédits à court terme destinés au développement agricole, à l'élevage et aux industries" (MOYA PONS 1980). Dans les faits, il s'agit d'offrir du crédit aux *latifundia* d'élevage et sucriers ainsi qu'aux oligarques dominicains producteurs de riz, de lait et de viande, en échange de leur soutien au régime et de l'exclusivité de la commercialisation de leurs produits à travers les monopoles d'État (*Central Lechera Dominicana, Ganaderia Industrial Dominicana*)⁹¹. Les industries de transformation des produits agricoles (riz blanc, bière, alcool, chaussures, tabac) reçoivent également des financements de la BAGRICOLA et s'organisent sur la base d'entreprises privées, souvent aux mains de proches du pouvoir, ou d'État⁹² protégées de la concurrence par les taxes à l'importation et conjoncturellement par les difficultés liées à la deuxième guerre mondiale.

Figure 11 : schématisation de la politique du gouvernement de Trujillo à partir des années 1940.

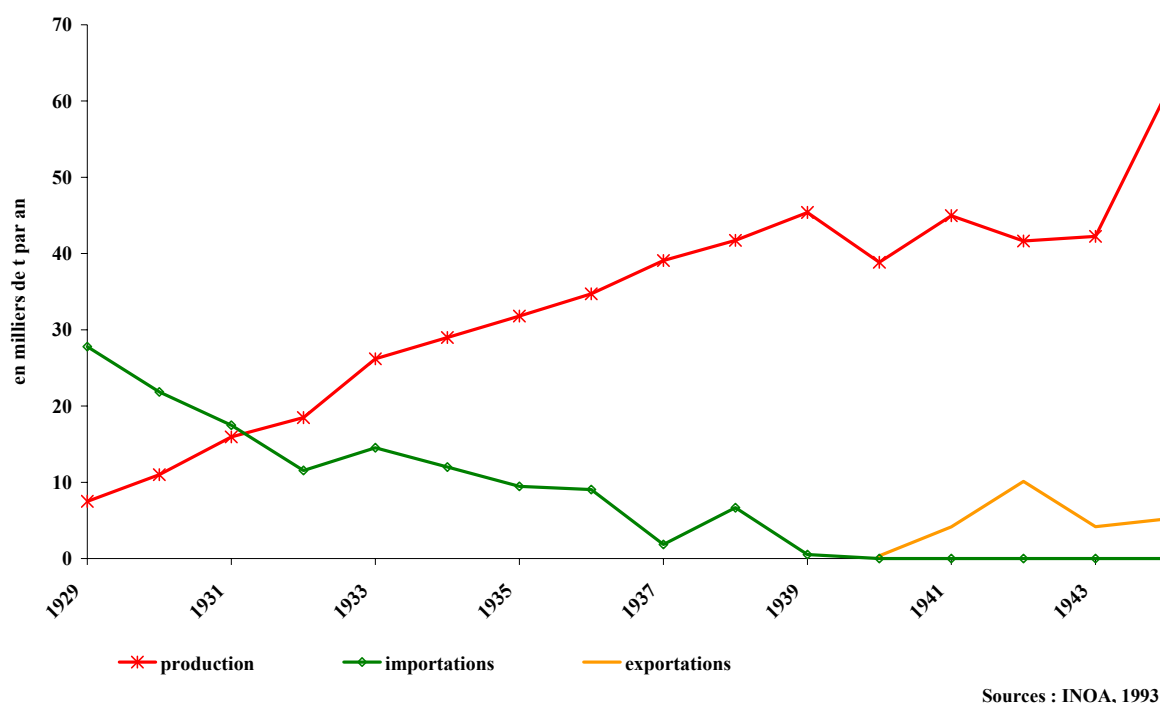


⁹¹ Dont la plus grande partie des bénéfices est déposée sur les comptes particuliers de TRUJILLO.

⁹² En 1961, TRUJILLO (à titre privé ou en tant que chef d'État, les deux étant souvent confondus) contrôle 80% de la production industrielle et emploie 45% de la population active (Moya Pons 1995)

Après quelques années, la prospérité économique de la République Dominicaine est évidente. Du point de vue agricole, les résultats de la politique de colonisation du territoire et de peuplement grâce à la mise en place d'infrastructures sont également très bons à l'abri d'une politique protectionniste. La production de riz est multipliée par 15 en 30 ans⁹³ (CAPDEVILA 1998) et le pays devient autosuffisant non seulement en riz, mais aussi en maïs et en haricot dans les années 1950 (MOYA PONS 1995). La figure suivante nous montre par exemple l'évolution de la situation du riz (production, importations, exportations) en République Dominicaine de 1929 à 1944.

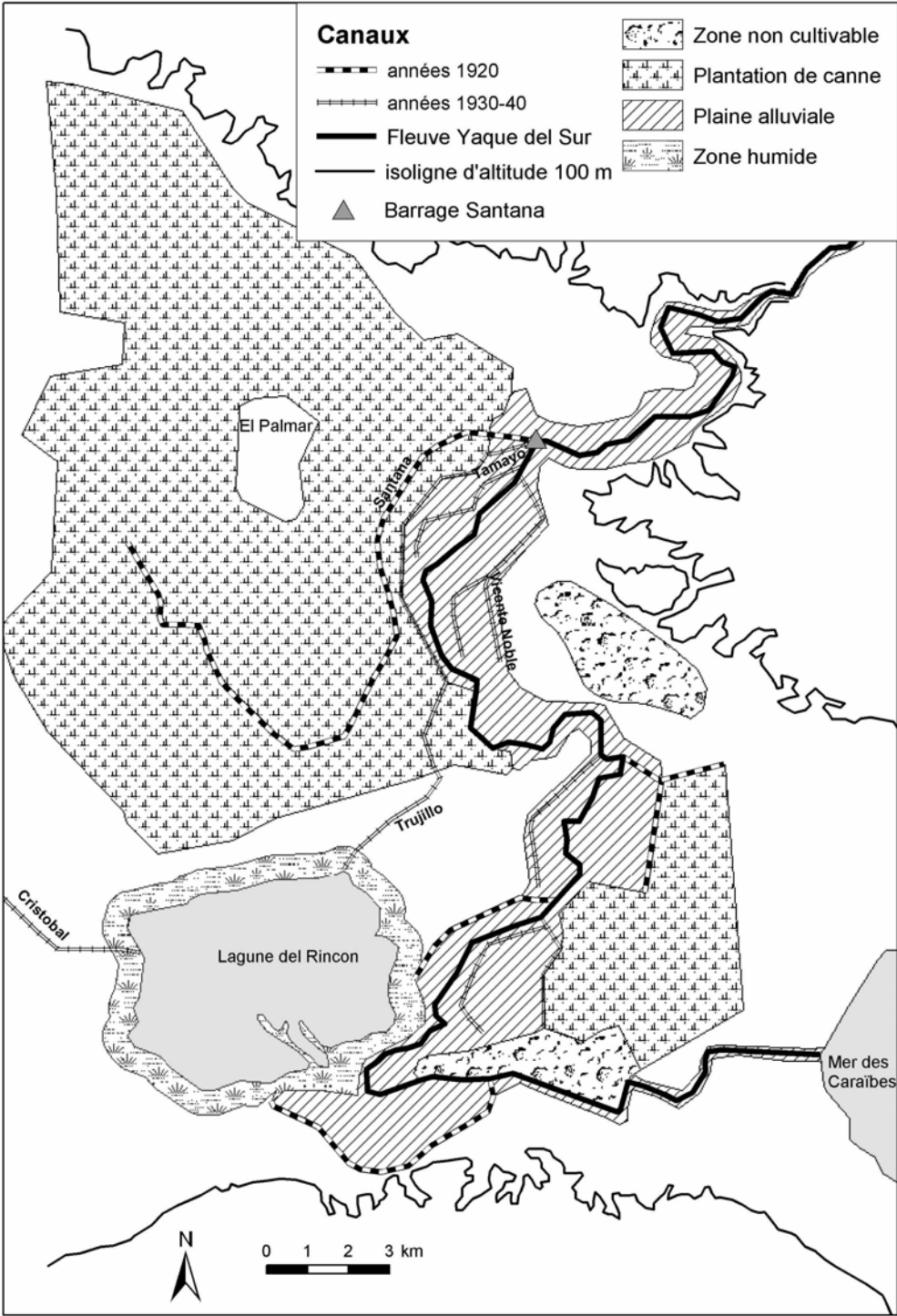
Figure 12 : évolution de la situation du riz en République Dominicaine de 1929 à 1944.



Plusieurs routes sont construites comme la route "internationale" le long de la frontière, la route reliant Azua à Neyba (1943-45) et la route reliant Neyba à Jimaní (1946-48). Ces voies de communication permettent à la fois le désenclavement de la province et la surveillance de la zone frontalière. De même, plusieurs périmètres irrigués sont construits. À Neyba et Duverger, deux d'entre eux sont mis en place et deux colonies agraires sont fondées, l'une japonaise et l'autre espagnole. Dans la vallée du Yaque del Sur qui nous intéresse plus particulièrement, plusieurs périmètres sont aménagés.

⁹³ De 7000 t en 1929 à 114000 t en 1961. La superficie irriguée passe de 3000 ha à 95000 ha de 1930 à 1950.

Carte 9 : aménagement et mode d'exploitation de la vallée du Yaque del Sur dans les années 1950.



Sources : d'après enquêtes de l'auteur, 2002-04.

Comme nous le constatons sur la carte précédente, la plaine alluviale de la vallée du Yaque del Sur est mise à l'abri des crues du fleuve sur l'ensemble du lit majeur et équipée de plusieurs réseaux d'irrigation : le canal Trujillo, le canal Cristobal, le canal de Vicente Noble et le canal de Tamayo. Afin de limiter l'ampleur des crues du fleuve en saison des pluies et suite aux inondations liées à un cyclone particulièrement destructeur en 1949, la dérivation d'une partie des eaux du fleuve est nécessaire avant l'aménagement de la plaine alluviale et afin de créer une nouvelle zone de production. Le canal Trujillo est creusé à partir du fleuve en limite de la plaine alluviale et de la plaine maritime et dévie une partie des eaux vers le lac del Rincón. Les eaux sont ensuite dirigées par le canal Cristobal⁹⁴ vers l'Ouest de la plaine maritime où d'autres périmètres sont mis en place (plaine de Neyba). La construction de ces canaux permet qu'une partie importante de de l'ancienne plaine d'épandage des crues ne soit plus soumise à d'importantes inondations. Cependant, le lit majeur reste encore soumis à des crues moindres. Les canaux de Tamayo et de Vicente Noble, respectivement sur les rives droite et gauche du fleuve, permettent d'irriguer par gravité la plaine d'inondation à partir du barrage Santana. Ces canaux sont bétonnés dans les années 1950 et équipés de vannes qui permettent de réguler le débit et la distribution de l'eau dans le réseau.

Ces aménagements autorisent ainsi l'augmentation de la superficie cultivable et de la production agricole dans la plaine alluviale. Les différentes législations (*ley de vagos*, *ley de repartimientos*, application de l'ordonnance de 1947) aboutissent à l'installation de population dans la région pour la mettre en valeur. La population est multipliée par 10 en moins de 30 ans dans la vallée et sa densité atteint 35 habitant par km² en 1960 (LOPEZ REYES 1983). Dans les années 1950, la plaine alluviale est entièrement occupée et exploitée.

Cependant, même si les terres sont appropriées et mises en valeur, le droit foncier n'a pas changé. Pour bénéficier d'un titre, il faut engager une procédure longue et coûteuse : l'arpentage et l'enregistrement au cadastre d'une *tarea* (0,063 ha) coûte 3 pesos⁹⁵ alors qu'une vache est vendue entre 5 et 8 pesos ! Il en résulte que seuls les mieux lotis, proches du pouvoir, salariés de *ingenio* ou oligarques (= anciens *hateros*), réussissent à acquérir des titres de propriété. Les paysans entament la démarche, obligatoire notamment pour justifier des 10 *tareas* imposées par la *ley de vagos*. Mais par manque de ressources, ils vont rarement jusqu'au bout de la procédure et n'obtiennent pas de titres de propriété pour ces terres.

⁹⁴ Le canal Cristobal est dans le prolongement du canal Trujillo après le lac et permet en outre la collecte des eaux de drainage de *ingenio* Barahona et l'acheminement des résidus d'eau d'irrigation des plantations de canne jusqu'à la plaine de Neyba.

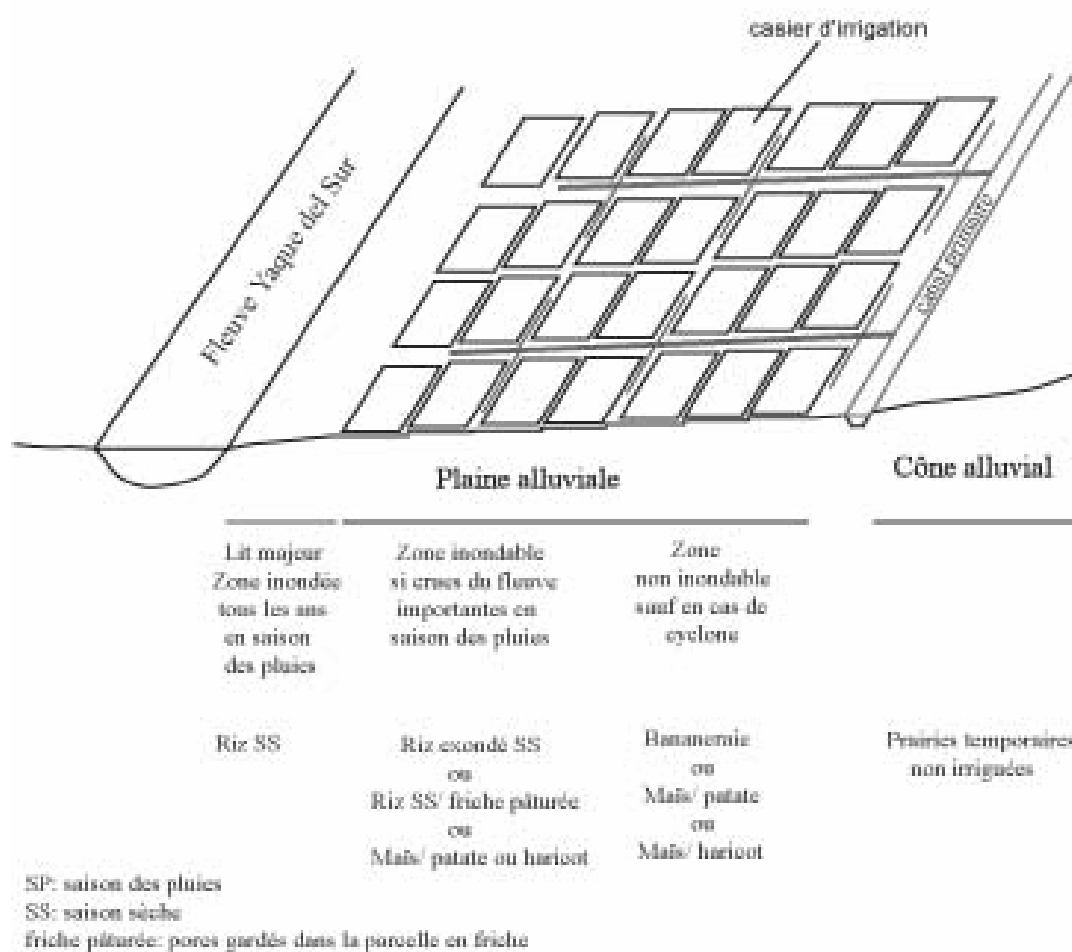
⁹⁵ Proportionnels à la surface.

Après les canaux primaires bétonnés, des ramifications sont construites par les usagers des nouveaux périmètres (canaux secondaires, tertiaires et quaternaires en terre). Les parcelles sont aménagées en casiers d'irrigation délimités par des diguettes permettant de diriger l'eau d'irrigation pour submerger les cultures.

Grâce à ces aménagements, plusieurs systèmes de culture sont mis en œuvre par les agriculteurs de la vallée. La culture du riz, encouragée par la distribution de semences *via* la SEA, et pour les oligarques par l'accès aux crédits, devient le pilier du système agraire de la vallée.

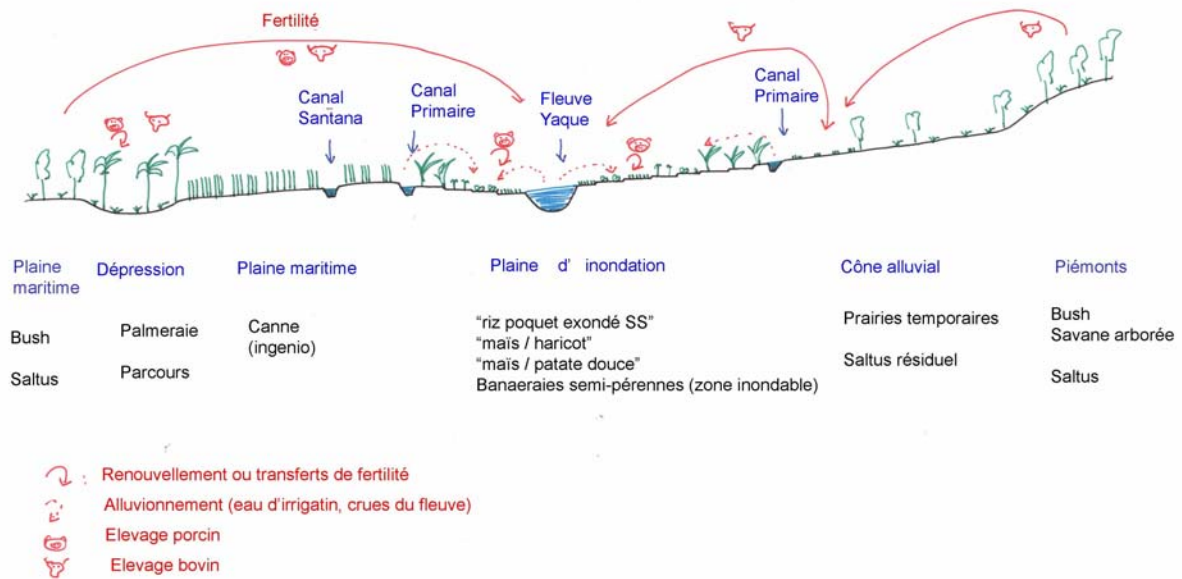
Le riz est cultivé en exondé après avoir été semé en poquet dans le fond des casiers en saison sèche, après la décrue au niveau du lit majeur. Les casiers sont submergés par les précipitations, et une à plusieurs fois par semaine selon le stade de développement de la culture, par des doses d'irrigation. La maîtrise de l'eau est imparfaite et les pertes sont importantes. Selon la localisation de la parcelle (à mettre en relation avec les risques d'inondation en saison des pluies, en raison des crues du fleuve, décrites sur le schéma suivant), le riz est récolté une à deux fois (possibilité d'une récolte des repousses ou *retoño*) ; si la parcelle n'a pas été submergée par la crue, la récolte est suivie d'une friche de courte durée où l'on garde les animaux en semi-liberté (porcs surtout, bovins et caprins). Du fait des pratiques des producteurs (semis en poquet, maîtrise imparfaite de l'eau, labour et désherbage manuel), les surfaces cultivées en riz sont limitées à quelques ha. Le maïs est également cultivé, semé en poquet en saison des pluies, en rotation avec une friche pâturée suivie d'une culture de haricot ou de patate. Le reste des superficies est planté en bananeraies pérennes dans les zones non inondables de la plaine alluviale.

Figure 13 : schéma de l'aménagement et du mode d'exploitation de la plaine alluviale de la vallée du Yaqué del Sur dans les années 1950.



La gestion de la fertilité dans la plaine alluviale est assurée par l'apport d'alluvions lors des crues du fleuve (dans la zone inondée, tous les ans en saison des pluies, et dans la zone inondable si les crues du fleuve sont importantes) et grâce au fait que des animaux (porcs, vaches et chèvres) sont gardés dans les parcelles en dehors des périodes de crue et de culture (friches pâturées). Les sous-produits de culture (fanés de patates douces, de maïs, feuilles et sous-produits de bananiers, bananes non consommées) sont laissés sur le champ et pâturés par les animaux auxquels on apporte en plus des résidus de patate douce, de manioc, de maïs cultivés sur les diguettes. Cette pratique permet une restitution de matière organique et des transferts horizontaux de fertilité (des parcours, des prairies temporaires situées au niveau du cône alluvial au profit de la plaine alluviale), puisque les animaux pâturent dans ces différentes parties de l'écosystème.

Figure 14 : schématisation du mode d'exploitation du milieu.



Le cône alluvial, formé de terres de l'État squattées ou acquises plus ou moins légalement pas les anciens *hateros*, est réservé à l'élevage. Les exploitants de la vallée y cultivent des parcelles semées en prairies temporaires (*yerba de Pará*, herbe de guinée, *yerba pangola*) en saison des pluies : les parcours de la plaine maritime (terres de l'État non concédées à l'*ingenio*) ont diminué en surface avec l'installation des plantations de canne et offrent désormais des fourrages insuffisants. En outre, tout l'espace de la plaine alluviale est cultivé : il n'est pâturable qu'en dehors des périodes de culture. La mise en place de prairies temporaires est à mettre en relation avec l'arrivée d'éleveurs spécialisés dans la production laitière alors qu'auparavant, les paysans se dédiaient à un élevage extensif pour la viande et pour la peau, avec des besoins fourragers moindres. Les vaches laitières ont des besoins supérieurs en terme de quantité et de qualité, ces éleveurs doivent donc semer des prairies temporaires.

La dépression (terres de l'État utilisées en parcours collectifs) offre toujours des espaces pâturables toute l'année (humidité du milieu, fruits sauvages) tant pour les bovins, les chèvres que pour les porcs. La zone humide en bordure de lac désormais soumise à des "crues" en saison des pluies, en raison de la déviation des eaux du fleuve par le canal Trujillo, est également pâturable en saison sèche.

Selon leurs ressources, les agriculteurs de la vallée mettent en œuvre des combinaisons différentes de systèmes de culture et d'élevage. Les premiers occupants de la vallée du Yaque del Sur, s'étant initialement installés dans la dépression et aux abords du lac, obtiennent des terres dans la plaine alluviale aménagée grâce aux contrats de "travail contre terre". La *ley de vagos* qui réprime le vagabondage, les contraint à

arrêter leur commerce d'animaux et de graisse dans la province car les déplacements sont limités. Ils se fixent dans la vallée et y développent une activité agricole pour justifier de la mise en culture rendue obligatoire par la loi. Tout comme d'autres paysans, expulsés et à la recherche d'un nouveau territoire à exploiter, bénéficiant de contrats de "travail contre terre" ou attirés dans la région par ces possibilités d'obtenir une terre à cultiver, ils aménagent les parcelles avec des casiers d'irrigation.

Chaque famille a accès à des surfaces comprises entre 1,6 et 3 ha dans la plaine d'inondation grâce aux *repartimientos*. Même en s'organisant en *juntas* pour maximiser l'efficacité de la force de travail (main-d'œuvre familiale et entraide), ils ne peuvent cultiver des surfaces plus importantes en raison des contraintes du labour (manuel à la houe) et du désherbage manuel des casiers. De plus, les perspectives de débouchés sont limitées, la *ley de vagos* les obligeant à ne vendre que sur les marchés locaux. Les paysans réalisent la combinaison des systèmes de culture décrite précédemment : "riz exondé en saison sèche" en rotation avec une friche pâturée si la parcelle n'est pas inondée, "maïs/patate ou haricot", bananeraie pérenne (plantain et bluggoe). Le pilier du système de production est la culture du riz dont la récolte est stockée pour satisfaire les besoins alimentaires de la famille. Les rendements sont identiques à ceux de la période précédente (0,3 à 0,5 t de paddy/ ha). Les surplus de riz sont échangés sur les marchés locaux. Si la production bananière excède la consommation familiale, les surplus sont aussi échangés ; mais si les débouchés sont insuffisants (étroitesse du marché et impossibilité de se déplacer à cause de la *ley de vagos*), ils sont laissés sur le champ, ce qui permet par ailleurs une restitution organique.

Ces paysans combinent ces systèmes de cultures avec un élevage de porcs (2-5 mètres) gardés dans les friches après la culture auxquels on apporte en plus des résidus de culture (maïs, manioc, patate douce, son de riz). Les porcs sont conduits en semi-liberté dans la dépression et dans la zone humide du lac. La graisse est échangée localement, et l'autoconsommation est importante. Ces agriculteurs possèdent aussi quelques têtes de bétail (2-3 vaches et leur suite) qu'ils conduisent dans le saltus résiduel du cône, de la plaine maritime, et surtout dans la dépression et la zone humide du lac où les fourrages et les fruits sont produits en abondance. La viande, le lait et la graisse, sont autoconsommés et les surplus sont échangés sur les marchés locaux, plus rarement collectés par les monopoles d'État. Ces paysans manipulent peu de numéraire et le troc est le principal moyen d'échange : ils troquent les produits contre du sel, du poisson, des grains (haricot, pois d'Angole produits dans les montagnes surplombant la vallée). Pour eux, la circulation monétaire est peu importante et les rares ventes ne servent qu'à payer la carte d'identité (*cédula*), les droits d'eau (taxes mises en place et collectées par l'État), et les autres impôts. Les droits d'eau leur permettent de justifier de la mise en

culture auprès des autorités (*ley de vagos*) car ils n'ont pas de titres de propriété.

De gros producteurs (anciens *hateros* originaires des plaines du Sud-ouest, salariés et responsables de l'*ingenio*, proches du pouvoir) s'installent dans la plaine alluviale grâce à l'ordonnance de 1947. Ils bénéficient de terres attribuées plus ou moins légalement, ou bien achètent des parcelles à des exploitants ayant eu accès à des contrats de *repartimientos*. Ce sont les seuls exploitants qui, grâce à leur capital issu du commerce d'import/ export et/ou de la vente d'une partie de leur cheptel, acquièrent des titres par la procédure d'enregistrement. Ils réussissent ainsi à disposer d'une vingtaine d'ha, dont 10 ha dans la plaine alluviale et le reste dans le cône alluvial. Ce sont des exploitants patronaux : ils ont recours pour une partie importante des opérations culturales et d'élevage à du travail rémunéré. Les travailleurs sont journaliers, employés à la tâche, généralement des paysans qui viennent d'arriver dans la vallée et vendent leur force de travail les premières années suivant leur installation.

Au niveau du cône alluvial, ils mettent en place des prairies temporaires pour leur cheptel bovin, pilier de leur système de production (10-20 vaches mères). Seules les vaches laitières sont conduites dans les prairies temporaires avec leur suite, ainsi que les bœufs de trait (2 à 3 paires de bœufs de trait par exploitation). En effet, les espaces semés en prairies seraient insuffisants pour accueillir tout le troupeau (les prairies temporaires ne sont pas irriguées et sont utilisées essentiellement en saison des pluies). Le reste du troupeau est conduit dans le saltus résiduel de la plaine maritime, du cône alluvial et de la dépression avec les autres animaux des paysans. Les vaches mettent bas en début de saison des pluies, et disposent alors de fourrages en quantité abondante alors qu'elles sont en début de lactation. Les vaches sont traitées deux fois par jour et le lait est vendu aux collecteurs de la *Lechera Dominicana* ou de la *Salud Pública* avec lesquelles ces producteurs ont un contrat. Les débouchés sont la vente en ville et la distribution dans les *bateyes*⁹⁶, les écoles et les hôpitaux. Les mâles de 2-3 ans (engraissés jusqu'à 300-400 kg) et les vaches de réforme de 8-10 ans sont vendus à des maquignons collecteurs d'une entreprise d'État (*Ganaderia Industrial Dominicana*) après avoir été engraisés dans les prairies temporaires et les parcelles après récolte où les animaux profitent des résidus de culture. Les exploitants engraisent également les animaux avec de la canne à sucre cultivée dans la plaine alluviale, à la place des vivres sur 3 à 5 ha. La culture de canne fourragère est cependant peu répandue : les producteurs préfèrent cultiver des vivres, du riz surtout, dont les surplus sont vendus à l'entreprise d'État (*Instituto Arroceros*) et sur les marchés locaux.

⁹⁶ "Villages" de coupeurs de canne, les *braceros* haïtiens, qui sont employés par l'*ingenio*.

Sur le reste de leurs parcelles dans la plaine alluviale, aménagées de façon identique à celle des paysans précédents (figure 16), ils pratiquent les mêmes rotations que celles déjà décrites : "riz exondé en saison sèche", "maïs/ patate douce ou haricot", en rotation avec une friche pâturée lorsque la crue n'inonde pas la parcelle, bananeraie pérenne (bananes plantain, bluggoe et douce⁹⁷) dans la zone non inondable de la plaine alluviale. Avant l'aménagement des parcelles avec des casiers, ils labourent le sol à la charrue (1 soc) à traction bovine introduite dans les années 1930. Ceci leur permet de diminuer les besoins en main-d'œuvre (pas de labour manuel, meilleure maîtrise des adventices).

Ils combinent à ces différents systèmes d'élevage bovin et de culture, l'élevage de plusieurs dizaines de chèvres conduites avec le troupeau dans le saltus résiduel ainsi que celui d'une dizaine de porcs conduits de manière similaire à ceux des paysans : pâturage des résidus de culture et divagation dans les parcelles de la plaine alluviale après récolte, dans la dépression pendant la période de culture. Les porcs sont vendus ou échangés pour la viande et la graisse sur les marchés locaux à 2-3 ans (1 an minimum). Comme ces producteurs cultivent des surfaces plus importantes que celles des paysans en riz (2 à 5 ha), ils dégagent des surplus conséquents. Les bénéfices de la vente de ces surplus et des autres produits de l'exploitation (animaux, lait, graisse, riz) sont capitalisés en cheptel ou investis dans la procédure d'enregistrement au cadastre.

⁹⁷ L'installation d'un hangar de collecte par une compagnie d'exportation de banane douce à Vicente Noble dans les années 1950 permet à certains producteurs d'introduire la culture de banane douce plantée dans les bananeraies en mélange avec les autres variétés.

Bilan. : Différenciation des paysanneries haïtienne et dominicaine du fait des choix distinct de développement économique et agricole.

En Haïti, le durcissement des contrats de colonat partiaire, la réduction de la taille des exploitations liée aux partages successoraux dans un contexte d'augmentation démographique et de saturation de l'espace cultivé, ont mis la paysannerie dans une situation de plus en plus précaire. Les paysans sont en crise et les plus démunis d'entre eux émigrent vers Cuba et la République Dominicaine où les plantations sont en plein essor. Ces dernières accueillent, dans des conditions de travail très difficiles, cette main-d'œuvre bon marché à la recherche de moyens de survie. De plus, un certain nombre de scandales éclatent⁹⁸ ce qui crée une situation très tendue et instable. L'État tente de relancer la production agricole par la construction d'infrastructures financées par des prêts de la Export Import Bank⁹⁹, comme c'est le cas dans la vallée de l'Artibonite. Cependant ces projets, souvent mal conçus ou "*plus prestigieux qu'utiles*" (BELLANDE & PAUL 1994) ont favorisé l'endettement du pays et achèvent de ruiner son économie déjà touchée par la crise économique internationale.

Dans l'Arcahaie, l'introduction de la banane douce a permis de contenir la crise agraire en offrant à la paysannerie une nouvelle source de revenus autorisant, dans les meilleurs cas, une capitalisation. Malgré une légère amélioration de leur condition de vie, les agriculteurs sont toujours dans une situation difficile. La crise a été contenue mais ses fondements ne sont pas réglés pour autant. Les problèmes ont été partiellement résolus grâce à l'augmentation de la surface cultivable en irrigué, à un meilleur accès à la ressource en eau du fait de la réhabilitation des périmètres et à l'accès à de nouvelles productions rémunératrices fournissant en plus d'autres aliments et moyens de gestion de fertilité. Après le départ de la Standard Fruit, ils ressurgissent. En effet, comment concilier le maintien ou l'augmentation de la production sur du long terme avec l'augmentation parallèle de la population sans l'introduction de véritables changements permettant des gains de productivité pour les systèmes de production ?

D'autre part, alors qu'au début du XX^{ème} siècle, la République Dominicaine était peu exploitée et sous peuplée, elle commence à s'industrialiser et développe son secteur agricole de manière spectaculaire à partir

⁹⁸ La S.H.A.D.A. (Société Haïtiano-Américaine de Développement Agricole) devait exploiter, avec l'aide de la Export Import Bank précurseur de la Banque Mondiale, une concession de 60'700 ha pour y produire du caoutchouc. Après l'expropriation des paysans et la destruction des arbres et des habitations, le projet est abandonné et la S.H.A.D.A. reçoit une nouvelle concession pour des travaux publics avant de faire faillite.

⁹⁹ Précurseur de la Banque Mondiale.

des années 1940. L'État, dont les recettes se sont accrues grâce à la taxation des exportations de sucre en plein essor, lance une politique de colonisation du territoire, d'immigration et d'aménagements permettant de développer la production agricole. Combinée à l'augmentation de la population qui est mise au travail, cette politique permet à la République Dominicaine d'atteindre l'autosuffisance alimentaire dans les années 1950.

Dans la vallée du Yaque del Sur, l'espace cultivable en irrigué dans la plaine alluviale se ferme dans les années 1950. Il est impossible de parler de réelle prospérité pour la paysannerie dominicaine car elle n'a accès qu'à des ressources somme toute limitées et sans titre de propriété. L'arrivée d'agriculteurs/ éleveurs patronaux ayant les moyens de consolider leur tenure foncière en acquérant des titres de propriété et en bénéficiant de l'appui du gouvernement (crédit, filières de commercialisation de leurs produits par les monopoles d'État) renforce leurs difficultés puisque ces derniers occupent des superficies importantes dans la plaine alluviale et le cône. Ils conduisent leurs animaux dans les mêmes espaces de parcours, ce qui accentue les difficultés pour trouver des fourrages en saison sèche. On voit se profiler les difficultés à venir (surpâturage, diminution des surfaces disponibles par exploitation familiale ...) et la scission de deux groupes sociaux de plus en plus différenciés : leurs intérêts sont divergents, et l'un d'entre eux est appuyé par l'État au détriment de l'autre. Pourtant, malgré ces perspectives, le constat est là : la République Dominicaine connaît un développement et un essor économique rapides, une augmentation de sa production agricole qui permet son autosuffisance pour les aliments à la base de la diète de sa population, ainsi qu'un début d'industrialisation.

1960-1980 : PROTECTIONNISME ET RELANCE DES SECTEURS AGRICOLES.

Les systèmes agraires de l'Arcahaie et de la vallée du Yaque del Sur ont évolué au cours des années 1930-60. Au terme de cette période, Haïti et la République Dominicaine présentent des situations très contrastées. L'économie dominicaine est prospère alors que la situation haïtienne est en crise (fort endettement de l'État, instabilité politique et troubles sociaux). Pourtant, la situation des agriculteurs dominicains est loin d'être satisfaisante. En s'appropriant les richesses du pays pour son compte et celui de ses proches, TRUJILLO a mis en place un système qui a appauvri les classes les plus défavorisées. L'extension de *latifundia* sucriers et d'élevage s'est faite suite à la dépossession de milliers de paysans¹⁰⁰. Ces derniers ont migré en ville à la recherche de travail, à une période où la population s'est accrue de 3,6% par an. L'offre en travail urbain n'ayant pas permis d'absorber la demande, la pauvreté a augmenté dans les villes qui comptent près de 40% de la population en 1960. Le prolétariat s'y est développé, les conditions de travail se sont durcies, le pouvoir d'achat s'est détérioré et la situation s'est d'autant plus aggravée que la corruption règne. En Haïti, la situation des agriculteurs n'est pas meilleure. L'arrivée au pouvoir des DUVALIER entraîne de profonds changements. Les nouveaux gouvernements dominicains et haïtiens infléchissent les orientations politiques et économiques pour tenter de relever l'économie. Cela aboutit à des transformations dans le paysage agricole. Quels sont les changements qui s'opèrent au cours de cette période charnière des années 1960-80 ? Quel est leur impact sur les systèmes agraires de l'Arcahaie et de la vallée du Yaque del Sur ?

¹⁰⁰ Dans certaines régions du pays (Centre, Est, Nord), Trujillo et ses proches constituent par la force de grands domaines sucriers et d'élevage en expropriant, en expulsant ou en rachetant à prix dérisoire les terres, cf. (Berg & Teyssier 2004)

Les nouvelles orientations de la politique extérieure des États-unis pour la Caraïbe.

Pendant la deuxième guerre mondiale, les États-unis ont accru leur potentiel de production et ont pris une importante avance technologique. En 1945, leurs exportations ont doublé par rapport à 1939. Ils possèdent alors les $\frac{2}{3}$ du stock d'or mondial et environ 50% de la richesse mondiale. Ils produisent plus que tous les autres pays réunis et le dollar est devenu le pivot du système monétaire international (Bretton Woods). L'économie états-unienne est prospère grâce à une demande interne et externe élevées (besoins importants de produits alimentaires et industriels en Europe en reconstruction). Fort de leur avance industrielle et technologique, ils se lancent dans une nouvelle stratégie par l'intermédiaire des multinationales, investissent massivement à l'étranger pour acquérir les matières premières dont ils ont besoin. Dans les années 1960, les multinationales contrôlent des pans entiers de l'économie de certains pays, influençant par là même leur évolution politique, surtout en Amérique latine.

Du point de vue politique, les États-unis s'instituent comme défenseurs du "monde libre" luttant contre l'expansion du communisme. Ils sont particulièrement attentifs aux nouveaux gouvernements qui s'installent en Amérique Latine, particulièrement dans la Caraïbe dont la position géostratégique est évidente. Entre 1954 et 1960, nombres de dictatures¹⁰¹ qu'ils ont soutenues jusqu'alors, tombent : il s'agit de garder un contrôle sur les nouvelles orientations politiques des dirigeants, notamment après la Révolution cubaine de 1959. C'est dans ce cadre qu'ils font pression sur ces gouvernements pour signer "l'Alliance pour le Progrès" afin d'encadrer les réformes engagées grâce à une aide économique et à l'attribution "conditionnée" de quotas. "L'Alliance pour le Progrès" se révèle rapidement allouée à des régimes conservateurs et autoritaires. C'est ainsi que les gouvernements de DUVALIER en Haïti et de BALAGUER en République Dominicaine, bénéficient d'une aide importante. De 1957 à 1963, Haïti reçoit plus de 100 millions de dollars par an (ETIENNE 1999). De même en République Dominicaine, après une brève occupation du pays (1964-65), le gouvernement bénéficie d'une aide comprise entre 122 et 133 millions de dollars par an et voit ses quotas sucriers augmentés de 320 000 t en 1960 à plus de 700 000 t à partir de 1966. Cette aide importante permet aux gouvernements des deux pays d'engager des réformes économiques. Voyons plus en détail les changements qui s'opèrent.

¹⁰¹ Panama, Argentine, Pérou, Nicaragua, République Dominicaine, Honduras, Colombie

La politique protectionniste sans investissement de l'État permet le maintien de la paysannerie fortement taxée dans l'Archaie (1957-86).

En 1957, F. DUVALIER accède au pouvoir dans un contexte social tendu. Il considère que son maintien à la présidence implique la limitation des libertés du peuple et crée un corps spécial, les Volontaires de la Sécurité Nationale (*tonton makout*), pour répondre à cet objectif. Son projet politique, financé les premières années par l'aide des États-unis, vise à relever l'économie du pays endetté, au bord de la banqueroute, d'autant plus que la corruption règne. Il s'agit d'amorcer un processus d'industrialisation et de développer la production. Dans ce cadre, le relèvement de la production agricole, source importante de revenus pour l'État (50% du PIB de 1964 à 69), est nécessaire. L'agriculture emploie plus de 80% de la population active.

Plusieurs moyens sont mis en œuvre dans le cadre de cette politique. Le gouvernement instaure un nouveau code rural pour encadrer la production agricole. Des innovations et des techniques sont vulgarisées et diffusées par les agronomes afin de "moderniser" les pratiques des paysans. Parallèlement, l'État met en oeuvre des mesures visant à protéger la production nationale de la concurrence extérieure.

Le code rural de 1962¹⁰² reconduit en grande partie les méthodes autoritaires des codes antérieurs : fixation du paysan dans sa "section rurale", contraintes quant aux denrées à produire, réquisitions pour les corvées d'entretien et d'aménagement, soumission au "chef de section" remplissant une rôle de commandeur cumulant des fonctions militaires, exécutives et administratives. Ce code doit notamment encadrer l'adoption par les agriculteurs des innovations proposées par le ministère de l'agriculture pour accroître la production.

Ces mesures sont menées de front avec la diffusion de la révolution verte dans les années 1970¹⁰³. En effet, avec le retour de l'aide internationale après la mort de F. DUVALIER, de nombreux projets reprennent. Il s'agit d'assurer la promotion de cultures vivrières par la diffusion d'un "paquet technologique" qui comprend le labour, le semis en ligne à densité contrôlée et l'utilisation de variétés à haut potentiel de rendement nécessitant l'emploi de traitements phytosanitaires et d'engrais chimiques

¹⁰² Qui remplace le Code rural de 1864 et qui est toujours en vigueur actuellement.

¹⁰³ Parallèlement au projet d'extension de la riziculture dans la basse Artibonite avec la réouverture en 1971 de l'ODVA (Office de Développement de la Vallée de l'Artibonite) : promotion de la culture de riz repiqué cultivé en inondé, diffusion de variétés à haut potentiel de rendement

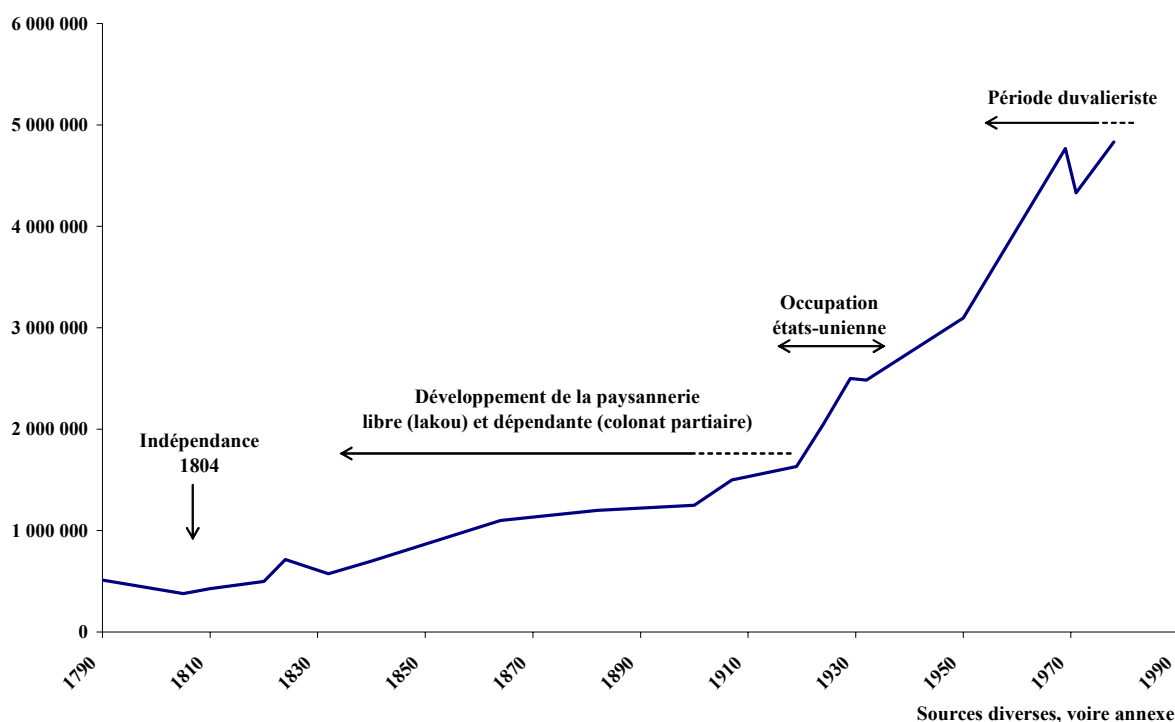
Toutes les évaluations de ces projets aboutissent à la même conclusion : le "paquet technologique" est inadapté. Socialement, sa promotion conduit à approfondir l'écart qui existe entre les producteurs les plus aisés et les plus pauvres dont la marginalisation s'accroît (BELLANDE & PAUL 1994). Les innovations ne sont pas adaptées aux pratiques des agriculteurs telles que les associations de cultures. De plus, elles entraînent des conséquences négatives sur d'autres aspects de la production. Par exemple, les pailles courtes des nouvelles variétés de céréales n'assurent plus un fourrage suffisant pour les animaux. En outre, ces changements se heurtent aux difficultés économiques des agriculteurs : manque de capitaux pour l'entretien ou l'achat des moyens de production, risques d'échec dus à la non utilisation d'intrants.

Dans l'Arcahaie, les agriculteurs introduisent pourtant ces innovations pour la culture du riz en l'adaptant aux ressources dont ils disposent et à leurs systèmes de production. Ils généralisent l'utilisation des nouvelles variétés et techniques : la culture du riz repiqué inondé est réalisée en saison des pluies en rotation avec la banane plantain associée au riz exondé de saison des pluies semé en poquet la première année de la plantation qui dure plus de 5-6 ans. Cette rotation remplace l'ancien système "riz exondé de saison des pluies en association la première année de plantation de la banane plantain" mis en place jusque-là. La combinaison étroite des systèmes de culture et d'élevage permet la gestion de la fertilité sans emploi d'engrais chimiques.

Enfin, le gouvernement lance des mesures protectionnistes (licences, quotas, tarifs spécifiques élevés) pour relever le niveau des prix agricoles. Le contingentement et la taxation des aliments importés se justifient par l'objectif d'autosuffisance alimentaire. Parallèlement au fait que le coût de l'alimentation en Haïti devient le plus élevé de la Caraïbe, le secteur agricole se trouve protégé de l'entrée d'importations provenant de pays où l'agriculture a de meilleurs niveaux de productivité. De plus, la centralisation des importations à Port-au-Prince et la disponibilité limitée en devises permettent de faciliter la protection du secteur agricole (KERMEL TORRES & ROCA 1991). Il en résulte que le prix du riz haïtien est de 40% supérieur au prix mondial à cette époque. Lorsque les importations sont permises par l'État, elles sont fortement taxées (autour de 50%). Ceci permet à l'État d'avoir accès à des revenus considérables : les taxes sur les importations représentent par exemple 30% des recettes publiques en 1984. En outre, l'État et l'oligarchie, en contrôlant les monopoles de d'import/ export, récupèrent l'essentiel des bénéfices de la taxation des produits agricoles et des prélèvements licites ou non sur le commerce vivrier (taxes sur les marchés). Ces mesures bénéficient donc très peu aux agriculteurs, même si la protection aux frontières permet une élévation des prix agricoles sur le marché intérieur par rapport aux prix mondiaux.

Par ailleurs, le poids de la démographie devient plus préoccupant. La densité moyenne de population est estimée à 130 habitant/ km² en 1950. Ces chiffres ne traduisent pas les disparités locales : MORAL estime que les exploitations de l'Arcahaie ont une superficie moyenne de 1,2 ha en raison de densités de population supérieures à 200 habitant/ km² (MORAL 1978). De plus, des migrations importantes de population s'amorcent vers l'Arcahaie dans les années 1960. Des paysans des mornes du Sud et de l'Artibonite arrivent dans la région, attirés par l'installation de manufactures (briqueteries, manufactures de transformation du sisal). Il en résulte une forte augmentation de la population dans l'Arcahaie qui a pour conséquence l'accroissement de l'offre en travail et la baisse de la rémunération de la main-d'œuvre. Le niveau des salaires reste cependant supérieur à celui pratiqué dans d'autres plaines et à Port-au-Prince grâce à la demande en travail relativement plus forte qu'ailleurs, liée à l'implantation de ces manufactures.

Figure 15 : évolution de la population en Haïti entre 1789 et 1983.



En outre, d'autres transformations majeures ont lieu dans l'Arcahaie. Nous avons mentionné que l'État duvaliériste rétablit les corvées avec le code rural en 1962. Les paysans sont réquisitionnés par les chefs de section pour l'entretien des chemins, des canaux d'irrigation, la gestion des périmètres passant sous le contrôle de l'État. Combiné à la baisse de la rémunération de la main-d'œuvre agricole, le rétablissement des corvées aboutit à la reconsidération de la question du colonat partiaire par les propriétaires d'*habitations*.

D'une part, l'économie sucrière est en crise. Une épidémie de charbon touche la culture de la canne à sucre dans les années 1960 et oblige les planteurs à adopter des variétés résistantes moins productives en sucre. D'autre part, la déficience des infrastructures d'irrigation par manque d'investissements de l'État, la désuétude du matériel de transformation, la faible productivité¹⁰⁴, la déficience des circuits de commercialisation accentuent les difficultés des producteurs sucriers (BARROS 1984). Pourtant, à cette époque, le prix du sucre sur le marché mondial est élevé. Les taxes sur la production de denrées sont fortes (jusqu'à 80%), ce qui diminue d'autant le taux de profit des *habitations*. Ainsi, le colonat partiaire qui permettait jusqu'alors la mise en culture des parcelles contre la moitié de la canne produite et des services d'entretien "gratuits", n'est plus rentable. L'entretien est désormais réalisé par les corvées et la généralisation du travail rémunéré pour la culture de canne permet de récupérer l'intégralité de la production de canne à moindres coûts en raison de la diminution du prix de la main-d'œuvre. L'abandon du colonat partiaire est donc le seul moyen de relever la rentabilité des *habitations* sucrières, d'autant que leurs surfaces ont diminué suite aux partages successoraux. Les domaines sont laissés à des régisseurs qui emploient dès lors de la main-d'œuvre journalière pour la culture.

Un nouveau mode d'exploitation apparaît : le contrat de location à part de fruits, aussi appelé *démwatyé* mais traduisant une réalité différente de celle du colonat. Les prescriptions culturelles concernent la production de vivres dont la moitié est versée comme redevance au propriétaire, mais sans autres avantages (pas de lopin à exploiter pour le compte du *démwatyé*, pas de services rendus ni de travail gratuit). Les plus petites *habitations*, dont nous avons vu au cours de la période précédente qu'elles avaient récupéré des terres en FVD pour la plantation de bananes douces, se reconvertissent ainsi progressivement dans la production de vivres en mettant en œuvre ce nouveau mode de faire-valoir, notamment à partir de 1976-77 (chute brutale du prix du sucre). Ayant un niveau de productivité faible, les systèmes sucriers ne sont rentables que pour ceux qui détiennent de grandes surfaces et des infrastructures de transformation. Ainsi, ces petites *habitations* ne possédant pas d'infrastructures pour transformer la canne emploient les nouveaux migrants comme travailleurs journaliers. Ces derniers ne bénéficient pas des contrats de location à part de fruits car le système se développe sur la base de relations de confiance ou de parenté entre propriétaire et *démwatyé*.

Ces nouveautés entraînent des changements : mise en valeur de nouvelles parties de l'écosystème, introduction de nouvelles pratiques de culture et augmentation de la superficie exploitée.

¹⁰⁴ En Haïti, on obtient 5 t/ha de sucre contre 12 t/ha à Puerto Rico et 20 t/ha à Hawaï

L'arrivée dans la plaine de nombreux migrants venus des mornes qui surplombent la vallée, favorise la mise en culture des piémonts non irrigables, jusque-là utilisés comme parcours. Les migrants introduisent le pois d'Angole et le sorgho ainsi que l'association "maïs+sorgho+pois d'Angole" qui permet de limiter les risques de pertes liés aux aléas climatiques. En effet, l'association des deux céréales dont les besoins en eau sont différents permet de récolter toujours de manière satisfaisante l'une des deux selon les conditions, le sorgho si la pluviométrie a été faible et au contraire, le maïs si elle a été abondante. L'association avec la légumineuse, le pois d'Angole ou *pwa kongo* en créole (*Phaseolus lunatus*) rend possible une fixation d'azote dont profitent les deux céréales par ailleurs.

L'introduction de la pelle dans les années 1960 facilite le creusement des drains pour évacuer l'excès d'eau et la mise en culture de la plaine côtière. Les agriculteurs, notamment les plus démunis, y occupent des parcelles où ils plantent la canne de bouche en rotation avec le riz repiqué inondé en saison des pluies sur deux ans. La plaine côtière, comme tout le bord de mer en Haïti, est formée de terres appartenant à l'État. Cela n'empêche pas des petits paysans démunis de s'en emparer, ni même de plus gros exploitants d'en accaparer, les laissant ensuite en *démwatyé* aux plus petits producteurs. La gestion de la fertilité est rendue possible par le pâturage des résidus par les ruminants (chèvres et bovins) mis à l'attache dans les parcelles en dehors des périodes de culture. Il s'opère dès lors des transferts de fertilité des zones de saltus résiduel (piémonts, bords de champs de la plaine) au profit de ces nouveaux espaces cultivés où sont gardés les animaux. La plaine côtière, grâce à l'humidité des sols caractéristique de cette unité agro-écologique, est mise en valeur sans irrigation. Le riz est cultivé en inondé dans des casiers qui retiennent l'eau de pluie et dont le niveau est plus ou moins maîtrisé par le système de drainage.

La combinaison de ces divers facteurs conduit à des transformations du système agraire.

L'exploitation des *habitations* (20-100 ha) aux mains de grands propriétaires absenteïstes et de proches du pouvoir, évolue avec l'abandon du colonat partiaire au profit faire-valoir direct avec emploi de travailleurs extérieurs journaliers (pour la culture de canne à sucre) et des contrats de location à part de fruits. Ils conservent une partie des anciens colons partiaires comme locataires à part de fruits pour produire des vivres essentiellement destinés à la vente, la canne à sucre étant cultivée sous la surveillance du régisseur avec des journaliers agricoles. Ces *grandon* vendent progressivement leur cheptel bovin en raison de l'abandon du colonat partiaire qui met fin aux relations paternalistes et "de confiance" entre le grandon et ses *démwatyés* existant jusqu'alors, et de la raréfaction des fourrages liée à la diminution des espaces pâturables avec la mise en culture des piémonts et de la plaine côtière. Une fraction des bovins est conservée, confiée en

gardiennage dans les piémonts à des locataires à part de fruits ou exceptionnellement à des nouveaux migrants journaliers sur le domaine.

Les domaines de taille plus modeste (5-20 ha) sont aux mains de propriétaires, de régisseurs, de notables (chefs de section, *houngan*) auxquels s'ajoutent des *makout*¹⁰⁵. Ces exploitants patronaux emploient de la main-d'œuvre journalière pour cultiver leurs parcelles, des *restavek*¹⁰⁶ et ont recours aux *konbit* dans lesquels ils paient un journalier au moment de leur tour de participation. Sur ces parcelles, la canne est plantée en rotation avec le riz exondé de saison des pluies ou le haricot en saison sèche selon la date d'arrachage de la canne. Leur surface en canne est moins importante qu'auparavant (50% de la surface d'exploitation). Les anciennes parcelles de canne et de banane douce¹⁰⁷ sur lesquelles sont cultivés des vivres pour la vente et l'autosuffisance, sont laissées en contrat à part de fruits à des proches ou d'anciens colons partiaires. La plupart des vaches sont vendues ; celles qui sont conservées sont données en gardiennage à des paysans exploitant les piémonts. Certains d'entre eux trouvent des solutions alternatives pour alimenter les animaux dans la plaine sans les laisser en gardiennage : mélasse achetée à la HASCO et son de riz. Les porcs sont gardés, nourris par les résidus de culture et les arbres "nourriciers" (manguier, arbre véritable) qui jouent un rôle majeur dans leur alimentation. Leurs déjections sont utilisées pour la culture de riz (pépinière) et pour celle de la banane plantain afin de gérer la fertilité.

Parallèlement, on trouve des exploitations familiales (2-5 ha) cumulant plusieurs modes de faire-valoir (propriété ou occupation, *potek*, *démwatyé*). Ces agriculteurs adoptent les nouvelles variétés de riz qu'ils cultivent dans une rotation "riz repiqué inondé/ plantain + riz exondé en association la première année de plantation" associé aux autres vivres sur les diguettes (manioc, maïs, haricot). Ils augmentent la densité de plantation des bananiers (jusqu'à 2000-2400 plant/ha) conservés pendant 5-6 ans. Avec l'introduction des nouvelles variétés de riz, les rendements augmentent, ce qui permet d'accroître les surplus vendus.

¹⁰⁵ Volontaires de la Sécurité Nationale, qui sont souvent des paysans libérés après l'élimination de l'oligarchie opposée au régime, qui se rapprochent du pouvoir pour survivre ou s'enrichir grâce aux prélèvements licites ou non.

¹⁰⁶ Personnes pauvres placées dans une famille aisée (hébergement, nourriture) en échange de travail gratuit.

¹⁰⁷ Des problèmes phytosanitaires surgissent dans les années 1950 : une épidémie de mal de Panama touche la variété Gros Michel cultivée dans l'Arcahaie. La variété Cavendish, résistante, est introduite pour la remplacer, mais les coûts de sa commercialisation sont plus élevés (plus grande fragilité des fruits). Par ailleurs, la hausse des cours à la fin de la 2^e guerre stimule l'appétit de la bourgeoisie port-au-princienne qui fait annuler le monopole de la Standard. Cette dernière se lance dans la commercialisation par des entreprises qui, oubliant leurs obligations contractuelles, achètent au plus bas prix et délivrent en guise de paiement des certificats sans valeur. La banane haïtienne est discréditée sur le marché états-unien. Compte tenu du désordre, la Standard Fruits se retire et quitte le pays en 1955. La HABANEX (*Haytian Banana Export Compagny*) tente de la remplacer sans succès. La consommation locale ne pouvant absorber la production, les producteurs se découragent et abandonnent la culture.

L'augmentation des densités de plantation des bananiers permet d'accroître les rendements et donc la vente des surplus, d'autant qu'avec la réhabilitation de la route qui relie l'Arcahaie à Port-au-Prince et le développement des transports motorisés, les conditions de commercialisation s'améliorent. Les producteurs calent les cycles culturaux sur la saison des pluies, ce qui permet une maximisation de l'utilisation de la ressource en eau ; en effet, ces paysans ont peu accès à l'irrigation du fait de la gestion inégalitaire des périmètres au profit des exploitants patronaux et des *grandon*. Le riz est cultivé en monoculture repiquée et inondée pendant la saison des pluies ; il est cultivé en exondé en association avec la jeune plantation de bananes plantain au printemps. Ces agriculteurs occupent la plaine côtière (terres de l'État squattées, données en *démwatyé* par les exploitants patronaux qui les ont accaparées) et y cultivent plus rarement la canne de bouche (*kann blan*) en rotation avec le riz repiqué inondé en saison des pluies. Dans les années 1960, le riz prend une place majeure dans l'alimentation urbaine et dans celle des exploitants patronaux et des *grandon*, supplantant la patate douce, le maïs, le manioc et le plantain. Le riz reste un aliment cher, d'autant plus que la politique protectionniste a relevé son prix. Il est consommé exceptionnellement par la paysannerie qui vend la majeure partie de ce qu'elle produit. La canne de bouche joue comme le plantain et la patate douce un rôle majeur dans l'alimentation des paysans pauvres¹⁰⁸, ainsi que dans l'alimentation des animaux (vaches, porcs). La patate douce, la banane, le maïs et les pois semés sur les levées de terre des casiers d'irrigation sont autoconsommés et les surplus sont vendus. Ces agriculteurs gardent quelques vaches et porcs au piquet dans les parcelles en dehors de la saison de culture ou en bordure de champ. Ces animaux jouent, comme nous l'avons dit, un rôle majeur dans la gestion de la fertilité des parcelles vivrières.

Le reste des exploitations est formé de très petits paysans (moins de 1-2 ha) qui cultivent des terres occupées (plaine alluviale, piémonts et plaine côtière), en contrats à part de fruits et plus rarement en propriété et dans ce cas, sans titre, dans la plaine alluviale. Le riz et le plantain sont au cœur du système. Les producteurs raccourcissent la durée de plantation de la banane (4 ans) pour obtenir les rendements élevés d'une plantation jeune et augmenter dans le système de culture la part du riz dont la production est vendue. L'alimentation de ces familles est composée de patate douce, manioc, maïs, pois et plantain consommés selon diverses préparations, complétée de fruits (mangue, avocat, véritable, noix de coco dont les arbres sont situés en bordure de champ). Dans la plaine côtière, ils plantent la canne de bouche en rotation avec le riz repiqué inondé. La canne de bouche joue là aussi un rôle important dans l'alimentation. Dans les piémonts, ils mettent

¹⁰⁸ 1m² de canne mâchée équivaut entre 600 et 1200 calories.

en œuvre des systèmes de culture pluviaux introduits par les migrants des mornes : "maïs+sorgho+pois d'Angole". Ils prennent en gardiennage les bœufs conservés par les gros producteurs, qu'ils conduisent dans les piémonts, et élèvent un cochon et quelques chèvres au piquet en bordure de champ. Les déjections des porcs sont utilisées dans la gestion de la fertilité des parcelles. Ils ne parviennent pas à faire vivre leur famille grâce à leur seule activité agricole et doivent vendre leur force de travail dans les *habitations* ou dans les exploitations patronales.

Dans la vallée, le développement du crédit, la révolution verte et la monétarisation des échanges se font au profit des exploitations patronales.

Les années 1960 et *a fortiori* les années 1970, amorcent des changements décisifs en République Dominicaine. TRUJILLO est assassiné en 1961 et pour la plupart des Dominicains, la fin de la dictature est synonyme de la libération de la société et de l'ouverture du pays aux échanges, notamment avec Cuba après la Révolution de 1959. L'élection de BOSH¹⁰⁹ (1962-63) et une série de révoltes populaires violentes poussent les États-unis, dans la crainte d'une deuxième Révolution castriste, à intervenir et à occuper le pays (1963-65). Ils appuient la candidature aux élections de BALAGUER, l'ancien bras droit de TRUJILLO. BALAGUER est élu en 1966 et va gouverner autoritairement le pays pendant une première période de douze ans.

Le début des années 1960, marqué par l'instabilité politique, se caractérise par l'amorce de réformes visant à redresser la situation économique et à calmer le mécontentement populaire. Dans les campagnes, on aspire à une redistribution égalitaire de la terre. À cette époque d'ailleurs, cette volonté populaire se manifeste partout en Amérique Latine. Le gouvernement lance donc un projet de "réforme agraire", encadré et financé au travers de la politique "d'Alliance pour le Progrès". L'Institut Agraire Dominicain (IAD) est créé en 1962 pour redistribuer des terres ayant appartenu à TRUJILLO et à ses proches, après leur nationalisation. Cette première phase de réformes aboutit à la récupération de plus de 60% des plantations sucrières du pays par l'État. Dans le Sud-ouest, les plantations de l'*ingenio* Barahona sont nationalisées, et la gestion de la centrale revient au Conseil d'État du Sucre (CEA). À notre connaissance, à cette période, aucune terre n'est redistribuée à la paysannerie de la vallée du Yaque del Sur. C'est dans les régions où la situation est la plus tendue (provinces de l'Est et du Centre) que le gouvernement entame le processus de redistribution des terres à

¹⁰⁹ D'un parti politique (PRD : *Partido Revolucionario Dominicano*) créé à La Havane et aux idées proches de celles de la Révolution cubaine.

la paysannerie. Du fait de l'instabilité régnant jusqu'en 1966, l'État ne réussit pas étendre la réforme à l'ensemble du territoire dans un premier temps. En ville, pour contenir le mécontentement dû à la pauvreté et à la détérioration du pouvoir d'achat, le gouvernement crée en 1963 la Direction Générale de Contrôle des Prix (DGCP). Cette dernière établit des *maxima* de prix de vente pour les produits "d'intérêt national", comme le riz, le lait et la viande bovine.

Les mesures entraînant d'importantes transformations dans le pays s'amorcent après 1966, une fois la stabilité politique rétablie sous le régime de BALAGUER. Les réformes sont dans la continuité de celles amorcées au début de la décennie. Le gouvernement oriente sa politique économique et agricole afin de développer et d'intensifier l'agriculture vivrière pour atteindre à nouveau l'autosuffisance alimentaire. Entre 1961 et 1970, de 20 à 48% de la consommation en céréales sont en effet assurés par les importations et l'aide alimentaire (FAO, 2004). Il s'agit donc de relever la production nationale.

La "réforme agraire" se poursuit afin d'augmenter la superficie cultivée sur tout le territoire dominicain. Les terres concernées appartiennent soit au Domaine National, soit à des particuliers après la promulgation de la loi "du quart". Cette loi permet à l'État de récupérer des parcelles après avoir réalisé des aménagements. En effet, l'État investit dans la construction d'infrastructures d'irrigation, et les terres situées dans l'espace nouvellement irrigable sont nationalisées, déclarées "à vocation agricole" et redistribuées à la paysannerie par l'IAD. Les particuliers qui exploitaient ces terres en sont donc privés sans contrepartie dès lors que la superficie de ces dernières excède 25 à 50% de la taille de l'exploitation. Dans le pays, 650 000 ha sont ainsi concernés, soit environ 30% de la SAU nationale. Les bénéficiaires des redistributions sont des paysans sans terre, ou de très petits producteurs.

Afin de parvenir à l'autosuffisance alimentaire du pays, et parallèlement aux nationalisations/redistributions, l'État prend en charge la production et la commercialisation des vivres ainsi que la distribution des importations alimentaires. Il s'agit de relever les prix agricoles, de maîtriser les filières et la distribution, et d'offrir aux agriculteurs de nouveaux moyens, tout en protégeant l'agriculture dominicaine. La DGCP est remplacée en 1969 par l'Institut de Stabilisation des Prix (INESPRE) dont l'objectif principal est de gérer les importations et les exportations de produits agricoles ainsi que d'améliorer la commercialisation des grains de base (riz, maïs, haricot), de la viande et du lait. Le riz et les produits d'élevage bovin sont pris en charge par l'INESPRE : ils participent à plus de 55% de l'apport calorique et 75% de l'apport protéique des Dominicains à cette époque (CNA 1987). La collecte et la distribution de ces produits deviennent donc essentielles et passent sous monopole de l'État. Ceci permet au gouvernement d'exercer un contrôle sur les prix,

garantissant à la fois leur relèvement pour les producteurs et leur maintien, voire leur abaissement pour les consommateurs, en particulier dans les villes. L'INESPRE va donc jouer un rôle déterminant dans le développement de la riziculture dominicaine. Il achète la production aux rizeries qui sont approvisionnées par les riziculteurs, obligés de lui vendre leur récolte à prix fixé par l'État. En 1972, 96% de la production rizicole dominicaine est commercialisée par ce biais (CNA 1987). Le prix d'achat est fixé par les agronomes du Ministère après estimation des coûts moyens de production au niveau national. Le soutien aux prix agricoles et la subvention à la consommation sont financés par les taxes sur les importations¹¹⁰ et sur les exportations de sucre, et par des emprunts étrangers. Les prix élevés à la production de riz, permis par le soutien de l'État, engagent les agriculteurs à développer sa culture : de 1971 à 1984, le prix réel du riz payé au producteur est multiplié par 3 (CNA 1987).

Parallèlement, l'État engage un processus de "modernisation" de l'agriculture. L'accroissement de la superficie cultivable par la "réforme agraire" étant limité, il engage la diffusion d'innovations permettant d'augmenter les rendements. La moto-mécanisation est introduite et développée (motoculteur et tracteur pour la préparation des sols et le nivellement des parcelles), les nouvelles technologies de la révolution verte sont diffusées (techniques de repiquage du riz et culture inondée, variétés de riz à haut potentiel de rendement¹¹¹, utilisation d'engrais, de pesticides et d'insecticides), des races bovines à haut potentiel de production nourries avec des compléments rationnés sont proposées aux producteurs (Holstein, Pardo Suisse, Simmental). Contrairement à ce qui se passe en Haïti à la même époque, l'État fournit un appui financier aux agriculteurs pour accélérer ce processus de "modernisation". Il adopte une politique de crédit *via* la Banque agricole (BAGRICOLA). La BAGRICOLA est réformée en 1973 et devient une dépendance du ministère de l'agriculture (SEA). Des crédits de courte durée¹¹² sont orientés vers les productions "d'intérêt national"¹¹³. L'accès au crédit est conditionné par l'hypothèque d'un bien immobilier justifié par un titre de propriété comme gage de remboursements. Ceci exclut de fait la paysannerie n'ayant pas réussi à en obtenir. Le crédit permet aux producteurs qui y ont accès, d'introduire ces innovations et d'augmenter considérablement les rendements. La diffusion de ces innovations et la protection des prix favorisent une augmentation importante de la production

¹¹⁰ Le riz est taxé à 90% et les importations sont soumises à quotas fixés par l'INESPRE, communication personnelle SEA, 2004. Le sucre est également taxé et les exportations sont contrôlées par l'INESPRE.

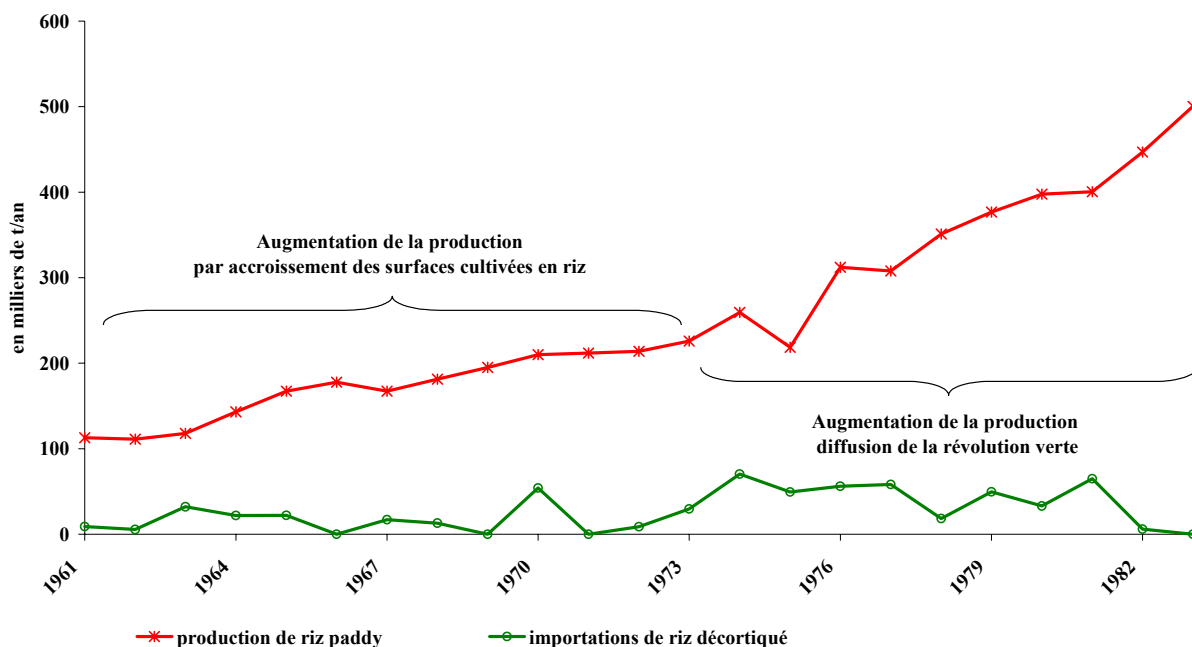
¹¹¹ Une station expérimentale sur le riz en coopération avec une mission technique taïwanaise est implantée à Juma, ainsi qu'un centre de vulgarisation et d'appui technique aux riziculteurs. De nouvelles variétés sont créées, à pailles courtes et à haut potentiel de rendement cf. (Berg & Teyssier 2004)

¹¹² 80% des crédits sont d'une durée inférieure à 3 ans.

¹¹³ La production rizicole et l'élevage représentent près de 60% des allocations de crédit de la Banque agricole dans les années 1970, (Tejada C 1986)

agricole. Le rendement rizicole au niveau national passe de 1 t/ha de riz blanc à 3 t/ha, ce qui multiplie par 5 la production rizicole dominicaine entre 1961 et 1983.

Figure 16 : situation du riz en République Dominicaine de 1961 à 1983.



Source : FAO, SEA, 2003

Dans la vallée du Yaque del Sur, ces transformations de politiques agraire et commerciale entraînent des changements importants dans les systèmes de production et dans le mode d'exploitation du milieu.

Les terres de la vallée concernées par la "réforme agraire" se situent dans la dépression et dans le cône alluvial. La dépression, appartenant jusqu'alors à l'État et utilisée comme parcours à vaches, porcs, et chèvres, est défrichée, redistribuée en lots et aménagée avec des canaux de drainage peu profonds. Ces canaux débouchent dans ceux des plantations de canne de *ingenio* et permettent d'assainir les sols. Le cône alluvial est aussi concerné par la réforme. Les terres appropriées par des grands exploitants patronaux y ayant installé des prairies temporaires dans les années 1950, sont récupérées par l'IAD avec la "loi du quart". Elles sont redistribuées en parcelles de 0,6 à 1,3 ha suite à l'aménagement de nouveaux périmètres irrigués. Des canaux primaires sont creusés à partir du fleuve. Les prises sont réparties en amont du barrage Santana. Cependant, le débit du fleuve Yaque est trop faible pour approvisionner en quantité suffisante ces canaux et permettre l'irrigation des terres du cône alluvial dont l'altitude est supérieure à celle de la plaine d'inondation. L'accroissement de la superficie irriguée contribue également à l'insuffisance de la ressource. L'eau est donc

pompée au niveau des prises et le débit est régulé par des vannes. Elle s'écoule ensuite de façon gravitaire dans le réseau. Un employé de l'INDRHI se charge de gérer les débits dans les canaux primaires et d'organiser la répartition entre les *juntas* d'usagers des périmètres. La dépression et le cône alluvial sont desservis par de nouvelles routes en terre construites par l'État dans les années 1970, qui facilitent leur désenclavement.

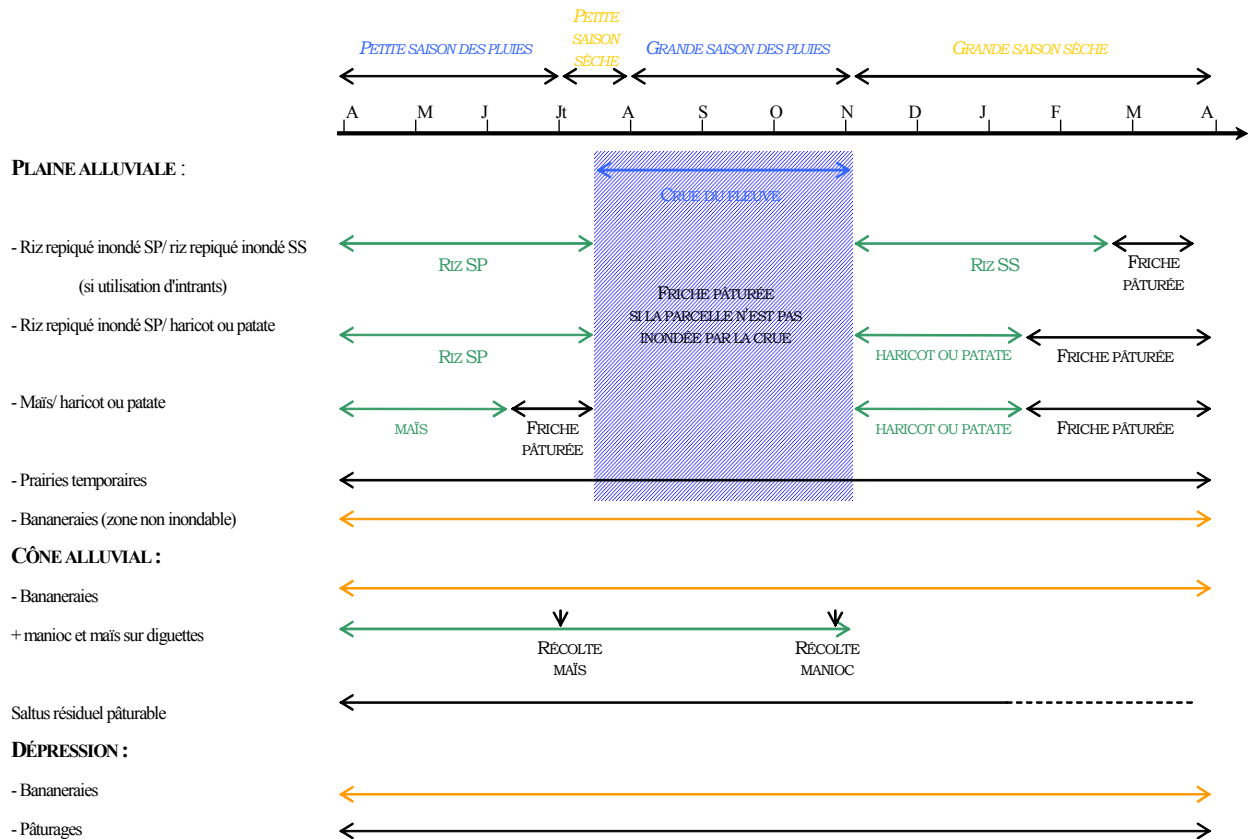
La politique de soutien des prix et de "modernisation" favorise le développement de la riziculture dans la vallée. Les agriculteurs introduisent alors les nouvelles variétés de riz à haut potentiel de rendement ainsi que les techniques de semis en ligne à densité contrôlée, de repiquage et de culture inondée dans la plaine alluviale. Cependant, seuls les exploitants patronaux adoptent le "paquet technique" de la révolution verte dans son intégralité (engrais, pesticides, herbicides, variétés améliorées et techniques) : ce sont les seuls qui bénéficient des crédits de la BAGRICOLA car ils détiennent des titres. Ils obtiennent ainsi des accroissements considérables de rendements (de 1 t/ha à près de 3 t/ha). Les paysans sans titre introduisent quant à eux les nouvelles variétés de riz, mais les cultivent sans intrant : ils n'ont accès qu'aux crédits usuraires auprès de la rizerie, et, rapidement endettés (taux d'intérêt de 3 à 20% par mois), ils arrêtent d'appliquer des intrants. Ils trouvent des alternatives pour cultiver quand même ces nouvelles variétés : rotation du riz avec une friche pâturée par des porcs et des bovins : les animaux pâturent alternativement pendant la saison sèche dans le saltus résiduel (piémonts, plaine maritime, bordure de parcelle) ou profitent des résidus de culture (patate, maïs, manioc) et sont mis à l'attache dans les parcelles en friche après la récolte du riz, ce qui recycle la fertilité ; rotation avec le haricot qui fixe l'azote. Ceci leur permet un accroissement de leurs rendements, mais moins important que celui des exploitants patronaux (de 0,5-1 t/ha à plus de 2 t/ha). Le riz est vendu "vert", juste après la récolte, à l'unique rizerie de Canoa, maillon fort de la filière : elle pratique le crédit à taux usuraire pour les paysans sans titre, se paie directement sur la récolte amenée par le riziculteur, revend à prix fixé par l'État à l'INESPRE qui se charge ensuite de la distribution.

De ces transformations il résulte que, pour la première fois, les échanges monétarisés prennent le pas sur le troc. Jusqu'à présent, l'isolement relatif de la région par rapport aux centres économiques du pays (Santo Domingo, Cibao, Centre et Est), les contraintes de la politique trujilliste avaient réduit les déplacements et le commerce. Les producteurs et les commerçants se limitaient à des échanges locaux par troc avec les villages proches. De plus, jusque dans les années 1970, les pôles économiques proches (Azua, San Juan) étaient autosuffisants et produisaient comme dans la vallée (peaux, viande, graisse, vivres). La révolution verte permettant d'accroître les rendements et de dégager davantage de surplus commercialisables font du riz non plus un aliment d'autosuffisance mais une production de vente. L'apparition d'une classe de commerçants qui

se déplacent à la capitale en profitant de la réhabilitation des routes et des crédits (BAGRICOLA et banques privées), permet d'assurer les débouchés vers un nouveau marché vivrier de grande importance : Santo Domingo. Le troc disparaît donc au profit des échanges monétarisés. Il faut en effet de l'argent pour acheter des intrants pour la culture du riz, payer les services de labour à la SEA et surtout, pour rembourser les crédits. La monétarisation des échanges et l'ouverture de la région vers Santo Domingo sont responsables de départ (l'exode rural se poursuit, les enfants sont envoyés à l'école dans la famille vivant à la capitale). Elles ont aussi une autre conséquence. Les *juntas* disparaissent progressivement au profit du travail rémunéré. Les paysans doivent vendre leur force de travail comme journaliers pour survivre et payer leurs crédits car leurs surfaces exiguës et l'accroissement limité des rendements ne leur permettent pas de dégager une valeur ajoutée suffisante. Ils négligent progressivement l'entraide au sein de la paysannerie au profit de la vente de leur force de travail dans les exploitations patronales.

La réhabilitation de la route principale et la construction de routes en terre au niveau du cône et de la dépression rendent possible l'ouverture de toute la vallée vers les villes en pleine expansion et l'amorce de la commercialisation des produits vers Santo Domingo, devenu le plus gros marché vivrier du pays, alors que des réseaux de commerçants/ transporteurs s'organisent pour collecter les produits non monopolisés par l'État.

Figure 17 : calendrier culturel et mode d'exploitation du milieu dans les années 1970.



Dans la plaine d'inondation, il est désormais possible de réaliser deux cultures de riz par an, une pendant la petite saison des pluies, l'autre pendant la saison sèche, grâce au raccourcissement du cycle des nouvelles variétés (3-4 mois au lieu de 5-6 mois auparavant). Le riz est semé en pépinière (en avril), puis repiqué (en mai) et cultivé en inondé dans les casiers (pluviométrie et doses d'irrigation) pour être récolté en juillet. Comme les nouvelles variétés de riz demandent une bonne maîtrise de l'eau (lame d'eau constante et non plus doses répétées d'irrigation qui submergent le casier), il n'est plus possible de planter d'autres cultures sur les diguettes. Le maïs est semé en poquet en saison des pluies (avril à juin) dans d'autres parcelles de la plaine alluviale. Du manioc est planté sur les diguettes. Lorsque la parcelle de riz ou de maïs est inondée par la crue du fleuve, l'alluvionnement favorise un apport de fertilité. Sinon, la parcelle est laissée en friche où l'on met des animaux à l'attache (bovins) ou que l'on laisse divaguer en semi-liberté (porcs). Les bovins sont également conduits dans des prairies temporaires irriguées de la plaine d'inondation ou dans le saltus résiduel du cône alluvial, de la dépression et de la plaine maritime, ce qui permet des transferts de fertilité. D'autres transferts de fertilité sont effectués par les porcs auxquels on apporte des fruits et des sous-produits de culture (patate, manioc, maïs). En saison sèche une deuxième culture de riz, une culture de patate ou de haricot sont semées de la même façon (riz repiqué inondé, haricot en poquet ou patate douce). Puis, en fin de

saison sèche, la parcelle est à nouveau laissée en friche et les résidus de récolte sont pâturés. Dans les parcelles non inondables de la plaine alluviale, une "bananeraie semi pérenne" est plantée (plantain avec banane douce et Bluggoe). Des prairies temporaires sont semées dans la plaine d'inondation en saison des pluies dans d'autres parcelles (*yerba de Pará*, herbe de guinée, *yerba pangola*). Elles sont désormais irriguées, ce qui autorise une augmentation de la quantité de fourrages et une production toute l'année. Le pâturage combiné dans les friches des parcelles vivrières, dans le saltus résiduel (cône, dépression, plaine maritime) et dans les prairies, permet la gestion de la fertilité de ces dernières.

Dans le cône alluvial, les aménagements favorisent la mise en culture des parcelles redistribuées grâce à la réforme agraire. L'augmentation de la superficie cultivée en irrigué dans la vallée et le développement de la riziculture inondée dans la plaine alluviale ont conduit à une diminution de la ressource en eau dans les périmètres. Cette baisse de la quantité d'eau disponible pour l'irrigation se ressent surtout dans le cône alluvial où l'eau est pompée au niveau des prises. Cela empêche le développement de la riziculture inondée dans cette unité agro-écologique. De plus, la texture des sols du cône alluvial ne permet pas de bonnes conditions de rétention de l'eau car les sols y sont drainants. Les producteurs y plantent donc des bananeraies semi-pérennes. Il reste par ailleurs quelques espaces non cultivés qui servent de parcours pour les bovins en saison des pluies. La mise en culture du cône se fait au détriment de l'élevage (les prairies temporaires sont déplacées dans la plaine d'inondation dans des parcelles de taille réduite) et de la reproduction de la fertilité.

Dans la dépression, les aménagements autorisent les agriculteurs qui reçoivent des terres par la réforme agraire à cultiver la banane plantain. Les espaces non cultivés sont utilisés comme saltus résiduel pour les bovins et les porcs. La plaine maritime et les piémonts continuent d'être pâturés par les bovins en saison des pluies. Cependant, les fourrages sont maigres et les espaces sur-pâturés. L'ancienne savane arborée sèche s'est peu à peu transformée en un *bush* épineux xérophytique qui offre des fourrages peu abondants.

Figure 18 : calendrier fourrager dans la vallée dans les années 1970.

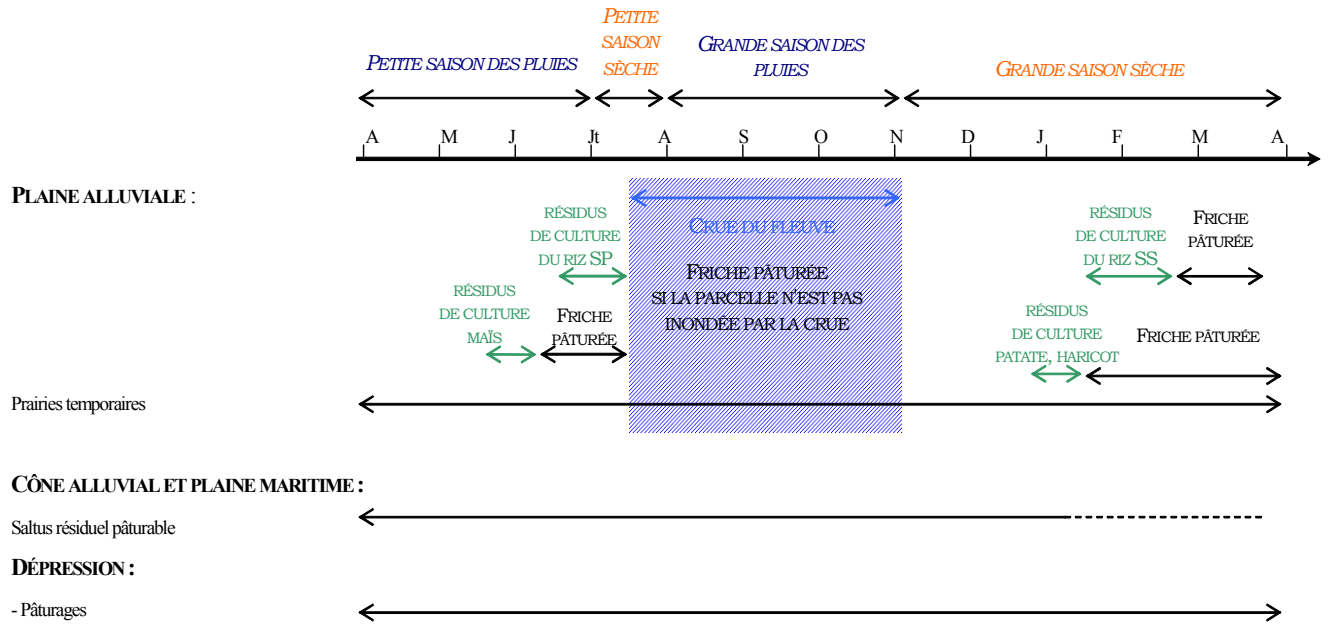
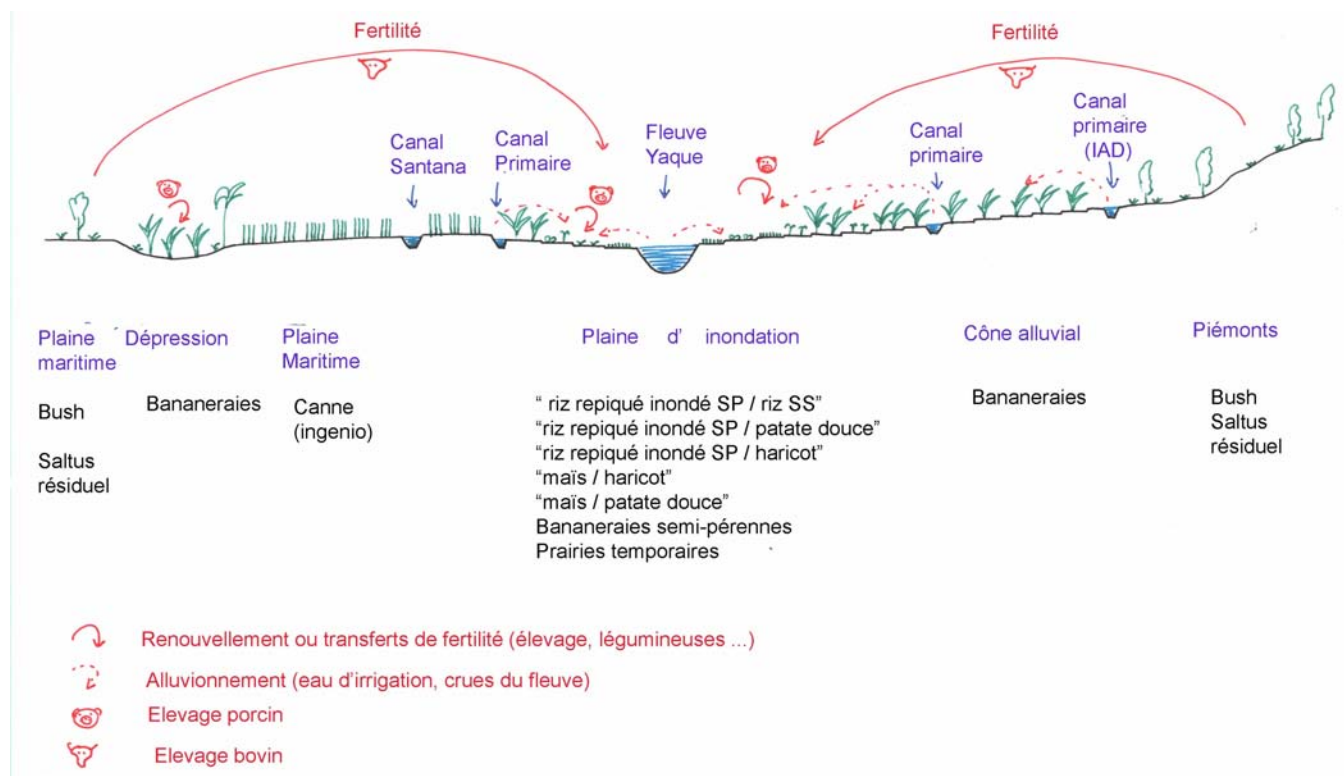


Figure 19 : schématisation du mode d'exploitation du milieu de la vallée dans les années 1970.



Les exploitations agricoles sont nombreuses dans la vallée. La densité de population passe d'environ 35 habitant par km² en 1960 à plus de 60 habitant par km² en 1981 (LOPEZ REYES 1983). Ainsi, malgré l'augmentation de la superficie en irrigué, tout le territoire cultivable est exploité dans les années 1970. Ces transformations entraînent une évolution des systèmes de production.

Les exploitants patronaux conservent des terres uniquement dans la plaine d'inondation (10 ha en moyenne) car les parcelles du cône alluvial qu'ils exploitaient en prairies temporaires ont été nationalisées et redistribuées (loi du quart). Grâce à leurs titres, ils accèdent aux crédits de la BAGRICOLA, ce qui les aide à "moderniser" leurs systèmes de production. Environ la moitié de leurs terres sont dédiées à l'élevage : ils sèment des prairies temporaires où ils gardent une dizaine de vaches mères (et leur suite), qu'ils conduisent également dans les autres parcours résiduels (plaine maritime, espaces du cône et de la dépression non exploités, piémonts). Les vaches créoles sont croisées avec des races étrangères : elles n'ont plus les mêmes besoins alimentaires et il est nécessaire d'acheter des compléments rationnés et de leur donner une partie du maïs, du son de riz. L'irrigation des prairies temporaires permet, certes, une augmentation de la quantité de fourrages mais leur taille est réduite (5 ha environ). En outre, avec la réforme agraire, le saltus résiduel où l'on conduit le troupeau est réduit et surpâturé. Les produits de l'élevage bovin sont principalement le lait, et dans une moindre mesure la viande, les exploitants ne disposant plus de surfaces pâturables suffisantes pour avoir un élevage à viande rentable. Le lait est vendu par contrat à l'INESPRE et à la *Salud Pública*. Les jeunes sont vendus à 2 ans, après avoir été engraisés avec des aliments rationnés. Le commerce des peaux ayant décliné et le saltus résiduel produisant peu (dégradation du milieu), il n'est plus intéressant de conserver des chèvres et en arrêtent l'élevage.

Sur le reste des terres, ils pratiquent différents types de rotations. Ayant recours aux crédits, ils effectuent deux cultures de riz par an, "riz inondé repiqué SP/ riz inondé repiqué SS". Ils utilisent des intrants (engrais, pesticides, herbicides) pour gérer la fertilité et maîtriser les adventices et les maladies, louent les services de la SEA pour la préparation du sol (labour, nivellement des casiers d'irrigation). Ils vendent leur production à la rizerie à prix fixé par l'INESPRE. La main-d'œuvre de ces exploitations est formée de paysans sans terre et d'exploitants minifundistes. Ils pratiquent aussi une rotation "maïs/ patate" ou "maïs/ haricot", dont les résidus sont consommés par les bovins et les porcs. Grâce à l'introduction des nouvelles variétés de riz, du repiquage, de la culture inondée et de l'utilisation d'intrants, ces producteurs augmentent leurs rendements. La banane, le manioc, le maïs et la patate sont dédiés à l'autoconsommation de la famille ou à

l'alimentation des animaux, les surplus étant vendus à des commerçants qui les acheminent à Santo Domingo.

À côté des exploitations patronales, on trouve des exploitations familiales de petite taille (1-3 ha). Les paysans mettent en œuvre un système de production basé sur la polyculture/ élevage, mais à la différence des exploitations patronales, toutes les terres sont cultivées, ils donnent la priorité à la production vivrière, et ils ne sèment pas de prairies temporaires. La réduction de la taille des parcours et le surpâturage (cône alluvial, dépression) combinés au non remplacement des vaches créoles par des vaches croisées avec des races étrangères trop coûteux pour eux (aliments rationnés achetés), les contraignent à abandonner l'élevage bovin qui n'est plus rentable. Ils ne gardent que quelques chèvres qu'ils conduisent en bordure de parcelles (plaine alluviale, cône) et dans les piémonts et la plaine maritime, et aussi des porcs dans un corral situé dans les parcelles vivrières.

Dans la plaine alluviale, ils cultivent le riz repiqué inondé en saison des pluies (une seule culture par an) ou le maïs, en rotation avec la patate ou le haricot ou une friche pâturée par les porcs et les chèvres. Les animaux, auxquels on apporte des sous-produits de culture et des fruits et qui profitent du salus résiduels, permettent des transferts de fertilité des espaces de parcours vers la parcelles vivrières. N'ayant pas accès aux crédits de la BAGRICOLA, ils ne peuvent réaliser qu'une seule culture de riz par an car ils doivent, pour reproduire la fertilité, effectuer une rotation permettant l'apport d'éléments organiques et minéraux (friche pâturée, azote de la légumineuse, apports de résidus de culture aux porcs gardés sur la parcelle, les déjections étant enfouies). La surface rizicole est limitée par la main-d'œuvre disponible (familiale et entraide limitée) à moins de 1 ha : en effet, la culture inondée repiquée entraîne une augmentation des besoins en main-d'oeuvre pour le désherbage et surtout pour le repiquage. Le riz est vendu à la rizerie qui leur fournit du crédit usuraire, les mettant en situation de dépendance et d'endettement permanent. Sur le reste des surfaces (2 ha), ils plantent une bananeraie pérenne avec du manioc, du maïs et de la patate douce sur les diguettes. Ces vivres sont destinés à l'autosuffisance et à l'alimentation des animaux auxquels on donne les résidus de culture. Le plantain est consommé par la famille, les surplus étant vendus aux commerçants qui les acheminent à Santo Domingo. La banane devient progressivement le pilier de leur système de production : elle fournit l'essentiel de l'alimentation et, avec la vente du riz, des revenus monétaires de l'exploitation. Le prix du plantain est d'ailleurs rémunérateur puisqu'il augmente de 30% de 1971 à 1981 en prix réel (CNA 1987). De plus, la bananeraie demande peu d'entretien et le renouvellement de la fertilité est assuré par les animaux (parcs que l'on déplace dans la bananeraie) et les restitutions organiques de la culture elle-même (feuilles, rejets, bananes pourries laissés sur le champ).

Les exploitations issues de la réforme agraire sont de petite taille (inférieures à 2 ha en moyenne dans le cône alluvial, jusqu'à 5 ha dans la dépression). Dans la dépression, les agriculteurs qui ont occupé la terre sans avoir bénéficié des distributions de la réforme agraire, ont obtenu des surfaces supérieures en raison d'une moindre pression foncière dans cette zone où la mise en culture est contraignante du fait des conditions du milieu et de l'absence de possibilité d'irriguer. En effet, la dépression n'est pas desservie par un périmètre irrigué qui aurait été inutile par ailleurs à cause de l'hydromorphie des sols. Ces agriculteurs ont des systèmes de production proches de ceux des autres exploitations familiales de la vallée, à la différence que tout repose sur la seule bananeraie plantain, en monoculture semi pérenne.

Ainsi dans la dépression, les agriculteurs gardent les plantations de bananes plus de 8-10 ans à cause de la maîtrise approximative du drainage qui entraîne une verse et des pertes importantes. Ils ne plantent généralement pas d'autres vivres en dehors de quelques pieds de maïs sur les diguettes (pourrissement des tubercules en raison de l'humidité des sols malgré le drainage, le haricot ne fructifie pas pour la même raison). Ils gardent des porcs dans les espaces non cultivés de la dépression ou dans un enclos situé dans les bananeraies, ce qui permet la gestion de la fertilité (apport de sous-produits de culture dans le corral). Ayant des surfaces réduites et des rendements médiocres (caractéristiques agro-écologiques de la dépression), ces paysans vendent leur force de travail dès que c'est possible dans les exploitations patronales.

Dans le cône alluvial, les agriculteurs mettent également en place des systèmes de culture autour de la banane plantain plantée de manière semi pérenne (8-10 ans en raison de la moindre qualité des sols très argileux, et des problèmes de salinisation) avec des vivres (manioc, maïs, haricot, patate douce) sur les levées de terre des casiers d'irrigation. Ils ne cultivent pas de riz dans cette unité agro-écologique : il y a moins d'eau d'irrigation disponible dans le réseau alimenté par des motopompes, la nappe phréatique est plus profonde, et les sols ont une moindre capacité de rétention en eau. Ils combinent à la culture bananière un petit élevage (2-5 porcs gardés dans un corral situé dans les bananeraies, une vingtaine de chèvres en semi-liberté dans les piémonts). Ayant de petites surfaces (1-2 ha), ils vendent également leur force de travail dans les exploitations patronales. Dans les faits, les redistributions de terre par la réforme agraire ne réussissent qu'à freiner l'exode rural et à diminuer les tensions sociales dues à la pauvreté. Elles n'offrent pas à la paysannerie sans terre de véritables moyens de production. La plupart des terres redistribuées se situent au niveau d'unités agro-écologiques marginales où les sols ont de médiocres aptitudes culturales. Les parcelles redistribuées sont de petite taille (0,6 à 1,2 ha), ce qui entraîne le maintien d'une paysannerie minifundiste, incapable de faire vivre sa famille et de reproduire son capital d'exploitation sans vendre sa force de travail à l'extérieur.

Bilan. : Grâce aux politiques protectionnistes, les systèmes agraires de l'Arcahaie et de la vallée présentent des similitudes, mais les contraintes dans l'Arcahaie demeurent majeures.

Au terme de cette période, les systèmes agraires de l'Arcahaie et de la vallée du Yaque del Sur ont donc beaucoup évolué grâce aux politiques agricoles protectionnistes, à l'introduction d'innovations¹¹⁴ et à l'augmentation de la superficie cultivée restant somme toute limitée à des unités agro-écologiques marginales aux aptitudes culturelles médiocres (plaine côtière et piémonts dans l'Arcahaie, cône alluvial et dépression dans la vallée du Yaque Del Sur). Comme nous l'avons démontré, les choix de politique économique et agricole présentent des similitudes dans les deux pays. D'un côté de la frontière comme de l'autre, l'État choisit de protéger la production nationale pour la relever. Les mesures protectionnistes mises en œuvre (licences d'importation, taxation élevée) permettent l'élévation des prix agricoles dans les deux pays et l'augmentation de la production, notamment de riz.

Cependant, les modalités de ces politiques protectionnistes et leurs conséquences sur la population sont différentes. En Haïti, les producteurs sont lourdement taxés par divers prélèvements (*makoutisme*, taxation sur les marchés qui peuvent être arbitraires), ils bénéficient peu du relèvement des prix agricoles et les consommateurs supportent difficilement le poids de l'élévation de ces prix. En République Dominicaine au contraire, l'organisation de la commercialisation par l'INESPRE, en monopole d'État, permet le soutien des prix dont les agriculteurs bénéficient directement sans que les consommateurs en soient affectés (subventions à la consommation en parallèle du soutien aux prix). Cependant, il faut signaler que le système protectionniste de l'INESPRE conduit à l'endettement considérable de la République Dominicaine. Le recours aux emprunts étrangers pour financer son fonctionnement est de plus en plus important, la corruption et la lourdeur administrative font que l'INESPRE est largement déficitaire après quelques années.

De plus, alors qu'en Haïti l'État n'investit pas dans les infrastructures au service des agriculteurs et que celles existant se détériorent par manque d'entretien, le gouvernement dominicain favorise l'aménagement de nouvelles zones de culture. De même, seules quelques routes principales sont réhabilitées pour centraliser les

¹¹⁴ Diffusion de la révolution verte dans les années 1960-70 qui permet l'introduction de variétés de riz à haut potentiel de rendement et de nouvelles techniques culturales telles que le repiquage et la culture inondée.

échanges à Port-au-Prince alors que l'État dominicain organise le désenclavement des régions de production, même les plus reculées comme celles du Sud-ouest.

En outre, présenter ces résultats sans parler des conditions de la production en Haïti serait oublier des aspects fondamentaux de ce qui se passe pendant la dictature duvaliériste. En effet, même si des innovations visant à relever la production agricole sont diffusées comme en République Dominicaine (révolution verte), le processus d'appauvrissement des campagnes, en cours depuis la fin du XIX^{ème} siècle, ne s'est pas enrayé : extorsions de toutes sortes, expropriations, taxes¹¹⁵ et absence d'aide aux producteurs. Malgré les efforts dont fait preuve la paysannerie, les conditions sont de plus en plus défavorables : exiguïté toujours plus importante des exploitations, obligation de vendre sa force de travail à l'extérieur de l'exploitation, forte concurrence pour l'accès à la terre, rentes foncières élevées, précarité des modes de tenure, irrigation réservée aux notables et aux "chefs locaux". Dans l'Arcahaie, la crise paysanne est encore une fois contenue malgré ces conditions d'exploitation du milieu difficiles. Le système agraire est extrêmement fragile et l'exode rural et l'émigration vers l'étranger restent des éléments structureaux permettant son maintien.

Dans la vallée du Yaque Del Sur, les efforts du gouvernement dans le secteur agricole se traduisent par une différenciation très importante des exploitations. La société agraire est bipolaire. D'un côté, les exploitations patronales bénéficient de l'appui du gouvernement (crédit de la BAGRICOLA sous conditionnalité de titres de propriété) et introduisent les innovations techniques permettant des gains de productivité. De l'autre, la paysannerie, jouissant de surfaces de plus en plus exiguës malgré les redistributions permises par la réforme agraire, sans titre de propriété, se maintient grâce à des systèmes de production ayant peu changé et dont la composante majeure devient la bananeraie plantain. En effet, le rapport de prix entre la banane et le riz, au bénéfice du plantain, joue en faveur d'une spécialisation qui se profile. Les mesures pour stimuler la production agricole, loin de contenter la paysannerie dominicaine, ne font que renforcer les bases d'un système inégalitaire où les plus petits producteurs doivent vendre leur force de travail pour reproduire leur capital d'exploitation alors qu'elles donnent aux plus gros exploitants les possibilités d'une reproduction élargie. De plus, l'augmentation de la surface cultivée a permis l'augmentation parallèle de la production agricole au détriment de l'élevage et de la reproduction de la fertilité. Le milieu se dégrade à cause du surpâturage et le saltus résiduel offre désormais une végétation steppique, épineuse, incapable de fournir des fourrages satisfaisants.

¹¹⁵ Prélèvement sur les marchés vivriers pouvant atteindre jusqu'à 20% (SACAD & UAG 1990)

Cependant, nous pouvons observer de grandes similitudes dans les systèmes agraires de l'Arcahaie et de la vallée du Yaque Del Sur. En effet, dans les deux cas, les systèmes de production reposent sur des rotations combinant le riz et la banane plantain. Ces rotations sont les suivantes : "riz repiqué inondé de saison des pluies/ riz exondé de saison des pluies + banane plantain 5 ans" dans l'Arcahaie, "riz inondé repiqué de saison des pluies/ riz inondé repiqué de saison sèche" ou "riz repiqué inondé de saison des pluies ou le maïs/ patate ou haricot ou friche pâturée" combiné à une bananeraie plantain semi pérenne dans une autre parcelle. Les systèmes de culture sont donc proches, d'autant que leur association étroite avec l'élevage porcin, bovin, caprin est essentielle pour la gestion de la fertilité. Dans les deux cas, la paysannerie n'a économiquement pas accès aux intrants.

Enfin, nous tenons à rappeler les différences notables au niveau du foncier, différences issues de l'évolution des systèmes au cours des périodes précédentes mais qui sont toujours fondamentales. En Haïti, les exploitations les plus nombreuses sont de taille de plus en plus réduites (moins de 1-2 ha). Ces dernières ne sont pas, en majorité, propriétaires du foncier et si c'est le cas, elles n'ont aucune sécurité de tenure car ne possèdent pas de titres. Elles sont le plus souvent soit en contrat de location à part de fruits (*démwatyé*), soit en fermage (*potek*). En République Dominicaine, le nombre d'exploitations familiales de petite taille (1-3 ha, jusqu'à 5 ha, sans titre de propriété) est aussi important ; elles ont néanmoins accès à des superficies supérieures à celles des exploitations de l'Arcahaie. Le rôle des exploitations patronales (10 ha en moyenne avec titre) est fondamental ; il s'est renforcé au cours de cette période grâce à l'appui de la politique agricole qui est en leur faveur alors qu'une partie de la paysannerie a dû partir en ville malgré les redistributions de la réforme agraire.

1980-2004 : LIBÉRALISATION ÉCONOMIQUE ET CRISE DES SYSTÈMES AGRAIRES.

De nouveaux changements s'opèrent dans les années 1980. Le schéma dominant pour les pays du Sud et vers lequel s'orientent les économies haïtienne et dominicaine est la libéralisation. Dès lors, les nouvelles orientations politiques vont avoir d'importantes répercussions sur les secteurs agricoles haïtien et dominicain, d'autant que d'autres événements interviennent à la même époque. Voyons quelles sont ces transformations et leur impact sur les systèmes agraires de nos deux régions d'étude.

De la politique des droits humains à la libéralisation économique.

Dans les années 1970, l'économie mondiale est en crise. En 1973, la Commission Trilatérale, formée des principales puissances (États-unis, Europe, Japon) est créée pour défendre les intérêts du système capitaliste dans le contexte du *collapse* économique (chocs pétroliers, fin des "30 glorieuses", ralentissement économique mondial). R. REAGAN, élu à la présidence des États-unis en 1980, rejette les politiques keynésiennes pour résoudre la crise, mais prône le désengagement de l'État de la direction économique du pays : il faut, selon lui, relancer l'offre plutôt que la demande, abaisser les impôts et réduire les dépenses sociales. Dès 1984, les effets positifs de ces orientations économiques se font sentir : le chômage diminue, des signes de reprise sont enregistrés dans de nombreux domaines. D'autres objectifs de politique étrangère sont aussi proposés : les pays du Sud déjà très endettés suite aux politiques de crédit menées jusqu'alors, doivent désormais ouvrir leurs frontières et amorcer un processus de libéralisation pour continuer de bénéficier des crédits et de l'aide étrangère des États-unis. D'autres conditionnalités leur sont aussi imposées : après que la question des droits de l'Homme par les régimes autoritaires ait été banalisée dans un premier temps au profit de la lutte contre l'expansion du communisme, les États-unis, influençant considérablement les décisions des Institutions Financières Internationales (IFI), en font une condition *sine qua non* des financements ainsi que de l'aide, et sanctionnent les pays violateurs de ces droits.

Encadré 4 : Libéralisme, libre-échange et libéralisation : de quoi parle-t-on ?

Le libéralisme fait référence à un ensemble de doctrines économiques qui prônent le libre-échange. Ces doctrines sont fondées sur la conviction qu'il existe un ordre économique naturel réalisé par des mécanismes d'ajustement qui ne peuvent jouer que dans le libre jeu des initiatives individuelles sur des marchés. Elles affirment le caractère fondamental de la liberté individuelle dans les domaines politiques et économiques, et cherchent à limiter l'action et l'influence de l'État. Ainsi, elles montrent que la rationalité des décisions du producteur et du consommateur implique la vérité des prix, c'est-à-dire que les prix des produits doivent égaliser les coûts marginaux, que les prix des facteurs doivent égaliser leurs productivités marginales (du côté du producteur) et que les rapports des utilités marginales soient égales aux rapports de prix (du côté du consommateur). Les agents économiques traduisent alors leurs coûts dans les prix qu'ils demandent et leurs préférences dans les prix qu'ils sont prêts à payer pour l'acquisition de ces produits.

Au niveau interne, l'exigence de vérité des prix résulte du fait que des distorsions induiraient tant chez le producteur que chez le consommateur une mauvaise allocation des ressources, une perte de bien être au niveau individuel et un gaspillage au niveau collectif. Les distorsions de prix résulteraient des interventions de l'État ou de la constitution de monopoles ou d'oligopoles privés maintenant artificiellement des prix élevés. Au niveau externe, le maintien de tarifs douaniers élevés et de contingents, en protégeant le marché intérieur de la concurrence externe, encouragerait la production dans des secteurs non rentables pour lesquels le pays ne dispose pas d'avantages comparatifs. Ces secteurs absorberaient alors des ressources qui, en l'absence de protection, seraient plus efficacement affectées à d'autres secteurs, notamment ceux ayant une demande extérieure. Ces productions nationales protégées devraient alors être remplacées par des biens importés.

Ces doctrines stipulent également que le protectionnisme, au contraire de la libéralisation, est à l'origine de l'établissement de rentes dont profitent certains groupes au détriment du plus grand nombre. On attend ainsi de la libéralisation un accroissement global du bien-être lié d'une part aux gains d'efficacité permis par la spécialisation et d'autre part, à la dilution des chocs dans un marché élargi permettant une diminution de leurs impacts négatifs. Il s'agit d'un résultat majeur de la théorie économique, illustré par de nombreuses simulations chiffrées, évaluant ces gains en milliards de dollars. Cependant, ces résultats, incontestables dans le cadre théorique de la concurrence pure et parfaite, sont extrêmement éloignés des réalités. Selon cette approche, le libre-échange est la situation dans laquelle les flux économiques internationaux sont libres. Par extension, ces doctrines stipulent que chaque pays participant à l'échange international à intérêt à n'opposer aucune contrainte aux flux économiques (biens, services, facteurs de production) entre pays, le libre-échange devant améliorer la situation de tous.

Un phénomène de mondialisation néo-libérale, terme utilisé pour résumer l'évolution récente des relations économiques internationales, caractérise cette nouvelle économie mondiale où tous les biens économiques circulent sans entrave, les entreprises, les systèmes productifs et les États devenant concurrents. La mondialisation répond donc à deux impératifs : la circulation sans entrave des biens, services et capitaux et la concurrence sans frontière.

La libéralisation et l'abattage porcin poussent la paysannerie de l'Arcahaie à se spécialiser dans la production bananière.

Dès le début des années 1980, le gouvernement haïtien opte pour une politique de libéralisation avec la signature d'accords avec les IFI et sous les pressions des États-unis, devenus indispensables tant par leur appui politique qu'économique. JC DUVALIER tente ainsi de se donner une nouvelle image en prônant le libéralisme pour tenter de faire oublier sa dureté et son autoritarisme. Le processus d'ouverture engagé est poursuivi après la chute du régime en 1986 par le Conseil National de Gouvernement qui lui succède.

Après l'élection de JB ARISTIDE en 1990, la communauté internationale et les bailleurs de fonds appuient les propositions du gouvernement *Lavalas* : 511 millions de dollars lui sont concédés pour aider sa politique et poursuivre la libéralisation amorcée. Des mesures sont prises pour une franche ouverture : suppression des barrières non tarifaires (licences et quotas d'importation combinés à des tarifs spécifiques) au profit d'une tarification *ad valorem* sans plafond (pour le riz, le maïs, le haricot, le sucre, le poulet, le porc et le sorgho), suppression des taxes à l'exportation, réformes fiscales, privatisations. La tarification autorise des importations dont la quantité est fonction de l'élasticité de l'offre et de la demande, généralement non prévisible, alors que les quotas les limitent selon des quantités fixées par les pouvoirs publics. Le passage à la tarification limite aussi les monopoles permis par les licences qui ont tant profité à l'oligarchie duvaliériste. Cette politique ouvre le marché haïtien aux importations qui vont entrer en grand nombre, d'autant plus que les ports de province sont rouverts et que la contrebande s'est développée depuis 1986.

La stabilité sociopolitique en Haïti ne dure pas : un coup d'État militaire a lieu en septembre 1991. La communauté internationale le condamne, suspend l'aide allouée et impose un embargo. Les sanctions ne réussissent pas à assurer le retour au pouvoir d'ARISTIDE. Elles affaiblissent gravement le pays sur le plan économique, surtout les couches les plus pauvres de la société : baisse des revenus agricoles en raison des difficultés d'écoulement des produits sur le marché intérieur, pertes de débouchés à l'export ; augmentation des consommations intermédiaires dans l'agriculture (prix des intrants, main-d'œuvre) entraînant une baisse de la productivité ; accroissement des dépenses alimentaires (pertes à la production, épuisement des stocks, augmentation des prix) ; dégradation des infrastructures (interruption des financements) ; augmentation des prélèvements commerciaux et étatiques. Pour couvrir les dépenses pour satisfaire les besoins de la famille et ceux de l'exploitation, les agriculteurs décapitalisent et les marchandes vendent leurs fonds de commerce.

En septembre 1994, les États-unis débarquent en Haïti. ARISTIDE retrouve la présidence pour terminer son mandat après trois ans d'exil. Son retour n'est possible qu'en contrepartie du renforcement de la politique de libéralisation amorcée. Des programmes d'ajustement structurels (PAS) sont signés, accompagnés de mesures visant à une plus grande ouverture. Elle se traduit par la diminution rapide des tarifs douaniers jusqu'à des maxima de 15%. Cette baisse est très importante pour les vivres : de 50% dans les années 1970 à 3% pour le riz, de 50% à 0% pour le haricot, de 50% à 15% pour le maïs (IRAM 1998). Elle entraîne une baisse rapide des prix agricoles et une augmentation marquée des importations alimentaires à partir de 1995.

Cette politique est mise en œuvre pour assurer une alimentation bon marché à une population majoritairement démunie, et pour garantir des bas salaires dans l'industrie naissante (zones franches). Le tarif du riz, aliment devenu essentiel au régime alimentaire haïtien, est très bas. Selon les dispositions des accords signés à l'OMC, les pays en développement ont la possibilité de fixer un plafond tarifaire élevé pour les produits alimentaires de base, en vue d'avoir une certaine marge en période de fluctuation des prix. Haïti est allée au delà des règles de ces accords (DE LA CRUZ 2002), passant ainsi "*d'un protectionnisme sans mesure à une politique de port franc*" (GIRAULT 1993).

Encadré 5 : la réforme du GATT, l'OMC et le cycle de l'Uruguay.

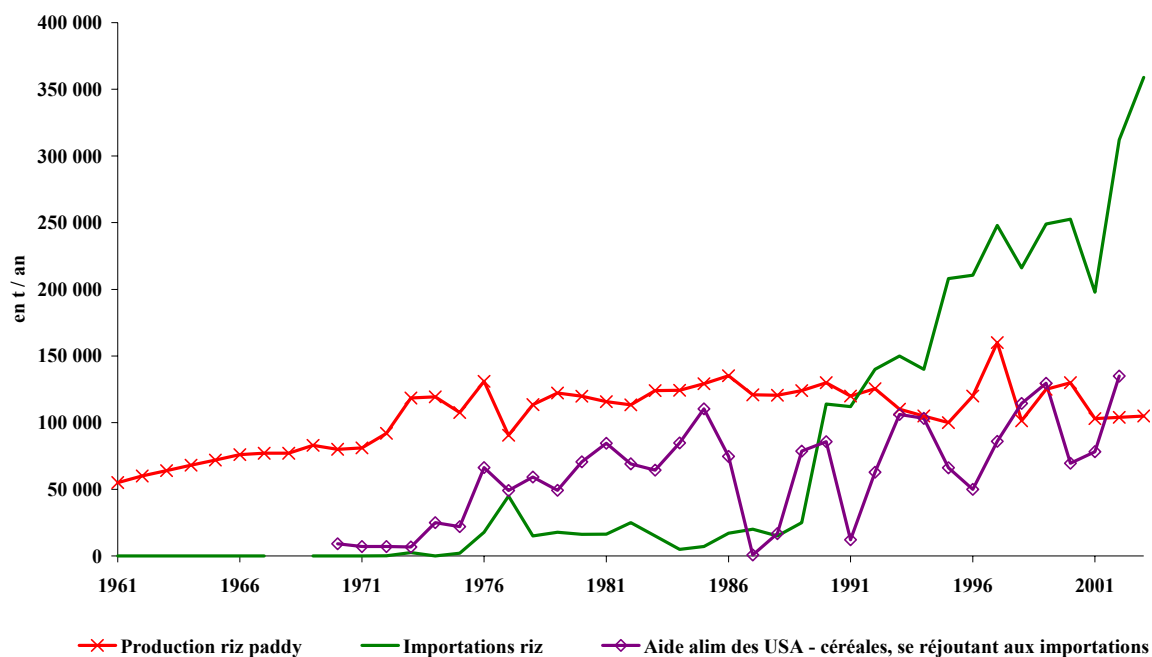
Alors que la décennie 1970 avait connu une expansion rapide des échanges agricoles de 5% par an, celle des 1980 a vu cette progression tomber à 1%, notamment pour les céréales dont le volume stagne autour de 800 millions de t alors qu'il était passé de 100 à 200 millions de t entre 1970 et 1980. Face à ce constat et du fait que l'on arrive à un équivalent subvention à la production agricole de 300 milliards de dollars par an en 1992, des économistes se sont penchés sur la question des coûts/ bénéfices des politiques agricoles ; ils sont arrivés à la conclusion que des gains considérables en termes financiers pouvaient être obtenus pour les consommateurs et les contribuables si l'on procédait à une libéralisation des échanges agricoles. Dans ce contexte, le cycle de l'Uruguay (1986-94) engage pour la première fois au cours des négociations au sein de l'Accord Général sur les Tarifs douaniers et le commerce (General Agreement Tariff and Trade ou GATT), des discussions portant sur la réforme des politiques agricoles et commerciales liées à l'agriculture. Ces négociations aboutissent à la signature d'un accord spécifique, signé à Marrakech en 1994 ; elles instituent dans le même temps l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) qui remplace le GATT en 1995. À l'origine, l'accord sur l'agriculture résulte de négociations entre les États-unis et l'Union Européenne, les pays en développement ayant joué un rôle mineur.

L'accord sur l'agriculture porte essentiellement sur trois volets : l'accès au marché ou la réduction des mesures tarifaires (douanières) et non tarifaires (quotas d'importation, licences) limitant l'accès de produits étrangers au marché national ; les subventions à l'exportation permettant à un pays de vendre plus facilement sur le marché mondial ; le soutien interne à l'agriculture qui, par des aides directes aux producteurs ou par la prise en charge de coûts d'infrastructures, de recherche, de vulgarisation, permet de mettre sur le marché des produits à un prix inférieur au coût de revient.

(Rocher 1994, 2000; Madeley 2002; FAO 2003)

La baisse des prix agricoles consécutive à la réforme tarifaire a été très significative à partir de 1995 ; elle l'a été d'autant plus que l'État a engagé une politique de surévaluation de la monnaie visant à baisser le coût des importations (IRAM 1998). Les figures suivantes montrent l'évolution de la production, des importations de riz et de l'aide alimentaire en Haïti de 1961 à 2004.

Figure 20 : évolution de la situation du riz et de l'aide alimentaire en Haïti entre 1961 et 2004.

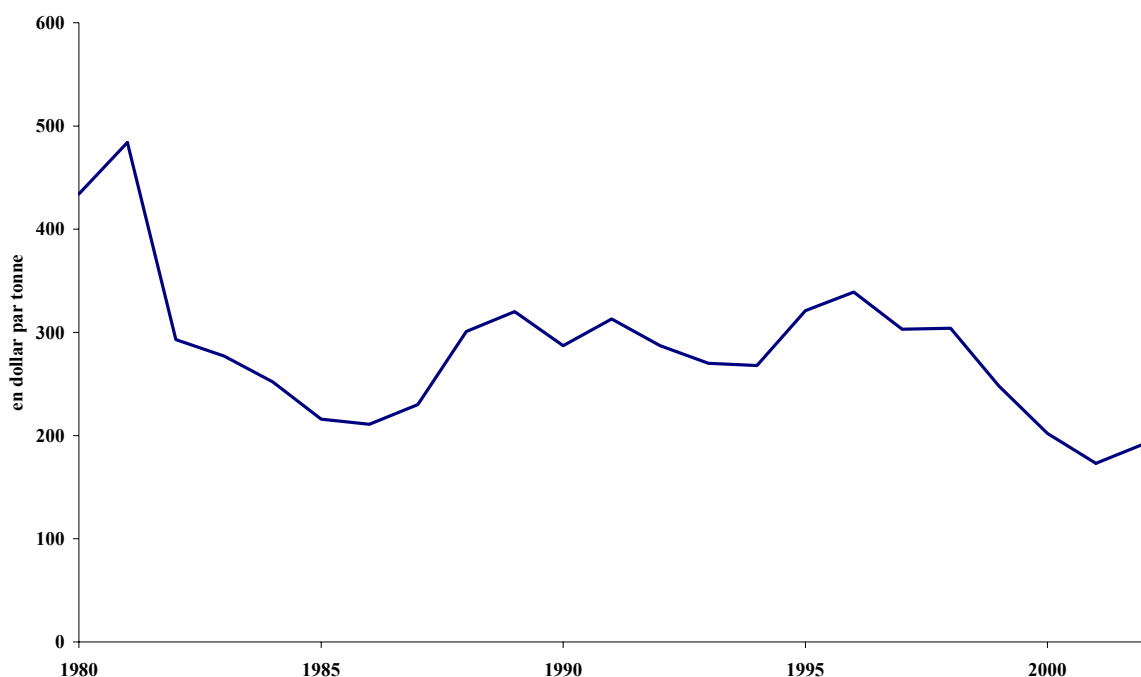


Sources : FAO, 2004

En valeur, les importations de riz sont passées de moins de 10 000 t par an au début des années 1980 à plus de 310 000 t aujourd'hui (FAO, 2004) ; elles ont donc été multipliées par plus de 30 en 20 ans. Elles représentent actuellement deux tiers de la consommation totale (Coordination nationale de la sécurité alimentaire et al., 2002). Elles proviennent surtout des États-Unis, permettant ainsi à Haïti de se positionner parmi leurs premiers marchés d'exportation pour le riz derrière le Japon, le Mexique et le Canada (USDA, 2004). L'évolution de l'aide alimentaire a suivi la même tendance : elle atteint aujourd'hui plus de 170.000 t équivalent céréales, ce qui représente près de 25% du volume de l'aide totale octroyée par les États-unis aux pays en développement (Coordination nationale de la sécurité alimentaire et al., 2002). L'aide alimentaire vient se rajouter à celle des importations déjà reçues.

En outre, le prix mondial du riz a diminué de 480 dollars par t en 1981 à moins de 200 dollars par t aujourd'hui (WORLD BANK, 2004) ; ceci a été possible grâce aux gains de productivité réalisés dans des pays exportateurs, en Asie du Sud et aux États-unis notamment, ainsi qu'aux politiques agricoles dans ces pays. Ainsi, compte tenu du faible niveau de protection douanière et de la politique de surévaluation de la gourde, le riz est arrivé sur le marché haïtien à un prix très bas. Nous pouvons constater la baisse du prix mondial du riz sur la figure suivante.

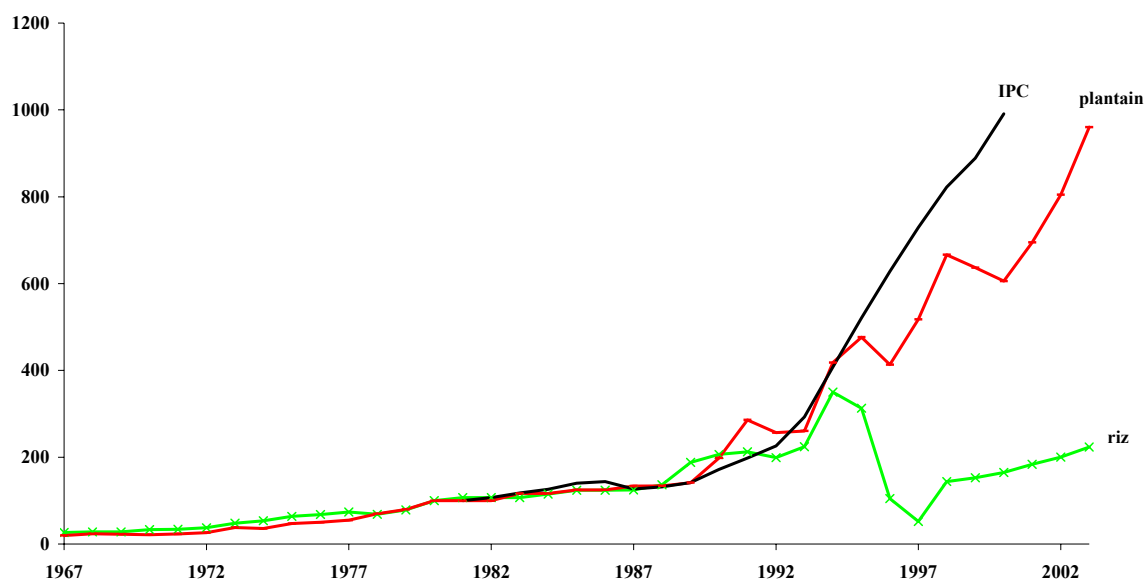
Figure 21 : évolution du prix du riz thaï de 1980 à 2004 (prix FOB Bangkok constants).



Sources : world bank, 2004

Le riz importé a donc fortement concurrencé la production locale, ce qui a entraîné une baisse importante du prix intérieur. Le phénomène a été le même pour d'autres produits de base tels que le maïs, dont le prix a suivi la même tendance. Nous pouvons constater l'évolution de l'indice des prix à la consommation et ceux à la production du riz et de la banane plantain en Haïti sur la figure suivante.

Figure 22 : évolution de l'indice de prix à la consommation (IPC) et des indices de prix à la production du riz et de la banane plantain en Haïti (indice 1981).

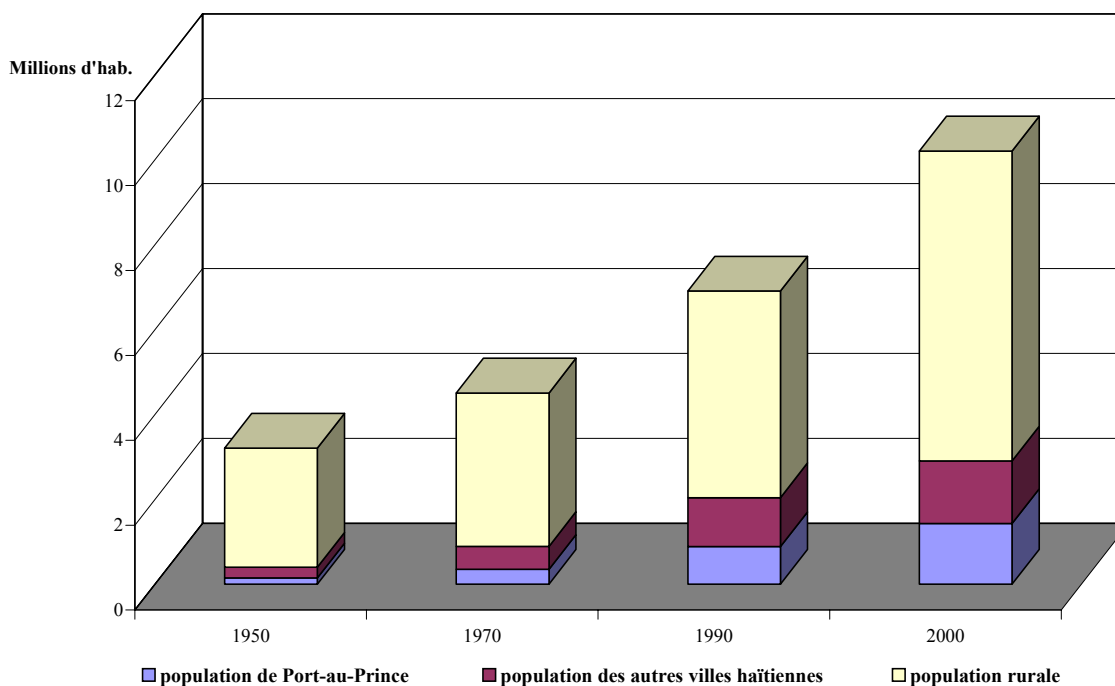


Sources : FAO, 2003 + enquêtes

Comme nous pouvons le visualiser sur la figure précédente, l'indice du prix à la production de riz a connu une baisse importante, surtout à partir de 1995 : nous observons un véritable "décrochage" de la courbe par rapport à celle de l'indice des prix à la consommation. Au contraire, l'indice de la banane plantain a suivi l'évolution croissante de l'IPC, même s'il lui est inférieur depuis 1995.

Cette évolution différentielle, favorable à la banane, nous aide à comprendre pourquoi les agriculteurs de l'Arcahaie vont abandonner la riziculture au profit de la production bananière. En effet, la banane plantain n'est pas seulement une culture alimentaire : elle est aussi une production destinée à la vente et ceci pour toutes les exploitations : les exploitations patronales vendent la partie de leur récolte qui n'est pas autoconsommée ; les exploitations paysannes en vendent la majeure partie pour acquérir des calories moins chères, aujourd'hui constituées de produits importés. La culture de plantain s'est ainsi développée dans l'Arcahaie, d'autant plus que ses débouchés vers Port-au-Prince se sont accrus. En raison de la crise agraire généralisée dans le pays liée à la baisse des prix, la croissance urbaine a été rapide depuis une vingtaine d'années, comme nous pouvons le visualiser sur la figure suivante ; la demande alimentaire urbaine en produits vivriers a suivi cette évolution.

Figure 23 : évolution des composantes de la population haïtienne entre 1950 et 2000.



Sources : ONU, rapport 2001 sur l'urbanisation mondiale

Suite à une épidémie de peste africaine touchant l'île de Quisqueya en 1978, le gouvernement haïtien a fait abattre l'ensemble du cheptel porcin du pays. Comme nous l'avons démontré au cours des périodes précédentes de l'histoire agraire de la région, l'élevage porcin a été primordial dans le fonctionnement des systèmes de production : non seulement comme épargne et moyen d'accumulation à moindre coût, mais aussi dans la gestion de la fertilité grâce aux combinaisons étroites avec les cultures vivrières.

Les campagnes de repeuplement mises en œuvre par le gouvernement (1983-88) n'ont pas permis de revenir à l'ancien système : les porcs réintroduits, de race exotique croisés avec des animaux antillais, se sont révélés moins rustiques que le "cochon planche" ; ils ont nécessité des soins vétérinaires et des aliments rationnés, alors que le "cochon créole" était nourri de sous-produits de culture et de fruits grappillés, presque sans soin. Ayant perdu le seul moyen de valoriser ces résidus de culture dont le coût d'opportunité est nul, tout en se constituant une épargne et un petit capital, les agriculteurs se sont retrouvés en grandes difficultés, alors même qu'ils ont dû faire face à la baisse des prix agricoles : ils ont été le plus souvent dans l'impossibilité de reproduire leur capital d'exploitation (BROCHET & DUFUMIER 1998). Ainsi, ils ont dû mettre en *potek* des terres, vendre leur force de travail, ou partir à la recherche de nouvelles opportunités d'emploi en ville ou à l'étranger.

L'arrêt de l'élevage porcin eu d'autres conséquences sur les systèmes de production de l'Arcahaie. Le manioc, le maïs et la patate douce, dont une partie importante était destinée à l'alimentation porcine, n'ont plus eu autant d'intérêt pour les producteurs : sans porc, elles n'ont plus été "transformées" et "valorisées" en calorie animale. Ces cultures se sont retrouvées en excédent sur les marchés en période de récolte, à cause de la saisonnalité de leur production, leur consommation par les producteurs eux-mêmes étant limitée et la suroffre entraînant la baisse des prix : elles n'ont donc plus été rentables non plus.

L'arrêt de l'élevage de porcs a eu d'autres conséquences agro-écologiques. Cet élevage était étroitement lié à la gestion de la fertilité, les déjections étant souvent l'unique source de renouvellement de la matière organique des sols. Les arbres "nourriciers" (manguiers, avocatiers, arbres véritables), dont les fruits étaient utilisés dans l'alimentation des porcs en parallèle des sous-produits de culture, permettaient donc des transferts horizontaux de fertilité *via* les porcs ; ils permettaient aussi des transferts verticaux, en puisant en profondeur des éléments minéraux dans le sol.

À cause du non remplacement du cheptel porcin malgré les campagnes de repeuplement, les paysans de l'Arcahaie ont abattu une partie de ces arbres "nourriciers" pour les valoriser sous forme de charbon. En effet, l'élevage porcin permettait aussi aux paysans l'accès à une forme d'épargne indispensable : sa disparition a conduit les paysans à trouver de nouvelles sources de trésorerie. Les arbres, devenus inutiles en l'absence d'élevage porcin, ont été alors abattus pour produire du charbon de bois. Ce processus de déboisement s'est fait en parallèle de l'abattage d'autres arbres dans les piémonts dans le même but. La production de charbon a permis aux agriculteurs d'avoir accès à de nouvelles ressources financières, alors qu'ils assistaient à la baisse inexorable de leurs revenus ; elle a aussi entraîné de graves perturbations de l'équilibre de l'écosystème des bassins versant et a conduit à la baisse du débit des rivières dans l'Arcahaie.

En quatre siècles, la couverture forestière en Haïti est passée de 95% à moins de 1,5% de la superficie du pays. Les conséquences actuelles sont terribles : on estime que 20 000 m³ de sol sont perdus par an, soit l'équivalent de 10 000 ha de sol de 20 cm d'épaisseur. Le taux d'infiltration de l'eau alimentant les couches souterraines a diminué et on estime que depuis 40 ans, le débit des fleuves et des rivières a diminué de 60%, provoquant en période d'étiage, l'assèchement de certains cours d'eau (SILIE *ET AL.* 1998). Dans l'Arcahaie, les personnes âgées se souviennent qu'il y a 30-40 ans, il était impossible de traverser à pied les rivières dans la plaine en saison des pluies ; aujourd'hui, à cette période de l'année, des enfants les enjambent aisément.

Tableau 7 : Différentes périodes et raisons de la déforestation dans les bassins versants de l'Arcahaie.

Périodes	Causes de la déforestation dans les bassins versants de l'Arcahaie	
Depuis 1492	Exploitation des mines d'or, abattis pour l'élevage de bétail	Colons espagnols
Époque coloniale	Établissement des <i>habitations</i> sucrières, exploitation des forêts dans les mornes pour les coupes de bois précieux pour l'export	Colons français
À partir de 1804	Abattis pour l'installation de parcelles vivrières et de denrées Production de canne à sucre	Paysannerie Grandons
XIX ^{ème} siècle	Destruction des forêts pour les coupes de bois précieux	Oligarchie d'import/export
1915-1934	Abattis pour la culture de denrées pour l'exportation et pour l'installation de parcelles vivrières	États-unis, État haïtien, <i>grandon</i> , paysannerie
1960-70	Destruction de forêt pour prévenir la formation de groupes opposés au régime duvaliériste (Kazal)	<i>Makout</i>
Depuis 1980	Abattage des arbres pour la fabrication de charbon de bois	Paysannerie

Sources : d'après (Silié *et al.* 1998)

En outre, en parallèle de la diminution du débit des rivières consécutive aux processus successifs de déforestation, d'importantes transformations ont eu lieu dans la gestion de l'eau de l'Arcahaie. Malgré la réhabilitation des périmètres dans les années 1990 dans le cadre d'un projet financé par l'aide étrangère (bétonnage des canaux, extension du réseau, optimisation des débits), les producteurs de l'Arcahaie subissent une pénurie d'eau en saison sèche. Celle-ci est d'autant plus marquée que la banane plantain a des besoins moyens mais continus : 125 à 150 mm/ mois toute l'année. En comparaison, le riz nécessite entre 160 et 300 mm/ mois seulement 3-4 mois/ an. De plus, auparavant, les producteurs calaient leurs cycles sur la précipitations : le riz était cultivé en saison des pluies. Avec la simplification des systèmes de culture au profit de la monoculture bananière, les besoins pour l'irrigation globaux ont augmenté. Et ceci pose d'autant plus de problèmes que la ressource a diminué depuis 30 ans, comme nous l'avons mentionné.

La combinaison de l'abattage porcin et de la déforestation a contribué à accentuer les problèmes d'eau, mais aussi l'appauvrissement des sols par la perte de moyens de gestion de la fertilité. Ce déséquilibre n'a pas pu être compensé par le recours aux intrants chimiques, car une majorité des agriculteurs est incapable d'en acquérir à cause de ses faibles revenus et de ses difficultés économiques, d'autant plus grandes qu'ils n'ont plus de moyens d'épargne et que les prix agricoles ont baissé suite à la politique tarifaire.

Les conséquences de ces transformations dans l'Arcahaie ont donc été la simplification des systèmes de production au bénéfice de la spécialisation bananière : seul le plantain est resté, pour tous, la dernière culture possible, rémunératrice, peu coûteuse, produisant toute l'année, permettant de remplir le calendrier de travail et évitant à la main-d'œuvre de longues périodes de sous-emploi, relativement peu exportatrice d'azote, garantissant même des rentes substantielles aux plus grosses exploitations et assurant un revenu.

En outre, les années 1980 marquent aussi le déclin définitif du secteur sucrier. On a vu que dès les années 1960, les planteurs se sont détournés de la culture de la canne. Le secteur sucrier a souffert du manque d'investissements¹¹⁶. Déjà à la fin des années 1970, il n'était plus question d'honorer le quota de 30 000 t exportables aux États-Unis que le *Sugar Act* avait accordé à Haïti. D'ailleurs, avec 65 000 t produites en 1976-77, Haïti était déjà le plus petit producteur de la Caraïbe (contre 6 100 000 t à Cuba, 1 250 000 t en République Dominicaine, 390 000 t en Jamaïque) et devenait importateur de sucre à partir de 1977 (BARROS 1984).

Dès lors, la HASCO a abandonné la production pour ne se consacrer qu'aux seules importations de sucre, plus rentables pour elle. Les conséquences dans l'Arcahaie ont été immédiates : les planteurs vendant le sirop à la HASCO ont perdu leurs débouchés ; par manque de débouchés, les plus petites installations ont dû fermer et seules les plus grandes *habitations* ont eu les moyens de conserver leur activité de transformation pour vendre le clairin produit localement. Les *habitations* les plus petites se sont détournées d'une culture de canne non rémunératrice et se sont progressivement reconverties.

La combinaison de ces facteurs a donc provoqué de nouvelles transformations du système agricole. Nous ne détaillerons pas le fonctionnement des systèmes de production, objet de notre deuxième chapitre. Nous nous contenterons d'en présenter les grandes lignes pour montrer la diversité des situations.

Les rares grandes *habitations* subsistant dans l'Arcahaie (jusqu'à une centaine d'hectares en propriété mais seulement 25-30 ha en FVD), aux mains de propriétaires absents, ont laissé la gestion l'exploitation de leur domaine à un régisseur qui en cultive une partie à son compte. Elles ont continué à cultiver la canne à sucre qu'elles transforment dans les moulins et guildives attenants à leurs terres. Les régisseurs, face à la baisse

¹¹⁶ Dans les autres pays sucriers, on continue l'amélioration variétale et on introduit de nouveaux hybrides plus performants. À partir des années 1970, certains pays commencent à mécaniser une partie des opérations culturales ce qui permet d'abaisser les prix de revient.

du prix de la canne à sucre, ont introduit depuis une dizaine d'années la banane plantain dans une rotation "canne/ plantain/ jachère" qui se combine à celle de "canne/ jachère".

Les domaines de taille modeste résultant des successions (jusqu'à 10 ha en FVD) se sont reconvertis progressivement de la production de canne à sucre à celle de plantain. La banane est cultivée dans des rotations avec la jachère, le plantain, ou des cultures maraîchères. En effet, l'accroissement de la demande urbaine en produits vivriers liés à celui de la population, s'est fait aussi pour des produits frais comme les cultures maraîchères. Ces exploitants se sont lancés dans le maraîchage suite à l'installation d'un poste de vente de semences et d'engrais, après la réhabilitation du réseau d'irrigation dans les années 1990. Ces producteurs disposant d'une trésorerie suffisante (issue de leur activité agricole ou envoyée de l'étranger par la diaspora) ont pu investir dans les productions maraîchères, coûteuses en intrants, en main-d'œuvre et risquées à cause des pertes et des fluctuations importantes des prix.

Parallèlement, les exploitations patronales ont aussi abandonné la culture de canne ; celles qui n'ont pas eu accès à des parcelles dans la plaine côtière, ont aussi arrêté la riziculture. Plusieurs types d'exploitants patronaux se sont ainsi différenciés selon le système de production qu'ils ont mis en œuvre en relation avec les ressources dont ils ont disposé et l'accès qu'ils ont eu aux différents terroirs. Ceux qui ont conservé les surfaces les plus grandes (jusqu'à 5 ha) ont mis en œuvre un système de production basé sur une rotation "banane/ jachère" et "banane/ manioc" (et "banane/ riz" dans la plaine côtière). Ceux qui ont eu accès à des surfaces moins importantes (jusqu'à 2,5 ha) ont préféré combiner la banane avec les cultures maraîchères, le haricot ; comme ils ont poursuivi l'élevage de porcs dans un atelier engraisseur malgré son coût désormais élevé, ils ont aussi combiné la banane avec le manioc et la patate douce. Cependant, comme nous l'avons mentionné, l'élevage de porc est très différent de celui qui pré-existait avant l'abattage systématique du cheptel et son rôle dans le système de production n'est plus comparable. Les premiers exploitants patronaux l'ont abandonné, mais ont conservé des bœufs laissés en gardiennage dans les piémonts. Les seconds l'ont conservé, et l'on combiné à l'élevage d'animaux de bât, utilisés pour le transport et la vente des produits de l'exploitation.

Enfin, nous retrouvons les exploitations familiales, toujours plus nombreuses et plus petites. Rares sont celles qui ont accès à plus d'un hectare. Selon leur superficie, la localisation des parcelles, le mode de tenure foncière, elles ont mis en œuvre des systèmes de production différenciés, tous axés sur la culture bananière. Les mieux loties (ayant des surfaces pouvant atteindre 2 ha dont une partie en propriété) ont combiné la banane avec des vivres (manioc, patate, maïs), des cultures maraîchères et un petit élevage de porcs. D'autres, ayant moins de terres dans la plaine alluviale, l'ont combinée avec des systèmes de culture dans les

piémonts de "pastèque/ maïs + sorgho + pois d'Angole" et le gardiennage de bœufs. Les plus petites d'entre elles l'ont associé de manière complexe avec des pois et des vivres cultivés dans le fond des caisers ou sur les diguettes. Ainsi, la simplification des systèmes de production vers la monoculture bananière s'est faite en maintenant une grande diversité des situations. Cette dernière est le résultat des différentes combinaisons de ressources auxquelles ont eu accès les agriculteurs, dont l'origine se trouve dans leurs trajectoires d'évolution. A ce titre, il est primordial de souligner que le mode de faire-valoir est un élément fondamental explicatif de la diversité des systèmes de production dans l'Arcahaie. La spécialisation bananière a elle-même évolué depuis qu'elle s'est mise en place à partir de la fin des années 1980. En effet, les agriculteurs, quels qu'ils soient, ont été confrontés à de nouvelles contraintes. La monoculture a entraîné des problèmes phytosanitaires (nématodes, charançons). Auparavant, la rotation avec la riziculture inondée permettait de maintenir une pression parasitaire modérée grâce à la submersion à intervalles réguliers des casiers d'irrigation.

Par ailleurs, depuis le milieu des années 1990, l'État dominicain a ouvert ses frontières et stimulé le fonctionnement des marchés frontaliers pour que les Haïtiens, démunis, surtout pendant l'embargo, puissent s'approvisionner. Ceci a entraîné des importations de plus en plus importantes de bananes plantain depuis le pays voisin. Le marché haïtien du plantain avait été protégé de la concurrence des importations étrangères, après l'amorce du processus de libéralisation : les pays du Nord consomment et produisent peu de plantain, les échanges internationaux de ce type de banane sont limités. Cependant, avec le développement des échanges transfrontaliers entre Haïti et la République Dominicaine, la concurrence n'est pas venue des pays du Nord, mais du pays voisin, qui a réussi à pénétrer le marché haïtien avec une banane vendue à bas prix.

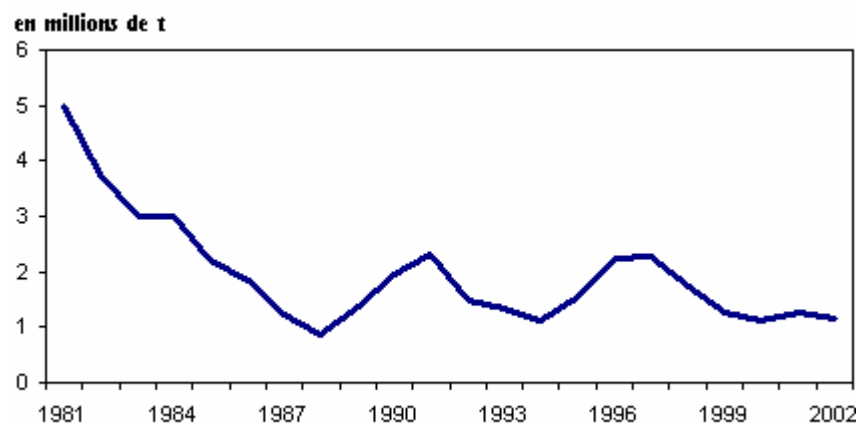
Confrontés à cette concurrence, croissante depuis le milieu des années 1990, face à une pression parasitaire de plus en plus forte liée à la pratique de la monoculture bananière entraînant des pertes importantes, les planteurs de l'Arcahaie ont cherché à maximiser leur production. Cette maximisation a été d'autant plus poussée lorsqu'ils exploitent en faire-valoir indirect. Ils ont progressivement augmenté les densités de plantation, jusqu'à 3000 plants/ha, ce qui est considérable ; ils ont aussi raccourci les durées de plantation, de 5-6 ans à 2-3 ans voire une seule année, pour limiter les pertes liées aux problèmes phytosanitaires. Cette pratique de plantations pluriannuelles a entraîné une augmentation des coûts à cause de l'accroissement de la quantité de travail à fournir, surtout pour la préparation de la parcelle avant la plantation et les sarclages avant la fermeture du couvert végétal. Enfin, les restitutions de matière organique étant limitées à l'enfouissement des résidus lors du labour, les sols se sont appauvris : les rendements bananiers sont donc, depuis quelques années, en baisse.

Les réformes économiques combinées à l'abattage porcin aboutissent à la spécialisation bananière de la vallée du Yaque del Sur.

Au début des années 1980, la situation économique de la République Dominicaine est critique. La politique protectionniste de BALAGUER (grands travaux, subvention à la consommation, encadrement de la production, faible taux d'inflation et parité monétaire) n'a été que partiellement financée par l'aide étrangère, et l'État a eu recours aux crédits et à l'émission de monnaie pour couvrir ses dépenses. Les organismes publics, où la corruption est généralisée, enregistrent des pertes importantes. Ainsi, la dette dominicaine est passée de 290 millions de dollars en 1970 à plus de 2920 millions en 1982. Dans cette situation désastreuse, l'économie dominicaine va être profondément affectée par les transformations qui s'opèrent dans les années 1980 sur le marché mondial du sucre.

Une véritable mutation s'est opérée dans l'économie sucrière internationale depuis les années 1960. Faut de devises, certains pays du Sud, jusque-là exportateurs de sucre, ont cherché à assurer leur autosuffisance et à fonctionner en circuit fermé. D'autres ont renforcé leur capacité de production pour l'exportation en mettant en place de gros complexes. Ainsi, les capacités de raffinage ont augmenté. Les pays du Nord ont aussi cherché à s'autosuffire en encourageant le recours aux produits de substitution (*high fructose corn syrup*) et en soutenant la production betteravière par des subventions. La structure du marché a donc changé : une grosse part du sucre commercialisé sur le marché mondial est fournie par des pays autosuffisants qui vendent leurs surplus. Cette situation a conduit à une variabilité importante de l'offre, et à l'instabilité de cours mondiaux qui sont à la merci de mouvement spéculatifs. Alors que le prix du sucre a atteint des niveaux records en 1975 et en 1979, la récession du début des années 1980 l'a fait chuter à son niveau le plus bas depuis quarante ans. En outre, les États-unis qui achètent le sucre par quotas (*tariff rate quotas* ou TRQ) à prix préférentiels dans le cadre du *Sugar Act*, ont changé de politique commerciale dès 1981. De plus de 5 millions de t achetées sous TRQ, essentiellement de République Dominicaine, du Brésil et de des Philippines (17, 14 et 13% de leurs approvisionnement de 1975 à 81), ils n'en ont plus acheté qu'entre 1,2 et 1,9 millions de t dans les années 1990 (ERS & USDA 2004). De plus, la part des produits de substitution utilisés dans l'industrie agro-alimentaire, a été en nette progression, faisant baisser d'autant le prix mondial du sucre comme le prix intérieur aux États-unis.

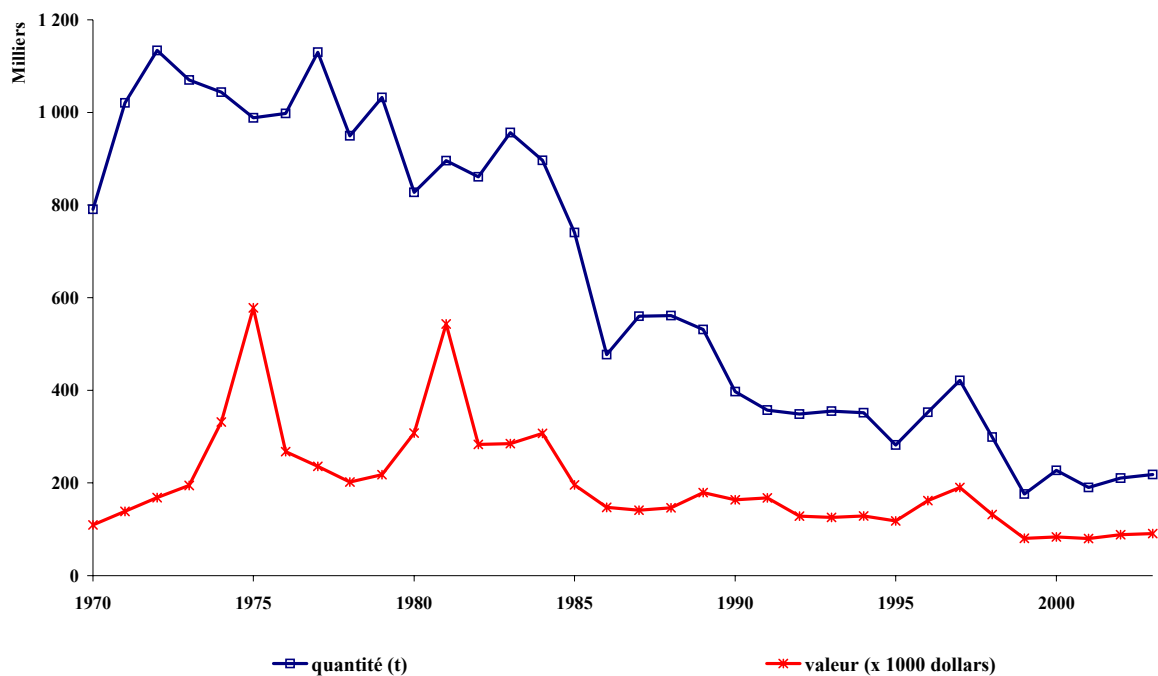
Figure 24 : évolution des TRQ d'importation de sucre aux États-unis.



Source: Foreign Agricultural Service, USDA.

Les recettes de l'État dominicain, dépendant à plus de 80% des exportations de sucre (taxes sur les exportations, monopole public du secteur sucrier au main du CEA pour la production et de l'INESPRE pour la commercialisation), sont ainsi fortement affectées par la diminution rapide et brutale des exportations de sucre, depuis le début des années 1980 :

Figure 25 : évolution des exportations de sucre dominicain de 1970 à 2004.

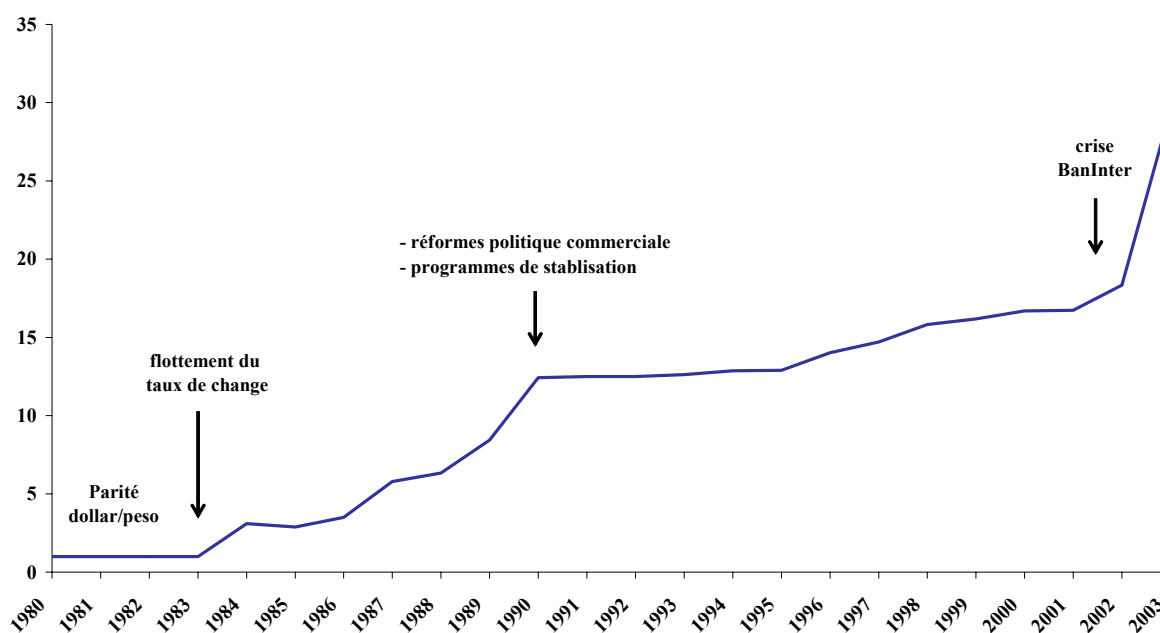


Source, FAO, 2004

L'endettement du pays et la crise liée à la ruine du secteur sucrier ont poussé le gouvernement dominicain à signer des accords avec les IFI dès 1983, qui l'engagent dans un processus de libéralisation. Pour avoir accès à de nouveaux crédits et tenter de relever l'économie, le gouvernement a adopté des mesures de réajustement : flottement du taux de change, réformes et privatisation des institutions publiques, arrêt des subventions à la consommation. Ces réformes ont d'importantes conséquences.

Le flottement du taux de change, jusque là fixé sur le dollar des États-unis, a entraîné une hausse rapide des prix des produits importés, notamment pour le pétrole et les intrants. Les agriculteurs sont parmi les plus touchés par cette hausse de prix, surtout les riziculteurs qui, depuis l'adoption des technologies de la révolution verte dans les années 1970, ont recours aux tracteurs, aux intrants et aux semences. Cette hausse des prix a entraîné une augmentation des consommations intermédiaires : les consommations intermédiaires pour la production d'une *tarea* de riz est estimé par les agronomes de la SEA à 60 pesos en 1980, il a atteint 192 pesos en 1986 (CNA 1987).

Figure 26 : évolution du taux de change depuis 1980.



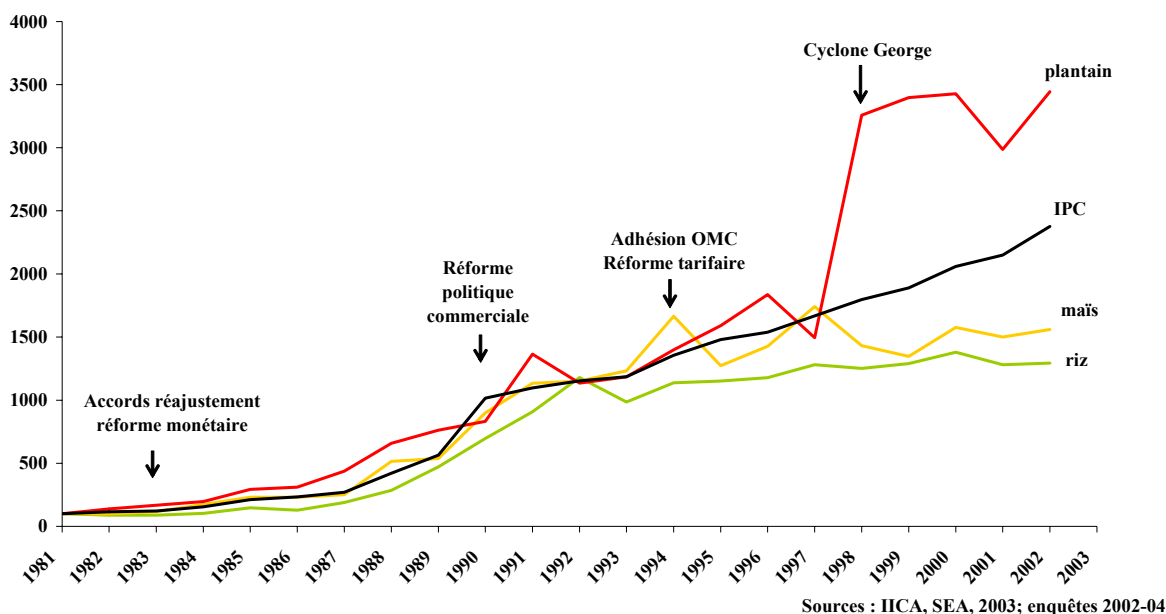
Sources : Banco Central, 2003 - www.oanda.com

La réforme de l'INESPRE a entraîné la suppression des licences d'importation, des subventions à la consommation et du monopole de la commercialisation : alors que 96% du riz dominicain était commercialisé *via* l'institut public en 1974, 76% l'ont encore été en 1984 (CNA 1987), ce pourcentage ne cessant de diminuer

par la suite. De même, le monopole de la collecte et de distribution du lait a été supprimé.

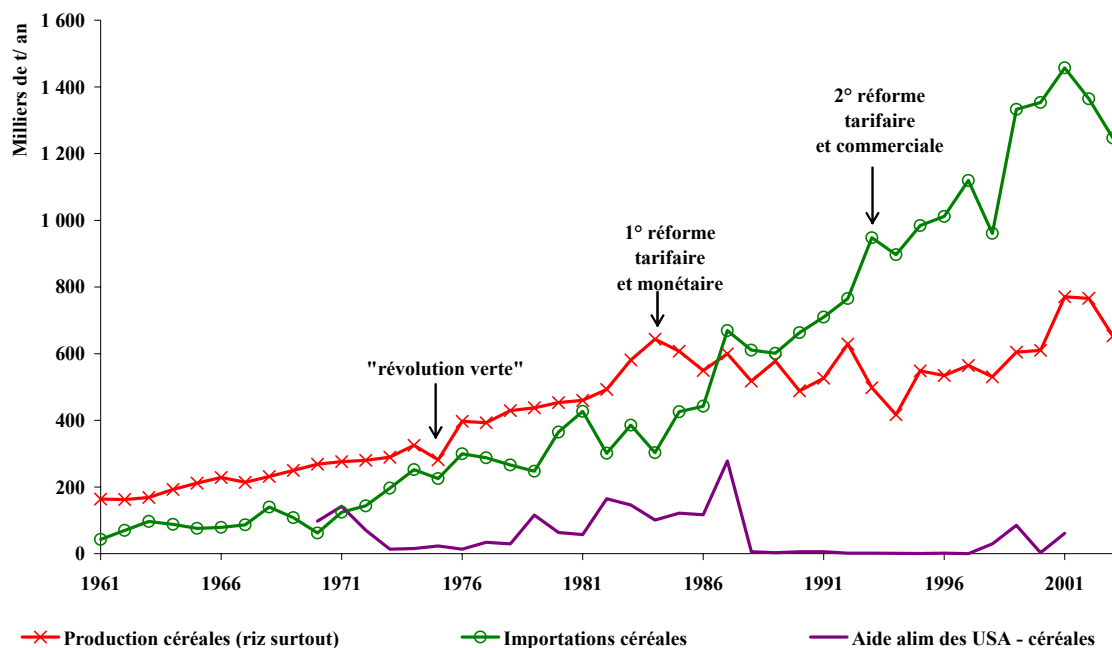
En 1990, la Banque Mondiale, la BID, le FMI, le PNUD et le secteur privé dominicain, n'ayant pas vu d'améliorations significatives après ces réformes, ont exercé de nouvelles pressions sur le gouvernement pour aller plus loin dans le processus de libéralisation. La politique économique a été dès lors réorientée afin de promouvoir les cultures d'exportation alternatives aux denrées "traditionnelles" (sucre, café, tabac) et le secteur tertiaire (tourisme, zones franches). Il s'agit également d'ouvrir le marché intérieur aux importations afin de conserver des bas niveaux de salaires : suppression de diverses exemptions de droits et des barrières non tarifaires (tous les contingents d'importation, la plupart des licences et des prohibitions à l'importation ont été supprimées) au profit d'une tarification *ad valorem*, diminution du niveau et de la dispersion des droits de douane s'échelonnant de 3 à 35%, avec un plafond de 40% pour les produits agricoles. Après les négociations avec l'OMC suite à l'Uruguay Round en 1994, les tarifs pour les produits agricoles ont encore été abaissés : 25% pour le haricot, 20%¹¹⁷ pour le riz et le lait en poudre, et 5% pour le maïs(OMC 1996).

Figure 27 : évolution de l'IPC et des indices de prix en monnaie courante à la production du riz, du maïs et du plantain en République Dominicaine (indice 1981).



¹¹⁷ La rectification technique implique un tarif de 20% pour des importations de riz pouvant atteindre 14 000 t/an. Au-delà de ce quota, le tarif est de 84% pour les importations de riz.

Figure 28 : production et importations de céréales en République Dominicaine de 1961 à 2002.



Sources : FAO, 2004

Comme nous le constatons sur les figures précédentes, les réformes économiques, institutionnelles et tarifaires ayant eu lieu en République Dominicaine à partir de 1983 et surtout après 1990, ont provoqué la baisse rapide et importante des prix de certains produits (riz, maïs), l'augmentation parallèle des importations de céréales, alors que la production nationale de ces dernières a stagné. Nous constatons également que l'indice du prix du plantain, au contraire, a suivi une forte croissance, notamment après la baisse brutale de la production en 1998 (cyclone Georges) et qu'il continue d'être bien supérieur à l'IPC.

Les conséquences de ces réformes sur le système agraire de la vallée du Yaque Del Sur ont été nombreuses. D'abord, les exploitants ont choisi d'arrêter la riziculture, devenue trop coûteuse et n'étant plus rémunératrice. Comme nous l'avons vu, le flottement du taux de change a provoqué l'augmentation des consommations intermédiaires (prix des intrants, combustible, semences importées). La réforme de l'INESPRE a engendré une moindre voire une non intervention du secteur public dans la production, la collecte et la distribution du riz. Combiné à la réforme tarifaire, ceci a entraîné une baisse importante des prix à la production du riz ; cette dernière a été d'autant plus accentuée avec l'entrée massive d'importations étrangères due à la baisse de protection tarifaire.

L'arrêt de la riziculture dans la vallée a aussi été lié à deux autres événements. Le premier est qu'un barrage de retenue (barrage de Sabana Yegua) a été construit en amont du fleuve Yaque Del Sur pour acheminer une partie de l'eau vers la plaine d'Azua (projet YSURA¹¹⁸) ; ce projet s'est inscrit dans le cadre de la politique de promotion de cultures d'exportation alternatives aux denrées "traditionnelles" devant être réalisées dans les nouveaux périmètres irrigués.

La construction du barrage, achevée en 1979, a entraîné des changements quant à la disponibilité en eau dans la vallée. Elle a entraîné l'arrêt des inondations temporaires de la plaine alluviale. Le débit moyen du fleuve a baissé de moitié, de 40 m³/s à 20 m³/s ; c'est surtout pendant les périodes sèches (juillet, décembre à mars) que les producteurs ont constaté le déficit en eau : débit de moins de 3 m³/s en période d'étiage contre 80 m³/s de septembre à novembre). Le riz est une culture exigeante, surtout pendant son stade de maturation au cours duquel elle nécessite une dose d'irrigation suffisante. Le riz cultivé jusqu'alors en inondé en saison des pluies dans la plaine alluviale profitait des précipitations. Il nécessitait aussi un apport d'eau d'irrigation suffisant. Les quantités d'eau disponibles pour l'irrigation se sont retrouvées être trop faibles après la construction de Sabana Yegua car les réserves du barrage de retenue, à cette époque de l'année, ne sont pas les plus abondantes : le riz repiqué en mai a donc subi un déficit en eau en juillet, pendant la petite saison sèche, et cela a entraîné des baisses de rendement.

De plus, l'INDRHI a déclaré ne pas garantir les débits dans les canaux primaires et a augmenté les droits d'eau pour les riziculteurs en vue de promouvoir des cultures, en théorie, moins consommatrices d'eau. Le plantain a fait partie de ces productions. En effet, la banane a des besoins mensuels plus faibles que ceux du riz : 125 à 150 mm/mois contre 160 et 300 mm/ mois pendant le cycle, (MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES 1984). La banane est de plus moins exigeante quant à la fréquence d'application des doses d'irrigation : un planteur peut irriguer sa bananeraie avec un intervalle d'un mois, même en saison sèche, sans que cela entraîne des pertes majeures ; le riz au contraire, pendant son stade de maturation, doit recevoir des doses hebdomadaires importantes, ce qui n'était plus possible à cause de la moindre disponibilité en eau. Cependant, comme nous l'avons déjà dit, la banane plantain a des besoins continus en eau toute l'année, alors que le riz n'en avait que quelques mois par an.

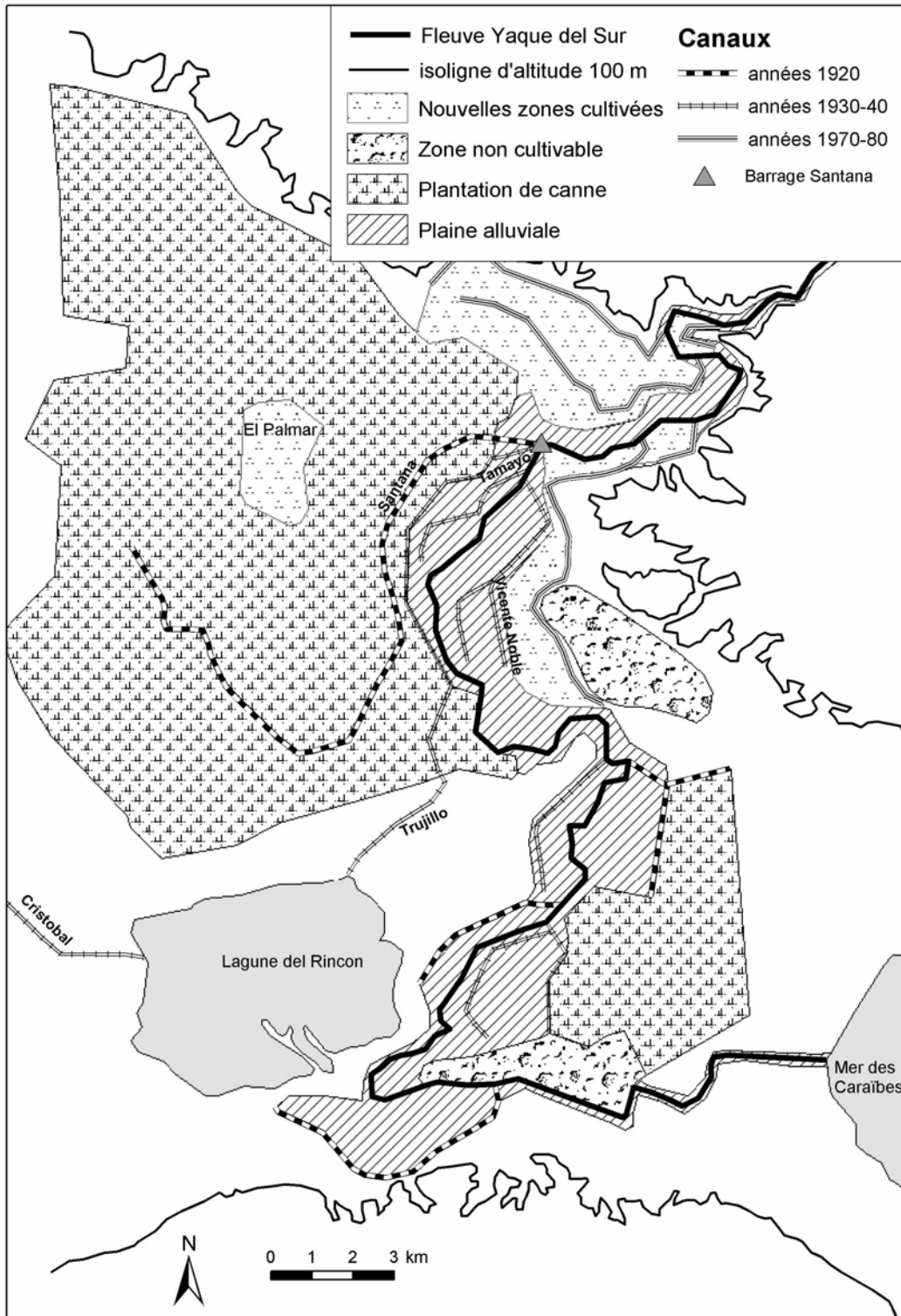
¹¹⁸ YSURA= Yaque del SUR Azua

Enfin, les producteurs de la vallée, suite à la moto-mécanisation (tracteurs, moissonneuses batteuses, pelles mécaniques et bulldozers pour le nivellement des parcelles) des grands riziculteurs du Cibao ayant des surfaces de plus grande taille (plus de 50 ha), ne connaissant pas ces problèmes de pénuries en eau (la région étant beaucoup plus arrosée avec environ 1500 à 2000 mm de précipitation par an), obtenant des rendements supérieurs¹¹⁹, n'ont plus supporté la concurrence interrégionale. Les prix à la production n'ont cessé de baisser et les coûts d'augmenter, et il est donc rapidement apparu que les riziculteurs de Sud n'ont pas eu d'avantages comparatifs pour la production rizicole, au contraire de ceux du Cibao.

En raison de la combinaison de ces différents facteurs, les exploitants de la vallée du Yaque Del Sur ont donc arrêté la riziculture. Ceci s'est fait, comme dans l'Arcahaie, au profit de la culture bananière qui, dès lors, a été considérablement développée. Ces agriculteurs se sont donc aussi orientés vers la monoculture de bananes plantain.

¹¹⁹ Grâce aux conditions de milieu (sols profonds, pluviométrie) et aux améliorations techniques (les riziculteurs du Cibao estiment que le nivellement des terres a permis une augmentation des rendements de 20%), cf. (Berg & Teyssier 2004)

Carte 10 : carte du réseau d'irrigation après réforme agraire et construction du barrage de Sabana Yegua.



Sources : d'après enquêtes de l'auteur, 2002-04.

Le deuxième évènement ayant joué un rôle sur l'arrêt de la riziculture dans la vallée a été l'abattage porcin, décidé au début des années 1980, suite à l'épidémie de peste africaine ayant touché le cheptel de l'île. La SEA a estimé que le tiers des porcs dominicains a été infecté entre 1978 et 1982. Le gouvernement a donc procédé à une campagne d'abattage systématique du cheptel, suivie d'un repeuplement, comme en Haïti : dès 1980, par le biais de l'INESPRE, des porcs ont été vendus à prix subventionné, des crédits de court terme ont été octroyés par la BAGRICOLA (selon les conditionnalités d'hypothèque, de titres de propriété) et des mesures d'interdiction d'importation de viande de porc ont été mises en place pour protéger le secteur.

Les animaux réintroduits ont été de races exotiques (Poland Chine, Duros Jersey) ; leurs besoins alimentaires et en soins vétérinaires se sont avérés très différents de ceux de l'ancien porc "créole". Comme nous l'avons vu dans le cas haïtien, cet animal créole était à croissance lente (8 mois d'engraissement), nourri à base de fruits (palmier royal, *guacima*), de sous-produits de culture (patate, maïs, manioc, plantain) et élevé avec un minimum de soins (élevage en semi liberté avec entrave combiné à une mise en corral dans les parcelles cultivées). Le principal produit de cet élevage était la graisse, troquée pour la consommation familiale puis vendue pour être utilisée dans l'agro-industrie (charcuterie, boulangerie). La viande était un produit secondaire jusqu'alors. Les porcs réintroduits ont correspondu à un autre élevage : dès lors que la graisse animale a été remplacée dans les années 1980 par l'huile végétale importée à bas prix, les porcs ont été élevés pour la viande après un engraissement de courte durée (3-4 mois) à base d'aliments rationnés et de compléments. Cette conduite a entraîné l'augmentation des coûts d'alimentation de ce nouvel élevage porcin. Ces derniers, combinés au manque d'accès aux prêts bancaires liés à l'absence de titres de propriété, ont découragé de nombreux producteurs de la vallée. Selon les données du CNA, le sud-ouest n'a plus compté que 0,7% du cheptel porcin dans les années 1980 (CNA 1987), la grande majorité des élevages étant devenus hors sol, de grande taille, concentrés dans certaines régions (*linea noroeste*) et aux mains d'industriels, en contrat avec des entreprises de transformation. La baisse du tarif à l'importation de maïs, utilisé pour cet élevage, a accéléré le passage d'un élevage "paysan" à un élevage plus "industriel".

L'arrêt de l'élevage du porc a eu des répercussions importantes sur l'agriculture de la vallée. En effet, le porc avait participé jusque là au renouvellement de la fertilité des parcelles vivrières (maïs, patate douce, manioc) et rizicoles. De plus, les sous-produits de culture (maïs, manioc, patate) étaient valorisés et transformés en calorie animale (graisse de porc), fournissant des revenus à l'exploitation à moindre coût et jouant un rôle majeur au niveau de l'épargne, indispensable dans la trésorerie des plus petites exploitations. Ils jouaient aussi un rôle très important au niveau de la gestion de la fertilité par la conduite dans les friches

pâturées hors période de culture. Sans l'utilisation des déjections des porcs, la riziculture a donc été impossible pour les petits producteurs n'ayant pas accès aux intrants, et pour les autres qui les ont utilisées à cause de l'élévation des coûts des engrais et la baisse des prix agricoles. Ainsi, comme en Haïti, les agriculteurs ont arrêté ces cultures vivrières, dont les débouchés ont cessé d'être intéressants en raison de la baisse de prix et de l'arrêt de l'élevage porcin. Il en a résulté une simplification des systèmes de production qui se sont recentrés sur la culture bananière.

Enfin, après la réforme de l'INESPRE et l'ouverture des frontières suite à la réforme tarifaire, des quantités importantes de poudre de lait importée à bas prix ont pénétré le marché dominicain ; le lait local a subi cette forte concurrence et son prix a diminué rapidement ; ceci a provoqué la régression de l'élevage laitier local et la fermeture d'entreprises de pasteurisation (FEDERAL RESEARCH DIVISION 1989). Les éleveurs de la vallée, ne disposant pas de grandes étendues de pâturage permettant à un élevage à viande d'être rentable au côté d'un laitier moins rémunérateur, ont progressivement abandonné l'élevage bovin.

En outre, la reconversion de l'économie dominicaine s'est faite suite à l'adhésion du pays à l'Initiative du Bassin Caraïbe (CBI) en 1983 ; cette dernière lui a octroyé des réductions tarifaires pour les exportations vers les États-unis (légumes, citrus, fruits tropicaux, produits consommés par les populations hispanophones des États-Unis). Le CEDOPEX a été créé pour promouvoir ces exportations¹²⁰ et son rôle s'est renforcé suite à la signature d'accords commerciaux avec les pays de la sous région (FEDERAL RESEARCH DIVISION 1989).

Dans le cadre de cette reconversion, plusieurs changements se sont opérés. Dans la vallée, les cultures de tomate, piment, papaye ont été encouragées par des crédits de la BAGRICOLA. En effet, la proximité du port d'embarquement (Azua, Barahona) a facilité l'exportation de produits frais en contre saison pour le marché des États-Unis, tandis que le développement du tourisme dans le pays¹²¹, créait des débouchés sur le marché intérieur pour ces produits. De plus, les conditions agro climatiques de la vallée et la disponibilité en eau permettent d'obtenir des rendements élevés pour ces cultures. Cependant, compte tenu de la situation macroéconomique du pays, les conditions d'accès aux crédits ont été encore plus exigeantes : en plus de l'obligation de détenir un titre de propriété, les prêts de campagne ont été faits non plus en numéraire, mais sous la forme de "bons" pour l'acquisition d'engrais et de semences. En parallèle, des compagnies étrangères d'exportation et/ou de transformation (conserves) se sont installées dans le pays et ont développé la production

¹²⁰ Une loi (1979) affranchit de taxes les importateurs pourvu qu'ils transforment les produit pour l'exportation.

¹²¹ Qui devient avec les zones franches l'un des premiers secteurs de l'économie à partir des années 1990.

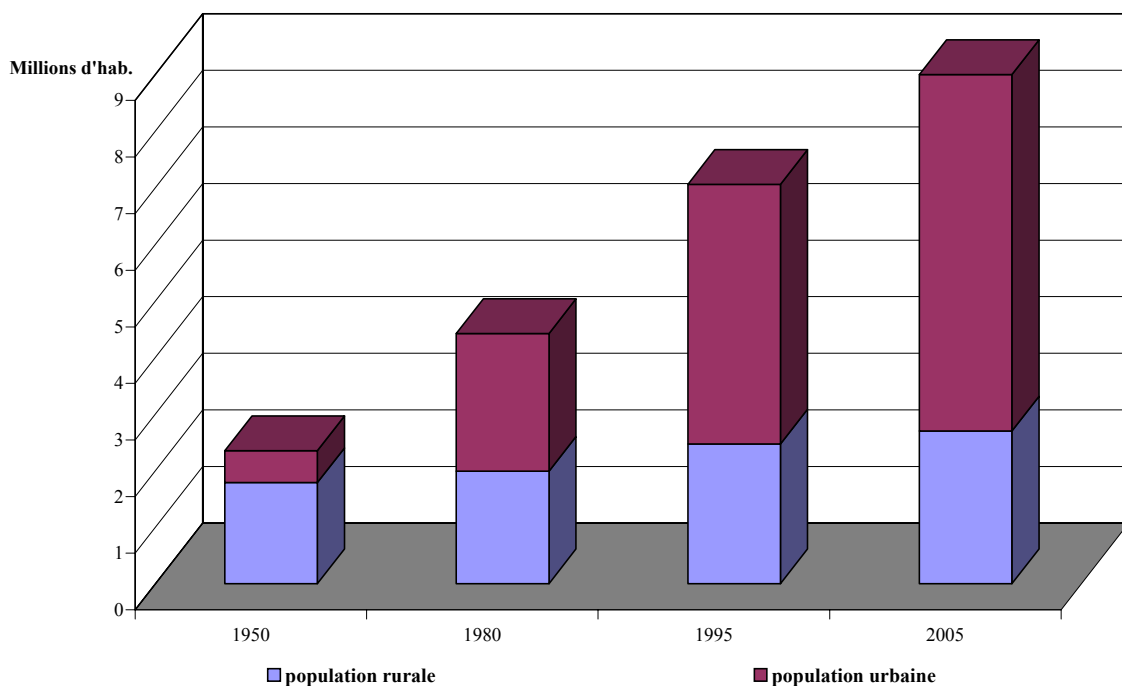
sous contrats. Le recrutement de producteurs pour la culture de fruits et légumes par ces entreprises s'est fait selon plusieurs critères : exploitations de grande taille, recours à la main-d'œuvre rémunérée, relative technicité de la production (labour au tracteur). Elles leur ont fourni des plants, des semences, des intrants, et leur ont accordé des crédits de campagne contre l'achat à prix fixé des récoltes selon des critères de qualité.

Les exploitations patronales les plus grandes ont bénéficié de ces contrats et ont introduit ces cultures dans les systèmes de production. Elles les ont surtout combiné avec la culture bananière, puisque les transformations de politique économique et agricole ainsi que l'abattage porcin les ont conduit à abandonner les autres productions. Cependant, le développement des cultures maraîchères a été freiné à partir de 1995 par une épidémie virale de *Bemisia tabaci* dont le vecteur est la mouche blanche (*Aleurodicus dispersus*) ; suite à cela, la plupart des compagnies ont arrêté les contrats dans la vallée, laissant aux producteurs le soin de commercialiser les récoltes et de supporter les risques liés aux aléas du marché.

En outre, le secteur sucrier a été restructuré. Dans la région sud-ouest, l'*ingenio* Barahona a été repris en main et privatisé en 1990. Les nouveaux acquéreurs ont cherché à optimiser la production en réduisant le personnel, en achetant des tracteurs et des machines pour moto-mécaniser la récolte, en récupérant l'intégralité des terres enregistrées pour l'*ingenio* au cadastre. La restructuration de l'*ingenio* s'est faite au détriment de la main-d'œuvre (contremaîtres, majordomes dominicains, *braceros* haïtiano-dominicains¹²²) et une partie des travailleurs s'est retrouvée sans emploi. Ceux qui avaient pu accumuler un capital de par leur travail dans la centrale l'ont investi dans le foncier en rachetant les terres des paysans démunis partis avec le mouvement d'exode rural, et la production agricole. Les autres, la majorité d'entre eux, les *braceros* qui ont reçu à l'*ingenio* de très bas salaires, n'ont pas eu d'autre choix que de vendre leur force de travail dans les exploitations agricoles de la vallée ou de rechercher du travail dans d'autres secteurs de l'économie en ville (bâtiment, tourisme, zones franches). Ceci ne fait que renforcer le processus d'urbanisation du pays depuis les années 1950, comme nous le constatons sur la figure suivante.

¹²² Nous entendons par Haïtiano-dominicains, les descendant des Haïtiens installés en République Dominicaine, le plus souvent clandestinement, après que leurs parents aient été employés comme main-d'œuvre dans les centrales sucrières.

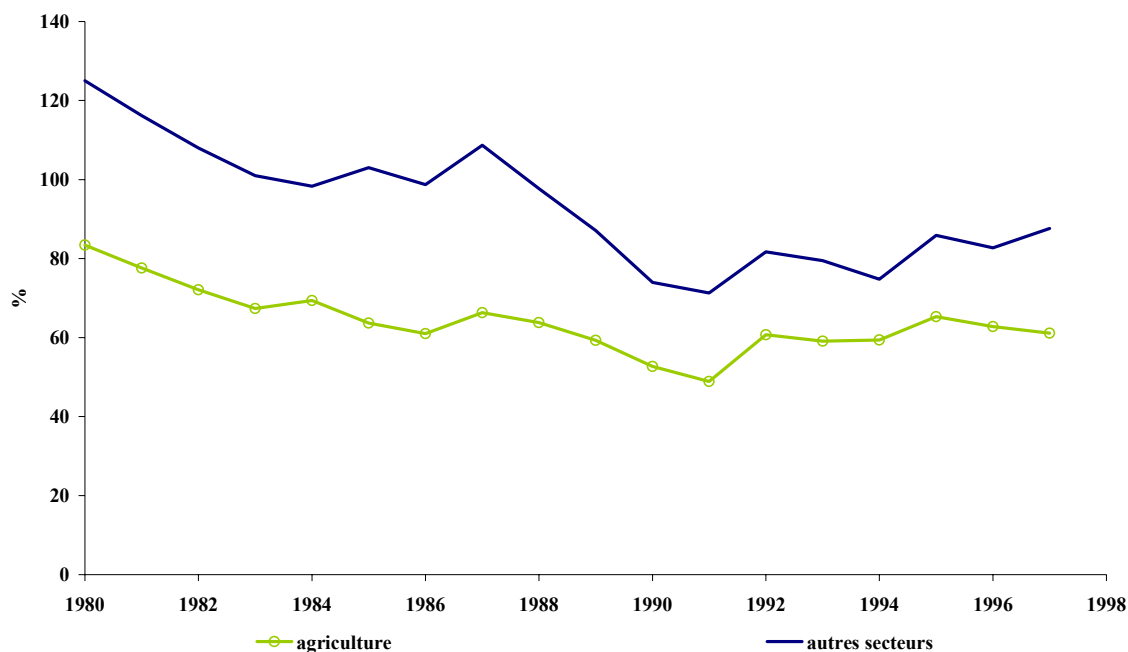
Figure 29 : évolution des composantes de la population dominicaine de 1950 à 2005.



Sources : ONU, rapport sur l'urbanisation mondiale

La reconversion de la main-d'œuvre du secteur sucrier dans l'agriculture a eu pour conséquence la baisse du niveau de rémunération de la main-d'œuvre agricole. De plus, du fait de l'augmentation des coûts de production et de la baisse des prix liée aux réformes et aux transformations de la politique agricole, les agriculteurs, particulièrement les exploitants patronaux, ont cherché à maintenir le niveau de rentabilité de leurs systèmes de production en compressant les coûts. Le poste auquel ils ont pu toucher le plus facilement a été celui de la rémunération de la main-d'œuvre ; ceci a été facilité par l'augmentation de l'offre en travail haïtiano-dominicaine suite à la restructuration du secteur sucrier et aux licenciements de l'*ingenio*, mais aussi par l'accroissement de l'immigration illégale haïtienne provoquée par la crise sociopolitique, économique, agraire en Haïti. Nous pouvons observer l'évolution de la rémunération agricole et non agricole sur la figure suivante.

Figure 30 : indice des salaires dans l'agriculture et les autres secteurs de l'économie dominicaine.



Sources: SEA, 2003

Du fait de la baisse importante de la rémunération agricole, les plus petits agriculteurs, déjà en situation précaire compte tenu de leur manque de moyens (surface exiguë, pas d'accès au crédit formel, endettement important auprès des moulins et des commerçants) et du fait qu'ils devaient déjà vendre leur force de travail pour subvenir aux besoins de leur famille, se sont retrouvés en concurrence avec une main-d'œuvre haïtiano-dominicaine nombreuse et bon marché. La plupart d'entre eux ont refusé de continuer à travailler pour une rémunération si faible ; en raison de leur endettement, ils se sont décidés à vendre leurs parcelles pour tenter leur chance dans d'autres secteurs offrant des opportunités d'emploi. Les terres ainsi libérées ont été rachetées par des exploitants patronaux de la vallée ayant pu capitaliser dans l'élevage ou grâce à leur emploi à l'*ingenio* et qui, du fait de la perte de rentabilité du secteur laitier ont vendu leurs animaux et ont cherché à s'agrandir; elles ont aussi été récupérées grâce à des crédits de banques privées. Ainsi, des familles d'immigrés japonais originaires de la colonie de Neyba ayant eu recours à des emprunts auprès de banques japonaises ont acheté du foncier dans la vallée après la nationalisation des terres de la colonie fondée pendant la période trujilliste et leur redistribution dans le cadre de la réforme agraire, et suite à l'exode rural des paysans démunis.

La combinaison de ces facteurs a fait apparaître de nouveaux systèmes de production et a transformé les autres. Tous ces systèmes se sont mis en place autour de la culture bananière, devenue leur pilier.

Plusieurs catégories d'exploitations patronales se sont différenciées en relation avec les moyens de production dont elles ont disposé, le crédit auquel elles ont eu ou non accès, leur localisation, et le fait qu'elles ont introduit ou non des cultures maraîchères et fruitières dans leurs systèmes de culture. Cependant, toutes ont abandonné l'élevage (porcin après la peste et bovin après la vente de leur cheptel suite aux transformations opérées) et se sont uniquement consacrées à la culture dans la plaine alluviale. Avec les crédits et le capital auxquels ils ont eu accès par un travail extra agricole ou la vente de cheptel, les exploitants patronaux se sont agrandis : cela a été le cas de fils d'anciens colons japonais qui se sont installés dans la vallée après la redistribution des terres de la colonie de Neyba, bénéficiant d'importants financements de banques japonaises, utilisés dans le rachat de parcelles à des paysans pauvres, endettés et ayant abandonné l'activité agricole dans la région. Ils ont ainsi eu accès à des surfaces de grande taille, rachetées petit à petit (jusqu'à 30 ha). D'autres exploitants patronaux, déjà installés dans la vallée, ont conservé les terres auxquelles ils ont eu accès après succession, et quand ils ont pu, se sont également agrandis (de 3 à 15 ha). Certains se sont installés dans la zone en amont du barrage Santana, et ont profité de la diminution du débit du fleuve consécutive à la construction du barrage de Sabana Yegua qui a permis la colonisation de ces espaces. Tous se sont dédiés à la culture bananière, mais avec des stratégies différentes selon leurs ressources.

Les Japonais ayant acquis des surfaces importantes et ayant accès à des crédits importants de banques étrangères (grâce auxquels ils ont pu s'équiper en tracteur et camion pour la commercialisation) ont mis en place des systèmes de production basés sur une rotation de banane plantain associée la première année à des cultures maraîchères ou fruitières de courte durée. Les Dominicains ayant conservé des surfaces moyennes (3 à 5 ha dans la partie en aval du barrage Santana de la plaine alluviale) ou ayant racheté des terres dans la zone amont (4 à 7 ha) grâce à des prêts, du travail extra agricole ou l'envoi d'argent de la diaspora, en ont fait de même. Ils ont installé des plantations pluriannuelles de 3 à 6 ans selon la qualité des sols liée à leur localisation géographique, et la variété de plantain cultivée : *enano* pour des rotations de plus courte durée de 3-4 ans maximum, *macho* pour des rotations allant jusqu'à 6 ans. Le maraîchage (tomate, piment), la production de fruits tropicaux (melon, papaye, pastèque) ont été les options choisies, encouragées par les services de l'agriculture dans le cadre de la reconversion suite à l'adhésion au CBI et aux accords signés avec les États-unis.

Les exploitants patronaux dominicains ayant conservé des surfaces moyennes ou s'étant agrandis grâce à un emploi extra agricole (7 à 15 ha), n'ont pas introduit des cultures maraîchères ou fruitières dans leurs assolements ; ils se sont spécialisés dans la monoculture bananière et ont mis en place des plantations semi-

pérennes. Ils ont adopté des pratiques culturales plus extensives que les autres car les crédits de la BAGRICOLA auxquels ils ont eu accès ont été insuffisants : ils ont en effet préféré investir dans la terre et un camion pour la commercialisation de leurs produits, que de financer des rotations demandant davantage de capital comme les cultures maraîchères ou fruitières coûteuses en main-d'œuvre et en intrants, et risquées.

Les agriculteurs familiaux ont également simplifié leurs systèmes de culture en ne conservant que des plantations de banane plantain, seule production encore rentable (termes de l'échange favorables au plantain par rapport aux autres cultures vivrières). N'ayant pas eu accès au crédit de la BAGRICOLA de par l'absence de titres de propriété, ils ont mis en œuvre des plantations de banane semi-pérennes faiblement consommatrices de main-d'œuvre, d'intrants et peu exigeantes en soins. Selon leur localisation (plaine alluviale en aval du barrage, cône alluvial, dépression), les durées de plantations sont variables : de 8-10 ans dans la plaine alluviale à seulement 5-6 ans dans les autres terroirs, dont les caractéristiques sont plus contraignantes (sols de qualité médiocre dans le cône alluvial, hydromorphie et salinité dans la dépression).

Une partie des petits producteurs familiaux, paysans sans terre et nouveaux migrants venus des *sierras*, refusant de vendre leur force de travail à un niveau de rémunération trop faible, ont profité de la diminution du débit du fleuve consécutive à la construction du barrage de Sabana Yegua pour coloniser la partie en amont du barrage Santana de la plaine alluviale. Cette zone est restée relativement enclavée, sans route carrossable jusque dans les années 1980, et offre une plaine alluviale étroite. Jusqu'alors, elle était inondée en saison des pluies et ne pouvait pas être exploitée. Suite à la construction du barrage de Sabana Yegua en amont de la vallée, les crues ont été limitées et la plaine d'inondation de la zone en amont du barrage Santana dans la plaine alluviale a pu être colonisée. Cependant, la qualité des sols est moins favorable à la culture : teneur en sable et en matériaux grossiers importante, peu de matière organique. Ces agriculteurs ont donc occupé des parcelles (squat de 3-5 ha) comme l'avaient fait les autres paysans familiaux quelques décennies auparavant dans la partie aval du barrage Santana, sans titre de propriété, profitant de la confusion toujours existante entre la loi de 1920 et le droit français. Comme les premiers colonisateurs, ils ont creusé des canaux de dérivation de l'eau du fleuve pour irriguer leurs parcelles. Ils ont mis en place des bananeraies plantain semi-pérenne, avec, sur les diguettes, quelques plants de maïs et de manioc. Ces producteurs ont constitué un petit troupeau de quelques chèvres (moins de 10 mères) qui pâturent dans les piémonts proches où la végétation sèche et rabougrie par l'aridité du milieu a offert de maigres pâturages.

Le déclin du secteur sucrier avait permis à d'anciens salariés dominicains ou à des journaliers haïtiano-dominicains de squatter des lopins dans la plaine maritime au sein des plantations de l'*ingenio*, en

bordure de champ de canne, dans les zones non mécanisables, où les sols sont de faible profondeur, salés. Ces producteurs "illégaux" y ont installé des plantations semi pérennes de banane plantain. La durée de ces plantations bananière est limitée par la mauvaise qualité des sols et par les destructions de l'*ingenio*, qui n'hésite pas à passer le bulldozer pour récupérer les terres.

CONCLUSION DE L'ÉTUDE DES TRANSFORMATIONS AGRAIRES: LA LIBÉRALISATION A CONDUIT À LA SPÉCIALISATION BANANIÈRE DES DEUX RÉGIONS, ET À LEUR MISE EN CONCURRENCE.

Analyser la mise en place et les transformations des systèmes agraires de l'Arcahaie et de la vallée du Yaque del Sur, et comprendre les mécanismes ayant conduit à la spécialisation bananière des deux régions, ont été les principaux objectifs de ce premier chapitre. À ce stade de la démonstration, nous sommes en mesure de dresser un bilan pour revenir sur les points marquants de ces deux histoires agraires, afin de mettre en exergue les facteurs explicatifs des processus de développement ayant entraîné des contraintes ou des avantages pour les planteurs de l'Arcahaie et pour ceux de la vallée du Yaque del Sur.

L'histoire agraire de l'Arcahaie montre que la paysannerie, depuis son émergence au début du XIX^{ème} siècle, n'a pas eu les moyens d'accumuler un capital suffisant pour assurer sa reproduction élargie. Après 1804, une société duale s'est mise en place : elle s'est formée autour d'une oligarchie propriétaire d'une partie importante du foncier exploité en colonat partiaire, et d'une masse de paysans, dont seulement un faible nombre ont pu racheter des lots au sein du groupe familial, le reste cultivant en faire-valoir indirect pour la première. Dès son émergence, la paysannerie de l'Arcahaie a donc été confrontée à des handicaps lourds : accès limité au foncier entraînant des prélèvements élevés, la majorité exploitant en colonat partiaire, mais aussi : outillage rudimentaire limitant la productivité du travail, fertilité de l'écosystème diminuée après plus de deux siècles de monoculture de canne, et forte densité de population n'autorisant que des surfaces exiguës. Elle a cependant mis en œuvre des systèmes de production performants, combinant étroitement l'agriculture vivrière avec l'élevage, et dans une moindre mesure, avec la canne à sucre. Grâce à ces systèmes complexes, et en raison des rentes foncières élevées versées, elle s'est insérée très tôt dans les échanges marchands avec la vente des surplus autorisés par la gestion efficace des ressources et de la fertilité, ainsi que par des investissements en travail très importants ; elle a ainsi réussi à amorcer un processus d'accumulation, resté toutefois limité par le poids des rentes versées à l'oligarchie. Cette accumulation lui a tout de même permis de reconquérir partiellement le foncier par le rachat de lots de terre. Le développement du commerce vivrier a aussi permis à l'Arcahaie de devenir le grenier vivrier de Port-au-Prince, dès le milieu du XIX^{ème} siècle.

En parallèle, les grands domaines exploités en colonat partiaire se sont maintenus ; c'est seulement dans leurs interstices que s'est développée la propriété paysanne. Les XIX^{ème} et XX^{ème} siècles n'ont pas apporté de changement significatif dans la répartition du foncier entre l'oligarchie et la paysannerie. Une fois l'intégralité de l'espace occupé, la pression démographique a entraîné la division des terres en parcelles de plus

en plus petites. Cependant, l'exploitation est restée, depuis le début du XIX^{ème} siècle et jusqu'à présent, le fait de la paysannerie, propriétaire ou non du foncier qu'elle cultive.

La crise agraire a cependant été inévitable dès la fin du XIX^{ème} siècle : la forte démographie, l'absence de changement technique, le partage d'un foncier trop petit pour satisfaire tous les héritiers, le colonat partiaire entraînant des rentes élevées, l'exiguïté des parcelles, en ont été les facteurs déterminants de cette crise. Ne pouvant plus vivre de l'exploitation de leurs lopins, n'ayant plus accès à des surfaces suffisantes, une partie des paysans ont dû rechercher d'autres opportunités d'emploi. L'émigration vers l'étranger, en particulier vers les plantations dominicaines et cubaines recrutant de la main-d'œuvre bon marché en raison de l'essor du secteur sucrier, a été la principale issue pour ces paysans démunis. Nous n'avons pas de chiffre pour montrer l'importance de cet exode pour l'Arcahaie ; au niveau national, où la crise découlant des mêmes contraintes sur la production est généralisée, on estime qu'au début du XX^{ème} siècle, 300 000 Haïtiens, sur une population de 1,5 million, ont déjà dû quitter Haïti. Les paysans de l'Arcahaie qui sont restés, n'ont pas eu d'autre choix que celui d'inventer, d'adapter de nouvelles techniques, d'introduire d'autres cultures pour continuer à produire malgré des contraintes toujours plus fortes, sur des surfaces de plus en plus exiguës, et de coloniser des terroirs marginaux. Ainsi, l'installation de la Standard Fruit leur a permis d'introduire la banane dessert pour l'exportation, grâce à laquelle ils ont obtenu des revenus supplémentaires ; la diffusion de la révolution verte pendant la période duvaliériste, a autorisé l'augmentation des rendements en riz et des nouvelles combinaisons de culture et d'élevage, là encore leur assurant d'autres surplus. L'arrivée de migrants et l'introduction de la pelle à cette période, ont permis la mise en culture des piémonts et de la plaine côtière suite au développement de cultures ne nécessitant pas l'irrigation. Ces changements ont ainsi pu contenir la crise en autorisant de nouvelles ressources pour les paysans, mais sans leur offrir de véritables moyens pour mieux s'équiper et gérer la fertilité, ainsi que pour augmenter leurs revenus.

Les bouleversements des années 1980 ont provoqué la rupture de l'équilibre précaire maintenu tant bien que mal par les paysans de l'Arcahaie. L'abattage porcin, la chute importante et rapide des prix agricoles consécutive à la libéralisation, ont poussé les agriculteurs à se spécialiser dans la dernière production encore rentable pour eux : la banane plantain, conduite depuis lors en quasi monoculture. Mais compte tenu des contraintes auxquels ils sont soumis, qui n'ont cessé de s'affirmer, confrontés à la concurrence récente de la République Dominicaine, les paysans haïtiens se sont retrouvés dans l'impasse : les rendements sont en baisse, les coûts de production sont élevés à cause du raccourcissement des durées de plantation consécutif aux problèmes phytosanitaires engendrés par la monoculture et à la diminution du débit des rivières, et les prix

tendent à baisser à cause de la concurrence dominicaine.

L'étude historique des transformations agraires de la vallée du Yaque del Sur ne renvoie guère à des conclusions plus heureuses. Jusqu'au début du XX^{ème} siècle, la région n'a pas encore été colonisée. Elle ne l'a été que tardivement, après 1910, par des paysans expulsés d'autres plaines à cause des lois agraires favorisant l'installation de compagnies sucrières et d'exploitants patronaux détenteurs de capitaux ; la terre a été récupérée progressivement par ces derniers. En effet, dès le début de l'occupation du territoire et suite à son aménagement en périmètres irrigués dans le cadre de politiques publiques, le développement agricole s'est appuyé sur les plus gros exploitants. La législation foncière a exclu les paysans, incapables d'acquérir des titres de propriété, des possibilités d'engager un processus de reproduction élargie. Par l'absence de titres, ces agriculteurs ont été privés de l'accès au crédit qui leur aurait permis d'intensifier leurs systèmes de production. Ces derniers, comme dans l'Arcahaie, étaient organisés sur la base d'une combinaison étroite de l'agriculture vivrière et de l'élevage.

Ainsi, malgré des innovations techniques comme celles de la révolution verte dans les années 1970, les paysans n'ont pu accroître de manière significative leurs revenus. Face à des exploitants patronaux détenteurs de titres de propriété et de capitaux, appuyés par la SEA et la BAGRICOLA, développant des systèmes de production performants leur permettant de s'agrandir grâce aux crédits, la paysannerie n'a pas pu se maintenir. Elle a amorcé un exode rural avec le développement des autres secteurs de l'économie ayant entraîné la création de nombreux emplois en ville, libérant ainsi le foncier au bénéfice des producteurs patronaux. Malgré plusieurs mesures destinées à limiter cet exode telles que la réforme agraire, le constat est là : aujourd'hui, seulement 20% de la population reste encore rurale ; et parmi ces producteurs, les moins bien lotis réussissent rarement à dégager des revenus agricoles suffisants à garantir leur reproduction.

Dans les années 1980, les réformes économiques combinées à l'abattage porcin ont aussi entraîné la spécialisation bananière des agriculteurs de la vallée. Seulement les conditions de production ont été moins dures que celles de l'Arcahaie. Les planteurs, même ayant accès à de faibles ressources, sont propriétaires de leurs terres et n'ont pas à verser de rente foncière ; le fleuve Yaque, malgré la diminution de son débit liée au détournement d'une partie des eaux vers Azua, autorise toujours une irrigation suffisante à la conduite des bananeraies semi pérennes ; enfin, la densité de population est plus faible que dans l'Arcahaie et les superficies disponibles pour les exploitations sont bien supérieures à celles des producteurs haïtiens.

Au terme de plus de quatre siècles de transformations agraires et malgré une grande diversité des

situations, les systèmes de production de l'Arcahaie et de la vallée du Yaque del Sur se ressemblent, en apparence au moins : ils sont tous spécialisés dans la culture de bananes plantain. Cependant, les contraintes qui pèsent sur les agriculteurs ne sont pas les mêmes dans les deux cas. Le faire-valoir indirect est le mode de tenure le plus répandu dans l'Arcahaie. La disparition du colonat partiaire s'est réalisée au profit de contrats de location à part de fruits (*démwatyé*) et du fermage (*potek*). La plupart des planteurs de l'Arcahaie continuent donc de payer des rentes foncières élevées. En revanche, en République Dominicaine, c'est le contraire : tous les exploitants sont possesseurs de leurs terres : il s'agit en fait d'une jouissance plus que d'une propriété en tant que telle car les paysans ne détiennent pas de titres ; ils sont toujours exclus des avantages que ces derniers sont susceptibles d'offrir comme l'accès aux crédits.

Ainsi, nous pouvons d'ores et déjà entrevoir les conséquences de cet état de fait. D'un côté, les exploitations haïtiennes sont amputées d'une partie considérable de la valeur ajoutée qu'elles créent et qu'elles ne peuvent réinvestir dans les systèmes de production ; elles ne sont pas encouragées à effectuer les aménagements et les investissements nécessaires à l'amélioration de la fertilité. De l'autre, les exploitations paysannes dominicaines, par manque d'accès au crédit, n'ont pas pu transformer leurs systèmes de production pour les rendre plus performants ; ils ont été progressivement exclus de la production agricole au profit des exploitants patronaux qui contrôlent, aujourd'hui, l'essentiel des ressources et des plantations bananières. À la différence de l'Arcahaie, les exploitations paysannes de la vallée du Yaque del Sur, en difficulté, sont les moins nombreuses. La crise est donc moins prononcée en République Dominicaine.

Nous soulignerons un autre point marquant de cette analyse historique des transformations agraires. Comme nous l'avons démontré, la libéralisation a été un élément décisif ayant conduit à la spécialisation bananière. Les systèmes agraires de l'Arcahaie et de la vallée du Yaque del Sur, déjà soumis à de fortes contraintes, étaient basés sur la poly-production vivrière et l'élevage jusque-là. Les réformes économiques ont entraîné une baisse des prix, qui, combinée à d'autres facteurs (abattage porcin, diminution de la ressource en eau, augmentation du prix de la main d'œuvre, des intrants...), a conduit à la simplification des systèmes de production au profit de la spécialisation bananière. Cette dernière a bouleversé leur équilibre, notamment en terme de trésorerie et de gestion de la fertilité ; elle n'a pas été une issue à la crise : les effets néfastes de la monoculture se sont rapidement fait sentir (problèmes phytosanitaires) obligeant les planteurs à raccourcir les durées des plantations et entraînant l'augmentation des coûts de production ; les systèmes sont devenus extrêmement vulnérables aux changements du milieu (pluviométrie entraînant des variations brutales de la production provoquant des chutes de prix, importations). C'est ainsi qu'au lieu de résoudre la crise, la

libéralisation n'a fait que renforcer les difficultés des agriculteurs, dont la situation est plus que préoccupante.

Nous retiendrons enfin que dans les deux cas, la société agraire s'est construite sur une dualité qui a perduré : elle se traduit aujourd'hui par la prépondérance d'exploitations familiales de très petite taille dans l'Arcahaie, et par celle d'exploitations patronales de taille moyenne dans la vallée. Des exploitations patronales se sont aussi mises en place dans l'Arcahaie, et leur importance économique est majeure. De même, des exploitations paysannes de petite taille se sont maintenues dans la vallée. Pour comprendre cette situation, il faut donc aussi prendre en compte des facteurs externes au secteur agricole.

D'une part, il faut prendre en compte l'évolution de la place de l'agriculture dans les deux pays. Il existe peu d'opportunités d'emplois hors de l'agriculture en Haïti : ceci pousse les producteurs de l'Arcahaie à accepter de continuer à exploiter leurs lopins de petite taille dans des conditions très difficiles. En effet, dans les années 1950, le secteur agricole haïtien employait plus de 90% de la population active, contribuait pour plus de 50% au PIB et pour plus de 90% aux exportations ; dès la fin des années 1980, il employait encore 70% de la population active, et comptait pour 35% du PIB et 25% des exportations. La situation actuelle a peu changé. En République Dominicaine, dans les années 1950, l'agriculture offrait du travail à 60% de la population active, contribuait à 25% du PIB et 80-90% des exportations ; à la fin des années 1980, il n'employait plus que 35% de la force de travail et comptait pour moins de 15% du PIB et 50% des exportations, ce mouvement n'ayant fait que se renforcer depuis (FEDERAL RESEARCH DIVISION 1989). Ces chiffres montrent la transition suivie par l'économie dominicaine qui s'est tournée progressivement vers les secteurs secondaire et tertiaire (mines, zones franches, tourisme) ; en revanche, Haïti est restée profondément dépendante du monde rural, qui est presque le seul à offrir du travail à la population. D'autre part, l'exode rural en République Dominicaine et la reconversion de l'économie du pays se sont aussi combinés à une émigration massive vers l'Europe et l'Amérique du Nord. De nombreux Haïtiens aussi sont partis de leurs pays pour l'étranger. Les relations entre l'agriculture de l'Arcahaie et de la vallée du Yaque del Sur et ces mouvements migratoires sont donc à prendre en compte dans notre analyse historique. En effet, et nous reviendrons ultérieurement sur ce fait, les transferts d'argent de l'étranger vers ces deux régions sont très importants. Aujourd'hui, les plus petites exploitations, et ceci dans les deux cas, se maintiennent grâce à ces envois. Sans eux, les deux systèmes agraires de l'Arcahaie et de la vallée auraient sans doute connus une évolution différente et seraient distincts de ceux que l'on observe aujourd'hui.

CHAPITRE II

RÉSULTATS DES ANALYSES-DIAGNOSTICS :
FONCTIONNEMENTS TECHNICO-ÉCONOMIQUES
DISTINCTS ET DIFFÉRENCIELS DE PRODUCTIVITÉ.

Au cours de ce chapitre, nous nous proposons d'analyser les combinaisons d'activités et de pratiques des agriculteurs au sein de leurs exploitations, leur rationalité, les problèmes technico-économiques auxquels ils sont confrontés et les contraintes limitant leur développement. Après l'analyse historique des transformations agraires dans l'Arcahaie et la vallée du Yaque del Sur, nous avons identifié plusieurs catégories d'exploitations (familiales, patronales, capitalistes) et caractérisé pour chacune d'entre elles les systèmes de production pratiqués. Nous nous proposons maintenant d'étudier le fonctionnement de ces derniers et d'estimer leurs performances : performances techniques et économiques pour chaque activité agricole et chaque catégorie d'exploitation dans les deux régions ; performances globales des systèmes en terme de richesse créée et de revenus dégagés par la combinaison des activités agricoles. *"L'analyse micro-économique des systèmes de production met en évidence les différences de moyens et de fonctionnement des exploitations, avec la préoccupation de classer les agriculteurs en un nombre limité de catégories relativement homogènes et contrastées. (...) Il s'agit avant tout de comprendre la dynamique et le fonctionnement des exploitations de chaque catégorie et de comparer et expliquer leurs différences"* (COCHET & DEVIENNE 2004).

Avant d'analyser le fonctionnement et les performances des systèmes de production, revenons sur plusieurs définitions afin de cadrer nos résultats. Qu'entendons-nous par exploitations familiales, patronales ou capitalistes ? Qu'est-ce qui les différencie ? Quels sont leurs caractéristiques, leurs intérêts et leurs objectifs ?

Nous différencions des exploitations familiales, patronales et capitalistes selon la nature de la main-d'œuvre et du capital engagé dans l'activité agricole, et non pas selon d'autres critères comme la surface, le revenu. Ainsi, les exploitations familiales sont celles qui ont surtout recours à la main-d'œuvre familiale pour la réalisation des travaux nécessaires à la production. Lorsque la superficie, l'outillage, les techniques et les pratiques leur permettent de produire au-delà du nécessaire pour satisfaire les besoins de la famille, ces exploitations commercialisent les excédents. En outre, elles doivent souvent produire des surplus au-delà de leur consommation, voire parfois la réduire, pour payer des rentes foncières et des taxes dues, le plus souvent, aux classes dominantes. Elles ne sont pas seulement des exploitations d'autosubsistance comme on le croit souvent : ce sont aussi des exploitations marchandes. Les exploitations familiales ont tout intérêt à développer les productions pour lesquelles les prix sont les plus favorables, même quand leurs ressources sont limitées. Ainsi, si leur approvisionnement en vivres est assuré de façon stable, les exploitations familiales ont intérêt à se spécialiser dans des productions pour la vente.

Les exploitations familiales disposant de peu de superficie et n'ayant pas d'autres possibilités d'emploi hors du secteur agricole, ont intérêt à choisir des systèmes de production intensifs en travail pour optimiser leurs revenus par unité de surface et employer au mieux la main-d'œuvre familiale. La superficie peut limiter leur développement. Elles cherchent donc à rémunérer au maximum leur travail, surtout lorsqu'il n'existe pas d'autres alternatives d'emploi à l'extérieur de l'exploitation. Elles utilisent ainsi au maximum leur propre force de travail. L'adoption de nouvelles technologies telles que le recours à la moto-mécanisation ou aux intrants chimiques lorsque la trésorerie et le revenu nécessaires à leur acquisition sont suffisants, dépend de l'accroissement de valeur ajoutée rendu possible par ces changements. Cette adoption s'avère intéressante tant que l'augmentation du produit brut est plus importante que celle de leur coût.

La conduite des systèmes de culture et d'élevage des exploitations familiales change considérablement selon leurs modes de tenure foncière. Le faire-valoir direct est favorable aux investissements à long terme visant à améliorer les conditions de la production. Les agriculteurs peuvent ainsi espérer profiter plus tard du fruit de leurs efforts. Les capitaux immobilisés dans l'achat de terres peuvent cependant limiter les possibilités de financement des investissements directement productifs (achat d'outils, construction de bâtiments, mise en place de canaux d'irrigation). Au contraire, le mode de faire-valoir indirect (fermage, location à part de fruits ou autres) implique l'insécurité de la tenure foncière et une rente souvent élevée. Il permet rarement aux producteurs non propriétaire de leurs terres d'investir pour l'avenir, à moins que la durée des contrats de faire-valoir indirects soit suffisamment longue. En effet, pourquoi engager du temps et du travail dans une parcelle si on ignore pendant combien de temps on pourra en disposer ? Ainsi, des investissements tels que des aménagements hydro-agricoles (canaux d'irrigation, de drainage) ne seront entretenus et ne fonctionneront qu'à faible part de leur capacité dans une situation où la tenure foncière est précaire.

Les exploitations patronales assurent quant à elles une partie importante de leur activité agricole en employant de la main-d'œuvre extérieure, en plus de la main-d'œuvre familiale. Ce sont généralement des unités de production plus grandes dans lesquelles le chef d'exploitation (aidé parfois de sa famille) participe activement à la gestion et à l'exécution des travaux. Ces exploitations ont recours à l'emploi de salariés, de journaliers, ou de tâcherons, dans la mesure où l'accroissement du revenu par actif familial permis par l'achat de cette force de travail dépasse le montant des rémunérations qui lui sont versées. Pour elles, le problème se pose donc de savoir à quels types d'investissements consacrer le capital disponible : l'achat de main-d'œuvre représente désormais un coût.

Les exploitations capitalistes enfin, valorisent au mieux le capital investi dans l'activité agricole ; elles ont exclusivement recours à de la force de travail extérieure et confient la gestion de la totalité de l'activité agricole à une personne souvent étrangère à la famille. Les propriétaires de ces exploitations ont donc des comportements absentéistes. Pour ces exploitations, l'achat de main-d'œuvre extérieure représente aussi un coût. Ces exploitations optent alors pour des systèmes leur permettant de maximiser le taux de profit. Le choix des cultures, des élevages et des techniques mis en œuvre dépend alors des rapports de prix en vigueur. Ces exploitations peuvent avoir mieux à faire que d'investir leur capital dans la production agricole lorsque les rapports de prix et la productivité du travail sont plus favorables dans d'autres secteurs de l'économie.

Ayant défini ces termes, faisons désormais un point sur les hypothèses formulées et sur les définitions des grandeurs économiques utilisées pour estimer les performances techniques et économiques des systèmes de production. Comment avons-nous estimé les rendements ? Quels ont été les grandeurs et les ratios économiques employés ? À quoi correspondent-ils ?

La spécialisation bananière est la composante essentielle de l'évolution récente des systèmes agraires de nos deux régions. Les combinaisons de moyens de production (terre, main-d'œuvre, capital) sont variables selon les exploitations et donnent lieu à des systèmes de production distincts dont les performances changent. Pour mesurer ces dernières, évaluer l'efficacité du travail des agriculteurs par type d'exploitation et comparer les résultats obtenus par les systèmes de production dans les deux régions, nous avons calculé et évalué plusieurs grandeurs économiques. La valeur ajoutée, qui mesure la quantité de richesse créée dans le cadre du processus de production, est l'une d'entre elles.

PRODUIT BRUT (PB = valeur des productions finales, vendues et autoconsommées par la famille)

- CONSOMMATIONS INTERMÉDIAIRES (CI = biens ou services consommés dans l'année)

- AMORTISSEMENTS ÉCONOMIQUES (biens ou services consommés de durée pluriannuelle)

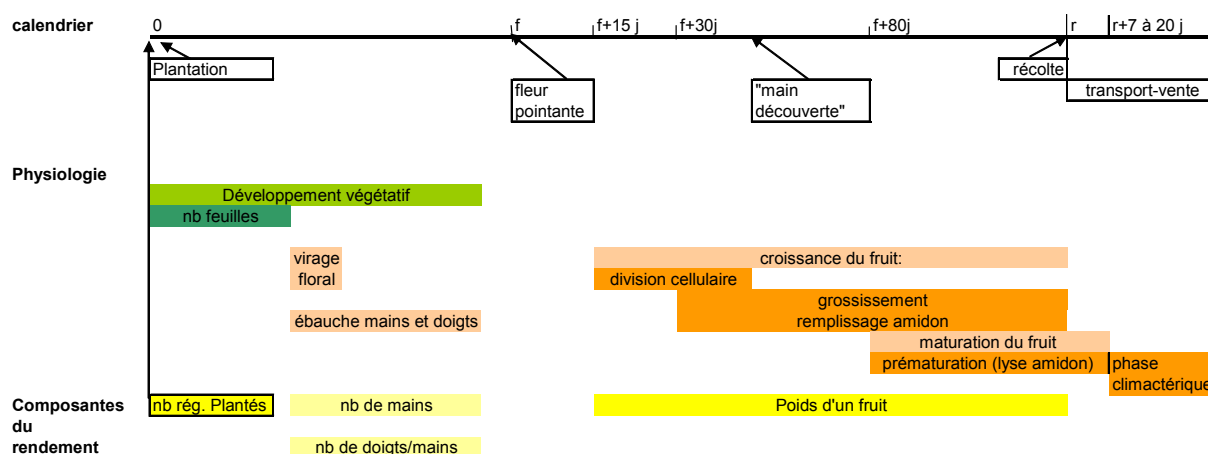
= Valeur Ajoutée (VA)

L'estimation de la valeur ajoutée découle de celle, très délicate, de la production agricole. L'évaluation des quantités produites est difficile à réaliser : il n'est souvent pas possible de faire des pesées directes. Dans notre travail, la banane plantain est un produit récolté par petites quantités tout au long de l'année, une partie étant consommée par la famille et les animaux d'élevage, l'autre étant vendue : les mesures directes de la production bananière auraient été compliquées. Nous avons préféré réaliser des estimations indirectes de celle-ci, à partir de l'évaluation des surfaces récoltées et des rendements. Ces dernières ont été le fruit d'un travail d'enquêtes minutieux, dont nous détaillons le résultat ci-après. Nous avons ainsi, par entretien, estimé la

production moyenne pour chaque type de système de production identifié. Nous avons considéré les variations possibles de cette dernière, compte tenu du fait qu'elle peut évoluer du simple au double, voire plus au cours de l'année ou en fonction du climat d'une année sur l'autre. Nous avons ainsi travaillé à 10-15% près, ce qui, dans ce cadre, est relativement précis.

Le rendement d'une culture n'a de sens que s'il est replacé dans un système de production donné. En effet, il est étroitement lié à la parcelle, à ses caractéristiques, aux associations et aux rotations dans lesquelles la culture est intégrée ainsi qu'aux itinéraires techniques pratiqués par l'agriculteur. Il est donc absolument indispensable de replacer la culture dans son contexte pour en estimer le rendement. Ainsi, nous avons fait des hypothèses sur les facteurs qui influencent les rendements pour chaque type de système de production et pour chaque région d'étude. Ces hypothèses ont été faites sur la base d'enquêtes avec des personnes ressource (agronomes haïtiens, dominicains et français), à partir du schéma d'élaboration du rendement présenté figure 33. Elles ont été ensuite validées auprès des agriculteurs dans les deux régions. Nous avons procédé de même pour les autres cultures se combinant à la banane dans les systèmes complexes dans les deux régions.

Figure 31 : schéma d'élaboration du rendement bananier (Lescot, communication personnelle, 2002).



$$\text{RENDEMENT BANANIER (t/ha/an)} = (\text{nombre de bananiers plantés/ ha} \times \text{indice du nombre de pieds récoltés/ an}) \times (\text{nombre de mains / régime}) \times (\text{nombre de fruits / main}) \times (\text{poids d'un fruits})$$

Le nombre de bananiers plantés par unité de surface ou densité de plantation, est essentiel pour estimer la production bananière. Il dépend de plusieurs facteurs. Il est fonction de la localisation de la bananeraie selon le zonage agro-écologique. Celle-ci est déterminante : les caractéristiques du sol (texture, profondeur, taux de matière organique, hauteur de la nappe d'eau, rétention en eau) et les conditions d'accès à l'eau d'irrigation sont

différentes selon l'unité agro-écologique dans laquelle se situe la bananeraie. Les agriculteurs adaptent ainsi les conduites culturales en fonction des caractéristiques des sols en terme de densité de plantation, de durée, de choix culturaux et d'aménagements (canaux de drainage, billons de rétention).

Dans l'Arcahaie où le manque d'eau en saison sèche est prononcé et où les plantations sont pluriannuelles (2-3 ans dans la plaine alluviale) ou annuelles (dans la plaine côtière), les agriculteurs plantent les bananiers selon un gradient croissant fonction de la rétention en eau des sols. Dans la plaine alluviale, les densités sont moyennes, de 1300 à 2000 plants/ ha. Dans la plaine côtière, elles sont plus faibles, de 1200 à 1700 plants/ ha, car les sols sont humides, marécageux, et il faut favoriser l'évapotranspiration en parallèle de l'installation de canaux de drainage pour gérer la hauteur d'eau. Au contraire, elles sont plus élevées là où les sols ont une texture plus grossière et une moindre rétention en eau : c'est le cas à l'amont de la plaine alluviale près des piémonts, au niveau des berges des rivières : les densités atteignent jusqu'à 2500 plants/ ha afin de limiter l'évapotranspiration et favoriser une canopée la plus dense possible, d'autant que la durée de plantation de la bananeraie est relativement courte (2-3 ans).

Dans la vallée du Yaque del Sur, l'eau est un facteur limitant au niveau du cône alluvial : dans cette unité, l'irrigation est gravitaire après pompage dans un contexte où l'entretien du matériel est défaillant et les coupures d'électricité fréquentes. De plus, les sols ont une texture grossière et une moindre rétention en eau. La stratégie des planteurs ayant des parcelles dans cette unité est différente de celle déployée dans l'Arcahaie. Ils plantent les bananiers à des densités plus faibles dans le cône que dans la plaine alluviale. Ceci trouve plusieurs explications. L'accès à l'eau est assez bon malgré tout car le débit moyen du Yaque del Sur est de 20 m³ et de 3 m³ en période d'étiage, celui des rivières de l'Arcahaie étant de 0,6 m³ et de 0,3 m³ en période d'étiage. Les durées de plantation sont plus longues dans la vallée (bananeraies semi pérennes de 5 à 10 ans). Ainsi, la canopée d'une bananeraie dans la vallée est toujours dense ; les producteurs pratiquent même des effeuillages réguliers pour la limiter, impensables dans l'Arcahaie. Ils ne peuvent donc pas jouer sur un différentiel d'évapotranspiration en fonction d'une fermeture plus ou moins rapide du couvert végétal comme les plantations sont semi pérennes. Ainsi, dans le cône où l'accès à l'eau est le moins bon et où les sols ont une moindre rétention en eau, les densités de plantation sont comprises entre 1300 et 1500 plants/ ha. Par cette plus faible densité, les agriculteurs limitent la compétition pour l'eau entre les plants. Au contraire, ils plantent à des densités supérieures dans les unités plus humides : dans la dépression, les densités de plantations sont de 1700 à 1900 plants/ ha. Lorsque les agriculteurs plantent la banane de façon pluriannuelle, dans le cas d'une rotation de la banane avec des cultures maraîchères ou fruitières dans la plaine alluviale par exemple, la

situation est différente car au début de la mise en place de la plantation, la terre est à nue. Ils choisissent une densité de plantation qui va dépendre de la variété cultivée : la variété *macho*, à port haut, est produite à une densité inférieure à celle du *enano*, à port bas, du fait des exigences en eau plus grandes (*macho* = 1600 à 1800 plants/ ha, *enano* = 1700 à 2200 plants/ ha).

Le mode de tenure foncière joue un rôle majeur sur l'élaboration du rendement. D'après nos enquêtes dans l'Arcahaie où le faire-valoir indirect est répandu, plus la tenure foncière est précaire, plus la densité de plantation sera élevée. Ceci est mettre en relation avec le fait qu'un agriculteur cherche à maximiser la valeur ajoutée par unité de surface sur une parcelle qui ne lui appartient pas, pour une durée incertaine et courte, de 2-3 ans au maximum. Ceci est d'autant plus vrai que ces agriculteurs doivent partager le produit brut avec le propriétaire après qu'ils aient investi du travail à une période où le coût d'opportunité de la main-d'œuvre est faible. Ainsi, les paysans cultivant une parcelle en location à part de fruits plantent les bananiers à une densité supérieure à celle des producteurs en fermage, elle-même supérieure à celle des exploitants en propriété. Cependant, pour un même type de conduite culturale, plus la densité de plantation est élevée, plus la compétition intra-spécifique sera forte et plus la production par plant sera faible. Cependant, au niveau global de la parcelle, la quantité de bananes produites sera plus élevée.

L'indice du nombre de pieds récoltés correspond au fait qu'une bananeraie peut être pluriannuelle ou semi pérenne : le nombre de régimes produits ne correspond pas nécessairement au nombre de pieds plantés car après la première année, un nombre variable de rejet entre en production. Si le producteur ne pratique pas un œilletonnage strict et laisse plusieurs rejets se développer, le nombre de régimes sera fonction du nombre de rejets développés. Par ailleurs, certains bananiers ne donnent pas de régimes à cause d'un problème de verse, de pourrissement du à une abondance en eau ou au parasitisme tellurique. L'indice du nombre de pieds récolté correspond donc à l'estimation de ces facteurs qui sont liés à la conduite de la bananeraie (niveau d'œilletonnage) et à l'âge de la plantation : plus une bananeraie est âgée, plus les pertes au champ sont importantes. Dans notre étude et après des discussions avec des chercheurs spécialisés dans ce type d'estimation, nous avons considéré un indice de 1,1 pour une plantation pluriannuelle et de 1,3 pour une plantation semi pérenne (d'après une communication personnelle de T. LESCOT, 2003).

Le nombre de mains par régime et le nombre de doigts par main sont fonction de la variété cultivée. Comme nous l'avons dit, le French se distingue par un nombre de mains et de doigts élevés ; le Faux Corne se signale au contraire par un nombre de mains et de doigts plus faible. Cependant, les caractéristiques du milieu, l'alimentation en eau de la plante et l'application ou non d'engrais influent le nombre de mains et de

doigts quelle que soit la variété dans les limites des caractéristiques qui lui sont propres. Ainsi, dans l'Arcahaie où l'on constate un gradient hydrique décroissant de la plaine côtière à l'amont de la plaine alluviale, la proportion de gros régimes est plus élevée dans les zones humides que dans celles plus sèches, et ceci pour la même variété. De même, l'application d'engrais a une influence positive sur le nombre de doigts. Une bananeraie conduite avec engrais (chimiques ou vert) produit un rendement supérieur à celle ne bénéficiant d'aucun apport. Le poids des fruits est, lui aussi, dépendant de la variété. La variété French donne des fruits de petit calibre, le Faux Corne donne des doigts plus gros calibre, et au sein des Faux Cornes, le *macho* donne des fruits plus gros que le *enano*. Le poids des fruits est lié à l'alimentation hydrique de la plante et à l'utilisation ou non d'engrais : les bananiers cultivés dans des unités ayant un bon accès à l'eau ou conduites avec recours aux engrais, donnent des fruits de plus gros calibre.

L'âge de la plantation bananière joue aussi un rôle sur le nombre et le calibre des régimes produits : plus le stock de matière organique et de minéraux disponibles dans le sol diminue, ce qui est le cas dans des plantations âgées, surtout si les parcelles sont en monoculture depuis plusieurs années, moins les régimes produits seront nombreux et plus ils seront de petit calibre. De même, l'infestation parasitaire tellurique dans les plantations âgées est plus importante : l'absence de rotation n'a pas permis de contrôler la pression parasitaire. Il en résulte donc des rendements moins élevés. Enfin, le choix du système de culture et son itinéraire technique joue sur l'élaboration du rendement des bananiers. Les associations culturales ou les rotations ont une influence : effets conjoints ou suivants dus à l'apport de minéraux lors d'une association avec une légumineuse ou lors de la plantation à la suite d'une culture conduite avec engrais, maintien de l'humidité du sol grâce à une association permettant une couverture permanente et limitant l'évapotranspiration, compétition interspécifique pour la ressource en eau, la matière organique ou les minéraux.

La date à laquelle est réalisée la plantation, choisie par le producteur et fonction du type de système mis en œuvre, a aussi un impact sur la production. Dans le cas des plantations pluriannuelles de l'Arcahaie, la banane est plantée soit au printemps (mars/ juin), soit en automne (septembre/ novembre) dans la plaine alluviale, et en hiver (janvier/ mars) dans la plaine côtière. Le choix de la planter à des périodes distinctes résulte de plusieurs facteurs, notamment liés au climat. Ainsi, les jeunes plantations de printemps bénéficieront de précipitations de la saison pluvieuse favorisant ainsi la croissance de la plante ; les plantations d'automne bénéficieront des pluies pendant la floraison et la maturation des régimes, favorisant ainsi l'obtention de fruits de gros calibre. Dans le premier cas, les producteurs limitent les pertes pendant le développement en privilégiant la croissance de la plante, mais en risquant une mauvaise fructification à cause

du manque d'eau en saison sèche. Dans le deuxième cas, c'est le contraire. En général, les producteurs de l'Arcahaie combinent les deux périodes de plantation pour limiter les risques et étaler leurs récoltes. Les plantations d'hiver faites dans la plaine côtière sont à rapprocher des plantations de printemps de la plaine alluviale ; cependant, le problème est distinct puisque l'enjeu de l'agriculteur est d'éviter le pourrissement des racines en saison des pluies à cause de l'excès d'eau malgré l'assainissement des terres grâce à des petits canaux de drainage. Il faut donc prendre en considération ces facteurs qui entraînent, selon la conduite, des pertes plus ou moins importantes.

En Haïti, les producteurs estiment leur production en douzaines de régimes, alors qu'en République Dominicaine, ils le font en nombre de doigts. Compte tenu des caractéristiques de production, de la différence des variétés cultivées, ainsi que de celle des systèmes de culture et des itinéraires techniques, il ne nous a pas été possible d'utiliser ces unités volumiques (douzaines de régimes, nombre de doigts) pour estimer les rendements ; nous avons donc "converti" nos données en unité métrique. Pour Haïti, nous avons adopté une classification des régimes par types : gros, moyens, petits. Cette dernière est utilisée dans la région par les producteurs et les marchandes. À chaque catégorie correspond un poids moyen, évalué par enquête auprès de producteurs et de commerçants ayant recours à des pesées. Lorsque cela a été possible, nous nous sommes aussi appuyés sur la bibliographie. Ainsi, nous avons relié les différents types de régimes à une gamme de poids. Pour chaque type de système de production, le rendement a été calculé, en fonction des facteurs décrits précédemment, propres à chaque groupe de système, comme résultant d'un pourcentage de ces trois classes de régimes. Les gammes de poids, le nombre de doigts et de mains par régime pour chacune des trois catégories sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 8 : classification des régimes de banane plantain dans l'Arcahaie (variété French).

Catégorie de régime	Poids utile du régime (sans la hampe)	Nombre moyen de doigts par régime	Nombre moyen de mains par régime
Gros régime	13 à 18 kg	70 à 80	6 à 8
Régime moyen	8 à 12 kg	60 à 70	5 à 6
Petit régime	6 à 8 kg	50 à 60	3 à 4

Sources : Enquêtes de l'auteur 2002-04, (N'Guyen 1998)

Dans la vallée du Yaque del Sur, la production et la commercialisation sont exprimées en nombre de doigts. Compte tenu des facteurs décrits précédemment, pour chaque système de production, nous

avons donc "converti" nos données en une gamme de poids, dont les résultats sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 9 : classification des régimes de banane plantain dans la vallée du Yaque del Sur (Faux Corne).

	Plantation semi pérenne (+ de 5-6 ans)		Plantation pluriannuelle	
	Nombre de doigts par régime	Poids utile du régime	Nombre de doigts par régime	Poids utile du régime
Faux Corne (<i>macho</i>)	20-25	6-10 kg	30-35	9-12 kg
Faux Corne (<i>enano</i>)	30-35	6-10 kg	40-45	10-12 kg
Intermédiaire Faux Corne x French (<i>macho por hembra</i>)	40-45	11-13 kg	55-60	14-16 kg

Sources : données d'enquêtes de l'auteur 2002-04, CEDAF, 2002.

Ces hypothèses ayant été formulées, nous avons estimé les rendements obtenus par chaque type de système de production et calculé les produits bruts qui en résulte. Ceci a été possible grâce à l'évaluation d'un prix pour chaque système de production. L'estimation de ce prix est délicate car celui-ci connaît de grandes variations au cours de l'année et d'une année sur l'autre. Nous détaillerons comment se forment les prix de la banane dans chacune des deux régions et leur évolution historique au cours du chapitre III.

Le prix retenu pour estimer le produit brut de chaque système de production est celui correspondant à la moyenne des prix obtenus pour un type de système donné. Nous avons mentionné que la banane est commercialisée toute l'année, en quantités plus ou moins importantes. Cependant, la production bananière est saisonnée et son prix évolue. La banane est de plus autoconsommée toute l'année, en petites quantités. Pour l'autoconsommation, il est donc délicat d'estimer un prix : un paysan qui produit suffisamment pour assurer l'alimentation de sa famille, y compris pendant la période de soudure, estime le prix de sa production à un niveau plus élevé que celui qui doit acheter à cette période de moindre offre où les prix sur les marchés sont les plus forts. Cependant, dans notre cas, aucun des producteurs achète de la banane en période de "soudure" : ce seront des produits moins chers qui sont achetés, tel que le riz importé, ou bien des fruits grappillés (mangues, fruits de l'arbre véritable) ou d'autres vivres bon marché (manioc, patate douce, maïs). Le prix de la banane autoconsommée correspond donc à une moindre vente. L'évaluation de ce prix pour un type de système de production donné a donc été reliée au fonctionnement technique de celui-ci.

Nous avons ensuite estimé les consommations intermédiaires nécessaires à la production. Le produit brut, les consommations intermédiaires et donc la valeur ajoutée brute qui en résulte, ont été estimés système de culture par système de culture, suite à l'analyse du fonctionnement du système de production. La somme des différentes valeurs ajoutées de systèmes combinés nous a permis d'estimer la valeur ajoutée totale pour chaque type de système de production. L'amortissement pris en compte dans le calcul de la valeur ajoutée est "économique" et mesure la dépréciation annuelle, calculée sur sa durée réelle d'utilisation. Certains de ces amortissements économiques correspondent à du matériel dont les besoins sont proportionnels à la surface (= amortissements proportionnels), d'autres sont nécessaires à la mise en œuvre du système de production et sont composante de base de celui-ci (= amortissements non proportionnels).

Ramenée à l'unité de surface (= VA/ha), la valeur ajoutée exprime la richesse créée ou l'intensification du système de production. Celle-ci peut être une intensification en travail ou en capital. Ramenée à l'unité de travail (= VA/ actif), la valeur ajoutée exprime le niveau de productivité du système. Comparer la valeur ajoutée par hectare, par actif ou par jour de travail entre différents sous-systèmes permet d'interpréter les choix de l'agriculteur quant à l'affectation des ressources dont il dispose pour combiner les cultures et les élevages, en particulier lors d'un pic de travail ou d'une trésorerie limitée. Enfin, la productivité du travail permet de comparer l'efficacité économique des systèmes de production au sein d'une même région, et entre deux régions distinctes, indépendamment des conditions d'accès aux ressources (travail, terre, capital) mobilisées dans le processus de production.

Nous avons évalué le revenu agricole dégagé pour chaque système de production : nous avons soustrait à la valeur ajoutée le montant des rémunérations versées à la main-d'œuvre extérieure, les rentes foncière, les taxes, les impôts, les intérêts des emprunts et ajouté les subventions. Comparer le revenu agricole par actif familial d'un système de production à un seuil correspondant aux besoins minimaux indispensables pour faire vivre la famille (ou seuil de survie), et au coût d'opportunité de la force de travail dans la région, nous a permis d'envisager l'évolution de ce système, sa durabilité et sa viabilité à moyen terme. Calculer la rémunération du jour de travail dans l'exploitation (revenu/ actif familial/ jour) permet de comparer la rentabilité du système de production à d'autres opportunités d'emploi extérieures à l'exploitation.

Encadré 6 : comparaison d'agricultures de deux pays différents et étude des échanges transfrontaliers :

quelle monnaie de référence choisir ?

Comparer des revenus d'agriculteurs de pays ayant des monnaies différentes et étudier les échanges transfrontaliers d'un produit entre eux nous amènent à nous interroger sur le choix d'une monnaie de référence pour présenter nos résultats. Pour qu'il soit possible de comparer des données économiques, il convient de convertir celles-ci en une unité de compte commune. Que choisir entre la gourde haïtienne, le peso dominicain, l'euro ou le dollar et comment établir le change gourde/peso sachant qu'il n'existe pas de taux de change officiel entre les deux ?

Le rapport mondial de développement humain fait un usage systématique des taux de change à parité de pouvoir d'achat (PPA¹²³) dans les comparaisons internationales des aspects économiques. Il utilise en particulier les PPA déterminées par la Banque mondiale pour fournir les statistiques disponibles en termes de PIB et recourt aux données issues des *Penn World Tables* pour les estimations plus détaillées et pour faciliter la cohérence des comparaisons sur les durées importantes. À la différence des taux de change classiques, les taux de change à parité de pouvoir d'achat intègrent à cette conversion les différences de niveaux de prix entre les pays. Leur utilisation facilite donc la comparaison des niveaux réels de revenu, de pauvreté, d'inégalité et de dépenses. Nul ne peut donc contester les avantages des PPA sur le plan théorique. Cette approche part du principe que les caractéristiques et les relations économiques généralement observées dans les pays considérés directement s'appliquent également aux autres. Même si cette hypothèse n'est pas toujours corroborée dans les faits, on estime que les relations économiques fondamentales sont globalement valables et peuvent donc être associées à des variables observées indépendamment dans les pays laissés de côté par la Banque mondiale. La PPA se définit comme le nombre d'unités d'une monnaie nationale permettant d'acquérir le même panier de biens et de services (ou son équivalent) qu'un dollar des États-unis.

(World Bank 2004)

Tableau 10 : taux de change officiel et facteur de conversion de PPA en monnaie courante.

	Taux de change officiel moyen (2002-2003) en monnaie courante / dollar des États-unis	Facteur de conversion de PP en monnaie courante / dollar des États-unis
France (euro)	1,12	1
République Dominicaine (peso)	19,95	6
Haïti (gourde)	32,43	5,9

Sources : (Oanda 2004), (World Bank 2004)

¹²³ Parité de pouvoir d'achat (PPA) = Facteur de conversion indiquant le nombre d'unités de la monnaie d'un pays qui est nécessaire pour acheter sur le marché de ce pays ce que 1 dollar permettrait d'acheter aux États-Unis. En utilisant la PPA plutôt que le taux de change, on peut convertir le PNB par habitant d'un pays, calculé en unités de monnaie nationale, en PNB par habitant en dollars, tout en prenant en compte la différence qui existe au niveau des prix intérieurs des biens considérés. La PPA permet donc de comparer de manière plus précise les PNB de différents pays. Comme les prix sont généralement plus bas dans les pays en développement, le PNB par habitant de ces pays exprimé en dollars PPA est supérieur à leur PNB par habitant exprimé en dollars. Pour les pays développés, c'est l'inverse (WORLDBANK, 2004).

Ainsi, d'après le tableau précédent, un dollar des États-unis permet d'acquérir, par exemple, une baguette de pain aux États-Unis, près de 6 baguettes en Haïti et en République Dominicaine, les PPA étant équivalentes. Savoir que les PPA sont équivalentes dans les deux pays nous donne une idée sur ce que peuvent acquérir des agriculteurs dans chaque pays grâce au revenu qu'ils obtiennent par leur activité. Nous tenons cependant à émettre une réserve quant aux résultats proposés par la Banque Mondiale : il nous a semblé, au cours de notre travail de terrain, que le "coût de la vie" est plus bas en Haïti qu'en République Dominicaine. Le "panier de consommation d'une ménagère" haïtienne, compte tenu du fait que l'on trouve des produits de base importés en abondance, est bien moins coûteux en Haïti qu'en République Dominicaine. Il est donc fort probable que la PPA pour Haïti ait été surestimée.

En outre, nous avons dû choisir une monnaie de référence pour présenter nos résultats et faciliter la lecture de nos données, à des fins comparatistes. L'analyse de l'évolution des devises haïtienne et dominicaine par rapport au dollar des États-unis reflète de manière assez fidèle les politiques monétaires et économiques des deux pays. Le dollar semble donc être la monnaie la plus adaptée pour répondre à nos préoccupations : il correspond mieux que l'euro à la réalité monétaire des deux pays. Cependant, il nous a fallu établir un taux de change "réel" entre les deux devises nationales qui corresponde à l'évolution des deux monnaies l'une par rapport à l'autre : les deux monnaies ont conjoncturellement des comportements différents face au dollar. Le peso dominicain s'est déprécié régulièrement de quelques 2% par an par rapport au dollar pendant la période de nos enquêtes¹²⁴, alors que la gourde haïtienne a réagi de manière plus imprévisible, en raison de l'instabilité sociopolitique : des variations ont dépassé 20% et même 50% sur de courtes durées. Nous n'avons donc pas pris le taux de change "officiel" de chaque monnaie par rapport au dollar pour les convertir. Comment donc avons-nous établi le taux de change "réel" entre le peso et la gourde ? L'étude du RESAL nous a fourni les indications nécessaires. Nos enquêtes de terrain ont complété et validé ces données.

¹²⁴ Vrai jusqu'en mai 2003, date à partir de laquelle la République Dominicaine entre dans une crise économique suite à l'effondrement de la Banco Intercontinental (Baninter) qui subit un déficit de 2,2 milliards de dollars, soit 70% du budget national et 11% du PIB du pays, (Girault 2004)

Tableau 11 : Taux de change officiel, théorique et observé (RESAL 2001a).

	Achat/ vente	Peso		Gourde	
		22 mars 2001	25 juin 2001	22 mars 2001	25 juin 2001
Taux de change "officiel" (devise /dollar)	Achat	16,66	16,72	22,5	23,8
	Vente	16,89	16,83	22,98	24,2
Taux de change moyen théorique	Gourde/Peso	1,35	1,42		
Taux de change "réel" observé à la frontière	Gourde/Peso	1,67	1,43		

Le RESAL propose un examen du fonctionnement des taux de change réel et officiel entre la gourde et le peso. Sur la base des relevés effectués sur le marché frontalier de Dajabón, il montre que le taux de change réel entre les deux devises évolue de manière différente du taux de change théorique de chacune d'entre elle par rapport au dollar. Par exemple, sur l'analyse des deux relevés précédents, on observe qu'alors que la gourde se dépréciait et que le peso se maintenait stable face au dollar sur les marchés bancaires, la gourde "rattrapait" le peso sur le marché frontalier pendant la même période. Selon cette étude, la différence entre les taux pratiqués sur les marchés et le taux moyen théorique s'expliquerait par plusieurs facteurs. D'une part, les cambistes prennent une marge d'environ 10% lors des opérations de change, qui comprend les variations de taux officiel des deux devises, la prise de risque et qui reflète le fonctionnement informel du marché avec un nombre relativement important d'agent. D'autre part, le différentiel des taux d'achat et de vente gourde/peso est beaucoup plus important que celui observé pour chaque devise par rapport au dollar, en raison du caractère informel des échanges. Enfin, les variations du taux résultent d'autres facteurs socio-économiques tels que les flux migratoires, les périodes de récoltes des produits échangés sur les marchés, de fêtes. Nos enquêtes à Jimaní (2002-2003) et à Dajabón (2004) auprès de cambistes nous ont fourni des informations allant dans le même sens que les résultats du RESAL. Ainsi, nous avons établi un taux de change réel gourde/ peso à 1,6.

Signalons cependant que ce taux de change a fortement évolué depuis le printemps 2003 quand la République Dominicaine a subi une crise économique sans précédent, qui a complètement déstabilisé le cours du peso (GIRAULT 2004). Compte tenu du manque de recul sur l'impact de la crise dominicaine, nous avons préféré ne pas prendre en compte cet incident économique pour nos calculs. Cependant, il est primordial de le signaler : comme nous le décrivons au cours de chapitre III, les exportations de banane plantain dominicaine vers Haïti sont opportunistes et liées à l'évolution du taux de change réel entre les deux monnaies.

PANORAMA GÉNÉRAL ET CARACTÉRISTIQUES DU SYSTÈME AGRAIRE DE L'ARCAHAIE.

L'Arcahaie est une région peuplée avec environ 103 000 habitants d'après le dernier recensement de 2003 ; cela représente donc une densité moyenne de l'ordre de 250 habitants / km² et une densité relative à la superficie cultivée supérieure à 1000 habitants / km². Dans la région, 90% de la population vit de l'activité agricole. Une étude de l'INARA (Institut National de la Réforme Agraire) dénombre que 70% des habitants sont cultivateurs et 12% sont des travailleurs journaliers sans terre. Malgré le fait que l'essentiel des revenus de ces exploitants résulte de l'activité agricole, une partie des ressources provient de l'envoi d'argent par la famille non résidente dans la région, vivant à Port-au-Prince ou installée à l'étranger.

L'histoire agraire de l'Arcahaie a mis en exergue plusieurs facteurs ayant conduit à la différenciation des exploitations. Le foncier est l'un d'entre eux. C'est selon le mode d'accès à la terre qu'un agriculteur sera contraint de payer ou non une rente foncière. S'il doit en verser une, il devra mettre en œuvre un système de production lui permettant de dégager un revenu lui permettant de survivre, malgré le poids de cette rente. Qu'en est-il de la situation foncière dans l'Arcahaie ?

La majorité des exploitations sont de petite taille, combinent plusieurs modes de tenure parfois précaires et versent des rentes foncières élevées.

L'absence de statistiques ne nous permet pas d'avoir une information précise sur la situation foncière de l'Arcahaie. Nous avons dû nous contenter d'une étude non exhaustive réalisée par l'INARA au niveau du périmètre irrigué de Torcelle gauche (1060 ha) ; c'est en outre dans cette zone sur nous avons réalisé la plupart de nos enquêtes. D'après cette étude, l'État est le propriétaire foncier le plus important de l'Arcahaie (près d'un quart de la superficie agricole). Une partie des terres de l'État est squattée sans paiement de redevance, par des exploitants se déclarant propriétaires : leur famille les exploite depuis plusieurs générations et ils la considèrent comme la leur. Cependant, ces parcelles n'ont jamais fait l'objet d'un arpentage ou d'un enregistrement au cadastre. Le reste des terres de l'État est exploité par des fermiers, le plus souvent exploitants capitalistes absentéistes ayant bénéficié de terres à titre de gratification pour des postes occupés dans la fonction publique ou dans la sphère politique. Le contrat de fermage est écrit, et une copie est enregistrée à la direction générale des impôts ; le prix du loyer est fixé par l'État selon les termes du contrat à vie. Ce dernier est négociable par corruption des fonctionnaires de la et est près de 100 fois moins cher que celui des locations privées. De plus, dans les faits, les fermiers paient rarement la redevance à l'État.

Ils exploitent leurs terres soit en faire-valoir direct par le biais d'un régisseur, soit les laissent en faire-valoir indirect à d'autres producteurs selon différentes modalités décrites par la suite. En effet, la tenure foncière dans l'Arcahaie est très complexe. L'INARA recense plusieurs types de faire-valoir indirect : le "*potek*" ou mise en gage de la terre, le "*démwatyé*" ou location à part de fruits, auxquels il faut ajouter les combinaisons découlant de ces modes de tenure (sous-*potek*, sous-location à part de fruits etc.). Signalons que peu d'exploitants ont un titre de propriété : 25% des agriculteurs de l'Arcahaie n'ont pas d'acte notarié justifiant leur tenure.

Revenons d'abord sur quelques définitions. Dans l'Arcahaie, il n'existe pas de fermage en tant que tel, mis à part ceux de l'État dont nous venons de parler. Ceux-ci sont, d'ailleurs, des jouissances de terres de l'État sans redevance et non de vrais fermages puisque le loyer n'est que rarement payé. De plus, lorsqu'un exploitant se dit "fermier", il exploite une terre en *potek*, c'est-à-dire ayant été mise en gage par un autre : le propriétaire cède une parcelle pour une durée fixée et perçoit en début de bail la somme correspondant au montant total de la durée du contrat. Au terme de la durée du bail, l'exploitant redonne au propriétaire la jouissance de sa parcelle, même s'il n'a pas eu le temps d'effectuer la dernière récolte sur la parcelle. La durée du contrat, oral, est définie en début de contrat et peut être reconduite si les deux parties sont satisfaites, et surtout si le propriétaire a besoin d'argent. En effet, ce sont des petits propriétaires qui gagent ainsi leur terre en *potek*, n'ayant pas assez de ressources financières pour la cultiver. Ces derniers exploitent alors une autre parcelle avec un mode de tenure encore plus précaire, en location à part de fruits, suite à la mise en gage de leur propre parcelle ; ceux qui ont les moyens de prendre une terre en *potek*, et donc de payer l'intégralité de la rente en début de bail, réussissent ainsi à agrandir leurs surfaces d'exploitation. Remarquons qu'il n'y a pas de contrainte fixée dans le contrat quant aux types de cultures à produire sur la parcelle en *potek*.

Les contrats de "*démwatyé*" ou de location à part de fruits sont une autre forme de faire-valoir indirect très répandue. Comme mentionné dans l'étude historique des transformations agraires, ce mode de tenure est issu du colonat partiaire. L'exploitant *démwatyé* verse ainsi une rente au propriétaire de la terre après la vente des produits récoltés en contrepartie de son exploitation. Cette rente, versée en numéraire, est équivalente à la moitié du produit brut dégagé par l'exploitation de la terre, d'où le nom de ce système (*démwatyé* vient de "deux moitiés"). À la différence du métayage, le *démwatyé* prend à sa charge tous les coûts (consommations intermédiaires de biens et services, entretien) et fournit l'outillage nécessaire. La durée du contrat, oral, n'est pas définie *a priori* ; elle dépend de la satisfaction des deux parties, mais c'est souvent le propriétaire de la terre qui met un terme au contrat. Ceci contribue à la précarité de ce mode de tenure : sa durée peut varier d'un cycle de culture à plusieurs années. Contrairement au *potek*, la location à part de fruits ne se contracte qu'entre

deux personnes de "confiance", ayant un lien de parenté (installation d'un enfant, dépannage d'un proche), ou entretenant des relations de travail (journalier, tâcheron habitué à travailler sur l'exploitation) : il existe toujours un risque de non versement de l'intégralité de la part due, particulièrement vrai pour la production bananière dont la récolte est étalée dans le temps, ce qui ne permet pas un contrôle aisé des ventes réalisées.

L'intérêt des deux parties contractantes d'une location à part de fruits est le suivant. Celui du propriétaire, un agriculteur ayant une surface assez grande, une personne âgée, un port-au-princien ayant hérité d'une parcelle et n'ayant pas souhaité la vendre, un double actif ne pouvant pas cultiver l'intégralité des ses terres, est évident : il bénéficie d'une rente foncière, équivalente à la moitié du produit brut dégagé sur sa parcelle, sans fournir le moindre investissement, ni en argent, ni en travail. Il y a un risque pour qu'il soit "volé" sur le montant de la rente ; c'est pourquoi ce type de contrat ne se réalise qu'entre deux personnes de confiance ; ceci permet notamment au propriétaire de la terre d'être absent de la région. L'intérêt du *démwatyé* réside dans l'accès à la terre. En effet, la pression foncière est très importante et le *potek* n'est pas possible sans l'apport d'un capital initial important (montant de l'intégralité du bail en début de location). Malgré l'importance de la rente à verser au fur et à mesure de la production, un petit paysan pourra donc cultiver une terre en y investissant une ressource financière moindre pour couvrir les coût et le moyen de production dont il dispose le plus : sa force de travail familiale. En raison du manque à gagner (versement de la moitié du produit brut dégagé), les paysans n'opteront pour ce mode de faire-valoir que s'ils n'ont pas d'autre moyen d'accéder au foncier.

Comme le montre le tableau suivant, le nombre d'agriculteurs en situation de précarité quant à leur tenure foncière est indéniable. En effet, environ 60% de la surface de l'Archaie est exploitée en faire-valoir indirect, dont 60 % sont des locations à part de fruits. Ce pourcentage est très élevé, ce qui traduit les difficultés d'accès au foncier dans la région ou bien liée à la forte densité de population.

Tableau 12 : complexité des modes de tenure dans le périmètre Torcelle gauche de l'Arcahaie

Mode de faire-valoir	Type de tenure	%
FVD (446 ha, 42% de la SAU)	Terres de l'exploitant : - propriété - gérance - jouissance sans redevance - indivision	30% 9% 2% 1%
FVI (574 ha, 54% de la SAU)	Terres de l'État (en fermage) : - cédées en <i>potek</i> - cédées en location à part de fruits - exploitées directement ou avec un gérant Terres privées : - en location à part de fruits - en <i>potek</i>	(21%) 10% 6% 5% (33%) 27% 6%
Terres de l'État squattées		4%

Tableau 13 : relation taille de l'exploitation/ nombre de producteurs dans l'Arcahaie

Taille de l'exploitation ou surface réellement exploitée	Nombre de producteurs (en %)
Moins de ¼ de carreau, moins de 0,3 ha	35%
¼ - ½ carreau soit 0,3-0,6 ha	20%
½ - 1 carreau soit 0,6-1,3 ha	17%
1 - 2 carreaux soit 1,3-2,6 ha	15%
2 - 5 carreaux soit 2,6-6,5 ha	9%
5 - 10 carreaux soit 6,5-12,9 ha	3%
Plus de 10 carreaux soit plus de 12,9 ha	1%

Sources : INARA, 2002.

Le tableau précédent montre la répartition des agriculteurs en fonction de la taille des exploitations et non de celle de leurs propriétés. Une exploitation fait référence à une unité de production, quel que soit le mode de faire-valoir (propriété, *potek* ou *démwatyè*). Ce tableau met en évidence la petite taille des exploitations : plus de 70% d'entre-elles ont une surface inférieure à 1,3 ha alors que moins de 5% des exploitations en ont une de plus de 6,5 ha. Lorsque l'on parle de grandes exploitations dans l'Arcahaie, et en Haïti de manière plus générale, on ne fait pas référence à des *latifundia* de plusieurs centaines, voire milliers d'ha, comme dans de nombreux pays d'Amérique Latine : les exploitations de plusieurs dizaines d'ha, au regard de micro exploitations de quelques dizaines d'ares, apparaissent très grandes. De plus, les

exploitations, en plus d'être de petite taille, sont atomisées : l'INARA relève que seulement 10% des exploitations sont d'un seul tenant alors qu'environ 60% comprennent entre 2 et 5 parcelles combinant des modes de tenure différents.

La pression sur la terre est très forte dans l'Archaïe, ce qui rend le prix d'acquisition du foncier et les rentes, élevés. Ce prix est fonction de la localisation de la parcelle. Une terre située en périmètre irrigué se vendra plus cher qu'une terre située dans les piémonts où seules les cultures pluviales sont possibles. De même, le *potek* sera élevé dans une parcelle située dans les terres côtières où, malgré les contraintes de la zone (remontées de sel, hydromorphie des sols), il n'y a pas de pénurie d'eau en saison sèche et il est possible d'obtenir des régimes de bananes de gros calibre. Il faut considérer de plus, que le prix du *potek* doit être versé en une fois au début du bail et pour la durée totale du contrat, soit dans la région entre 5 et 9 ans. Signalons enfin que la proximité de Port-au-Prince et les projets d'extension de la métropole jouent sur l'élévation et les spéculations foncières.

Tableau 14 : prix de la terre et du *potek* selon la localisation de la parcelle dans l'Archaïe.

Situation de la parcelle.	Prix de la terre à la vente/achat	Prix du <i>potek</i>
Plaine côtière	7300 à 9700 dollars/ha	450-500 dollars/ ha/ an
Plaine alluviale irriguée	7300 à 12200 dollars/ha	400-450 dollars/ ha/ an
Piémonts	1200 dollars/ha	-

Sources : enquête de l'auteur, 2002-04.

Nous avons insisté dans l'histoire agraire sur le fait que les producteurs de l'Archaïe ne disposent que d'un outillage manuel n'ayant presque pas évolué depuis la période coloniale. En raison de l'insuffisance de leurs revenus, les producteurs n'ont pas été en mesure d'adapter, ou de perfectionner leur outillage. Leur agriculture se trouve donc bloquée depuis plusieurs siècles à un niveau d'équipement parmi les plus bas du monde. Qu'en est-il de cet outillage ?

L'outillage est manuel, peu diversifié et l'exiguïté des parcelles rend difficile la moto mécanisation.

L'outil utilisé par tous les producteurs est incontestablement une houe, servant à la fois à la préparation du sol et au sarclage. Les agriculteurs cultivant le haricot peuvent disposer d'une houe légèrement modifiée dont la partie plate en fer est plus petite et permet de maîtriser avec plus de précision le sarclage du haricot. Cet outil est très répandu dans les zones de mornes où la culture du haricot est très importante. Ce sont les migrants arrivés dans les années 1950-60 qui l'ont introduit dans la plaine. Sinon, la houe est standardisée, quel que soit le type de culture. La machette est aussi un outil indispensable. Elle a beaucoup d'utilités aussi bien pour les récoltes (y compris celle du riz car rares sont les producteurs qui disposent d'une serpette) que pour couper toutes sortes d'herbes ou de fruits. Une pioche ou *pikwa* est utilisée dans les parcelles les plus caillouteuses, là où le sol est le plus dur à travailler, surtout en saison sèche. Tous les producteurs n'en disposent pas. La dérapine est une autre sorte de pioche à deux extrémités, pointue d'un côté et plate de l'autre, servant à déraciner les souches de bananiers lors de l'arrachage d'une plantation (*déhoukaj*) et à prélever le rejet avant de replanter. Tous les paysans n'en possèdent pas ; les paysans les plus démunis en empruntent une à ceux qui la détiennent. Les agriculteurs peuvent également avoir une pelle pour l'entretien des canaux d'irrigation et le creusement des drains. Cet outillage, manuel et rudimentaire, est cependant assez diversifié par rapport à ce que l'on peut trouver dans les mornes.

Depuis la réhabilitation des périmètres irrigués en 1998, le MARNDR a donné en gérance deux tracteurs à l'association des usagers de l'eau (AIPA) pour effectuer labours et hersages, comme prestataire de services moyennant le paiement de ce service. Cependant, tous n'y ont pas recours : les plus petits paysans ont des parcelles trop exiguës pour pouvoir l'employer et la demande étant forte, les exploitants les plus importants parviennent grâce à leur influence à s'en réserver l'accès.

L'eau : un enjeu de pouvoir et une pénurie à gérer en saison sèche.

L'eau est essentielle dans l'Arcahaie et son accès plus ou moins bon joue un rôle primordial dans le choix des systèmes de culture et la gestion du système de production. En effet, les conditions climatiques de l'Arcahaie rendent difficile la culture sans irrigation. La ressource provient, comme nous l'avons vu, des quatre rivières arrosant les bassins versants. Leurs débits n'ont cessé de diminuer et le nombre d'utilisateurs d'augmenter, ce qui s'est traduit par une raréfaction de la ressource disponible, surtout en saison sèche.

Jusque dans les années 1980, l'eau était avant tout un enjeu de pouvoir et était monopolisée par les notables, alors que la paysannerie devait se contenter de caler au mieux les cycles de culture sur la saison des pluies. Faisons rapidement un point sur le droit d'eau en Haïti et rappelons brièvement l'histoire de la gestion de l'eau dans les périmètres irrigués de l'Arcahaie.

Le droit d'eau en Haïti et la politique nationale d'irrigation.

La plupart des périmètres irrigués en Haïti, dont ceux de l'Arcahaie, sont anciens : ils datent à l'époque coloniale. À l'Indépendance, l'eau a été nationalisée et la gestion des périmètres est passée sous le contrôle de l'État. En 1804, la superficie irriguée en Haïti était estimée à 58 000 ha. Les périmètres étaient souvent tournés vers la production et la transformation de la canne à sucre. À l'exception de certaines régions, dont l'Arcahaie, tous les réseaux furent détruit ou abandonnés au cours du XIX^{ème} siècle. L'occupation états-unienne au début du XX^{ème} siècle s'est traduite par des investissements visant à créer de nouveaux périmètres ou à réhabiliter les anciens. La superficie irriguée s'étendait alors à plus de 23 000 ha en 1927. Cet investissement était le plus souvent le fait des compagnies visant à promouvoir la culture de denrées pour l'exportation après acquisition de foncier ou par le biais de contrat de participation avec les agriculteurs. Nous avons vu, ainsi, dans l'Arcahaie et le Cul-de-Sac que la Standard et la HASCO ont fait de tels investissements pour développer la production de bananes douces et relancer celle de canne à sucre. La période d'occupation états-unienne a laissé des traces dans les mémoires paysannes et dans la manière dont l'État a conçu par la suite l'organisation de l'irrigation (Victor 1995).

La loi du 20 septembre 1952 définit le statut d'usager des périmètres d'irrigation contrôlés par l'État. Selon ces textes, un usager est une personne exploitant une terre située dans la zone aménagée et détentrice d'une carte d'identité. Il va sans dire que la majorité des paysans possédant rarement des papiers, ils n'avaient pas à l'époque, dans ce cadre législatif, le droit d'irriguer, sauf de manière illégale, après corruption des

fonctionnaires régissant la distribution de l'eau. La détention d'un titre de propriété n'était pas mentionnée explicitement dans les textes. Le code rural de 1962, toujours en vigueur en 2004, a repris les grandes lignes de la loi de 1952, et a transféré le contrôle des périmètres aux Travaux Publics et au MANRDR.

L'échec de la gestion par l'État des périmètres irrigués de l'Arcahaie, leur réhabilitation et leur transfert à une association d'usagers.

La situation dans les années 1980.

Dans les années 1980, une étude réalisée pour le MARNDR afin d'évaluer ses performances dans la gestion des périmètres de l'Arcahaie a mis en exergue plusieurs problèmes : distribution inéquitable de la ressource du fait de la définition même du statut d'usager ; travaux de réhabilitation mal conçus et mal exécutés ; insuffisance, voire absence d'entretien des infrastructures. Le réseau était donc en mauvais état, et les utilisateurs subissaient des pénuries chroniques avec un tour d'eau pouvant atteindre plus de 2 mois. Seuls les usagers en amont des périmètres bénéficiaient de débits suffisants en saison sèche pour irriguer leurs parcelles car le débit dans les canaux était par trois en période d'étiage à cause du mauvais état des infrastructures. De plus, en raison de la corruption, l'État percevait rarement les redevances nécessaires à la couverture des frais d'entretien, ne les réalisait donc pas, accélérant ainsi la détérioration des ouvrages. La conclusion était donc que l'État, en tant que gestionnaire des périmètres irrigués, était inefficace, et que son rôle devait être repensé. Elle soulignait aussi que le partage de l'eau était inégalitaire et que cette situation avait abouti à la mise en place d'un marché des droits d'eau parallèle, grâce à la complaisance et corruption des fonctionnaires en faveur des plus influents.

Le projet de réhabilitation des infrastructures et de transfert de gestion à une association d'usagers.

Dans le cadre d'un projet de réhabilitation du système hydraulique financé par l'aide internationale, l'État a donc remis en question son rôle dans la gestion des périmètres. Commencé en 1986, ce projet a envisagé la réhabilitation des prises, des canaux, la mise en place de régulateurs de débit. Les travaux ont dû s'accompagner d'une réorganisation institutionnelle. Un consensus entre l'État et les irrigants est apparu en faveur d'une distribution plus égalitaire où chaque usager aurait un droit sur l'eau protégé, lié à la terre, proportionnel aux surfaces cultivées. Ils se sont accordés sur le besoin d'une gestion participative, possible après la chute de DUVALIER, intégrant tous les bénéficiaires à titre de partenaires à part entière. Dès 1989, le PREPIPA (Projet de Réhabilitation des Périmètres Irrigués de la Plaine de l'Arcahaie), dépendant du MARNDR, a été mis en place afin d'encadrer les changements, en vue d'augmenter la production agricole dans la région. La stratégie déployée a consisté à réhabiliter physiquement les périmètres

(restructuration des unités hydrauliques, reconstruction des ouvrages, des canaux et des prises de partage, bétonnage pour limiter les pertes) et à réorganiser la gestion, de manière à impliquer fortement les producteurs dans le partage de l'eau et l'entretien du système. L'identification de nouvelles unités, les quartiers d'irrigation, plus petits que les *habitations* et plus fonctionnels (avec 40 à 100 irrigant pour 40 ha environ) s'est faite au moyen de photos aériennes avec accord avec les usagers concernés sur la base d'un pré-cadastre (parcellaire avec identification des exploitants). Une association d'usagers a été créée en 1997¹²⁵, et dotée d'une personnalité morale et d'une autonomie financière selon le régime des lois traitant de l'irrigation.

L'AIPA (Association des Irrigant de la Plaine de l'Arcahaie) a donc été mise en place pour gérer les aménagements réhabilités. D'après les nouveaux textes, le statut d'usager a été redéfini : un irrigant est un agriculteur, propriétaire ou exploitant en faire-valoir indirect (*potek, démwatyé*), identifié sur le pré-cadastre établi en 1990, mettant en valeur continûment lui-même au moins une parcelle dans la zone irriguée ; les propriétaires non exploitants directs, ont été exclus de droit sur l'eau en faveur de ceux exploitant réellement la terre. Dès lors, le droit d'eau a été attaché à la terre pour une surface donnée.

L'association comporte plusieurs niveaux de décision :

- des groupements de quartiers qui régissent la distribution de l'eau dans les canaux tertiaires, coordonnent les activités au sein du quartier et collectent les redevances ;
- des fédérations de rive (une par périmètre) chargées de gérer l'approvisionnement en eau de la rive, de mettre en œuvre la police des eaux et de centraliser les redevances collectées par quartier.
- une assemblée fixant les redevances, approuvant le budget annuel, décidant des travaux d'entretien, arbitrant les conflits et contrôlant la comptabilité. Les représentants de l'assemblée nomment un comité assurant l'organisation des programmes d'entretien, l'administration des ouvrages, et appuyant les comités de quartiers pour organiser les tours d'eau.

¹²⁵ En raison des troubles politiques et du coup d'état militaire en 1991, le projet a été interrompu et a repris en 1995 suite à la levée de l'embargo et la reprise des relations de coopération internationale.

Le résultat du projet, la situation actuelle et les stratégies des agriculteurs pour parer à la pénurie en eau.

Suite à la réhabilitation des ouvrages, le constat d'amélioration des conditions d'irrigation a été évident : en période d'étiage, les débits dans les canaux sont devenus suffisants pour alimenter tous les usagers, même dans les extrémités des canaux secondaires, et ceci, dans l'ensemble du réseau. Ces travaux ont permis de limiter les pertes par infiltration grâce, augmentant ainsi la ressource disponible.

L'AIPA, malgré ces améliorations, a encore du mal à asseoir son autorité et se heurte à des difficultés. Sa "proximité", sa transparence et la visibilité de son intervention ne sont souvent pas reconnues, ce qui peut expliquer les réticences des usagers à payer les redevances. Ces derniers ne savent pas toujours ce qu'il advient des ressources mises à disposition du secrétariat exécutif. De plus, les moyens de la police de l'eau sont insuffisants par rapport à la surface des périmètres et la justice ne joue pas toujours son rôle suite aux plaintes déposées. En effet, l'un des problèmes majeurs auquel se heurte l'AIPA n'est pas la gestion de la ressource, mais le fait qu'il existe une pénurie en eau dans l'Archaie : la diminution du débit des rivières est constatée depuis une trentaine d'années au niveau des bassins versants. Les travaux ont permis d'accroître l'efficacité des ouvrages (diminution des pertes par infiltration), et donc la superficie irrigable, mais pas d'améliorer les conditions écologiques qui se sont détériorées en raison du déboisement des piémonts et des mornes, et de l'assèchement des sources entraînant la baisse du débit des rivières dans la plaine.

De plus, la reconversion de l'Archaie d'une région de production de canne à sucre et de vivres en une zone de quasi monoculture bananière, a provoqué l'augmentation de la demande globale en eau. Les besoins des bananeraies sont au moins une fois et ½ ceux de la canne, et les systèmes vivriers qui s'étaient développés en parallèle (rotations associant le riz à la banane et à d'autres vivres) se calaient au mieux sur la saison des pluies pour limiter l'irrigation ; de plus, tous les exploitants n'avaient pas accès à l'eau. La forte démographie, incriminée comme principale responsable de tous les maux, n'intervient donc pas en tant que telle sur la pénurie en eau. En effet, l'eau est distribuée certes à titre individuel par usager, mais les tours d'eau (débit et temps d'arrosage) sont calculés non pas en fonction du nombre d'utilisateurs mais de la surface à irriguer. Seuls les intervalles entre deux tours d'eau augmentent avec le nombre d'usagers : ceci pose par ailleurs des problèmes dans les quartiers les plus peuplés. L'augmentation de la part relative de la banane dans les superficies cultivées est certes à mettre en relation avec l'accroissement de la population, au détriment des jachères et des autres cultures vivrières moins consommatrices en eau, comme nous l'avons décrit dans l'histoire agraire ; de plus, les agriculteurs plantent à des densités élevées dans les exploitations les plus petites et lorsque leur tenure est précaire. Enfin, la non intégration des irrigants de l'amont du bassin

versant (Kazal, situé dans les mornes) également utilisateurs des ressources de la rivière Torcelle, débouche sur des conflits que l'AIPA ne peut pas gérer jusqu'à présent, puisque ces usagers n'en sont pas membres.

Le manque d'eau en saison sèche pousse donc les agriculteurs de l'Archaie à trouver des stratégies de "gestion de la pénurie". Ceux qui ont les surfaces les plus grandes effectuent des rotations "plantain/ manioc" ou "plantain/ jachère" pour concentrer l'eau sur la banane, les besoins du manioc étant moins importants (une seule dose d'irrigation par cycle), et la jachère n'étant pas irriguée. Les autres effectuent des "transfert d'eau" ou des "jumelages" ; lorsque ces solutions ne sont pas possibles, ils ont recours au vol d'eau.

Un "jumelage" consiste en ce que deux producteurs possédant ou non la même surface cultivée au sein d'un quartier d'irrigation, s'échangent leur droit d'eau à tour de rôle pour irriguer leurs parcelles respectives. La fréquence d'arrosage est réduite de moitié mais le temps d'irrigation est doublé : comme le débit dans les canaux est plus faible en saison sèche à cause de la pénurie, cette stratégie permet au bénéficiaire d'avoir une dose d'irrigation identique à celle reçue en saison pluvieuse, le doublement du temps permettant de laisser s'écouler davantage d'eau dans la parcelle malgré le faible débit. Un "transfert d'eau" consiste en ce qu'un producteur maintienne son tour d'eau mais augmente le temps d'irrigation d'une parcelle donnée en concentrant l'eau destinée à deux parcelles sur une seule, les deux parcelles étant situées dans le même quartier d'irrigation ou dans deux quartiers voisins. Des producteurs peuvent "sacrifier" l'irrigation d'une plantation âgée au profit d'une plus jeune ou d'une parcelle de cultures maraîchères (soit pendant tout le cycle, soit jusqu'à la floraison du bananier).

Dans les deux cas, il s'agit donc d'augmenter le temps d'arrosage pour obtenir une dose d'irrigation suffisante malgré les faibles débits dans les canaux en saison sèche. Le comité de gestion de l'AIPA est normalement informé des "transferts" et des "jumelages". Les vols d'eau consistent en ce qu'un producteur place des obstacles sur un canal secondaire pour gonfler le débit transitant dans le canal tertiaire pendant le tour d'eau d'un autre producteur pour dévier un volume à son profit.

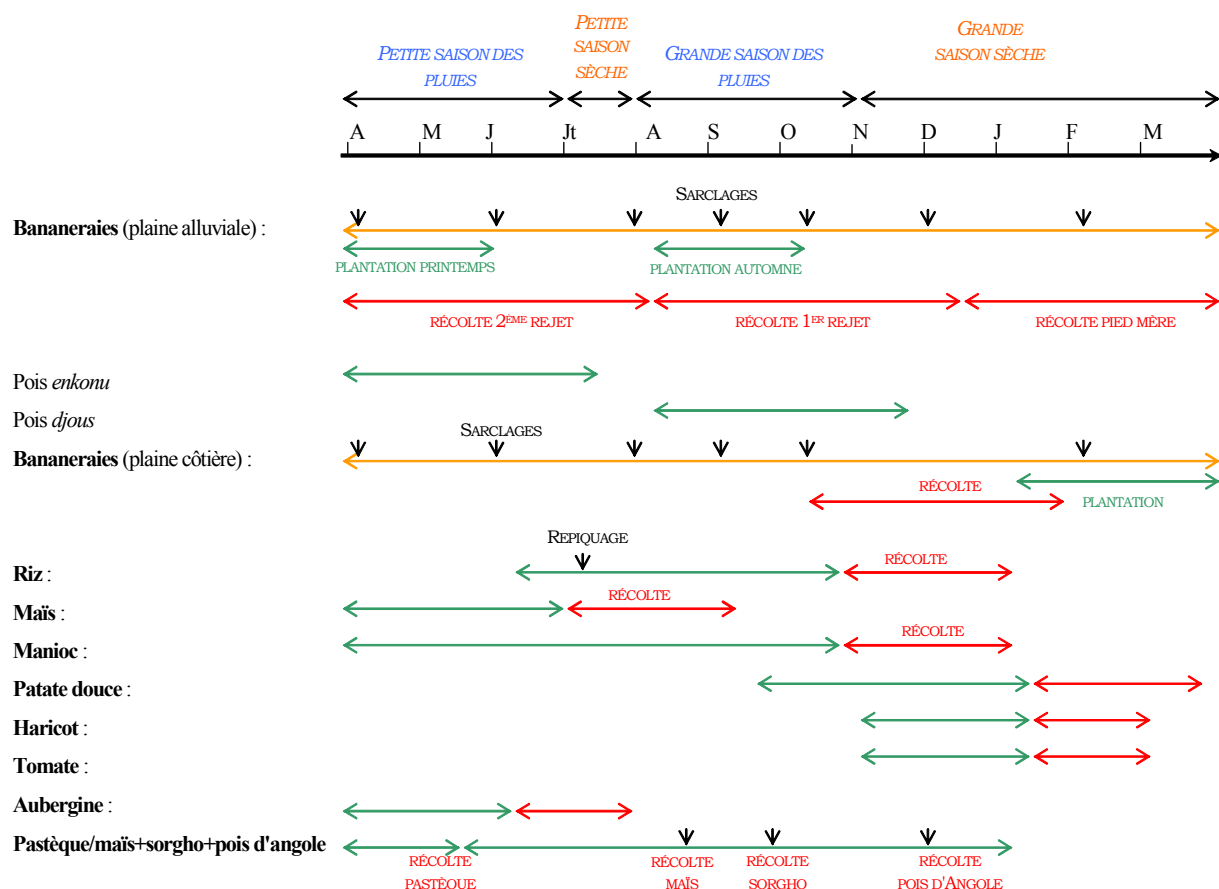
Le manque d'accès au crédit, même à taux usuraire.

L'enquête de l'INARA dénombre que seulement 17% des producteurs de l'Archaie ont accès à du crédit et que 90% de ceux-ci empruntent à des usuriers dont les taux d'intérêt moyens sont compris entre 30 et 40% par mois. Les coopératives de crédit existant qui proposent du crédit "formel" (taux d'intérêt à 25% par an) demandent des garanties importantes : 30% du montant du crédit placé en épargne dans la coopérative, ce que les producteurs les plus démunis ne peuvent pas fournir, ce qui les exclut du système. En terme de crédit usuraire, les plus petits producteurs sont également exclus car ils n'ont pas de garanties suffisantes à offrir aux prêteurs. De plus, les marchandes qui pratiquaient le crédit jusqu'à il y a une vingtaine d'années, ont arrêté cette activité non rentable : les bananeraies ont des cycles de production trop long, ce qui ne permet pas une rotation rapide du capital, et les agriculteurs sont de plus en plus démunis et n'ont souvent pas les moyens de les rembourser. Ainsi, lorsqu'un petit producteur n'a pas les moyens de faire vivre sa famille ou de cultiver son lopin, il gage une parcelle en *potek* ; s'il n'a pas assez de surface pour gager sa terre et faire vivre sa famille, il ne lui reste qu'à arrêter la production ou bien à vendre sa force de travail en plus son activité d'agriculteur.

Une quasi monoculture bananière aux itinéraires techniques proches.

Depuis la fin des années 1980, la dynamique d'évolution du système agraire de l'Archaie a conduit à la spécialisation bananière : 70% des surfaces sont plantées en bananes, en culture pure ou associée à des pois de différentes variétés, en rotation avec la canne à sucre, des céréales (riz, maïs), des racines et des tubercules (manioc, patate douce), des légumineuses (haricot, pois), ou des cultures maraîchères (tomate, aubergine). La principale banane cultivée est le plantain : 80% des surfaces dont 90% de French ou *miske* et 10% de Faux corne ou *kochon* ; on trouve également d'autres bananes à cuire (10% de type Bluggoe ou *masoko*) et de la banane douce (10%, variétés Gros Michel et Cavendish).

Figure 32 : calendrier de production dans l'Archaïe (plaine alluviale, côtière et piémonts).



Le calendrier précédent montre les durées des cycles et les périodes de plantation et de récoltes des différents types de cultures dans l'Archaïe. La banane plantain, le pilier des systèmes de production de la région, est plantée soit au printemps (mars/ juin), soit en automne (septembre/ novembre) dans la plaine alluviale, et en hiver (janvier/ mars) dans la plaine côtière. Elle n'est pas cultivée dans les piémonts où l'absence d'infrastructures ne permet pas l'irrigation. Le choix de planter les bananiers à des périodes distinctes résulte de plusieurs facteurs. Nous avons déjà mentionné que les deux saisons de plantation dans la plaine alluviale sont à mettre en relation avec les caractéristiques climatiques de la région. Elles sont aussi à relier aux stratégies mises en œuvre pour gérer la pénurie d'eau en saison sèche. Ces deux saisons correspondent également aux variations de la demande urbaine à Port-au-Prince. Comme nous le détaillerons au chapitre III, les premières récoltes liées à ces deux saisons de plantation correspondent à deux pics de la demande urbaine en bananes. Les producteurs de l'Archaïe combinent comme nous le verrons, les deux stratégies. Dans la plaine côtière, le choix de planter la banane en hiver, pendant la saison sèche, est lié au fait que les sols de cette unité agro-écologique ont une humidité importante (jusqu'à l'hydromorphie). De plus, la seule rotation

possible dans cette zone est la suivante : "banane / riz" sur deux années, et les aménagements réalisés (canaux de drainage) doivent être synchrones pour l'ensemble des exploitants dans cette unité. Ceci oblige donc les producteurs à la planter à la même saison.

Dans la plaine alluviale, le plantain est récolté pendant 2 à 3 ans, avant que la plantation soit arrachée ou renouvelée. Les techniques culturales sont peu différentes d'un producteur à l'autre. La parcelle est d'abord préparée (arrachage des vieux plants, labour et planage à la houe ou labour et hersage au tracteur, mise en place des casiers d'irrigation), puis plantée avec les rejets mis de côté à l'arrachage. Au cours de la première année, la hauteur de la canopée permet aux agriculteurs de planter des cultures vivrières sur les diguettes des casiers (maïs, manioc, pois et haricot). Des légumineuses (*pwa enkonu*, *djous*) peuvent être semées dans le fond des casiers d'irrigation, au moment de la mise en place de la plantation, en association avec la jeune bananeraie. Le semi de légumineuses dans le fond des casiers permet de limiter l'évapotranspiration, de réduire le nombre de sarclages pendant les premiers mois alors que le couvert n'est pas encore fermé, et de fournir un engrais vert (fixation d'azote, apport de matière organique après enfouissement des feuilles).

Au cours du développement de la bananeraie, la parcelle est sarclée et irriguée après chaque sarclage. Les mauvaises herbes sont laissées sur le champ au niveau des diguettes pour ne pas gêner la circulation de l'eau et permettre un apport organique lorsque la parcelle est à nouveau préparée. Les producteurs réalisent un oeilletonnage régulier après la première récolte pour favoriser les rejets les mieux développés (2 à 3 rejets conservés au maximum). Ils ne pratiquent pas d'effeuillage afin de maintenir une canopée la plus dense possible en vue de limiter l'évapotranspiration, et laissent les feuilles sèches tomber sur le pseudo-tronc.

Au moment du renouvellement de la bananeraie, les producteurs ont des stratégies différentes selon la taille de leur exploitation. Les très petites exploitations n'arrachent pas l'intégralité des plants. Ils remplacent au fur et à mesure les plants les plus vieux (ceux qui ont déjà donné 2 ou 3 récoltes), par casier d'irrigation, ce qui leur permet d'associer sur les diguettes des cultures vivrières et de semer des légumineuses au fond du casier. Celles de taille moyenne à grande arrachent l'intégralité de la bananeraie, soit pour la replanter directement, soit pour effectuer une rotation avec d'autres cultures (maraichères ou vivrières).

D'autres différences concernant l'aménagement de la parcelle sont à signaler. Compte tenu de la moins bonne rétention en eau des sols caillouteux à l'amont du périmètre ou sur les berges, les producteurs mettent en place des levées de terre dans le fond des casiers (appelées "*bak*") permettant de favoriser la pénétration de

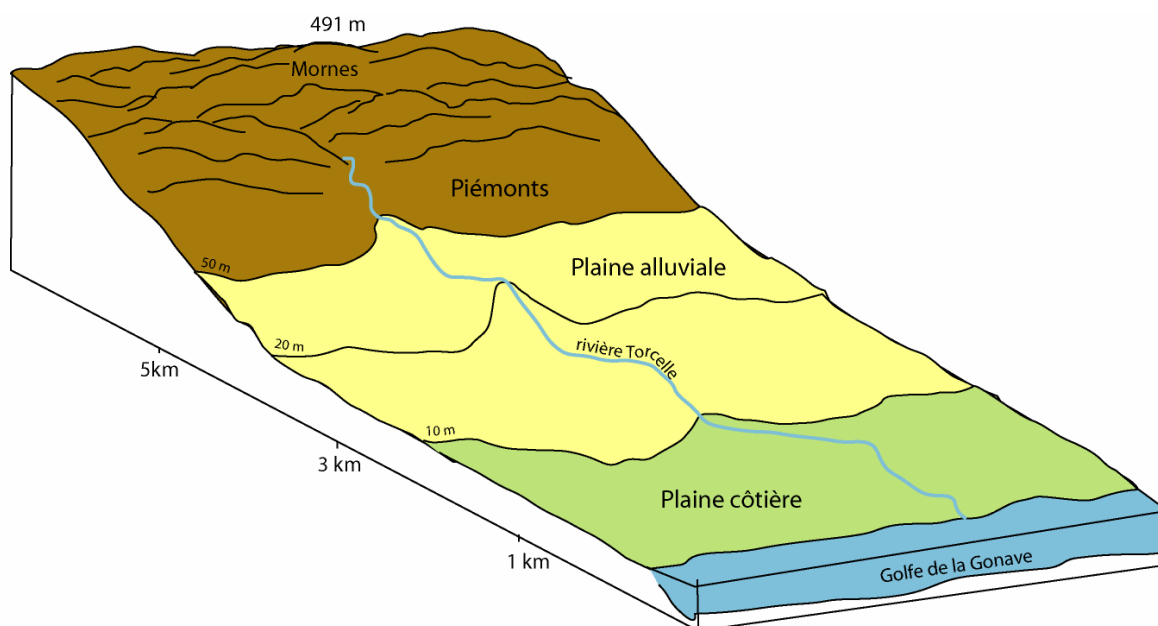
l'eau et de limiter le ruissellement. Planter densément la bananeraie leur permet de limiter l'évapotranspiration.

Les itinéraires techniques des agriculteurs de l'Archaie sont donc proches, et ceci quel que soit le type d'exploitations, hormis le mode de renouvellement de la bananeraie, la préparation du sol qui peut être ou non moto-mécanisée, la mise en place de levées de terre (*bak*), l'utilisation ou non d'engrais chimiques ou l'association de la banane avec des légumineuses comme engrais vert.

LES SYSTÈMES DE PRODUCTION DE L'ARCAHAIE : FONCTIONNEMENT & PERFORMANCES TECHNO-ÉCONOMIQUES.

Avant de décrire en détail et de manière approfondie les systèmes de production de l'Arcahaie, rappelons l'organisation des différents terroirs de la région et présentons succinctement les principaux traits des systèmes de production identifiés, exploitant ces unités agro-écologiques.

Figure 33 : bloc-diagramme représentant les terroirs auxquels ont accès les agriculteurs de l'Arcahaie.



Nous avons identifié neuf types de systèmes de production dans l'Arcahaie dont cinq appartenant à la catégorie des exploitations familiales, deux appartenant aux exploitations patronales, et deux aux exploitations capitalistes. Les exploitations familiales sont issues de l'évolution des anciens *lakou* et des exploitations des colons partiaires, progressivement fractionnées, de plus en plus petites, et ayant dû combiner plusieurs modes de tenure. Les exploitations patronales sont issues du fractionnement des plus petits domaines de l'oligarchie ou des exploitations des notables ou des régisseurs des grands domaines. Les exploitations capitalistes sont les dernières héritières des domaines sucriers de l'oligarchie. Voyons en quelques mots ce qui les caractérise :

- Les paysans ayant des terres en propriété (40% des terres) et en FVI (35% en *potek*, 25% en *démwatyé*), combinant la culture bananière, vivrière et maraîchère dans la plaine alluviale (85% des terres) et dans la plaine côtière (15% des terres), et engraisant des porcs. Ce sont des exploitations familiales, ayant recours à de la main-d'œuvre extérieure pour les pics du calendrier de travail.

- Les paysans en faire-valoir indirect (50% en *potek*, 50% en *démwatyé*) dans la plaine côtière (30% des terres) et dans la plaine alluviale (70% des terres), combinant culture bananière, vivrière et maraîchère, tentant de compenser le poids de la rente foncière par un élevage porcin naisseur/engraisseur. Ce sont des exploitations familiales, ayant peu recours à de la main-d'œuvre extérieure pour les pics du calendrier de travail en raison de leurs faibles surfaces d'exploitation (jusqu'à 0,3 ha par actif familial).
- Les paysans essentiellement locataires à part de fruits (70% en *démwatyé*, le reste en propriété ou squat) n'ayant pas d'élevage porcin et cultivant à la fois dans la plaine alluviale (90% des terres) et dans les piémonts (10% des terres). Ce sont des exploitations familiales, ayant recours à de la main-d'œuvre extérieure pour les pics du calendrier de travail, mais aussi à l'entraide pour la culture dans les piémonts.
- Les paysans squattant dans les piémonts une parcelle de culture pluviale (70% des terres), ayant une parcelle bananière en plaine alluviale (30% des terres, dont un tiers en *démwatyé*, le reste en propriété), et gardiens de bœufs. Ce sont des exploitations familiales, ayant peu recours à de la main-d'œuvre extérieure pour les pics du calendrier de travail mais surtout à l'entraide car cultivant essentiellement dans les piémonts.
- Les paysans combinant plusieurs modes de tenure (squat, propriété : 75%, *potek* : 10%, *démwatyé* : 15% des terres) et ayant un seul système de culture bananier dans leur micro-exploitation. Ce sont des exploitations familiales, qui n'ont pas ou très peu recours à de la main-d'œuvre extérieure compte tenu du fait que leur taille ne dépasse pas la surface maximale que réussit à mettre en valeur la famille (moins de 0,3 ha / actif familial).
- Des exploitants patronaux combinant plusieurs types de tenure dans la plaine alluviale (60% en propriété, 25% en *potek*, 15% en *démwatyé*), ayant recours à la chimisation conjuguant la banane aux cultures maraîchères et à l'élevage porcin.
- Des exploitants patronaux ayant des terres dans les plaines alluviale et côtière, de plus grande taille, en propriété (75% des terres) et en *potek* (25% des terres) cultivant la banane de manière extensive et ayant un petit cheptel bovin laissé en gardiennage.
- Des exploitants capitalistes cultivant surtout la canne à sucre dans la plaine alluviale, et ayant

conservé moulin et guildive.

- Des exploitants capitalistes n'ayant plus d'infrastructure de transformation de canne et reconvertis dans la production bananière dans la plaine alluviale.

Du fait de l'outillage et des difficultés pour moto-mécaniser les opérations culturales les plus pénibles (préparation du sol) à cause de l'exiguïté des parcelles pour la majorité des exploitations, les producteurs atteignent rapidement la superficie exploitable sans recours à des travailleurs extérieurs. Cette superficie est fonction du système de production et de la mise en œuvre des différents types de systèmes de culture. Pour chacun des systèmes de production, elle correspond à la surface que le chef d'exploitation aidé uniquement de la main-d'œuvre familiale peut travailler. Dans l'Arcahaie, ce seuil se situe autour de 0,3 ha par actif pour une bananeraie en rotation avec une autre culture. Cette superficie maximale par actif est limitée par la préparation de la parcelle (labour manuel). Lorsque le labour est moto-mécanisé, ce qui est le cas pour les exploitations les plus grandes (patronales), ce seuil est relevé et limité par le sarclage à 0,6 ha. Il faut noter que les rotations et la possibilité de combiner la plantation de la banane à plusieurs périodes de l'année (en fin d'hiver dans les terres côtières, au printemps ou à l'automne dans la plaine alluviale) permettent de relever ce seuil. Ceci est essentiel pour les exploitations qui plantent la banane à différentes saisons pour optimiser le remplissage du calendrier de travail, étaler les récoltes et réduire ainsi les coûts de la main-d'œuvre extérieure.

Estimer le revenu agricole dégagé par un système de production prend son sens si l'on peut le resituer par rapport à un "seuil de survie" en dessous duquel la durabilité des exploitations agricoles est compromise (décapitalisation); Il est aussi nécessaire de le resituer par rapport au coût d'opportunité de la force de travail en dessous duquel l'exploitation risque de ne pas être reprise par les enfants du producteur. Le "seuil de survie" correspond à un niveau de dépenses incompressibles qui assure la subsistance la plus élémentaire de l'exploitant agricole et de sa famille. Dans l'Arcahaie, nous l'avons estimé par enquête à 550 dollars par an (alimentation, habillement, produits de consommation indispensables). À titre de comparaison, le PIB par habitant en Haïti est estimé autour de 520 dollars par an, ce qui témoigne par ailleurs de la précarité économique d'une grande partie de la population. Si le revenu dégagé par une exploitation est inférieur au seuil de survie, le paysan sera obligé de consommer peu à peu son capital d'exploitation afin de garantir la survie de sa famille (non renouvellement de l'outillage ou des animaux, animaux vendus en bas âge, récoltes vendues sur pied et avant qu'elles aient atteint une valeur commerciale rémunératrice). De plus, le producteur sera probablement obligé de sacrifier une partie de son temps ou des soins apportés à la culture pour chercher d'autres ressources monétaires par la vente de sa force de travail dans d'autres exploitations ou dans

d'autres secteurs économiques ; il devra probablement abandonner son lopin à moyen terme selon qu'il a par ailleurs accès à une autre activité extérieure. Dans tous les cas, le maintien de l'exploitation est incertain. Le coût d'opportunité de la main-d'œuvre correspond quant à lui au revenu minimum que l'on peut obtenir selon les possibilités de travail offertes dans la région. Nous avons estimé ce seuil d'opportunité par enquête à 730 dollars par an. Ce niveau correspond à la rémunération annuelle que peut espérer obtenir un journalier agricole dans l'Arcahaie. En effet, les possibilités d'emplois extra agricoles sont quasi inexistantes en Haïti et le taux de chômage en milieu rural extrêmement élevé. Un "jobeur", journalier ou tâcheron, paysans sans terre se dédiant essentiellement à la vente de force de travail dans les autres exploitations, pourra donc espérer obtenir ce niveau de rémunération annuel en vendant sa force de travail tous les jours dans l'Arcahaie.

Une majorité de petits exploitants familiaux dont une partie doit vendre sa force de travail à l'extérieur pour survivre.

Les exploitations familiales de petite taille (moins de 2 ha) sont les plus nombreuses dans l'Arcahaie : elles représentent 87% des exploitations et occupent 45% de la superficie¹²⁶. Les plus petites d'entre elles, celles dont la superficie est inférieure à 0,5 ha, représentent 35% des exploitations et occupent 5% de la surface cultivée. Ces paysans sont héritiers des *lakou* et des colons partiaires ayant péniblement conquis la terre au XIX^{ème} siècle. Les exploitations se sont morcelées avec les partages successoraux, ce qui explique qu'aujourd'hui, leurs surfaces sont exiguës : entre 0,05 et 0,7 ha par actif familial. Limitées par la superficie à laquelle elles ont accès, elles valorisent la ressource la plus abondante dont elles disposent : la main-d'œuvre familiale ; elles n'ont recours à la force de travail extérieure que pour les pointes de travail du calendrier. Certaines de ces exploitations travaillent, de plus, au sein de groupes d'entraide. Ces groupes ne fonctionnent à l'heure actuelle que pour la riziculture dans la plaine côtière et les cultures pluviales dans les piémonts.

Nous avons différencié plusieurs types d'exploitations familiales selon leurs moyens de production, les combinaisons de systèmes de culture et d'élevage mises en œuvre et le fait que les producteurs doivent ou non vendre leur force de travail à l'extérieur pour assurer la survie de leur famille.

¹²⁶ Nous avons quantifié chaque type en croisant nos données d'enquêtes à des données de l'INARA caractérisant la tenure foncière et les surfaces d'exploitation.

Les paysans ayant des terres en propriété et d'autre en FVI, combinant la culture bananière, vivrière et maraîchère dans la plaine alluviale et dans la plaine côtière, et engraisant des porcs.

Cette première catégorie correspond aux exploitations familiales les mieux pourvues du point de vue des ressources. En effet, elles ont une surface pouvant atteindre 2 ha (soit entre 0,2 et 0,7 ha par actif familial) dont près de la moitié en propriété, le reste en *potek* ou en *démwatyé*. Ces exploitants ont accès à différentes parties de l'écosystème : la plaine alluviale et la plaine côtière. Selon la localisation des parcelles, ils mettent en œuvre des systèmes de culture différents combinés à de l'élevage au sein de leur système de production.

Tableau 15 : résultats techniques et économiques des exploitations familiales "FVD x FVI x porcs".

Superficie de l'exploitation	0,5 à 2 ha, soit 0,2 à 0,7 ha par actif familial
Localisation des parcelles et mode de tenure	15% dans la plaine côtière en <i>potek</i> 85% dans la plaine alluviale : 40% en propriété, 20% en <i>potek</i> et 25% en <i>démwatyé</i>
Densité de plantation de la bananeraie	1600 à 2000 plants/ha, soit 1800 plants/ ha en moyenne
Rendement moyen de la bananeraie	16 t/ha
Prix moyen de vente des régimes de bananes	4,4 dollars par régime
Description du SP :	Banane/riz (15% de la surface de l'exploitation) Banane/manioc/maïs (50% de la surface de l'exploitation) Banane/tomate (10% de la surface de l'exploitation) Banane/haricot (10% de la surface de l'exploitation) Banane/patate (15% de la surface de l'exploitation)
PB/ ha de la combinaison des SC	4910 dollars/ ha
CI/ ha de la combinaison des SC	30 dollars/ ha
VAB/ ha de la combinaison des SC	4900 dollars/ ha
VAB de la combinaison des SE	30 dollars
Amortissements proportionnels	15 dollars/ ha
Amortissements non proportionnels	10 dollars
VA totale pour 1 ha	~ 4900 dollars
VA/ actif	~ 2400 dollars
Rente foncière	490 dollars (pour S /actif fam. max = 0,7 ha)
Pourcentage de la VA alloué à la rente foncière	~ 15%

Rémunération MO ext.	470 dollars (pour S /actif fam. max = 0,7 ha)
Revenu max / actif familial	~ 800 dollars (pour S /actif fam. max = 0,7 ha)
Revenu max. par jour de travail/ actif familial	2,2 dollars par jour

La banane plantain est le pilier de leurs systèmes de culture dans les différentes unités agro-écologiques (plaines alluviale et côtière). Ils plantent les bananiers à des densités moyennes à élevées (1600 à 2000 plants/ha, 1800 plants/ha en moyenne), selon leur mode de tenure et la localisation de la parcelle : densité moyenne sur les terres en propriété, plus élevée si les terres sont en faire-valoir indirect (*potek* ou *démwatyé*). Ils n'emploient pas d'engrais pour la banane. Les plantations sont de durées courtes, de 2 à 3 ans selon les rotations dans lesquelles elles sont intégrées. Leur rendement moyen est de 16 t/ha.

Les agriculteurs de ce groupe combinent la culture bananière dans des systèmes de culture complexes. Dans la plaine côtière, ils plantent la banane en fin d'hiver pour un seul cycle de production, après lequel ils effectuent une rotation avec le riz. La majeure partie du riz récolté est destinée à l'autoconsommation de ces producteurs et s'ils obtiennent des surplus, ils les vendent : le bas prix du riz local dû à la forte concurrence du riz importé "cassant" les prix, ne les incite pas à en commercialiser davantage. Par leurs caractéristiques, les sols de cette unité agro-écologique se gonflent d'eau pendant la saison des pluies (à partir d'août), ce qui ne permet pas de conserver les bananiers plus d'un seul cycle : les canaux de drainage peu profonds mis en place en début de saison des pluies ne permettent pas d'éviter le pourrissement des racines des bananiers. De plus, en l'absence d'irrigation, des problèmes de salinité apparaissent et entraînent des pertes importantes. De même, pour ces raisons, seul le riz peut être cultivé en rotation avec la banane dans cette unité. Exceptionnellement, la canne de bouche peut aussi entrer dans une rotation avec la banane sur 2 ans, mais cette dernière est plus rare car les paysans préfèrent cultiver le riz qui leur garantit une partie de leur alimentation (produit stockable et non périssable) et qui leur permet d'effectuer des rotations plus rapides. Cultiver dans la plaine côtière est un atout pour ces producteurs, malgré les handicaps des sols de cette unité agro-écologique décrit précédemment. Ils récoltent en effet des régimes de bananes de plus gros calibre que ceux produits dans la plaine alluviale : si les pluies en début de saison ont été peu abondantes, la plantation n'a pas souffert du manque d'eau pendant la maturation et le grossissement des fruits, au contraire de celles de la plaine alluviale. De plus, le système de culture "banane/riz" permet de vendre des bananes en automne, à une période où les prix sont élevés (cf. Chapitre III). Ainsi, ces agriculteurs obtiennent des prix de la banane élevés (4,4 dollars/ régime en moyenne).

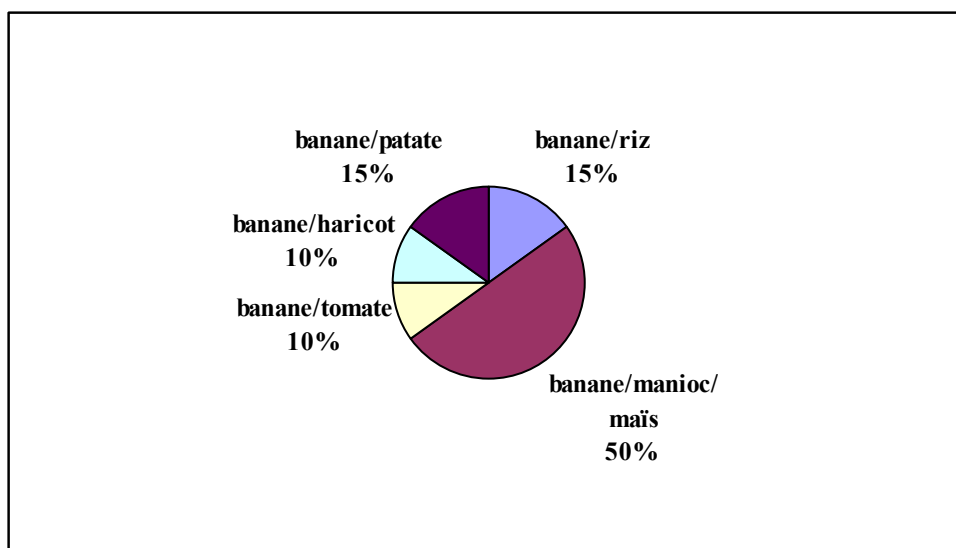
Dans la plaine alluviale, ces paysans pratiquent plusieurs rotations : "banane/ manioc/ maïs" sur 4 ans ;

"banane/ patate douce", "banane/ tomate", "banane/haricot" sur 3 ans. Le choix de la rotation de la banane avec des vivres (manioc, maïs, patate douce) ou avec des cultures maraîchères (tomate, aubergine, haricot), dépend de la date et des conditions d'arrachage de la bananeraie, de la trésorerie de l'exploitation ainsi que de la stratégie de gestion de la pénurie d'eau pratiquée (dans le cas présent, jumelages ou transfert d'eau avec d'autres exploitants familiaux).

Tableau 16 : VAB par type de culture pour les exploitations familiales "FVD x FVI x élevage".

Type de culture	VAB/ ha (en dollars)
Banane (plaine côtière)	3700
Banane (plaine alluviale)	4900
Riz	40
Patate douce	160
Manioc	110
Maïs	60
Haricot	390
Tomate	250

Figure 34 : assolement des exploitations familiales "FVD x FVI x élevage".



Le manioc doux (que nous désignons par la suite simplement par "manioc") est cultivé dans l'Archaie à partir des années 1930-40. Auparavant, seul le manioc amer, vendu après transformation en cassaves (gallettes de farine de manioc) ou consommé par la famille sous forme de bouillie (=mousà), était cultivé : les tubercules étaient râpés, séchés, transformés en farine cuite dans l'eau. Avec le développement de l'élevage

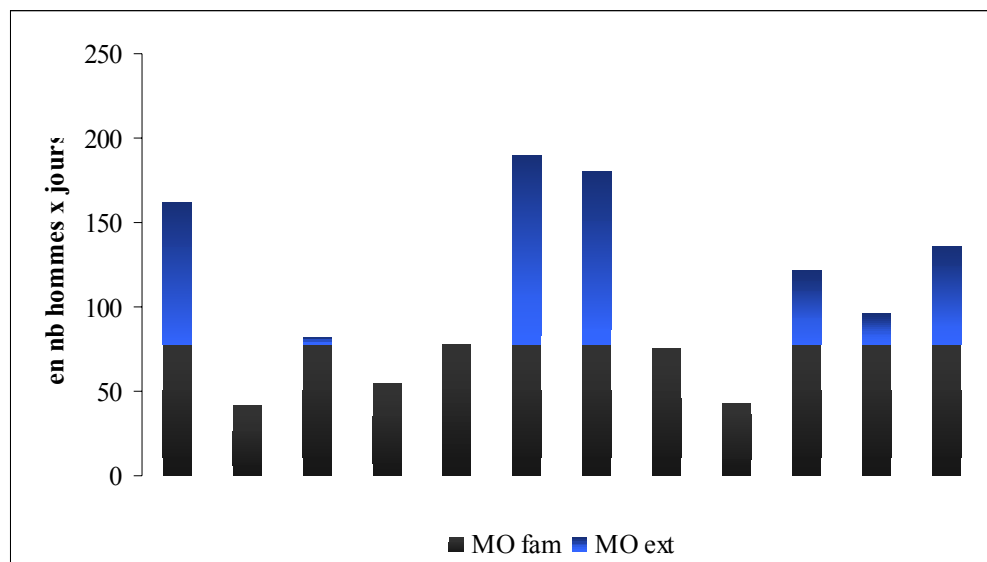
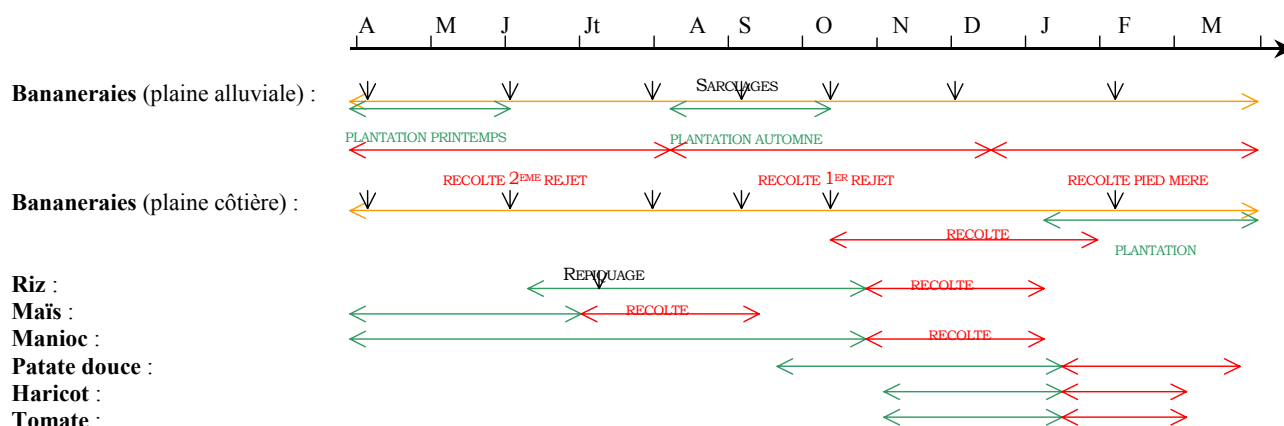
porcin grâce à l'accumulation permise dans les années 1930 suite au développement des bananes douces, les paysans ont préféré cultiver le manioc doux : les résidus de culture pouvaient être donnés aux porcs au cours de leur engraissement. Le manioc doux n'a jamais été un aliment de base pour les paysans de l'Archaie, contrairement à la patate douce qui l'a été jusque dans les années 1960. Seuls les plus pauvres, les *jobeurs* ou les très petits paysans, le consomment en quantité. Cette situation est très différente de celle des mornes et surtout de Port-au-Prince : le manioc est consommé bouilli dans les restaurant de rue, les *fritay*, et bon nombre de consommateurs port-au-princiens se contentent d'un repas à base de ce produit. En ce sens, le manioc a remplacé la patate douce comme "aliment des pauvres".

Le manioc est une culture importante dans les systèmes de production de l'Archaie. La principale raison est qu'il peut entrer dans les rotations avec la banane plantain à n'importe quel moment de l'année, même si pour la majorité des exploitants, la période optimale de plantation est en mai/juin : ainsi, les tubercules profitent des pluies pendant leur grossissement. De plus, il est intéressant pour les agriculteurs de planter le manioc à cette période car ils peuvent combiner cette rotation avec une culture de maïs au début de la saison des pluies suivante pour ensuite replanter la banane en automne. Le manioc est, selon l'urgence des besoins en liquidités, récolté après 5 à 8 mois. Une petite partie de la récolte est autoconsommée ou donnée aux porcs. Du manioc est aussi planté sur les diguettes des casiers la première année de plantation pour l'autoconsommation, le reste étant vendu pour approvisionner le marché de Port-au-Prince ou donné aux porcs. Le producteur choisit de planter du manioc après l'arrachage d'une bananeraie dont la durée est arrivée à son terme (après 2 ou 3 récoltes, soit 2-3 ans) du fait des contraintes du milieu (phytosanitaires et eau). Cette culture présente aussi un intérêt majeur : ses besoins en eau étant faibles (une seule dose d'irrigation pendant le cycle), l'eau destinée dans le tour d'eau à la parcelle de manioc, peut être allouée à une parcelle de plantain. En outre, pour les producteurs, le manioc "remonte la terre", c'est-à-dire qu'il améliore les caractéristiques des sols avant la replantation d'une bananeraie : ceci est à mettre en relation avec le fait qu'une culture de manioc implique un retournement du sol par un labour à la houe après la récolte, son aération suite à l'exploration des racines et la collecte des tubercules en profondeur.

La culture de patate douce est en régression dans l'Archaie depuis l'abattage porcin ayant eu lieu dans les années 1980. Les paysans qui la cultivent ont, le plus souvent, conservé un petit élevage engraisseur de porcs auxquels ils donnent la plus grande partie de la production pour leur finition. C'est le cas des agriculteurs de ce groupe. La culture de patate est, de plus, intéressante pour ces producteurs, car elle est combinée à la banane plantée au printemps : ceci permet d'étaler les besoins en main-d'œuvre grâce à la combinaison de ce

système de culture avec la rotation "banane/ manioc/ maïs" dans laquelle la banane est plantée en automne. Ces paysans mêlent ces deux rotations afin d'obtenir des résidus de culture pour l'alimentation de leurs porcs.

Figure 35 : calendrier de production et de travail des exploitations familiales "FVD x FVI x élevage".



Comme nous pouvons le visualiser sur les figures précédentes, les producteurs de ce groupe, par leurs combinaisons de cultures, réussissent à maximiser l'emploi de la main-d'œuvre familiale. Ainsi, pour la superficie maximale de ce type d'exploitation, des journaliers sont employés seulement pour les pics du calendrier correspondant à la préparation du sol et à la plantation bananière au printemps, en automne et en hiver, selon les systèmes de culture et les terroirs cultivés.

Les exploitants familiaux de ce type engraisent 1 à 2 porcs par an. Ces animaux sont gardés au piquet, en bordure de parcelle, ou dans un enclos à proximité de la maison. Ils sont déplacés quand l'endroit devient trop sale, ce qui permet un renouvellement de fertilité à l'endroit où ils ont été gardés : les agriculteurs y replantent des bananiers, dans l'une des rotations décrites précédemment. La mortalité des porcs à

l'âge adulte dépend des campagnes de vaccination effectuées contre la peste porcine. Dans le cas d'épidémies, elle peut atteindre 40% (5 à 10% en moyenne). Les maladies des porcs les plus fréquemment rencontrées sont le tétanos et les diarrhées. Les porcs sont engraisés jusqu'à 9-15 mois. Ils consomment les fruits qui tombent à leur portée quand ils sont gardés dans une parcelle. La plus grande partie de leur ration leur est apportée. Leur alimentation varie en fonction des saisons de récolte des arbres fruitiers plantés en bordure de parcelle (mangues, avocats, fruits de l'arbre véritable) et des sous-produits de culture disponibles (maïs, fanes de patate douce, patate douce, manioc, pseudo tronc bananier, bananes non commercialisables, peaux de bananes). Une ration de son de blé complète ces apports et est indispensable pour la finition des animaux dont la durée dépend des liquidités du producteur. La rentabilité de l'élevage porcin est assurée par l'importance d'aliments non achetés (sous-produits de culture et fruits). Pour un élevage engraisseur comme le leur, il est impossible de satisfaire les besoins des animaux sans acheter du son dont la ration atteint jusqu'à 8 kg/ jour pendant la période de finition (5-6 kg/jour pour des jeunes à l'engrais pendant 9 à 15 mois).

Tableau 17 : calendrier alimentaire des porcs dans l'Arcahaie (enquêtes 2002-04).

	J	F	M	A	M	J	J ^T	A	S	O	N	D
Résidus de culture bananière (stipes, pseudo troncs, régimes <i>non rek</i> , peaux)												
Résidus de canne à sucre												
Fanes de patate douce												
Résidus de maïs												
Résidus de manioc												
Son de blé												
Mangue												
Fruits de l'arbre véritable												
Avocat												

Les liquidités fournies par la vente des porcs permettent aux paysans de ce type de réaliser une rotation de la banane avec des cultures maraîchères ou du haricot. Les cultures maraîchères et celle de haricot demandent un apport initial de capital assez important (besoins en main-d'œuvre extérieure pour le repiquage et la récolte, achat de semences, d'intrants pour le maraîchage) ; elles sont de plus "risquées" car elles peuvent ne pas être rémunératrices : le producteur peut perdre sa récolte en cas de manque d'eau mais aussi en cas

d'excès (pourrissement des fruits, production importante de feuilles sans fructification). La culture de tomate ou celle de haricot est pratiquée en saison sèche, celle de l'aubergine en saison des pluies, ce qui permet selon la date d'arrachage de la bananeraie d'effectuer deux périodes de plantation des bananiers.

Ces paysans consomment une partie de leur production bananière, la quasi intégralité de leur récolte de riz, et une grande partie des vivres produits sur l'exploitation (patate douce, manioc, maïs). Leur capacité de consommation en vivres est limitée par l'absence de possibilité de stockage et de conservation des tubercules et racines, périssables. Une partie du manioc et de la patate produite est destinée à l'engraissement des porcs. Ces agriculteurs consomment aussi des fruits grappillés (mangues, fruits de l'arbre véritable) en complément de leur alimentation à partir des produits de l'exploitation et du riz acheté sur les marchés.

Grâce à la combinaison de ces différents systèmes de culture et d'élevage, les paysans de cette catégorie dégagent une valeur ajoutée par unité de surface élevée (4900 dollars/ha) : ces producteurs ont donc un haut niveau d'intensification en travail. Ils valorisent au mieux l'emploi de la main-d'œuvre familiale (3 actifs fam.) grâce à la conjugaison des différents systèmes de culture qui permettent de planter la banane à différentes périodes de l'année, et limitent ainsi les besoins en force de travail extérieure (1 actif extérieur au maximum par an). Le calendrier de travail est bien rempli et les coûts en travail extérieur limités (490 dollars par an au maximum). Étant propriétaires d'une partie des terres exploitées, ils n'ont pas à verser de rentes élevées, autour de 15% de la valeur ajoutée sont affectés au paiement de la rente foncière et en récupèrent la majeure partie comme revenu. Ils dégagent des revenus maximaux par actif familial de l'ordre de 800 dollars par an, au-delà du coût d'opportunité de la force de travail pour les plus grandes exploitations de ce type, mais inférieurs pour les plus petites. Recevant de l'argent de leur famille installée à Port-au-Prince ou à l'étranger, ayant au moins un des membres de la famille qui a une autre activité (la femme de l'exploitation est marchande Sara ou collectrice) ils ne vendent pas leur force de travail à l'extérieur de l'exploitation.

. Les paysans en faire-valoir indirect tentant de compenser le poids de la rente foncière par un élevage porcin naisseur/ engraisseur.

Les producteurs de cette catégorie exploitent entre 0,5 et 1,5 ha, ce qui revient à entre 0,2 et 0,6 ha par actif familial. Ils détiennent des parcelles dans plusieurs unités agro-écologiques : dans la plaine alluviale et la plaine côtière. Le système de production qu'ils mettent en œuvre est proche de celui des exploitations précédentes en termes de types de systèmes de culture pratiqués mais le fait qu'ils ne détiennent aucune terre en propriété (*potek* 50% ou *démwatyé* 50%) et une surface moindre joue un rôle dans leur fonctionnement et

le choix d'affectation de leurs ressources aux différents systèmes de culture et d'élevage.

Tableau 18 : résultats techniques et économiques des exploitations familiales "FVI x élevage".

Superficie de l'exploitation	0,5 à 1,5 ha soit 0,2 à 0,6 ha par actif familial
Localisation des parcelles et mode de tenure	30% dans la plaine côtière en <i>potek</i> 70% dans la plaine alluviale : 20% en <i>potek</i> et 50% en <i>démwatyé</i>
Densité de plantation de la bananeraie	1800 à 2500 plants/ha selon la tenure, soit 2000 plants/ ha en moyenne
Rendement moyen de la bananeraie	17 t/ha
Prix moyen de vente des régimes	4,4 dollars par régime
Description du SP :	Banane/riz (30% de la surface de l'exploitation) Banane/tomate (10% de la surface de l'exploitation) Banane/maïs (30% de la surface de l'exploitation) Banane/patate (30% de la surface de l'exploitation)
PB/ ha de la combinaison des SC	5220 dollars/ ha
CI/ ha de la combinaison des SC	50 dollars/ ha
VAB/ ha de la combinaison des SC	5170 dollars/ ha
VAB de la combinaison des SE	170 dollars
Amortissements proportionnels	15 dollars/ ha
Amortissements non proportionnels	10 dollars
VA totale pour 1 ha	~ 5300 dollars
VA/ actif	~ 1800 dollars
Rente foncière /actif familial	740 dollars (pour S /actif fam. max = 0,6 ha)
Pourcentage de la VA alloué à la rente	30%
Rémunération MO ext. / actif familial	530 dollars (pour S /actif fam. max = 0,6 ha)
Revenu max / actif familial	~ 1400 dollars (pour S /actif fam. max = 0,6 ha)
Revenu max. par jour de travail/ actif familial	3,8 dollars par jour

La banane plantain est le pilier de leur système de production. Elle est plantée dans toutes les parcelles, dans la plaine alluviale et dans la plaine côtière. Les plantations sont denses (1800-2500 plants/ha, soit 2000 plants/ ha en moyenne), surtout dans les parcelles en *démwatyé*, en relation avec l'insécurité

foncière de ce mode de tenure. La stratégie de ces producteurs est de maximiser les rendements bananiers par unité de surface, car ils ignorent de combien de temps ils pourront disposer de la terre pour en tirer profit (sauf dans le cas du *potek* où les contrats sont à durée déterminée). La plantation à haute densité permet d'obtenir des rendements élevés en nombre de régimes, mais avec des doigts de calibre moyen à petit : ils obtiennent des rendements de l'ordre de 17 t/ha. Comme les agriculteurs du groupe précédent, ils n'emploient pas d'engrais pour la culture des bananiers. La "qualité" moyenne de leur récolte bananière est relevée par le fait qu'ils exploitent la plaine côtière (30% des terres exploitées) : ils obtiennent ainsi un prix moyen de vente de la banane comparable à celui des exploitations précédentes (4,4 dollars/ régime). Comme leur rendement est supérieur à celui des paysans de la catégorie précédente, leur produit brut par unité de surface est plus élevé que celui dégagé par les producteurs précédents (5220 dollars/ha).

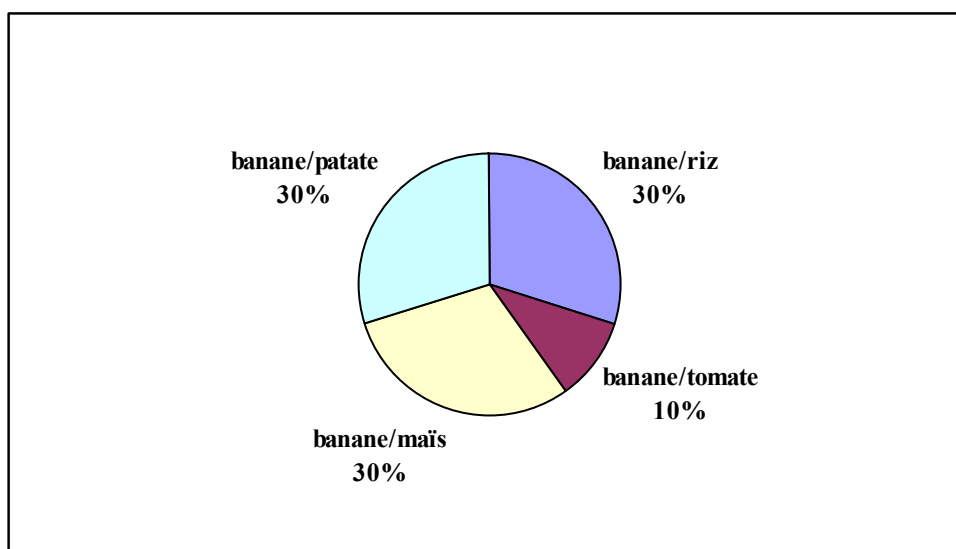
Comme précédemment, ils réalisent la rotation "banane/riz" dans la plaine côtière, la seule qui est possible. Nous ne reviendrons pas sur les avantages et les handicaps de ce système de culture décrit précédemment. Dans la plaine alluviale, les choses changent par rapport aux exploitations précédentes car ces producteurs ne plantent pas de manioc. Ceci s'explique pour plusieurs raisons. Une partie de leurs parcelles (20%) sont exploitées en *potek* pour une durée de 5 ans. Une rotation "banane/manioc/maïs" durerait 4 ans compte tenu de la durée des cycles des cultures et pour optimiser l'emploi de la force de travail familiale et la mise en culture des parcelles. Réaliser cette rotation signifierait alors l'impossibilité de pratiquer une autre rotation avec la banane par la suite (3 ans minimum). Ils devraient donc laisser la parcelle inoccupée pendant plusieurs mois ou faire une culture supplémentaire dans la rotation, ce qui compte tenu de l'exiguïté des surfaces par actif familial, est inenvisageable ou difficile compte tenu de la période de l'année où la bananeraie serait arrachée. De plus, étant donné leur élevage naisseur/ engraisseur de porcs, ils cultivent la patate douce et le maïs dont une partie importante est dédiée à la finition des animaux. Les VAB/ha dégagée par une culture de manioc ou de patate étant du même ordre de grandeur, ces paysans préfèrent donc semer la patate dont la production est transformée en calorie animale. Ils sèment donc la patate douce ou le maïs après l'arrachage de la bananeraie et cultivent la parcelle en culture vivrière de courte durée pour arriver au terme du contrat de *potek*. La stratégie est la même pour les parcelles de *démwatyé* : ils peuvent difficilement mettre en oeuvre des rotations de longue durée, ne connaissant pas le terme de leur contrat. Cette combinaison leur permet d'avoir deux périodes de plantation bananière, d'étaler les récoltes et les besoins en main-d'oeuvre. Comme les producteurs précédents, ils dédient une petite partie de leurs surfaces à la rotation de la banane avec une culture maraîchère dont l'intégralité de la production est vendue. La proportion de surface dédiée à ces

productions "risquées" et coûteuses est inférieure de moitié à celle des paysans précédents : les bénéfices de l'élevage naisseur engraisseur de porcs sont moindres qu'un simple atelier engraisseur.

Tableau 19 : VAB par type de culture pour les exploitations familiales " FVI x élevage".

Type de culture	VAB/ ha (en dollars)
Banane (plaine côtière)	3700
Banane (plaine alluviale)	4900
Riz	100
Patate douce	150
Maïs	60
Tomate	250

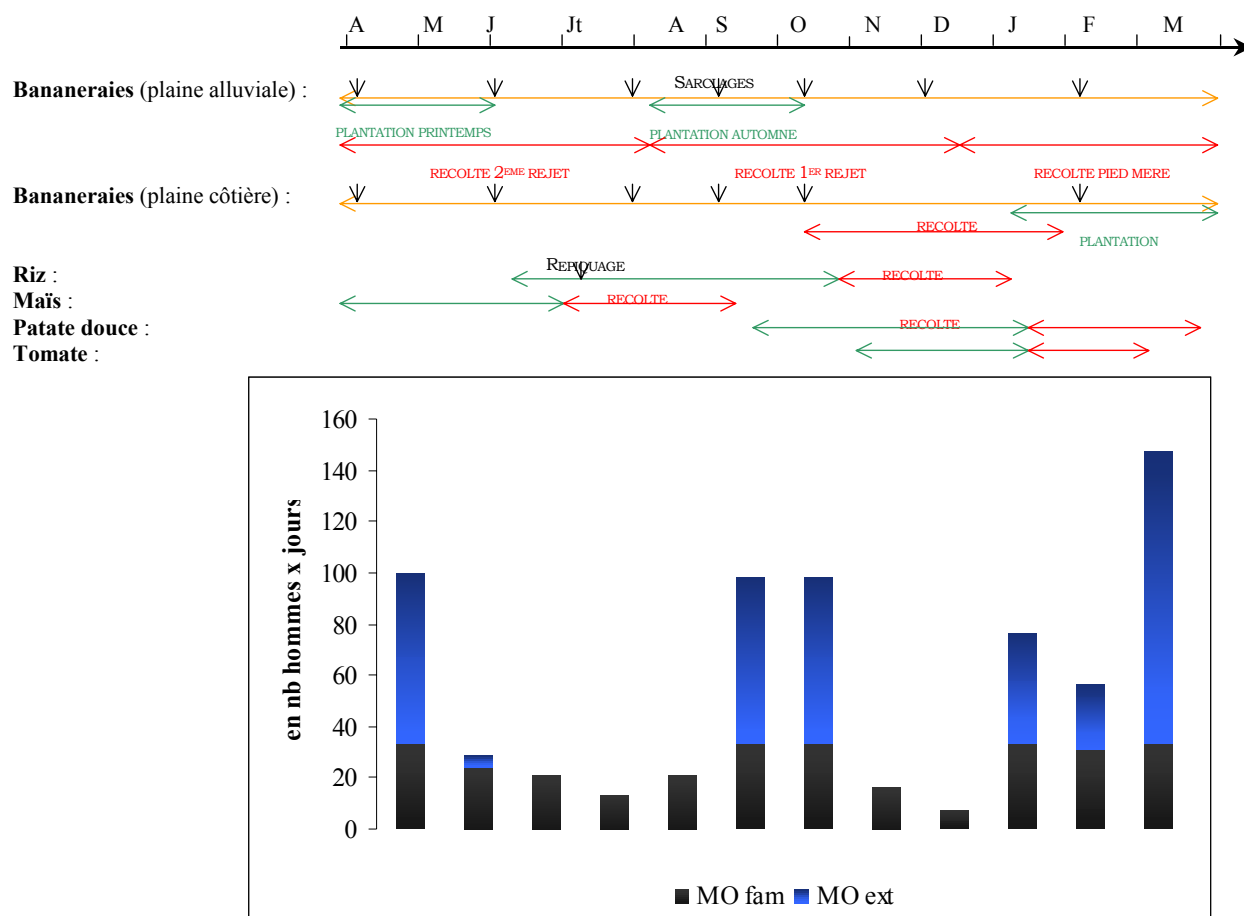
Figure 36 : assolement des exploitations familiales " FVI x élevage".



Ces producteurs ont un atelier naisseur de porcs et engraisent jusqu'à 2 animaux par an selon leurs liquidités. La première mise bas de la truie reproductrice intervient à l'âge de 8 et 9 mois après 3 mois et ½ de gestation. La femelle donne 6 à 10 petits par portée deux fois par an. La mortalité à la naissance est très élevée et atteint jusqu'à 40% (écrasement des petit par la mère, malnutrition de la truie car ils réservent la majeure partie des résidus de culture disponibles pour l'engraissement des jeunes, maladies). Les mères sont réformées après 6-7 portées à 4-5 ans et vendues maigres ou engraisées selon les disponibilités financières de l'exploitation. En effet, compte tenu des besoins de la race de porcs qu'ils élèvent (porcs exotiques croisés créole antillais), il est de toute façon nécessaire d'acheter du son de blé pour finir un animal afin d'en obtenir un bon prix. Une partie des petit sont vendus à 2-3 mois une fois sevrés, et seuls 1 ou 2 sont gardés

pour l'engraissement. Les mâles sont castrés et engraisés, sauf un, le mâle reproducteur, qui sert à la reproduction de l'élevage et qui peut être par ailleurs loué à d'autres exploitations contre un ou deux petits donnés par le "loueur" à titre de rémunération. Cet élevage naisseur/ engraisseur leur permet de disposer de petits à engraisser quand ils le peuvent ou quand ils envisagent des dépenses importantes : ils mettent alors la truie à la reproduction. Cet élevage leur sert donc d'épargne de courte durée. Grâce à l'élevage porcin, ils obtiennent des ressources financières pour réaliser une rotation "banane/ tomate" : la vente des animaux gras leur assure les liquidités nécessaires pour acheter les semences, les intrants pour la tomate et quelques journées de travail extérieur pour les pointes du calendrier (1,1 actif extérieur par an). Cependant, ces liquidités seraient insuffisantes pour acheter les engrais nécessaires pour la bananeraie.

Figure 37 : calendrier de production et de travail pour les exploitations familiales "FVI x élevage".



Comme nous le constatons sur les figures suivantes, là encore, les combinaisons de systèmes de culture permettent le quasi plein emploi de la main-d'oeuvre familiale, hormis aux périodes de préparation du sol en vue de la plantation de la banane au printemps, en automne et en hiver, qui requiert l'emploi de journaliers. La

pointe de travail hivernale correspond au fait que 30% des terres sont situées dans la plaine côtière.

Ces paysans consomment une partie de leur production bananière, la quasi intégralité de leur récolte de riz, et une grande partie des vivres produits sur l'exploitation (patate douce, maïs). La patate douce produite est quasi intégralement destinée à l'engraissement des porcs. Ils consomment de plus des fruits grappillés en complément de leur alimentation à partir des produits de l'exploitation et du riz importé acheté.

Ces exploitants ont, compte tenu de leur tenure foncière, à payer des rentes foncières élevées (740 dollars par an au maximum). Le poids de cette rente est important : 30% de la valeur ajoutée du système de production. Cela ampute d'autant plus le revenu, estimé au maximum à 1400 dollars par an par actif familial. Cette catégorie d'exploitation dégage un revenu maximum par actif familial au-delà du coût d'opportunité de la force de travail pour les plus grandes d'entre elles, mais aussi pour la plupart. Comme les exploitations précédentes, il faut tenir compte des envois d'argent de leur famille qui peuvent compléter ces ressources, ainsi que l'activité seconde de certains membres de la famille (femme marchande Sara également).

Les paysans essentiellement locataires à part de fruits n'ayant pas d'élevage porcin et cultivant à la fois dans la plaine alluviale et dans les piémonts.

Une troisième catégorie d'exploitations familiales (0,2 à 0,6 ha par actif familial) est formée de paysans exploitant plusieurs unités agro-écologiques : 90% de leurs terres sont localisées dans la plaine alluviale, dont près de $\frac{3}{4}$ en location à part de fruits et 20% en propriété, 10% de leurs parcelles sont situées dans les piémonts en squat des terres de l'État. Ils n'ont pas de terre dans la plaine côtière car lorsqu'ils sont arrivés dans l'Arcahaie, ces anciens migrants ont été confrontés au fait que toute la plaine côtière était occupée. Il ne restait donc que les piémonts comme terroir marginal colonisable.

La banane plantain est encore le pilier de leur système de production. Ces producteurs la plantent à des densités moyennes à élevées (1600 à 2000 plants/ha, soit 1800 plants/ha en moyenne), les densités les plus élevées étant sur les parcelles en location à part de fruits. Ils n'appliquent pas d'engrais dans leurs plantations bananières. Ils obtiennent des rendements comparables à ceux des paysans précédents (17 t/ha). Cependant, le fait qu'ils ont des plantations à haute densité et qu'ils ne bénéficient pas de terres dans la plaine côtière entraîne que les fruits sont globalement de plus petit calibre : ils vendent la banane à un prix moyen inférieur à celui qu'obtiennent les exploitations précédentes (4,2 dollars /régime). Ceci implique un produit brut moindre (5000 dollars /ha /an), malgré des rendements du même ordre de grandeur.

Tableau 20 : résultats techniques et économiques des exploitations familiales "FVI sans élevage porcin".

Superficie de l'exploitation	0,5 à 1,25 ha (0,2 à 0,6 ha par actif familial)
Localisation des parcelles et mode de tenure	90% dans la plaine alluviale : 20% en propriété et 70% en <i>démwatyé</i> 10% squat dans les piémonts
Densité de plantation de la bananeraie	1600 à 2000 plants/ha selon la tenure, soit 1800 plants/ ha en moyenne
Rendement moyen de la bananeraie	17 t/ha
Prix moyen de vente des régimes	4,2 dollars par régime
Description du SP :	Banane/manioc/maïs (80% de la surface) Banane/patate (10% de la surface) Pastèque/maïs+sorgho+pois d'Angole (10%)
PB/ ha de la combinaison des SC	5000 dollars/ ha
CI/ ha de la combinaison des SC	60 dollars/ ha
VAB/ ha de la combinaison des SC	4040 dollars/ ha
VAB de la combinaison des SE	40 dollars
Amortissements proportionnels	15 dollars/ ha
Amortissements non proportionnels	10 dollars
VA totale pour 1 ha	~ 4500 dollars
VA/ actif	~ 1600 dollars
Rente foncière /actif familial	960 (pour S / actif fam. max= 0,6 ha)
Pourcentage de la VA alloué à la rente	45%
Rémunération MO ext. / actif familial	410 (pour S / actif fam. max= 0,6 ha)
Revenu max / actif familial	~ 500 (pour S / actif fam. max= 0,6 ha)
Revenu max. par jour de travail/ actif familial	1,4 dollars par jour

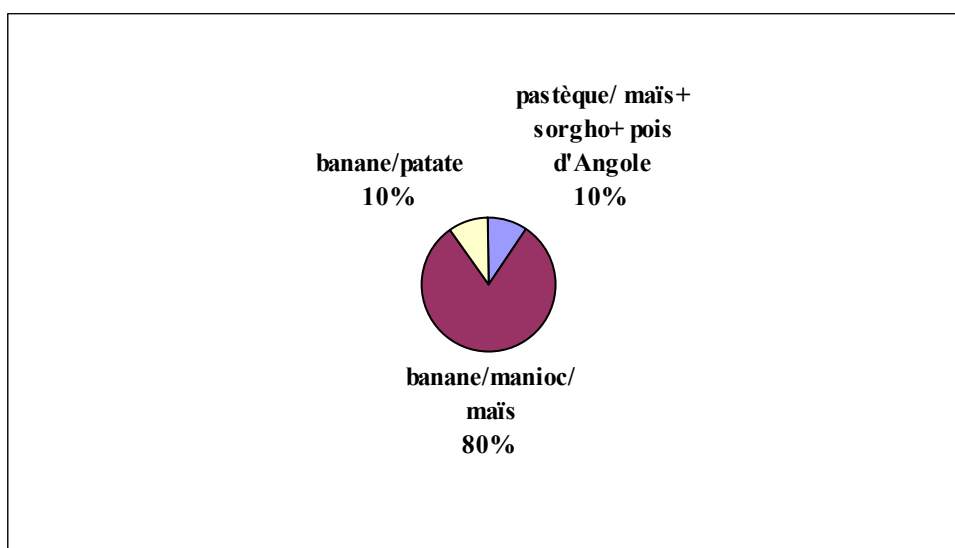
Leur principal système de culture est la rotation "banane/manioc/maïs". Cette dernière leur permet de gérer au mieux leur calendrier de travail, car cela leur permet de vendre leur force de travail, si besoin, quand la demande est élevée pour les plantations printanières de bananiers. Par contre, elle est réalisée au risque de voir le propriétaire de la parcelle la récupérer avant qu'elle arrive à son terme et que tout soit récolté. Ils pratiquent la rotation "banane/patate" en combinaison avec cette dernière pour étaler les besoins en main-

d'œuvre, car sinon, l'essentiel des besoins seraient en automne comme nous le visualisons sur le calendrier ci-après. De plus, comme nous le voyons sur le tableau suivant, la VAB/ ha de patate n'est pas négligeable au regard de celle du manioc. L'intégralité de la patate produite est consommée par la famille ou vendue car ils n'ont pas d'élevage porcin. Pour s'agrandir, et du fait qu'ils n'ont pas assez de capital pour prendre une parcelle en *potek* ou pour en acheter une dans la plaine, ces producteurs ont squatté des parcelles dans les piémonts : ils y cultivent une rotation de "pastèque/ maïs+ sorgho+ pois d'Angole", introduite par les immigrants venus des mornes dans les années 1960 et généralisée dans cet écosystème en raison de l'absence de possibilité d'irriguer. Le maïs, le sorgho et le pois d'Angole sont autoconsommés et donnés aux poules, les surplus sont vendus.

Tableau 21 : VAB par type de culture pour les exploitations familiales " FVI sans élevage".

Type de culture	VAB/ ha (en dollars)
Banane (plaine alluviale)	5370
Patate douce	160
Manioc	120
Maïs	150
Pastèque/ maïs + sorgho + pois d'Angole	600

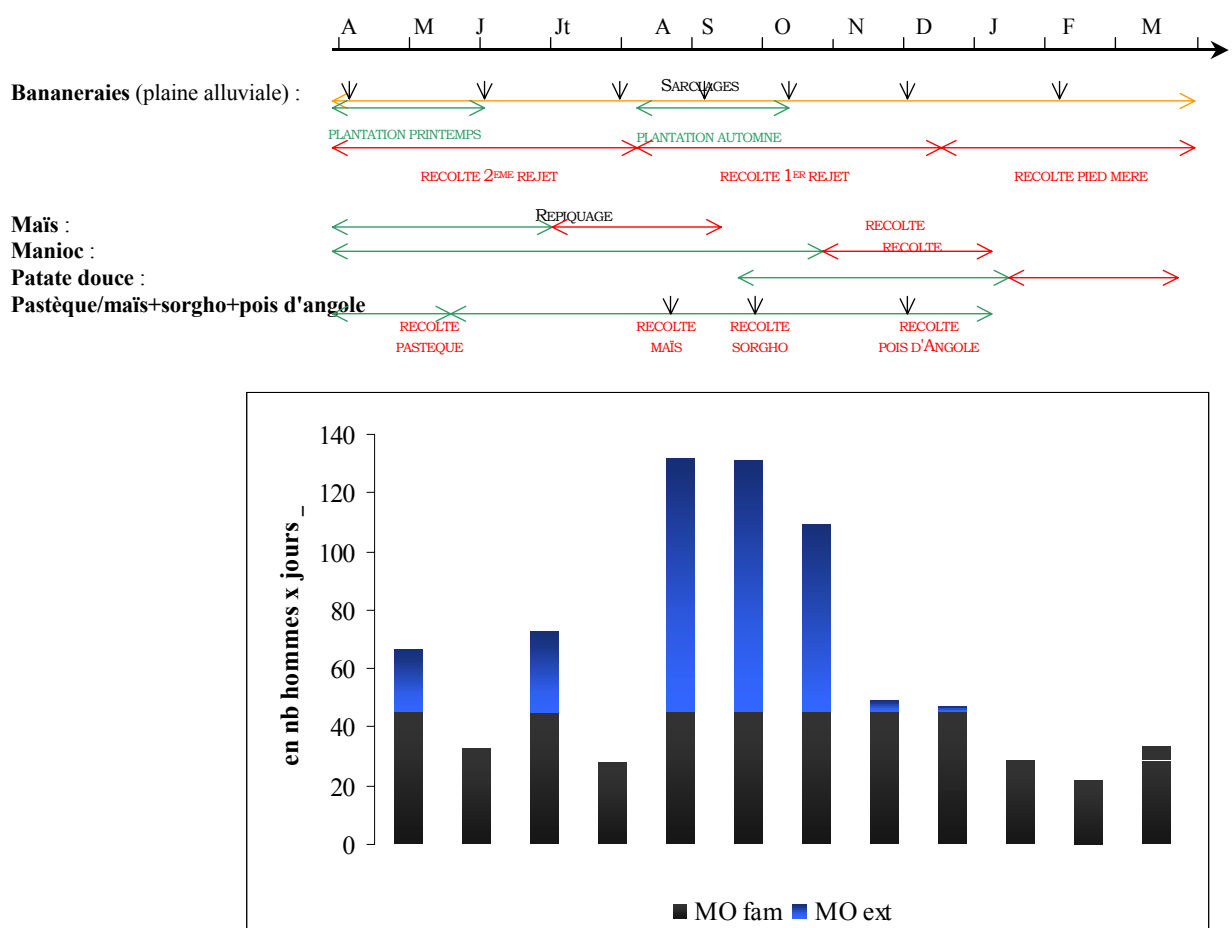
Figure 38 : assolement des exploitations familiales " FVI sans élevage".



Ces producteurs n'ont qu'une petite basse-cour car ils ne disposent pas de liquidités suffisantes pour engraisser un cochon. L'élevage de volailles est peu répandu dans l'Arcahaie du fait des taux élevés de mortalité des animaux. Les maladies (peste aviaire, choléra et surtout maladie de New Castel) sont

les principaux facteurs limitant au développement de cet élevage : elles provoquent jusqu'à 70% de mortalité des poules à l'âge adulte. La mortalité des poussins est aussi importante en raison des maladies et des prédateurs (agoutis, chiens errants) et peut atteindre jusqu'à 60%. Ces producteurs élèvent des poules vendues pour couvrir les dépenses de consommation. Les poules sont élevées dans la cour devant la maison, parfois dans les parcelles en liberté ou à la corde dans le cas des coqs de combat dont les paysans prennent le plus grand soin. Les volailles sont nourries au grain, principalement avec le maïs et le sorgho produits sur l'exploitation (600-800 g de maïs et sorgho par semaine pour une femelle et ses petit). Une femelle pond en général à partir de 3 mois pendant deux semaines (5-12 œufs par cycle de ponte selon l'alimentation), avec des durées inter cycle de 1 mois et 1/2. Les poulets sont vendus entre 3 et 6 mois. Les poules sont réformées après 3-4 ans mais elles finissent rarement leur carrière, étant vendues avant pour satisfaire les besoins en liquidité.

Figure 39 : calendrier de production et de travail es exploitations familiales "FVI sans élevage".



Ces paysans consomment une très faible partie de leur production bananière et en vende la plupart pour acheter des calories moins chères (riz importé). La patate douce, le manioc, le sorgho et le maïs produits sont autoconsommés et les surplus sont vendus. Le pois d'Angole et la pastèque sont quasi

intégralement vendus. Ils consomment des fruits grappillés en complément de leur alimentation à partir des produits de l'exploitation et du riz acheté sur les marchés et l'importance de ces fruits est majeure dans leur régime alimentaire.

Ils dégagent une valeur ajoutée par unité de surface assez faible (4040 dollars par ha par an), le système de culture pluvial dans les piémonts étant le plus important de leur assolement. De plus, ils paient une rente foncière très élevée pour les parcelles exploitées en FVI dans la plaine alluviale (45% de la valeur ajoutée qu'ils dégagent dans leur système de production). Le revenu par actif familial qu'ils dégagent est donc très faible (~ 520 dollars par an au maximum), en dessous du coût d'opportunité de la force de travail, et même au dessous du seuil de survie. Ceci les contraint à vendre la main-d'œuvre en dehors de l'exploitation une partie de l'année, comme *jobeur* essentiellement. Il est de plus nécessaire qu'un autre membre de la famille ait une activité : la femme de l'exploitation peut être collectrice par exemple. Ces exploitations ont donc un avenir plus qu'incertain : il n'est pas sûr que leurs enfants reprennent l'exploitation et ne cherchent pas à partir en ville ou à l'étranger pour trouver d'autres opportunités. De plus, sans les envois d'argent de la famille ou sans la vente de leur force de travail, il est probable que ces exploitations disparaissent à moyen terme.

. Les paysans squattant dans les piémonts une parcelle de culture pluviale, ayant une parcelle bananière en plaine alluviale, et gardiens de bœufs.

Le quatrième groupe d'agriculteurs exploite des surfaces comprises entre 0,5 et 1,3 ha par actif familial. Il ne faut pas voir dans ces surfaces en moyenne par actif familial plus élevée un meilleur accès aux moyens de production : au contraire, leurs parcelles sont essentiellement squattées, situées dans les piémonts (70% de leur surface d'exploitation) et ils ne disposent que de quelques dizaines d'ares en *potek* dans la plaine alluviale (entre 0,1 et 0,4 ha). Comme les exploitations précédentes, elles sont issues d'exploitations formées par d'anciens migrants qui, lorsqu'ils sont arrivés dans l'Archaïe, n'ont pu s'installer que dans les piémonts, seul terroir marginal encore peu occupé et peu colonisé. C'est pour cela que ces exploitations n'exploitent pas non plus dans la plaine côtière. Les terres dans la plaine alluviale ont été acquises petit à petit, grâce aux fruits de leur activité agricole après épargne.

Tableau 22 : résultats techniques et économiques des exploitations familiales "piémonts".

Surface de l'exploitation	1 à 2,5 ha (0,5 à 1,3 ha par actif familial)
Localisation des parcelles et mode de tenure	30% dans la plaine alluviale : 10% en <i>potek</i> et 20% en <i>démwatyé</i> 70% squat dans les piémonts
Densité de plantation de la bananeraie	1800 à 2500 plants/ha selon la tenure, soit 1900 plants/ ha en moyenne
Rendement moyen de la bananeraie	14 t/ha
Prix moyen de vente des régimes	4,1 dollars par régime
Description du SP :	Banane/manioc/maïs (20% de la surface) Banane/haricot (10% de la surface de l'exploitation) Pastèque/maïs+sorgho+pois d'Angole
PB/ ha de la combinaison des SC	2170 dollars/ ha
CI/ ha de la combinaison des SC	70 dollars/ ha
VAB/ ha de la combinaison des SC	2100 dollars/ ha
VAB de la combinaison des SE	250 dollars
Amortissements proportionnels	15 dollars/ ha
Amortissements non proportionnels	10 dollars
VA totale	~1900 dollars
VA/ actif	~ 1600 dollars
Rente foncière /actif familial	740 dollars (pour S / actif fam. max = 1,3 ha)
Pourcentage de la VA alloué à la rente	40%
Rémunération MO ext. / actif familial	550 (pour S / actif fam. max = 1,3 ha)
Revenu max / actif familial	800 dollars (pour S / actif fam. max = 1,3 ha)
Revenu max. par jour de travail/ actif familial	2,2 dollars par jour

Le principal système de culture de ce groupe est le suivant : "pastèque/ maïs+sorgho+pois d'Angole", réalisé sur une seule année : au moins 70% de leurs parcelles sont localisées dans les piémonts. Les céréales et la légumineuse sont semées dans des poquets proches les uns des autres. L'association "maïs+sorgho+ pois d'Angole" est intéressante car elle permet d'illustrer la manière dont ces producteurs réussissent à combiner les cultures pour gérer à la fois le risque lié à la pluviométrie (absence d'irrigation) et la reproduction de la

fertilité. Le maïs et le sorgho (ou *pitimi*) sont deux céréales qui n'ont pas les mêmes besoins en eau : si les pluies sont abondantes, le rendement en maïs sera favorisé au détriment de celui de sorgho et inversement. Le pois d'Angole en tant que légumineuse, permet une fixation d'azote au niveau des racines qui bénéficie directement à la croissance des deux céréales. Depuis les années 1980, les paysans cultivant dans les piémonts ont combiné cette association avec une culture de pastèque en tout début de saison des pluies. En effet, les débouchés en ville pour cette production sont importants et la culture s'est développée de manière opportuniste, avec l'augmentation de la demande urbaine. Cependant, elle est risquée : les semences sont coûteuses et il est souvent nécessaire de re-semer plusieurs fois si les pluies de début de saison sont insuffisamment abondantes. Les agriculteurs peuvent également ne rien récolter si les pluies manquent en mai/juin. Ce système de culture ne permet donc pas de dégager un produit brut important et il en résulte que même en combinaison avec des plantations bananières, le produit brut du système de production de ces exploitations est faible (2170 dollars/ha par an).

Dans la plaine alluviale, ces paysans combinent la banane dans des rotations "banane/manioc/maïs" ou "banane/ haricot". Ils la plantent à des densités fortes (1800-2500 plants/ha, soit 1900 plants/ha en moyenne). Cependant, à cause de ces densités de plantation, ils produisent des fruits de petit calibre et obtiennent des rendements de l'ordre de 14 t/ha. Ils n'emploient pas non plus d'engrais dans leurs plantations bananières. De même que les agriculteurs précédents, la "qualité" en terme de grosseur de régimes étant inférieure, ils vendent leur produit à des prix moyens inférieurs (4,1 dollars le régime).

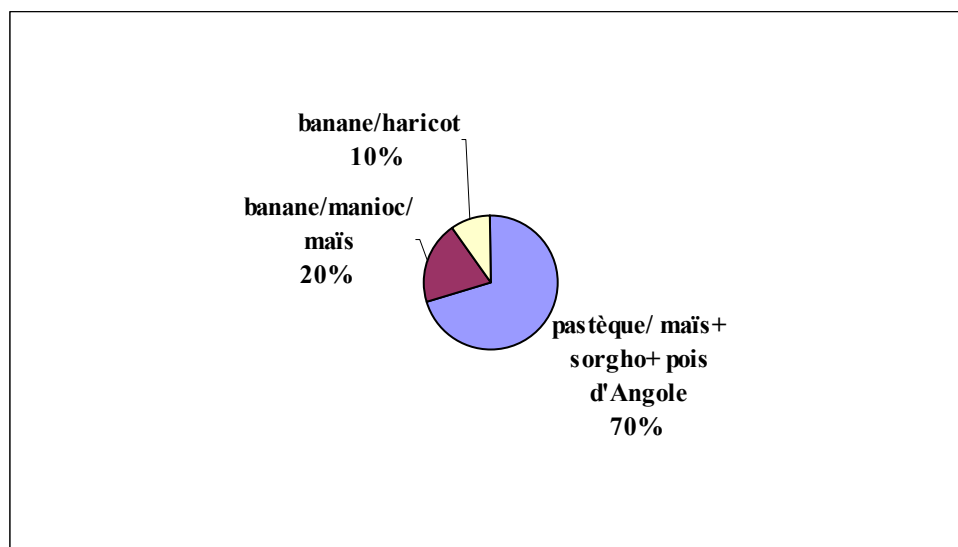
Le choix de la rotation après l'arrachage de la bananeraie est le résultat d'un compromis : la rotation "banane/ manioc/ maïs" la plus pratiquée leur permet de libérer du temps de travail au printemps. À cette période, ils cultivent dans les piémonts grâce à l'entraide (ils doivent rendre les tours de travail auprès d'un des membres du groupe d'entraide au même moment). C'est aussi le moment où ils peuvent vendre leur force de travail. L'introduction d'une rotation "banane/haricot" permet d'étaler les revenus et la production de banane en cultivant le haricot, très rémunérateur mais risqué, et de renouveler la fertilité (le haricot est une légumineuse). Les effets suivants sont donc positifs sur la culture bananière, ce qui permet d'améliorer les rendements. Le haricot est une culture fragile, "risquée" mais elle est moins coûteuse que les cultures maraîchères (sauf pour le prix des semences). Le haricot est délicat car sa culture est très dépendante de l'alimentation en eau : trop d'eau et le haricot ne fructifie pas suffisamment, pas assez et les plants "grillent", la récolte est perdue. Le haricot est cultivé en saison sèche, période à laquelle la combinaison du nombre d'heures de lumière et de température est la plus favorable à la fructification. C'est une culture de rente que ce type de producteur vend à

la récolte, voire sur pied selon les besoins en trésorerie. La valeur ajoutée par ha ainsi dégagée peut être élevée si les conditions d'alimentation en eau de la plante ont été satisfaisantes, malgré la baisse de prix à la récolte due à l'abondance de l'offre, moment où ces paysans ne stockant pas leur production vendent leur production. En effet, ces agriculteurs ne peuvent pas stocker le haricot car ils n'ont pas de grenier ou autre infrastructure de stockage leur permettant de limiter les pertes dues aux rongeurs et aux charançons surtout : ils doivent donc acheter les semences au moment où elles sont les plus chères, ce qui augmente d'autant les consommations intermédiaires de ce système de culture.

Tableau 23 : VAB par type de culture pour les exploitations familiales " FVI sans élevage".

Type de culture	VAB/ ha (en dollars)
Banane (plaine alluviale)	4100
Manioc	120
Maïs	150
Pastèque/ maïs + sorgho + pois d'Angole	600

Figure 40 : assolement des exploitations familiales "piémonts"



Ces producteurs gardent également des vaches et des bœufs en *démwatyé* dans les piémonts, ce qui leur permet de se constituer un cheptel dont la vente les a autorisé à prendre quelques dizaines d'ares en *potek* dans la plaine alluviale. En raison de la quasi-totale mise en culture de la plaine, l'élevage bovin se concentre aux mains de gros exploitants les donnant en *démwatyé* aux paysans exploitants les piémonts, en dehors des dépressions cultivées en pluvial. Le gardiennage en *démwatyé* consiste en ce que le gardien s'occupe des

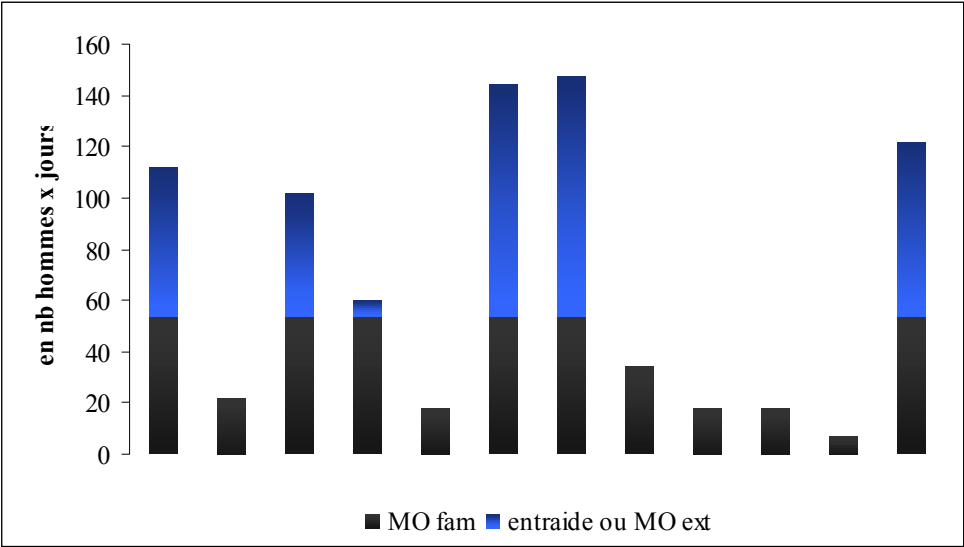
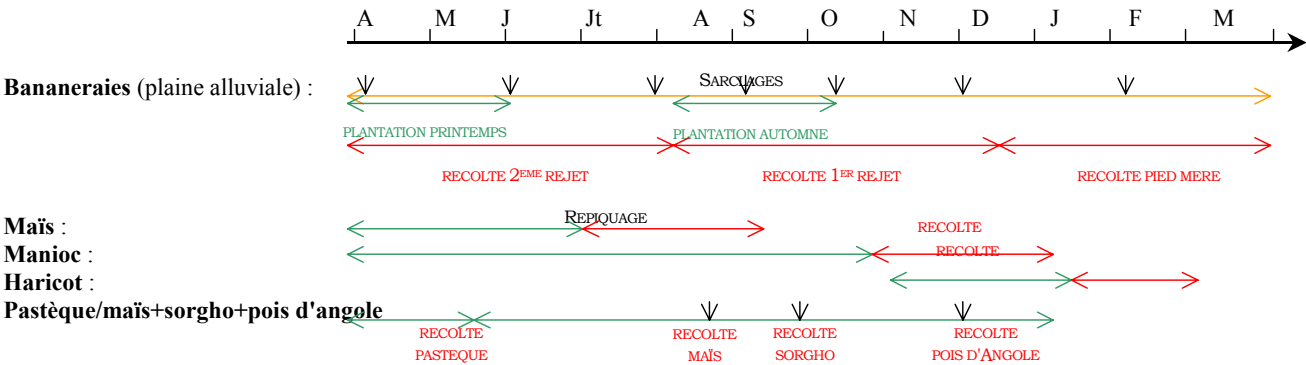
animaux tout au long de l'année, les produits étant partagés avec le propriétaire à chaque portée, et le propriétaire se donnant le droit de récupérer les animaux à son gré. Pendant les saisons de culture dans les piémonts, en dehors des zones cultivées, il arrive que les gardiens complètent la ration des animaux en collectant de l'herbe de guinée (*Panicum maximum*) abondante en bordure de parcelle dans la plaine alluviale. Les déficits fourragers apparaissent en fin de saison sèche. La conduite dans les piémonts où la végétation est sèche, rabougrie, oblige les gardiens à mener les animaux régulièrement près des canaux d'irrigation dans la plaine alluviale ou près des rivières pour leur abreuvement. L'apport de pseudo-troncs et de stipes de bananier riche en eau permet souvent de limiter ces déplacements (2 à 3 fois par jour).

Les bœufs rencontrés dans l'Arcahaie sont issus de croisements entre la race créole, zébu et des races étrangères laitières (New Jersey, Boiron suisse). Les animaux sont essentiellement élevés pour la viande. La quantité de lait ou la conformation de la carcasse dépend du degré de croisement obtenu. Généralement, une femelle peut produire entre 2 et 9 L de lait par jour (en moyenne 5 L par jour) partagé entre le propriétaire et le gardien. La durée de lactation dure de 3 à 4 mois et la quantité de lait obtenue par la traite varie selon la disponibilité fourragère, la plus grande partie de la production laitière étant réservée aux veaux lorsque la quantité de fourrage est limitée. Cependant, les animaux mettent généralement bas en début de saison des pluies, quand les fourrages sont les plus abondants. L'alimentation est la contrainte majeure de ce type d'élevage. Les animaux sont vendus à des maquignons qui viennent de Port-au-Prince ou acheminés par les gardiens ou les propriétaires sur les marchés (Croix des Bouquet).

Les paysans consomment eux-mêmes peu de viande, mais il arrive qu'ils sacrifient un animal lors de festivités (mariage, cérémonie vodou). La reproduction est suivie par les gardiens qui détectent les chaleurs qui surviennent généralement en fin de saison des pluies pour mettre les femelles en reproduction s'il n'y a pas de taureau au sein du troupeau. La monte s'effectue librement lors du pâturage dans les espaces non cultivés des piémonts. Selon l'alimentation des génisses, la première mise bas peut avoir lieu entre 18 mois (très rarement) et 3 ans. En effet, les performances des bovins varient énormément d'un exploitant à un autre. Les vaches sont réformées après 5 à 8 vêlages (12 à 15 ans car il est rare qu'une vache vêle chaque année pour des raisons de malnutrition). Certains propriétaires sont contraints de vendre prématurément un ou plusieurs animaux pour faire face à des dépenses : les animaux terminent alors leur carrière dans d'autres exploitations, parfois même dans d'autres régions puisque l'essentiel des ventes de bovins se réalise à Croix des Bouquet, sur le marché de gros de bétail de la capitale. La maladie du charbon est la principale cause de mortalité à l'âge adulte, de 5% à 15% en fonction des campagnes de vaccination. Le tétanos, les vers et les diarrhées peuvent

également toucher le cheptel bovin. Peu de paysans ont recours à la prophylaxie, les médicaments et vaccins coûtant cher et étant peu disponibles. Ils consultent vétérinaires et *houngan* exceptionnellement et souvent trop tard. La mortalité en bas âge est relativement faible (3%). Les avortements sont fréquents, et sont en partie attribués à la conduite à l'attache. En plus des bœufs, ces producteurs élèvent une petite basse-cour, et lorsque la trésorerie le permet, ils engraisent un porc ; cet élevage n'est pas régulier dans le système de production à cause du manque de liquidités nécessaires à cet élevage.

Figure 41 : calendrier de production et de travail pour les exploitations familiales des piémonts.



Ces paysans ne consomment pratiquement pas leur production bananière : ils la vendent pour acheter des calories moins chères (riz importé, tubercules et racines). Le manioc, le maïs et le sorgho produits sont à la base de leur diète en complément du riz acheté et les surplus sont vendus. Le haricot, la pastèque et le pois d'Angole sont intégralement vendus. Ils consomment des fruits grappillés en complément des produits de l'exploitation et de leurs achats sur les marchés : l'importance de ces fruits est majeure dans leur alimentation.

Grâce à ces systèmes d'élevage, une dégagent une valeur ajoutée de la combinaison des systèmes d'élevage (240 dollars par an) qui relève le niveau de celle des systèmes de culture. La valeur ajoutée par unité de surface de la combinaison des systèmes de culture est faible (2100 dollars par ha par an), la moins importante de celles dégagées par les autres exploitations familiales. Ceci s'explique par le fait que le pilier de leur système de production est la culture dans les piémonts qui abaisse le produit brut (70% des surfaces cultivées). De plus, ils paient une rente foncière élevée pour les parcelles exploitées dans la plaine alluviale (40% de la valeur ajoutée du système de production). Le revenu par actif familial qu'ils dégagent est faible (800 dollars par an au maximum), en dessous du coût d'opportunité de la force de travail. De même, les plus petites exploitations de cette catégorie en dégagent un au dessous du seuil de survie, ce qui les contraint à vendre leur main-d'œuvre en dehors de l'exploitation. Elles ont donc aussi des perspectives improbables : il n'est pas sûr que les enfants continuent l'activité dans l'exploitation, et sans les envois d'argent ou sans la vente de leur force de travail, il est sûr que ces exploitations disparaîtront à moyen terme.

Les paysans combinant plusieurs modes de tenure et ayant un seul système de culture bananier dans leur micro-exploitation.

Ces exploitations sont, comme nous l'avons dit en introduction, caractérisées par une taille très petite (moins de 0,5 ha, soit moins de 0,3 ha par actif familial) et par le fait que leur revenu n'atteint jamais le seuil de reproduction. Les paysans sont propriétaires de quelques ares et locataires à part de fruits sur le reste des terres qu'ils exploitent (25% des terres) uniquement dans la plaine alluviale. Ces exploitations sont issues du fractionnement successif d'exploitations familiales de petite taille.

La banane plantain est encore une fois le pilier de leur système de production. Du fait des très petites surfaces dont ils disposent, ces producteurs ne renouvellent pas entièrement les plantations sur une parcelle et ne peuvent pas effectuer de rotations en tant que telles. Ils renouvellent une partie des plants de banane chaque année par partie au niveau d'un casier d'irrigation. Ils replantent ainsi les bananiers à deux saisons (printemps et automne) ce qui permet de maximiser l'utilisation de la main-d'œuvre familiale et d'étaler au mieux les revenus. Ils plantent la banane à des densités très élevées (1800 à 2500 plants/ha, soit 2300 plants/ ha en moyenne) pour maximiser les rendements (18 t/ha) qui sont parmi les plus élevés de la région. Comme les exploitations de piémonts, à cause des ces hautes densités de plantation, les fruits produits sont de petit calibre et ils sont vendus à des prix bas (3,8 dollars le régime). Cependant, grâce au rendement élevé, le produit brut dégagé par ces exploitations est très important (7740 dollars par ha par an), tout comme la valeur ajoutée qu'elles dégagent.

Tableau 24 : résultats techniques et économiques des micro-exploitations familiales.

Superficie de l'exploitation	0,1 à 0,5 ha (0,05 à 0,3 ha par actif familial)
Localisation des parcelles et mode de tenure	30% dans la plaine côtière en propriété 70% dans la plaine alluviale : 45% en propriété, 10% en <i>potek</i> et 15% en <i>démwatyé</i>
Densité de plantation de la bananeraie	1800 à 2500 plants/ha selon la tenure, soit 2300 plants/ ha en moyenne
Rendement moyen de la bananeraie	18 t/ha
Prix moyen de vente des régimes	3,8 dollars par régime
Description du SP :	Banane+manioc+maïs+pois
PB/ ha de la combinaison des SC	7740 dollars / ha
CI/ ha de la combinaison des SC	10 dollars/ ha
VAB/ ha de la combinaison des SC	7730 dollars / ha
VAB de la combinaison des SE	160 dollars
Amortissements proportionnels	15 dollars/ ha
Amortissements non proportionnels	10 dollars
VA totale	~ 7990 dollars
VA/ actif	~ 1900 dollars
Rente foncière /actif familial	880 (pour S / actif fam. max = 0,3 ha)
Pourcentage de la VA alloué à la rente	45%
Rémunération MO ext. / actif familial	340 dollars (pour S / actif fam. max = 0,3 ha)
Revenu max / actif familial	~ 380 dollars (pour S / actif fam. max = 0,3 ha)
Revenu max. par jour de travail/ actif familial	1,1 dollars par jour

Ces paysans sèment des pois sous les bananiers qui servent d'engrais vert (feuille enfouies au pieds des bananiers). Plusieurs types de pois peuvent être semés sous les bananiers en association avec les jeunes plant : le *pwa enkonu* (*Vigna sinensis*) si le producteur plante la banane au printemps et le *pwa djous* (*Phaseolus lunatus*) si la banane est plantée en automne. Ces pois sont peu récoltés (seules quelques gousses sont collectées avant la préparation du repas si besoin). Les cultivateurs sèment ces pois en tant que culture de couverture (pour conserver l'humidité au pied du bananier) et comme engrais vert, les feuilles étant enfouies pour permettre un apport d'azote surtout au niveau des racines et de matière organique à la période

clef correspondant à la floraison. Avec le semis de pois dans le fond du casier d'irrigation, ces micros exploitants cultivent du manioc et du maïs sur les diguettes, dont la production est destinée à l'autoconsommation.

Figure 42 : calendrier de production et de travail des micro-exploitations.

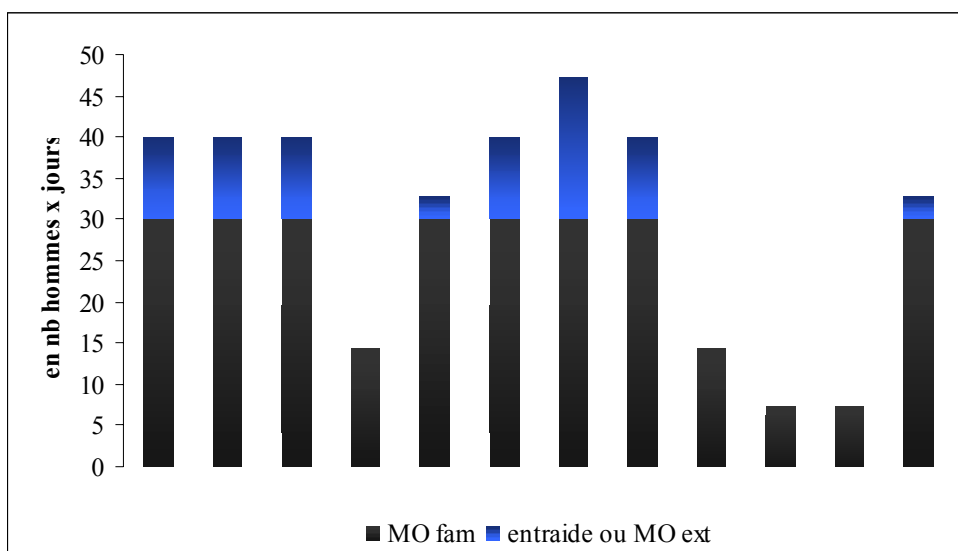
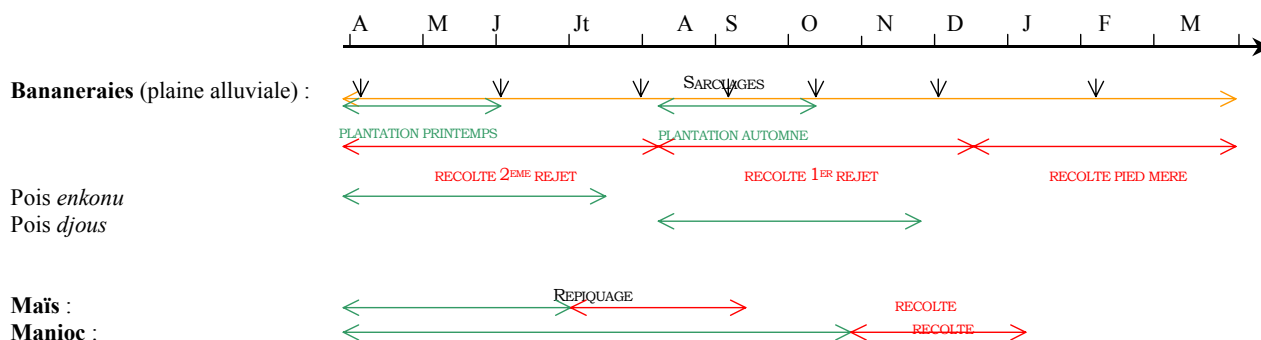


Tableau 25 : VAB par type de culture pour les exploitations familiales " FVI sans élevage".

Type de culture	VAB/ ha (en dollars)
Banane (plaine alluviale)	6900
Manioc	80
Maïs	60

Ils gardent quelques chèvres ainsi qu'une petite basse-cour. L'élevage caprin est le seul accessible à ces producteurs, les animaux se contentant d'apport fourragers de faible qualité et quantité (pas besoin d'achat d'aliments à l'extérieur comme pour les porcs, pas de gros besoins en fourrage comme pour les bovins qui par

ailleurs nécessitent une immobilisation en capital importante qu'ils sont incapables de fournir).

En saison de culture, les animaux sont gardés au piquet en bordure de parcelle, sont déplacés au maximum une fois par jour et ramenés chaque soir dans la cour de l'exploitation. Pendant la saison sèche, les animaux peuvent être laissés en divagation, gardés par un enfant dans les zones de piémonts ou côtières non cultivées, près des maisons, et profiter des résidus de culture. Cette pratique de vaine pâture leur permet d'assurer la reproduction (pic de naissances en juillet/août, même si les naissances peuvent intervenir à tout moment de l'année). Cependant, les conflits liés aux dégâts sur les cultures ne sont pas rares en raison de cette pratique et peuvent conduire à l'abattage de l'animal par l'exploitant du champ dévasté.

Les chèvres élevées dans l'Arcahaie sont issues de croisements entre une race créole x alpine, la race exotique ayant été introduite dans les années 1950 par un programme de développement de la production laitière dans les zones de mornes environnant. Cependant, les croisements aléatoires et la malnutrition des animaux ont conduit à une dégénérescence des caractéristiques laitières des animaux qui produisent, à l'heure actuelle, une quantité de lait tout juste suffisante pour l'alimentation des jeunes. Les femelles ne parviennent pas toujours à donner deux portées par an (3 portées sur 2 ans) et donnent souvent deux petits par portée. La mortalité en bas âge est relativement élevée, en moyenne de 30%, en raison de la malnutrition en saison sèche et des mammites très fréquentes. La mortalité à l'âge adulte dépend des campagnes de vaccination (maladie du charbon) et peut atteindre des taux de 40% en cas d'épidémie (de 5 à 10%). En raison de la conduite à l'attache, les avortements sont nombreux (4-8%). Les femelles sont réformées après 5-6 portées (5-6 ans), sont engraisées en saison des pluies où les fourrages sont les plus abondants, et vendues.

Ces paysans ne consomment qu'une très faible partie de leur production bananière : ils vendent aussi la banane pour acheter des calories moins chères (riz importé, tubercules et racines). Le manioc, le maïs et les pois produits sont à la base de leur diète, en complément du riz acheté. Ils consomment en grande quantité des fruits grappillés en complément des produits de l'exploitation et de leurs achats sur les marchés.

Avec ce système de production, ils dégagent une valeur ajoutée par actif d'environ 1900 dollars par an au maximum. Cependant, le coût de la rente foncière, qui atteint 45% de la valeur ajoutée dégagée, et le fait qu'ils ont accès à de très petites surfaces (moins de 0,3 ha par actif familial), leur permet un revenu maximal par actif familial extrêmement bas (~380 dollars par an). Ils vendent indispensablement leur force de travail à l'extérieur comme *jobeur* pour survivre, tout comme l'emploi comme collectrice de la femme de l'exploitation est indispensable. Leur viabilité est plus qu'incertaine.

Les jobeurs (tâcherons) et les journaliers.

Cette catégorie regroupe ceux qui n'ont pas eu accès à la terre et qui vendent leur force de travail pour survivre, aux côtés des petits exploitants familiaux les plus pauvres. Ce groupe est numériquement important puisqu'il représente, selon les données de l'INARA, près de 12% de la population active de l'Archaie. Ils sont issus d'une immigration récente dans la région ou ont perdu leur travail à la fin des années 1980 suite à la fermeture des manufactures de l'Archaie (briqueterie, usine de transformation du sisal, moulins et guildives) ou bien encore sont des enfants de petits paysans de la région qui n'ont pas eu accès à la terre après la succession de leurs parents dont les surfaces étaient très réduites. Rajoutons à ces *jobeurs*, un nombre non estimable de petits exploitants familiaux qui sont obligés, comme nous l'avons décrit, de travailler dans d'autres exploitations en plus de la mise en œuvre de leur propre activité agricole afin de subvenir à leurs besoins. Comme pour les paysans pauvres de la région, le riz importé, les racines et tubercules (manioc, patate douce) ainsi que les fruits grappillés sont à la base de leur régime alimentaire.

Les exploitations patronales, prospères et en reproduction élargie.

Les exploitations patronales de l'Archaie représentent 12% des exploitations. Parler d'exploitations patronales dans l'Archaie revient à désigner des domaines de taille moyenne (1,5 à 5,5 ha par actif familial) qui combinent l'emploi de *jobeurs* et de petits paysans vendant leur force de travail (pour l'essentiel des opérations culturales) avec la main-d'œuvre familiale. Les producteurs de ce groupe préparent les sols en ayant recours à du matériel moto mécanisé grâce à la plus grande superficie à laquelle ils ont accès (location de tracteur à l'AIPA), ce qui leur permet d'augmenter le seuil de superficie à partir duquel ils nécessitent le recours à de la main-d'œuvre extérieure. Ainsi, la surface maximale qu'un chef d'exploitation patronal peut travailler seul est limitée par le sarclage à 0,6 ha. Les exploitations patronales ne mettent pas en place un seul type de système de production dégageant un même niveau d'intensification et de revenu. Nous avons pu identifier deux situations contrastées.

Des exploitants patronaux combinant plusieurs types de tenure dans la plaine alluviale, ayant recours à la chimisation conjuguant la banane aux cultures maraîchères et à l'élevage porcin.

Ce premier groupe a à sa disposition des surfaces moyennes (2 à 5 ha) mais n'en exploite qu'une partie (de 1 à 2 ha par actif fam., soit entre la moitié et les deux tiers des terres), abandonnant une parcelle de bananeraie arrivée au terme de son pic de production (après 3 ans) sans entretien pendant encore 2-3 ans. Ils n'y grappillent que quelques régimes, dans le but d'allouer toute l'eau d'irrigation aux parcelles productives. Dans ces friches, l'élevage n'est pas possible : les bananiers sont toujours en place ; les parcelles

n'ont pas d'enclos, et des bananeraies en production sont proches : les risque de dégâts sont trop grands. Les animaux sont donc gardés à proximité, à l'attache, sous un arbre en bordure de champ. Cette stratégie de friche est particulièrement importante pour gérer la pénurie d'eau en saison sèche, si bien que ces producteurs subissent rarement les méfaits liés au manque d'eau et obtiennent ainsi des régimes de plus gros calibre. Toutes les parcelles de ces exploitants sont situées dans la plaine alluviale. Ils sont propriétaires sur 60% des terres, et en *potek* sur 25% des parcelles et à part de fruits sur les 15% restant.

Tableau 26 : résultats techniques et économiques des exploitations patronales "intensives".

Surface de l'exploitation et par actif familial	1 à 2 ha
Localisation des parcelles et mode de tenure	Plaine alluviale : 60% propriété, 25% <i>potek</i> et 15% <i>démwatyé</i>
Densité de plantation de la bananeraie	1300 à 1700 plants/ha, soit 1400 plants/ ha en moyenne
Rendement moyen de la bananeraie	20 t/ha
Prix moyen de vente des régimes	5,6 dollars par régime
Description du SP :	Banane/manioc (30% de la surface) Banane/haricot (30% de la surface de l'exploitation) Banane/tomate (20% de la surface de l'exploitation) Banane/patate (20% de la surface de l'exploitation)
PB/ ha de la combinaison des SC	5460 dollars / ha
CI/ ha de la combinaison des SC	160 dollars/ ha
VAB/ ha de la combinaison des SC	5300 dollars/ ha
VAB de la combinaison des SE	230 dollars
Amortissements proportionnels	40 dollars/ ha
Amortissements non proportionnels	20 dollars
VA totale pour 1 ha	~ 5500 dollars
VA/ actif	~ 3100 dollars
Rente foncière /actif familial	990 (pour S = 3 ha)
Pourcentage de la VA alloué à la rente	10%
Rémunération MO ext. / actif familial	2500 (pour S / actif fam. max = 2 ha)
Revenu max / actif familial	~ 3400 (pour S / actif fam. max = 2 ha)
Revenu max. par jour de travail/ actif familial	9,3 dollars par jour

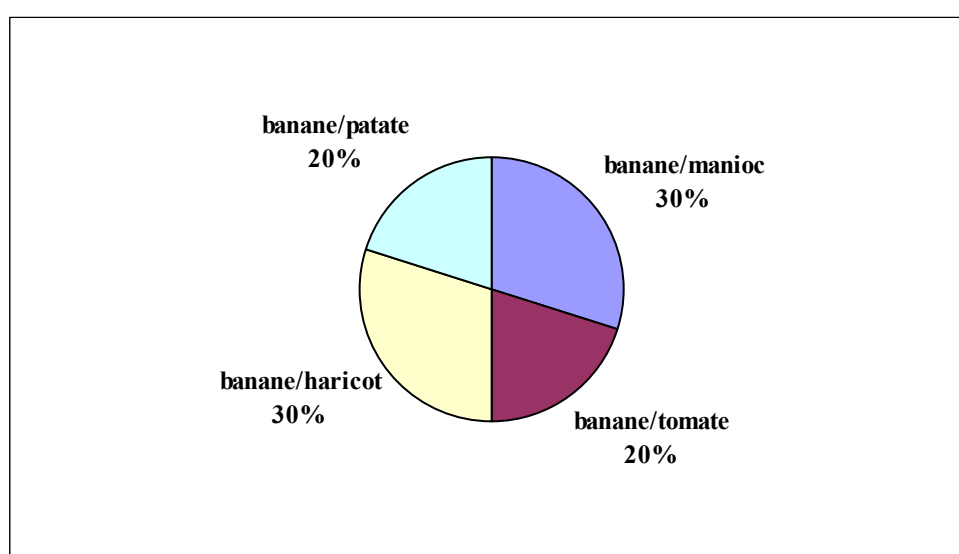
La banane plantain est à la base de leur système de production. La densité de plantation de la banane est moyenne (1300-1700 plants/ha, 1400 plants/ ha en moyenne). Ce sont les seuls producteurs de la région qui emploient des engrais pour la culture bananière (150 kg d'azote /ha/an à la plantation puis une à deux fois au moment des sarclages pendant la fructification) : ceci contribue à l'obtention de rendements élevés (19 t/ha). L'engrais joue essentiellement un rôle dans le grossissement des fruits et pas dans l'augmentation du nombre de doigts. La friche bananière joue aussi un rôle dans la gestion de la fertilité et l'amélioration de la qualité des fruits, en terme de grosseur. Ainsi, les régimes sont lourds, les doigts sont de gros calibre et donc, se vendent cher (5,6 dollars par régime). Ceci leur permet de dégager un produit brut très élevé (5460 dollars par ha par an). Les consommations intermédiaires sont importantes, notamment en raison des achats d'engrais : 160 dollars/ ha. Ils dégagent une valeur ajoutée totale par ha élevée (5300 dollars/ ha), parmi les plus importantes de celles dégagées par les exploitations de l'Arcahaie.

La culture bananière se combine : rotation "banane/ manioc", "banane/haricot", "banane/patate" ou "banane/ tomate". La rotation avec des vivres (manioc, patate douce) ou des cultures rémunératrices de tomate ou de haricot, permet d'étaler les besoins en main-d'œuvre de l'exploitation : on plante la banane en automne lorsque l'on réalise une rotation avec le manioc, sinon on la plante au printemps. L'importance relative du manioc dans le système de production est liée à la gestion de la pénurie d'eau (une seule dose d'irrigation pendant le cycle du manioc, le reste étant alloué à la banane), comme pour les autres exploitations, et aussi à celle de l'élevage de porcs puisqu'une partie de la récolte leur est destinée. L'importance de la patate douce est essentiellement liée à celle de l'élevage de porcs dans l'exploitation. La réalisation des autres cultures et leur importance relative au sein du système sont liées à la stratégie de renouvellement de la fertilité (effets suivants des engrais appliqués à la culture maraîchère, fixation d'azote par la légumineuse) ; elles sont permises par la combinaison avec l'élevage engraisseur de porcs qui génère des liquidités lors de la vente des animaux gras, qui intervient généralement soit en début de saison sèche pour réaliser la culture de haricot et de tomate, soit pour les plantations bananières au printemps ou en automne.

Tableau 27 : VAB par type de culture pour les exploitations patronales "intensives".

Type de culture	VAB/ ha (en dollars)
Banane (plaine alluviale)	5300
Patate douce	160
Manioc	110
Haricot	390
Tomate	250

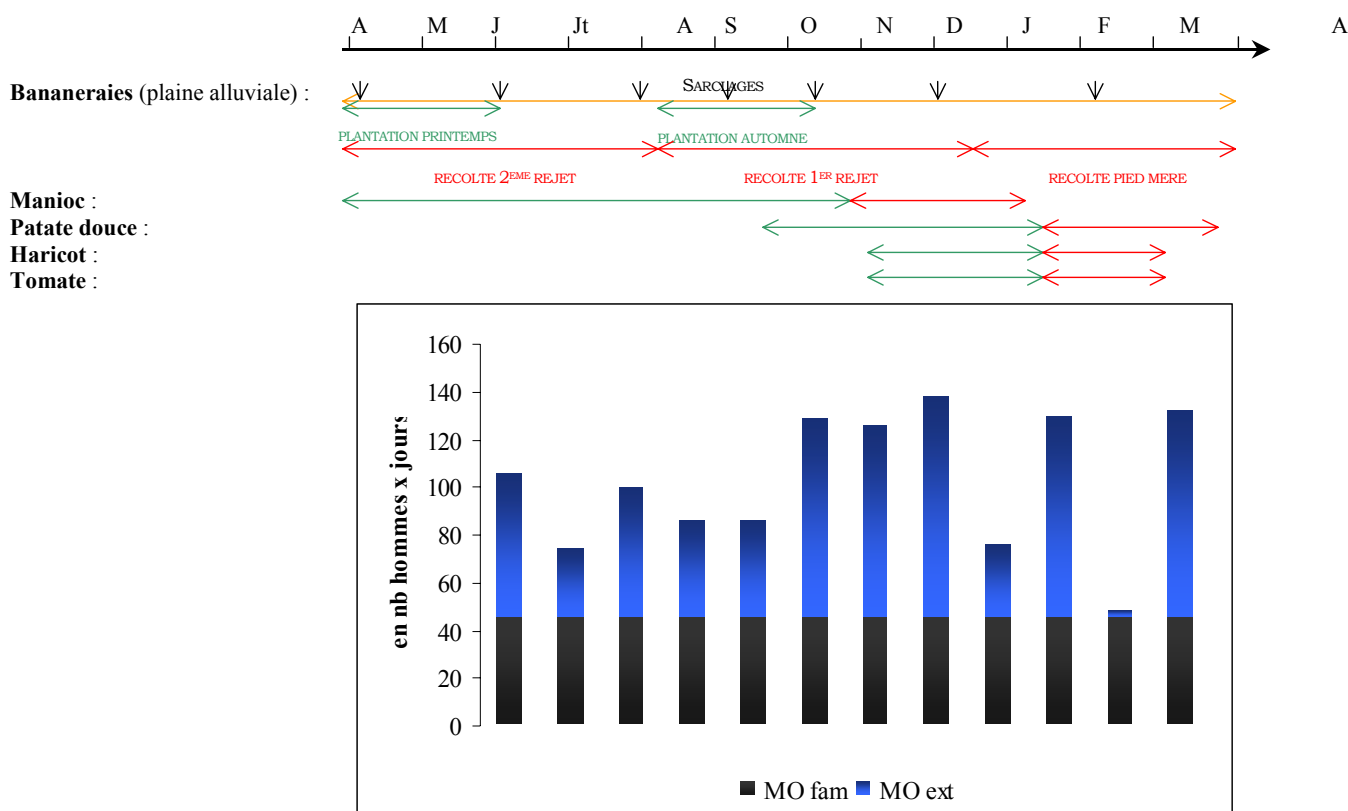
Figure 43 : assolement des exploitations patronales "intensives".



Ces producteurs engraisent de 3 à 5 porcs par an. Comme les producteurs familiaux ayant ce type d'élevage, les animaux sont nourris à base de son de blé, de résidus de culture (banane, manioc, patate) et de fruits. La vente des porcs à des périodes stratégiques (plantation de la banane, cultures "risquées") permet de gérer la trésorerie pour les dépenses occasionnées par ces cultures (main-d'œuvre, semences, engrais). Il se peut aussi que ces producteurs cèdent une parcelle en location à part de fruits pour un seul cycle de culture "risquée" : généralement un paysan sans terre ayant un petit capital initial et en relation avec le producteur ou un proche exploitant dans la zone, cultive pour quelques mois (3 à 4 mois maximum) une culture maraîchère à ses frais (main-d'œuvre, semences, redevance d'eau, engrais). Le propriétaire du sol, l'exploitant patronal, obtient alors la rente sans supporter les coûts ni les risques de la culture, profitant de plus de l'effet précédent de la culture. La patate douce et le manioc qui ne sont pas donnés aux porcs sont vendus : l'intégralité des productions "risquées" (haricot, tomate) est destinée à la commercialisation.

Ces producteurs sont propriétaires d'animaux de bât (âne, mulet, rarement cheval) qu'ils gardent dans la plaine à l'attache en bordure de parcelle et de bœufs laissés en gardiennage dans les piémonts (2-3 vaches mères). L'élevage des animaux de bât n'est pas à la portée de tous les agriculteurs en raison de la faible disponibilité en surfaces fourragères. Les animaux de bât sont gardés au piquet en bordure de parcelle. Le mulet est l'animal le plus recherché pour sa rusticité et sa longévité. Les bœufs et les vaches sont laissés en gardiennage à de petits exploitants des piémonts. Les animaux représentent une immobilisation de capital relativement importante. Ils sont élevés pour le transport des produits de la parcelle à la route nationale ou à la cour de l'exploitation ou jusqu'au marché, ainsi que pour le portage de l'eau destinée à la consommation domestique. Les autres doivent soit porter sur la tête, soit avoir recours à des marchandes. Les animaux de bât permettent donc à ceux qui en possèdent de vendre leurs récoltes sur le marché local directement et de court-circuiter les intermédiaires pour obtenir de meilleurs prix : ces exploitants patronaux obtiennent un prix moyen de 5,6 dollars par régime, contre 4 dollars en moyenne pour les autres exploitants, soit près de 40% plus cher. C'est la femme de l'exploitation qui effectue la commercialisation : elle vend également des régimes produits dans d'autres exploitations. Nous détaillons son fonctionnement au troisième chapitre.

Figure 44 : calendrier de production et de travail des exploitations patronales "intensives".



Ces agriculteurs consomment une partie importante de leurs récoltes bananières et vendent les surplus. Ils auto-consomment une petite partie du manioc produit, en donnent aux porcs et vendent les surplus. La patate douce qui n'est pas consommée par les porcs est également vendue. Une partie du haricot produit est autoconsommé, le reste est vendu. L'intégralité des productions maraîchères sont quant à elles vendues.

Grâce à la mise en œuvre de ce système de production, cette catégorie d'agriculteurs dégage une valeur ajoutée maximale par actif élevé (3100 dollars par actif par an). Malgré le paiement d'une rente foncière, assez faible (10% de la VA) et le coût important de la main-d'œuvre extérieure qu'ils emploient, mais payée à un niveau de rémunération faible, ils obtiennent un revenu maximal par actif familial très élevé (3400 dollars par an). Ces exploitations sont donc prospères et en phase d'accumulation, qui se manifeste par une dynamique d'agrandissement (prise de parcelles en *potek*, achat si possible). Par ailleurs, compte tenu de leur stratégie de gestion de la pénurie d'eau et de la fertilité, nous pouvons penser que leur système de production est relativement durable du point de vue agronomique. En effet, l'alternance de la monoculture avec des friches bananières, avec du manioc ou avec des cultures engendrant des effets suivants positifs, permet à la fois de

contrôler du mieux possible la pression parasitaire et de gérer au mieux le renouvellement de la fertilité.

Des exploitants patronaux ayant des terres dans les plaines alluviales et côtières, de plus grande taille, en propriété et en potek, cultivant la banane de manière extensive et ayant un petit cheptel bovin laissé en gardiennage.

Cette catégorie d'exploitants dispose de surfaces plus importantes que les précédents (3-5,5 ha par actif familial) dont les $\frac{3}{4}$ en propriété, le reste pris en *potek* auprès de paysans pauvres. À la différence de l'autre groupe, ils cultivent l'intégralité de leurs terres, en mettant en œuvre des systèmes moins demandeurs en force de travail. En effet, compte tenu de leur fonctionnement et de leurs superficies par actif, ils sont contraints d'employer des journaliers pour l'essentiel des opérations culturales et de limiter l'intensification en travail qui serait trop coûteuse. En effet, ces exploitations n'ont qu'un seul actif, la femme étant marchande Sara.

La banane plantain est le pilier de leur système de production et est cultivée dans toutes les parcelles. Ils la plantent à des densités faibles (1300-1700 plants/ha, soit en moyenne 1400 plants/ha) et n'appliquent pas d'engrais. Ils obtiennent des rendements de 13 t/ha. Ils la cultivent avec le moins d'investissements possible en travail et en capital. En effet, ils effectuent une rotation "banane/jachère" sur au moins la moitié des terres dans la plaine alluviale et une rotation "banane/ manioc" sur au moins $\frac{1}{4}$ d'entre elles. Ceci leur permet d'étaler les besoins en force de travail : en combinant ces deux types de systèmes, ils plantent la banane à deux saisons. Cela leur permet aussi de gérer la pénurie d'eau car l'eau est allouée sur les plantations bananières et non sur le manioc ou la jachère. Dans la plaine côtière, ils réalisent la rotation de "banane/ riz", caractéristique de ce terroir. Cette rotation est très demandeuse en main-d'œuvre, comme nous le constatons sur le calendrier de travail, et ils ont recours à des journaliers pour la préparation du sol, opération non moto mécanisable dans cette unité. Ainsi, ils dégagent une valeur ajoutée par ha et un niveau maximal de productivité du travail moyens, respectivement : 1950 dollars par ha par an, et 1800 dollars par an.

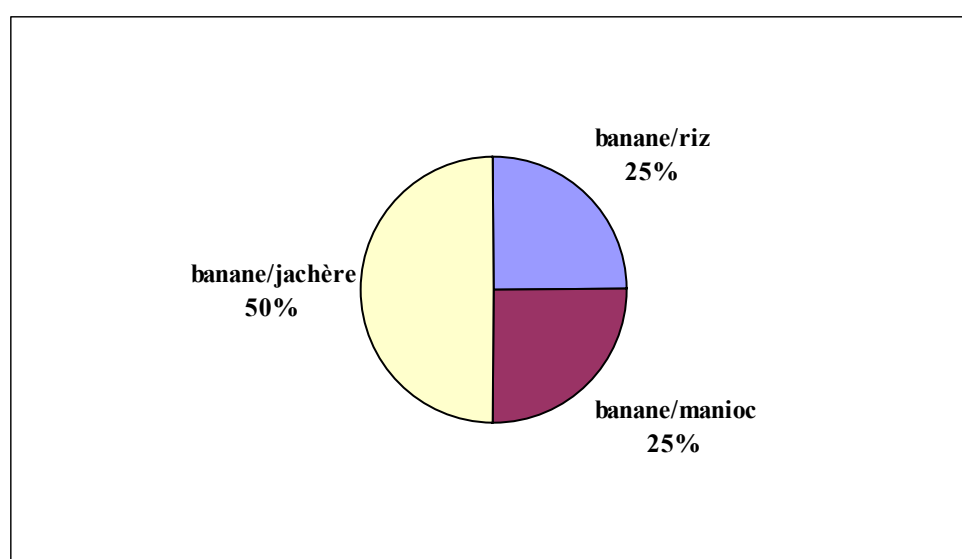
Tableau 28 : résultats techniques et économiques des exploitations patronales "extensives".

Surface de l'exploitation et par actif familial	3 à 5,5 ha
Localisation des parcelles et mode de tenure	75% dans la plaine alluviale : 50% en propriété, 25% en <i>potek</i> 25% dans la plaine côtière : en propriété
Densité de plantation de la bananeraie	1300 à 1700 plants/ha selon la tenure, soit 1400 plants/ ha en moyenne
Rendement moyen de la bananeraie	13 t/ha
Prix moyen de vente des régimes	3,1 dollars par régime
Description du SP :	Banane/riz (25% de la surface) Banane/manioc (25% de la surface de l'exploitation) Banane/jachère (50% de la surface de l'exploitation)
PB/ ha de la combinaison des SC	2010 dollars/ ha
CI/ ha de la combinaison des SC	60 dollars/ ha
VAB/ ha de la combinaison des SC	1950 dollars/ ha
VAB de la combinaison des SE	125 dollars
Amortissements proportionnels	40 dollars/ ha
Amortissements non proportionnels	20 dollars
VA totale pour 1 ha	~ 2000 dollars
VA/ actif	~ 1800 dollars (pour S = 5,5 ha)
Rente foncière /actif familial	470 dollars
Pourcentage de la VA alloué à la rente	5%
Rémunération MO ext. / actif familial	6110 dollars (pour S / actif fam. max = 5,5 ha)
Revenu max / actif familial	~ 2500 dollars (pour S / actif fam. max = 5,5 ha)
Revenu max. par jour de travail/ actif familial	6,8 dollars/ jour

Tableau 29 : VAB par type de culture pour les exploitations patronales "extensives".

Type de culture	VAB/ ha (en dollars)
Banane (plaine alluviale)	2080
Banane (plaine côtière)	1560
Riz	50
Manioc	70

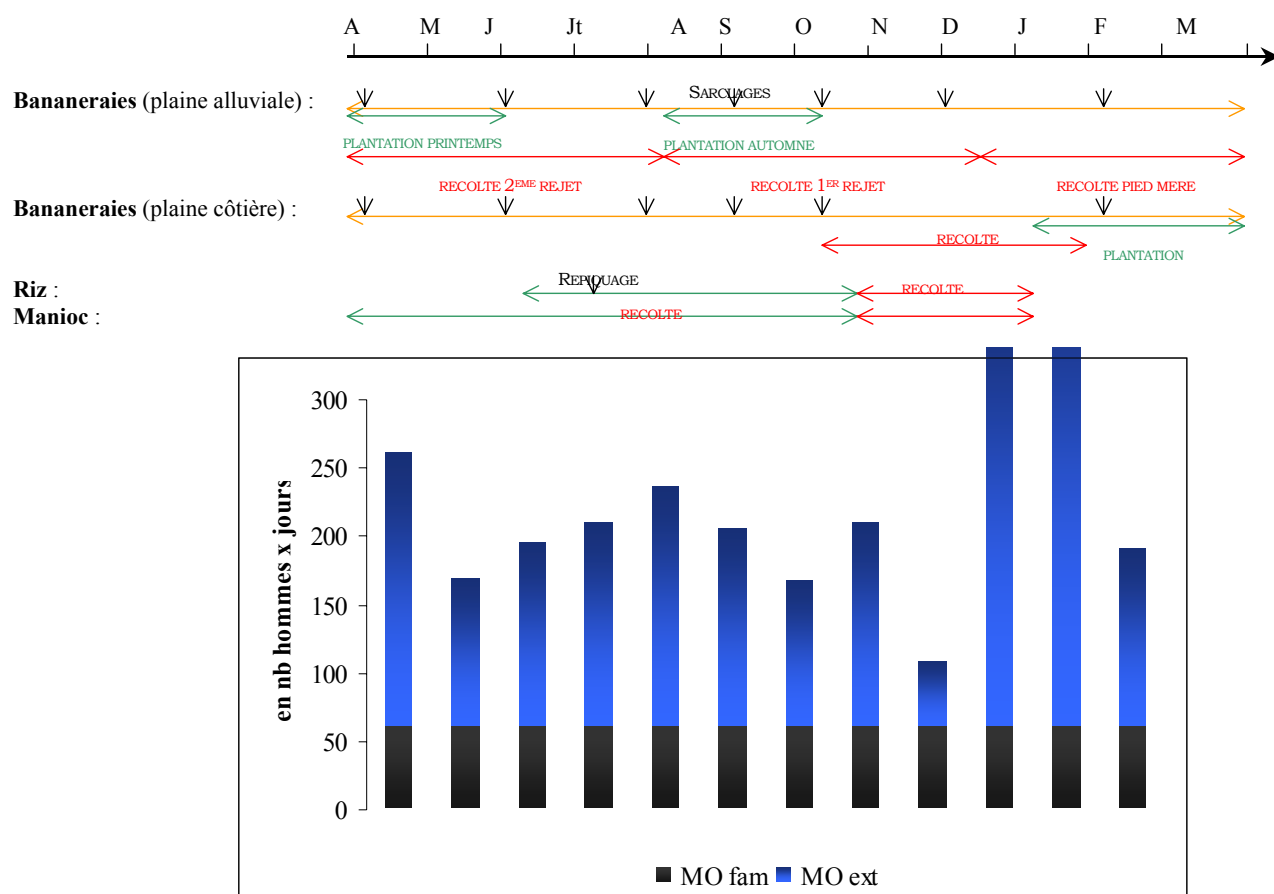
Figure 45 : assolement des exploitations patronales "extensives".



Comme nous le constatons, les VAB/ha des différents systèmes de cultures sont assez faibles, ce qui n'engendre pas une VA totale élevée, ni un revenu conséquent non plus. Cependant, ces exploitants patronaux, au contraire des précédents, ont souvent une autre activité qui leur procure d'autres revenus. Ils résident dans l'Archaïe, mais se consacrent à un travail de notaire, de fonctionnaire, etc. Ceci explique donc qu'ils ne cherchent pas à intensifier au maximum leur activité agricole, peu rentable pour eux.

Ils possèdent des animaux de bât qu'ils peuvent louer à des marchandes Sara et qu'ils utilisent eux-mêmes (leur femme vend les récoltes de l'exploitation comme marchande Sara) pour le transport des produits jusqu'à la route ou jusqu'au marché. Ils sont aussi propriétaires de bœufs laissés en *démwatyé* aux paysans des piémonts (2-3 vaches mères). Il arrive qu'avec une rentrée d'argent, ils engraisent 1 ou 2 porcs par an, mais cet élevage n'est pas régulier dans le système de production, compte tenu des besoins en trésorerie engendrés par ces cultures.

Figure 46 : calendrier de production et de travail pour la surface maximale des exploitations patronales "extensives".



Ces producteurs consomment une partie importante de leurs récoltes bananières et l'intégralité de leur production rizicole. Lorsque leurs besoins en riz ne sont pas garantis par leur propre production, ils en achètent aussi sur le marché. Ils consomment aussi un peu de manioc, mais la plupart de la récolte est vendue, vu qu'ils n'ont pas d'élevage porcin.

Grâce au fait qu'ils ont accès à des surfaces plus importantes et compte tenu du versement d'une faible rente foncière (5% de la VA), ils obtiennent un revenu maximal par actif familial relativement élevé (2500 dollars par an). Comme pour les exploitations précédentes, compte tenu de leur conduite bananière, de la gestion de la pénurie en eau et du renouvellement de la fertilité, leur système de production est relativement durable du point de vue agronomique. En effet, cette conduite permet de limiter l'infestation parasitaire. Ces exploitations patronales sont donc aussi prospères et en phase de reproduction élargie. Les bénéfices dégagés sont réinvestis dans le foncier (prise de parcelles en *potek* ou si possible achat de terres).

Les exploitations capitalistes sur les cendres de la culture de canne, en régression et en reconversion.

Il subsiste de rares exploitations capitalistes de grande taille dans l'Archaïe : elles représentent moins de 1% des exploitations et occupent environ 10% de la superficie cultivée. Comme nous l'avons mentionné, il est difficile de savoir si les détenteurs de ces domaines sont propriétaires, fermiers de l'État jouissant des parcelles avec ou sans versement de redevance, squatteurs ; les enquêtes ne nous ont pas permis de conclure sur leur situation foncière. Nous n'avons rencontré qu'un seul de ces exploitants capitalistes, les autres étant absents, injoignables, résidant à Port-au-Prince ou à l'étranger (dans notre cas aux États-unis). Ce sont donc les régisseurs de ces exploitations qui nous ont donné l'essentiel des informations. De ce fait, des données nous manquent et nous n'avons pas pu aller jusqu'au bout des calculs pour ce groupe, notamment pour estimer leur taux de profit. Nous ne présentons que quelques données sur leur fonctionnement technique et sur leur dynamique d'évolution en relation avec le foncier et la force de travail à laquelle elles ont recours.

Les domaines capitalistes de l'Archaïe peuvent atteindre jusqu'à 100 ha dans la plaine alluviale. Ils sont exploités en faire-valoir direct sous le contrôle d'un régisseur (5 à 30 ha en FVD) ou sont laissées en faire-valoir indirect (location à part de fruits) à d'autres producteurs de la région : soit des exploitants familiaux qui vendent leur force de travail sur les domaines en plus du travail sur leur exploitation, soit des exploitants patronaux de la famille du propriétaire ou du régisseur. Une partie du domaine -10% des terres- est laissée en jouissance sans redevance au régisseur qui la cultive pour son compte, en plus d'une rémunération atteignant 10% du produit brut dégagé sur les parcelles en FVD. Pour la mise en culture, les régisseurs ont recours aux services de l'AIPA pour le labour moto mécanisé et à des journaliers pour les opérations culturales manuelles, eux-mêmes ne s'occupant que de la gestion et l'organisation de la mise en valeur du domaine.

Nous avons différencié deux groupes d'exploitations capitalistes : celles de très grande taille (jusqu'à 25 ha en FVD) qui possèdent des infrastructures de transformation de canne (moulin et guildive), dont le pilier du système de production est la canne à sucre ; celle de grande taille (moins de 10 ha en FVD), sans infrastructures, s'étant reconverties dans la production de plantain.

Les grandon faisant surtout cultiver la canne à sucre et ayant conservé moulin et guildive.

Elles sont les dernières à encore cultiver la canne à sucre qu'elles transforment en clairin dans leur moulin et leur guildive. Le pilier de leur système de production est la rotation "canne/jachère", pratiquée sur plus de 80% des parcelles. Sur les 20% des terres restant, les régisseurs font cultiver une rotation "canne/

plantain/ jachère". Ces exploitations sont en régression puisque, comme nous l'avons vu au cours de l'histoire agraire, les infrastructures de transformation de canne ont presque toutes disparu. Nos enquêtes indiquent qu'elles sont en voie de reconversion depuis une vingtaine d'années, moment où les régisseurs ont introduit la banane dans les rotations pour diversifier la production. Leur objectif est de rentabiliser les infrastructures restantes en limitant d'autres investissements, notamment en main-d'œuvre.

Des journaliers sont employés pour l'intégralité des opérations culturales sur la canne et la banane (sauf le labour et le hersage moto-mécanisés). La canne est cultivée sur 3 à 6 ans, avec une friche herbacée de moyenne durée (6-8 mois à 1 an), généralement pâturée ou en rotation avec la banane dont la plantation est gardée 2 ans. Aucune association n'est effectuée avec la culture de canne ou de banane. La transformation de la canne s'effectue dans le moulin et dans la guildive et le clairin est commercialisé dans la région.

Tableau 30 : résultats techniques et économiques des "grandon canne".

Surface de l'exploitation	10 à 25 ha
Localisation des parcelles et mode de tenure	Plaine alluviale sous le contrôle d'un régisseur
Densité de plantation de la bananeraie	1000 à 1200 plants/ha
Rendement moyen de la bananeraie	11 t/ha
Prix moyen de vente des régimes	3 dollars par régime
Description du SP :	Canne/jachère (80% de la surface) Canne/banane/jachère (20% de la surface)
PB / ha	1230 dollars/ ha
CI / ha	80 dollars / ha
VAB de la combinaison des SC /ha	1150 dollars/ ha
VAB du SE	0
Amortissements proportionnels	40 dollars/ ha
Amortissements non proportionnels	40 dollars/ ha
VA / actif	~ 1000 dollars
Coût du régisseur	120 dollars pour S max.
Rémunération MO ext.	660 dollars pour S max.

Leur densité de plantation des bananiers est faible (1000-1200 plants/ha) et on obtient des rendements

moyens de l'ordre de 11 t/ha, sans utiliser d'intrant, en effectuant le moins possible d'opérations culturales, dans des rotations de 3-4 ans. La jachère est pâturée par les bœufs, ânes et mulet d'autres producteurs et de marchandes que l'on autorise à mettre au piquet, sans contrepartie, sur les friches, un apport "gratuit" de fumure contre la fourniture de fourrages. La canne, comme le plantain, est conduite en culture pure, ce qui permet de fournir un minimum d'investissements en travail salarié.

Les grandon n'ayant plus d'infrastructures de transformation de canne, reconvertis dans la production bananière.

On trouve d'autres exploitations capitalistes appartenant à des oligarques port-au-princiens qui ont hérité de terres sans infrastructure de transformation et que leurs études (agronomiques par exemple) ont conduit à vouloir rentabiliser produisant du plantain dont une partie est acheminée à Port-au-Prince pour leur propre consommation. La taille de ces domaines est plus petite (10 ha au maximum). Ces exploitations sont issues de la reconversion totale des exploitations précédentes. L'objectif de ce groupe d'exploitants est de combiner des systèmes de culture peu consommateurs en main-d'œuvre (rotations "banane/jachère" et "banane/manioc") avec un autre, plus coûteux et risqué sur de faibles surfaces ("banane/ tomate").

Le plantain est le pilier du système de production et il est conduit avec un minimum de soin et des densités comparables à celles des exploitations patronales "extensives" décrites précédemment (1000-1200 plants /ha). Ils choisissent une rotation "banane/manioc" si la banane est arrachée en saison sèche ou si la plantation est victime d'un accident (vent, sécheresse), ou "banane/tomate" si la banane est arrachée en saison des pluies. Leurs plantations durent trois ans. Ils n'appliquent pas d'engrais. Ils obtiennent des rendements moyens de l'ordre de 12 t/ha, légèrement supérieurs à ceux des exploitations précédentes. En effet, une partie des bananiers profitent des effets suivants de la culture maraîchère (rotation "banane/tomate"). Leur filière maraîchère est assurée par les connaissances en ville du propriétaire grâce auxquelles l'un des membres de la famille effectue une vente directe (supermarchés, restaurant). La jachère et le manioc ont un rôle dans la gestion de la fertilité et de la pénurie d'eau, l'eau étant concentrée sur la banane et les cultures maraîchères.

Tableau 31 : résultats techniques et économiques des exploitations capitalistes "grandon banane".

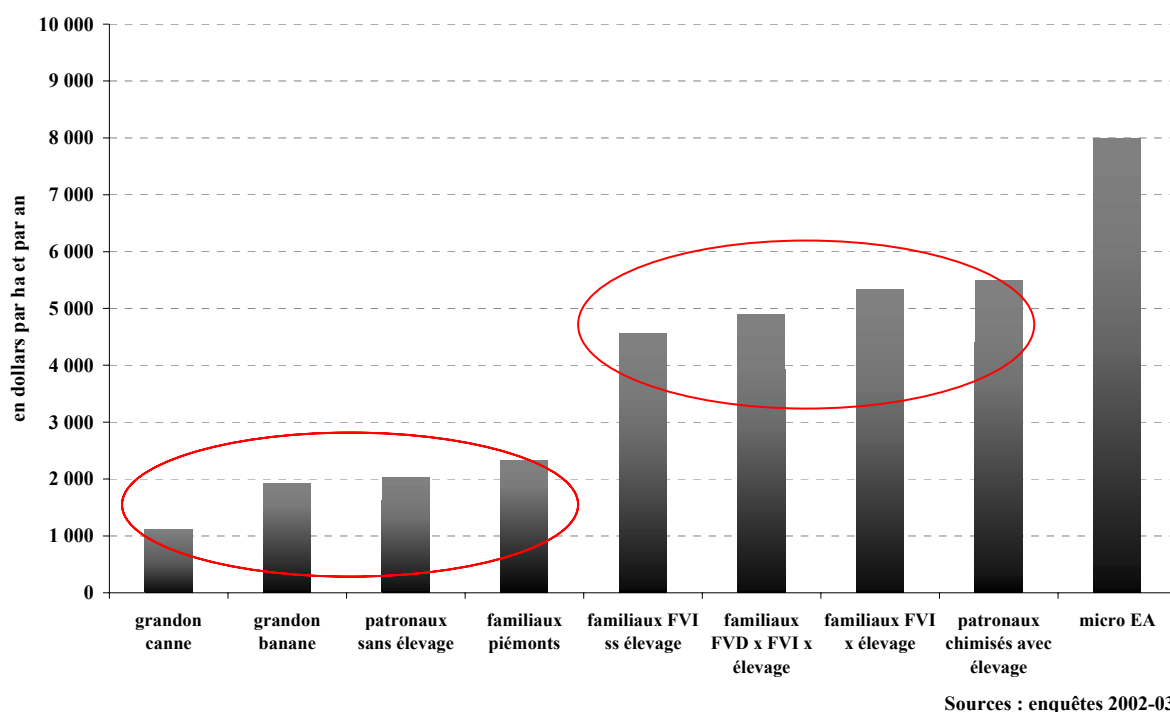
Surface de l'exploitation	5 à 10 ha
Localisation des parcelles et mode de tenure	Plaine alluviale sous le contrôle d'un régisseur
Densité de plantation de la bananeraie	1000 à 1200 plants/ha
Rendement moyen de la bananeraie	12 t/ha
Prix moyen de vente des régimes	3 dollars par régime
Description du SP végétal :	Banane/manioc (25% de la surface) Banane/tomate (10% de la surface) Banane/ jachère (65% de la surface)
PB / ha	2130 dollars/ ha
CI / ha	170 dollars/ ha
VAB de la combinaison des SC /ha	1960 dollars/ ha
VAB du SE	0
Amortissements proportionnels	40 dollars/ ha
Amortissements non proportionnels	40 dollars
VA / actif	1700 dollars
Coût du régisseur	210 dollars pour S max.
Rémunération MO ext. max du SP (en dollars)	1200 dollars pour S max.

Ces deux catégories d'exploitations capitalistes semblent donc évoluer vers une spécialisation bananière plus marquée, avec un fonctionnement technique proche de celui des exploitations patronales "extensives". Il est probable que celles encore dédiées à la canne se reconvertissent dans la production de bananes lorsque leurs surfaces seront amoindries suite aux partages successoraux, à moins que l'évolution des prix de la banane devienne défavorable à cette production. Sans libérer le foncier pour autant, elles seront donc amener à employer davantage de main-d'œuvre extérieure.

Bilan du diagnostic agro-économique dans l'Arcahaie : des écarts de productivité de un à près de trois et des différences importantes de revenu.

L'analyse détaillée du fonctionnement et des performances techniques et économiques des systèmes de production dans l'Arcahaie nous permet de démontrer plusieurs points. Visualisons et analysons donc en détail la représentation graphique des principaux résultats de notre diagnostic agro-économique.

Figure 47 : niveaux d'intensification (VA/ ha) des différents systèmes de production dans l'Arcahaie.



Dans l'Arcahaie, l'analyse de la VA/ ha ou niveau d'intensification, montre des écarts importants selon les systèmes de production mis en œuvre : ces écarts vont de un à huit.

Le niveau d'intensification des systèmes de production est très élevé pour une majorité d'exploitations (familiales, patronales ayant recours à la chimisation et micro-exploitations) : il est compris entre 5000 et 8000 dollars/ ha/an. Ces résultats infirment l'hypothèse couramment répandue disant que les exploitations de petite taille, morcelées et atomisées, sont "extensives" : bien au contraire, ce sont précisément elles qui ont le niveau d'intensification en travail le plus élevé. Ce dernier est lié à une gestion efficace de la force de travail familiale, pleinement employée. Généralement, le caractère saisonnier du travail agricole contraint les paysans

à rester inactifs à certaines périodes de l'année alors qu'ils sont surchargés à d'autres. À outillage égal, étant limitées par les surfaces auxquelles ils ont accès, ils valorisent au mieux leur ressource la plus abondante : la main-d'œuvre familiale. Dans l'Archaie, grâce à la combinaison de plusieurs périodes de plantation des bananeraies avec différents types de cultures intégrées dans les rotations avec la banane ayant des calendriers de travail complémentaires, les périodes de sous-emploi relatif de la main-d'œuvre familiale sont raccourcies. Elles arrivent même à disparaître dans certains types de systèmes de production alors que la production s'accroît. En se spécialisant dans la production bananière intégrée dans des rotations complexes, les exploitations familiales optimisent l'utilisation de la main-d'œuvre et rendent plus efficaces les systèmes de production en augmentant la quantité de travail par ha au prix d'une faible rémunération de la journée de travail, dans la limite des surfaces par actif dont elles disposent.

Ainsi, lorsque les surfaces sont petites eu égard à la main-d'œuvre disponible, comme c'est le cas pour de nombreuses exploitations familiales de l'Archaie qui sont parfois en dessous de la superficie maximale qu'un actif peut travailler seul, les paysans visent à maximiser les revenus par unité de travail familial, quitte à réduire la valeur ajoutée par unité de surface, mais toujours en utilisant d'abord la main-d'œuvre familiale. Les producteurs qui ont des possibilités d'emploi en dehors de leurs exploitations, sont à même de comparer leurs revenus agricoles avec ceux qu'ils gagnent (gagneraient) à l'extérieur. Ils n'ont alors intérêt à investir leur propre force de travail dans l'agriculture et l'élevage que si la rémunération qu'ils en obtiennent est supérieure ou égale à celle des emplois extérieurs. Comme il y a peu d'opportunités d'emploi extérieur autre que celui de *jobeur*, qui est peu rémunérateur, les paysans intensifient en travail au maximum leur activité agricole.

Par ailleurs, toujours avec le même niveau d'outillage et en l'absence d'utilisation d'engrais chimiques, de désherbant ou de produits phytosanitaires, l'augmentation de production par unité de surface est déterminée par la gestion de la fertilité. Celle-ci est judicieusement réalisée dans certaines de ces exploitations familiales, notamment celles ayant accès à du FVD, mais aussi celles très limitées par les surfaces (micro-exploitations). Elles n'ont de toute façon pas le choix car elles sont contraintes par la densité de population. Les restitutions organiques (feuilles, pseudo-troncs, rejets et autres résidus de culture laissés sur le champ et enfouis au moment du labour profond de la parcelle) permettent la reproduction de la fertilité dans les parcelles bananières. Les associations du bananier avec des légumineuses sont aussi un excellent exemple d'intensification en travail et de gestion de la fertilité pour les micro-exploitations. Ce sont d'ailleurs ces exploitations qui, sur les très petites surfaces qu'elles cultivent, dégagent les plus fortes VA/ha. Une telle gestion de la fertilité est d'autant plus importante que les transferts réalisés par les animaux au profit des terres

assolées ont disparu ou du moins ont fortement diminué, avec l'abattage porcin et la régression de l'élevage bovin. Cependant, nous pouvons nous interroger sur la durabilité de leurs systèmes de production. En effet, les associations avec les légumineuses ne sont pas en mesure de garantir la fertilité compte tenu de l'accroissement des densités de plantation, du raccourcissement des rotations etc.

De plus, la situation foncière d'une majorité d'exploitations (*potek et démwytyé*) ne les encourage pas à mieux gérer ou améliorer la fertilité. Ainsi, les paysans plantent les bananiers à des densités élevées et les restitutions organiques sont insuffisantes d'autant plus qu'une majorité de sous-produits ne sont pas laissés au champ (hampe, peaux de bananes). Le FVI et l'insécurité foncière entraînent la maximisation de l'utilisation du terroir : l'augmentation des densités de plantation conduit à l'accentuation des problèmes de pénurie d'eau en saison sèche malgré des stratégies mises en œuvre (rotation avec le manioc, couverture de pois, jumelages avec d'autres exploitants). La monoculture provoque des problèmes phytosanitaires de plus en plus marqués. Ainsi, il faut envisager à moyen terme une baisse de la production bananière du fait de l'inexorable diminution de fertilité, de l'accroissement des problèmes phytosanitaires et de pénurie d'eau liés à l'intensification trop poussée des systèmes de production paysans. De plus, il est certain que la diminution de la production bananière sera conjuguée à une dépréciation de la "qualité" des régimes : ces derniers seront de calibres de plus en plus petits et se vendront de moins en moins cher, le prix étant facteur de la grosseur des régimes. À moyen terme, les produits bruts comme les valeurs ajoutées par ha seront en baisse. En outre, une majorité des exploitations de l'Archaie sont limitées par leurs flux de trésorerie : certaines d'entre elles ("fam. FVD x FVI x élevage", fam. "FVI x élevage") augmentent leurs valeurs ajoutées en réalisant des cultures rémunératrices (haricot, tomate) et l'élevage de porcs ; mais la plupart des autres n'en sont pas capables car elles n'ont pas la trésorerie suffisante pour ces productions coûteuses.

Les exploitations patronales ayant recours à la chimisation se distinguent et obtiennent des niveaux d'intensification élevés grâce à l'investissement de capital dans l'achat de main-d'œuvre extérieure et d'intrants. Leurs pratiques (gestion de la pénurie d'eau par jumelages, transferts, rotation avec des cultures maraîchères dont les effets suivants bénéficient à la bananeraie, apport d'engrais aux bananiers) leur permettent d'obtenir des rendements très élevés (19 t/ha) et un produit brut important ; de plus, leurs régimes sont de gros calibre et se vendent à prix fort, notamment grâce à l'utilisation d'engrais chimiques.

Les systèmes de production des autres exploitations patronales et de celles capitalistes dégagent des valeurs ajoutées par ha plus faibles (1000 à 2000 dollars/ha /an). Elles sont donc plus "extensives". Ceci est à mettre en relation avec leurs pratiques et leurs systèmes de culture. En effet, les exploitations

patronales "extensives" réalisent des rotations "banane/ jachère" ou "banane/ manioc" afin de gérer la pénurie d'eau en plantant les bananiers à de faibles densités sur des durées plus longues (jusqu'à 5 ans dans une rotation "banane/ manioc"). Elles limitent aussi de cette manière leurs besoins en force de travail extérieure dont le coût serait trop élevé sinon, en raison des superficies importantes auxquelles elles ont accès. Les systèmes de culture mis en œuvre ne leur permettent donc pas de dégager un produit brut et une valeur ajoutée par ha élevés. Ce fonctionnement et cette moindre intensification sont à relier au fait que les chefs de ces exploitations ont une autre activité à l'extérieur, qui leur procure des revenus supérieurs. L'activité agricole n'est donc pour eux que secondaire. De même, les exploitations capitalistes font entrer la canne à sucre et la jachère dans leur assolement, ce qui ne permet pas non plus de dégager un produit brut ou une valeur ajoutée par ha importants. Les exploitations capitalistes, elles aussi, ont d'autres revenus car leur propriétaire ont une activité extérieure, souvent à Port-au-Prince ou à l'étranger, et la terre n'est qu'un placement pour eux.

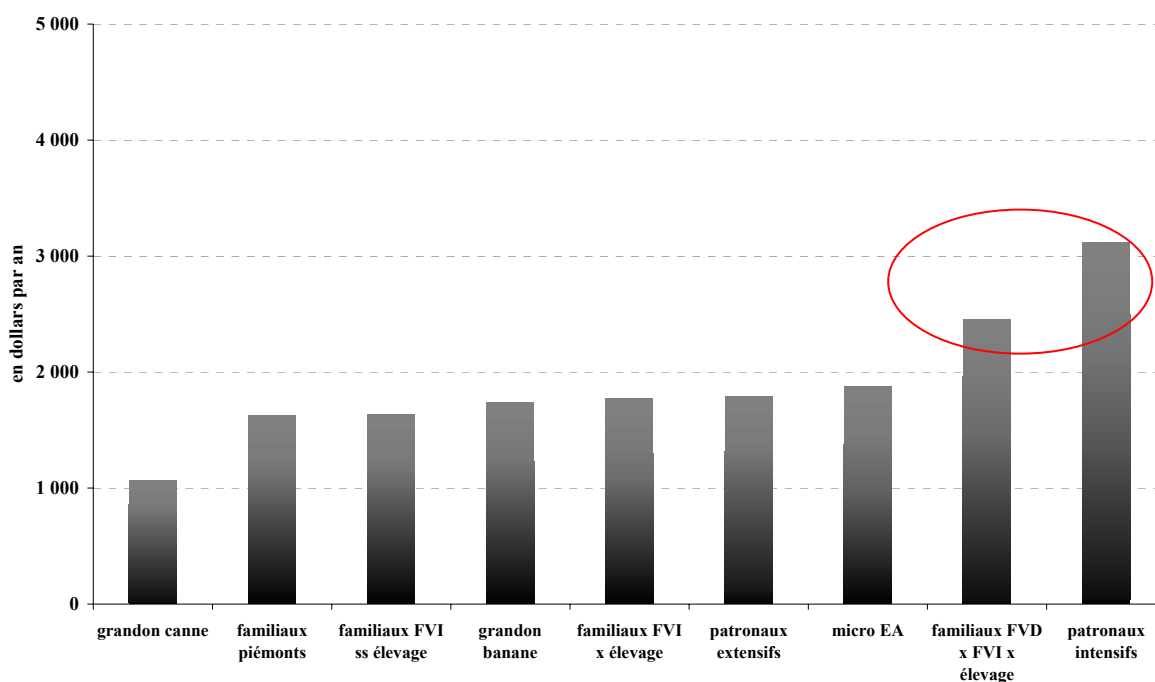
Compte tenu de l'emploi d'un outillage manuel (entraînant de faibles immobilisations en capital et des amortissements peu importants), les niveaux de productivité des systèmes de production de l'Archaie sont directement à relier à leur niveau d'intensification, mais aussi et surtout à leurs superficies par actif. Les exploitations familiales ont des surfaces de petite taille comme nous l'avons dit ; elles ont un nombre d'actifs important (2-3 actifs familiaux, jusqu'à 4 actifs totaux pour des superficies maximales d'exploitation de 1,5 ha). Ainsi, elles dégagent des niveaux maximaux de productivité du travail compris entre 1500 et 2000 dollars par an. Seules les exploitations familiales ayant des terres en propriété ("fam. FVD x FVI x élevage") dégagent un niveau maximal de productivité approchant 2500 dollars par an. Les exploitations familiales ayant des parcelles en FVD sont celles qui dégagent des niveaux maximaux de productivité du travail les plus hauts ; ce sont aussi celles qui doivent se partager le revenu entre un nombre d'actifs plus important : 3 actifs familiaux, contre moins de 2 pour les autres exploitations familiales. Les exploitations des piémonts ont un bas niveau de productivité en raison d'une moindre intensification de leur système de production : elles n'ont accès qu'à quelques dizaines d'ares dans la plaine alluviale et le pilier de leur système, la rotation "pastèque/ maïs + sorgho + pois d'Angole" ne leur permet pas d'obtenir une valeur ajoutée par ha élevée.

Les exploitations patronales "intensives" ayant recours à la chimisation et combinant les cultures à l'élevage porcin dégagent un niveau maximal de productivité du travail élevé, de plus de 2800 dollars par an : elles ont des valeurs ajoutées par ha élevées et une surface par actif importante.

Dans toutes les exploitations de l'Archaie, les niveaux de productivité sont limités par l'outillage et le fait qu'il est difficile de réduire le nombre d'actifs totaux en raison même des spécificités de la

culture bananière : seule la préparation du sol peut être moto-mécanisée, et ceci uniquement dans la plaine alluviale. Dans la plaine côtière, les exploitations patronales "extensives" doivent avoir recours à une main-d'œuvre abondante car il est impossible de préparer une parcelle au tracteur (risque d'embourbement car les sols sont hydromorphes). En outre, seules les exploitations ayant accès à des parcelles de grande taille, c'est-à-dire les patronales et les capitalistes, ont la possibilité de moto-mécaniser la préparation de la parcelle. Les exploitations familiales ont des parcelles morcelées, de taille réduite et ne peuvent techniquement pas le faire. Ainsi, les exploitations patronales et les capitalistes peuvent augmenter le seuil de superficie cultivable par un actif seul, et donc optimiser leurs niveaux maximaux de productivité, malgré une moindre intensification, comme c'est le cas pour les exploitations patronales "extensives".

Figure 48 : productivité (VA calculée pour la superficie maximale par actif de l'exploitation) selon les systèmes de production dans l'Arcahaie.

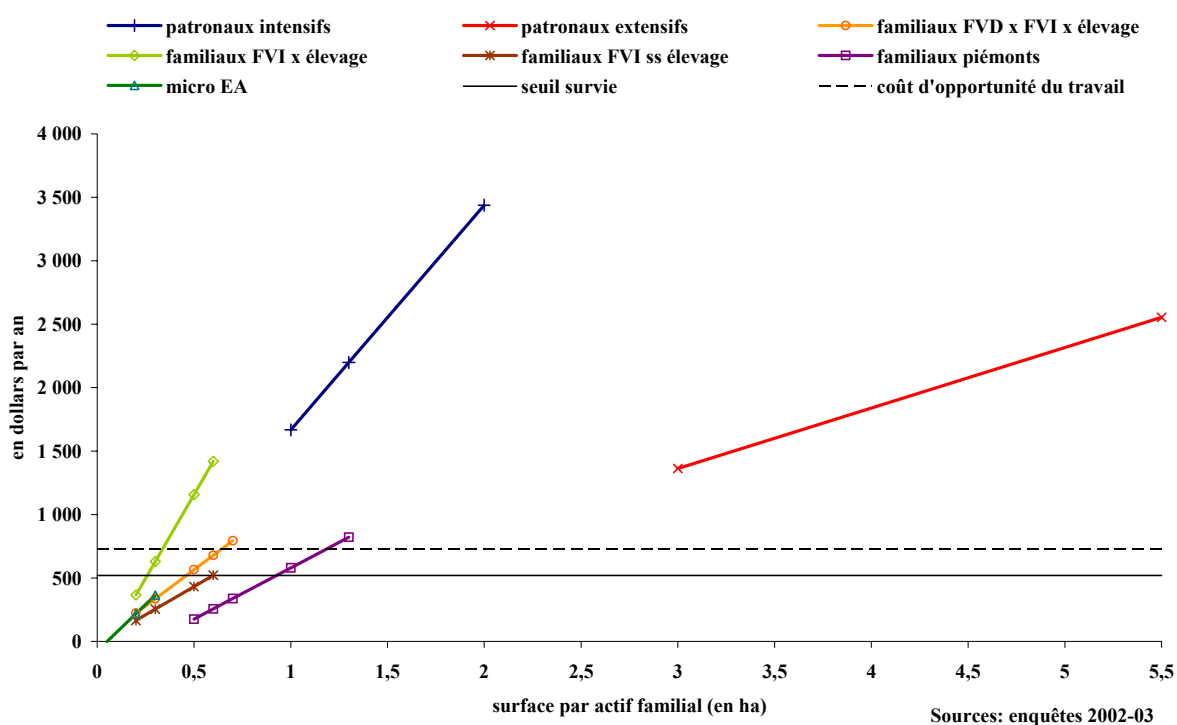


Sources : enquêtes 2002-03

Après avoir soustrait les rentes (foncière), le coût de la rémunération de la main-d'œuvre extérieure, le paiement des redevances (au régisseur de l'exploitation), nous avons alors estimé les revenus par actif familial que dégagent les différents systèmes de production.

D'après cette représentation figure suivante, nous constatons que toutes les exploitations familiales dégagent des revenus par actif familial très faibles, en dessous du coût d'opportunité de la force de travail, voire, pour certaines, en dessous du seuil de survie. Les seules qui sont au-delà du coût d'opportunité de la force de travail sont les exploitations patronales des deux catégories. Ainsi, les exploitations patronales "intensives" (ayant recours à la chimisation) obtiennent les meilleurs niveaux maximaux de productivité et dégagent les revenus les plus élevés. Les autres patronales, ayant accès à des superficies par actif familial de plus grande taille, dégagent aussi des revenus importants. Ainsi, ces exploitations, ayant les ressources les plus abondantes, accumulent le plus de capital et peuvent alors le réinvestir dans leurs systèmes de production.

Figure 49 : revenus par actif familial des différents types de systèmes de production dans l'Arcahaie.

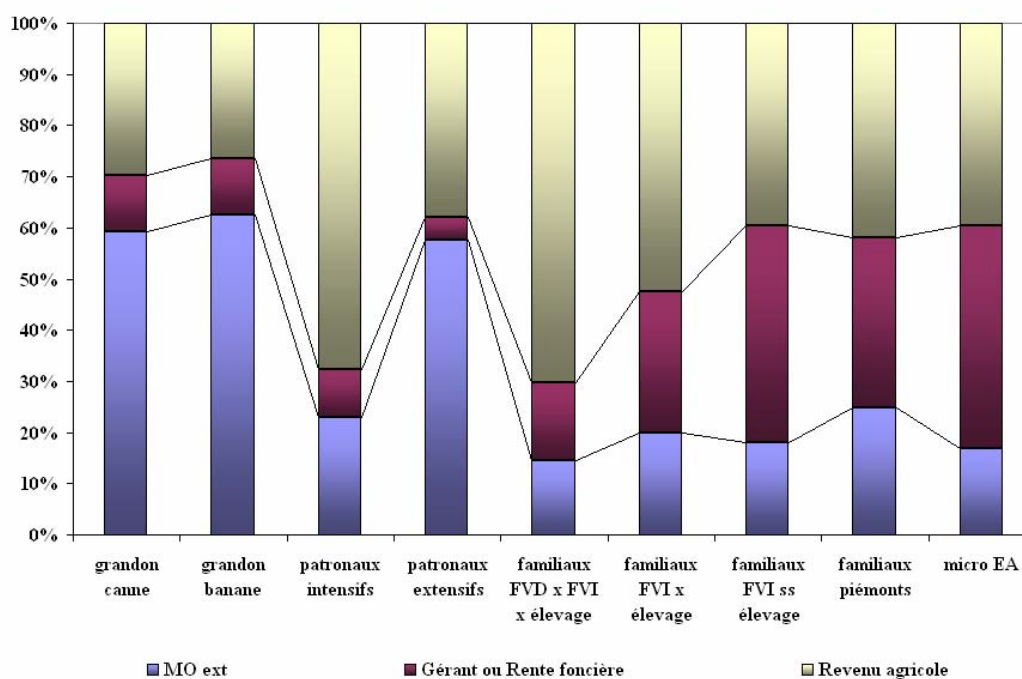


Nous avons estimé le coût d'opportunité de la force de travail par enquête : il correspond à la rémunération que peut obtenir un *jobeur* dans la région. Nous devons donc nous questionner sur la probable surestimation de ce seuil. En effet, rappelons que 12% de la population active de l'Arcahaie vend sa force de travail comme *jobeur*, ce qui est un chiffre considérable. Rajoutons à cela un nombre non estimable de petits

exploitants familiaux, obligés de travailler dans d'autres exploitations en plus de la mise en œuvre de leur propre activité agricole afin de subvenir à leurs besoins. Il n'est donc pas sûr, dans ce contexte, que tous réussissent à obtenir un niveau de rémunération correspondant au seuil estimé à 720 dollars/ an, vu l'abondance de l'offre en travail, et ceci même si la dynamique d'évolution des exploitations les plus grandes (patronales et capitalistes) tend à permettre l'augmentation de la demande en travail dans la région. Il serait peut-être nécessaire de reconsidérer le montant du coût d'opportunité de la force de travail à un niveau encore inférieur, correspondant non plus à la rémunération moyenne annuelle d'un *jobeur*, mais à celle qu'il peut espérer compte tenu de la forte concurrence sur le marché de l'emploi agricole.

La faiblesse des revenus des exploitations familiales s'explique par l'analyse de la distribution de la valeur ajoutée, représentée figure suivante. Elle nous éclaire sur le fait que c'est surtout le coût de la rente foncière qui prive les exploitants familiaux d'une partie importante de la valeur ajoutée dégagée. Cette rente atteint jusqu'à 45% de la VA dans le cas des micro-exploitations et des exploitations familiales en FVI sans élevage ; elle est comprise entre 15% et 40% pour les autres exploitations familiales. Pour les exploitations patronales, elle n'est comprise qu'entre 5 et 10% de la VA. Son montant est donc colossal pour les paysans et les contraint à redistribuer une part importante de la richesse créée, d'autant plus s'ils ont une partie de leurs terres en FVI. De ce fait, les revenus de ces producteurs sont faibles, en dessous du coût d'opportunité de la force de travail, voire du seuil de survie. Cette situation les oblige donc à vendre leur force de travail pour acquérir les revenus complémentaires indispensables à leur subsistance. Par ailleurs, il est primordial de souligner les transferts d'argent de Port-au-Prince ou de l'étranger jouent un rôle majeur, tout comme l'emploi extérieur d'un des membres de la famille (la femme de l'exploitation est marchande Sara ou collectrice).

Figure 50 : distribution de la valeur ajoutée maximale selon le système de production dans l'Arcahaie.



Sources : enquêtes 2002-03

Tableau 32 : rémunération par jour de travail dans l'Arcahaie.

Type d'exploitant :	Revenu par jour de travail (en dollars)
Patronaux "intensifs"	9,4
Patronaux "extensifs"	7,1
Familiaux "FVD x FVI x élevage"	2,2
Familiaux "FVI avec élevage"	3,8
Familiaux "FVI sans élevage"	1,4
Familiaux piémonts	2,3
Micro-exploitants	1,1
Rémunération d'un journalier agricole	1,9
Rémunération d'un travailleur à Port-au-Prince	~ 1

Le tableau précédent nous renseigne sur la rémunération maximale des paysans. À l'exception des plus pauvres (familiaux "FVI sans élevage", micro-exploitants), elle est supérieure à celle des journaliers agricoles. Comme nous l'avons souligné dans l'histoire agraire, la forte demande en main-d'œuvre liée à l'exploitation bananière dans l'Arcahaie entraîne un niveau de rémunération agricole assez élevé dans l'Arcahaie, en comparaison avec celui des mornes ou d'autres plaines haïtiennes. De plus, il faut comparer ce niveau de rémunération à celui espéré en ville, à Port-au-Prince, qui s'élèverait selon nos enquêtes à 1 dollar par jour (dans les travaux publics ou comme gardien par exemple). Compte tenu du manque d'opportunité en ville à une rémunération supérieure, nous comprenons donc que les paysans de l'Arcahaie, malgré leur niveau très faible de rémunération et les conditions de production extrêmement défavorables.

Malheureusement, nous n'avons pas réussi dans notre travail de terrain, à évaluer les revenus extérieurs aux exploitations perçus dans l'Arcahaie, qu'ils soient ceux de la vente de force de travail dans la région comme journalier ou tâcheron, ceux des autres activités extérieures (commerce, fonction publique) ou bien les transferts envoyés par la diaspora. Il serait intéressant cependant d'en connaître les montants, pour mieux interpréter nos résultats économiques liés à la seule activité agricole.

Ainsi, nous avons démontré, par l'analyse de ces données, que le processus de développement de l'Arcahaie dans un contexte où le faire-valoir indirect généralisé, entraîne des rentes foncières très élevées. Il s'est accompagné d'une paupérisation de la paysannerie. Seuls les producteurs ayant accès aux meilleures ressources (en terre, en capital permettant l'achat d'intrants et/ou de force de travail extérieure) réussissent à assurer une reproduction élargie de leur exploitation et peuvent investir dans le système de production pour le rendre plus performant : c'est le cas des exploitations patronales, surtout celles ayant recours à la chimisation. Les autres doivent se contenter de maigres revenus, voire vendent leur force de travail pour survivre, en acceptant des bas niveaux de rémunération compte tenu de la forte concurrence sur le marché de l'emploi agricole ; ils dépendent par ailleurs étroitement du capital envoyé par la famille résidant à l'étranger ou en ville. Compte tenu de ces contraintes pesant sur l'activité agricole (augmentation des densités de plantation des bananiers, monoculture de plus en plus poussée, raccourcissement des durées de plantation, pénurie d'eau en saison sèche, infestation parasitaire, exiguïté des parcelles, manque d'alternatives dans les systèmes de culture, perspectives de baisse de production et de qualité des régimes, donc des prix), les perspectives d'avenir pour la paysannerie de l'Arcahaie sont donc inquiétantes et la durabilité de ses systèmes de production, compromise.

PANORAMA GÉNÉRAL ET CARACTÉRISTIQUES DU SYSTÈME AGRAIRE DE LA VALLÉE DU YAQUE DEL SUR.

La province Sud-ouest de la République Dominicaine est l'une des plus pauvres du pays, peu industrialisée (activités minières, portuaires et zones franches concentrées à Barahona, peu de tourisme) et formée de petites régions agricoles subissant un climat de type tropical semi-aride qui les rend difficilement cultivables sans irrigation. La vallée du Yaque del Sur est l'une d'elles et d'après les estimations de la SEA, 75% des foyers de cette région vivent en dessous du seuil de pauvreté, notamment dans des *bateyes*¹²⁷ : 55% des foyers gagnent moins de 750 dollars/mois et 24% gagnent entre 750 et 1000 dollars/mois.

La population de la vallée est estimée à 75 000 habitants (densité moyenne de 85 hab./ km²), dont 30% sont exploitants agricoles (d'après le recensement national). Vicente Noble et Tamayo sont les villages les plus importants de la vallée dans lesquels se concentre la majeure partie de la population. La taille moyenne des familles est de 5 personnes, le chef de famille étant le plus souvent un homme. Au cours des années 1980, un processus d'émigration important a commencé depuis notre région d'étude vers les États-unis, l'Europe (Espagne) et Santo Domingo, comme nous l'avons signalé dans l'histoire agraire. Cet exode a surtout concerné des jeunes. La population agricole est donc relativement âgée (sauf les journaliers, souvent Haïtiano-dominicains). Les jeunes préfèrent migrer en ville, s'ils le peuvent à l'étranger ou s'employer dans d'autres activités (mototaxis, commerce) ; ceci pose le problème de la reprise des exploitations par les enfants des agriculteurs de la région. La plus grande partie du revenu des familles de la vallée provient des activités agricoles (près de 80%) mais un pourcentage important est issu de la vente de force de travail extérieure, d'emploi dans la fonction publique ou dans le commerce, ou bien de transferts depuis l'étranger : 38% des foyers de la vallée du Yaque del Sur reçoivent de l'argent de la diaspora (JICA, 1999). Selon la BID, deux Dominicains sur cinq reçoivent en effet une aide financière d'un parent vivant à l'étranger ; elle représente entre 50 et 80% du revenu de ces familles ; ces "*remesas*" atteignent 2,7 milliards de dollars en 2004 et la République Dominicaine occupe la quatrième^e place au classement des pays bénéficiaires de ces transferts derrière le Mexique, le Brésil et la Colombie (BID 2004).

¹²⁷ Villages où les grandes exploitations sucrières logeaient leurs ouvriers agricoles haïtiens saisonniers employés pour la coupe de la canne, et où aujourd'hui on trouve des ouvriers agricoles (Haïtiano-dominicains et Dominicains dans une moindre mesure).

Nous avons vu que le foncier, soumis à une forte pression dans l'Arcahaie et entraînant des rentes élevées, est un enjeu primordial dans la compétitivité de la production bananière haïtienne. Quelles sont les conditions actuelles de tenure et d'accès à la terre dans la vallée du Yaque del Sur ?

La majorité des exploitations sont de taille moyenne et la propriété est un mode de tenure généralisé mais l'absence de titres pose des problèmes, surtout pour l'accès au crédit.

Comme en Haïti, le manque de données fiables ne nous permet pas d'avoir une information précise sur la situation foncière dans la vallée du Yaque del Sur. Une étude récente réalisée par la coopération japonaise (JICA, 1999) à l'occasion d'un projet de réhabilitation du périmètre irrigué suite au passage du cyclone George en 1998, nous donne une idée de cette situation.

Tableau 33 : relation taille d'exploitation/nombre de producteurs dans la vallée du Yaque del Sur.

Taille de l'exploitation ou surface réellement exploitée	Nombre de producteurs (en %)
0-3 ha (<50 tareas)	28%
3-5 ha (50-80 tareas)	52%
Plus de 5 ha (>80 tareas)	15%

Sources : recensement national, 1984.

Ces données montrent que 72% des exploitations sont supérieures à 3 ha (50 tareas). Cependant, pour la République Dominicaine, la vallée du Yaque del Sur est globalement mise en valeur par des petits producteurs car dans certaines régions (Est), il est possible de trouver des domaines de plusieurs centaines d'hectares (domaines d'élevage ou sucriers). Cependant, signalons que ces surfaces sont bien plus importantes que celles des exploitations de l'Arcahaie, même les plus grandes d'entre elles.

La propriété et la jouissance d'une parcelle de l'IAD sont les modes de tenure les plus fréquents dans la vallée du Yaque del Sur. Comme nous l'avons analysé au cours de l'étude de l'histoire, la colonisation agraire de la vallée est récente (début du XX^{ème} siècle) et les producteurs se sont installés en occupant les terres ou après des dons de parcelles. Dans ce cas, la propriété n'est pas sanctionnée par un document officiel sauf pour les exploitations issues de la réforme agraire qui possèdent des certificats justificatifs, mais qui ne sont pas de véritables titres de propriété puisqu'il leur est interdit de vendre les parcelles. L'installation de la majorité des

producteurs de la vallée n'a pas été accompagnée d'émission de titres. Compte tenu du coût élevé de la procédure d'enregistrement au cadastre, seuls les mieux lotis ont pu acquérir de ces titres.

La loi agraire stipule que *"lorsque un occupant exploite un terrain pendant une certaine durée de manière ininterrompue, pacifique et en faire-valoir direct, il a le droit de réclamer devant un tribunal de terres le jugement de ces droits d'usufruit"*. Cette dernière empêche alors les agriculteurs ne détenant pas de titres de propriété d'affermier leurs parcelles. En effet, ils craignent de ne pas récupérer leur terre affermée si celui qui l'exploite se lance dans un processus d'enregistrement à son insu ; ne détenant pas de document justifiant la propriété, ils ne peuvent avoir aucun recours pour récupérer la terre. De plus, l'absence de faire-valoir indirect dans la vallée a une autre raison : les paysans ne souhaitent pas travailler une terre en faire-valoir indirect car l'expérience de ceux qui l'ont fait a été négative. En effet, il est arrivé que des fermiers investissent énormément de travail dans la réhabilitation d'une parcelle en friche pour y planter une bananeraie ; après 2-3 ans, les propriétaires ont cherché à récupérer leur parcelle, alors que la bananeraie était en pleine production. Les fermiers n'ont pu bénéficier du fruit de leurs efforts que pour un temps très court, inférieur à la durée de vie de la bananeraie qui peut atteindre dans la zone 10 à 15 ans.

Il arrive cependant que des producteurs manquant de trésorerie, laissent une parcelle en location à part de fruits à une autre personne pour un seul cycle de culture de courte durée lorsqu'ils décident d'arracher une bananeraie pour la replanter. Dans ce cas, le locataire plante une culture maraîchère ou fruitière de cycle court (tomate, piment, melon, pastèque) en association avec la bananeraie. Les coûts d'installation de la bananeraie (préparation de la parcelle) sont à la charge du propriétaire, ceux de la culture courte à la charge du locataire qui doit verser au propriétaire la valeur correspondant à une partie des ventes de la récolte (entre $\frac{1}{4}$ et la moitié). L'intérêt pour le locataire est qu'il a accès à une parcelle pour un cycle de culture courte. Ceux qui prennent ainsi en location une parcelle pour un cycle de culture sont le plus souvent des paysans sans terre ou des ouvriers agricoles haïtieno-dominicains, connus des propriétaires. Ils engagent un capital provenant de leur travail en tant que journalier, de l'envoi d'argent par des membres de leur famille installés à l'étranger ou d'un travail extra agricole. L'intérêt pour le propriétaire de la parcelle est ne doit pas payer de main-d'œuvre extérieure pour la plantation de la bananeraie tout en percevant une partie du produit brut de la culture à cycle court, et qu'il récupère une jeune plantation de banane de 4-5 mois qui a bénéficié des soins et des effets suivants des engrais alloués à l'autre culture.

Cette situation foncière liée à l'absence généralisée de titre pose d'autres difficultés. Comme nous l'avons expliqué dans l'analyse des transformations agraires de la vallée, l'accès au crédit formel (banque agricole) est conditionné par le gage d'un bien immobilier (la terre le plus souvent) dont l'emprunteur peut prouver qu'il est propriétaire grâce à un titre de propriété comme garantie de remboursement du prêt. Il en résulte que les petits producteurs, et ceux qui n'ont pas de titre en général, ne peuvent pas accéder au crédit et de ce fait, ont rarement les moyens d'acheter des intrants leur permettant d'intensifier la production.

Nous avons vu que, dans l'Arcahaie, l'outillage est manuel et peu diversifié, et qu'il a très peu évolué depuis la période coloniale. De plus, dans cette région, la main-d'œuvre est constituée d'ouvriers agricoles sans terre, de paysans familiaux pauvres qui vendent leur force de travail pour assurer la survie de leur famille. Qu'en est-il de l'équipement et de la main-d'œuvre dans la vallée du Yaque del Sur ?

Outillage et main-d'œuvre haïtiano-dominicaine.

La culture bananière, qui se réalise en plantation de plus ou moins longue durée, impose un certain outillage manuel qu'il est difficile de faire évoluer car on ne peut pas moto-mécaniser beaucoup d'opérations culturales. L'outillage de base des producteurs de la vallée du Yaque del Sur et celui de ceux de l'Arcahaie sont semblables : la houe (sarclages, préparation du sol, réparation des casiers d'irrigation, oeilletonnage) et la machette (désherbage, effeuillage, coupe des régimes) sont les deux outils indispensables, présents dans toutes les exploitations. Les producteurs disposent en plus d'une pelle (entretien des canaux d'irrigation) et d'une pioche (arrachage des ceps).

À la différence de la situation haïtienne, la préparation du sol est toujours moto mécanisée dans la vallée. Les plus grosses exploitations ont un tracteur privé (30 chevaux), les plus petites louent les services d'un prestataire (SEA, Visión Mundial) pour labourer et herser les sols. Il est toujours possible de passer avec un tracteur dans les parcelles des exploitations de la vallée : contrairement à l'Arcahaie, les agriculteurs ont des parcelles d'un seul tenant et leur surface est suffisamment grande. La mécanisation de la préparation du sol est ancienne puisque déjà dans les années 1930, des exploitants patronaux disposaient de bœufs de trait pour labourer leurs parcelles. Le manque d'investissements dans le renouvellement des tracteurs et du matériel mis à disposition par la fonction publique (SEA) pose un certain nombre de problèmes : le matériel vieillit, tombe souvent en panne, et on utilise des outils non adaptés créant une semelle de labour. Du fait de la demande importante, les délais d'attente pour labourer une parcelle sont souvent longs (pouvant atteindre plusieurs

mois), ce qui décourage la pratique de rotations courtes. Quelques exploitations de la vallée ont recours à la chimisation (emploi d'engrais, de désherbants et de produits phytosanitaires). Elles disposent de pulvérisateurs portatifs pour appliquer les produits.

L'essentiel du travail journalier est assurée par de la main-d'œuvre haïtiano-dominicains. Des paysans sans terre et des petits paysans dominicains peuvent aussi vendre leur force de travail dans le secteur agricole, mais ils le font peu et recherchent d'autres emplois en dehors de l'agriculture compte tenu du bas niveau de la rémunération agricole : en 2003, 4-5 dollars/j¹²⁸ pour un travailleur agricole haïtiano-dominicain, 5-6 dollars/j pour un Dominicain. La main-d'œuvre haïtiano-dominicaine est le plus souvent issue de l'*ingenio* Barahona et vit généralement dans les *bateyes* situés dans la plaine maritime. Hors du secteur agricole, à titre de comparaison, les salaires sont environ 1,5 fois ceux dans l'agriculture, soit environ 9-10 dollars par jours.

Une quasi monoculture avec des itinéraires techniques proches.

Aujourd'hui dans la vallée, près de l'intégralité des surfaces cultivées sont plantées en banane plantain, en culture pure ou associée à des cultures maraîchères (tomate, piment doux) ou fruitières (melon, pastèque, papaye). La variété de bananes la plus répandue (80% des plant) est le "Faux corne" (clone *Harton* ou *macho* = variété *kochon* en Haïti) qualifiée de *barahonero* car elle est essentiellement cultivée dans la province de Barahona. Elle donne des régimes avec peu de mains mais avec des doigts de gros calibre¹²⁹.

On trouve également un clone appelé *enano* qui est une variante naine du Faux Corne, moins sensible au vent, qui produit un nombre de mains plus important mais avec des doigts de taille moyenne¹³⁰. La variété *enano* est plus exigeante en engrais et en eau, demande des oeilletonnages et des effeuillages fréquents pour l'obtention de rendements satisfaisants. De plus, elle ne peut être productive plus de 5-6 ans dans une plantation, la diminution des rendements étant plus rapide avec le vieillissement de la plantation que pour le *macho*. Ce type a été introduit depuis la plaine d'Azua après le passage du cyclone Georges (1998). On trouve également quelques plants de la variété "Faux corne x french" (*macho por hembra* = *mateyèn* en Haïti), qui produit de nombreux doigts de calibre plus petit (de 40 à 70 doigts). Celle-ci est peu plantée à cause de son

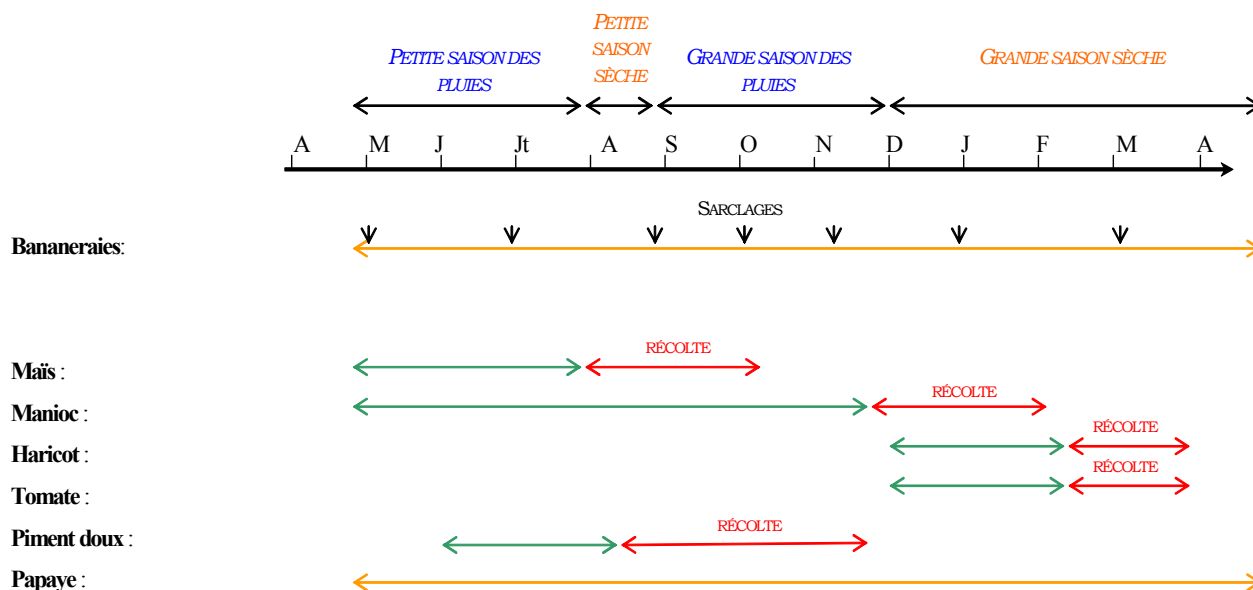
¹²⁸ A titre de comparaison, une consultation chez le médecin coûte 15 dollars, 1 kg de riz moins de 1 dollar.

¹²⁹ De 20 à 35 doigts d'un poids moyen de 335 g et d'une longueur moyenne de 33 cm selon nos estimations personnelles et la bibliographie (CEDAF, 2001).

¹³⁰ 30 à 45 doigts d'une longueur moyenne de 26 cm d'après nos estimations et la bibliographie (CEDAF, 2001).

cycle végétatif plus long (13 mois contre 10-12 mois pour les autres variétés). Cette variété est plus rustique et est plantée dans les zones ayant le moins bon accès à l'eau. On trouve aussi quelques pieds de banane de type bluggoe (*rulo* en République Dominicaine, *masoko* en Haïti) plantés en coin de parcelle et dont les régimes sont destinés à l'autoconsommation. Enfin, on trouve de la banane douce (Cavendish) plantée en bordure de parcelle mais dans des proportions peu importantes.

Figure 51 : calendrier de production en fonction des saisons dans la vallée du Yaque del Sur.



80% des exploitations de la vallée du Yaque del Sur plantent la banane plantain de façon semi pérenne avec des durées de plantation de 8-10 ans. Les pratiques culturales sont proches d'un producteur à l'autre : l'essentiel des opérations consiste en l'entretien de la plantation (désherbages manuels à la houe ou à la machette ou chimiques, œilletonnages, effeuillages, 1-2 irrigations/mois, remplacement des plants pourris ou tombés, réparation des casiers d'irrigation) et la récolte. Dans les zones de dépression (El Palmar) de la plaine maritime, la banane est plantée de façon semi pérenne, sans irrigation et sans engrais (les deux opérations culturales étant liées puisque l'engrais appliqué est sous forme solide et qu'il est déposé au pied des bananiers) et la parcelle est aménagée avec des petits canaux de drainage pour limiter les remontées de sel et d'eau. Le reste des exploitations plantent la banane de façon pluriannuelle (3 à 6 ans). Deux cas de figure peuvent alors se présenter : des exploitations de grande taille, intensives en travail et en capital (motorisées et ayant recours à la chimisation) ou des exploitations de taille moyenne, moins intensives en travail et ayant un capital plus limité. Ce ne sont par contre jamais des petites exploitations familiales qui plantent la banane de façon pluriannuelle, sauf dans le cas d'exploitations situées au sein même des plantations de l'*ingenio* sucrier contraintes de renouveler les bananeraies précocement du fait des caractéristiques du milieu et des

conditions d'insécurité foncière (arrachage par *l'ingenio*). Les densités de plantation varient entre 1600 à 1900 plants/ha dans la plaine alluviale et entre 1300 à 1600 plants/ha au niveau du cône alluvial. La densité de plantation dans le cône est plus faible en raison des caractéristiques du milieu (moins rétention en eau des sols, moins bon accès à l'eau). Il est possible qu'un producteur adapte la densité de plantation au sein d'une même parcelle en fonction des caractéristiques spécifiques (qualité des sols, conditions d'accès à l'eau).

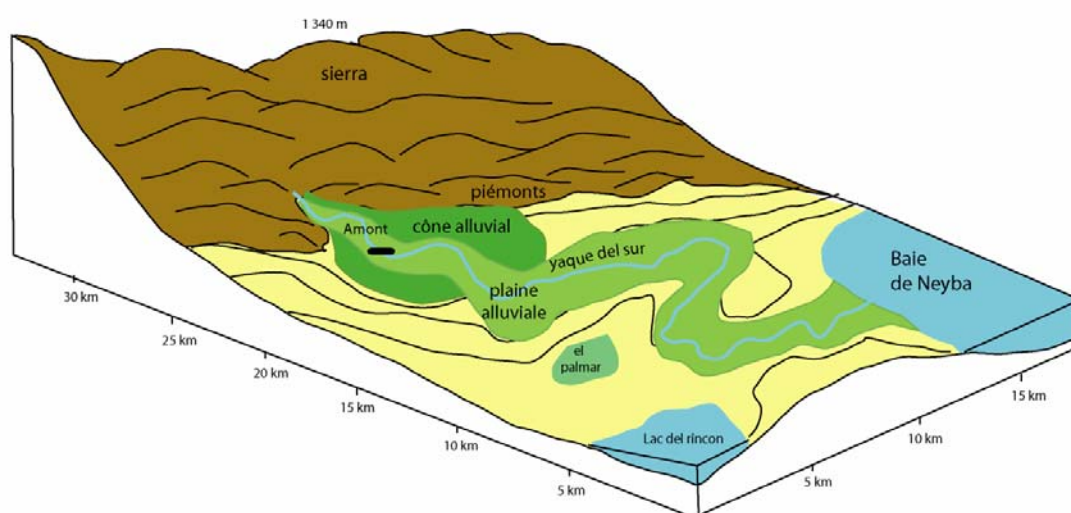
Les rendements annuels varient en fonction du type de plantation (pluriannuel ou semi pérenne), de la variété plantée ainsi que de l'utilisation plus ou moins importante (ou non) d'engrais, et de la localisation de la parcelle. Malgré la qualité des sols alluvionnaires, les agriculteurs constatent une baisse croissante de la fertilité conjuguée à un haut niveau d'infestation des sols en nématodes et charançons. Garder les plantations pendant de longues durées (plantations semi pérennes) affecte les rendements (diminution de la production après la deuxième coupe de régime), ce qui est lié aux problèmes parasitaires qui augmentent les pertes (verse, diminution du rendement). Peu de producteurs emploient des insecticides pour contrôler les problèmes parasitaires. En ce qui concerne la gestion et le recyclage de la fertilité, la majorité des producteurs profite des effeuillages (3 à 5 fois/an) pour enfouir cette matière organique ou la laisser se décomposer sur la parcelle. Ainsi, le recyclage des sous-produits permet de limiter les exportations d'éléments fertilisants. Les rejets après œilletonnage, les plants tombés, les bananes pourries ou non mûres, les hampes après démanage et les mauvaises herbes après sarclage ou coupe (à la machette) sont laissées sur la parcelle. Certains producteurs peuvent employer des engrais¹³¹ (engrais complet 15 :15 :15, urée ou sulfate si la parcelle a des remontées de sel) dont la quantité varie de 5 à 250 kg/ha de N, 5 à 130 kg/ha de P et de K. L'emploi ou non d'engrais dans les petites exploitations obéit aux variations de disponibilité en trésorerie et non à des raisonnements d'ordre agronomique.

¹³¹ Le marché des intrants agricoles et des semences est régi par le *Centro de Venta de Materiales Agropecuarias* dirigé par la SEA ou par des petites entreprises privées situées dans la zone rurale. Les plants de banane sont obtenus par extraction des rejets dans les plantations antérieures ou donnés par la SEA. Cependant, aucun effort n'est fait pour améliorer le matériel de semence souvent de mauvaise qualité phytosanitaire.

LES SYSTÈMES DE PRODUCTION DE LA VALLÉE DU YAQUE, FONCTIONNEMENT & PERFORMANCES TECHNICO-ÉCONOMIQUES.

Avant de décrire en détail et de manière approfondie les systèmes de production de la vallée, rappelons l'organisation des différents terroirs de la région et présentons succinctement les principaux traits des systèmes de production identifiés, exploitant ces unités agro-écologiques.

Figure 52 : bloc-diagramme des terroirs auxquels ont accès les producteurs de la vallée du Yaque del Sur.



Nous avons identifié plusieurs catégories d'exploitations : des patronales, qui mettent en œuvre 3 types de systèmes de production (dont l'un se décline en deux sous-types selon le terroir exploité) et des familiales, qui mettent en œuvre quatre types de systèmes de production (dont l'un se décline aussi en deux sous-types).

- Les exploitants patronaux "japonais" ayant des superficies de grande taille dans l'aval de la plaine alluviale, ayant recours à la chimisation, moto-mécanisées, intensives en travail rémunéré. Ces agriculteurs mettent en œuvre un système de production basé sur une rotation de courte durée "banane + cultures maraîchères ou fruitières la première année de plantation", sur 3-4 ans. Elles emploient un nombre important de travailleurs haïtieno-dominicains. Elles ont un tracteur et un camion de commercialisation en propriété.
- Les exploitants patronaux "dominicains" ayant des surfaces de taille moyenne dans la plaine

alluviale, chimisées, intensives en travail rémunéré. Comme les précédents, elles pratiquent un système de production basé sur une rotation de courte durée "banane + cultures maraîchères ou fruitières la première année de plantation", sur 4-6 ans. Elles ont aussi recours à une main-d'œuvre haïtiano-dominicaine nombreuse. Elles sont situées dans la plaine d'inondation, soit à l'aval, soit à l'amont du barrage Santana. Elles n'ont pas d'équipement en propriété mais ont recours à des prestataires de services pour la préparation des parcelles et à des intermédiaires pour la commercialisation.

- Les exploitants patronaux "dominicains" ayant des surfaces de plus grande taille dans l'aval de la plaine alluviale, motorisées et ayant recours à la chimisation, plus extensives en travail rémunéré. Ces exploitations pratiquent un système de production dont la bananeraie semi-pérenne de 8-10 ans est le pilier. Elles ont recours à une main-d'œuvre journalière nombreuse. Elles ont un camion en propriété pour commercialiser leurs fruits.

- Les exploitants familiaux de la plaine alluviale. Elles sont situées soit à l'aval, soit à l'amont du barrage Santana. Elles mettent en œuvre un système de production basé sur une bananeraie semi-pérenne, de 6 à 10 ans, et ont recours à de la main-d'œuvre journalière pour les pointes du calendrier de travail.

- Les exploitants familiaux du cône alluvial, issus de la réforme agraire. Elles mettent en œuvre un système de production basé sur une bananeraie semi-pérenne, de 6 à 8 ans, et ont recours à de la main-d'œuvre journalière pour les pointes du calendrier de travail.

- Les exploitants familiaux de la dépression. Elles mettent en œuvre un système de production basé sur une bananeraie semi-pérenne, de 5-6 ans, et ont recours à de la main-d'œuvre journalière pour les pointes du calendrier de travail.

- Les exploitants familiaux "illégaux" de la plaine maritime, dont les parcelles sont encastrées dans les terres de l'ingenio. Elles mettent en œuvre un système de production basé sur une bananeraie semi-pérenne, de 5-6 ans, et ont recours à de la main-d'œuvre journalière pour les pointes du calendrier de travail.

Comme dans l'Arcahaie, du fait de l'équipement dont disposent les producteurs et de l'impossibilité de moto-mécaniser toutes les opérations culturales nécessaires à la culture bananière, la superficie qu'un actif seul peut travailler sans avoir recours à de la force de travail extérieure est rapidement atteinte. Cette superficie

dépend des itinéraires techniques des systèmes de culture mis en œuvre. Contrairement à ce qui se passe dans l'Arcahaie, tous les producteurs ont recours à un tracteur pour préparer une parcelle avant une culture et aucun agriculteur ne laboure manuellement à la houe dans la région. Ceci est d'autant plus vrai qu'il existe plusieurs prestataires de services (SEA, ONG *visión mundial*) et que certains possèdent un tracteur. Ainsi, l'opération culturale "limitante" est le sarclage manuel. Cependant, les producteurs ayant des bananeraies pluriannuelles combinées à des cultures maraîchères ou fruitières conjuguent le sarclage manuel à des désherbages chimiques, notamment pendant les premiers mois de la plantation car le couvert végétal n'étant pas fermé, les adventices poussent plus rapidement. Les exploitants cultivant une bananeraie semi-pérenne sont avantagés par le fait que la canopée dense de la plantation limite le développement des adventices, et la plantation est renouvelée au fur et à mesure de l'arrachage des vieux plants. Ainsi, dans un cas comme dans l'autre, la superficie maximale de la bananeraie que peut cultiver un homme seul est supérieure dans la vallée à celle que peut cultiver un paysan seul dans l'Arcahaie. Nous avons estimé ce seuil de superficie par enquête à près de 1 ha dans les deux cas de figure, les seuls rencontrés dans la région.

Par ailleurs, il nous a également fallu estimer le seuil de survie et le coût d'opportunité de la force de travail dans la région, afin de pouvoir resituer les revenus dégagés par les systèmes de production. Ainsi, nous avons évalué le seuil de survie dans la vallée à 900 dollars par an et le coût d'opportunité de la force de travail à 2000 dollars par an. Comme dans l'Arcahaie, il y a peu de possibilités d'emplois dans la vallée en dehors du travail agricole et le taux de chômage est élevé. De plus, rares sont les Dominicains qui arrêtent complètement leur activité sur leur exploitation pour vendre leur force de travail comme journalier, ceci à cause de la forte concurrence de la main-d'œuvre Haïtiano-dominicaine qui travaille en acceptant une rémunération faible. Le coût d'opportunité de la force de travail correspond donc dans notre cas, au travail de conducteur de mototaxis (*motoconcho*), première et quasi unique activité possible pour ceux qui ne poursuivent pas l'activité agricole, qui restent dans la vallée, et ne migrent pas en ville pour s'employer dans d'autres secteurs de l'économie. Comme nous pouvons le remarquer ces seuils sont plus élevés qu'en Haïti, tout comme le PIB par habitant l'est : le niveau de vie en République Dominicaine est plus élevé.

Des exploitations patronales ayant recours à la chimisation, intensives en travail et en capital, en phase d'accumulation.

La majeure partie des exploitations de la vallée du Yaque del Sur sont supérieures à 3 ha. Ainsi, 72% des exploitations sont patronales et cultivent plus de 95% des superficies. À part quelques unités familiales de taille moyenne situées dans la dépression ou dans la plaine alluviale en amont du barrage Santana, la plupart d'entre elles sont des exploitations patronales, caractérisées par le fait que l'essentiel de la force de travail employée à la mise en œuvre du système de production est fournie par de la main-d'œuvre extérieure. Ces producteurs sont soit issus d'exploitations patronales installées dans les années 1940-50 qui combinaient la culture à l'élevage, soit le fruit d'une concentration foncière plus récente (dans les années 1970-80). Cette nouvelle concentration foncière s'est opérée par des fils d'anciens colons japonais installés pendant la période trujilliste dans des colonies agraires à Neyba et Duvergé. Elle s'est aussi faite par des héritiers d'anciens agriculteurs/ éleveurs qui, par les études, un travail extra agricole (fonction publique, commerce, travail à *l'ingenio*) et/ou du crédit, ont acheté des terres à mesure que les paysans appauvris ont vendu leurs parcelles pour partir en ville. Ainsi, ces producteurs patronaux ont pu se constituer des exploitations de taille moyenne à grande, et obtenir des titres de propriété. Les systèmes de production mis en œuvre au sein de ces exploitations patronales se différencient par leur fonctionnement technique, économique, leur équipement et leur surface.

Les exploitants patronaux "japonais" ayant des superficies de grande taille dans l'aval de la plaine alluviale, ayant recours à la chimisation, moto-mécanisées, intensives en travail rémunéré.

Cette catégorie de producteurs a acquis des terres avec des titres de propriété grâce à des prêts (banques privées japonaises) et à l'accumulation permise par les systèmes de production qu'ils ont mis en œuvre. Aujourd'hui, ils disposent de grandes surfaces dans la plaine alluviale (jusqu'à 30 ha par actif) qu'ils exploitent avec le travail de journaliers haïtiano-dominicains. Compte tenu de leurs surfaces, et pour bénéficier d'une relative autonomie de fonctionnement, impossible s'ils dépendaient d'un prestataire de service, ils ont investi dans un tracteur (30 chevaux). En effet, les prestataires de services pour le labour et le hersage disposent d'un matériel âgé, en nombre insuffisant pour tous les exploitants de la région. Ils ont aussi acquis un véhicule de commercialisation pour vendre les produits sur le marché de gros de la capitale, obtenant ainsi des prix élevés de la vente directe de leurs récoltes. Ces producteurs ne vendent jamais sur les marchés de la frontière car leurs bananes sont toujours de bonne qualité, et comme nous le décrirons ultérieurement, ils réussissent ainsi à vendre plus cher que s'ils tentaient d'exporter vers Haïti.

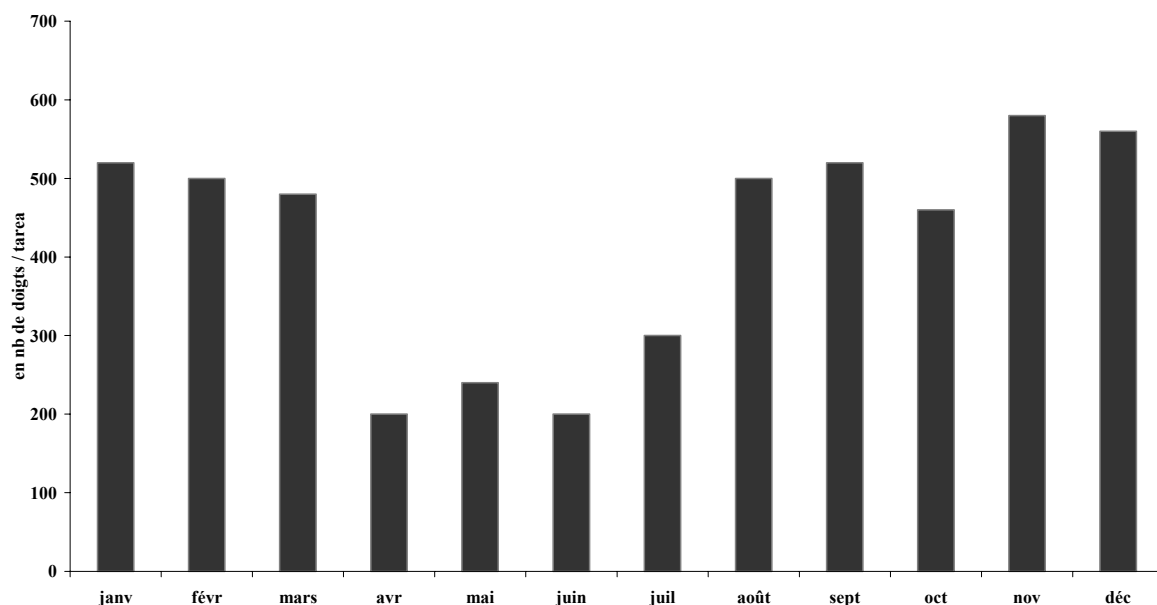
Tableau 34 : résultats techniques et économiques de exploitations "patronales chimisées motorisées".

Surface par actif familial	18 à 30 ha
Localisation des parcelles et mode de tenure	Plaine d'inondation en aval du barrage Santana, propriété avec titres
Densité de plantation de la bananeraie	2200 plants/ha
Rendement moyen de la bananeraie	24 t/ha
Prix moyen de vente des doigts (en dollars)	0,09
Description du SP	Banane pluriannuelle (2-4 ans) x maraîchage ou fruits (tomate, piment, melon, pastèque, papaye) associé en 1 ^{ère} année de plantation
PB / ha	7420 dollars/ ha
CI / ha	3120 dollars / ha
VAB / ha	4300 dollars/ ha
Amortissements proportionnels	100 dollars/ ha
Amortissements non proportionnels	7500 dollars
VA / actif	~ 4200 dollars pour S max. / actif
Rente foncière	0
Rémunération MO ext.	3620 dollars/ ha
Revenu /actif familial	~ 6700 dollars pour S max.
Rémunération de la journée de travail familial	18,4 dollars par jour

La banane plantain est le pilier de leur système de production. Ils cultivent exclusivement la variété *enano*, plantée à des densités élevées (2200 plants/ha), pendant des durées relativement courtes (3-4 ans) par rapport aux autres exploitations de la zone qui gardent des plantations semi-pérennes (8-15 ans). Ils appliquent de fortes doses d'engrais (200-250 kg de N /ha/an), à intervalles réguliers, pour respecter les exigences de la variété *enano* : ils obtiennent ainsi des rendements bananiers élevés (24 t/ha). Combiné à la mise en place de cultures de cycle court les premiers mois de la plantation, ils obtiennent un produit brut élevé. Du fait des exigences de la variété *enano* et pour conserver les hauts rendements d'une jeune plantation, ils ne gardent la bananeraie que quelques années avant de l'arracher intégralement et de la replanter. Le renouvellement s'effectue de la manière suivante : après un labour au tracteur, les bananiers sont plantés en association avec une culture maraîchère (tomate, piment) ou fruitières (pastèque, melon, papaye). La jeune bananeraie profite

alors des intrants et des soins appliqués à la culture de cycle court, des désherbages fréquents et des doses d'irrigation. L'association "banane + culture de cycle court" dure au maximum 4-5 mois, moment à partir duquel la bananeraie est conduite en culture pure du fait de la fermeture du couvert végétal. La bananeraie rentre en production 10 mois après la plantation en avril/mai. Le désherbage est manuel les premiers mois, puis chimique lorsque les bananiers se retrouvent en culture pure, sauf à l'occasion des oeilletonnages où les journaliers sarclent à la houe. Ceci permet de limiter le nombre de journaliers à employer pour ces opérations culturales.

Figure 53 : calendrier de production de plantain des exploitations "patronales chimisées motorisées" dans la vallée du Yaque del Sur.



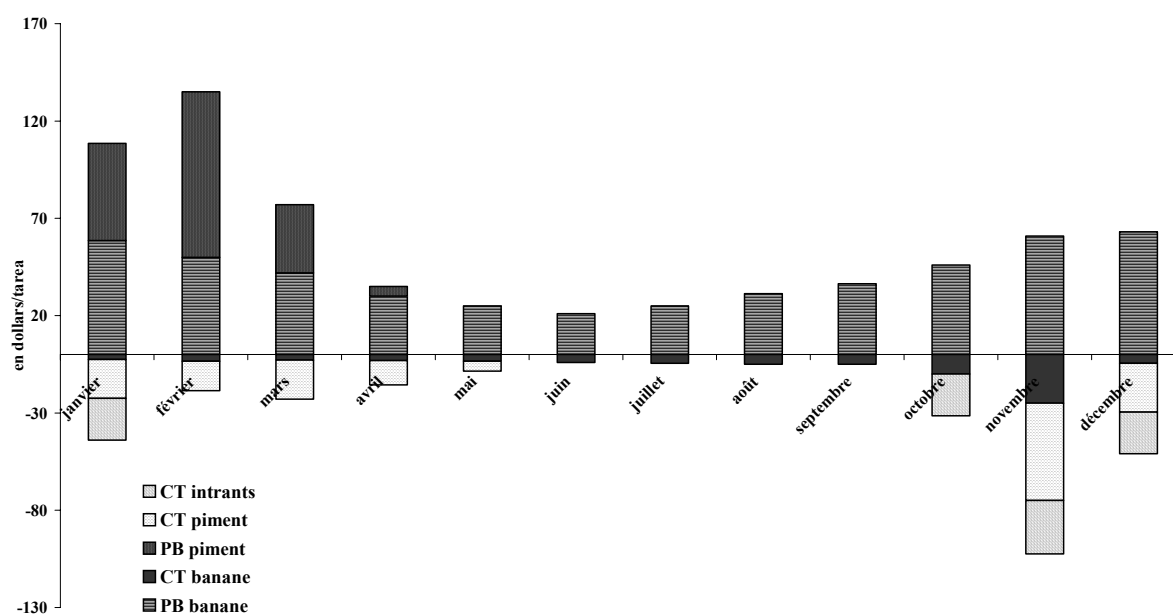
Sources: données d'enquêtes 2002-04

La baisse de production constatée en avril/mai/juin est liée à la pluri annualité de la bananeraie. La banane est plantée en saison des pluies et comme elle ne dure que quelques années, la production est saisonnée. Cependant, ce système est avantageux du point de vue économique car il permet une augmentation de la production à une saison où les prix sont les plus élevés (en saison sèche de décembre à mars). Nous constatons les fluctuations des prix du plantain sur le marché de Santo Domingo (figure 63).

Le choix de la culture courte associée à la bananeraie dépend de la période de l'année à laquelle est arrachée la plantation (tomate et pastèque en saison sèche, selon les calendriers diffusés par la SEA pour limiter les épidémies de *Bemisia tabaci*, piment et melon en saison des pluies). Ce choix est étroitement lié aux spéculations qui s'opèrent sur le marché de Santo Domingo. Ces producteurs, comme ils

commercialisent leurs produits eux-mêmes, connaissent bien les tendances d'évolution des prix sur ce marché et s'arrangent pour semer une culture lorsqu'ils prévoient une hausse des prix dans les mois à venir. Dans ce système de production, les flux de trésorerie sont importants, comme on peut le constater sur la figure suivante.

Figure 54 : calendrier de trésorerie d'un système de culture "banane pluriannuelle/piment" dans la vallée du Yaque del Sur.



Sources: données d'enquêtes 2002-04

Leur niveau de productivité du travail (VA max. par actif) est important (~ 4200 dollars par an) malgré le nombre d'actifs totaux élevé dus au nombre de journaliers haïtiano-dominicains employés, et malgré les amortissements relativement importants (tracteur, camion). Malgré des coûts de l'emploi de main-d'œuvre extérieure, ils dégagent un revenu agricole maximal élevé (~6700 dollars par an), bien au delà du coût d'opportunité du travail. Ils sont donc en phase d'accumulation.

Les exploitants patronaux "dominicains" ayant des surfaces de taille moyenne dans la plaine alluviale, chimisées, intensives en travail rémunéré.

Ces exploitations ont un fonctionnement proche de celui décrit précédemment, leurs ressources, et surtout leur capital fixe étant moindres. Leur équipement est réduit (pas de tracteur, pas de camion) et ils disposent de surfaces par actif familial moyennes (3-5 ha dans la partie aval de la plaine alluviale, 3-7 ha dans la partie amont). Nous avons différencié ces deux types d'exploitations selon leur localisation par rapport au barrage Santana : les exploitations situées en amont sont le fruit d'une colonisation plus tardive et ont, de ce fait, pu acquérir des superficies plus grandes, avec des titres, à partir d'un même niveau de capital.

Tableau 35 : résultats techniques et économiques des exploitations "patronales chimisées aval".

Surface par actif familial	3 à 5 ha
Localisation des parcelles et mode de tenure	Plaine d'inondation en aval du barrage Santana, propriété avec titres
Densité de plantation de la bananeraie	2000 à 2200 plants/ha
Rendement moyen de la bananeraie	21 t/ha
Prix moyen de vente des doigts (en dollars)	0,085
Description du SP	Banane pluriannuelle (4-5 ans) x maraîchage ou fruits (tomate, piment, melon, pastèque, papaye) associé en 1 ^{ère} année de plantation
PB / ha	4660 dollars/ ha
CI / ha	490 dollars/ ha
VAB / ha	4170 dollars/ ha
Amortissements proportionnels	70 dollars/ ha
Amortissements non proportionnels	10 dollars
VA / actif	~ 3200 dollars pour S max/ actif
Rente foncière	0
Rémunération MO ext.	2480 dollars/ ha
Revenu /actif familial	~ 7700 dollars pour S max./ actif fam
Rémunération de la journée de travail familial	21 dollars par jour

Tableau 36 : résultats techniques et économiques des exploitations "patronales chimisées amont".

Surface par actif familial	4 à 7 ha
Localisation des parcelles et mode de tenure	Plaine d'inondation en amont du barrage Santana, propriété avec titres
Densité de plantation de la bananeraie	1800 à 1900 plants/ha
Rendement moyen de la bananeraie	18 t/ha
Prix moyen de vente des doigts (en dollars)	0,08
Description du SP	Banane pluriannuelle (4-5 ans) x maraîchage ou fruits (tomate, piment, melon, pastèque, papaye) en 1 ^{ère} année de plantation
PB / ha	4080 dollars/ ha
CI / ha	410 dollars/ ha
VAB / ha	3670 dollars/ ha
Amortissements proportionnels	80 dollars/ ha
Amortissements non proportionnels	10 dollars
VA / actif	~ 2900 dollars pour S max/ actif
Rente foncière	0
Rémunération MO ext.	2480 dollars/ ha
Revenu /actif familial	~ 7200 dollars pour S max/actif fam.
Rémunération de la journée de travail familial	19,7 dollars par jour

Ces deux catégories d'exploitations plantent les bananiers à des densités élevées (2000 à 2200 plants/ha en aval, 1800-1900 plants/ha en amont à cause des caractéristiques des sols). Ils cultivent la variété *macho* en mélange au *enano* pour que la bananeraie ait des exigences en intrants moindres : ils appliquent ainsi des doses d'engrais inférieures aux exploitations "patronales chimisées motorisées" (150 kg de N/ha/an sous forme d'engrais complet). Du fait des caractéristiques du *macho* (baisse des rendements en fonction de l'âge de plantation plus tardive que pour le *enano*) et en raison des contraintes du recours à des prestataires de services pour préparer une parcelle (labour, hersage au tracteur), la durée de plantation de la bananeraie est un peu plus longue que pour les exploitations précédentes (4-5 ans en moyenne). Cela leur permet aussi de diminuer les besoins en trésorerie. Comme précédemment, ils associent les premiers mois de la plantation de la banane une culture de cycle court dont le choix dépend de la période d'arrachage et des prévisions de hausse

des prix pour tel ou tel produit. Les rendements bananiers de ces agriculteurs sont élevés (18 à 21 t/ha, respectivement en amont et en aval) : ils conduisent la bananeraie de façon pluriannuelle, appliquent des engrais, associent la jeune plantation avec des cultures à cycle court pendant laquelle la bananeraie profite des intrants, de l'irrigation et des soins apportés à l'autre culture. Le sarclage dans ces exploitations est manuel et chimique selon la trésorerie et la hauteur des adventices. N'ayant pas de véhicule de commercialisation, ils vendent leurs produits à des grossistes transporteurs. Les caractéristiques de la zone amont (sols caillouteux, moins d'alluvions, et de matière organique) et les modes de commercialisation dans cette partie de l'écosystème (intermédiaires peu nombreux, les obligeant à vendre en vrac, leur offrant des prix inférieurs) entraînent à la fois des rendements inférieurs et un produit brut moindres que dans la zone aval alors que les systèmes de production sont semblables. Grâce aux faibles consommations intermédiaires et mobilisation en capital fixe (amortissements peu importants), toutes les exploitations de ce type dégagent une valeur ajoutée maximale par actif élevée (2900 à 3200 dollars par an). Ceci est lié à une intensification en travail importante (VAB = 3600 à 4100 dollars/ha), comparable à celle des exploitations patronales japonaises.

Dans la partie amont, la rémunération de la main-d'œuvre est légèrement plus élevée qu'à l'aval car une grande partie est fournie par des Dominicains, petit producteurs ou paysans sans terre, dont le niveau de rémunération est légèrement supérieur (en 2003, 4-5 dollars/j¹³² pour un Haïtiano-dominicain, 5-6 dollars/j pour un Dominicain) ; les Haïtiano-dominicains sont moins nombreux à vendre leur force de travail dans cette partie de la vallée enclavée, éloignée des *bateyes*. Pourtant, cela ne se traduit pas par des coûts en main-d'œuvre extérieure inférieurs car du fait des caractéristiques du milieu, les opérations culturales sont moins coûteuses (sarclages peu nombreux car les adventices poussent moins rapidement qu'à l'aval). Leurs revenus agricoles maximaux sont élevés (7200 à 7700 dollars / an) grâce à des coûts en main-d'œuvre extérieure moins importants que les exploitations "patronales chimisées motorisées" (davantage de travail familial, opérations culturales moins nombreuses et donc moindres coûts en main-d'œuvre, surfaces moins importantes).

¹³² A titre de comparaison, une consultation chez le médecin coûte 15 dollars, 1kg de riz moins de 1 dollar.

Les exploitants patronaux "dominicains" ayant des surfaces de plus grande taille dans l'aval de la plaine alluviale, motorisées et ayant recours à la chimisation, plus extensives en travail rémunéré.

Lorsque les surfaces par actif familial deviennent plus importantes, les exploitants patronaux n'ayant pas au accès aux prêts de banques étrangères et pour lesquels le financement de la BAGRICOLA a été insuffisant, réalisent un système de production plus extensif en travail. Ils disposent d'une superficie par actif familial importante dans la plaine alluviale (7-15 ha) avec des titres de propriété. Ils détiennent aussi un camion pour vendre directement leurs produits sur les marchés de la capitale, qu'ils ont acheté grâce aux capitaux issus d'un travail hors de l'exploitation (loterie, travail à l'*ingenio*, commerce) ou des envois d'argent de la famille installée à l'étranger.

Tableau 37 : résultat techniques et économiques des exploitations "patronales motorisées aval".

Surface par actif familial	7 à 15 ha
Localisation des parcelles et mode de tenure	Plaine d'inondation en aval du barrage Santana, propriété avec titres
Densité de plantation de la bananeraie	1600 plants/ha
Rendement moyen de la bananeraie	17 t/ha
Prix moyen de vente des doigts (en dollars)	0,08
PB / ha	4280 dollars/ ha
CI / ha	1300 dollars/ ha
VAB / ha	2980 dollars/ ha
Amortissements proportionnels	50 dollars/ ha
Amortissements non proportionnels	1000 dollars/
VA / actif	~ 3000 dollars/ ha pour S max/ actif
Rente foncière	0
Rémunération MO ext.	2520 dollars/ ha
Revenu /actif familial	~ 4500 dollars pour S max/ actif fam.
Rémunération de la journée de travail familial	12,3 dollars par jour

Pour ces producteurs, la banane plantain est la seule production. Ils cultivent des plantations semi pérennes (8-10 ans avant l'arrachage et le renouvellement de la bananeraie). L'épaisseur de la canopée empêche ces planteurs de semer d'autres cultures en association sous les bananiers. Ils plantent la variété *macho* dont la baisse de rendement avec le vieillissement est moins rapide que la variété *enano*. Le *macho* produit des fruits de gros calibres, d'autant plus que ces producteurs ont recours à la chimisation : ils appliquent 150-160 kg d'azote/ha/an. Le *macho* est mêlé à quelques plants de *macho por hembra* et de *rulo*. Ces producteurs utilisent la variété *macho por hembra*, dont les fruits sont plus nombreux mais de calibre moyen, pour relever le rendement du point de vue quantitatif. Ils plantent la banane à des densités moyennes (1600 plants/ha). Du fait de la commercialisation directe sans intermédiaires, ils obtiennent des prix élevés (0,08 dollar par doigt en moyenne), et donc un produit brut élevé malgré des rendements inférieurs à ceux des autres exploitations patronales (17 t/ha). Le *macho* donne en effet des fruits de gros calibre et le *macho por hembra* des doigts plus nombreux, le mélange des deux variétés permet donc d'obtenir un produit brut élevé. Ils dégagent une valeur ajoutée par unité de surface assez élevée (2930 dollars/ha) grâce à des consommations intermédiaires moindres du fait qu'ils ne réalisent pas de cultures courtes et qu'ils gardent les bananeraies de façon semi-pérenne (pas de prestataires de services à payer pour la préparation de la parcelle, sarclages deux à cinq fois par an une fois que le couvert végétal est fermé).

Ils dégagent un niveau de productivité du travail maximal comparable à ceux des autres exploitations patronales (~ 3000 dollars par an), malgré le poids de leurs amortissement (camion). Ils ont recours à de la main-d'œuvre haïtiano-dominicaine dont les besoins sont limités par la pratique d'un désherbage chimique (herbicides) combiné à un sarclage manuel en cas d'œilletonnage et d'effeuillage. Leurs revenus agricoles maximaux sont proches de ceux des exploitations patronales "chimisées motorisées" (~ 4500 dollars par an).

Des exploitations familiales à faibles revenus : pour combien de temps ?

Les exploitations familiales sont marginales dans la vallée : l'histoire agraire les a toujours reléguées au second plan en faveur des exploitations patronales. La plupart des paysans de la vallée sont venus grossir les bidonvilles de Santo Domingo (80% de la population dominicaine vit actuellement en ville) et le niveau de chômage tant urbain que rural est élevé, surtout depuis la crise économiques dans les années 1980. Il reste cependant des exploitations familiales -c'est-à-dire ayant essentiellement recours à la force de travail familiale mais ayant également recours à de la main-d'œuvre extérieure – qui mettent en œuvre des systèmes de production différenciés selon leur situation dans les différentes zones agro-écologiques et leurs ressources.

Les exploitants familiaux de la plaine alluviale.

Comme pour les patronales, nous avons différencié deux sous-types d'exploitations familiales situées dans la plaine alluviale selon leur situation en aval ou en amont du barrage Santana. Comme les précédentes, les exploitations familiales en amont ont plusieurs handicaps : sols de moindre qualité agronomique entraînant des rendements inférieurs ; commercialisation *via* des intermédiaires peu nombreux, ce qui implique des prix plus bas. Ces exploitations sont cependant avantagées par le fait que la colonisation de la zone amont a été plus tardive et leur a permis d'avoir accès à des surfaces plus grandes qu'à l'aval (0,5-1,5 ha en aval - 1,5-3 ha en amont du barrage). Ces producteurs familiaux, tant à l'amont qu'à l'aval, n'ont pas de titre de propriété.

Tableau 38 : résultats techniques et économiques des exploitations "familiales aval".

Surface par actif familial	0,5 à 1,5 ha
Localisation des parcelles et mode de tenure	Plaine d'inondation en aval du barrage Santana, propriété sans titre
Densité de plantation de la bananeraie	1600 plants/ha
Rendement moyen de la bananeraie	14 t/ha
Prix moyen de vente des doigts (en dollars)	0,085
PB / ha	3580 dollars/ ha
CI / ha	80 dollars/ ha
VAB / ha	3500 dollars/ ha
Amortissements proportionnels	10 dollars/ ha
Amortissements non proportionnels	10 dollars
VA / actif	~ 2600 dollars pour S max/ actif
Rente foncière	0
Rémunération MO ext.	1860 dollars/ ha
Revenu /actif familial	~ 2400 dollars pour S max. par actif fam.
Rémunération de la journée de travail familial	6,5 dollars par jour

Tableau 39 : résultat techniques et économiques des exploitations "familiales amont"

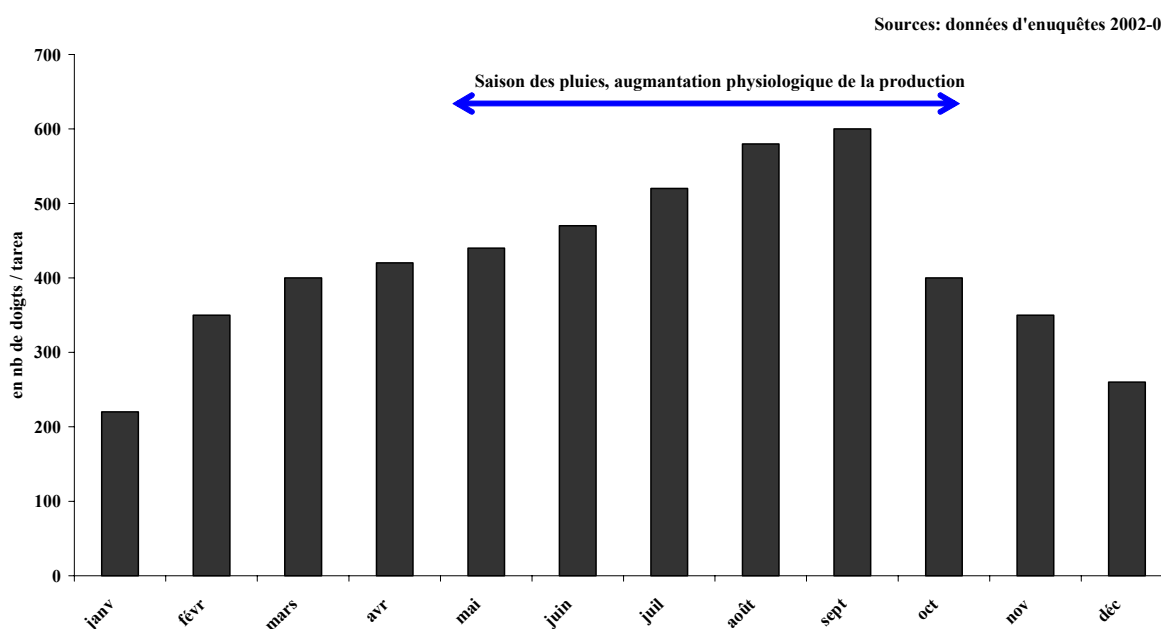
Surface par actif familial	1,5 à 3 ha
Localisation des parcelles et mode de tenure	Plaine d'inondation en amont du barrage Santana, propriété sans titre
Densité de plantation de la bananeraie	1300 plants/ha
Rendement moyen de la bananeraie	10 t/ha
Prix moyen de vente des doigts (en dollars)	0,08
PB / ha	2740 dollars/ ha
CI / ha	10 dollars/ ha
VAB / ha	2730 dollars/ ha
Amortissements proportionnels	10 dollars/ ha
Amortissements non proportionnels	10 dollars
VA / actif	~ 2000 dollars pour S max/ actif
Rente foncière	0
Rémunération MO ext.	1720 dollars/ ha
Revenu /actif familial	~ 3000 dollars pour S max/ actif fam.
Rémunération de la journée de travail familial	8,2 dollars par jour

La seule production de ces exploitations familiales, tant à l'aval qu'à l'amont, est la banane plantain. Ces producteurs plantent les bananiers à des densités faibles à moyennes (1300 à 1600 plants /ha). La densité de plantation est plus faible en amont pour limiter la compétition intra spécifique du fait d'une ressource en eau d'irrigation limitée dans des conditions édaphiques médiocres. La durée de ces plantations est d'une dizaine d'années : elles sont semi pérennes. Cette durée est moins longue à l'amont en raison des caractéristiques du milieu, comme nous l'avons mentionné. Ces agriculteurs plantent la variété *macho* parfois mêlée à quelques pieds de *macho por hembra* afin d'obtenir une production mélangée de fruits de gros calibre (*macho*) et de doigts plus nombreux, de plus petite taille (*macho por hembra*). Compte tenu du port haut de ces variétés, la densité de plantation est plus faible que celle des bananeraies de *enano*. Ils plantent aussi du *rulo* dont les régimes sont destinés à l'autoconsommation. Les bananeraies sont conduites avec un minimum de soins : sarclages manuels 2 à 3 fois /an, œilletonnage et effeuillages à la même occasion, remplacement des plants âgés tombés ou pourris, réparation des casiers d'irrigation quand ils sont endommagés. Les pertes au champ

sont élevées du fait que la plantation est âgée, de l'infestation en nématodes et en charançons. L'épaisseur de la canopée empêche ces planteurs de semer d'autres cultures en association sous les bananiers. En bordure de parcelle, ils plantent cependant un peu de manioc destiné à la consommation familiale.

L'autoconsommation est importante pour ces exploitations et il arrive qu'à certaines périodes de l'année (hiver) il y ait peu de bananes à vendre. En effet, la calorie de banane plantain en République Dominicaine est parmi les moins chères, et la stratégie des ces exploitations n'est pas, comme dans l'Arcahaie, de vendre la banane pour acquérir des aliments meilleurs marchés : en 2003, le prix moyen de la calorie de riz dominicain est de 0,8 dollars/kg alors que celui de la calorie de plantain est de 0,4 dollars/kg.

Figure 55 : calendrier de production d'un système "banane semi pérenne" dans la vallée du Yaque del Sur.



Afin de renouveler les plantations, ces producteurs replantent au fur et à mesure, selon qu'ils constatent que des bananiers sont tombés ou ne produisent plus suffisamment. Ainsi, la parcelle n'est jamais arrachée intégralement. Ils peuvent céder à un paysan sans terre une parcelle pour un cycle de cultures maraîchères afin de récupérer une rente sans engendrer de coût pour le cycle de la culture courte. La parcelle est cédée en location à part de fruits pour 4 à 5 mois, selon le fonctionnement décrit précédemment. Dans ce cas, les producteurs, privés de leur parcelle pendant quelques mois, attendant la première récolte de bananes, comptent sur l'envoi d'argent de leur famille de l'étranger avant de récupérer leur plantation en production.

Ces producteurs n'appliquent pas ou peu d'engrais : moins de 20 kg d'azote/ha/an, lors de rentrées d'argent. De par leurs pratiques culturales et à cause des durées de plantation et des variétés employées, ils obtiennent des rendements moyens (14 t/ha à l'aval, 10 t/ha à l'amont). La disparition de l'élevage porcin les a contraint à décapitaliser et a contribué à une baisse de la fertilité qui se traduit par des rendements bananiers plus faibles que ceux des exploitations patronales. Ils vendent la banane à un prix moyen (0,08 à 0,085 dollar par doigt), équivalent à celui obtenu par les exploitants patronaux commercialisant avec des intermédiaires. Cependant, il est fréquent que, dans les fait, ils obtiennent des prix inférieurs à ces derniers, ne réussissant pas à faire le poids dans les négociations comme les plus gros producteurs qui remplissent en fois le camion d'un grossiste. Nous reviendrons sur ce point plus en détail au cours du troisième chapitre. Ils obtiennent alors des valeurs ajoutées brutes par unité de surface moyennes (2720 à 3490 dollars/ ha) grâce à des consommations intermédiaires peu coûteuses et de très faibles investissements. Leurs niveaux maximaux de productivité du travail sont compris entre 2000 et 2600 dollars/an, comparables, mais inférieurs à ceux qu'obtiennent les exploitants patronaux de la plaine alluviale.

En aval, les producteurs travaillent au sein de l'unité familiale leurs parcelles et ont recours à des journaliers pour les pointes de travail (sarclage manuel). En amont, il subsiste de rares formes d'entraide entre les producteurs (*convit*) que l'enclavement de la zone et la moindre offre en travail des Haïtiano-dominicains des *bateyes* n'ont pas totalement fait disparaître. Cependant, les paysans de l'amont ont aussi, le plus souvent, recours à de la main-d'œuvre extérieure pour les point de travail, l'entraide étant limitée. En effet, tant à l'aval qu'à l'amont, il n'y a qu'un ou deux actifs familiaux dans ces exploitations, et la surface maximale que peut travailler un actif seul est de l'ordre de 1 ha. De ce fait, le coût du travail extérieur pour ces exploitations est relativement important, malgré le fait qu'elles soient familiales (1720 à 1860 dollars par ha). Il est cependant bien en dessous de celui des exploitations patronales. Ainsi, ils obtiennent des revenus maximaux agricoles faibles (2400 à 3000 dollars par an) en raison de leurs petites surfaces et d'une valeur ajoutée inférieure à celle dégagée par les exploitations patronales. Ils dégagent donc des revenus supérieurs au coût d'opportunité de la force de travail pour les mieux lotis d'entre eux (ceux qui ont les surfaces les plus grandes). Compte tenu des faibles niveaux de rémunération et lorsque leurs revenus tombent au dessous de ce seuil, ils refusent de vendre leur force de travail. L'émigration de la famille à l'étranger ou leur départ à la capitale leur permet de se maintenir grâce à des transferts d'argent sans lesquels les plus petits d'entre eux seraient en faillite. Ces envois sont insuffisants pour s'agrandir ou diversifier leurs systèmes de production.

Les exploitants familiaux du cône alluvial, issus de la réforme agraire.

Les exploitations de ce type sont dans une situation encore plus critique que dans la plaine alluviale. Elles disposent de surfaces petites (1,5 à 3 ha) qui, compte tenu des caractéristiques du milieu (sol caillouteux avec peu de matière organique, accès d'autant plus médiocre à l'eau que les motopompes sont défectueuses et que les coupures de courant sont fréquentes), ne leur permettent pas, pour une majorité d'entre eux, de dépasser le seuil de survie et de se maintenir par leur seule activité agricole sur l'exploitation.

Tableau 40 : résultats techniques et économiques des exploitations "familiales cône".

Surface par actif familial	1,5 à 3 ha
Localisation des parcelles et mode de tenure	Cône alluvial, propriété sans titre
Densité de plantation de la bananeraie	1300 à 1600 plants/ha
Rendement moyen de la bananeraie	11 t/ha
Prix moyen de vente des doigts (en dollars)	0,075
PB / ha	2340 dollars/ ha
CI / ha	10 dollars/ ha
VAB / ha	2330 dollars/ ha
Amortissements proportionnels	10 dollars/ ha
Amortissements non proportionnels	10 dollars
VA / actif	~ 1600 dollars pour S max/ actif
Rente foncière	0
Rémunération MO ext.	1950 dollars/ ha
Revenu /actif familial	~ 1100 dollars pour S max/ actif fam.
Rémunération de la journée de travail familial	3,1 dollars par jour

Ces producteurs sont spécialisés en banane plantain mais ils doivent la planter à des densités faibles (1300-1600 plants/ha) dans des bananeraies semi pérennes (6-8 ans), compte tenu des caractéristiques du milieu (caractéristiques des sols, moins bon accès à l'eau). Les pertes au champ sont importantes car les sols ont, de plus, des problèmes de salinité. Ils plantent la variété *macho* et surtout *macho por hembra* plus rustique et mieux adaptée au manque d'eau. Leurs rendements sont faibles (11 t/ha) et les doigts sont vendus à bas prix malgré la proximité du centre de production (0,075 dollar par doigt) en raison de la moins bonne

qualité de la production liée aux variétés cultivées, aux caractéristiques des sols, et au médiocre accès à l'eau. Leurs niveaux d'intensification en travail sont faibles (1600 dollars/ha), inférieurs à ceux dégagés par toutes les autres exploitations de la région. Ceci est lié à la fois aux bas rendements bananiers et aux prix obtenus. Malgré des surfaces pouvant atteindre jusqu'à 3 ha, ils dégagent des niveaux maximaux de productivité du travail faibles (2310 dollars par an) en raison du bas niveau d'intensification en travail et du nombre d'actifs nécessaires à la mise en œuvre du système de production (3 actifs totaux pour 3 ha).

Comme les autres exploitations familiales, ils ont essentiellement recours à la force de travail de la famille et à des journaliers pour les pointes de travail. Ceci entraîne des coûts de main-d'œuvre extérieure comparables à ceux des autres exploitations familiales, d'autant que les surfaces peuvent atteindre 3 ha. Ils ne dégagent donc que des revenus maximaux faibles (1100 dollars par an). Comme pour les exploitations familiales de la plaine alluviale, ils refusent de vendre leur force de travail comme journalier en raison du bas niveau de rémunération agricole et leur survie ne tient qu'aux transferts d'argent de la diaspora.

Les exploitants familiaux de la dépression.

Malgré l'accès à des surfaces moyennes comprises entre 2,5 et 5 ha, les exploitations de la dépression sont défavorisées : hauteur de la nappe phréatique qui les oblige à drainer les parcelles pour limiter les remontées d'eau et de sel entraînant un pourrissement des bananiers ou des baisses de rendement (le sel nuit à la croissance de la plante). Les pertes au champ sont très importantes (jusqu'à 30% des bananiers doivent être renouvelés tous les ans, ce qui entraîne une durée de renouvellement de l'ordre de 6 ans). Leur accès à des surfaces supérieures est rendu difficile à cause de leur installation tardive dans une zone où la culture est soumise à d'énormes contraintes (moindre pression foncière).

Tableau 41 : résultats techniques et économiques des exploitations "familiales dépression".

Surface par actif familial	2,5 à 5 ha
Localisation des parcelles et mode de tenure	Dépression de la plaine maritime, propriété sans titre
Densité de plantation de la bananeraie	1600 plants/ha
Rendement moyen de la bananeraie	12 t/ha
Durée de plantation de la bananeraie	8-10 ans
Prix moyen de vente des doigts (en dollars)	0,075
Description du SP	Bananeraie semi-pérenne
PB / ha	2460 dollars/ ha
CI / ha	10 dollars/ ha
VAB / ha	2450 dollars/ ha
Amortissements proportionnels	10 dollars/ ha
Amortissements non proportionnels	10 dollars
VA / actif	~ 2000 dollars pour S max par actif
Rente foncière	0
Rémunération MO ext.	2180 dollars/ ha
Revenu /actif familial	~ 1200 dollars pour S max./ actif fam.
Rémunération de la journée de travail familial	3,2 dollars par jour

Ils plantent la banane à des densités relativement moyennes (1600 plants/ha) pour gérer au mieux l'humidité des sols et compenser l'importance des pertes au champ. Les rendements obtenus sont faibles (12 t/ha), ce qui explique leur niveau de productivité maximal du travail peu élevé (2000 dollars par an) parmi les plus faibles de la région. Ils obtiennent des revenus maximaux modestes (1200 dollars par an). Même la taille de l'exploitation relativement importante ne permet pas de dépasser le seuil de reproduction voire même permet juste d'atteindre le seuil de survie. Comme précédemment, on peut se poser la question de la durabilité de leurs systèmes de production et de l'avenir de leur exploitation.

Les exploitants "illégaux" de la plaine maritime, dont les parcelles sont encadrées dans les terres de l'ingenio.

Enfin, on trouve des exploitations "illégaux" de taille réduite (0,5 à 1,5 ha). Installées sur des terres marginales, en bordure de canal de drainage, de plantation de canne ou de canal d'irrigation dans la plaine maritime, ces exploitations cultivent des sols ayant des problèmes de salinité et pouvant devenir marécageux en saison des pluies. De plus, confrontés au risque d'expulsion, il n'est pas rare que des parcelles soient détruites au bulldozer sans préavis et que ces producteurs aient à trouver un autre lopin, n'ayant de toute façon aucun recours. Ces producteurs accèdent difficilement à l'eau d'irrigation (vols essentiellement dans les canaux de l'ingenio), et les canaux sont mal entretenus à cause de l'illégalité de ces exploitations.

Tableau 42 : résultats techniques et économiques des exploitations "familiales illégales".

Surface par actif familial	0,5 à 1,5 ha
Localisation des parcelles et mode de tenure	Plaine maritime, propriété sans titre
Densité de plantation de la bananeraie	1600 plants/ha
Rendement moyen de la bananeraie	13 t/ha
Durée de plantation	6-8 ans
Prix moyen de vente des doigts (en dollars)	0,075
Description du SP	Bananeraie semi-pérenne
PB / ha	2650 dollars/ ha
CI / ha	10 dollars/ ha
VAB / ha	2640 dollars/ ha
Amortissements proportionnels	10 dollars/ ha
Amortissements non proportionnels	10 dollars
VA / actif	~ 2000 dollars pour S max/ actif
Rente foncière	0
Rémunération MO ext.	1540 dollars/ ha
Revenu /actif familial	~ 1600 dollars pour S max. / actif fam.
Rémunération de la journée de travail familial	4,4 dollars par jour

En raison de ces difficultés, les producteurs ont des durées de plantation de 5-6 ans. Bien qu'ils plantent à des densités moyennes (1700-1800 plants/ha), ils obtiennent des rendements faibles (13 t/ha) et à cause de la moindre qualité des fruits produits et de leur éloignement du centre de production, ils ne réussissent pas à obtenir de bons prix de vente de la banane (0,075 dollar /doigt). Ainsi, ces producteurs dégagent un produit brut faible (2650 dollars/ ha) et donc un niveau d'intensification et de productivité peu élevé (respectivement 2640 dollars/ ha et 2000 dollars par an). Ces agriculteurs dégagent des revenus maximaux faibles (1600 dollars par an), en dessous du coût d'opportunité de la force de travail dans la région. Ils sont étroitement dépendants des envois d'argent de la diaspora. L'avenir de leur système de production est donc incertain, et leur durabilité peu probable.

Bilan du diagnostic de la vallée du Yaque del Sur : des écarts de productivité du simple au double et des différences de revenus importantes.

Dans la vallée du Yaque del Sur, les écarts de valeur ajoutée par unité de surface entre les exploitations sont moindres en comparaison avec ceux dans l'Arcahaie : ils varient du simple au double. Le niveau d'intensification est, pour tous les systèmes de production, inférieur à celui de ceux de l'Arcahaie qui peuvent atteindre, comme nous l'avons vu, jusqu'à 8000 dollars/ ha/ an. Ceci est à mettre en relation avec l'exigüité des exploitations haïtiennes, bien plus petites même pour les plus grandes d'entre elles que les exploitations dominicaines : les soins apportés à la culture sont plus importants, la gestion de la fertilité peu être plus efficace (association avec des légumineuses) et les rendements bananiers sont, en moyenne, plus élevés.

Figure 56 : intensification (VA/ ha) selon le système de production dans la vallée du Yaque del Sur.



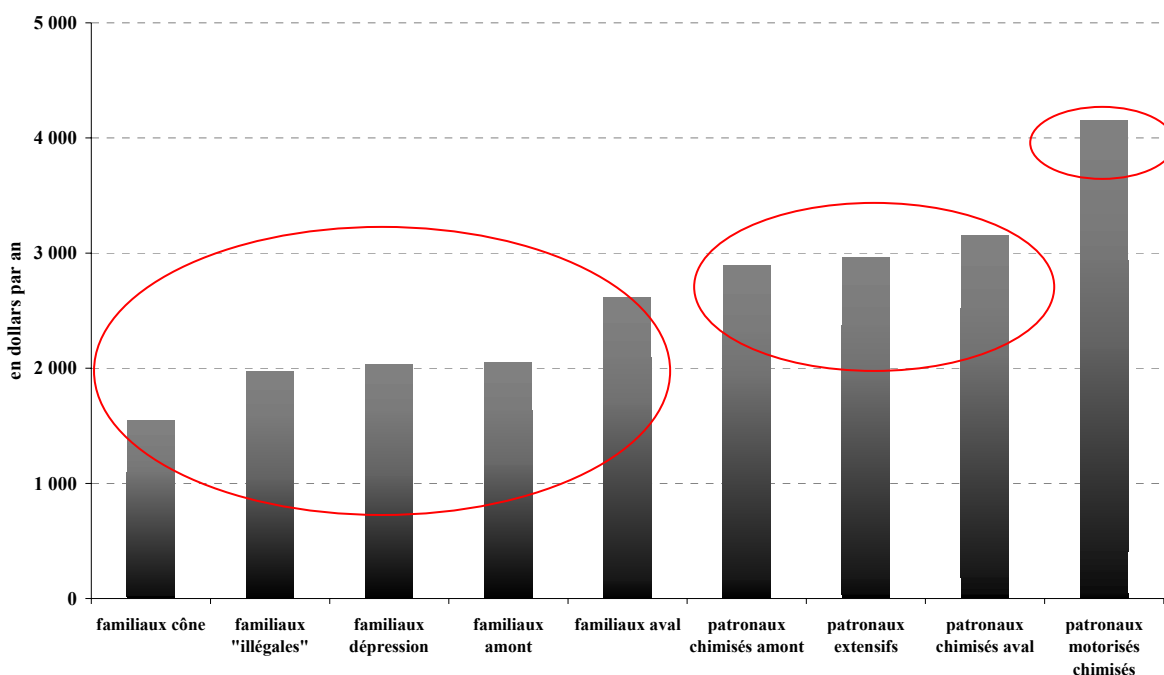
Sources: enquêtes 2002-04

Dans la vallée du Yaque del Sur, ce sont les exploitations patronales, et parmi elles, celles disposant des meilleures ressources en capital et en terre, qui obtiennent les valeurs ajoutées par unité de surface les plus élevées. Ces exploitations ont des rendements bananiers très élevés atteignant jusqu'à 24 t/ ha ; ceci est permis par l'utilisation d'intrants chimiques et à la pratique de rotations courtes (3-6 ans) et d'association avec des cultures maraichères ou fruitières ayant des effets suivant positifs sur la bananeraie (intrants appliqués aux autres cultures associées à la banane la première année du plantation). Commercialisant leurs

récoltes directement sans passer par des intermédiaires, ces producteurs dégagent des produits bruts élevés. Ces exploitations patronales disposent en plus d'équipement (tracteur) ou bien ont recours à des services pour la préparation de leurs parcelles : ceci leur permet d'avoir des consommations intermédiaires moyennes et donc, d'obtenir des niveaux d'intensification élevés.

Au contraire, les exploitations familiales gardant des plantations monoculturelles de longues durées (plantations semi-pérennes), obtiennent des rendements médiocres (entre 10 et 14 t/ha) et de faibles valeurs ajoutées par unité de surface. Elles n'ont pas cherché à mettre en œuvre des systèmes de production intensifs en travail. Elles disposent de peu de main-d'œuvre familiale (1 ou 2 actifs fam. au maximum). Ainsi, le travail familial disponible ne permet pas une relative intensification en travail. D'autre part, elles manquent de flux de trésorerie et n'ont pas accès aux crédits pour raccourcir la durée de leur plantation, diversifier leur système et introduire des cultures maraîchères ou fruitières.

Figure 57 : productivité (VA calculée pour la superficie maximale/actif) selon le système de production dans la vallée du Yaque del Sur.



Sources: enquêtes 2002-04

Toutes les exploitations de la vallée, familiales et patronales, obtiennent des niveaux de productivité élevés compris entre 1600 et 4000 dollars. Les superficies par actif sont grandes et la superficie maximale cultivable par actif est elle aussi assez importante (1 ha). Cependant, la main-d'œuvre familiale disponible est

peu abondante : les exploitations ont un nombre d'actifs familiaux peu important (1 à 2), et toutes les exploitations ont besoin de recourir à du travail extérieur.

Nous pouvons observer trois groupes d'exploitations d'après cette figure :

- Les exploitations patronales "japonaises", moto-mécanisées, ayant recours à la chimisation et à une main-d'œuvre extérieure abondante, réalisant des rotations de courtes durées combinant la banane et les cultures maraîchères ou/et fruitières, sont les plus intensives en travail permis par le capital circulant autorisant l'achat de force de travail extérieure. Leur VA/ ha est la plus forte car le produit brut qu'elles obtiennent résulte à la fois de la combinaison de rendements et de prix élevés, dont le produit est bien plus important que les consommations intermédiaires. Malgré la possession d'équipements coûteux (tracteur, camion) entraînant des amortissements considérables, leurs productivité est donc la meilleure.
- Les autres exploitations patronales, avec des fonctionnements techniques différents, sont moins intensives. Les premières ont un fonctionnement technique proche de celui des japonaises (bananeraies de courte durée, association avec des cultures de cycle court la première année de la plantation, utilisation d'intrants et recours à une main-d'œuvre haïtiano-dominicaine abondante) mais ont accès à des superficies par actif moindres. Elles dégagent donc des VA/ actif plus faibles que les premières, moyennes. Les secondes, ont un fonctionnement technique plus extensif : pratiquant des bananeraies semi-pérenne, sans association avec des cultures de cycle court, elles ont des besoins de main-d'œuvre inférieurs. Ces exploitations sont donc intensives en capital (achat d'intrants, camion) main extensives en travail permis par le capital circulant autorisant l'achat de main-d'œuvre extérieure. Elles dégagent une VA/ actif moyenne. Cependant, toutes ces exploitations patronales ont un niveau de productivité supérieur à celui des exploitations familiales.
- Les exploitations familiales ont les niveaux de productivité les plus bas. Comme nous l'avons signalé, leur intensification est faible : elles gardent les bananeraies semi-pérennes, ont des rendements inférieurs du fait de pratiques extensives, et obtiennent souvent des prix inférieurs à ceux des exploitations patronales, ce qui engendre des produits bruts faibles. Leurs niveaux d'intensification étant bas, elles ont donc une faible productivité du travail. Les exploitations familiales de la plaine alluviale en aval du barrage Santana sont cependant les plus avantagées d'entre elles par leur situation. Elles réussissent à obtenir une productivité plus élevée grâce à leur localisation au cœur de la région de production : elles vendent la banane à des prix proches de ceux obtenus par les exploitations patronales

(nombre important de commerçants garantissant la concurrence dans la partie centrale en aval) ; grâce aux sols alluviaux de leurs parcelles, elles obtiennent des rendements supérieurs à celles situées dans les zones plus marginales (cône, dépression, amont, et exploitations illégales de la plaine maritime).

Les revenus des exploitations de la vallée sont directement liés à la valeur ajoutée par ha qu'elles dégagent. En effet, les producteurs dominicains n'ont pas à payer de rente foncière. Seuls les coûts de la main-d'œuvre extérieure pèsent sur le revenu de ces exploitations. Pour les exploitations patronales, ces coûts sont importants, surtout si leurs surfaces sont grandes (jusqu'à 30 ha par actif familial) ; mais les VA/ha générées le sont encore plus, et elles sont suffisamment importantes pour y faire face. Ainsi, les revenus maximaux par actif familial sont très élevés. Ces exploitations ont donc une reproduction élargie, et réinvestissent du capital dans leurs systèmes de production pour les rendre encore plus performants par l'achat de force de travail, d'intrants, de services, et d'équipement. Les exploitations familiales, quant à elles, dégagent des revenus pour la plupart inférieurs au coût d'opportunité de la force de travail, voire pour certaines en dessous du seuil de survie. Leurs superficies par actif familial sont petites et leur niveaux d'intensification, moindres. Ayant recours à de la main-d'œuvre extérieure et comptant sur un nombre d'actifs familiaux réduit (2 au maximum), dégageant des valeurs ajoutées par ha faibles, elles n'obtiennent donc pas de revenus élevés.

Figure 58 : revenus par actif familial pour les différents types de systèmes de production dans la vallée.

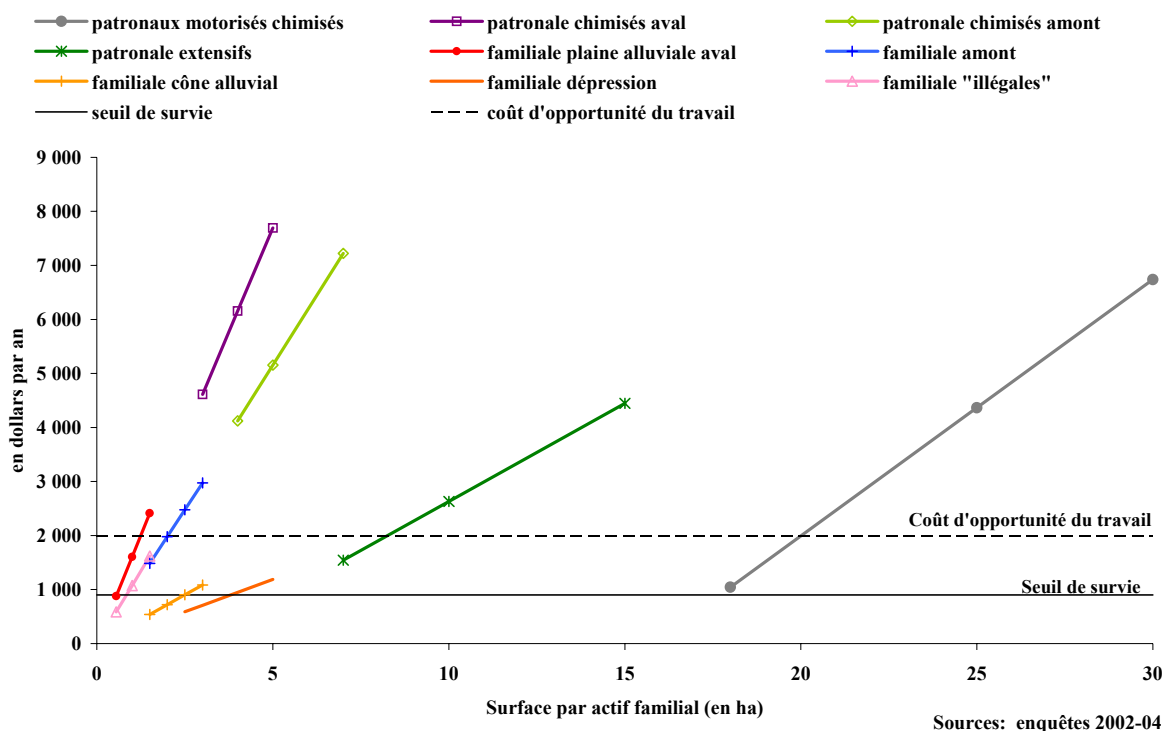
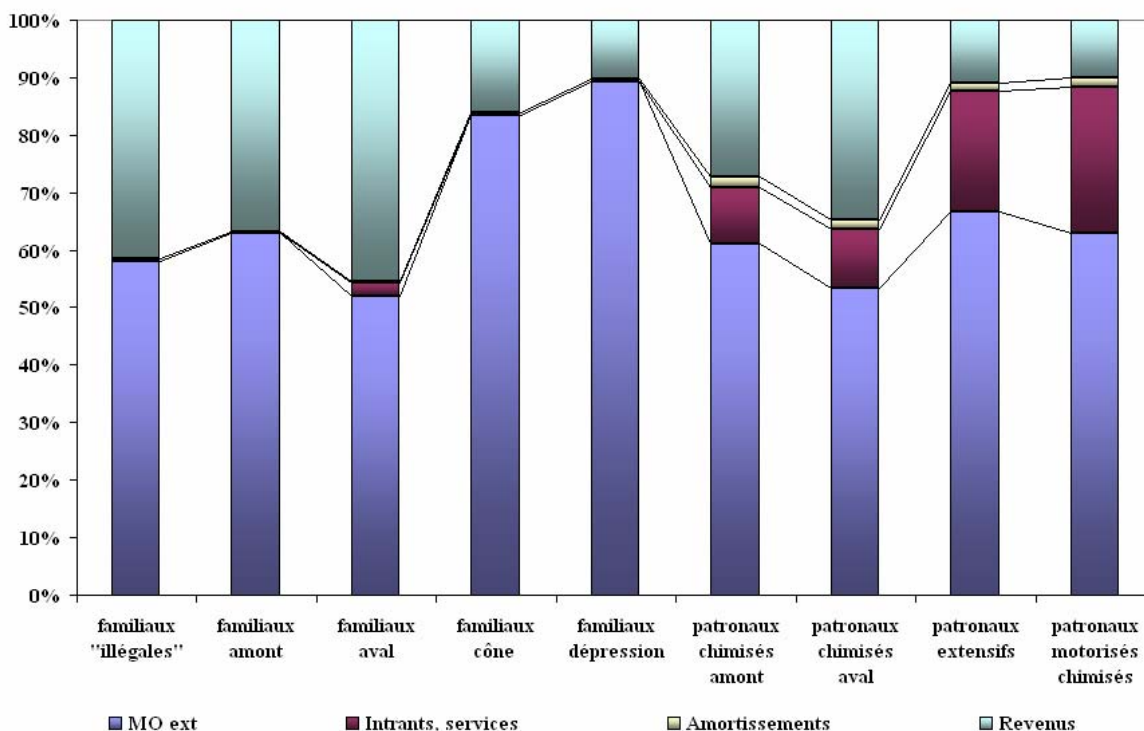


Figure 59 : distribution de la valeur ajoutée par type de système de production dans la vallée.



Sources: enquêtes 2002-04

Remarquons, figure précédente, le poids du coût de la main-d'œuvre extérieure pour les exploitations de la vallée. Comme nous l'avons mentionné, toutes les exploitations de la vallée ont recours à de la force de travail extérieure car elles ne disposent que d'un (le plus souvent) ou 2 actifs familiaux et les superficies en culture manuelle par actif sont élevées. Le coût de cette main-d'œuvre atteint jusqu'à 90% de la valeur ajoutée ; il est d'autant plus élevé si les exploitations sont situées dans des zones marginales imposant des aménagements : dans la dépression, il faut creuser des canaux de drainage par exemple, dans le cône, il est nécessaire de raccourcir les durées de plantation en raison de la moins bonne qualité des sols. Dès lors, une question s'impose à nous : pourquoi ce coût est si élevé quand on sait que l'agriculture dominicaine est caractérisée par la présence d'une main-d'œuvre haïtiano-dominicaine abondante et réputée bon marché ?

Une des explications se trouve dans la situation du marché de l'emploi et des transferts d'argent depuis l'étranger. Les possibilités de travail extra agricoles sont supérieures en République Dominicaine à celles en Haïti : le pays possède un secteur industriel émergent, des zones franches, un secteur tertiaire développé (services, tourisme). C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le coût d'opportunité de la force de travail est plus élevé dans la vallée à celui dans l'Arcahaie, estimés à 2000 dollars par an et 1400 dollars par an.

De plus, et ceci depuis plus d'une dizaine d'années, les Haïtiano-dominicains et les Haïtiens récemment immigrés, s'employant jusqu'alors essentiellement comme journaliers agricoles (canne à sucre, mais aussi cultures de rente comme le café, le cacao ou culture vivrières comme le riz), se sont tournés vers d'autres secteurs de l'économie plus rémunérateurs (construction, bâtiment, tourisme et artisanat). Plusieurs travaux de la FLACSO le montrent largement (LOZANO 1992; SILIÉ *ET AL.* 1998; LOZANO 2001). Le prix du travail agricole a donc dû s'adapter à ces changements et s'est progressivement relevé. Cependant, il est resté inférieur à la rémunération "attractive" pour les paysans dominicains, d'autant que ces derniers bénéficient de transferts d'argent depuis l'étranger dont les montants sont devenus considérables : ils atteignent plus de 2,2 milliards de dollars en 2004 et concernent près de 40% de familles dominicaines ; à titre de comparaison, ils représentent 980 millions de dollars pour Haïti, soit plus de deux fois moins (BID 2004).

Dans la vallée du Yaque del Sur, les petits agriculteurs, de moins en moins nombreux et de plus en plus âgés, "consomment" le capital envoyé par la diaspora pour se maintenir sur leur exploitation sans intensifier en travail leurs systèmes de production : le plein emploi de la main-d'œuvre familiale est garanti par d'autres secteurs économiques : les jeunes ne reprendront pas l'exploitation car ils espèrent migrer en ville ou à l'étranger, ou bien comptent sur les transferts d'argent, et ce malgré le taux de chômage très élevé. Les agriculteurs doivent donc avoir recours à la force de travail extérieure pour cultiver leurs parcelles. Lorsqu'ils seront trop âgés, ces derniers libéreront alors le foncier qui sera récupéré par les exploitations patronales, intensives en capital et prospères. Les chiffres appuient cette tendance : aujourd'hui, il reste moins de 20% de la population active agricole en République Dominicaine !

Ainsi, nous avons donc démontré que le processus de développement agricole dans la vallée du Yaque del Sur s'est, comme dans l'Arcahaie, accompagné de la précarisation et de la paupérisation de la paysannerie. Cependant, à la différence de la situation haïtienne, les petits agriculteurs dominicains dont la durabilité compromise en raison de la faiblesse des revenus obtenus par les systèmes de production, ont des opportunités d'emploi dans d'autres secteurs de l'économie et comptent sur les transferts d'argent de la diaspora sans avoir à vendre leur force de travail. Tout semble donc orienter l'avenir du système agraire de la vallée du Yaque del Sur vers la régression de la paysannerie au profit du développement des exploitations patronales, qui deviendront de plus en plus grandes, de plus en plus équipées et de plus en plus "modernes", comme le profilent les orientations de la politique agricole dominicaine.

ANALYSE CROISÉE DES RÉSULTATS DES DIAGNOSTICS AGRO-ÉCONOMIQUES ET SIMULATION PROSPECTIVE.

Les performances des systèmes de production expliquent la différence de compétitivité entre la banane dominicaine et l'haïtienne.

Le tableau suivant récapitule les principales données des diagnostics agro-économiques pour montrer le contraste entre les situations de l'Arcahaie et de la vallée du Yaque del Sur. Ces résultats, expliqués en détail au cours de ce chapitre, nous permettent de revenir sur plusieurs points essentiels de la démonstration.

Tableau 43 : récapitulatif des principales performances technico-économiques des systèmes de production.

(en dollars)	EA familiales haïtiennes	EA patronales haïtiennes	EA familiales dominicaines	EA patronales dominicaines
Superficie par actif familial des EA	0,05 à 0,7 ha	1 à 5,5 ha	0,5 à 5 ha	7 à 30 ha
Rendement de la banane	14-18 t/ha	13-20 t/ha	10-14 t/ha	16-24 t/ha
Prix de vente de la banane	300-400 dollars/ t	400-700 dollars/ t	200-250 dollars/ t	250-300 dollars/ t
Intensification (VA/ha)	4600-7900	2000-5400	2300-2700	2900-4200
Productivité (VA/actif)	1600-2400	1800-3100	1500-2600	2900-4200
Rente foncière	15-45 % de la VA	5-10% de la VA	-	-
Revenu / actif familial	400-1400	2500-3400	1100-2400	4500-7700
Rémunération de la journée de travail/ actif familial	1,1-4 dollars/ j	7-9,3 dollars/ j	3-7 dollars/ j	12-21 dollars/ j
Rémunération d'un ouvrier agricole	1-2,5 dollars par jour		5-7 dollars par jour	

Sources : d'après enquêtes de l'auteur, 2002-04.

Comme indiqué dans le tableau précédent, les écarts d'intensification (VA/ ha) dans l'Arcahaie sont de 1 à 4, et ceux de productivité (VA/ actif), de 1 à 2 entre les systèmes de production. Le différentiel de revenus par actif familial entre les systèmes de production est par contre de 1 à plus de 8. Dans la vallée du Yaque del Sur, les écarts d'intensification et de productivité sont moins importants : de 1 à 2 pour la VA/ha, de 1 à 3 pour la VA/ actif. Le différentiel de revenus par actif familial est quasi aussi fort que dans l'Arcahaie : de 1 à 7.

Les systèmes de production mis en œuvre dans l'Arcahaie, malgré des pratiques culturales, un outillage et des itinéraires techniques proches, sont donc très différenciés : les écarts de performances sont énormes. Le principal facteur explicatif de cette situation est, comme nous l'avons démontré, les différences de superficies par actif auxquelles ont accès les exploitations. Alors que les plus petites ne disposent que d'une cinquantaine d'ares, les plus grandes atteignent 6 ha, soit près de 100 fois plus ! L'accès à la terre va donc conditionner le choix du système de production mis en œuvre : les exploitations de très petite taille, parfois au dessous du seuil que peut cultiver un actif seul (0,3 ha), intensifient en travail au maximum leurs systèmes en utilisant de manière très efficace et exclusive la main-d'œuvre familiale. Cependant, limitées dans la superficie par actif, ayant un nombre d'actifs élevé, elles obtiennent des niveaux de productivité faibles.

Les exploitations patronales qui n'ont pas ces contraintes, choisissent soit d'investir leur capital circulant dans l'achat d'intrants et de force de travail journalière (exploitations patronales "intensives"), dégageant ainsi des niveaux d'intensification et de productivité élevés, soit de conduire leur système de production de manière plus extensive (exploitations patronales "extensives") lorsque le chef d'exploitation a une autre activité économique, investissant peu dans les systèmes de culture mais profitant de plus grandes surfaces pour augmenter la productivité. Ainsi, les exploitations patronales de l'Arcahaie obtiennent une productivité moyenne à élevée. Notons qu'il est délicat d'augmenter davantage leur niveau de productivité si ce n'est en travail pour les plus intensives d'entre elles : la conduite de la bananeraie peut difficilement être plus moto-mécanisée car la majeure partie des opérations culturales est manuelle.

Enfin, il faut rajouter à ces contraintes à l'obligation pour une majorité d'exploitations de payer des rentes foncières très élevées : 60% des exploitations de l'Arcahaie sont en faire-valoir indirect, et plus de 50% d'entre elles paient jusqu'à 50% de la valeur ajoutée qu'elles dégagent comme rente foncière. De plus, compte tenu des micro surfaces par actif familial auxquelles elles ont accès, les exploitations les plus petites ne réussissent pas à garantir le plein emploi de tous les membres de la famille et de toute façon pas la rémunération. Ainsi, ces petites exploitations familiales doivent vendre leur force de travail en dehors de l'exploitation : comme les possibilités d'emplois extra agricoles sont minces et que la concurrence

sur le marché du travail agricole est forte (12% de *jobeurs* et 35% de micro-exploitations et combien d'autres petites exploitations familiales obligées de vendre leur main-d'oeuvre ?), les ressources qu'elles peuvent obtenir en sus de l'exploitation de leurs parcelles sont très faibles. La paysannerie de l'Arcahaie traverse donc une crise agraire grave, dont les perspectives d'amélioration sont réduites.

Ainsi, alors que les exploitations patronales de l'Arcahaie mettent en œuvre des systèmes de production leur assurant une reproduction élargie grâce à des revenus parfois élevés, les exploitations familiales réalisent des systèmes de production leur permettant juste de survivre de leur activité agricole ou dégagent des revenus extrêmement faibles qui ne couvrent même pas les besoins minimum nécessaires à la famille. Elles sont donc obligées de vendre leur force de travail pour relever leur niveau de revenus.

Dans la vallée du Yaque del Sur, les systèmes de production sont eux aussi différenciés, mais les écarts de performances, mis à part pour le revenu, sont moindres. Comme nous l'avons démontré, les exploitations patronales sont les plus intensives, les plus productives et obtiennent les meilleurs niveaux de rémunération. Le principal facteur explicatif de cette situation est qu'elles ont eu accès à du crédit pour s'équiper (tracteur, camion de commercialisation), s'agrandir, employer de la main-d'œuvre journalière et diversifier les systèmes de culture en introduisant pour la plupart, des cultures de cycle court en association avec la jeune bananeraie. Les écarts de superficie par actif dans cette région, entre les plus petites et les plus grandes exploitations, sont aussi importants : de 1 à 60 ! Cependant, la majeure partie des exploitations de petite taille a accès à des surfaces supérieures au seuil de superficie cultivable par un actif seul (1 ha). La pression démographique et foncière est effectivement moindre : en densité moyenne de population, la vallée est plus de 3 fois moins peuplée que l'Arcahaie (85 hab./ km² contre 280), et les plus petites exploitations familiales de la vallée sont 10 fois plus grandes que les plus petites exploitations de l'Arcahaie (0,5 ha contre 0,05 ha). La plupart des exploitations familiales de la vallée ont donc recours à de la main-d'œuvre extérieure pour mettre en œuvre leur système de production.

Les exploitations familiales sont cependant extensives en travail, et elles sont aussi les moins productives : elles n'ont pas eu accès au crédit pour s'équiper ou diversifier leurs systèmes de culture, elles ont une main-d'œuvre familiale peu nombreuse, des surfaces somme toute réduites même étant supérieures à celles de l'Arcahaie, et elles comptent énormément sur les transferts d'argent de la diaspora ou sur les autres possibilités d'emplois hors du secteur agricole. En effet, les possibilités d'emplois extra agricoles sont plus grandes et les transferts d'argent, en pleine croissance, sont très importants en République Dominicaine. Compte tenu de l'âge vieillissant de la paysannerie, les enfants ne voulant pas reprendre de telles

exploitations en perte de vitesse car ils ont d'autres opportunités d'emploi, il est probable qu'elle continue à régresser au profit des exploitations patronales qui ne cessent de s'agrandir et de s'équiper. Les exploitations familiales de la vallée obtiennent donc des niveaux de rémunération faibles, parfois au dessous du coût d'opportunité de la force de travail, mais au contraire des exploitations haïtiennes, elles ne vendent pas leur force de travail comme journalier agricole : la rémunération de la main-d'œuvre haïtiano-dominicaine est encore plus faible, et ces agriculteurs ont accès aux transferts d'argent pour leur garantir la satisfaction de leurs besoins minimum. Rappelons enfin que même si les revenus des exploitations familiales de la vallée sont faibles, ils ne le sont pas autant que ceux des exploitations de l'Arcahaie. Les exploitations dominicaines n'ont pas, en effet, à verser de rente foncière pour l'exploitation de leurs terres.

Revenons sur la comparaison des performances entre les systèmes de production des deux régions. Le différentiel d'intensification (VA/ha) entre les exploitations de l'Arcahaie et celles de la vallée est en faveur des exploitations haïtiennes. Les plus intensives d'entre elles (les micro-exploitations) le sont 3,5 fois plus que les moins intensives de la vallée (les exploitations du cône alluvial). Ceci est lié, comme nous l'avons vu, à une intensification en travail très importante dans l'Arcahaie, à de plus grands soins aux cultures, à des combinaisons étroites d'associations et de rotations (bananeraie associée à des pois). C'est aussi lié à un autre facteur : la banane haïtienne est vendue à prix plus élevé que la banane dominicaine, en moyenne 1,7 fois plus cher. Ceci relève également les produits bruts de ces exploitations, et joue donc de manière positive sur leur VA/ ha. Pour la productivité (VA/ actif), le différentiel ne va pas dans le même sens et avantage, au contraire, les exploitations dominicaines : les exploitations les plus productives de la vallée (les exploitations patronales "japonaises") le sont 2,6 fois plus que les moins productives de l'Arcahaie (les exploitations familiales des piémonts). Les exploitations patronales "intensives" de l'Arcahaie ont bien sûr des niveaux de productivité comparables aux exploitations patronales de la vallée. Cependant, rappelons qui met en œuvre la majeure partie de la production bananière dans les deux régions : ce sont les exploitations patronales dans la vallée (environ 70% des exploitations) et ce sont les exploitations familiales dans l'Arcahaie (environ 90% des exploitations). Nous devons donc comparer les niveaux de productivité de ces deux catégories pour tirer nos conclusions. Pour le niveau de rémunération, le différentiel de revenu par actif familial entre les deux régions est très important : de 1 à 7 entre les exploitations familiales des deux régions, de 1 à 20 entre les exploitations familiales de l'Arcahaie et les patronales de la vallée. Et là encore, le facteur explicatif de cette situation est la rente foncière payée par les agriculteurs de l'Arcahaie. N'oublions pas cependant de souligner que les paysans de la vallée du Yaque del Sur, même étant mieux rémunérés que ceux de l'Arcahaie, obtiennent des revenus

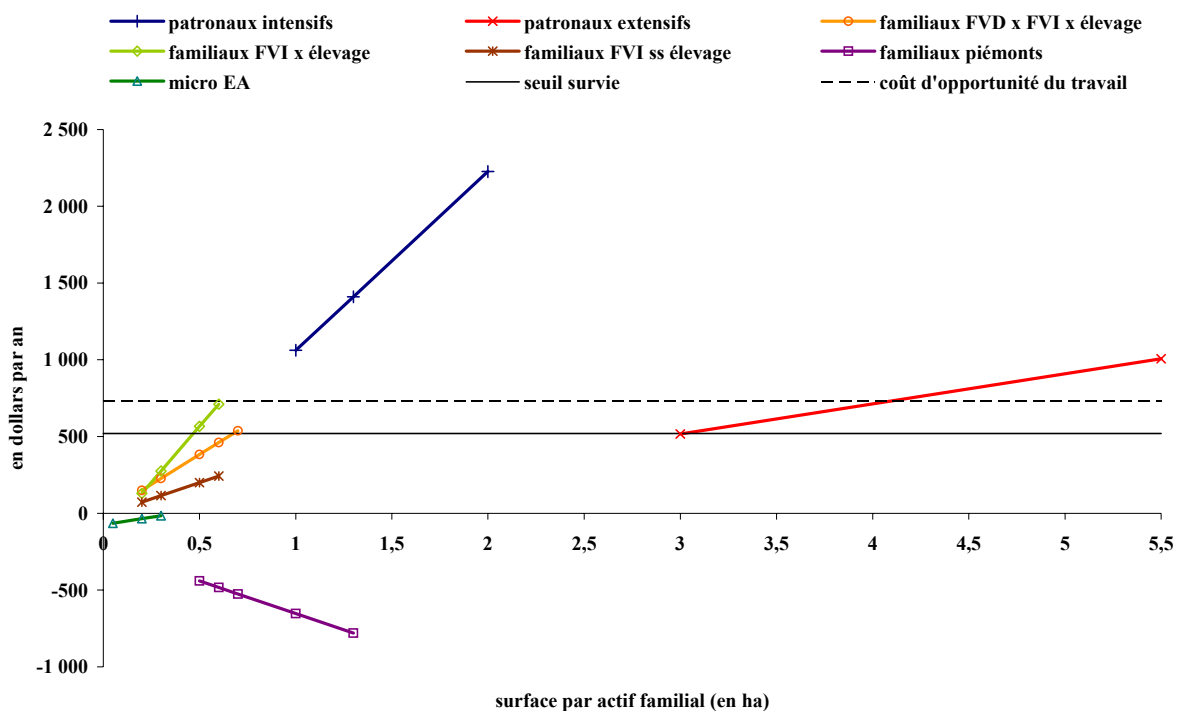
qui ne permet pas d'envisager leur durabilité économique.

La situation de la paysannerie est donc préoccupante dans les deux régions. Cependant, celle des petits paysans dominicains est légèrement meilleure, d'autant qu'elles ont accès à des transferts d'argent qui leur permettent de surmonter une partie de leurs difficultés. De plus, rappelons une fois encore qu'ils ont davantage d'opportunités d'emplois en dehors du secteur agricole (zones franches, tourisme, secteur tertiaire), même si le taux de chômage y est élevé. En Haïti, le secteur agricole est presque le seul à offrir du travail en milieu rural.

Simulation de l'impact d'une baisse de prix de la banane plantain pour les producteurs de l'Arcahaie.

En terme de prospective, nous avons réalisé une simulation de l'évolution des revenus des exploitations de l'Arcahaie suite à une baisse de prix du plantain. En effet, rappelons que les importations de plantain dominicain sont en forte augmentation depuis une dizaine d'années et que cette banane est vendue, pour les raisons décrites, 1,7 fois moins cher au kilo que la banane de l'Arcahaie. Qu'advierait-il si le prix de la banane haïtienne s'abaissait de 30% ?

Figure 60 : simulation de l'évolution des revenus agricoles dans l'Arcahaie suite à une baisse de prix de la banane.



Sources: enquêtes 2002-03

Comme nous pouvons le constater figure précédente, à conditions égales d'outillage et de surface par actif familial, si le prix à la production de la banane plantain de l'Arcahaie s'abaisse de 30%, les revenus des exploitations familiales, soit près de 90% des agriculteurs de l'Arcahaie, tomberaient en dessous du seuil de survie, ou pour une faible partie d'entre eux, au dessous du coût d'opportunité de la force de travail. Seules les exploitations patronales "intensives" continueraient à obtenir un revenu par actif familial au dessus du coût d'opportunité de la force de travail. Les autres exploitations patronales dégageraient des revenus inférieurs à ce seuil, mais supérieurs aux besoins minima de survie. Seules les exploitations patronales les plus intensives, déjà les mieux pourvues, poursuivraient un processus de reproduction élargie et continueraient d'être en mesure de concurrencer la production bananière dominicaine.

Certes, il faut nuancer les hypothèses formulées pour cette simulation prospective. En effet, les deux bananes (de l'Arcahaie et de la vallée) ne sont pas vraiment substituables : elles sont de "qualités" différentes comme nous le verrons plus en détail au cours du chapitre III, de variété distincte : la banane dominicaine importée en Haïti n'est qu'un produit de substitution de la banane de l'Arcahaie. Cependant, compte tenu de la précarité économique d'un grand nombre d'Haïtiens, les consommateurs port-au-princiens ont une demande croissante pour des aliments bon marché : la banane plantain dominicaine importée est l'un d'entre eux. Il est donc probable que si les importations dominicaines se poursuivent à un rythme croissant, elles entraînent une baisse des prix à la production de la banane de l'Arcahaie. Mais, il est incertain que ce prix s'abaisse au niveau de celui de la banane produite dans la vallée du Yaque del Sur.

Ainsi, l'analyse du fonctionnement et des performances des systèmes de production de nos deux régions d'étude nous a permis de démontrer plusieurs points essentiels à la compréhension de l'origine de la différence de compétitivité entre les deux bananes produites. Dans l'Arcahaie comme dans la vallée du Yaque del Sur, on trouve des exploitations patronales prospères : leurs niveaux de productivité autorisent leur reproduction élargie ; ils leur permettent d'envisager la consolidation de leurs systèmes de production par l'amélioration de leur équipement, l'utilisation de davantage d'intrants et de main-d'œuvre extérieure afin d'être encore plus performantes. De l'autre, il y a les exploitations familiales. Dans les deux régions, elles dégagent des niveaux de productivité maximaux faibles et des revenus le plus souvent en dessous du coût d'opportunité de la force de travail et du seuil de survie. Les raisons de ces difficultés sont distinctes de part et d'autre de la frontière : dans l'Arcahaie, malgré une forte intensification en travail, les paysans sont handicapés par des superficies par actif exiguës et des rentes foncières très élevées ; dans la vallée, les petit paysans manquent de main-d'œuvre familiale et leurs faibles niveaux d'intensification et de productivité ne leur permettant pas

d'obtenir des rendements élevés, les empêchent d'obtenir de meilleurs revenus. Sans les transferts d'argent leur permettant de se maintenir et la vente de force de travail en dehors des exploitations, la plupart d'entre elles, dans l'Archaie comme dans la vallée du Yaque del Sur, n'existeraient aujourd'hui probablement plus. La situation est encore plus inquiétante en Haïti. Une baisse de prix de la banane de l'Archaie aggraverait davantage la situation de crise de la paysannerie. De plus, la viabilité agronomique de leurs système de production est incertaine : ils sont confrontés à de graves problèmes phytosanitaires et écologiques, et la baisse de leurs rendements est inexorable, ce qui ne fait que conforter les sombres perspectives d'évolution.

CHAPITRE III

FILIÈRES BANANES PLANTAIN EN HAÏTI ET EN RÉPUBLIQUE DOMINICAINE & ÉCHANGES TRANSFRONTALIERS.

LA COMMERCIALISATION DU PLANTAIN EN HAÏTI : DE TRÈS NOMBREUX ACTEURS EN CONCURRENCE.

Qui est venu en Haïti garde en mémoire l'image de ses *madanm Sara*, des marchandes imposantes portant toutes sortes de produits sur la tête ou qu'elles font transporter dans des *tap-tap* surchargés de marchandises et de passagers. Depuis son Indépendance en 1804, les échanges de produits agricoles tant les denrées pour l'exportation que pour les vivres destinés la consommation nationale se sont développés en Haïti.

La commercialisation des denrées pour l'exportation est aux mains d'intermédiaires spécialisés. Elle se distingue nettement du circuit qui permet l'acheminement des vivres des campagnes en ville, en particulier pour l'approvisionnement de Port-au-Prince. Cette dichotomie de filières existe depuis le XVIII^{ème} siècle. Comme nous l'avons mentionné dans le chapitre I, les colons se désintéressaient des circuits vivriers au bénéfice du commerce du sucre et d'autres denrées d'exportation, alors qu'à l'inverse, les esclaves pratiquaient dans une très relative liberté, la seule activité économique qui leur était permise au travers de l'exploitation des "places à vivres" et la commercialisation des surplus sur les marchés ruraux. Plus tard au XIX^{ème} siècle, les paysans se sont progressivement intégrés dans les échanges marchands de produits agricoles : ils vendaient les denrées et les surplus vivriers pour acquérir les revenus monétaires nécessaires au paiement de rentes dues à l'État et à l'oligarchie urbaine détentrice du sol, et dans une moindre mesure nécessaires à l'acquisition de cheptel, de terre, d'outils, d'artisanat ou de marchandises non produites sur l'exploitation. L'oligarchie terrienne vivant en ville était approvisionnée en vivres *via* les rentes en nature versées par ses colons partiaires. L'occupation du pays par les États-unis puis la dictature des DUVALIER, des années 1960 à la fin des années 1980, ont sensiblement stimulé le commerce des campagnes vers les villes puisque des routes ont été ouvertes ou réhabilitées et le chemin de fer a été construit (début du XX^{ème} siècle), ce qui a permis le développement des transports motorisés et a autorisé la concentration des activités d'import/ export à Port-au-Prince au détriment des villes et des port de province.

Du fait de la montée en puissance de l'activité économique et de la population de la capitale au cours du XX^{ème} siècle, l'approvisionnement vivrier des villes par les colons partiaires n'a plus été suffisant d'autant que l'oligarchie urbaine a progressivement perdu une partie du contrôle foncier qu'elle exerçait au cours du XIX^{ème} siècle au bénéfice de la paysannerie. Les cultures vivrières sont devenues des cultures de vente (riz, haricot, manioc, bananes à cuire) qui ont été de plus en plus commercialisées pour approvisionner les villes. Elles sont également restées des produits d'autosubsistance. Cette commercialisation s'est accélérée à partir des années 1960, se différenciant de celle des denrées et restant l'objet d'un système original.

Certains auteurs estiment que Port-au-Prince consommait déjà en 1975 25% de la production vivrière du pays (BELLANDE & PAUL 1994). Ce pourcentage n'a fait qu'augmenter avec la vitesse d'urbanisation et de développement de la capitale, qui compte aujourd'hui plus de 2,5 millions d'habitants.

Aujourd'hui, la commercialisation des vivres est dominée par des femmes, les *madanm Sara*, des marchandes qui sont les agents économiques incontournables de ces filières. Elles détiennent à la fois le capital pouvant faire office de crédit usuraire aux agriculteurs et les débouchés de leur production. Nous ne dresserons pas un profil général des caractéristiques de ces commerçantes comme cela a été fait en détail dans le deuxième tome de l'ouvrage de référence "*Paysans, systèmes et crise*" (BELLANDE & PAUL 1994). Par contre, nous nous intéresserons à l'analyse plus spécifique du circuit de commercialisation de la banane plantain, tant au niveau des marchés locaux, de la capitale et que des marchés frontaliers.

Des bananeraies aux marchés ruraux de l'Arcahaie.

Dans l'Arcahaie, la banane plantain est une culture de rente : jusqu'à 90% de la production peut être destinée à la vente, notamment pour les plus petites exploitations familiales. Les agriculteurs vendent leurs régimes de plantain pour acheter des calories moins chères telles que le riz importé, ne gardant qu'une faible partie de bananes pour satisfaire les besoins de la famille. En effet, alors que le prix actuel de la calorie de plantain dans l'Arcahaie est évalué à 0,70 dollar/kg, celui du riz l'est à 0,20 dollar/kg. Les exploitations de l'Arcahaie, surtout les plus petites et les moins bien loties, jouent ainsi sur le différentiel de prix des calories pour s'assurer une alimentation moins chère en vendant leur production.

Comme le montrent les calendriers de production présentés au chapitre II, la banane plantain est produite dans l'Arcahaie et commercialisée toute l'année. La production de banane plantain est légèrement saisonnée : on observe des périodes de suroffre ou de moindre abondance sur les marchés. Cela n'empêche cependant pas les paysans d'obtenir des rentrées monétaires toute l'année car ils réussissent en général à collecter quelques régimes pour les vendre, même pendant les périodes de moindre production.

Dans l'Arcahaie, les producteurs récoltent des régimes de plantain dans leur exploitation tous les 15 jours ou toutes les 3 semaines : la durée inter récolte est d'autant plus longue que l'exploitation est de petite taille. Pour les plus petits planteurs, les quantités récoltables et commercialisables peuvent être très faibles et

l'état de maturité des fruits n'est pas toujours optimal¹³³ : quand il y a peu à vendre et que l'urgence des besoins monétaires se fait sentir, on coupe les régimes même avant que les fruits soient à maturité. En outre, les vols de régimes de plantain sont assez fréquents dans la région : à cause de cela, les planteurs peignent des marques de couleurs sur les régimes pour décourager les éventuels voleurs. La coupe précoce, avant que le régime n'ait atteint un état de maturité optimal, est une stratégie largement développée par les producteurs contre le risque de vol. De ce fait, les plus petits producteurs, ceux qui ont le moins de fruits à vendre, sont contraints de vendre leurs récoltes à plus bas prix à cause de la qualité médiocre des régimes...

Dans l'Arcahaie, et en Haïti de manière plus générale, les rendements bananiers sont estimés en douzaines de régimes. La douzaine est aussi l'unité de base de commercialisation. Lorsqu'une marchande achète une douzaine de régime au producteur, la douzaine comprend 13 régimes (cadeau d'un régime en plus). Lorsque l'échange se fait sur un marché et que des intermédiaires ont participé à l'acheminement jusqu'au marché (transport, collectrices), la douzaine comprend 12 régimes mais des doigts ont été prélevés (un doigt de plantain gratuit donné par main à une collectrice par exemple).

Un producteur, une marchande et un consommateur haïtiens ont des critères de qualité permettant de fixer le prix d'un régime de bananes plantain. Cette notion de "qualité" est conditionnée par des critères objectifs comme par d'autres beaucoup plus subjectifs :

- La variété est un élément déterminant et a un impact significatif sur le prix de vente d'un régime. La variété French est la plus prisée, suivie de la banane douce vendue au stade vert ou mûr, de la variété Faux Corne (*mateyèn, kochon*) et autres bananes à cuire de type Bluggoe (*masoko, poban* en créole). Les prix s'échelonnent donc sur les marchés proportionnellement à ce classement variétal, la banane la plus prisée étant la plus chère et *vice versa*. Ainsi, il est à noter que les bananes dominicaines étant essentiellement de la variété Faux Corne, elles se vendent unitairement moins cher (au Kg) à Port-au-Prince que les bananes produites dans l'Arcahaie de la variété French.
- La grosseur d'un régime, évaluée en fonction d'une combinaison du nombre de mains, de doigts et de leur calibre, correspondant à la classification que nous avons effectuée, présentée au chapitre II. Elle

¹³³ Les producteurs et les marchandes parlent alors de banane "*non rek*", c'est-à-dire que le taux de remplissage des doigts n'est pas suffisant

dépend de la variété de plantain, mais aussi et surtout, de la conduite, de l'itinéraire technique et de la localisation de la bananeraie, comme nous l'avons longuement décrit précédemment.

- L'aspect général du régime et son état de fraîcheur (stade de récolte évalué par le niveau de remplissage des doigts¹³⁴, flétrissement, nombre de doigts perdus post-récolte, couleur de la peau du fruits et brillance...) jouent un rôle déterminant dans la formation du prix.

La grosseur ou le calibre d'un régime est un élément déterminant. Nous avons considéré une classification "qualitative" des régimes selon leur calibre qui correspond, pour tous les agents économiques (producteurs, commerçants, consommateurs) à des poids moyens approximatifs et surtout à un prix associé à une qualité donnée. Nous n'avons pas effectué de pesées nous-mêmes mais nous avons recueilli des données auprès de producteurs et de commerçants qui vendent le plantain au poids à des supermarchés, et auprès de techniciens agricoles qui ont confirmé nos estimations.

Tableau 44 : classification des régimes de banane plantain dans l'Arcahaie (variété French).

Catégorie de régime	Poids utile d'un régime (sans la hampe) en kg	Nombre moyen de doigts par régime	Nombre moyen de mains par régime
Gros régime	13 à 18	70 à 80	6 à 8
Régime moyen	8 à 12	60 à 70	5 à 6
Petit régime	6 à 8	50 à 60	3 à 4

Sources : Enquêtes de l'auteur 2002-04, (N'Guyen 1998)

Nous avons identifié 4 marchés ruraux dans l'Arcahaie. Par importance en terme de volumes échangés, on distingue celui de Cabaret, d'Arcahaie, de Tinanyen et celui de Williamson. Ces marchés permettent aux producteurs et aux collectrices d'échanger les produits et aux marchandes "Sara" de collecter les produits pour les acheminer jusqu'à Port-au-Prince. Ces quatre marchés sont des lieux privilégiés pour l'échange de la banane plantain dans le sens où ils sont des relais, des bananeraies aux zones de consommation urbaines, *via* des circuits de commercialisation convergeant vers Port-au-Prince.

¹³⁴ L'indice du niveau de remplissage d'un doigt est son caractère anguleux (TEMPLE, cité par (N'Guyen 1998)). SI les angles sont marqués, le régime a été coupé avant maturité (il est dit *non rek*) et en revanche, si les angles sont peu visibles, il est considéré comme ayant été récolté à la bonne période.

Tous ces marchés sont situés sur la route nationale qui traverse la plaine d'Est en Ouest, à l'exception de celui d'Arcahaie car la route a été retracée en contournant le village pour avoir un accès plus direct à Port-au-Prince. Ces marchés ont lieu à des jours différents de la semaine (1 à 3 fois par semaine) et assurent de ce fait une continuité des approvisionnement pour les marchandes. Nous avons observé que le marché de Cabaret est le plus important pour l'échange de la banane plantain en terme de volumes centralisés, d'accessibilité et de fréquence¹³⁵. Cabaret et Arcahaie sont spécialisés dans les échanges de banane plantain et plus généralement de vivres à la fois pour les ménages ruraux et pour l'approvisionnement de la capitale (marché de détail et de demi gros), les deux autres marchés étant plus diversifiés et essentiellement destinés à l'approvisionnement des ménages de la région (marchés de détail uniquement).

La banane plantain est vendue sur les marchés de l'Arcahaie à même le sol ou sur des nattes, par régime ou douzaine de régimes, dans une moindre mesure par doigts. Des échanges peuvent se réaliser en chemin avant l'arrivée du produit au marché, sur le bord de la route ou en sortie de parcelle, les marchandes essayant obtenir des prix plus avantageux en dehors de l'enceinte du marché.

Lorsque le producteur est prêt à récolter, plusieurs cas de figure se présentent. S'il y a peu de bananes à collecter et si un membre de la famille peut se rendre sur le marché pour les vendre, les régimes sont commercialisés directement. C'est la femme ou plus rarement le chef d'exploitation lui-même se charge de ces échanges. Le paysan coupe les régimes, les achemine aidé de la main-d'œuvre familiale hors de la parcelle par portage sur la tête ou sur un animaux de bât s'il en possède un. Les régimes sont disposés sur le bord de la route avant d'être emmenés sur le marché, généralement en tap-tap ou sur un animaux de bât. Le deuxième cas, le plus fréquent, fait intervenir un ou plusieurs intermédiaires. Les régimes sont récoltés, puis acheminés jusqu'à un poste où sont regroupées un premier type de marchandes : des collectrices se chargent de collecter les régimes d'un ou plusieurs producteurs, puis de les acheminer jusqu'aux marchés locaux pour les revendre. Elles les échangeront à d'autres intermédiaires, des "Sara", qui assureront leur transfert de l'Arcahaie jusqu'à Port-au-Prince. Nous réservons le terme "Sara" à des marchandes accompagnant physiquement les produits de la province à la capitale. L'utilisation populaire précise le sens de ce terme. Une commerçante achetant des produits à la parcelle et les revendant sur les marchés locaux ou effectuant des transactions entre deux marchés, peut se faire appeler "Sara", mais le terme de collectrice lui est plus approprié.

¹³⁵ 3 jours par semaine les lundi, jeudi et samedi, premier gros village de la zone de production quand on arrive de Port-au-Prince et donc marché le plus accessible, pour les marchandes mais aussi pour des ménages vivant en ville.

Les échanges sur le marché commencent tôt le matin (5-6h), diminuent en début d'après midi (14-15h) et se terminent en fin de journée (18h). Le marché commence avec l'arrivée des producteurs ou des femmes d'exploitants de la plaine et des mornes surplombant l'Arcahaie. Les collectrices arrivent dans un deuxième temps au fur et à mesure de leurs achats dans les bananeraies ; débarquent ensuite les Sara : d'abord celles qui manipulent les plus petits volumes de bananes et enfin celles qui échangent des volumes plus importants.

Types de marchandes et stratégies d'acquisition du produit.

Les collectrices ou *ti marchand*.

Comme nous l'avons dit, les collectrices sont des petites marchandes qui achètent la banane plantain au producteur dans la bananeraie ou sur les sentiers dans la zone de culture. Les jours de marchés, elles se regroupent à des postes stratégiques connus de tous : sur le bord du chemin, au bord d'un canal d'irrigation.

Une collectrice est généralement la femme d'un petit paysan dont les revenus sur l'exploitation sont souvent insuffisants pour satisfaire les besoins de la famille ou celle d'un *jobeur*. Lorsque son mari est planteur lui-même, elle assure la vente des récoltes de l'exploitation et collecte en plus ceux d'autres paysans connus de par leur proximité géographique. Une collectrice travaille avec un réseau de producteurs situés dans une seule zone du périmètre irrigué, au niveau d'un quartier d'irrigation. Elle n'a pas de contrat avec les planteurs, ces derniers pouvant vendre leurs produits à n'importe quelle collectrice. Elle peut réserver à l'avance des régimes sur pied (2 à 5 jours avant le jour de marché) en marquant le bananier à récolter par feuille sèche enroulée au pied. Elle ne paie alors son achat que le jour du marché. La plupart du temps, une collectrice s'assoit à un poste de vente et attend la venue des planteurs qui souhaitent vendre leurs régimes.

Une collectrice, lorsqu'elle n'est pas agricultrice elle-même, débute son activité commerciale grâce à un petit capital emprunté à taux usuraire (25% d'intérêt par mois) à des voisins ou à de la famille ; cet argent est utilisé pour acquérir un petit nombre de régimes achetés à la parcelle et revendus sur le marché. Les volumes manipulés sont faibles : de 1 à 3 régimes, une demi-douzaine par marché en moyenne. En plus des bénéfices réalisés par la revente des bananes, la collectrice reçoit d'un régime gratuit par douzaine achetée. Ainsi, pour elle, il faut compter 13 régimes dans la douzaine. Si le nombre de régimes achetés est inférieur, elle n'obtient que quelques doigts supplémentaires gratuits, qu'elle revend par lots au détail. Elle travaille de 1 à 5 jours par semaine selon son capital et les jours de marché. Parfois, elle ne trouve pas de quoi acheter à un prix intéressant (en période de sous-production, ou lorsque le prix du plantain est élevé) et rentre chez elle sans

avoir travaillé. Lorsque les prix offerts par les planteurs lui conviennent, elle achète une quantité de bananes en fonction de l'argent qu'elle a à sa disposition. Elle transporte ensuite les bananes jusqu'au marché, par animaux de bât ou plus généralement en tap-tap. Ses principales clientes sont des "Sara" spécialisées dans la commercialisation du plantain. En général, une "Sara" paie une collectrice avec un délai pouvant aller de 2 à 8 jours. La collectrice revend les produits acquis par régime, sauf les doigts "gratuits" qui sont revendus en lots au détail. Son objectif est de valoriser son travail de collecte et sa connaissance de la zone de production où elle entretient des relations étroites avec un réseau de planteurs.

Tableau 45 : évaluation de l'activité économique d'une collectrice (en dollars).

Coût d'achat des marchandises	Achat d'une douzaine de régimes (65 dollars/douzaine de 13)	65
	13 ^{ème} régime gratuit	0
	prélèvement de doigt (1 par main) sur chacun des régimes (en moyenne 6 mains par régime de 50 doigt) gratuit	0
Produit moyen de la vente des bananes	douzaine (12) de régimes (70 dollars/douzaine de 12)	70
	doigt prélevés : 6x12x5/4 (lot de 4 doigt à 5 gourdes)	2,8
	13 ^{ème} régime vendu à l'unité ou égrené	3,2
Marge commerciale	Si 13 ^{ème} régime	11
	-	17%
	Si pas de 13 ^{ème} régime	7,8
Marge commerciale / coût d'achat des marchandises	-	12%
-Décomposition de la marge commerciale	transport parcelle/rue	0
	transport rue/marché Cabaret (2 gourdes par régime)	0,8
	Tap-tap (10 gourdes / personne aller)	0,6
Marge bénéficiaire	Si 13 ^{ème} régime	9,6
	-	14%
	Si pas de 13 ^{ème} régime	6,4
Marge bénéficiaire / coût d'achat des marchandises	-	10%

Sources : enquête de l'auteur, 2002-04.

Les marchandes "Sara".

Comme dans la typologie faite dans le deuxième tome de *Paysans, systèmes et crise* (Bellande & Paul 1994), nous avons différencié plusieurs "Sara" selon leur fonctionnement, leur lieu de résidence, leur niveau de capital et d'investissement, leur stratégie de valorisation.

Les "Sara locales".

La première catégorie identifiée réside dans l'Archaïe et s'approvisionne auprès de producteurs ou de collectrices en dehors des marchés ruraux avant d'emporter la marchandise à Port-au-Prince. Ces marchandes exploitent au mieux leur situation de résidence, et c'est pour cela que nous les appelons "Sara locales". La fréquence de leurs activités à Port-au-Prince est faible : au maximum deux fois par semaine pour les plus actives d'entre elles ; le plus souvent, une seule fois par mois lorsqu'elles ont accumulé un capital suffisamment important. Connaissant bien la région, elles bâtissent leur activité sur la recherche d'occasions leur permettant d'obtenir une marge importante avec des investissements moindres et non sur une rotation rapide d'un gros capital. Elles travaillent soit directement avec les planteurs qu'elles connaissent, soit avec des collectrices qu'elles rémunèrent au pourcentage sur la marge obtenue entre l'achat et la revente du produit.

Ces "Sara" locales ont débuté leur activité grâce à un petit capital emprunté à la famille (une mère marchande "Sara" elle-même, un mari producteur patronal). Elles échangent en moyenne de 20 à 30 douzaines de régimes (de 13 régimes) par transaction avant de voyager à Port-au-Prince pour les revendre. Cette quantité de plantain permet de remplir un camion (tap-tap) qu'elles louent. Ces "Sara locales" travaillent avec un réseau de producteurs et de collectrices constitué grâce à leur résidence à proximité des planteurs. Elles préfèrent acheter les régimes directement à la parcelle pour éviter les prélèvements intermédiaires (doigts enlevés par les collectrices). Il arrive que ces marchandes "réservent" à l'avance les régimes à acheter. Dans ce cas, elles prospectent chez les producteurs quelques jours avant le jour de marché, et "marquent" les régimes achetés par l'enroulement d'une feuille sèche au pied de la plante ou par une marque de couleur à la peinture. Elles ne viennent récolter les régimes que le jour du marché et paient le planteur si le produit n'a pas été réglé à l'avance. Il arrive que ces marchandes soient des usurières et qu'elles prêtent de l'argent à des producteurs qui s'engagent à leur vendre leurs bananes. Comme les volumes manipulés sont assez importants, elles emploient des ouvriers agricoles pour les aider à porter les régimes sur la tête jusqu'à un poste de collecte au bord de la route et louent un animal de bât si elles n'en possèdent pas. Ces ouvriers agricoles chargent pour elles les bananes sur le camion. L'objectif de ces marchandes est de valoriser à la fois le travail de collecte au niveau local (insertion dans la zone de production, collecte la veille pour un voyage le lendemain, travail avec

des réseaux de producteurs et de collectrices) et le capital investi.

Tableau 46 : évaluation de l'activité économique d'une "Sara locale" (en dollars)

Coût d'achat des marchandises	Achat de 30 douzaines de régimes (dans une douzaine en moyenne : 2 gros régimes + 2 petit régimes + 8 régimes moyens 47 dollars /douzaine (13) en moyenne) 13 ^{ème} régime gratuit (x 30 régimes)	1400 0
Produit moyen de la vente des bananes	douzaine (12) de régimes (53 dollars /douzaine (12) en moyenne) x 20 13 ^{ème} régimes vendus à l'unité x 30 douzaines	1595 135
Marge commerciale Marge commerciale / coût d'achat des marchandises		330 23%
-Décomposition de la marge commerciale	transport des régimes parcelle/rue (travailleurs + mule) transport des régimes rue/marché de gros Port-au-Prince : location de camion (+ chauffeur) travailleurs pour le déchargement des régimes à Croix des Bossales inspecteur de marché Croix des Bossales	7 32 7 7
Marge bénéficiaire Marge bénéficiaire / coût d'achat des marchandises		277 19 %

Sources : enquête de l'auteur, 2002-04.

Les "Sara Port-au-Prince".

La deuxième catégorie de "Sara" identifiées réside à Port-au-Prince et se contente d'acquérir le plantain sur les marchés ruraux, de les acheminer jusqu'à Port-au-Prince et de les revendre sur le marché de gros de la capitale. Nous désignons ces marchandes par le terme "Sara Port-au-Prince", pour les différencier des "Sara locales" dont nous venons de décrire l'activité. À la différence des "Sara locales", ces marchandes ne s'approvisionnent pas directement auprès des producteurs mais sur les marchés. Leur stratégie consiste à multiplier le nombre de leurs voyages entre la zone de production et la capitale pour accélérer la rotation de leur capital et mieux le valoriser. Elles possèdent un capital supérieur à celui des "Sara locales" : utiliser cet argent en peu de temps les amène à ne s'intéresser qu'à des produits faciles à rassembler. Le plantain est un produit périssable devant se collecter et s'échanger rapidement car il est impossible de le stocker longtemps. Ainsi, elles s'approvisionnent auprès de collectrices ayant déjà effectué une première concentration du produit, même si les prix sont supérieurs à ceux d'achat au producteur. Les "Sara Port-au-Prince" peuvent aussi intercepter les bananes sur le bord de la route ; au contraire des "Sara locales", elles ne peuvent le faire qu'aux abords des marchés, ne connaissant pas suffisamment la zone et les postes de vente. Quel que soit leur mode d'approvisionnement, les "Sara Port-au-Prince" paient un prix supérieur à celui obtenu par les "Sara locales" et compensent leur marge moindre par une plus grande fréquence de voyages.

Les "moyennes Sara Port-au-Prince" achètent un petit nombre de régimes de plantain, 1 à 2 douzaines de régimes (de 12 régimes) par jour de travail qu'elles revendent par lot de doigts sur les marchés de gros ou de demi-gros de la capitale. Elles travaillent 4 à 5 fois/ semaine et ne fréquentent que les marchés de Cabaret et d'Arcahaie. Elles transportent les régimes après égrenage et mis dans des sacs pour faciliter le transport (en tap-tap) et surtout pour éviter les vols en cours de transport. Elles travaillent avec les collectrices avec lesquelles elles sont en relation et qu'elles paient au comptant. D'autres manipulent des volumes beaucoup plus importants (entre 30 et 50 douzaines, de 12 régimes, par jour de travail). Leur stratégie est d'arriver en fin de marché (après 12 h lorsque les prix commencent à baisser) et d'acheter de gros volumes à des collectrices qu'elles paient avec un délai de 2 à 8 jours afin de valoriser au mieux le capital qu'elles investissent.

Tableau 47 : évaluation de l'activité économique d'une "petite Sara PAP" (en dollars)

Coût d'achat des marchandises	Achat de 2 douzaines (12) de régimes à 78 dollars/douzaine	156
Produit moyen de la vente des bananes	Revente par lot de 5 doigts à 0,8 dollar /lot, en moyenne 50 doigts par régime (10 lot x 12 régimes x 2 douzaines x 0,8 dollar par lot)	188
Marge commerciale		32
Marge commerciale / coût d'achat des marchandises		20 %
–Décomposition de la marge commerciale	transport des régimes rue/marché de gros Port-au-Prince	3
	travailleurs pour le déchargement des régimes à Croix des Bossales	1,6
	inspecteur de marché Croix des Bossales	7
		3
Marge bénéficiaire		17,4
Marge bénéficiaire / coût d'achat des marchandises		11%

Sources : enquête de l'auteur, 2002-04.

L'analyse des résultats économiques obtenus par les différentes marchandes (collectrices, "Sara locales", "Sara Port-au-Prince") nous renseigne sur plusieurs points. D'abord, les marges commerciales rapportées au coût d'achat des marchandises sont de faibles à moyennes : 12% pour les collectrices, 20 à 23% pour les "Sara". Ainsi, les collectrices sont les moins bien loties, d'autant plus qu'elles doivent attendre que les "Sara" aient revendu les bananes pour être payées. Leurs marges bénéficiaires sont plus faibles : 10% pour les collectrices, 11 à 19% pour les "Sara" selon le volume de marchandises manipulé. Plus le capital engagé est important, plus la différence entre marges commerciale et bénéficiaire l'est. Globalement, les marges obtenues par ces intermédiaires ne sont pas très importantes. Elles sont inférieures à celles perçues par des commerçants en charge des denrées en Haïti, estimées au-delà de 50% (Bellande & Paul 1994; Dufumier 1996a).

Comment se forme et évolue le prix du plantain en Haïti ?

Le prix du plantain est lié, comme nous l'avons mentionné, à plusieurs critères de "qualité". Le calibre (la grosseur du régime et des doigts) et la variété sont les plus importants d'entre eux. Pour la variété French, la plus cultivée dans l'Arcahaie, nous avons mis en relation la classification réalisée précédemment avec un prix moyen par qualité de régimes de banane plantain :

Tableau 48 : estimation du prix au producteur des régimes selon la classification dans l'Arcahaie.

Catégorie de régime	Prix d'un régime	Prix moyen
Gros régime	5-10 dollars	6 dollars
Régime moyen	4-6 dollars	5 dollars
Petit régime	2,5-5 dollars	3 dollars

Sources : enquête de l'auteur, 2002-04.

Le prix d'échange du plantain dans l'Arcahaie dépend aussi d'autres critères techniques et économiques liés aux variations intra annuelles de l'offre et à la demande. L'offre varie en fonction des caractéristiques de la production (durées des plantations, dates de mise en place des bananeraies, conduites et itinéraires techniques, caractéristiques climatiques). Comme nous l'avons dit au chapitre II, les planteurs de l'Arcahaie privilégient deux saisons de plantation : au printemps (mars/juin) et en automne (septembre/ novembre). Ces saisons de plantation sont à mettre en relation avec le climat de la région. Les jeunes plantations de printemps bénéficient de la saison des pluies pendant leur croissance pour un bon enracinement et un développement satisfaisant de la plante ; les plantations d'automne bénéficient des pluies pendant la floraison et la maturation des régimes. L'analyse des systèmes de production nous a montré qu'une grande partie des producteurs de l'Arcahaie plantent les bananiers au printemps et combinent cette période de plantation avec une autre en automne : cependant, le manque d'eau en saison sèche provoque des pertes importantes sur les jeunes bananeraies si la plantation est faite en automne. L'offre en bananes produites dans l'Arcahaie est donc la plus abondante en été (juillet à septembre). Le climat et les variations physiologiques de la production bananière ont un rôle majeur dans la formation du prix de plantain, l'eau étant un facteur déterminant la taille d'un régime et les pertes au vent ayant un rôle dans la dépréciation de la qualité (régimes récoltés "*non rek*"). Ainsi si les pluies sont peu abondantes, les températures basses et l'ensoleillement réduit, le prix est élevé. C'est le cas en hiver et au début du printemps (novembre à avril). De même si la région de production subit une tempête tropicale

ou un cyclone, les prix flambent car il y a peu de bananes disponibles sur les marchés. Au contraire, en été pendant la saison des pluies, les températures et l'ensoleillement sont les plus élevés, et la production de bananes augmente physiologiquement : les prix baissent car l'offre est abondante.

La demande, quant à elle, varie en fonction des événements socioculturels (fêtes de Noël, Carême, Pâques) et saisonniers (vacances scolaires, migrations pour les récoltes de café, de riz ou de canne à sucre en République Dominicaine, retour de la diaspora pour célébrer les fêtes) provoquent une variation de la consommation urbaine. En été, lors des vacances scolaires, la capitale se vide car nombreux sont ceux qui rentrent voir leurs familles en province : ceci entraîne une baisse de la demande. Lors des fêtes, elle augmente. Il en résulte une certaine variabilité intra-annuelle des prix.

Tableau 49 : Explications probables des variations de prix de la banane plantain dans la capitale.

	Mois	Explications de la variation de prix
Prix fort (jusqu'à +20% du prix moyen)	Janvier/mars	Baisse physiologique de la production bananière (hiver) : faible offre
	Février/avril	Fête (Carême, Pâques), offre peu élevée (saison sèche), rentrée de la diaspora pour les fêtes : forte demande
	Septembre/novembre	Offre élevée (saison des pluies), belle qualité des régimes qui ont profité des pluies pendant la maturation, rentrée des classes : forte demande
	Novembre/décembre	Fêtes de fin d'année, rentrée de la diaspora pour les fêtes, baisse physiologique de la production (fin de SP) : forte demande
Prix bas (jusqu'à - 30% du prix moyen)	Mai/juin	Début de l'augmentation physiologique de la production (début de l'été) mais déficit hydriques possibles et risque élevé de pertes au vent, abondance de bananes dominicaines sur les marchés (augmentation physiologique de la production) : offre moyenne et concurrence
	Juillet/septembre	Vacances scolaires (les enfants rentrent en province), augmentation physiologique de la production (été), période d'épargne relative en prévision du paiement de l'écolage : faible demande et offre élevée

Sources : enquête de l'auteur, 2002-04.

Les importations dominicaines sont, depuis le milieu des années 1990, un facteur essentiel à prendre en compte dans l'évolution de l'offre en bananes à Port-au-Prince et ont une incidence majeure sur les prix. Elles sont généralement liées aux conditions du marché en République Dominicaine, en particulier à l'abondance de l'offre : elles sont en partie prévisibles car liées aux conditions physiologiques de la production (augmentation de l'offre en saison des pluies), comme on le verra par la suite et comme en Haïti. Cependant ces importations sont aussi opportunistes, liées aux variations du taux de change gourde/peso : elles peuvent donc

intervenir à tout moment de l'année et entraîner des variations de prix de la banane, sans aucun lien avec la production et la consommation haïtienne.

La Croix des Bossales : principal marché vivrier de Port-au-Prince.

Historiquement, la Croix des Bossales, ancien marché aux esclaves de Port-au-Prince comme son nom l'indique, était aussi le premier marché alimentaire de gros de la capitale. Les vivres y étaient débarqués pour être stockés dans des dépôts en tôle et écoulés petit à petit. Le président PRÉVAL a décidé en 1996 de détruire ces dépôts pour les reconstruire. Dans l'enceinte du marché, les nouveaux "dépôts", des sortes de cahutes en tôles ou en bois revêtues de bâches en plastique, remplacent les anciens.

Le marché de Croix des Bossales s'organise en différentes "zones" selon le type de produit échangé et sa provenance. Il est donc possible de trouver une zone du marché spécialisée dans la commercialisation de la banane produite dans l'Arcahaie, une autre pour celle produite au Cap et une zone pour les bananes en provenance de la République Dominicaine. Chacune de ces zones s'organise en dépôts dans un espace en plein air au sein duquel sont aménagés des passages parfois étroits où circulent marchandes, travailleurs du marché (qui débarquent, portent, poussent des brouettes chargées de marchandises, ramassent les fatras), "agent de sécurité", acheteurs et badauds. Il est possible que la spécialisation des dépôts dans la zone "bananière" du marché ne soit pas totale si les marchandes ont profité de leur voyage pour collecter d'autres produits en plus (Bluggoe, plus rarement banane douce, et tubercules). L'organisation spatiale du marché et sa structuration en dépôts sont majeures : elles permettent l'identification rapide du produit recherché selon sa qualité.

Chaque jour, la banane plantain est déchargée au niveau des axes routiers qui bordent le marché (boulevard La Saline, rues "*anbalavil*") à des postes de débarquement proches des dépôts situés en périphérie du marché. Il se peut que des camions entrent dans le marché pour décharger, ce qui est rare compte tenu de l'étroitesse des voies de circulation entre les étals et de l'état général de ces voies (boueuses le plus souvent, où s'entassent des amoncellements de fatras). Ce sont des travailleurs du marché qui déchargent et amènent les produits dans l'enceinte du marché, au niveau des étals ou des dépôts. Il se peut que des échanges se réalisent directement lors du déchargement des camions, mais il est plus fréquent que les marchandes fonctionnent en affiliation à un dépôt. L'activité du marché commence tôt le matin (vers 3 h -5 h du matin), la plupart des échanges en gros se faisant entre 5 h et 6 h et se terminant en fin d'après midi (18 h) moment où seules les

marchandes sont autorisées à rester dans l'enceinte du marché. Cependant, le marché est en activité nuit et jour, les débarquements de marchandises s'effectuant surtout de nuit.

Le dépôt est l'unité de fonctionnement du marché de la Croix des Bossales. Les échanges, le transport dans l'enceinte du marché, le stockage, l'écoulement des produits, la formation du prix, la sécurité des personnes et des marchandises, tout s'organise au niveau du dépôt. Toutes les marchandes dépendent d'un dépôt quel que soit leur type ("Sara" locales, "Sara" Port-au-Prince, détaillantes). Des "Sara" peuvent être elles-mêmes propriétaires d'un dépôt mais il est plus courant qu'elles collaborent avec un tiers spécialisé dans ce travail appelée *mèt dépo*. Ce métier est donc spécifique et spécialisé. Contre une somme versée au *mèt dépo* dont le montant est fonction des quantités de marchandises échangées, la "Sara" bénéficie de plusieurs avantages :

- l'allocation de travailleurs pour décharger les produits, payés par la marchande mais selon les règles et les prix de fonctionnement du dépôt.
- le stockage de la marchandise et la possibilité de dormir sur place dans le dépôt fermé.
- l'écoulement de la marchandise : chaque *mèt dépo* est en réseau avec des détaillantes (*pratik*) qui se chargent de disperser et de revendre les produits en ville, sur des marchés de demi-gros ou au détail. Ces détaillantes peuvent soit acheter comptant (c'est le cas pour la banane qui est un produit cher), soit prendre la marchandise à crédit et ne payer qu'en fin de vente au *mèt dépo* qui remet l'argent à la "Sara" après avoir prélevé son paiement : la *pratik* paie en fin de journée, au plus tard 3 jours après avoir revendu les produits. Si la détaillante vole ou se fait voler, le *mèt dépo* assure le remboursement.
- le prix est fixé par dépôt, la majorité des dépôts alignant leurs prix pour la journée.
- la sécurité : le marché de Croix des Bossales est connu comme étant un lieu dangereux (attaques, vols, coups de feu, bandes armées des bidonvilles proches). En période de troubles, c'est dans cette partie de la ville qu'ont lieu les premiers désordres pouvant dégénérer et conduire à la mort de personnes. Le *mèt dépo* paie des hommes pour garantir la sécurité des marchandes et des produits (vols) le jour et la nuit : les voleurs s'attaquant à des "Sara" sous la responsabilité d'un *mèt dépo* s'exposent à la "justice populaire" de ces hommes armés.

Un *mèt dépo* dispose de plusieurs revendeuses qui échangent les produits amenés dans son dépôt pour les revendre au détail en lots (de régimes ou de doigts) sur des marchés de demi-gros ou au détail

dans la rue. Les "Sara" revendent leur acquisition aux détaillantes par douzaines de régimes ou par sacs de fruits démanés. Les marchandes de détail achètent la banane en espèces grâce à des prêts usuraires : le créancier est le *mèt dépo* qui prend un taux d'intérêt de 20% chaque 24 jours, soit un peu moins de 30% par mois. Une partie de la marchandise acquise par crédit est toujours payée comptant : un sac est payé cash, deux autres à crédit.

La commercialisation de la banane plantain est spécifique, saisonnée et différente de celle d'autres produits (tubercules) périssables en quelques jours. La banane plantain, tout en étant périssable, peut être conservée sur le marché pendant une semaine avant que les pertes ne soient trop importantes: au pire, elle peut être revendue mûre et trouve un débouché à un prix non sacrifié pour ce type de produit. Alors que les tubercules s'échangent en grande quantités (par sacs ou par lots relativement importants), la banane plantain est revendue par petits lots car les détaillantes trouvent toujours des clients : un Haïtien en mange tous les jours, même si ce n'est qu'un morceau en accompagnement d'un plat principal à base de riz.

Le prix de la banane plantain sur le marché de gros dépend surtout de l'offre. Cette dernière est estimée par les marchandes dès l'ouverture du marché (vers 3-4 h du matin) lorsque l'essentiel d'entre elles sont arrivées et ont déchargé les produits dans les dépôts. Le prix est établi aux vues des quantités ainsi disponibles pour les premiers échanges qui ont lieu dès l'aube (4-5 h du matin) et reste stable jusqu'à 5-6 h, moment où la plupart des détaillantes ont fini de s'approvisionner. Le plus gros des échanges se réalise donc pendant un intervalle court. Le prix reste stable avec une tendance à la baisse après 6-7 h lorsque l'offre est abondante. Cependant, la banane plantain pouvant être conservée plusieurs jours dans les dépôts (2-3 jours en période d'abondance de l'offre, jusqu'à une semaine au maximum), les marchandes préfèrent maintenir un prix élevé et ne pas vendre plutôt que de brader leur marchandise et repartir à perte. Il se peut qu'il n'y ait plus de produit à vendre après 6-7 h si l'offre est faible, comme c'est le cas à certaines périodes de l'année (saison sèche). Lorsqu'il reste de la marchandise, un deuxième mouvement du marché s'effectue vers 15-16 h, lorsque les détaillantes reviennent s'approvisionner pour le lendemain ou pour la fin de la journée si elles ont tout vendu. Le prix a donc tendance à remonter en fin d'après midi pour redescendre en début de soirée à la tombée de la nuit lorsque les "Sara" arrivent avec la marchandise fraîchement collectée en province.

Du marché de gros au consommateur port-au-princien : marchés de quartier, de demi-gros, supermarchés et détaillantes ambulantes.

Plusieurs marchés de quartiers se trouvent à Port-au-Prince. Nous définissons un marché de quartier comme un marché de demi-gros, fixe, avec une enceinte dont une partie est couverte et où l'on propose à la fois des produits alimentaires, des vêtements, des ustensiles ménagers (marché Salomon, marché de Delmas, de Pétion-ville) ou bien comme un marché de "trottoirs" de plus ou moins grande taille où l'on trouve davantage des produits alimentaires disposés à même la rue. Sur ces marchés, se concentrent à la fois des "Sara Port-au-Prince" et des détaillantes. Nous désignons par détaillantes des marchandes qui revendent au détail un produit (par lot généralement) mais qui peuvent avoir des niveaux de capital très différents (de moins de 1 dollar à plus de 80 dollars de fonds de roulement). Ce groupe est donc très hétérogène. Selon l'expression d'un *mèt dépo* de la Croix des Bossales, la distribution au détail à Port-au-Prince fonctionne comme de la lessive : "*à chaque niveau, une détaillante fait mousser le produit*", c'est-à-dire que la valeur ajoutée du produit augmente par la vente et la revente à maintes reprises, ce qui permet à chaque acteur de la filière (et ils sont nombreux) de tirer une marge extrêmement faible dépendant du capital dont il dispose. Ainsi, la banane plantain passe entre de très nombreuses mains du marché de gros au consommateur.

Les revendeuses des marchés de quartier s'approvisionnent à la Croix des Bossales, sauf de manière exceptionnelle, directement dans les zones productrices lorsque les petites et moyennes "Sara Port-au-Prince" s'occupent de la redistribution. Les détaillantes achètent selon leur capital jusqu'à 4 douzaines de régimes ou 4 sacs. Lorsqu'elles ont un capital faible, les détaillantes s'associent pour acheter plusieurs douzaines de régimes et bénéficient alors d'un rabais ou d'une possibilité de crédit auprès d'un *mèt dépo*. En effet, la plupart d'entre elles sont liées à un dépôt de la Croix des Bossales en tant que "*pratik*" et écoulent la banane des "Sara Port-au-Prince" associées au dépôt. Elles peuvent aussi s'approvisionner auprès d'autres détaillantes et acquérir plusieurs lots de doigts à proximité ou dans l'enceinte du marché de gros. Les détaillantes revendent la banane par lot de doigts, parfois par main et rarement par régime. Elles ont le plus souvent un capital d'investissement très faible et fonctionnent à crédit avec les dépôts à des taux usuraires très élevés (30% par mois).

Tableau 50 : résultat économiques d'une détaillante à Port-au-Prince (en dollars).

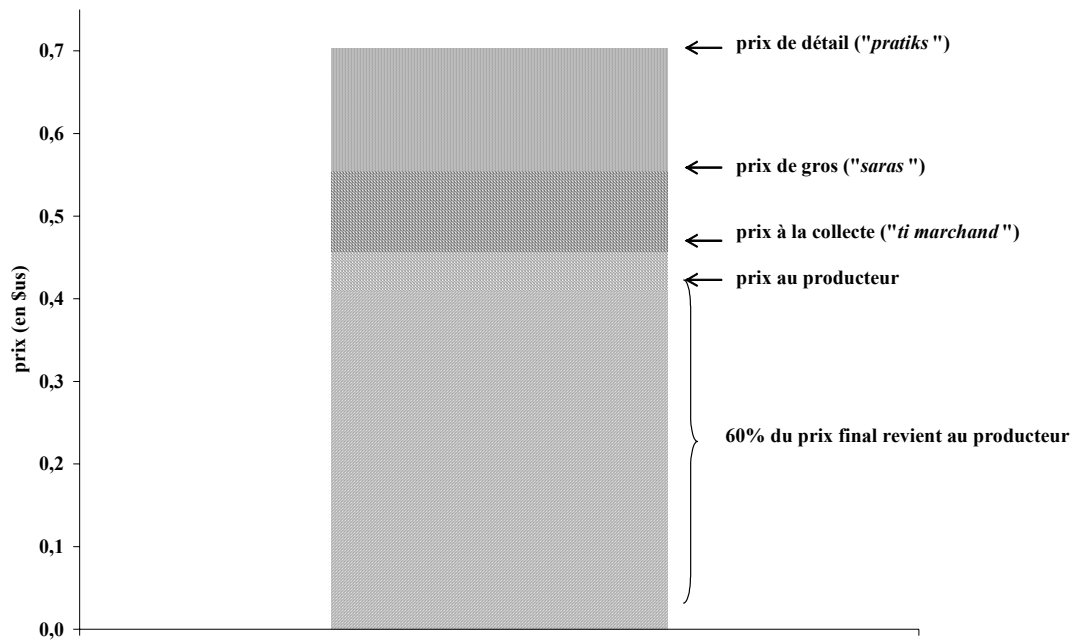
Coût d'achat des marchandises	3 lots de 15 doigts à 1,5 dollar/lot	4,5
Produit moyen de la vente des bananes	Lot de 12 doigts à 1,5 dollar / lot 3 x 3 doigts revendus à 0,25 dollar / lot	4,5 0,75
Marge commerciale Marge commerciale / coût d'achat des marchandises		0,75
-Décomposition de la marge commerciale		16%
Marge bénéficiaire Marge bénéficiaire / coût d'achat des marchandises	Transport Crédit (30% d'intérêt mensuel)	0,2 0,45
		0,10
		2%

Sources : d'après enquête de l'auteur, 2002-04.

Du fait des ventes et reventes et du nombre important de détaillantes qui peuvent manipuler le produit, la part du prix final du plantain payée par le consommateur et revenant aux détaillantes peut atteindre 30% ; on constate cependant, d'après le tableau précédent, que les marges bénéficiaires de chacune d'entre elles sont très faibles (2% du coût d'achat de la marchandise au maximum), notamment à cause des crédits à taux usuraires. Nous constatons aussi que les capitaux engagés sont faibles : dans le cas présenté ci-dessus, le montant des investissements s'élève à moins de 5 dollars. C'est le cas le plus fréquent, voire celui des détaillantes les mieux loties.

Enfin, des consommateurs achètent le plantain dans des supermarchés (*market*). Tous n'en vendent pas mais lorsqu'il est présent sur les étals, il est de très belle qualité (banane de l'Arcahaie, très fraîche, de gros calibre), vendu cher et au kilo. Seulement une très petite frange de Port-au-princiens s'approvisionnent en bananes par ce biais, compte tenu des prix élevés : seulement la bourgeoisie et la classe moyenne est concernée par ce type de transactions. Les supermarchés ont des contrats d'approvisionnement avec des "Sara Port-au-Prince" ou directement avec de gros producteurs (exploitants capitalistes qui chargent leur régisseur ou un employé spécifique d'organiser et d'assurer la commercialisation auprès des supermarchés).

Figure 61 : décomposition du prix du plantain à Port-au-Prince entre les différents acteurs de la filière.



Sources : enquêtes 2002-04

Bilan : des relations de dépendance et de clientélisme mais une très forte concurrence entre les acteurs de la filière entraînent des marges de commercialisation peu élevées.

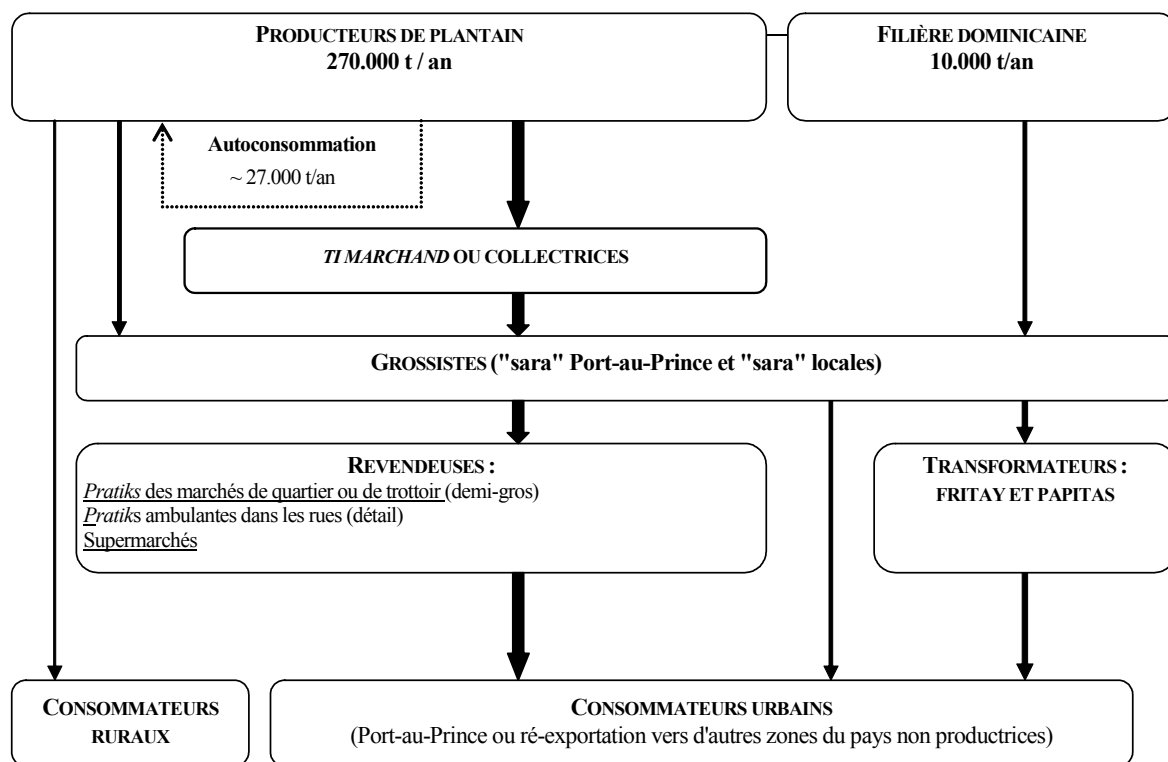
Le crédit entre producteurs et intermédiaires est très rare. En raison des taux usuraires pratiqués, les exploitants ne peuvent pas rembourser leurs crédits car ils dégagent des revenus très faibles. Les collectrices qui interviennent en amont de la filière de commercialisation ont, le plus souvent, un capital très modeste. De plus, la production de bananes se réalise sur des cycles longs, au minimum 10 mois avant les premières récoltes : pour les "Sara", il n'est pas rentable de placer l'argent dans ces systèmes de crédit, même à taux usuraire, car la rotation de capital est trop longue. Contrairement à ce qui peut s'opérer pour d'autres produits agricoles, il existe peu d'achat précoce de bananes. Nous avons vu que des collectrices peuvent "réserver" un régime à l'avance, mais cela n'a rien à voir avec un achat "à la fleur", avant la récolte. De plus, le rapport de force entre producteurs de plantain et "Sara" est moindre, en comparaison avec ce que montrent d'autres études faisant référence à des situations d'usure permettant des bénéfices très élevés, notamment pour des cultures courtes comme le haricot dans les mornes (Bellande & Paul 1994).

En revanche, le crédit est à la base de la filière de commercialisation. Comme nous l'avons décrit, le système permet l'intervention de plusieurs types d'intermédiaires : des collectrices, des "Sara locales", des "Sara Port-au-Prince" petites, moyennes, importantes. Ces marchandes sont dans une situation de forte concurrence pour l'acquisition du produit et, de ce fait, dégagent des marges commerciales et bénéficiaires peu élevées. Les "Sara Port-au-Prince" ne paient leurs collectrices qu'une fois la marchandise écoulée. Certaines de ces collectrices, ne paient les producteurs qu'une fois la banane revendue. Cependant, aucun taux d'intérêt n'est prélevé : il ne s'agit que de délais de paiement, soit à cause des relations de pouvoir des acteurs économiques les plus puissants sur les plus faibles d'entre eux ("Sara"/ collectrice), soit grâce à la confiance et aux relations privilégiées entretenues (collectrices/ réseau de producteurs). En milieu urbain par contre, le crédit en tant que tel est le nœud du fonctionnement des échanges au travers du système du dépôt de la Croix des Bossales. Le crédit lie les détaillantes au *mèt dépo* et permet un écoulement rapide de la marchandise, la garantie de paiement des "Sara" et des rentes substantielles pour le *mèt dépo* grâce aux taux usuraires versés.

D'après nos estimations, la banane plantain n'est donc pas l'objet de marges bénéficiaires importantes pour les acteurs de la filière en Haïti : le système montre une grande efficacité liée à la rapidité de circulation de la marchandise, à la forte concurrence entre les acteurs et au nombre très important d'intermédiaires. Au

maximum, 40% du prix final est alloué aux marchandes, des collectrices aux détaillantes, le nombre total d'intermédiaires pouvant dépasser la dizaine ! Dans le cadre de la grande pauvreté en Haïti et due développement du secteur informel, chacun tente d'assurer sa survie en tirant des bénéfices dérisoires à partir d'un capital de départ très limité, à quelques dollars seulement. Ce système n'ampute pas cependant les producteurs, auxquels sont alloués près de 60% du prix au consommateur de la banane. Ainsi, si la banane plantain haïtienne est chère, l'origine des prix élevés est à rechercher au niveau de la production, et non pas du système de commercialisation.

Figure 62 : schématisation de la filière plantain en Haïti.



LA COMMERCIALISATION DU PLANTAIN DOMINICAIN : DES INTERMÉDIAIRES OLIGOPOLISTIQUES ET ORGANISÉS.

La commercialisation des produits agricoles en République Dominicaine est caractérisée par trois circuits principaux : le circuit de l'import/ export et de l'agro-alimentaire, celui, "traditionnel", des intermédiaires (collecteurs, grossistes, transporteurs et détaillants) et le circuit public de l'INESPRE (Douzant Rosenfeld 1995). Ces trois circuits se sont développés dans les années 1950 ; ils ont pris un véritable essor suite au démantèlement des monopoles d'État mis en place pendant la dictature, grâce à l'aide internationale et aux facilités de crédit qui ont afflué après 1965 ainsi qu'au développement du réseau routier sous BALAGUER. La banane plantain est surtout commercialisée dans le circuit "traditionnel", dans une moindre mesure dans le circuit public et celui de la transformation agro-industrielle.

Comment se caractérise le circuit "traditionnel" permettant un approvisionnement en produits frais comme la banane plantain à Santo Domingo qui compte plus de 2,5 millions de consommateurs ? Quelles sont les caractéristiques du circuit de l'INESPRE et de celui des entreprises de transformation ? Comment se fait-il qu'une partie de la production de plantain soit exportée vers Haïti et comment se réalisent ces exportations ?

Des bananeraies aux marchés de gros : les incontournables grossistes transporteurs.

Production et récolte bananière.

La banane plantain est produite toute l'année en République Dominicaine dans plusieurs régions du pays : Sud-ouest, le Cibao central et occidental essentiellement. Comme nous l'avons décrit lors du préalable introductif, la production bananière est saisonnée en fonction du climat (température, pluviométrie, nombre d'heures d'ensoleillement) dont les effets sont atténués par l'irrigation. La principale région de production étant une zone de culture pluviale (le Cibao produit 60% du plantain national), l'offre globale dominicaine suit le calendrier des pluies : elle est beaucoup plus importante de mai/juin à novembre.

Dans la vallée du Yaque del Sur où la banane est cultivée en irriguée, les producteurs la récoltent tous les 15 ou tous les 21 jours. Lorsqu'ils estiment que les bananes ont atteint un stade de maturité suffisant, ils ont quelques semaines pour récolter avant que les fruits ne s'abîment sur pied. Cependant, la décision de couper les régimes se fait le plus souvent en prenant compte d'autres facteurs. Les commerçants

dominicains estiment qu'environ 50% des régimes sont coupés prématurément, alors que le niveau de remplissage des doigts n'est pas suffisant. Certains producteurs agissent ainsi lorsqu'ils soupçonnent une hausse des prix sur le marché de la capitale. De plus, redoutant les vols au champ, les planteurs récoltent prématurément¹³⁶. Enfin, des engagements auprès d'intermédiaires (avances de liquidité¹³⁷) les poussent à couper selon les directives de l'acheteur et non selon les conditions optimales de récolte.

Jusque dans les années 1960, le plantain était acheminé par bât jusqu'aux marchés ; les agriculteurs et les commerçants mesuraient les quantités échangées en fonction de la charge portée par l'animal (en espagnol, charge = *carga*). Avec la motorisation des transports, ils ont cherché à standardiser les unités d'échanges. Dans le Sud-ouest du pays, une *carga* correspondait environ à 5-6 régimes de la variété Faux corne (*macho* ou *plátano barahonero*), soit environ 200 fruits. C'est cette valeur qui s'est imposée comme unité de référence. Aujourd'hui, la *carga* (=200 doigts) est toujours l'unité volumétrique de production et de commercialisation. De plus, en raison de l'importance des volumes échangés, surtout pour les gros planteurs, les commerçants ont adopté une autre unité de mesure : le *miliar* (1000 doigts, soit 5 *cargas*). Un camion peut transporter de 15 à 20 *miliares* (= 70 à 100 *cargas*) selon le calibre des fruits et l'habileté des transporteurs à remplir le camion.

Les producteurs, commerçants et consommateurs dominicains ont des critères de "qualité" permettant de classer la banane. À chaque catégorie correspond un prix. En amont de la filière, l'état de fraîcheur joue peu : la coupe est réalisée le jour même de la transaction. Ce critère est en revanche important au niveau en aval de la filière. Le niveau de remplissage des fruits est par contre déterminant pour le prix à la production. Le calibre du fruit joue un rôle essentiel dans la formation du prix à tous les niveaux de la filière. Nous avons établi une classification qualitative du plantain, à partir de nos enquêtes, en trois groupes :

- Le premier correspond à la qualité "supérieure" ou "première classe" (= *primera clase*). Il englobe les fruits de gros calibre dont le remplissage est optimal. Il s'agit souvent de bananes de la variété Faux corne provenant d'une plantation jeune ou bien soignée ayant eu des conditions d'irrigation idéales, ou

¹³⁶ On estime que les vols concernent jusqu'à 15% de la production dans la vallée. Ces derniers sont attribués à des collecteurs qui écoulent les régimes sur les marchés locaux (Tamayo, Vicente Noble, Barahona, Pedernales) ou dans les *bateyes*. Pour se prémunir de ces vols et surtout décourager les voleurs, les producteurs ont plusieurs stratégies : peinture de couleur des régimes sur pied afin de les différencier, clôture des parcelles, récolte prématurée...

¹³⁷ Il s'agit d'une sorte de promesse de vente au cours de laquelle l'intermédiaire avance de l'argent au producteur sans taux d'intérêt. Cela peut jouer en défaveur du producteur car en ne fixant pas la date de récolte, il ne peut pas jouer sur les variations du prix car le commerçant achète la production au prix du jour de récolte qu'il fixe lui-même.

des fruits de la variété *enano* d'une jeune plantation ayant eu des conditions d'irrigation et d'engrais les meilleures possibles. Les fruits de cette qualité sont destinés au marché de la capitale.

- Un deuxième groupe correspond à une qualité moyenne ou "deuxième classe" (= *segunda clase*). Il englobe les fruits de taille moyenne, ou ceux qui ont un niveau de remplissage plus faible. Ces bananes sont destinées aux marchés locaux ou à l'exportation vers Haïti.

- Le troisième correspond à la plus basse qualité : ce sont les bananes déclassées ou rebuts (= *rabiza, rechazos*). Il englobe des fruits les plus petits, souvent ceux de la "queue" du régime, ou ayant été récoltés prématurément et n'ayant pas atteint un niveau de remplissage suffisant. Ces fruits sont autoconsommés, donnés aux commerçants comme "pourboire" ou vendus pour l'export vers Haïti.

Un producteur commercialise sa production après l'avoir triée selon ces catégories : il attribue à chaque lot un prix différent. Il peut aussi les vendre en vrac (= *al barrel*) à un prix moyen fixé en fonction de la proportion de chaque qualité. Les fruits mûrs, abîmés, ayant reçu des chocs ou ayant l'extrémité noircie ou pourrie, sont mis à l'écart et ne sont pas vendus, sauf exceptionnellement à prix bas sur les marchés locaux.

La récolte se déroule en plusieurs étapes et fait intervenir plusieurs personnes. Il s'agit d'abord de couper les régimes (rôle des *cortadores*) qui sont disposés en bordure de champ, pour pouvoir les sortir des bananeraies et les acheminer au poste de vente (rôle des *cargadores*). Lorsqu'un planteur a plusieurs parcelles, il emploie un pick-up ou des mototaxis aménagées avec deux paniers sur le porte-bagages, pour rassembler les fruits dans un seul poste de collecte où se négociera la transaction. Les régimes sont disposés sur le sol et les fruits sont détachés un par un (*desmanador*), triés (*rechazador*) et comptés (*contador*). Le comptage des bananes est surveillé par les deux parties de la transaction. L'ensemble des coûts de ces opérations est à la charge du producteur jusqu'au comptage. Les fruits sont recomptés et triés à nouveau par un *pasador* qui passe les bananes à une autre personne montée sur le camion pour le charger (*péon de camión*). C'est à ce moment que le producteur et le commerçant, s'ils ne l'ont déjà fait avant la coupe, fixent le prix de la récolte en fonction de la répartition entre les différentes classes de bananes. Le re-triage entraîne des discussions entre le producteur et le commerçant. Comme nous l'avons dit, la troisième classe est rarement vendue : le commerçant considère qu'elle lui revient de droit comme pourboire ; il cherche d'ailleurs à déclasser une partie de la deuxième qualité pour obtenir davantage de fruits gratuits. En moyenne, 15 à 20% des bananes de deuxième classe sont ainsi données gratuitement aux commerçants. Le reste est conservé par le planteur pour sa consommation familiale.

Une fois chargée sur le camion, la banane est rangée par des *atibadores*. Le rôle des *atibadores* est majeur puisqu'ils doivent disposer les bananes dans le camion afin de limiter le mauvais traitement lors du voyage, d'utiliser au mieux l'espace disponible et surtout mélanger la première et la deuxième classe pour permettre, lors de la revente, d'obtenir le meilleur prix en disposant les plus beaux fruits à l'extérieur et au sommet de la cargaison. Les coûts de ces différentes opérations à partir du comptage sont à la charge du commerçant. Toutes les personnes intervenant dans ces opérations de récolte (*cortador, cargador, desmanador, rechazador, pasador, peón de camion, atibador*) sont journaliers, le plus souvent des Haïtiano-dominicains en relation avec les planteurs ou les commerçant et payés à la tâche.

Qui sont donc les commerçants en charge de la collecte et de la commercialisation du plantain ?

Du camion au marché - les grossistes transporteurs : des acteurs incontournables.

Du fait de l'intensification des échanges, du raccourcissement et de la concentration des filières aux mains d'un petit nombre de commerçants, les grossistes, collecteurs et transporteurs sont incontournables dans la commercialisation des fruits et légumes en République Dominicaine. On les appelle *intermediarios, camioneros* ou *viajantes* en espagnol. La quasi intégralité de la production de plantain passe entre leurs mains : ce sont eux qui manipulent les plus gros volumes, qui investissent le plus de capital dans la filière et qui parcourent le plus de chemin pour acheminer le plantain en ville. Ils sont propriétaires du camion qui leur sert à acheminer le produit ; il arrive que certains louent un véhicule si cette activité n'est pas leur emploi principal ou s'ils débutent dans la profession. La majorité d'entre eux exercent ce métier à temps plein car il demande un haut niveau de professionnalisation. Le circuit "traditionnel" des grossistes collecteurs transporteurs s'est d'ailleurs fortement organisé au sein d'associations professionnelles (*sindicatos*).

Les grossistes transporteurs sont spécialisés dans la commercialisation d'un seul type de produit. Chaque filière est donc dominée par un petit nombre d'agents : souvent quelques dizaines de personnes qui opèrent sur les marchés de gros de Santo Domingo ou de la frontière. Comme nous le verrons, la taille des marchés de gros de la capitale, la rapidité et le fonctionnement des transactions, sans lesquels l'activité n'est pas rentable, ont conduit à la professionnalisation et à la spécialisation des filières. Seuls les plus gros producteurs se permettent d'opérer comme grossistes ; les petits et moyens planteurs, par manque de volume de bananes commercialisables et d'expérience, préfèrent laisser à des grossistes le soin de vendre leurs récoltes.

La spécialisation et la professionnalisation des grossistes transporteurs s'explique de plus, dans le cas de la banane plantain, par la nécessité d'une grande connaissance du produit et de ses différentes qualités : la plus grande partie d'entre eux sont ainsi originaires des zones productrices et ont commencé le commerce en relation étroite avec la production. Certains ont également eu une activité agricole, ont un membre de leur famille qui produit du plantain, ou encore ont débuté en travaillant avec d'autres grossistes de la filière banane. Malgré leur spécialisation, il se peut qu'en période de moindre abondance ils complètent la cargaison avec un autre produit tel que la banane douce ou d'autres types de bananes à cuire.

La majorité de ces grossistes ont eu accès à des prêts de la banque agricole qui leur ont permis d'acquérir un véhicule et d'entrer dans le métier. Les grossistes les plus importants ont plusieurs camions (de 1 à 3 dans nos enquêtes) et organisent jusqu'à 8 à 10 voyages par semaine et au minimum un voyage par jour. Ces derniers ont des contrats avec des supermarchés ou des entreprises de transformation (Frito Lay Dominicana qui transforme le plantain en chips, chaînes de restauration rapide appelées *Pica Pollo*, entreprises de transformation en bananes précuites vendues congelées). Ils travaillent avec un capital initial assez important qu'ils cherchent à rentabiliser le plus rapidement possible. Ils ne stockent pas les bananes en raison du caractère périssable des fruits et de l'absence de chambres froides. Les plus petits d'entre eux effectuent seulement 1 à 2 voyages par semaine pour vendre le plantain collecté le jour même dans la zone de production jusqu'à Santo Domingo ou jusqu'au marché de la frontière (Jimaní). Certains, appelés collecteurs ruraux, ne disposent que d'un pick-up : ils ne vendent le plantain que sur les marchés ruraux ou urbains de province (Barahona, Pedernales, San Juan de la Maguana pour la vallée du Yaque del Sur). Ces derniers sont alors producteurs eux-mêmes et complètent leur propre production en achetant celle d'autres planteurs de leur entourage. Les collecteurs ruraux sont peu nombreux car à moins d'approvisionner les villes de la province, ils ont peu de débouchés : une grande partie des consommateurs des zones de production s'approvisionnent directement auprès des planteurs, dans leur propre bananeraie ou dans les exploitations des membres de leur famille. De plus, les producteurs préfèrent vendre à des grossistes qui commercialisent le plantain sur les marchés de gros de la capitale, car ils espèrent alors en obtenir un meilleur prix. Le marché de Tamayo, le plus important de la vallée du Yaque del Sur, compte moins d'une dizaine de vendeurs de plantain. La majorité des bananes produites dans la vallée sont acheminées hors de la région.

Plusieurs types de planteurs, différentes stratégies d'acquisition du produit.

Le plantain est un produit périssable et fragile, ce qui oblige les grossistes à l'acheminer le plus rapidement possible sur les marchés afin de ne pas détériorer la qualité du produit. Un producteur ne récoltera pas sans un accord préalable avec un grossiste qui lui achètera sa production. Une fois que le producteur et le grossiste se sont mis d'accord sur une transaction, ce dernier est responsable de la récolte : si pour une quelconque raison il ne peut venir collecter le produit, il doit quand même payer le producteur. Le prix est le plus souvent fixé au moment de cette promesse d'achat ; il peut cependant être réévalué en fonction de la récolte comme nous l'avons décrit précédemment. La qualité est finalement secondaire dans la formation du prix à ce stade de la promesse de vente : c'est davantage les conditions d'échanges sur le marché de Santo Domingo qui sont décisives. Les grossistes examinent rarement la récolte d'un producteur donné et ils se fient à la qualité de la banane produite dans la zone, fonction des différents types de producteurs. Ceci est à mettre en relation avec la stratégie mise en œuvre par le grossiste pour acquérir le plantain et sa connaissance préalable des conditions de production : un grossiste sait qu'un exploitant patronal dont il connaît les caractéristiques du système de production (des plantations de courte durée, ayant recours à des intrants) produira des fruits de plus gros calibre et donc de meilleure qualité qu'un exploitant familial cultivant dans des parcelles "illégalles" situées dans la plaine maritime.

Le fonctionnement des grossistes est étroitement lié au fait que le plantain est un produit fragile, périssable et que sa qualité se détériore rapidement : le plantain est surtout consommé vert et doit le rester jusqu'au consommateur. L'essentiel pour un grossiste est donc à la fois de collecter le produit rapidement et de le revendre le plus vite possible pour que les fruits ne s'abîment pas. De plus, comme nous le verrons, le prix du plantain subissant de grosses variations sur le marché de Santo Domingo, principal débouché pour la vallée du Yaque del Sur, un grossiste est susceptible d'obtenir d'autant plus de bénéfices qu'il entre sur le marché au bon moment et se retire avant que les conditions ne se détériorent. La pression pour augmenter la rapidité des échanges est d'autant plus forte que l'offre en plantain est faible : c'est le cas en hiver, pendant la saison sèche lorsque les conditions agro-écologiques et physiologiques de la banane entraînent naturellement une baisse de production, après le passage d'un cyclone. L'acquisition rapide du produit est donc une étape clef pour le grossiste, et détermine l'ampleur de ses bénéfices. Plusieurs cas peuvent alors se présenter.

Le premier survient lorsque la récolte d'un ou deux producteurs seulement suffit à remplir le camion : ceci entraîne pour le commerçant peu de déplacements et peu d'arrêts pour charger le produit. C'est le cas des

exploitations patronales ayant recours à la chimisation (situées dans les parties aval et amont de la vallée) : produisant en moyenne plus de 50 *cargas* par récolte (18 à 21 t/ ha/ an), ils remplissent en une fois le camion dont la charge varie de 70 à 100 *cargas*. Ce cas est le plus intéressant pour le grossiste car il limite les frais et le temps de collecte. Ainsi, le grossiste cherche à s'assurer la "fidélité" de ces producteurs en leur offrant de meilleurs prix ou des services complémentaires additionnels (transport gratuit de ceps pour replanter une parcelle, transport d'engrais...). Cette fidélité peut aussi se concrétiser par des relations d'amitié ou de parrainage. En période d'abondance de l'offre (été), les producteurs de ce type sont en meilleure position pour discuter les prix et les faire relever.

Le deuxième cas arrive lorsque le grossiste doit collecter les récoltes de plusieurs producteurs pour remplir le camion. La position des producteurs de taille moyenne (les plus petits exploitants patronaux chimisés de l'aval et de l'amont, les exploitants familiaux de l'aval) est beaucoup moins avantageuse que celle des planteurs les plus importants : les grossistes ne peuvent généralement pas remplir un camion avec seulement un ou deux d'entre eux. La stratégie des commerçants est donc de se lier à un certain nombre de ces producteurs pour s'assurer de leur fidélité ; comme il est difficile de créer des liens "personnels" avec d'aussi nombreux de clients, ils ont recours à des avances d'argent. Ces dernières sont de moyen terme (avance de liquidité pour des dépenses d'exploitation ou pour couvrir les frais d'un évènement imprévu comme des funérailles ou un mariage), soit de court terme (paiement de la récolte lors de la promesse d'achat). Ces avances ne sont pas des prêts car le grossiste ne prend pas d'intérêt sur le montant avancé. Il se sert de ce moyen pour s'assurer une clientèle afin de faciliter une collecte rapide. C'est une sorte d'assurance sur l'offre et non un moyen de gagner de l'argent par l'usure. Ainsi, ces producteurs obtiennent des prix légèrement inférieurs aux exploitations précédentes. Cette situation est d'autant plus marquée pour les producteurs de l'amont, éloignés du centre de production et souvent obligés de vendre en vrac leurs récoltes.

La position des très petits producteurs (le reste des exploitations familiales de l'amont, du cône alluvial, de la dépression et de la plaine maritime) est encore moins avantageuse. Du fait qu'il faut au moins 5 à 10 d'entre eux pour remplir un camion, le grossiste emploie une autre stratégie. Il a recours à un deuxième intermédiaire, un *buscon*¹³⁸, chargé de les localiser lorsqu'ils sont prêts à couper et de faire les transactions à leur place (détermination des quantités offertes, du jour de la coupe, du prix d'échange). Le *buscon* évite ainsi

¹³⁸ Appellation dans le Sud-ouest de la République Dominicaine (Azua, vallée du Yaque del Sur) ; =*corredor* dans le Cibao.

au grossiste de démarcher et de perdre du temps de collecte au niveau d'une offre dispersée. Il en résulte ainsi un prix encore inférieur pour ces producteurs, d'autant plus s'ils sont situés dans des zones marginales (amont, dépression ou plaine maritime). En outre, une partie du prix de la transaction sera attribuée à cet intermédiaire.

Tableau 51 : prix de la banane selon le type de planteur et la stratégie d'acquisition du grossiste.

Type de producteur	Prix unitaire moyen de la banane (en peso/doigt)
Patronal ayant recours à la chimisation motorisé (et donc en vente directe)	1,7-1,8
Patronal ayant recours à la chimisation non motorisé	1,6-1,7
Familial de l'aval	1,6
Familial des zones marginales (amont, dépression, cône, plaine maritime)	1,5

Sources : enquête de l'auteur 2002-04.

L'origine des *buscones* est diverse : ils sont eux-mêmes des producteurs ayant de bons contacts auprès des autres petits producteurs et ils se mettent au service d'un grossiste pour compléter leurs revenus ; ils sont journaliers ou paysans sans terre et vendent leurs services à qui paie le mieux et dans tous les cas, ils sont liés aux petits producteurs de la zone (relationnel de proximité). Par exemple, un *buscon* permet à un grossiste travaillant avec 3 ou 4 *buscones*, ayant chacun des relations avec 10 ou 15 petits producteurs, peut s'assurer une clientèle de 40 à 50 petits producteurs sans avoir à les démarcher individuellement. De nombreux petits producteurs préfèrent négocier le prix avec un *buscon* qu'ils connaissent plutôt qu'avec un grossiste car ils se considèrent en meilleure position pour négocier. Cependant, les intérêts du *buscon* sont liés à ceux du grossiste avec lequel il travaille. Il touche une commission d'autant plus importante que le prix obtenu est plus avantageux pour le grossiste. Le *buscon* perçoit entre 5 et 7% du prix de la transaction de la part du grossiste ; il est possible que ce dernier lui donne une commission quand le prix de la transaction le satisfait (si le prix obtenu est meilleur que le prix minimum fixé par le producteur).

Comment se forme le prix au niveau de la zone de production ?

Le prix au niveau de la zone de production dépend essentiellement de l'abondance ou de la rareté de l'offre, la demande (nombre de grossistes transporteurs) étant constante au cours de l'année et limitée à quelques dizaines d'agents. Nous avons pu constater au cours de nos enquêtes que les producteurs sont bien informés des prix de la banane et de leurs fluctuations au jour le jour, non seulement du prix dans la région de production, mais aussi de celui sur le marché de la capitale ou à la frontière. L'information est approximative car un producteur n'est pas en mesure de vendre chaque jour une partie de sa production, mais il semble qu'elle soit correcte et actualisée.

Le producteur a plusieurs moyens pour se tenir au courant de l'évolution des prix. Certes, la SEA et l'INESPRE doivent collecter et diffuser l'information, mais dans les faits il n'est ni le moyen le plus fiable ni le plus utilisé par les producteurs. La bouche-à-oreille est bien plus efficace. Les transports en commun sont très développés dans le pays (environ une dizaine de bus ou minibus voyagent chaque jour entre la vallée, la capitale et la frontière). Un producteur trouve toujours une connaissance ou un parent qui voyage pour l'informer des conditions du marché. Il en résulte que les planteurs connaissent les prix quand ils veulent vendre leur production.

Nous avons pu constater que le prix de la banane est l'un des principaux sujets quotidiens de discussion dans les transports en commun au sein même de la région de production. Du fait de ses voyages fréquents sur les marchés de gros, le grossiste transporteur connaît précisément le prix de vente au jour le jour. Par ailleurs, comme nous le verrons par la suite, il possède des informateurs sur les marchés de gros. Il en résulte que selon les données dont il dispose, il décide de la destination du produit (Santo Domingo, marché frontalier) et fixe le prix en fonction des conditions de marché et de la marge bénéficiaire qu'il souhaite en essayant par tous les moyens d'atteindre dans la négociation avec le producteur. D'après nos enquêtes, il fixe la marge commerciale entre 18 et 23% en période d'abondance et 9 à 14% en période de rareté de l'offre.

Approvisionnement de Santo Domingo ou exportation vers Haïti ?

L'essentiel de la production bananière de la vallée du Yaque del Sur est commercialisée. Une étude de la coopération japonaise (JICA & INDHRI 1999) estime que près de 90% des bananes produites dans la vallée du Yaque del Sur sont vendues, pour l'approvisionnement des marchés urbains nationaux, mais aussi pour l'exportation vers Haïti.

Comment s'organise cette commercialisation ? Quel est le rôle du marché de Santo Domingo dans le choix ou non d'exporter vers Haïti ?

Le Mercado Nuevo, lieu où se forme le prix de la banane dominicaine.

La croissance de la demande a incité les pouvoirs publics à construire de nouveaux marchés de gros à côté des trois plus anciens situés dans les quartiers centraux de la capitale (*mercado modelo* construit en 1942, *Villa Consuelo* en 1945, *Antón* en 1946). Des marchés de quartiers (*Los Mina, Honduras*) et un marché de gros (*mercado nuevo*) ont été inaugurés en 1970. Le Mercado Nuevo est aujourd'hui le plus important de Santo Domingo. Il a pris une ampleur démesurée : les produits ne trouvent pas de place à couvert, sont soumis aux intempéries et subissent des pertes importantes. Inauguré sur 35 000 m² couverts avec 417 postes de ventes dans un quartier populaire au Nord de la ville, il déborde dès 1983 de son cadre initial et occupe plus de 60 000 m² avec plus de 1200 postes, englobant aires de stationnement, locaux de services, espaces verts et débordant largement sur les rues adjacentes. 30 000 personnes et 8 000 véhicules y transitent chaque jour dans un désordre complet. La situation n'a fait qu'empirer depuis lors. Le dernier recensement des commerçants en mars 1991 faisait état de plus de 1600 postes de vente dans l'enceinte même du marché, sans tenir compte des entrepôts alentour et du grand nombre de vendeurs ambulants qui gravitent autour du marché (Douzant Rosenfeld 1995).

Le Mercado Nuevo s'est spécialisé dans la vente des fruits et légumes frais lesquels concernent 80% des commerçants. Le marché fonctionne jour et nuit et polarise d'autres activités (marchands ambulants, grossistes alimentaires ou non). Il remplit trois fonctions : achat/ vente de gros (vers les restaurants, les supermarchés et les détaillants), demi-gros (autres marchés publics, épiceries, vendeurs ambulants) et détail (petits détaillants, ménagères). Les prix de détail restent en moyenne moins élevés que dans les autres points de vente pour ceux qui ne craignent ni la boue ni le marchandage agressif (Douzant Rosenfeld, 1995).

Le Mercado Nuevo "plein air" est spécialisé dans la vente de produits frais. Selon les estimations de la SEA et de l'IICA, 85 à 90% de la banane plantain consommée à Santo Domingo y sont échangées. Il n'existe pas de règles qui imposent à un grossiste de revendre la banane sur ce marché, certains vendant d'ailleurs sur des marchés plus petits ou occasionnellement aux abords d'une vente de l'INESPRE. Cependant, les grossistes transporteurs sont conscients que c'est bien là que s'établissent les prix (possibilité de vérifier la qualité chez les concurrents et de comparer les prix).

Par ailleurs, les acheteurs (grossistes, détaillants et dans une moindre mesure particuliers) préfèrent s'approvisionner au Mercado Nuevo pour les mêmes raisons. Là se concentre de fait l'essentiel de la demande. Le plantain acheminé est destiné à l'approvisionnement du marché urbain, ou réexporté vers d'autres régions du pays. En effet, l'amélioration du réseau routier, la centralisation de celui-ci à partir de la capitale, de même que la taille et la forme du pays (chaînes montagneuses transversales empêchant les échanges nord/sud sans passer par la capitale), ont favorisé l'extension de l'aire d'approvisionnement et de redistribution de la capitale vers le reste du pays.

Les principales zones qui approvisionnent ce marché en plantain sont la vallée du Yaque del Sur et le Cibao (Moca / Salcedo, Mao). La plus grosse partie de la banane, du fait de l'importance de la zone de production (60% de la production nationale) vient du Cibao. De 80 à 300 camions de toutes provenances viennent y vendre chaque jour de marché selon l'abondance de l'offre. La capacité du marché étant de 70 camions, les grossistes sont obligés de faire la queue dans les rues voisines pour entrer sur le marché.

Le marché s'organise de la manière suivante. La zone couverte est le lieu d'échange des œufs, de la viande, des céréales et haricots et d'une partie des légumes. La zone de plein air, plus vaste, est une enceinte où se positionnent les camions des grossistes transporteurs entre des postes de vente plus ou moins fixes. Lorsqu'un grossiste transporteur arrive dans l'enceinte du marché, tard dans la nuit ou à l'aube (le plus grand nombre arrivant de minuit à 3 heures du matin, l'essentiel des transactions ne débutant qu'à partir de 5h), il se dirige vers le lieu d'échange du produit qu'il transporte, dans notre cas, le plantain. Certains transporteurs arrivent dans la matinée lorsqu'ils ont des contrats de vente (avec des grossistes ou des supermarchés).

Le lieu de vente des bananes (plantain, autres bananes à cuire et douces) se divise en deux espaces séparés par un mur de magasins de stockage/ maturation de grossistes (*revendones*). Les camions se disposent en deux files selon leur provenance (une zone pour la banane du Cibao, exception faite de Mao qui se situe au niveau de la zone pour le Sud, une zone pour la banane du Sud), ce qui permet de différencier facilement la

banane de type *barahonero* et de type *cibaeño* (variété, calibre) et d'appliquer du premier coup d'œil les critères de qualité en fonction de la zone d'origine. Il n'y a pas de places réservées pour un transporteur donné et la place est celle du premier arrivé. Il y a des places plus prisées que d'autres, celles situées à l'entrée du chemin laissé à la circulation des acheteurs : ces derniers n'inspectent pas toujours tous les camions avant d'acheter et se dirigent vers les premiers camions rencontrés. C'est l'une des raisons pour lesquelles un transporteur a intérêt à remplir rapidement son camion dans la zone de production pour arriver le plus tôt possible sur le marché de gros et avoir une bonne place. Le grossiste transporteur est ainsi obligé d'arriver dans la nuit et de dormir sur place. Il paie une taxe de 10 à 15 pesos par camion pour entrer dans l'enceinte du marché.

L'échange ne se réalise pas directement entre un intermédiaire et un acheteur. Une personne spécialisée dans la transaction, appelé *picher*¹³⁹ ou *vendedor*, organise la transaction. Cet intermédiaire est comme le *buscon* dans les zones de production, un tiers incontournable dans la filière. Il n'est jamais propriétaire du produit. Le *picher* est en relation permanente avec un ou plusieurs grossistes transporteurs. Il est spécialisé dans un produit donné et même dans une qualité donnée. Par ailleurs, un grossiste transporteur peut être en relation avec plusieurs *pichers* selon la qualité à vendre : un pour la première et deuxième classe, un autre pour la troisième, un autre pour la banane douce s'il a complété sa cargaison avec ce produit. Cette spécialisation est liée au temps nécessaire pour manipuler le produit, en déterminer la qualité (besoin d'expérience), en fixer le prix, bien mélanger les premières classes et obtenir les meilleurs prix.

Le *picher* est aussi spécialisé car il fonctionne avec une clientèle fixe, tant au niveau des grossistes transporteurs que des grossistes fixes et des détaillants qui recherchent pour chaque type un produit et une qualité déterminée à un certain prix. Les contacts entre les deux parties sont donc primordiaux et il est rare qu'un grossiste transporteur arrive au Mercado Nuevo sans avoir contacté son ou ses *pichers*. Le rôle de ce dernier est donc de faciliter l'écoulement de la marchandise d'un grossiste avec qui il entretient une relation de clientélisme (contact par téléphone pour informer du prix du marché, du mouvement des transactions). Il lui assure aussi le paiement de l'échange (le *picher* est responsable de la vente, ce qui évite les vols) et une vente la plus rapide possible à des grossistes fixes selon le type de produit et les quantités recherchées ; ces derniers permettent la redistribution auprès des détaillants.

¹³⁹ Terme faisant référence au base-ball, joueur qui lance la balle.

On trouve une cinquantaine de *pichers* sur le Mercado Nuevo qui travaillent chacun avec leurs clients (intermédiaires transporteurs, grossistes et détaillants). L'individualité du travail de ces intermédiaires est essentiellement due aux relations de confiance et de clientélisme qu'ils entretiennent à chaque stade de la filière. Le produit est périssable et il faut donc l'écouler le plus vite possible. En période de surproduction et de bas prix, un grossiste transporteur reste au maximum 3 jours sur le marché. Il arrive que deux *pichers* travaillent ensemble : lorsque l'un d'eux a plusieurs grossistes transporteurs qui arrivent en même temps, il "confie" son client à un *picher* de confiance. Il effectue la transaction comme intermédiaire et est rémunéré par camion vendu en pourcentage de la valeur (8 à 10% du montant de la transaction). Il est rare qu'un *picher* achète réellement le produit car il entrerait en concurrence avec les grossistes et risquerait d'avoir avec ses clients des conflits d'intérêt.

Les *pichers* sont comme les *buscones*. Ils ont un capital peu important et ne possèdent pas les liquidités pour acheter le produit. L'arme du *picher* est sa clientèle. La plupart de ses fournisseurs et clients (grossistes et revendeurs ou *revendones*) sont fidélisés et les avances d'argent prédominent dans les transactions (80% des échanges se font par avance d'argent sur la journée). Les *revendones* sont des grossistes fixes. Les échanges se réalisent rapidement, ce qui implique que la clientèle soit stable et de confiance pour le bon fonctionnement des transactions. Ainsi, le *picher* assure la rapidité des échanges. Le *picher* garantit à ses acheteurs une source d'approvisionnement constant, alors que certains jours et à certaines périodes de l'année où l'offre en banane est rare, il pourrait tout vendre au comptant.

On peut se demander pourquoi les grossistes transporteurs passent par l'intermédiaire de *pichers* et n'essaient pas de vendre leur produit directement, ce qui leur éviterait de payer une commission. L'explication est la suivante : le *picher* assure à ses acheteurs la qualité qu'ils désirent ; il permet aussi la rentabilité des transactions par la rapidité de l'écoulement ; il est enfin garant du paiement car dans cet espace d'échange gigantesque où les transactions se font de la main à la main rapidement, les vols sont importants : la fidélité et les relations de confiance avec leur clientèle leur permet de garantir le paiement de la marchandise.

D'après nos enquêtes, 80% de la banane échangée sur le Mercado Nuevo passent entre les mains de *revendones*. Un *revendon* est un grossiste qui a des postes fixes soit à même le sol, soit après stockage dans un véhicule ou un chariot dans l'enceinte du marché. Ses fournisseurs sont les *pichers*, sa clientèle est formée de détaillants ou plus rarement de ménagères qui s'approvisionnent au détail. Un *revendon* préfère vendre directement aux consommateurs : ils obtiennent de meilleurs prix (5 à 10% plus cher que s'il vend aux détaillants). Le *revendon* achète le plantain par *miliar* ; le détaillant l'achète par centaine d'unités.

Pour permettre la rapidité des transactions, le *revendon* est aussi un intermédiaire incontournable. Il acquiert la banane sans paiement au comptant au *picher* et le paie en fin de journée, une fois que ses détaillants ont été payés. Une fois l'argent récupéré de la main des détaillants, chacun des autres acteurs de la filière (*revendon*, *picher*, grossiste) encaisse sa marge commerciale ou son pourcentage sur les échanges.

Du fait de la concentration de l'offre et de la demande, la concurrence sur la place du Mercado Nuevo est très forte, ce qui a tendance à faire baisser le prix pour le consommateur. La banane de toutes les régions de production se retrouve en concurrence au Mercado Nuevo. Ainsi, le prix initial du plantain un jour donné dépend surtout du nombre de camions présents dans l'enceinte du marché, c'est-à-dire de la quantité de produit disponible à l'ouverture des ventes. La plus grosse partie de la production nationale venant du Cibao, le prix se fixe en fonction du nombre de camions de cette région, le prix de la banane de la variété Faux Corne de la vallée étant indexé sur ce dernier. Les *pichers* prennent en compte le nombre de *revendones* présents sur le marché ; en début de vente, c'est l'offre totale en bananes qui détermine le prix, ce dernier étant corrélé au prix du jour précédent.

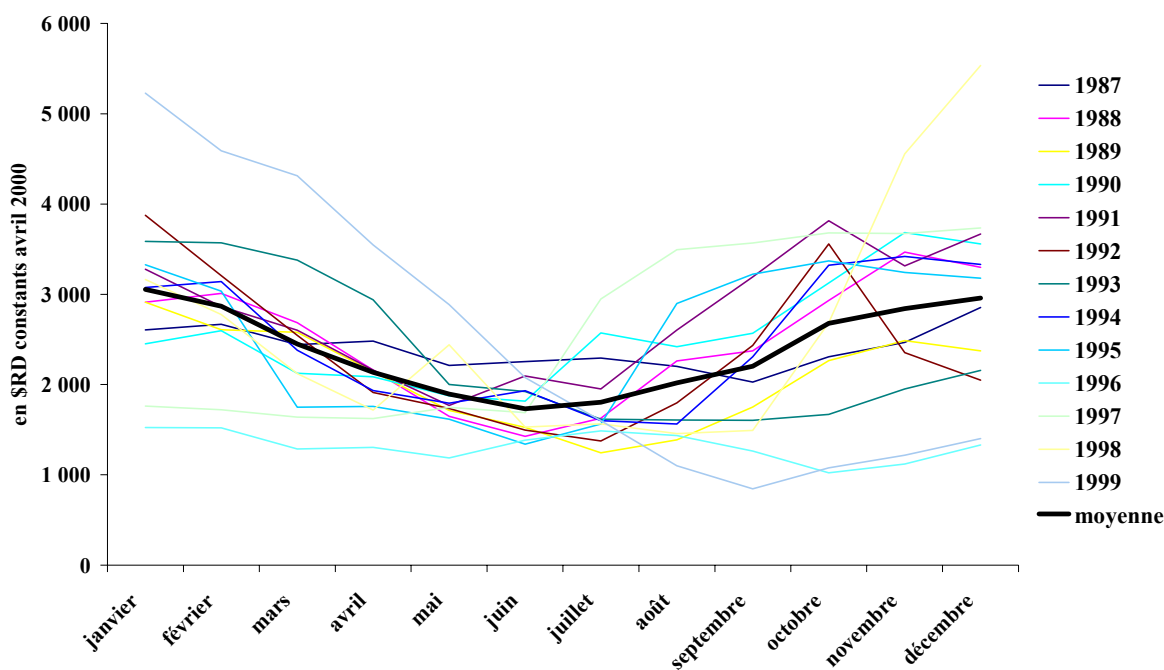
L'analyse historique des prix montre que le prix du plantain suit de grandes fluctuations interannuelles. Des études basées sur les relevés mensuels de la SEA/IICA sur le Mercado Nuevo (HORACIO LOPEZ 2001) et nos enquêtes auprès de chercheurs spécialisés de l'IDIAF, du CEDAF, de grossistes, de fonctionnaires du CEDOPEX, attribuent ces fluctuations au climat (pluviométrie insuffisante ou excessive faisant gonfler ou au contraire baisser la production au pic du calendrier de récolte en été dans le Cibao où la banane est cultivée sans irrigation), mais aussi aux problèmes phytosanitaires (Cercosporiose, nématodes et charançons).

Le prix le plus bas atteint sur le Mercado Nuevo était de 25 dollars le *miliar* en 1996-97 en raison d'une pluviométrie estivale excessive qui a provoqué un gonflement rapide de la production ; il atteignait plus de 220 dollars le *miliar* en 1999 à cause de la chute de production nationale liée au cyclone Georges en octobre 1998. Ces fluctuations peuvent aussi être mises en relation avec le fonctionnement même du marché : les intermédiaires étant étroitement liés par des relations de confiance et de clientélisme (avances d'argent), étant, de plus, organisés (les grossistes font tous partie de syndicats), ils peuvent s'entendre pour fixer les prix à la hausse. On peut aussi émettre une hypothèse sur l'impact de la concurrence de produits de substitution au plantain comme la banane douce consommée en vert ou le pain blanc. Cette dernière a été formulée suite à une enquête sur la baisse exceptionnelle de prix en 1996-97. Cette période correspond aux premières années de récolte des bananeraies "douces" dans le Nord-ouest et le Sud du pays suite à l'augmentation des surfaces plantées pour l'export en "bio" vers l'Europe. Du fait de l'accroissement de la production (lié à une

pluviométrie abondante), une partie des bananes douces non exportables se sont retrouvées en concurrence avec la banane plantain sur le marché de Santo Domingo (notamment les *rechazos* de banane douce) et ont fait baisser son prix à une période où il était de plus particulièrement bas (pendant la saison des pluies, de juillet à novembre).

Les prix dans leur variation subissent, comme nous l'avons dit, une saisonnalité liée à la physiologie de la plante en relation avec la combinaison du nombre d'heures de lumière par jour, de la pluviométrie, de la température : la production diminue en saison sèche (novembre à mars) pour augmenter à nouveau en saison des pluies (mai à septembre). Ces variations sont d'autant plus accentuées que, comme nous l'avons déjà mentionné, 60% de la production est pluviale dans le Cibao. Elles sont également à mettre en relation avec les dates de plantation de la banane qui se font majoritairement au printemps et en été dans toutes les zones du pays, les jeunes plants et surtout les bananiers adultes profitant des meilleures conditions d'alimentation en eau de la plante lors du remplissage des doigts. Il semble que depuis 2001, les planteurs des zones de production en irrigué (vallée du Yaque del Sur, Azua et Mao) ont changé de stratégie et plantent une partie de leurs bananiers en automne (septembre à décembre) afin de profiter d'une récolte l'année suivante en période de prix élevés. Ce changement de stratégie s'est d'ailleurs traduit en automne 2002 par une stagnation relative des prix (ou plutôt une moindre augmentation) liée à l'augmentation de l'offre à cette saison connue comme de moindre abondance du produit. Cependant, sur plusieurs années, il est possible d'identifier un schéma global bien défini. Les mois d'avril à septembre sont les périodes de prix bas, inférieurs à la moyenne annuelle. Les mois de novembre à février sont les périodes de prix élevés, supérieurs à la moyenne annuelle.

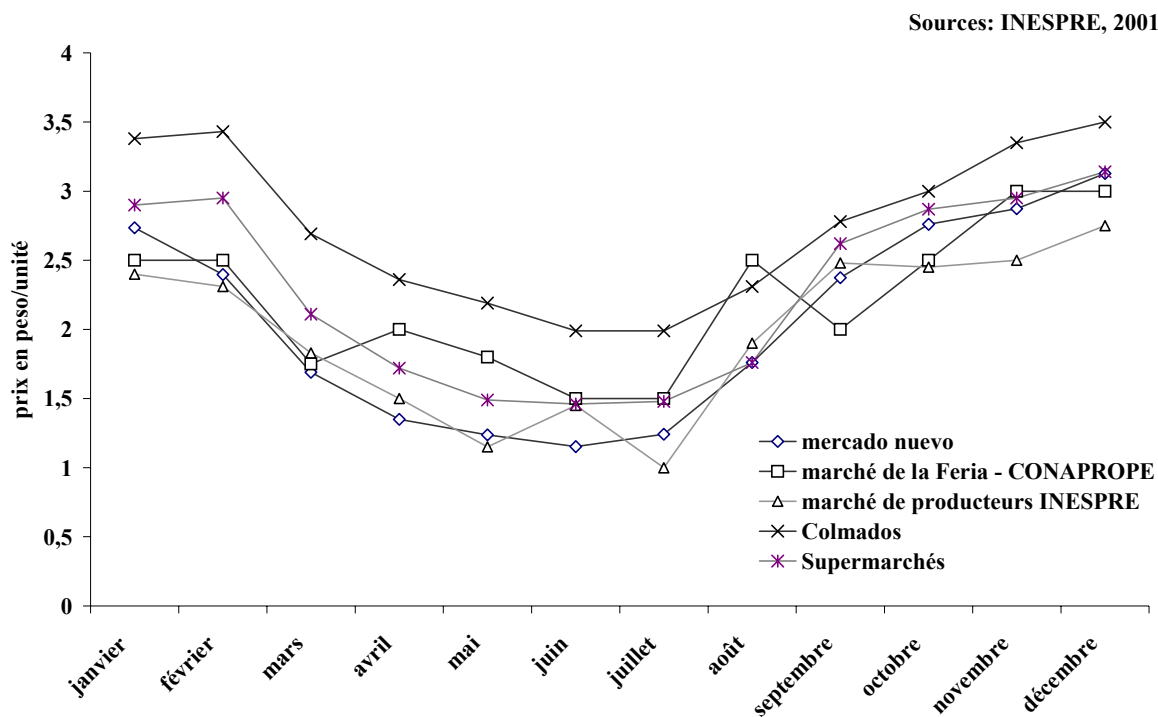
Figure 63 : Évolution saisonnière du prix de la banane plantain sur le marché de Santo Domingo



Sources: www.iicard.org

Une régression des séries précédentes sur le long terme montre une courbe proche de la sinusoïdale : cela confirme une certaine régularité des variations et la saisonnalité des prix de la banane sur le long terme (enquêtes sur près de 10 ans). Le cycle est difficile à rompre lorsque l'on sait que l'essentiel des planteurs cultivent la banane de manière semi pérenne, dans le Cibao, mais aussi dans la vallée du Yaque del Sur. Le système de culture se fait avec un investissement à long terme, ce qui empêche une adaptation rapide aux conditions du marché. Ainsi, en période de bas prix, l'exploitant ne peut que chercher à récupérer ses investissements en continuant de vendre sa récolte. Cette saisonnalité des prix se ressent également au niveau des différents acteurs de la filière.

Figure 64 : évolution du prix mensuel au niveau des différents acteurs de la filière de commercialisation à Santo Domingo.



Pour fixer le prix d'achat de la banane dans la zone de production puis son prix de vente au Mercado Nuevo, connaissant ces variations "saisonniers", un grossiste transporteur va se baser sur le prix fixé lors de sa dernière transaction à Santo Domingo. À son arrivée au Mercado Nuevo, il a donc plusieurs prix en tête : le prix en dessous duquel sa marge commerciale n'est pas rentable, le prix de gros des *revendones* qui achètent le *miliar* à crédit via un *picher*, le prix de gros un peu plus élevé du détaillant qui achète en gros par centaine. Le grossiste s'entretient donc avec son *picher* de ces 3 prix ; les deux connaissant parfaitement le marché, le grossiste lui laisse une certaine liberté d'action pour vendre au mieux sa marchandise.

Le prix de départ de la transaction va se fixer en fonction de la meilleure qualité de bananes, la "première classe". Les autres qualités s'ajustent de manière décroissante sur ce premier prix (deuxième classe > troisième classe ou *rabiza*). À ce moment, il est important que les deux meilleures qualités soient bien mélangées dans le camion (d'où le rôle fondamental des *atibadores* lors du chargement du camion, pour réaliser la vente sans re-triage et parfois, leurrer les *revendones*). Deux prix, correspondant en gros à la banane du Cibao et à la banane du Sud (respectivement pour le *macho por hembra* et le *macho* qui sont les deux variétés cultivées dans chacune des régions) existent sur le Mercado Nuevo. Pour chacune des deux

catégories de bananes de variété différente, trois prix se distinguent : un prix bas, celui des ventes en gros aux *revendones* qui manipulent des volumes importants ; un prix moyen, celui d'achat d'un détaillant à un grossiste par centaines (volume d'achat de moins d'un *miliar*) ; un prix haut, celui de la revente des *revendones* à leurs détaillants. Ces deux derniers sont proches, le prix au détaillant pouvant être légèrement supérieur.

Le marché ouvre à partir de 5h et les échanges battent leur plein à partir de 6h30. La plus forte demande se situe entre 6h30 et 8h. C'est à ce moment que l'on trouve le prix le plus élevé de la journée. Après 8h, les prix ont tendance à diminuer. La demande baisse réellement après 9h car les grossistes et les détaillants se sont, pour la majorité d'entre eux, approvisionnés. Par ailleurs, le prix diminue car la meilleure qualité a été vendue et ce qui reste est de second choix. Enfin, plus l'heure avance, plus les transporteurs ont tendance à vendre rapidement et sont moins exigeants. Les heures de transactions doivent coïncider avec les heures de travail des détaillants et s'ajuster aux heures d'achat des consommateurs, surtout le matin (banane bouillie consommée au petit déjeuner), mais aussi tout au long de la journée jusqu'au soir. Les détaillants doivent donc s'approvisionner tôt en espérant avoir tout vendu en fin d'après midi. En période de surproduction, la fin des transactions peut être retardée et le transporteur peut ne pas trouver de débouchés pour sa cargaison. Plusieurs cas se présentent. S'il lui reste peu de marchandises, il "brade" le produit à des grossistes fixes ou petit à petit à des détaillants. S'il lui reste de grandes quantités de plantain, il peut décider de rester plus longtemps sur le marché (jusqu'à 3 jours) pour tout vendre. En fin de journée, le grossiste fait ses comptes avec le *picher* qui touche sa commission après avoir été payé. Une fois payé, il retourne dans la zone de production pour s'approvisionner. Le voyage retour s'effectue le plus souvent à vide, sauf si le grossiste trouve une livraison à faire pour un magasin, ce qui est rare.

Le grossiste subit peu de pertes directes dues à la détérioration physique du produit (pourriture, fruits abîmés à l'arrivée sur le marché). Nous avons estimé qu'elles sont négligeables, le produit étant écoulé rapidement et les fruits abîmés ayant été laissés au producteur. Il subit par contre des pertes indirectes pouvant être importantes (stockage et transport dans le camion). Nous les avons estimées à 2%, sachant qu'elles peuvent atteindre 5 % en période surproduction estivale lorsque les bananes sont stockées plusieurs jours sur le marché. Ces pertes sont soit nettes (produit détérioré, invendable), soit des pertes en terme de valeur économique (état de fraîcheur). Le produit est alors vendu à la moitié de son prix.

Tableau 52 : Exemple de la trésorerie d'un grossiste sur le Mercado Nuevo (en dollars)

Coût d'achat des marchandises	13 310 unités (classe 1 et 2) à 120 dollars / <i>miliar</i> 163 régimes de banane douce à 1,5 dollar /régime 1150 <i>rabiza</i> gratuit (dons de bananes de 3 ^{ème} classe)	1600 245 0
Produit moyen de la vente des bananes	2 460 unités à 160 dollars / <i>miliar</i> (1 ^{ère} classe) 10 850 unités à 150 dollars / <i>miliar</i> (2 ^{ème} classe) 163 régimes de banane douce à 2,5 dollars /régime 1 150 unités à 25 dollars / <i>miliar</i> (3 ^{ème} classe)	395 1 630 405 30
Marge commerciale Marge commerciale / coût d'achat des marchandises		615 35%
-Décomposition de la marge commerciale	Location du camion Chauffeur, employé Employés pour la récolte (<i>contadores, atibadores...</i>) Buscon <i>Picher</i> banane plantain, banane douce Impôt du marché Essence Péage autoroute Hôtel, alimentation	50 10 + 20 30 25 115 1 25 x 2 3 25
Marge bénéficiaire Marge bénéficiaire / coût d'achat des marchandises		285 15%

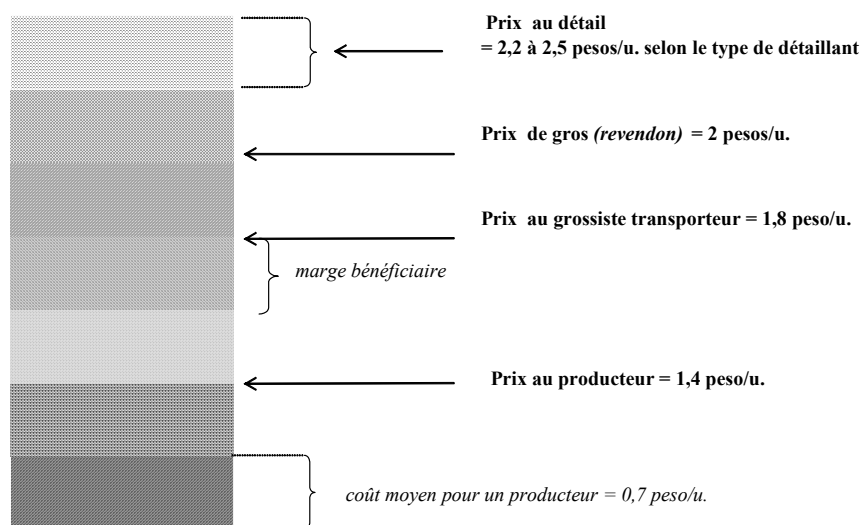
Sources : enquête de l'auteur 2002-04.

Notons dans le tableau suivant les différences de prix selon la qualité : la deuxième classe est vendue à 90% du prix de la première qualité, la troisième à seulement 15% de son prix. Remarquons également, à titre comparatif, que la marge bénéficiaire des grossistes dominicains est équivalente, voire légèrement inférieure à celle des marchandes "Sara" haïtiennes.

Les détaillants acheminent la marchandise acquise sur le Mercado Nuevo jusqu'à leur poste de vente au détail. Selon les volumes acquis, ils fonctionnent différemment. Les épicerie de quartier (= *colmados*) ont leur propre camionnette : un employé est désigné pour effectuer les achats en gros et ramener la livraison. Si elles n'ont pas de véhicule, elles louent les services d'un prestataire qui effectue la livraison moyennant une commission, fonction de la distance de l'épicerie au marché. Les *ventorrillos*, ou vendeurs à la

fenêtre (moins nombreux que les *colmados* et tendant à disparaître) fonctionnent comme les *colmados* (camionnette propre ou recours à un prestataire) ; les supermarchés ont des contrat avec des grossistes fixe ou transporteur, pour se faire livrer leurs approvisionnement ; enfin, les vendeurs ambulants (*tricicleros*) ont une sorte de tricycle portant une charge qui sert à la fois au transport et à l'exhibition du produit pour la vente au détail.

Figure 65 : exemple de décomposition du prix du plantain au niveau des différents acteurs de la filière.

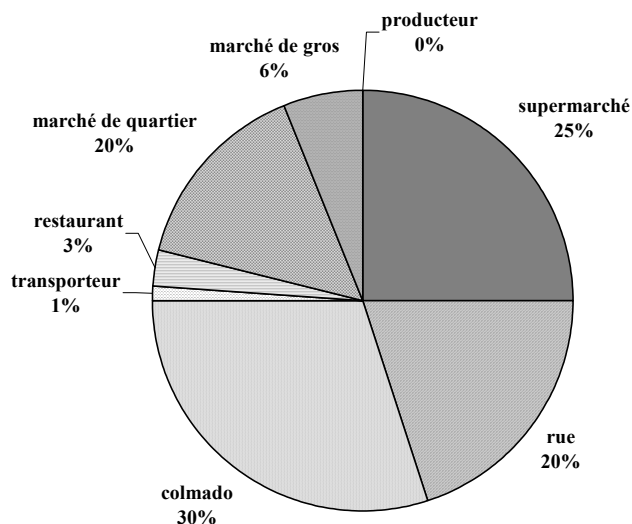


Sources : données d'enquêtes, 2002-04

Distribution du plantain jusqu'aux consommateurs urbains.

La vente au détail se réalise sur le marché de gros (des consommateurs venant s'approvisionner pour la semaine ou vivant à proximité du marché), ou sur les marchés de quartier, ou encore auprès des détaillants que l'on trouve à Santo Domingo.

Figure 66 : lieux de commercialisation de la banane plantain à Santo Domingo.



Sources : CEDAF, 2001

Il existe aussi des marchés de quartier de demi-gros. Nous avons choisi d'en présenter un, celui du CONAPROPE ou populairement appelé de la *feria ganadera*, tout à fait particulier puisqu'il est à la fois un marché de demi-gros et de détail, essentiellement destiné à une clientèle bourgeoise ou de détaillants (épiceries ou *colmados*). Ce marché offre l'avantage d'être approvisionné uniquement depuis la vallée du Yaque del Sur, ce qui intéresse particulièrement notre étude.

Ce marché a été créé dans les années 1990 pour occuper des installations du CONAPROPE mises en place suite à une foire agricole et afin de satisfaire une clientèle de détaillants et de ménages à la recherche de produits de qualité et qui ne veulent pas s'approvisionner au Mercado Nuevo (peur des vols, manque de tranquillité pour choisir son produit, agressivité des transactions, prix discutés et non affichés). On trouve un petit nombre de vendeurs de plantain, moins d'une dizaine, qui commercialisent des volumes importants (5000 à 6000 doigts en moyenne). Seule la banane de gros calibre se négocie sur ce marché. Les grossistes de la feria sont des intermédiaires qui s'approvisionnent dans la vallée *via* un ou plusieurs *buscones*. Ils louent leur poste de vente à la semaine, le nombre de ces postes et donc la quantité de marchandise offerte étant limitée, ce qui réduit la spéculation et garantit des prix stables.

Ces intermédiaires s'approvisionnent deux à trois fois par semaine dans la zone de production. Les

ventes s'effectuent tout au long de la semaine, les meilleurs jours étant en début et en fin de semaine (le marché est ouvert du lundi au samedi). Les clients de ces intermédiaires sont des petits supermarchés de zones résidentielles (qui achètent la banane par *miliar*, 1000 à 2000 unités par achat), des épicerie de quartier (*colmados*) qui achètent la banane par centaine (200 à 500 unités) et des ménages (10 à 20 unités par achat).

Cependant, le moyen d'acquérir du plantain pour les ménages de Santo Domingo est incontestablement l'achat à des détaillants, à poste fixe ou mobile, présents dans toute la ville. Dans les années 1960, on trouvait deux types de postes de vente fixe au détail dans les quartiers de Santo Domingo : les épicerie ou *colmados*, spécialisées dans la vente des grains (riz, haricot, café) et des conserves et les petits magasins à la fenêtre des maisons ou *ventorrillos*, spécialisés dans la vente de produits frais (fruits, légumes). À partir des années 1970 et 1980, les épicerie ont supplanté les vendeurs à la fenêtre dans la vente des produits frais. Aujourd'hui, ces derniers sont très marginaux.

Les épicerie s'approvisionnent auprès d'un *picher* ou d'un grossiste fixé déterminé, une à deux fois par semaine à raison de 200 à 500 doigts (300 en moyenne). Ils revendent en moyenne 4 à 5 doigts par jour et par client pour une consommation le jour même. Selon les quartiers, la qualité offerte dans les *colmados* varie. Dans les quartiers résidentiels, ce sont des doigts de gros calibre qui se négocient alors que dans les quartiers populaires, ce sont davantage des doigts de calibre moyen. Les épicerie ont un rôle majeur dans l'approvisionnement des ménages urbains car ils sont présents partout, dans chaque quartier (voire à chaque coin de rue). Ils ont des prix plus élevés que les autres catégories de détaillants (supermarchés, *tricicleros*), mais ont l'avantage de la proximité. Parmi les détaillants mobiles, les *tricicleros* sont incontestablement les plus représentés. Ils manipulent des volumes importants pouvant atteindre jusqu'à 1000 fruits par jour (200 à 300 doigts par jour en moyenne), ce qui leur impose de se réapprovisionner au cours de la journée. Tous les détaillants mobiles que nous avons enquêtés s'approvisionnent au Mercado Nuevo auprès de grossistes transporteurs ou à postes fixes avec qui ils fonctionnent à crédit. Ils vendent le produit pendant la journée et en fin de journée vont payer le *revendon* qui à son tour, paie le grossiste *via* le *picher*.

La qualité du produit vendu dépend de la localisation du poste de vente et du type de détaillant (fixe ou mobile). Il est reconnu que les *tricicleros* ont une clientèle plus populaire et s'approvisionnent davantage en banane de petit calibre. C'est ce qui explique qu'ils vendent moins cher que les détaillants à poste fixe, excepté les supermarchés qui, du fait des gros volumes, peuvent vendre à bas prix un produit d'une meilleure qualité. Cependant, les *colmados* et les supermarchés, selon leur clientèle (et donc leur localisation dans les différents

quartiers de Santo Domingo), offrent des produits différents en terme de qualité (calibre, provenance et variété) et à des prix différents.

Enfin, nous avons jugé intéressant de mentionner le cas des entreprises de transformation de la banane, dont la plus importante est la compagnie Frito Lay Dominicana qui transforme le plantain en chips (*hojuelas fritas*). La "consommation" de banane de cette entreprise représente 10% de la production nationale, soit environ 30 000 t/ an (100 000 millions de doigts). Il s'agit principalement de bananes originaires du Cibao car leur calibre correspond mieux au processus de transformation. Nous n'avons pas les données permettant d'estimer les quantités de bananes issues de la vallée du Yaque del Sur qui passent par ce circuit : les entreprises de transformations ont été très discrètes sur les chiffres lors de nos entretiens. La production de chips augmente chaque année (augmentation de 180% de 1996 à 2001). Les approvisionnements en banane fraîche sont journaliers et sont le fait de plusieurs types d'acteurs : producteurs cultivant des parcelles de l'entreprise en colonat, planteurs cultivant plus de 50 ha sous contrat, grossistes sous contrat s'approvisionnant soit directement dans les zones de production, soit sur le Mercado Nuevo. Les producteurs, en plus de leurs contrats, reçoivent d'autres prestations de l'entreprise qui cherche à améliorer la qualité de la production : avances de paiement, subventions pour l'achat d'engrais, fourniture de plants améliorés et sélectionnés (parfois même des vitro plants de la variété améliorée FIHA 21 importés du Honduras), aide de spécialistes pour du conseil technique. Frito Lay s'approvisionne dans différentes régions du pays, préférant cependant la banane du Sud-ouest, et surtout les variétés *macho* et *enano* qui permettent d'obtenir la meilleure qualité de chips (taille, couleur, texture). Les vendeurs (producteurs et intermédiaires transporteurs) apportent le plantain pelé à l'entreprise qui effectue les différentes étapes de la transformation.

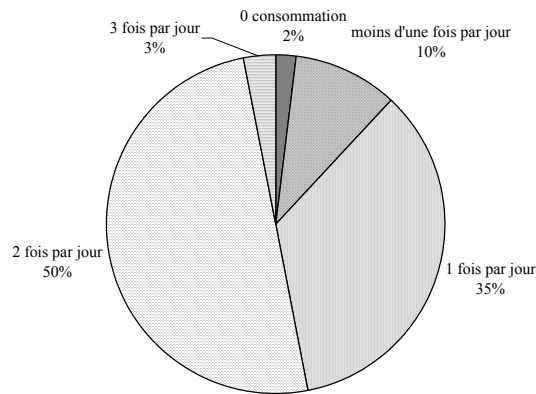
Le prix d'achat de la banane est fixe au cours de l'année, décidé par contrat à partir de l'estimation des coûts de production par l'entreprise. La première transformation (pelage des fruits) est réalisée dans de petits ateliers de producteurs au sein de l'exploitation ou par des entreprises de sous-traitance tiers (Agrofresco). La marge de l'entreprise est évaluée par le gérant à 40% et les coûts de transformation, de publicité, de distribution sont estimés à 12% du prix final. Les chips sont destinées à des consommateurs adultes et jeunes (de plus de 16 ans), le pic des ventes étant en hiver. Une partie des chips est exportée y compris vers Haïti.

Modes de consommation du plantain en République Dominicaine.

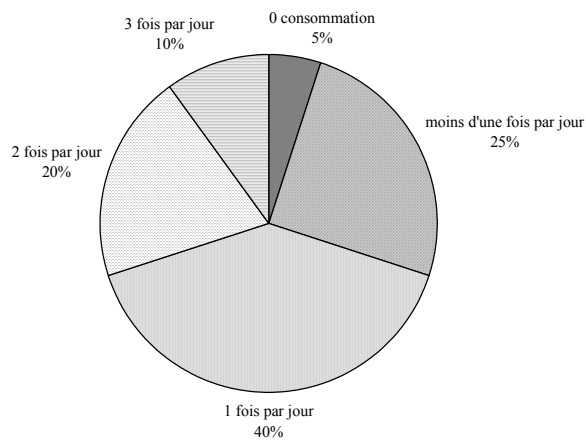
En République Dominicaine, la consommation par habitant de banane plantain est parmi les plus élevées du monde. Ce produit fait partie intégrante du régime alimentaire de base dominicain et même si le niveau de consommation a diminué depuis une cinquantaine d'année, il reste toujours supérieur à celui du pain, principal produit de substitution en accord avec les habitudes de consommation "modernes". Malgré le fait que ce produit n'ait jamais été générateur de devises (pénétration limitée sur les marchés internationaux), personne ne peut nier son importance tant alimentaire, qu'économique et sociale.

Figure 67 : fréquence de consommation de banane plantain en République Dominicaine.

Fréquence de la consommation de banane plantain en zone rurale de production



Fréquence de la consommation de banane plantain en zone urbaine



La banane plantain est l'une des sources de carbohydrates du régime alimentaire dominicain. D'après l'enquête nationale sur les revenus et les dépenses des ménages de 1997-98, la banane représentait environ 2% des dépenses totales de la famille, soit 5 % des dépenses alimentaires. Cette proportion se maintient avec peu de changement dans les différentes couches de la société et la consommation de banane plantain en vert ne se limite pas aux plus pauvres. Au niveau géographique, peu de différences sont marquées selon les régions. La consommation de banane plantain verte atteignait 710 millions de pesos dans le District National (Santo Domingo et sa banlieue), 895 millions en zone urbaine contre 740 en zone rurale. La consommation s'évalue en moyenne à environ 40 kg par habitant/ an (INIBAP 1998) sans compter la consommation dans les restaurants (*frituras, comedores*) et sous forme de chips.

La banane plantain mûre ne se consomme sous cette forme que pour 6% de la production de plantain et sa consommation est plus différenciée. On mange 4 fois plus de banane mûre dans le District National qu'en zone rurale et de la même manière 20% des plus riches en consomment 4 fois plus que 20% des plus pauvres. Cet élément est à mettre en relation avec la proximité du consommateur du lieu de production : les ruraux auraient plus de facilités à acquérir la banane verte que les urbains. La vente au détail de fruits mûrs revient plus cher que celle du fruit vert, ce qui explique un désintérêt des consommateurs les plus pauvres. Il faut aussi prendre en compte les modes de cuisson du produit mûr qui reviennent plus cher que ceux du fruit vert.

La variation des prix représente un des inconvénients majeurs du plantain tant pour les producteurs que pour les consommateurs. Au cours de l'année, elles peuvent atteindre 300%, ce qui implique beaucoup de désagréments. L'un des plus gros risques est la difficulté pour les producteurs de maîtriser leurs flux de trésorerie, surtout pour les petits qui subissent des variations brutales affectant directement leurs possibilités de capitalisation, voire leurs conditions de vie. Un autre inconvénient se situe du côté de la demande. Le niveau de consommation s'ajuste au prix, ce qui signifie qu'en période de prix haut, les consommateurs ont tendance à rechercher un produit de substitution (banane douce consommée en vert par exemple).

Tableau 53 : prix des plats de base en République Dominicaine.

Riz aux haricots accompagné de viande de poulet	
Riz + haricots rouges ou pois d'Angole, viande de poulet	131
Concentré tomate, huile, persil, oignon, ail, piment, tomate, épices, sel, orange amère	44
132-158 pesos soit 13 à 16 pesos par personne	
Banane bouillie accompagnée d'œufs, de fromage, de salami	
13-15 unités de banane	18
œufs ou fromage ou salami, sel, épices, piment, oignon	35
53 pesos soit 4-5 pesos par personne	
Mangú (purée de banane) accompagné d'œufs ou de fromage	
12-13 unités de banane	16
Beurre, huile, sel, épices, piment, oignon, œufs ou fromage ou salami	39
57 pesos soit 5-6 pesos par personne	
Bananes frites (tostones) accompagnées de viande de poulet	
10-12 unités de banane	14
Huile, sel, viande de poulet, salade verte	65
79 pesos soit 7-8 pesos par personne	
Farine de banane cuite dans du lait épicé	
5 unités de banane	7
Lait, épices (cannelle)	15
22 pesos soit 2 pesos par personne	

Sources : enquête de l'auteur 2002-04.

D'après le tableau précédent, on constate que tous les plats à base de plantain sont moins chers que ceux à base de riz. À la différence de la situation haïtienne, les Dominicains considèrent le plantain comme un "aliment du pauvre" : le riz dominicain, aliment dont la production a été soutenue et continue de l'être par la politique agricole, reste cher, même étant à la base du régime alimentaire de la population. En Haïti, comme nous l'avons vu au cours de l'histoire agraire, le prix de ce produit a fortement baissé à partir des années 1980, en relation avec la diminution des tarifs douaniers et l'augmentation rapide des importations et de l'aide alimentaire. En 2003, nous avons estimé le prix de la calorie de riz dominicain à 0,80 dollars/kg et celui de la calorie de plantain à 0,40 dollars/kg. En comparaison, en Haïti la calorie de plantain se vend à 0,70

dollar/kg, contre 0,20 dollar/kg pour le riz. En Haïti, les consommateurs considèrent la banane plantain comme un aliment cher, d'accompagnement, et ne préparent qu'exceptionnellement des plats à base de ce produit car il est trop onéreux.

Le circuit public de l'INESPRE et les ventes subventionnées.

Depuis 1969, l'INESPRE vend une quinzaine de produits dont le plantain (15-30'000 t/an, soit 10% de la production nationale). La commercialisation s'organise selon plusieurs modalités :

- Les ventes populaires (*ventas populares*) concernent 53% de la valeur des échanges réalisés *via* l'INESPRE. Au départ, ces programmes concernaient uniquement le riz ; ils se sont étendus à d'autres produits par la suite. Ils sont conjoncturels : pour le plantain, ils ont eu lieu au moment du passage de cyclones (David, Federico, Georges) ou en cas de difficultés d'approvisionnement du marché pour des raisons quelconques (offre peu abondante). Les ventes sont organisées dans les quartiers pauvres de la capitale ou en zone rurale pour des personnes aux faibles revenus. En 1982, les autorités ont établi des critères de revenus minimaux pour l'accès à ces produits (moins de 200 pesos/ mois), les familles étant sélectionnées par enquêtes. Le nombre de personnes touchées par ces programmes a atteint 1,5 millions de personnes en 1982, dont 43% dans le District National (Santo Domingo), 20% dans la région de Santiago, 10% dans la province de Barahona.
- Les *afiliados* (34% de la valeur des échanges) sont des distributions destinées à des institutions publiques (hôpitaux) et aux journaliers des *bateyes* qui travaillent pour le CEA.
- Les marchés populaires (*mercados populares*) concernent 6% de la valeur des échanges : ce sont des marchés facilitant l'approvisionnement de certains quartiers pauvres de la capitale, mais au contraire des ventes populaires, ils ont lieu tout au long de l'année (1-3 camions par quartier et par semaine, la vente étant fixée à heure déterminée dans un lieu donné).
- Les marchés de producteurs (*mercados de productores*) concernent 7% de la valeur des échanges : ce sont des marchés où des exploitants sélectionnés par les bureaux régionaux de l'INESPRE localisés dans les régions de production, vendent directement leurs produits à bas prix, les frais de transport et la marge bénéficiaire étant garantie par l'INESPRE. Depuis 1986, et malgré la volonté de réactivation de ce système par le gouvernement, ils sont en perte de vitesse en raison de l'importance de leurs coûts.

Pour un produit périssable comme le plantain, l'INESPRE a toujours eu un rôle limité à cause des difficultés de stockage en l'absence de chambres froides. L'INESPRE peut tout de même intervenir de façon conjoncturelle. Ainsi, bien que la quasi totalité de la production ait été détruite par le cyclone Georges en 1998, le gouvernement n'a pas permis l'importation de bananes pour protéger les producteurs, a interdit l'exportation pour éviter la rareté sur le marché domestique et a activé ses ventes pour limiter l'augmentation des prix.

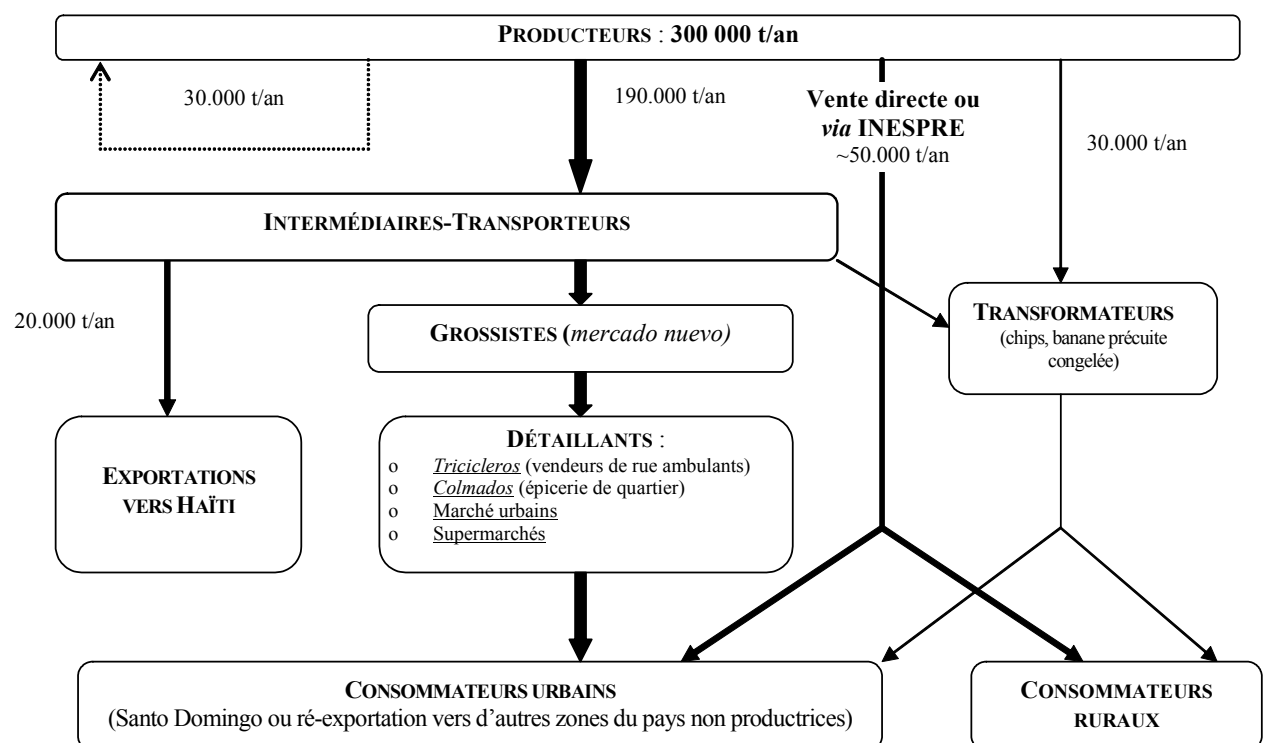
Dans la vallée du Yaque del Sur, la quantité de banane vendue *via* l'INESPRE est estimée à 300.000 unités par semaine. Cela concerne donc près de 10% de la production annuelle de la région. Ceci est considérable, notamment en comparaison avec la quantité de bananes qui sont exportées vers Haïti qui est du même ordre de grandeur. 80% des bananes concernées par ces échanges *via* l'INESPRE se font dans le cadre des marchés de producteurs du District National (Santo Domingo, San Pedro de Macoris, Bani, San Cristobal). Le reste est vendu sur les marchés de producteurs en province (Neyba, Pedernales, Jimaní, le Descubierta, Duverger, Oviedo) ou d'autre zones (la Romana, Higüey). Considérée comme une province pauvre, la région de Barahona est particulièrement impliquée dans ces échanges de par la volonté de l'État dominicain.

Le jour du marché de producteurs est fixé une semaine à l'avance, dans un quartier de la capitale (ou dans un village de province. Deux jours avant la date, les consommateurs sont informés du lieu et de l'heure de l'ouverture du marché (presse, radio, voitures qui passent avec des hauts parleurs) ainsi que du prix de vente par produit. Des techniciens de l'INESPRE recrutent dans la zone de production entre une quinzaine et une trentaine de producteurs (20 exploitants en moyenne) par semaine en faisant des rotations : les techniciens ont une liste des producteurs et vérifient la fréquence de leurs ventes *via* l'INESPRE. La quantité achetée à chaque planteur est fixée à l'avance (6-20'000 unités/ producteur, 10'000 en moyenne) et l'INESPRE assigne à chacun le lieu où il doit vendre cette marchandise. Les producteurs recrutés sont généralement des petits exploitants familiaux cultivant moins de 15 ha, appartenant de préférence à une association et/ou ayant été bénéficiaires de l'IAD en raison des accords signés entre les institutions publiques (INESPRE/ IAD/ SEA). Les techniciens de la SEA se chargent de vérifier la qualité achetée au producteur (calibre, fruits abîmés) Le prix d'achat est indexé sur le prix du Mercado Nuevo et fixé par les fonctionnaires de l'INESPRE conjointement avec la SEA, en basant les calculs sur les coûts de production de chaque zone réalisés par le ministère. Par exemple, lorsque un doigt se vend 3 pesos à Santo Domingo et que dans la région de production, un grossiste l'achète 1,5 pesos, l'INESPRE impose au producteur de vendre l'unité 1 peso sur les

marchés de producteurs et l'indemnise du même prix (1 pesos supplémentaire) avec de plus une prime de transport de 2000 pesos pour un voyage vallée du Yaque del Sur/ Santo Domingo. Ceci permet donc aux petits exploitants d'avoir accès à de meilleurs prix que s'ils vendaient à des grossistes : nous avons vu qu'ils obtenaient alors des prix inférieurs de 10 à 20% aux exploitations patronales, surtout si leurs exploitations sont localisées dans des zones marginales de la vallée et éloignées du centre de production. Grâce à l'INESPRE, ils vendent ainsi à des prix équivalents voire supérieurs à ceux des exploitations patronales : ceci permet de relever ponctuellement leurs valeurs ajoutées et leurs revenus.

Les acheteurs des marchés de producteurs sont limités dans la quantité qu'ils peuvent acquérir. Le consommateur achète des tickets à l'INESPRE pour une quantité déterminée de produit (30 fruits / personne) afin de limiter les possibilités de revente à des fins commerciales. Cependant, il y a de nombreux dysfonctionnements dans ces marchés. Certains grossistes se font passer pour des petits planteurs et vendent leur collecte à Santo Domingo, obtenant ainsi des prix supérieurs subventionnés. Il semble de plus que la qualité de bananes vendues ne satisfasse pas toujours les attentes des consommateurs.

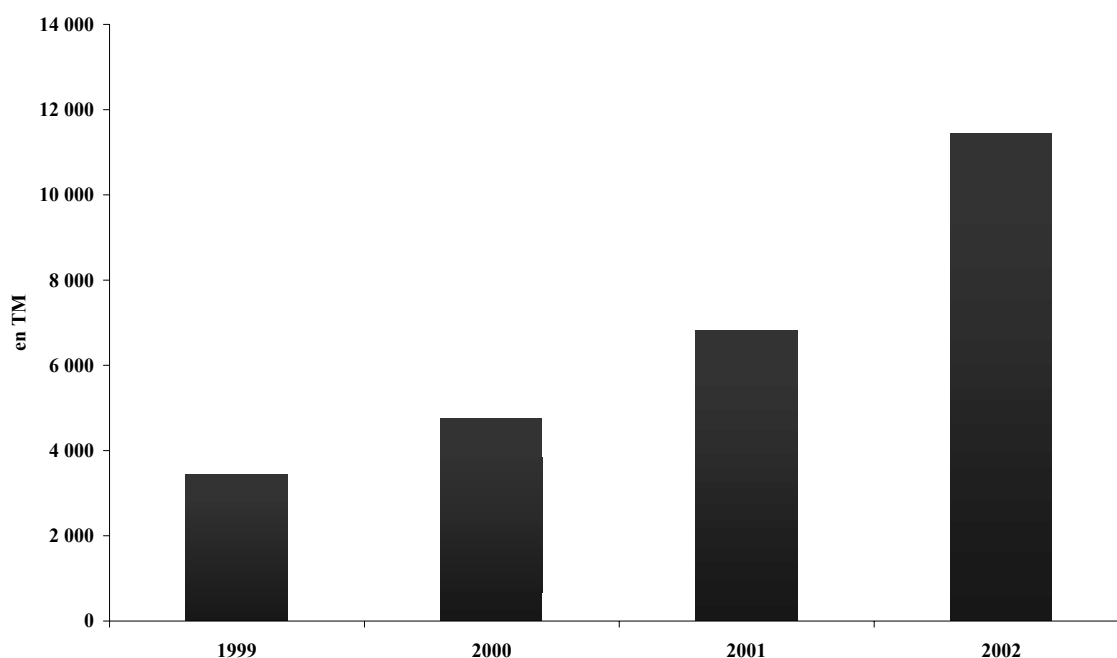
Figure 68 : schématisation de la filière plantain en République Dominicaine



LES ÉCHANGES TRANSFRONTALIERS : QUEL TYPE DE BANANE EST EXPORTÉ VERS HAÏTI, POURQUOI, COMMENT, À QUEL PRIX ?

Les exportations dominicaines de plantain vers Haïti sont en forte augmentation depuis le milieu des années 1990 : elles ont triplé entre 1999 et 2002, ont encore augmenté de 25% entre 2002 et 2003 (Diario Libre, mardi 8 avril 2003), et leur valeur totale atteint plus de 2,6 millions de dollars d'après le CEDOPEX, sans compter les échanges informels non comptabilisés réalisés à la frontière à Dajabón et sur les marchés frontaliers du centre du pays.

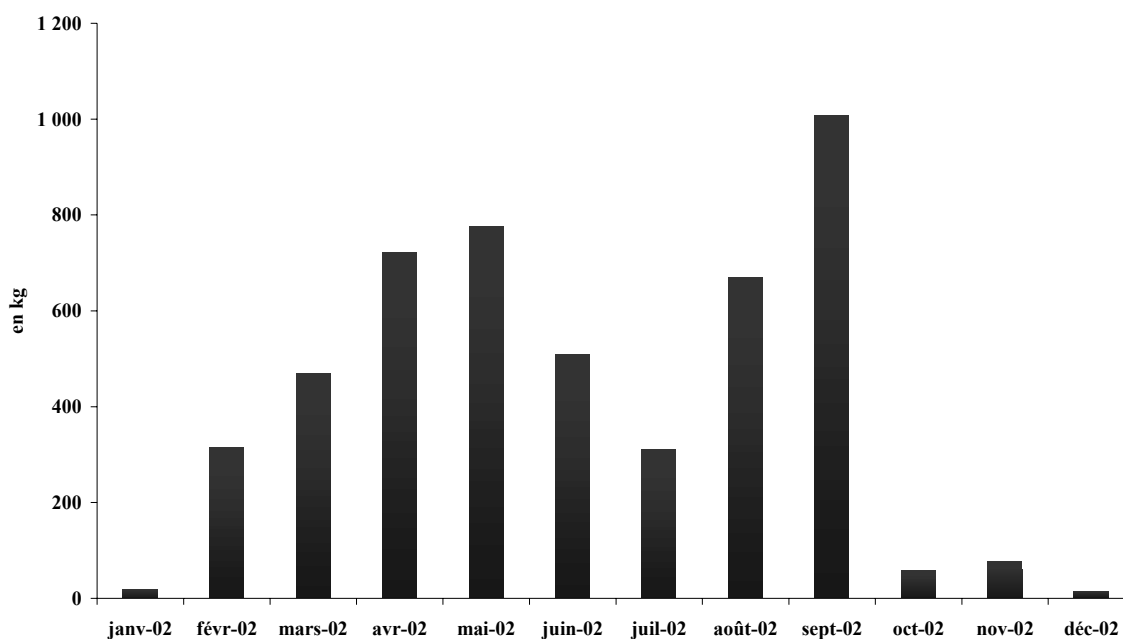
Figure 69 : évolution des exportations de banane plantain vers Haïti depuis 1999.



Sources: communication CEDOPEX, 2002

Les exportations de bananes dominicaines sont saisonnées et dépendent de l'offre sur le marché intérieur. Celle-ci dépend, comme nous l'avons déjà dit, de l'évolution physiologique de la production en relation avec le climat (pluviométrie, température, nombre d'heure d'ensoleillement). Ainsi, les exportations dominicaines de plantain vers Haïti suivent le calendrier de production : elles augmentent en saison pluvieuse et diminuent en saison sèche.

Figure 70 : évolution des exportations mensuelles de plantain de République Dominicaine vers Haïti.



Sources, CEDOPEX, 2002

Les marchés de la frontière où s'échange le plantain dominicain.

Jusqu'au début des années 1980, les échanges transfrontaliers entre Haïti et la République Dominicaine étaient limités, ponctuels et sans réelle organisation. Les marchés dominicains étaient articulés en réseau. Sous les régimes de TRUJILLO et de DUVALIER, les commerçants dominicains franchissaient la frontière pour aller s'approvisionner en produits de luxe (boissons et parfums) meilleur marché du côté haïtien. Dans les années 1980, les marchés frontaliers se sont développés, captant les produits agricoles excédentaires de la région limitrophe, mais les échanges sont restés de faible importance.

Avec l'augmentation de l'insécurité en Haïti au début des années 1990, les commerçants dominicains ont pratiquement cessé d'effectuer eux-mêmes des transactions avec Haïti. Cependant, face à l'extrême dénuement d'une grande partie de la population haïtienne pendant l'embargo imposé à Haïti suite au coup d'État (1991-94), le gouvernement dominicain a commencé à ouvrir la frontière deux jours par semaine aux Haïtiens pour que ceux-ci puissent s'approvisionner en produits de base en République Dominicaine. Cette décision a changé le fonctionnement des marchés frontaliers qui sont ainsi devenus les points de transit de flux de produits en tout genre (agricoles, domestiques) (RESAL 2001a).

On trouve une quarantaine de marchés répartis sur toute la frontière. La région centrale regroupe à elle seule près de la moitié des lieux d'échange. La plupart de ces marchés ne sont en fait que des "postes d'achat", où une gamme réduite de produits (2 à 4) est échangée. Les volumes sont néanmoins importants pour l'économie locale et/ou régionale. Les principales transactions en terme de volumes sont concentrées sur quatre lieux qui sont, par ordre d'importance : Jimaní/ Malpasse au Centre/Sud-ouest, Dajabón/ Ouanaminthe au Nord-ouest, Elias Piña/ Belladère au Centre et Pedernales/ Anse à Pitre à l'extrême Sud. Chacune des villes dominicaines frontalières est reliée par des routes goudronnées aux villes dominicaines et aux principales régions de production¹⁴⁰. Les quatre principaux marchés offrent un noyau de produits communs : brisures de riz produit République Dominicaine et riz importé en Haïti (sauf Jimaní), noix de coco et bananes (plantain, bananes douces et autres bananes à cuire), fruits tropicaux et légumes (des deux pays). Le marché de Dajabón se distingue par l'importance des produits provenant d'élevages industriels dominicains (œufs, poulet vivant et abats, graisse de porc), de l'agro-alimentaire et par le volume de légumes offert, produits dans les deux pays (mirliton, carotte, chou, tomate, oignon,).

Le marché de Jimaní offre quant à lui une gamme de fruits assez large. Nous avons constaté sur le terrain que c'est aussi le principal marché d'échange de la banane plantain en terme de volumes. Le RESAL estime que 67 millions d'unités par an sont vendus de la République Dominicaine en Haïti dont 40 millions (environ 12'000 t/an) à Jimaní. Ceci peut s'expliquer en raison de sa facilité d'accès (situé sur l'axe routier principal reliant Santo Domingo à Port-au-Prince) et en raison de sa proximité avec les régions de production du Sud et du Sud-ouest (vallée du Yaque del Sur, Azua). Le marché de Dajabón au Nord est également un lieu d'échange important de la banane (6 millions d'unités par an soit 2'000 t/an) pour approvisionner la ville du Cap Haïtien et le Nord du pays. Mais en raison du manque d'infrastructures du côté haïtien dans le Nord, les quantités échangées restent limitées (RESAL 2001a). Les marchands passent la frontière avec leurs marchandises sur des brouettes, ce qui limite forcément les quantités échangées pour ce produit pondéreux.

Les marchés de la frontière se tiennent à jour fixe, une à deux fois par semaine selon leur importance. Une dizaine sont des marchés quotidiens en période de récolte de produits d'exportation haïtiens. Le marché de Jimaní est permanent, opérant même les dimanches et les jours fériés. Le gouvernement dominicain a souhaité que les principaux marchés frontaliers sur son territoire fonctionnent les mêmes jours, les lundis et

¹⁴⁰ Jimaní, Pedernales et Elias Piña sont reliés à la zone Sud et Sud-ouest (vallée du Yaque del Sur, plaine d'Azua), Dajabón est relié au Cibao (vallée du Yaque del Norte)

vendredis. C'est donc le cas pour Jimaní pour la vente des produits agricoles, même si un marché permanent de produits transformés et artisanaux a lieu tous les jours. Les places de marché sont payantes et chaque année, un appel est lancé par les municipalités dominicaines pour l'organisation de la perception des taxes de marché par des particuliers. Pratiquement tous les marchés frontaliers, même dans les zones les plus reculées, sont pourvus d'un poste de douane et de contrôle militaire pour limiter l'immigration et les trafics, notamment de drogue. L'entrée des commerçants ou consommateurs haïtiens en territoire dominicain est autorisée sans contrôle d'identité ni formalité d'immigration durant les heures de marché. L'ordre est assuré par des militaires dominicains qui se tiennent de leur côté de la frontière mais qui peuvent intervenir sur demande haïtienne dans certains cas en l'absence de forces de police locale.

Le marché de Jimaní/Malpasse est d'une importance majeure pour les échanges de banane plantain.

Le marché se situe au niveau du *no man's land* entre les deux villes de Jimaní et Malpasse. Le marché ouvre de 6 :00 à 13 :00, mais dans les faits, les échanges se font dans l'après midi, laissant le temps aux vendeurs d'arriver jusqu'à la frontière après la collecte de la banane. Le plantain est échangé par camion. La transaction se passe de la manière suivante : un intermédiaire dominicain arrive à Jimaní en fin de matinée. Il doit se rendre au syndicat des transporteurs (*sindicato de camioneros*) pour informer de son intention de vendre. Ce syndicat, créé en 1996 suite à une volonté des grossistes de réguler le transport de marchandises dans le pays, a pour rôle de contrôler le nombre de camions, et donc la quantité de produit qui se vend sur le marché de la frontière. Son but est de limiter les chutes de prix en cas de suroffre. Un intermédiaire voulant vendre à la frontière doit adhérer au syndicat et payer une taxe par véhicule pour rentrer sur le marché.

D'après nos enquêtes, entre 30 et 40 grossistes dominicains commercialisant la banane plantain font partie du syndicat et vendent sur le marché de Jimaní. Ils viennent de plusieurs régions de production appartenant à 4 circonscriptions (Galvan, Barahona, Azua, Quita Coraza) ; un nombre fixé d'intermédiaires (4 à 5) est sollicité par circonscription pour un jour de marché. Les intermédiaires de la vallée du Yaque del Sur (circonscription de Barahona, dont le nombre est estimé entre une dizaine et une vingtaine), tout comme ceux d'Azua, peuvent se rendre à la frontière deux jours par semaine compte tenu de l'importance de la production de plantain dans les deux régions, les autres n'ayant qu'un seul jour. Cette régulation en terme du nombre d'intervenants dominicains sur les lieux de transaction influe sur le prix de vente, soit à la hausse (en cas de vente de produits dominicains), soit à la baisse (en cas d'achat de produits haïtiens). La régulation mise en

place sur les quantités vendues et le nombre de grossistes permet de leur assurer un "revenu minimum". Cependant, le syndicat est en perte de vitesse et il n'exerce aucun contrôle permanent sur le nombre de grossistes, notamment en période d'abondance du produit quand des intermédiaires du Cibao peuvent même intervenir.

Ainsi, lorsque le commerce est avantageux pour les Dominicains (perte de valeur de la gourde par rapport au peso, suroffre dominicaine ou forte demande haïtienne), une cinquantaine de camions par jour de marché arrivent pour vendre à la frontière (jusqu'à 100-125 camions en 1996). Plusieurs facteurs favorisent les ventes de banane dominicaine : bonne pluviométrie qui a provoqué une surproduction, abondance de *rechazos* de banane douce vendus pour la consommation en vert en raison de l'augmentation des superficies cultivées en bananes pour l'exportation, taux de change gourde/peso avantageux pour les Dominicains. Le prix d'échange du *miliar* de plantain (1000 doigts) est le plus élevé en début de marché et commence à baisser dans l'après midi à partir de 16h (baisse de prix de 10% du prix de début de marché en moyenne). Le prix proposé par les marchandes "Sara" haïtiennes dépend de la qualité de banane offerte (calibre) mais aussi du prix de vente sur le marché de Port-au-Prince. Lorsque le prix est haut sur le marché de Croix des Bossales, beaucoup de marchandes viennent sur la frontière.

Le contrôle des douanes dominicaines est assuré à l'entrée du *no man's land*. Les produits agricoles haïtiens rentrant en territoire dominicain ne sont pas taxés, sauf le café pour lequel un agent de perception est spécifiquement affecté à l'entrée des entreprises de transformation dominicaines. Ils peuvent cependant faire l'objet de prélèvements (corruption). Les intermédiaires dominicains en revanche acquittent une taxe par camion passant la frontière. Le paiement de l'emplacement sur le marché est arbitraire alors que le montant doit dépendre du volume de marchandises. Par ailleurs, comme aucune preuve de paiement n'est donnée, il se peut que les contrôleurs taxent plusieurs fois un même intermédiaire. Si ce dernier ne paye pas, sa marchandise est confisquée. Un intermédiaire dominicain doit également acquérir un permis de vente à la SEA correspondant à un contrôle sanitaire mais, dans les faits, nous n'avons jamais constaté ces contrôles.

Les transactions s'organisent avant même l'entrée du grossiste dominicain sur le marché, ce dernier négociant le prix et la quantité à vendre avec les "Sara" haïtiennes par le truchement d'un *buscon*. Le *buscon* est un intervenant d'origine haïtienne qui sert d'interprète (créole/espagnol) et de cambiste. Le prix de la transaction est fixé en gourdes et le *buscon* se charge de changer le montant auprès de cambistes spécialisés pour payer l'intermédiaire en pesos. Les *buscones* ont leurs clients aussi bien Dominicains qu'Haïtiens et sont spécialisés par produit (bananes, noix de coco). La négociation du prix et de la quantité de

marchandises est généralement fixée avant l'entrée du camion sur la place de marché. Ainsi, un intermédiaire vend toute sa cargaison à un *buscon*, qui revend lui-même tout ou une partie de la marchandise à un ou plusieurs acheteurs haïtiens selon la demande, le prix étant fixé en fonction des conditions de marché (offre/demande). On peut noter que la vente dominicaine s'effectue en *miliar* et l'achat haïtien est réalisé en douzaines d'unités. Un *buscon* peut acheter jusqu'à 2-3 camions par jour de marché. Le bénéfice du *buscon* dépend de la quantité de produit échangée. La commission du *buscon* est toujours donnée par l'intermédiaire dominicain. C'est un pourcentage du prix vendu (5 à 10%), augmenté d'un pourboire selon la satisfaction du vendeur dominicain (rapidité de la transaction, prix obtenu). Dans cette commission, le *buscon* doit payer plusieurs personnes (3 personnes pour décharger le camion, 3 pour compter les fruits) : s'il touche une commission de 30 dollars pour la vente d'un camion, il donnera environ 18 dollars pour la main-d'œuvre.

Tableau 54 : Prix des transactions sur le marché de Jimaní.

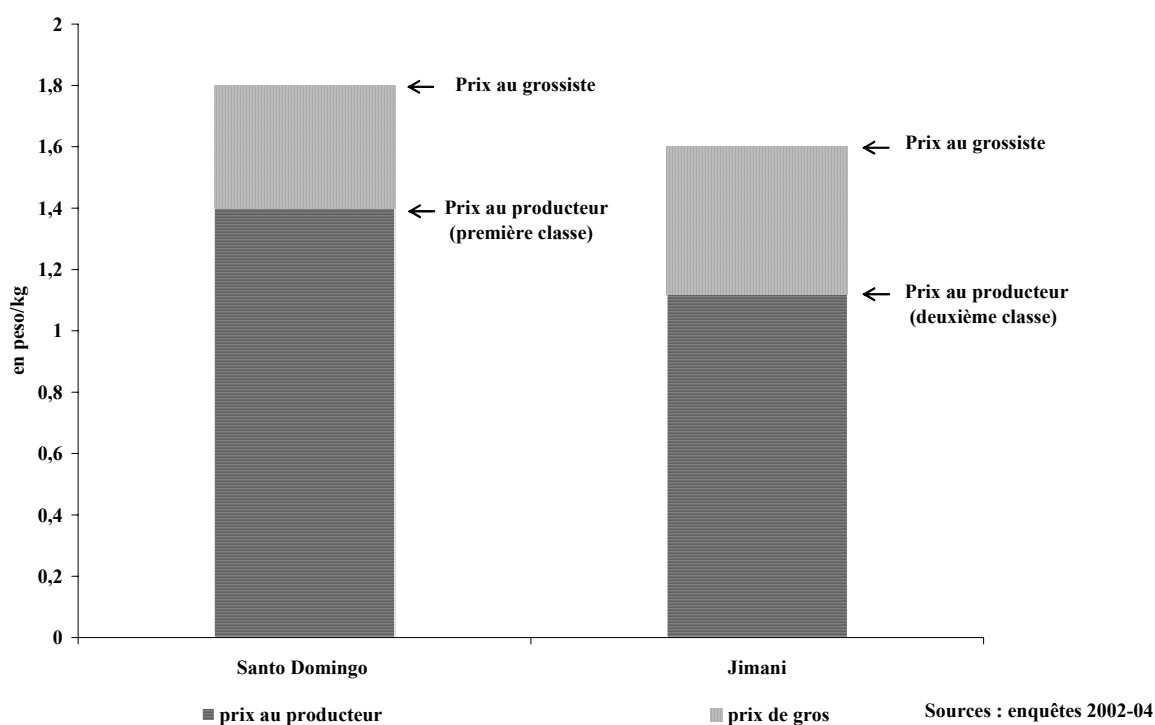
Qualité de banane	Taux de change	Prix de vente du grossiste dominicain (en pesos/ <i>miliar</i>)	Marge commerciale du <i>buscon</i> (en gourdes)	Prix d'achat de la grossiste haïtienne (en gourdes/ <i>miliar</i>)	Prix de revente à Croix des Bossales (en gourde/ <i>miliar</i>)
Deuxième classe ou <i>gwo banann</i>	1,6	1000-1500	700-800 par camion, soit 150 à 200 gourdes par <i>miliar</i>	2200-2800	2500 à 3300 10-15% de marge bénéficiaire
<i>rabiza</i> ou <i>piti banann</i>	1,6	350-750	700-800 par camion, soit 150 à 200 gourdes par <i>miliar</i>	1200-1500	1400-2000 20-30% de marge bénéficiaire

Tableau 55 : coût pour les grossistes/ transporteurs au départ de la vallée du Yaque del Sur.

Destinations	Mercado Nuevo (en dollars par camion)	Jimaní (en dollars par camion)
Essence	50	20
Main-d'oeuvre à la collecte	30	30
Picher, Buscon	75-125	25
Hôtel, alimentation	25	20
Chauffeur, aide	30	25
Péage autoroutier	3	-
Place de marché	1-15	1,5
Syndicat	-	5
Taxes (douane, CEDOPEX, SEA)	-	25

Comme nous le constatons sur les tableaux précédents, les coûts de commercialisation sont plus importants lorsque le grossiste revend sa marchandise sur le Mercado Nuevo que sur le marché transfrontalier. Ceci est lié au coût de l'essence et du ou des intermédiaires (*buscon, picher*). En ce qui concerne les frais d'essence, Jimaní est bien plus proche de la vallée du Yaque del Sur que Santo Domingo (respectivement 80 Km contre 350 Km). Pour le coût des intermédiaires, l'explication est que la valeur de la marchandise est plus élevée sur le Mercado Nuevo (une grande partie de bananes de 1^{ère} classe) et que les intermédiaires sont payés en pourcentage des achat et ventes des grossistes : il en résulte donc un coût supérieur.

Figure 71 : décomposition du prix moyen du plantain dominicain selon la destination du produit.



Les acheteuses haïtiennes du marché frontalier sont des "Sara" qui viennent acquérir des produits pour les revendre Croix des Bossales ou sur des marchés de demi-gros (Croix des Bouquet). Ces marchandes sont spécialisées par type de produit. Elles sont aussi le plus souvent spécialisées dans la fréquentation des marchés frontaliers ; rares sont celles qui achètent à la fois à la frontière et sur les marchés locaux dans les zones de production haïtiennes. Il est exceptionnel de trouver des grossistes dominicains qui acheminent directement le produit à Port-au-Prince. Le marché frontalier est un lieu de transactions entre grossistes dominicains et haïtiennes où il y a d'une part échange de produit et d'autre part échange de moyens de transport, les transporteurs dominicains n'entrant généralement pas en Haïti. Il y a une cinquantaine de grossistes haïtiennes qui fréquentent le marché de la frontière et qui revendent les produits à Port-au-Prince, auxquelles il

faut ajouter une dizaine de demi-grossistes qui achètent des petites quantités de produit sur les marchés frontaliers pour les revendre dans les villages locaux. Nous avons ainsi identifié plusieurs types de "Sara" :

Certaines "Sara PAP" achètent d'importants volumes de banane plantain, en moyenne de 5000 à 20000 doigts (1 camion compte entre 18 et 20000 doigts). Ces commerçantes transportent la marchandise en louant un camion (de 3 à 5 t, semi-remorque ou avec un plateau ouvert) seules ou en se regroupant et en partageant les frais à plusieurs, ou plus rarement avec leur propre véhicule pour les mieux loties. Les autres achètent des quantités réduites (de 500 à 2000 doigts) et voyagent en transport public (tap-tap, sortes de camionnettes aménagées avec des bancs à l'arrière pour le transport des passagers, les marchandises étant chargées sur le toit). De 8 à 15 sacs de banane (avec passagers) et entre 8 et 13 douzaines de régimes peuvent être acheminés dans un tap-tap. De 15 à 30 sacs (avec les marchandes) peuvent être transportés dans un camion, soit entre 80 à 100 douzaines de régimes. Le coût du transport dépend du trajet réalisé et est fixé à l'avance entre le conducteur et les marchandes.

Les demi-grossistes "locales" achètent la banane seulement en fin de marché, après que les "Sara Port-au-Prince" se soient approvisionnées. Le prix d'acquisition est donc au plus bas, mais ces marchandes doivent se contenter de "ce qui reste", à savoir les bananes de plus petit calibre. Il arrive même qu'il ne reste plus rien et que les grossistes de Port-au-Prince aient acheté l'ensemble des bananes échangées sur le marché. Au moment du déchargement du camion, des enfants profitent de l'attroupement des marchandes, des *buscones*, de leur main-d'œuvre et des badauds, pour voler quelques doigts de banane et les revendre plus loin à des demi-grossistes locales. Quelques dizaines de doigts sont ainsi échangés sur le marché.

Le prix de la banane plantain échangée sur le marché de Jimaní varie entre 35 et 125 dollars le *miliar* selon la saison, la qualité des bananes échangées et surtout le taux de change (les prix donnés sont calculés à partir des prix en gourdes), avec un prix moyen de 75 dollars le *miliar* (lorsque le taux de change gourde/peso est de 1,6-1,7). Ce dernier dépend de la qualité du plantain, le calibre étant le principal critère. Le prix le plus faible est obtenu en saison des pluies (abondance du produit), le plus élevé, en saison sèche. La banane est échangée par *miliar* (1000 fruits) ; elle est ensuite acheminée et revendue par sac à Port-au-Prince. Selon le calibre des fruits, un sac peut contenir de 500 à 600 doigts. Dans les fait, un sac n'est pas homogène en terme de qualité (calibre) et la marchande doit effectuer un second tri pour re-calibrer ses lots à son arrivée à Port-au-Prince.

Tableau 56 : exemple de la trésorerie d'une "Sara" s'approvisionnant à Jimaní (en dollars).

Coût d'achat des marchandises	1 sac de plantain acheté à Jimaní : - 300 doigts de gros calibre (<i>gwo banann</i>) - 700 doigts de petit calibre (<i>piti banann</i>)	75
Produit moyen de la vente des bananes	75 lots de 4 doigts, revendus (3 lots) pour 1,5 dollar	40
	233 lots de 3 fruits, revendus par lot de 3 pour 0,8 dollar	60
Marge commerciale		25
Marge commerciale / coût d'achat des marchandises		33%
-Décomposition de la marge commerciale	Transport	1,5 à 2,5
	Douane haïtienne	1
	MANRDR (<i>papyé banann</i>), corruption sur la route, vols	6
	Dépôt à Croix des Bossales	1
	Prix du sac	1
Marge bénéficiaire		14
Marge bénéficiaire / coût d'achat des marchandises		18%

Sources : d'après enquêtes de l'auteur, 2002-04.

L'analyse du tableau précédent montre que les marges bénéficiaires d'une Sara s'approvisionnant à Jimaní sont supérieures à celles d'une Sara s'approvisionnant dans l'Arcahaie : elles sont respectivement de 18% contre 11% (pour une "petite Sara Port-au-Prince"). De plus, plus la qualité de bananes dominicaine est médiocre, plus la marge bénéficiaire de la marchande est élevée, et peut atteindre 30% du coût d'achat des marchandises.

Comment s'opère le choix de la destination des bananes plantain pour les grossistes dominicains et celui de l'origine de l'approvisionnement des Sara haïtiennes ?

Le choix d'exporter vers Haïti ou de vendre le plantain sur le marché intérieur pour un grossiste dominicain dépend de plusieurs facteurs : l'offre globale disponible sur le marché intérieur, et la qualité de banane destinée à la vente. En cas de suroffre en plantain en République Dominicaine, notamment en saison des pluies, la qualité n'est pas le critère de choix principal pour les grossistes qui cherchent à écouler la banane aux meilleurs prix. Le prix du Mercado Nuevo est bas, et il est donc envisageable d'exporter vers Haïti *via* les marchés de la frontière s'ils peuvent s'assurer de débouchés intéressants. Hors période d'abondance, la question de la qualité se pose en revanche : la "première classe" se vendra cher sur le marché de la capitale, et la "deuxième classe", vendue à un prix inférieur à Santo Domingo comme nous l'avons mentionné du fait d'une moindre demande pour cette catégorie, pourra éventuellement trouver des débouchés vers Haïti à de meilleurs prix selon les opportunités. Ces dernières sont liées à l'offre à Port-au-Prince et au taux de change entre les deux devises nationales. En effet, l'évolution du taux de change peso/ gourde joue un rôle majeur dans le choix d'exporter pour les grossistes. Au début de l'années 2003, le taux réel observé à la frontière a atteint un niveau record passant de 1,5-1,7 (taux considéré par les cambistes comme "normal") à plus de 2 gourdes pour 1 peso : ceci était lié aux troubles sociopolitiques en Haïti qui ont provoqué une baisse rapide du taux de change qui est passé à plus de 50 gourdes pour 1 dollar (contre 25-30 gourdes pour un dollar depuis 2002). Ce cas de figure nous a été souligné par les grossistes et les fonctionnaires du CEDOPEX au cours de nos enquêtes. Les crises récurrentes politiques et économiques en Haïti conduisent en effet à ces variations brutales du taux de change, rendant particulièrement avantageuses les ventes dominicaines qui deviennent alors opportunistes quand la gourde est au plus bas alors que le peso se maintient stable par rapport au dollar.

Malheureusement, pour diverses raisons, nous n'avons pas pu analyser l'évolution des exportations depuis mai 2003 suite à la crise de la BANINTER en République Dominicaine. Cette crise a provoqué la chute brutale du peso par rapport au dollar alors que la gourde restait stable. Nous n'avons pas non plus pu analyser l'impact de la crise en Haïti depuis février 2004, au moment de la chute du régime de JB ARTISTIDE et de la paralysie des voies de communications pendant plusieurs mois, notamment celle de la route nationale qui relie l'Arcahaie à Port-au-Prince. Alors que nous étions sur le terrain en 2003 et en avril/juin 2004, nous n'avons pas assez de recul sur ces situations et des facteurs imprévisibles ne nous ont pas permis d'enquêter à Jimani (importantes inondations meurtrières dans la zone frontalière du Sud-ouest du pays). Nous pouvons prendre

un exemple pour illustrer notre hypothèse relative au taux de change. Dans le tableau suivant, nous montrons comment évoluent les prix moyens annuels, les prix en saison des pluies (offre abondante) et ceux en saison sèche (offre faible) dans les deux pays en fonction du taux de change réel gourde/ peso.

Tableau 57 : évolution des prix de gros du plantain en fonction de l'évolution du taux de change.

	Banane plantain de l'Arcahaie vendue Croix des Bossales (en gourdes par kg)			Banane plantain de la vallée (2 ^{ème} classe) vendue à Jimaní (en gourdes par kg)		
	Prix moyen annuel	Prix moyen en saison des pluies	Prix moyen en saison sèche	Prix moyen annuel	Prix moyen en saison des pluies	Prix moyen en saison sèche
Gourde/peso = 1,6	18,90	13,23	22,68	10,72	7,20	13,65
Gourde/peso = 2	18,90	13,23	22,68	13,40	9,00	17,06
				Banane plantain de la vallée (1 ^{ère} classe) vendue à Jimaní (en gourdes par kg)		
Gourde/peso = 1,6	18,90	13,23	22,68	12,86	8,64	16,38
Gourde/peso = 2	18,90	13,23	22,68	16,08	10,8	20,47

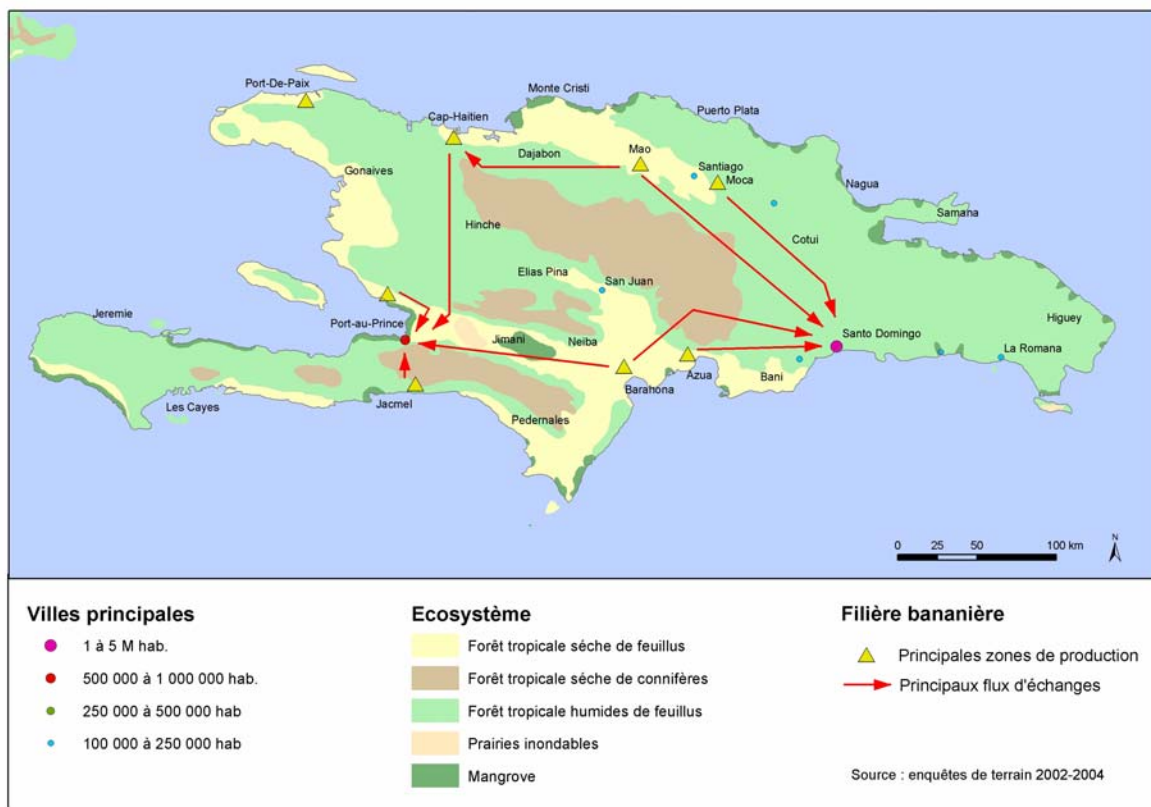
Sources : calculs d'après enquêtes de l'auteur, 2002-2004.

D'après nos estimations, lorsque la gourde se déprécie par rapport au peso (augmentation du taux de change gourde/peso), la banane dominicaine de deuxième classe est vendue 25% plus cher aux Haïtiens que lorsque le taux de change est bas. Dans le même temps et compte tenu de ce taux de change fort, le prix de la banane de l'Arcahaie passe alors de 40% à 70% plus cher que le prix de la banane dominicaine (de deuxième classe). Lorsque le taux de change favorise le peso, le différentiel de prix entre les deux bananes est donc élevé pour les consommateurs haïtiens, au bénéfice de la banane dominicaine. La marge bénéficiaire des grossistes augmente d'autant, surtout s'ils attendent que la gourde se ré-évalue pour effectuer la conversion entre les deux monnaies auprès des cambistes.

Comme nous l'avons signalé, c'est essentiellement la banane de deuxième classe et dans une moindre mesure celle de troisième classe, qui est exportée vers Haïti. Comme nous pouvons le constater sur le tableau précédent, l'écart de prix entre la banane de l'Arcahaie et celle de la vallée diminue plus la qualité du plantain dominicain augmente. Ainsi, alors que la banane de l'Arcahaie est de 40 à 75% (selon le taux de

change) plus chère que la banane de deuxième classe dominicaine, elle n'est plus que de 15 à 45% (selon le taux de change) plus chère que celle de première classe produite en République Dominicaine. La banane de l'Archaie est donc, quelle que soit la qualité de la banane plantain dominicaine (première ou deuxième classe, toujours plus chère que cette dernière. Cependant, pour les marchandes Sara, il n'est pas rentable d'acquérir de la banane dominicaine de première classe compte tenu de cette différence de prix, trop faible selon elles, pour obtenir des marges bénéficiaires suffisantes. En effet, dans ce cas (de la banane dominicaine de première classe), les consommateurs préfèrent acquérir la banane de l'Archaie, pour eux, de meilleure qualité selon leurs critères (en terme de texture et de goût surtout). Les Sara préfèrent donc acheter la banane plantain dominicaine de deuxième classe sur les marchés frontaliers, voire des qualités encore plus médiocres (troisième classe) car les bananes sont vendues encore moins cher et les possibilités de marge bénéficiaires encore plus grandes. Cette situation tombe bien car c'est pour ces catégories de bananes que le grossiste dominicain espère obtenir un prix plus élevé sur le marché de la frontière qu'à Santo Domingo.

Carte 11 : échanges transfrontaliers de banane plantain entre Haïti et la République Dominicaine.



Sources : d'après enquêtes de l'auteur, 2004.

Banane haïtienne versus banane dominicaine : des prix différents & des qualités inégales.

La banane plantain est un produit quotidiennement consommé par les Haïtiens. En moyenne, le niveau de consommation est estimé à 22 kg/hab./an¹⁴¹ au niveau national, mais il peut dépasser 60 kg/hab./an dans les zones rurales de production (INIBAP 1998). La demande est donc très forte pour ce produit.

La banane plantain est considérée comme un vivre d'accompagnement en Haïti, à la différence de la République Dominicaine où elle est un aliment "paysan" et un produit de base pour les plus pauvres. Ainsi, alors que la calorie de plantain produite dans l'Arcahaie se vend 0,70 dollar^{US}/kg à Port-au-Prince, celle produite dans la vallée du Yaque del Sur se vend 0,40 dollar/kg à Santo Domingo. Cependant, comme nous l'avons dit, les consommateurs haïtiens trouvent depuis le milieu des années 1990 de la banane plantain importée de République Dominicaine sur les marchés de la capitale. Et la calorie de ce type de plantain est vendue près de 0,50 dollar/kg ! Dès lors, nous pouvons nous poser plusieurs questions : y a-t-il une différence, pour les consommateurs entre ces deux bananes ? Comment est perçue la banane plantain dominicaine par les Haïtiens ? Qui va la consommer ? Pour quels types de préparation ?

Comme nous l'avons mentionné au cours du préalable introductif, et lors de la description analytique des systèmes agraires de chacune des deux régions d'étude, les variétés de bananes plantain cultivées sont différentes de part et d'autre de la frontière : alors qu'en Haïti, les agriculteurs plantent essentiellement la variété French, les producteurs dominicains de la vallée du Yaque del Sur plantent majoritairement la variété Faux Corne. Ces deux variétés se différencient, comme nous l'avons vu, en terme de calibre (nombre de doigts, de mains, grosseurs des doigts, poids des régimes) ; ils se distinguent aussi par la couleur, la texture et le goût de leurs fruits. Les bananes plantain produites dans l'Arcahaie sont jaune plus foncé, plus fermes (voire dures à cause d'un taux de fibres plus élevé) et leur goût est, selon nos enquêtes auprès de consommateurs haïtiens, plus prononcé. Au contraire, les bananes plantain produites dans la vallée sont d'une jaune plus pâle et beaucoup plus tendres et aqueuses, ce qui ravit d'ailleurs le consommateur dominicain qui les préfère aux plantains cultivés dans le Cibao (variété intermédiaire French x Faux Corne) dont les caractéristiques se rapprochent de celles des French.

¹⁴¹ La division de formulation de la politique alimentaire et nutritionnelle haïtienne préconise une consommation de 64 kg par habitant par an de plantain dans la diète, mais vu les niveaux de consommation des autres céréales et tubercules par la population, elle peut être ramenée à 35 kg/hab./an.

Ainsi, lorsqu'un consommateur haïtien aura des ressources économiques lui permettant de choisir une banane selon ses préférences, il achètera de préférence le plantain produit dans l'Arcahaie. Cependant, il faut rappeler l'importance de l'insécurité alimentaire en Haïti : une majorité d'Haïtiens a difficilement en raison de ses faibles revenus à l'alimentation et recherche les produits les moins chers possibles. Les marchés de consommation du plantain selon leur origine sont donc différenciés selon le niveau de revenu des ménages.

En outre, nous avons vu que l'un des critères de qualité des plantains en Haïti est l'aspect extérieur et l'état de fraîcheur. Compte tenu du manque de routes asphaltées en Haïti, s'ils viennent d'une région de production éloignée de la capitale, ce critère de qualité en pâtira. Ainsi, les bananes produites dans les plaines du Nord-ouest haïtien sont généralement très abîmées lorsqu'elles arrivent sur le marché de Croix des Bossales. Les bananes dominicaines, au contraire, ont toujours un état de fraîcheur optimal : elles ont été récoltées le jour même de leur arrivée sur le marché, au plus tard la veille; de plus, leur acheminement a été de courte durée car Port-au-Prince est à moins de deux heures de la frontière et le plus gros des importations vient de la région Sud ouest du pays voisin. Du fait de leur transport en sac (les régimes de plantain sont égrenés lors de la récolte en République Dominicaine), il arrive que les bananes dominicaines vendues à Port-au-Prince aient commencé à mûrir (léger jaunissement externe). Cependant, elles ne sont pas dépréciées pour autant. Ainsi, en période de rareté de la banane de l'Arcahaie, les consommateurs haïtiens se tournent vers les bananes dominicaines non seulement en raison du prix moins élevé, mais surtout car les plantains dominicains sont dans un meilleur état de fraîcheur.

La banane plantain, quelle que soit son origine de production, est utilisée pour la préparation de tout type de plat par les ménages haïtiens, comme accompagnement d'un repas à base de riz (sous la forme bouillie ou frite et écrasée). Cependant, la banane dominicaine est davantage préparée sous la forme frite, qui permet de camoufler la couleur et la texture de la banane. C'est pourquoi les petits restaurants de rue (*fritay*)¹⁴² s'approvisionnent préférentiellement en plantains dominicains pour préparer leurs "bananes pesées" (écrasées) frites, moins chers à l'achat et donnant un résultat proche de celui obtenu avec des bananes haïtiennes. C'est aussi le cas des transformateurs artisanaux de bananes en chips (*papita*).

¹⁴² Les *fritay* sont des "restaurant" de rue où des cuisinières proposent, à des petit point de vente fixes sur un trottoir, des repas chauds rapides à emporter préparés dans la rue au charbon de bois, composés de banane frite (*banann pesé*), de salade de chou piquante et de viande de porc frite (*griyo*) à un prix modique. Chaque morceau de banane frite coûte 1 à 2 gourdes selon le quartier et la grosseur du morceau.

LA COMPÉTITIVITÉ DE LA BANANE DOMINICAINE TROUVE SON ORIGINE DANS LE DIFFÉRENTIEL DE PRODUCTIVITÉ À LA PRODUCTION ET NON DANS LA COMMERCIALISATION.

Au cours de ce chapitre, nous analysons en détail les filières de commercialisation de la banane plantain en Haïti et en République Dominicaine. Nous avons ainsi constaté qu'elles sont différentes dans les deux pays.

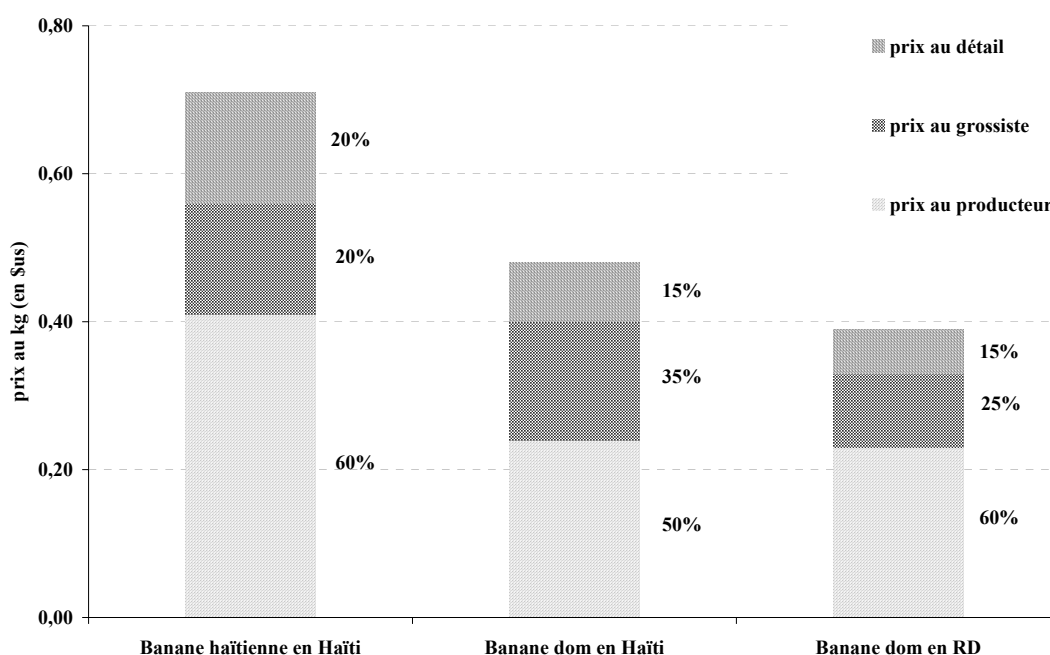
En Haïti, la filière de commercialisation de la banane plantain est longue. Elle fait intervenir un nombre d'agents économiques important : des collectrices, des "Sara" de plusieurs types, et des revendeuses urbaines ; pour chacune de ces catégories de commerçantes, il y a plusieurs intermédiaires qui s'échangent le produit. De prime abord et compte tenu du nombre élevé de marchandes, nous pouvons parler de concurrence active entre les acteurs de la commercialisation du plantain en Haïti. Cependant, des relations de pouvoir, de dépendance et de clientélisme existent, lient ces intermédiaires entre elles, et permettent le bon fonctionnement de la filière. Aussi, les marges bénéficiaires de chacune sont faibles, de 2% à moins de 20% du coût d'achat des bananes. Certains agents économiques de la filière engagent un capital initial limité à quelques dollars dans cette activité et acceptent une rémunération très faible de leur travail car le chômage rural et urbain est très élevé et les possibilités de rémunération du travail très faibles : la paupérisation de la société haïtienne est si marquée que certains acceptent des salaires très bas, de plus amputés par des intérêts très élevés liés à la difficulté d'accès au capital. Ainsi, 40% du prix final de la banane haïtienne se répartit entre les nombreux acteurs de la filière. Ce chiffre est relativement faible en comparaison avec le pourcentage prélevé par les agents intervenant dans le commerce des denrées en Haïti (GIRAULT 1981; GIRAULT 1993).

En République Dominicaine, la filière de commercialisation de la banane plantain est bien plus courte. Elle est aux mains d'un nombre réduit d'agents économiques : les grossistes transporteurs, les *buscones* et les *pichers*, les *revendones* et les détaillants urbains. Parmi eux, les grossistes transporteurs sont des agents essentiels. Ils sont en situation d'oligopole dans les régions de production et organisés en syndicat. Cependant, à cause de la forte concurrence et du fonctionnement même du marché de gros à Santo Domingo, principale destination du produit, les intermédiaires de commercialisation de la banane plantain en République Dominicaine ne tirent pas des marges bénéficiaires très élevées de leurs échanges : de quelques pourcent pour les détaillants et les collecteurs ou intermédiaires (*buscon*, *picher*) à 15% du coût d'achat des marchandises pour les grossistes transporteurs. Ainsi, comme en Haïti, 40% du prix final de la banane plantain se répartit entre ces agents de la filière de commercialisation.

L'analyse de la filière banane plantain montre donc que le pourcentage alloué aux intermédiaires intervenant dans les échanges depuis le producteur de l'Arcahaie ou de la vallée, jusqu'au consommateur urbain de Port-au-Prince ou de Santo Domingo, est équivalent dans les deux pays malgré des fonctionnements différents. Ainsi 60% du prix final de la banane plantain est destiné au producteur dans les deux cas. Nous avons représenté dans la figure suivante la décomposition du prix final de la banane plantain entre les différents agents économiques de chacune des trois filières : la banane de l'Arcahaie à destination de Port-au-Prince (banane haïtienne en Haïti), celle produite dans la vallée du Yaque del Sur à destination de Santo Domingo (banane dom en République Dominicaine) et celle de la vallée du Yaque del Sur et vendue à Port-au-Prince (banane dominicaine en Haïti).

Signalons encore que les variations intra-annuelles du prix du plantain de part et d'autre de la frontière, sont très importantes. Cependant, et compte tenu de sa "qualité", le prix de la banane plantain dominicaine exportée vers Haïti est toujours inférieur à celui de la banane produite dans l'Arcahaie.

Figure 72 : comparaison de la décomposition du prix final du plantain selon la filière.



Sources : données d'enquêtes 2002-04

Ainsi, cette analyse démontre que la cherté du plantain de l'Arcahaie vendu à Port-au-Prince et au contraire le prix bas de la banane dominicaine (respectivement 0,70 dollars/kg et 0,40 à 0,50 dollars/kg) trouvent leur origine dans la formation du prix à la production et non dans le mode de commercialisation, plus efficient d'un côté de la frontière que de l'autre. Ceci nous permet de conforter l'une de nos principales hypothèse : la banane plantain dominicaine trouve les raisons de sa meilleure compétitivité dans les niveaux de productivité plus élevés des systèmes de production au sein desquels elle est produite. Et les causes de cette productivité plus importante ont été longuement détaillées au cours du chapitre II. Nous pouvons noter cependant que les deux bananes sont des produits de substitution qui ne sont pas exactement équivalents : elles ont des caractéristiques "qualitatives" et gustatives distinctes. Cependant, pour des consommateurs pauvres, le choix d'un produit ou de l'autre s'expliquera essentiellement par la différence de prix, et dans ce cas c'est de plus en plus souvent la banane dominicaine qui l'emporte, dans un contexte de paupérisation croissante de la population haïtienne.

DE LA CRISE DE LA PRODUCTION BANANIÈRE À CELLE DE LA PAYSANNERIE QUISQUEYENNE CONCLUSIONS, RÉFLEXIONS ET PERSPECTIVES.

Au cours de ce travail de recherche, nous avons démontré que les difficultés de la production bananière dans l'Arcahaie trouvaient essentiellement leur origine dans la spécialisation des systèmes de production, consécutive à la politique de libéralisation économique, spécialisation remise en cause depuis quelques années avec la concurrence croissante de la République Dominicaine.

L'analyse historique des systèmes agraires de l'Arcahaie et de la vallée du Yaque del Sur, objet de notre premier chapitre, nous a permis de reconstituer l'évolution passée et récente des modes de mise en valeur de l'écosystème, en relation avec les changements politiques, économiques, sociaux et techniques opérés depuis la colonisation du territoire. Nous avons étudié en profondeur les transformations agraires et le processus de différenciation des systèmes de production des deux régions. Nous avons ainsi expliqué les mécanismes de développement ayant entraîné la spécialisation bananière et provoqué la confrontation des deux régions sur le marché des plantains à Port-au-Prince.

Les transformations vécues dans l'Arcahaie depuis 1804 n'ont pas engendré un développement ayant permis l'émergence d'une société égalitaire. La rupture liée à la naissance de la première République noire du monde, qui aurait dû offrir aux anciens esclaves les moyens indispensables à leur émancipation, n'a pas brisé les bases des mécanismes d'exclusion et de paupérisation de la paysannerie. En effet, l'oligarchie naissante au début du XIX^{ème} siècle, en s'installant classe dominante et en orientant les choix de politique agraire, a récupéré une grande partie du foncier de l'Arcahaie pour y continuer la production de canne à sucre à son profit. En mettant en place le colonat partiaire, elle s'est assurée le contrôle de la main-d'œuvre pour poursuivre cette culture destinée à l'exportation, indispensable pour Haïti lourdement endettée pour payer la reconnaissance de son Indépendance. Le colonat partiaire, en offrant aux paysans l'accès à la terre contre le versement d'une rente foncière, les a maintenus dans une situation de dépendance et dans l'incapacité d'engendrer un processus d'accumulation : ils ont eu l'illusion de cultiver leurs propres parcelles, tout en étant attachés à l'oligarchie propriétaire du sol, qui les a tenus en état de débiteurs permanents à cause des prélèvements opérés. Cette situation a conduit la paysannerie à s'insérer rapidement dans les échanges marchands. Peu de cultivateurs ont réussi à accéder à la propriété indépendamment de l'oligarchie : ceux qui

ont réussi se sont organisés au niveau de la famille élargie pour contourner les lois agraires limitant le fractionnement des *habitations*, cultiver des vivres sur un foncier indivis en ayant recours à l'entraide. Ces éléments de l'histoire agraire sont déterminants pour expliquer pourquoi une grande partie de la paysannerie de l'Arcahaie est toujours tributaire de rentes foncières élevées.

Sur ces bases, les transformations opérées par la suite n'ont pas apporté de réelles améliorations pour la paysannerie de l'Arcahaie. La période suivant l'occupation leur a permis un nouveau souffle : les agriculteurs ont eu, en effet, la possibilité de produire de nouvelles cultures rémunératrices (bananes douces, mangues), dont la vente était assurée par une compagnie étrangère en situation de monopole, qui n'a pas cherché à accaparer le foncier mais s'est appuyée sur une production paysanne. Grâce à la valeur ajoutée engendrée par l'introduction de ces productions, les paysans ont développé des systèmes de production complexes, basés sur une combinaison de systèmes de culture destinés à produire des vivres et des cultures de vente et des systèmes d'élevage, permettant de reproduire la fertilité sur les parcelles cultivées ; cette évolution leur a permis de dégager des surplus qu'ils ont pu réinvestir dans le cheptel et le foncier (achat et prise en fermage de terres). Cependant, les outils n'ont pas évolué, et avec l'augmentation de la population (75 hab. / km² à la fin du XIX^{ème} siècle), les producteurs se sont retrouvés avec des surfaces d'exploitation de plus en plus petites.

La période duvaliériste, malgré la politique protectionniste ayant entraîné la hausse des prix agricoles et l'introduction des nouvelles technologies de la révolution verte, n'a pas non plus été propice à l'amélioration de la condition paysanne dans l'Arcahaie. En plus des difficultés liées à la dureté du régime, les producteurs ont été confrontés à d'autres prélèvements (taxes sur les marchés en sus des rentes versées à l'oligarchie) ; ils n'ont pas non plus eu accès équitablement à une ressource essentielle : l'eau, réservée aux plus influents. De plus, ils ont dû cultiver des surfaces de plus en plus petites à cause de la démographie croissante. La plaine alluviale étant alors entièrement occupée et cultivée, ils se sont résolus à exploiter les terroirs les plus marginaux : la plaine côtière et les piémonts. Dès lors, les systèmes de production se sont fragilisés : ils ont été étroitement liés aux conditions du milieu (cycles calés sur la saison des pluies, variétés de riz exigeantes quant à la gestion de l'eau et de la fertilité) et moins diversifiés, car les agriculteurs se sont centrés sur deux principales cultures : le riz et le plantain. Enfin, compte tenu des contraintes (faible superficie par actif, outillage manuel, moindre accès à l'irrigation, rentes foncières élevées), de nombreux paysans n'ont plus réussi à dégager des revenus suffisants à garantir leur viabilité.

C'est alors que l'État haïtien a entamé un processus de libéralisation dans les années 1980. La baisse des prix agricoles consécutive à l'ouverture économique (forte diminution de la protection aux

frontières, entrée massive d'importations alimentaires), conjuguée à l'abattage porcin après une épidémie de peste africaine, a déstabilisé l'équilibre fragile des systèmes de production. Dans un contexte de baisse marquée des prix de la plupart de leurs produits agricoles (riz, maïs, patate douce), la majorité des paysans n'a pas eu les moyens de réinvestir dans un élevage porcin devenu beaucoup coûteux, les nouvelles races introduites pour le repeuplement étant moins rustiques et nécessitant d'avoir recours à l'achat d'aliments. Les agriculteurs de l'Arcahaie, déjà intégrés aux échanges marchands depuis plusieurs siècles, confrontés à des difficultés croissantes, ont dû se tourner vers la dernière production encore rentable pour eux : la banane plantain, qu'ils ont conduit en quasi monoculture. Cette production est presque entièrement destinée à la vente ; le revenu qu'en retirent les paysans, est en partie consacré à l'achat de riz importé à bas prix. Par ailleurs, en raison des problèmes environnementaux engendrés par quatre siècles de déboisement successifs des bassins versants, qui se traduisent par une diminution de la ressource en eau et à cause de la pression parasitaire croissante consécutive à la monoculture bananière, ils ont dû raccourcir en peu de temps la durée de leurs plantation pour maintenir leurs niveaux de rendement, qui sont néanmoins en baisse. Ainsi, leurs revenus n'ont cessé de s'amoinrir malgré des investissements en travail très importants. C'est alors que dans les années 1990, ils ont été confrontés à de nouvelles difficultés : les importations de banane plantain dominicaine, entrant à bas prix sur le territoire haïtien, concurrencent leurs bananes sur le marché de Port-au-Prince.

Dans la vallée du Yaqué del Sur l'histoire agraire est différente, mais le résultat actuel n'est pas plus réjouissant. Le processus de développement a conduit à la même situation : la spécialisation bananière. Même si la crise agraire est moins alarmante, elle n'en est pas moins présente. La région, éloignée des principaux centres économiques dans un pays faiblement peuplé (moins de 5 hab./ km² jusqu'au début du XX^{ème} siècle), a été colonisée tardivement suite à des changements législatifs majeurs concernant le foncier au moment de l'installation d'une compagnie sucrière états-unienne dans la plaine maritime. Les politiques publiques du régime trujilliste ont permis à des paysans, mais aussi à des exploitants patronaux détenteurs de capitaux, de s'y installer ; la vallée a bénéficié d'importants aménagements (infrastructures d'irrigation, routes) visant à faciliter la mise en culture et l'augmentation de la production agricole. Tous, exploitants familiaux et patronaux, ont accédé au foncier en propriété ; mais seuls ceux détenant un capital suffisant ont obtenu des titres sécurisant leur tenure et donc assurant l'accès au crédit. Ainsi, dans les années 1970, alors que toute la plaine alluviale était occupée, les producteurs ont adopté de manière différentielle les nouvelles technologies de la révolution verte : seuls ceux possédant des titres, les exploitants patronaux, ont accédé au crédit, ont intégré dans leur globalité les techniques vulgarisées, et ont ainsi réussi à rendre leurs systèmes plus

performants. Parallèlement, la paysannerie a continué d'obtenir une production moindre et à dégager de faibles surplus, en grande partie car elle n'a pas bénéficié de crédits.

Comme en Haïti, la République Dominicaine a adopté des mesures visant à libéraliser son économie dans les années 1980, quoique moins radicales. Conjuguées à l'abattage porcin, ces mesures ont poussé les agriculteurs de la vallée à transformer leurs systèmes de production : en accord avec les "avantages comparatifs" de la région, la politique agricole ayant favorisé la concurrence interrégionale pour que chaque région se tourne vers les productions pour lesquelles elle a le plus d'avantages ou le moins de désavantages, les agriculteurs ont abandonné les cultures et les élevages les moins rentables (riz, maïs, porc) ; certains ont même quitté le secteur agricole. Le développement économique de la République dominicaine s'est en effet accompagné depuis les années 1950 de la création de nombreux emplois dans d'autres secteurs économiques que celui de l'agriculture. Aujourd'hui, plus de 80% des Dominicains vivent en ville, contre 30% des Haïtiens, et 20% de la population active seulement est employée dans le secteur agricole, contre près de 70 % en Haïti. Seulement, par leurs trajectoires d'évolution différentes, tous les producteurs de la vallée ne se sont pas spécialisés dans la culture de bananes plantain de la même manière : les exploitants qui ont eu accès au crédit ont intégré des plantations de banane de courte durée dans des rotations comprenant des cultures fruitières et maraîchères, en ayant recours aux intrants ; les autres, les exploitants familiaux non détenteurs de titres, pratiquent la monoculture semi-pérenne, moins intensive.

Dans les années 1990, pendant l'embargo contre Haïti suite au coup d'État en 1991, l'État dominicain a cherché à développer les échanges transfrontaliers afin que les Haïtiens, dans une situation d'extrême dénuement, puissent s'approvisionner en produits de base en République Dominicaine. Dès lors, les marchés frontaliers ont pris de l'importance. Les producteurs de plantain de la vallée y ont vu des opportunités de débouchés ; ils ont commencé à exporter leurs bananes vers Haïti. Voyant la rentabilité de ces échanges, surtout lorsque le marché intérieur est saturé en saison des pluies, ils ont intensifié et continuent de développer cette filière de commercialisation transfrontalière.

Ainsi, au terme de plus de quatre siècles d'histoire agraire, les deux régions se sont spécialisées dans la production de bananes plantain. Les caractéristiques agro-climatiques proches des deux régions et la situation économique des deux pays, ont conduit les agriculteurs à opter pour la dernière culture encore rentable pour eux suite à la baisse des prix agricoles consécutive à la libéralisation des échanges. La banane plantain est une culture tropicale adaptée aux "avantages comparatifs" de ces régions tropicales semi-arides, aménagées en périmètres irrigués. Elle est de plus rémunératrice car elle est en premier lieu destinée au marché

local, étant à la base des régimes alimentaires des deux populations : il n'y a pas d'importations en provenance des pays du Nord pour ce produit. Cependant, l'histoire agraire n'a pas doté ces deux plaines des mêmes atouts : la vallée dominicaine est plus avantagée, réussit à être plus compétitive et à percer le "marché niche" de l'Arcahaie, entraînant la difficulté des producteurs moins bien pourvus.

L'analyse de ces dynamiques historiques ayant conduit à la spécialisation bananière nous a permis d'identifier des systèmes de production aux trajectoires d'évolution différenciées. Dans l'Arcahaie et dans la vallée du Yaque del Sur les exploitations ont eu accès à des ressources différentes et ont mis en œuvre des systèmes distincts, en fonction des moyens de production dont ils disposaient. L'étude détaillée du fonctionnement technique et économique de ces systèmes de production a été l'objet de notre deuxième chapitre. Elle a été nécessaire pour démontrer les raisons pour lesquelles les planteurs dominicains sont plus avantagés que les Haïtiens dans les échanges transfrontaliers de bananes plantain.

Après avoir construit une typologie des systèmes de production pour les deux régions, nous avons caractérisé leur fonctionnement technique de manière détaillée et estimé leurs performances économiques. Cette analyse nous a donné les moyens de démontrer les handicaps des systèmes de production de l'Arcahaie. Les paysans ont des surfaces d'exploitation exiguës, des parcelles morcelées, de taille réduite, rendant souvent impossible la moto-mécanisation des opérations culturales les plus pénibles. Ils n'ont accès qu'à un outillage manuel rudimentaire qui engendre des besoins en main-d'œuvre importants, limitant la superficie maximale par actif. Ils doivent verser de plus, pour une majorité d'entre eux, des rentes foncières handicapant sur le revenu agricole, qui est redistribué à un nombre d'actifs familiaux élevé. Enfin, suite à la pratique de la monoculture de banane et des problèmes écologiques, ils subissent de graves problèmes phytosanitaires et un manque d'eau marqué en saison sèche. En parallèle, nous avons pu expliquer les avantages concurrentiels des systèmes de production de la vallée du Yaque del Sur : des surfaces d'exploitation moyennes à grandes, l'utilisation généralisée de matériel moto-mécanisé pour la préparation des parcelles, autorisant des surfaces maximales par actif supérieures à celles de l'Arcahaie, le recours fréquent à la chimisation pour le désherbage et la gestion de la fertilité. Ces agriculteurs possèdent, avec ou sans titre, les terres qu'ils exploitent et ne versent donc aucune rente foncière. Le revenu qu'ils dégagent est, le plus souvent, destiné à la rémunération du travail un seul actif familial.

L'étude comparée des performances des systèmes de production des deux régions nous a donc permis d'expliquer la différence de compétitivité pour la production de la banane, au bénéfice des dominicains. Ainsi, les systèmes de production de la vallée du Yaque del Sur mis en œuvre par 72% des exploitations,

les exploitations patronales, ont des niveaux de productivité jusqu'à près de 3 fois supérieurs à ceux des systèmes de production paysans de l'Arcahaie, mis en œuvre par 86% des exploitations. Les exploitations familiales de l'Arcahaie sont jusqu'à dix fois plus petites que celles de la vallée tandis que les exploitations patronales de l'Arcahaie sont jusqu'à sept fois plus petites. Les écarts entre les plus grandes exploitations de la vallée et les plus petites de l'Arcahaie vont de un à cent ! Sur ces superficies étroites travaillent un nombre d'actifs familiaux jusqu'à 3 fois plus élevé. Malgré des prix de vente près de deux fois plus élevés et des niveaux importants d'intensification en travail permettant aux paysans haïtiens d'obtenir une valeur ajoutée par unité de surface deux fois supérieure à celle des producteurs dominicains, la superficie réduite qu'ils travaillent et la rente foncière élevée dont ils ont à s'acquitter ne leur permettent d'obtenir que de faibles revenus. Ces derniers sont en général deux fois élevés que les revenus dégagés par les systèmes de la vallée du Yaque del Sur. La rente foncière est la principale responsable de ces médiocres performances : elle atteint jusqu'à 45% de la valeur ajoutée dégagée par les systèmes de production paysan haïtiens. Les revenus de ces derniers sont souvent au dessous du coût d'opportunité de la force de travail, voire inférieurs au seuil de survie. Une simulation d'une baisse de 30% du prix du plantain, montre des résultats encore plus catastrophiques : près de 90% des exploitations de l'Arcahaie seraient amener à disparaître ou à transformer leurs systèmes de production. Cette simulation a été réalisée sous l'hypothèse probable que l'accroissement des importations dominicaines entraînerait une diminution du prix de la banane produite dans l'Arcahaie pour le ramener à un niveau proche de celui de la banane dominicaine.

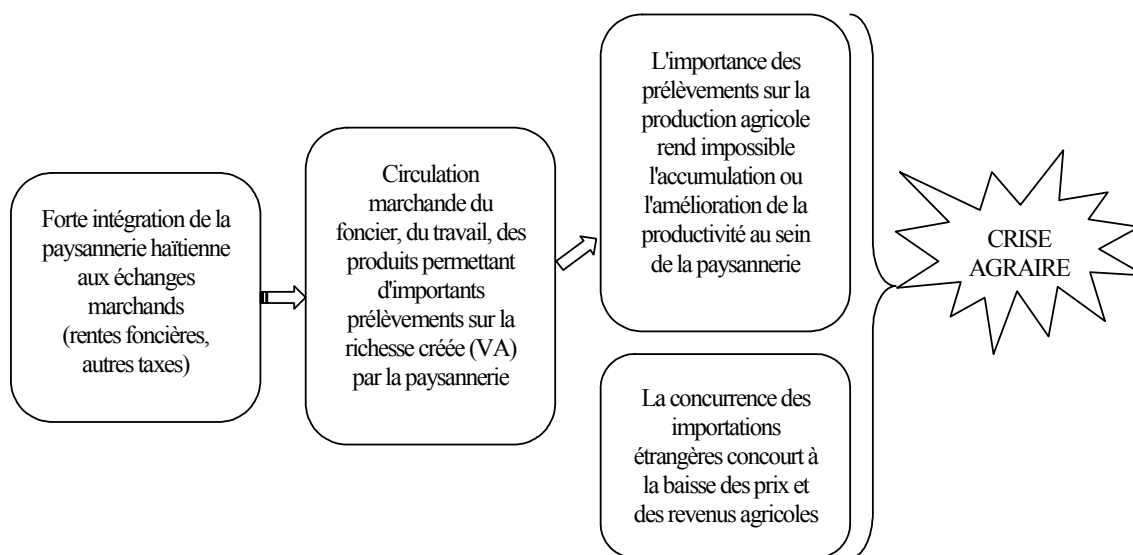
Notre travail n'aurait pas été abouti sans l'étude détaillée de la filière de commercialisation du plantain dans les deux pays. En effet nous avons dû expliquer le fonctionnement des agents économiques intervenant dans les circuits d'échanges de bananes dans chaque pays, jusqu'à la confrontation des plantains de l'Arcahaie et de la vallée sur le marché de Port-au-Prince. Cette analyse a été l'objet de notre troisième chapitre.

Nous avons expliqué le fonctionnement de chaque filière. En Haïti elle est aux mains d'un nombre d'agents important ; ces intermédiaires ne tirent pas de marges bénéficiaires élevées malgré des relations de dépendance, de pouvoir et de clientélisme. En République Dominicaine, la filière est aux mains d'un nombre réduit d'acteurs. Malgré la situation d'oligopole, le fonctionnement même du marché de Santo Domingo leur interdit de tirer des marges bénéficiaires élevées. Dans les deux cas, seulement 40% du prix final se distribue entre tous les intermédiaires de la filière. Nous avons ainsi validé l'hypothèse selon laquelle la différence de compétitivité entre la banane haïtienne et la dominicaine se réalise au niveau de la production, pour les raisons que nous avons mises en évidence au cours des deux premiers chapitres.

En outre, nous avons mis en exergue que les bananes de l'Arcahaie et de la vallée du Yaque del Sur ne sont pas exactement substituables : les variétés sont différentes et elles ne répondent pas aux mêmes critères de qualité. Cependant, compte tenu de la précarité économique d'une grande partie de la population haïtienne, parler de "qualité" est secondaire : les consommateurs port-au-princiens recherchent avant tout des aliments bon marché. Les importations dominicaines, à bas prix, même de médiocre qualité, sont donc nuisibles à la production de l'Arcahaie.

La crise bananière de l'Arcahaie ne constitue qu'un volet de la crise agraire en Haïti. L'analyse de ce cas de figure met en exergue les difficultés de la paysannerie haïtienne et les dangers d'une spécialisation poussée dans le contexte d'ouverture des frontières. Le cas de la riziculture dans la vallée de l'Artibonite est tout aussi illustratif que celui de l'Arcahaie. Après de nombreux efforts et malgré les entraves dues aux relations de pouvoir, complexes dans la région, les agriculteurs de l'Artibonite se sont spécialisés dans la riziculture destinée à l'autoconsommation et à la vente sur le marché de Port-au-Prince ; ils ont ainsi contribué à l'amélioration de leurs revenus et de la sécurité alimentaire de leurs familles jusqu'à la fin des années 1980 (DUPONT 1998). Or, avec l'abaissement des tarifs douaniers et l'ouverture des frontières, ils se sont retrouvés à produire un riz qu'ils doivent vendre, pour être rentable, à un prix plus de 10 fois supérieur à celui du riz importé des États-unis. Leur situation s'est fortement détériorée et leurs perspectives et leurs possibilités de reconversion vers d'autres productions sont, comme dans l'Arcahaie, très minces. Cette région, suite à la mise en œuvre d'une politique d'ouverture économique, s'est spécialisée dans une production pour laquelle elle avait des "avantages comparatifs", et un débouché proche à un prix resté relativement rémunérateur. Or, cette spécialisation l'a conduite à se retrouver en concurrence avec un autre pays en voie de développement, ayant les mêmes "avantages comparatifs" sur le plan agronomique, mais dont les exploitations munies d'un équipement plus performant, travaillant des superficies plus importantes, obtiennent une productivité du travail et des revenus plus élevés, et sont par là même, capables de commercialiser la banane plantain à un prix plus bas. Les conséquences sont dramatiques pour les paysans haïtiens, qui s'étaient tournés vers l'une des dernières productions encore rémunératrice et économiquement à leur portée (Fréguin & Devienne 2004).

Figure 73 : schéma des mécanismes ayant conduit à la crise agraire en Haïti.



La situation de l'agriculture dominicaine est effectivement meilleure : le pays dispose d'un potentiel supérieur à celui d'Haïti, même dans les zones montagneuses. Ses terres aptes à l'exploitation agricole sont estimées à environ 45% de la surface du pays, soit 2,2 millions d'ha dont 629 000 ha pour une agriculture performante, irriguée et moto-mécanisée en plaine alluviale. Le gouvernement l'a d'ailleurs compris et il encourage, depuis plus de 50 ans, les producteurs ayant les niveaux de productivité les plus élevés et les meilleures capacités d'investissement. C'est d'ailleurs ce que nous avons démontré dans notre analyse de la situation agraire de la vallée du Yaque del Sur. La densité de population moyenne en République Dominicaine est de 173 hab./ km² (contre 285 hab./ km² en Haïti)¹⁴³ ; combinée au fait que 80% de la population vit en ville dans un contexte où le marché urbain offre de plus grandes opportunités d'emploi (secteur secondaire et tertiaire) ; cette moindre pression démographique permet au secteur agricole dominicain de s'appuyer sur des exploitations patronales, capables de nourrir les agglomérations et d'exporter des denrées. Mais que va-t-il se passer avec la crise économique qui touche le pays depuis mai 2003 et provoque une augmentation rapide du chômage ? Qu'advient-il des petits producteurs de la vallée du Yaque del Sur, déjà ruinés et incapables de survivre sans les transferts de fonds de leur famille depuis l'étranger ?

De nouvelles difficultés s'annoncent pour les producteurs de la vallée du Yaque del Sur avec le renforcement de la politique de libéralisation. En effet en dépit d'une productivité supérieure à celle des

¹⁴³ Respectivement, la densité moyenne de population dans la vallée du Yaque del Sur est, rappelons-le, de 85 hab./ km², et celle de l'Arcahaie de 250 hab./ km², selon les derniers recensements.

paysans haïtiens, l'évolution de ces planteurs risque d'être la même : les agriculteurs du Cibao, ayant également des "avantages comparatifs" pour la production de banane plantain, risquent d'abandonner la production rizicole si le pays ouvre davantage ses frontières¹⁴⁴ pour se consacrer à la banane. Ce développement de la banane dans le Cibao aurait alors pour conséquence d'inonder le marché intérieur et de faire baisser les prix. Les plus petits producteurs de la vallée, déjà en situation précaire, en seraient encore affaiblis. Confrontés à cette situation, tous les planteurs de la vallée se verraient obligés d'exporter davantage de plantains vers Haïti, à des prix toujours plus bas, pour assurer leur survie. La situation serait alors encore plus difficile pour les planteurs de l'Arcahaie. Les exportations de bananes vers Haïti deviendraient non plus conjoncturelles et opportunistes, mais nécessaires à la durabilité des exploitations dominicaines. Cette concurrence provoquerait alors la disparition d'une partie très importante des planteurs de bananes haïtiens, incapables de survivre à la baisse de prix. Que deviendraient-ils quand on sait que les possibilités d'emploi extra agricole en Haïti sont quasi inexistantes ?

En outre, les problèmes environnementaux auxquels sont confrontés les Haïtiens sont préoccupants. Le phénomène d'érosion marqué réduit de façon considérable la surface agricole d'année en année. Les glissements de terrains ayant eu lieu en mai et en septembre 2004 et ayant provoqué la mort de plusieurs milliers de personnes, montrent bien l'ampleur de ces problèmes qui viennent d'autant plus assombrir les perspectives d'avenir. Dans l'Arcahaie, la diminution du débit des rivières depuis 30 ans pose déjà de sérieux problèmes pour les agriculteurs qui doivent trouver des stratégies pour gérer la pénurie. Mais combien de temps trouveront-ils ces solutions alternatives ?

Face à ces perspectives, l'émigration, déjà amorcée depuis plus d'un siècle en Haïti et depuis une trentaine d'années en République Dominicaine, semble être la dernière solution à la crise agraire que traversent les paysanneries quisqueyennes. Autant l'exode agricole conjugué au développement d'autres secteurs économiques a permis d'absorber une partie de la paysannerie exclue du secteur rural dominicain jusque dans les années 1980, autant il est improbable que les villes dominicaines continuent de pouvoir fournir des emplois aux nouveaux paysans ruinés aujourd'hui. Le pays subit actuellement une crise économique sans précédent et les secteurs secondaires et tertiaires n'offrent plus de possibilité d'emplois pour les nouveaux arrivants. Ces derniers sont, de plus, soumis à la concurrence de la main-d'œuvre haïtiano-dominicaine qui depuis les années 1980, s'est accrue en ville, notamment dans le secteur tertiaire. Ce double

¹⁴⁴ Prévu par la "rectification technique" négociée en 2003-04 et dans les discussions actuelles avec les États-unis.

marché de la force de travail conduit à la baisse des salaires. En Haïti, la situation est encore plus critique en raison de l'absence de possibilité de reconversion "urbaine" pour les paysans démunis. Les possibilités d'emplois extra agricoles sont très minces, et c'est d'ailleurs ce qui contraint les paysans haïtiens à rester sur des exploitations agricoles exiguës, dans des conditions difficiles, et à accepter des niveaux de rémunération très faibles. Et n'oublions pas de mentionner les accidents économiques, politiques, climatiques ou biologiques qui peuvent brutalement surgir et aggraver cette situation déjà critique. Notre travail nous conduit donc à réfléchir plus en avant sur les conséquences de la crise agraire à Quisqueya et à nous poser des questions plus globales sur la situation actuelle et les solutions envisageables pour ces paysanneries.

Notre recherche nous renvoie donc à la question fondamentale de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire : 80% de la population des campagnes haïtiennes sont victimes de la faim (Coordination nationale de la sécurité alimentaire *et al.* 2002). La crise bananière dans l'Arcahaie et plus largement en Haïti, nous fait entrevoir de graves conséquences non seulement pour la paysannerie comme nous l'avons démontré, mais pour l'ensemble de la population : ce produit est à la base du régime alimentaire aussi bien en milieu rural que dans les villes d'Haïti.

Lors du sommet mondial de l'alimentation organisé sous l'égide de la FAO en 1996, 137 chefs d'État et de gouvernement se sont réunis et se sont engagés à réduire de moitié, d'ici 2015, le nombre des 800 millions de personnes sous alimentées dans le monde¹⁴⁵. Dans cette optique, la question est par qui et comment ? Par les producteurs de pays en situation d'insécurité alimentaire eux-mêmes ? Par le marché mondial ?

La première réponse s'inscrit dans la logique du *droit et du devoir des peuples à se nourrir eux-mêmes*¹⁴⁶ dans laquelle une Nation, par ses choix de politique agraire, assigne à son agriculture l'objectif de satisfaire elle-même la totalité de ses besoins alimentaires en faisant la promotion de la production vivrière destinée au marché intérieur. Dans ce contexte de promotion de l'agriculture nationale, il faut prendre en compte dans la différence entre la production et la consommation nationales, la part des intrants, des savoir-faire, des services et des moyens financiers dont le pays dispose localement. Une production vivrière basée sur

¹⁴⁵ Le sommet mondial de l'alimentation a été conclu en approuvant la déclaration de Rome qui définit la sécurité alimentaire comme suit : "*la sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active, conformément au droit fondamental de chacun d'être à l'abri de la faim*".

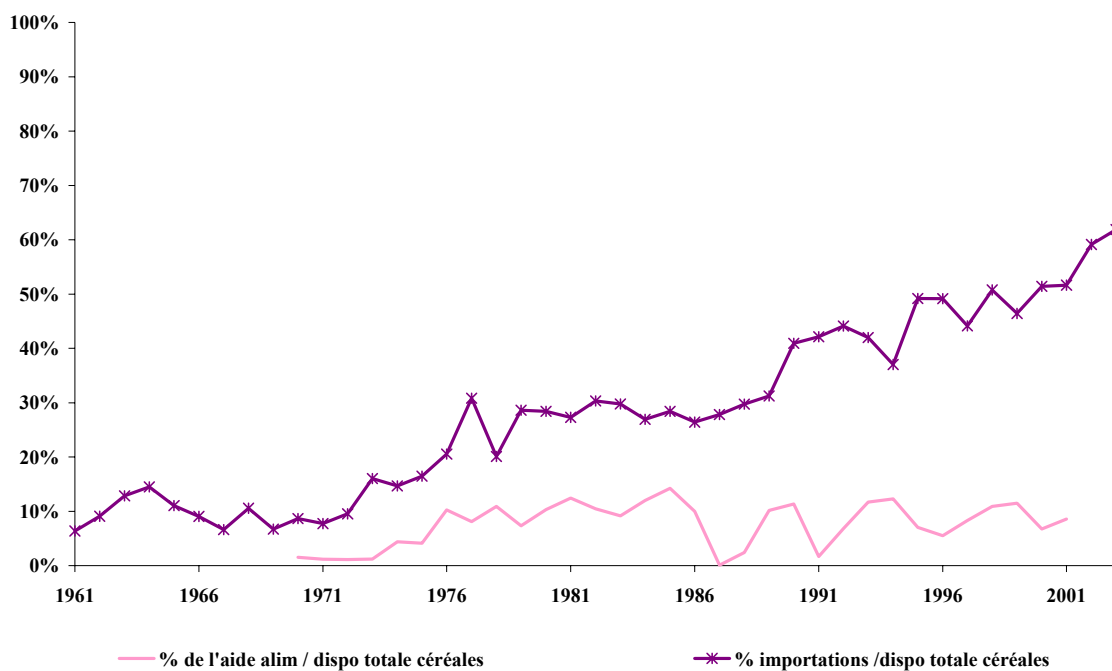
¹⁴⁶ En référence au titre de l'ouvrage de (Hervieux 1996)

l'importation de moyens essentiels dépendant du marché peut être déstabilisée par les variations des cours mondiaux, ce qui aboutit à une dépendance accrue du pays vis-à-vis de l'extérieur. À titre d'exemple, nous pouvons rappeler ce qui s'est passé pour le secteur rizicole dominicain dans les années 1960-70 : le pays, grâce à la politique agricole, avait atteint l'autosuffisance en riz ; dans la volonté de poursuivre l'augmentation de la production nationale à partir des années 1970, le gouvernement a promu l'introduction des technologies de la révolution verte (variétés de riz à haut potentiel de rendement, emploi d'intrants chimiques importés). Face à la hausse du prix des importations suite à la crise économique au début des années 1980 (dévaluation de la monnaie) les riziculteurs ont été contraints de se reconvertir. Il en a résulté le déclin de la production rizicole dominicaine. Depuis le pays doit importer une part croissante du riz qu'il consomme.

La deuxième réponse s'inscrit dans l'idée que le marché doit permettre aux populations victimes de la faim d'acquérir, par le biais des échanges, les aliments nécessaires à la satisfaction de leurs besoins. Nous pouvons rappeler que le gouvernement *Lavalas* a ouvert les frontières d'Haïti sous les auspices des IFI dans les années 1990 pour tenter de réduire l'insécurité alimentaire. Rappelons les résultats de ces choix politiques que nous avons expliqués dans le premier chapitre : l'ouverture des frontières a entraîné la baisse rapide des prix à la production et l'augmentation des importations alimentaires qui sont passées, pour le riz, de moins de 10000 t au début des années 1980 à plus de 310000 t aujourd'hui. Le rapport sur l'état de la sécurité alimentaire ne signale pas pour autant que la situation des Haïtiens se soit améliorée (Coordination nationale de la sécurité alimentaire *et al.* 2002).

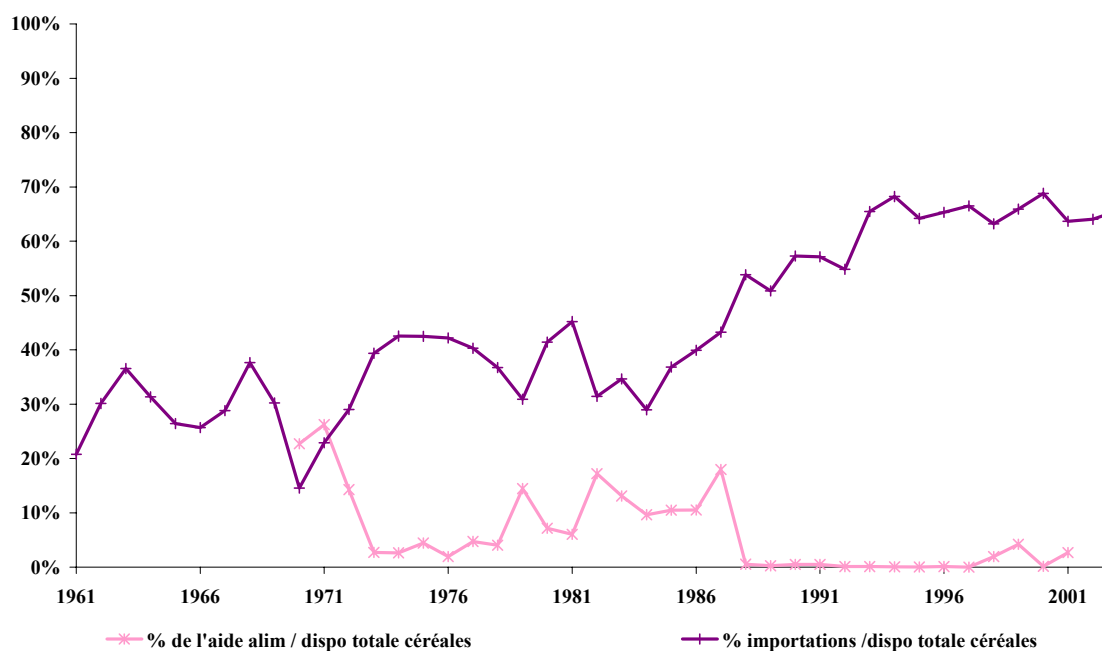
Ainsi, la libéralisation a profondément nui à la production agricole. Comme le souligne le rapport de l'IRAM sur la tarification en Haïti, "*pour un pays majoritairement rural, et au déficit alimentaire prononcé, ce démantèlement [des tarifs douaniers] représente sans doute, par son ampleur et sa rapidité, un cas tout à fait exceptionnel à l'échelle mondiale*" (IRAM 1998). Cette politique, en favorisant la baisse des prix agricoles, a indéniablement privé les paysans des revenus nécessaires au renouvellement de leurs moyens de production. Avec la diffusion de la révolution verte et la politique protectionniste, aux effets limités par les prélèvements et des contraintes pesant sur la paysannerie, Haïti était sur la voie de l'autosuffisance alimentaire. La baisse des prix et l'augmentation des importations concurrençant la production locale ont mis fin à cette perspective, accroissant au contraire la dépendance alimentaire du pays vis-à-vis de l'extérieur. En République Dominicaine la situation n'est pas meilleure. Nous pouvons constater l'augmentation de la dépendance alimentaire dans les deux pays figures suivantes.

Figure 74 : évolution de la part des importations et de l'aide alimentaire dans la disponibilité totale en céréales de la population haïtienne de 1961 à 2003.



Sources : FAO, 2004

Figure 75 : évolution de la part des importations et de l'aide alimentaire dans la disponibilité totale en céréales de la population dominicaine de 1961 à 2003



Sources : FAO, 2004

Alors que l'objectif de la Commission Économique des Nations Unies est d'établir "*un système commercial agricole loyal et orienté vers le marché*", en réduisant les tarifs douaniers et les subventions, les exemples sont nombreux dans le monde qui montrent que "*la libéralisation a entraîné une dépendance accrue et plus profondément ancrée et compromet des priorités nationales comme l'autosuffisance alimentaire*" (FAO 2003). C'est le cas pour Haïti ou la République Dominicaine, comme nous venons de le démontrer. L'évolution comparée de la filière banane plantain en Haïti et en République dominicaine illustre en effet parfaitement les conséquences d'une politique de libéralisation des échanges et de spécialisation suivant les "avantages comparatifs" ; elle constitue à ce titre un véritable "cas d'école". Pour des paysans disposant de très peu de moyens, donc de très peu d'alternatives de production, cette politique mène souvent à la mise en œuvre de systèmes non durables sur le plan agronomique. Elle conduit également à mettre en concurrence les agricultures de pays pauvres à la productivité du travail inégale, concurrence qui peut entraîner une grave crise dans les pays qui présentent les handicaps les plus lourds. Ce mouvement rend impossible le développement agricole dans ces pays, tout en les enlisant dans la dépendance alimentaire (FRÉGUIN & DEVIENNE 2004).

Nous pourrions citer d'autres exemples tout aussi illustratifs. En effet nombreux sont les pays du Sud qui ont amorcé un processus de libéralisation. Ce processus a entraîné une diminution de la production vivrière destinée au marché intérieur et une augmentation des importations alimentaires. Ces importations sont venues concurrencer la production locale et ont conduit les producteurs à se spécialiser selon leurs "avantages comparatifs" dans des productions "rentables", le plus souvent des cultures tropicales pour l'exportation. Au Chili par exemple, alors que les surfaces consacrées aux cultures vivrières ont diminué de 30% au début des années 1980, les fruits, les fleurs et les autres cultures destinées à l'export ont remplacé les haricots, le blé et les autres vivres (MADELEY 2002). Ce n'est là qu'un autre exemple de ce qui s'est passé en Amérique Latine, en Asie ou en Afrique. La reconversion des producteurs vers une agriculture basée sur l'exportation, en réduisant la production pour leur consommation, a ainsi entraîné la régression de la sécurité alimentaire de millions de personnes.

La spécialisation de l'agriculture pour l'exportation au détriment de la production vivrière s'est faite, de plus, dans un contexte de dégradation des termes de l'échange. Les prix des produits alimentaires, souvent issus des pays du Nord (Europe, États-unis), ont évolué de manière plus favorable pour ces derniers. C'est le cas pour le sucre, le café, le cacao notamment. Certains pays se sont spécialisés dans la production d'un petit nombre, voire même d'une seule denrée. Cette dépendance à l'égard de prix extrêmement volatiles et en baisse

les a rendus très vulnérables. La contraction et les fluctuations des recettes d'exportation ont abouti au prélèvement d'un lourd tribut sur le revenu national et pesé lourd sur l'investissement, l'emploi et la croissance de ces pays. Il faut enfin signaler la concurrence "déloyale" des pays du Nord dont les subventions à l'agriculture faussent les conditions du libre-échange et la formation des prix sur le marché mondial. Grâce à ces subventions, dont la valeur globale n'a cessé d'augmenter, les pays du Nord n'ont cessé d'accroître leurs parts de marché.

Aucune de ces deux voies ne semblent donc apporter une solution. Les questions comme celle de la sécurité alimentaire n'ont pas reçu beaucoup d'attention dans les négociations à l'OMC pendant le cycle de l'Uruguay. Depuis le lancement du cycle de Doha en cours, elles ont acquis beaucoup plus de visibilité. Les membres de l'OMC se sont engagés à "*permettre aux pays du Sud de prendre en compte effectivement leurs besoins de développement y compris la sécurité alimentaire et le développement rural*" (FAO 2003). Tout en réaffirmant leur engagement en faveur d'une plus grande libéralisation, certains pays membres de l'OMC ont souligné que la sécurité alimentaire ne peut pas être assurée par le marché sans le soutien des productions nationales. Pour ce faire il serait nécessaire que des règles multilatérales tiennent compte de la situation spécifique de chaque pays, garantissent la survie de chaque type d'agriculture et ne favorisent pas seulement les agricultures ayant les niveaux de productivité et de rémunération du travail les plus élevés. Toutefois, comment cela peut-il se mettre en place dans le contexte actuel de libéralisation ?

Notre étude nous a permis de démontrer que la libéralisation a été l'un des facteurs décisif ayant conduit à l'actuelle crise agraire quisqueyenne. Un relèvement de la protection douanière semble donc indispensable pour garantir sa survie. Mais comment Haïti ou la République Dominicaine peuvent-elles procéder alors que les bailleurs de fonds, notamment la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International, sont les premiers à se féliciter de leur ouverture économique ?

L'intégration régionale¹⁴⁷, en permettant le rapprochement économique de pays du Sud qui, en leur sein appliquent le libre-échange et se protègent de la concurrence extérieure par des barrières douanières envers les pays tiers, apporterait de nouveaux moyens, sans remettre pour autant en cause les accords signés. Quelles sont les possibilités d'intégration pour ces deux pays et quelles en seraient les conséquences ?

¹⁴⁷ la régionalisation ou intégration économique régionale est le "*recentrage des relations de pays sur une zone (...) qui se traduit par des interdépendances économiques de fait au sein d'un espace régional*" (Hugon 2003)

Envisageons le rapprochement économique d'Haïti avec les autres pays de la sous région Caraïbe. Haïti, après avoir été longtemps observateur, comme continue de l'être la République Dominicaine, a intégré la CARICOM en mai 2002. La CARICOM, créée par les Antilles anglaises dans les années 1960¹⁴⁸ permet d'envisager une nouvelle forme de protection pour l'agriculture face à la concurrence étrangère.

Tableau 58 : comparaison des tarifs douanier en Haïti et des tarifs extérieurs communs de la CARICOM.

Produits	Haïti	CARICOM
Riz	3%	40%
Farine de blé	0%	5%
Sucre	3%	25%
Maïs	15%	40%
Plantain	0%	30%
Sorgho	0%	30%
Haricot	5%	30-35%
Viande poulet	5%	40%

Sources : (IRAM 1998)

La comparaison des niveaux de protection douanière entre Haïti et la CARICOM montre que l'application de tels tarifs pour elle serait un moyen de relever ses prix agricoles et de protéger sa production vivrière, comme l'indique le tableau précédent. Pour le riz, le tarif serait relevé de 3% à 40%. Cependant, s'il est vrai que l'adhésion d'Haïti à ce bloc économique peut offrir de nouvelles perspectives pour certaines filières (riz, maïs, haricot, viande de poulet), elle ne peut éviter la concurrence au sein même des pays de la CARICOM pour des produits agricoles pour lesquels ces pays enregistrent des niveaux de productivité supérieurs. En effet, toutes les productions, et notamment la banane plantain, ne seraient pas davantage protégées des importations des pays voisins et le problème serait le même que celui rencontré avec la concurrence dominicaine sur la banane plantain. Le fait que l'agriculture fait vivre près de deux personnes sur trois en Haïti est à prendre en compte : parmi les pays de la Caraïbe, la population est majoritairement urbaine

¹⁴⁸ La CARICOM (*Caribbean Community and Common Market*) est née de l'échec d'un premier projet d'intégration régionale qui avait vu le jour de 1958 à 1962 au sein de la Fédération des Antilles anglaises.

et les possibilités d'emplois hors du secteur agricole y sont plus grandes. L'intégration régionale permettrait donc de ne résoudre que très partiellement, et de façon insuffisante, la crise de la paysannerie haïtienne, ou plus largement de la paysannerie quisqueyenne.

Pour enrayer la crise, une autre politique agraire serait nécessaire, non pas au niveau d'un espace géographique plus étendu, nous avons vu que l'intégration dans la Caraïbe n'offrirait pas de solution suffisante, mais au niveau mondial, pour accroître la productivité du travail des agriculteurs les plus pauvres et diminuer les écarts de productivité. Comme le démontrent M. MAZOYER et L. ROUDART, il faudrait développer une *"stratégie anticrise, basée sur l'élargissement du marché mondial grâce à un relèvement important et progressif des prix et des revenus dans les pays en développement, bénéficiant à la fois aux pays agricoles pauvres, aux nouveaux pays industrialisés et aux pays développés, car une telle stratégie s'attaque à la vraie racine de la crise, à savoir la pauvreté de masse dans les pays en voie de développement et l'étroitesse de la demande solvable qui en résulte"* (MAZOYER & ROUDART 1997).

D'abord, localement, la question d'une véritable réforme du foncier doit être reposée. Certes, *"la réforme agraire est une décision politique intérieure difficile à prendre et à appliquer, car elle suscite forcément de violentes oppositions"* (MAZOYER & ROUDART 1997). Les tentatives de partage équitable de la terre en Haïti pour faire disparaître le faire-valoir indirect et sécuriser la tenure de millions d'agriculteurs ont été, jusqu'à présent, un échec. Ceci a plusieurs explications : l'absence de cadastre, l'anarchie de la "justice agraire", le laisser-faire (occupation illégale, coups de force pour prendre possession de la terre après chaque changement de gouvernement) liés à l'opposition séculaire entre les tenants de la grande propriété et la paysannerie. L'ouvrage "Paysans, système et crise" propose un programme pour reformuler la question foncière en Haïti. En effet, n'est-il pas temps de repenser les objectifs de la politique agraire haïtienne aux vues des expériences passées ? Doit-on encore compter sur l'appauvrissement des paysans comme solution à la crise agraire ? En République Dominicaine, aussi, la question de la sécurisation du foncier se pose. Il faudrait que les petits producteurs aient accès à la fois à des surfaces leur permettant de dépasser le seuil de reproduction, et à des titres de propriété leur garantissant des possibilités d'accès au crédit. L'histoire agraire de la vallée du Yaque del Sur nous l'a montré : sans sécurité foncière et sans accès au crédit, les paysans ne peuvent pas transformer leurs systèmes de production pour augmenter leurs niveaux de productivité. Faut-il condamner ces producteurs à l'exode et l'émigration ou bien leur donner les moyens de rendre durable sur les plans économique et environnemental leurs systèmes de production ?

Dans le cadre d'un changement économique global, il serait nécessaire de relever les prix et les revenus dans les pays les plus pauvres, comme Haïti et la République Dominicaine : "*le niveau des prix agricoles et donc le degré de protection d'une agriculture doivent être établis en raison inverse de sa productivité*" (MAZOYER & ROUDART 1997). Les orientations de politique agricole devraient donc résolument s'orienter vers le développement des systèmes agraires paysans dans ces pays pauvres, concerner à la fois la production elle-même, les échanges et l'ensemble de l'environnement économique qui les détermine : il faut consolider les petites exploitations paysannes et leur donner accès aux moyens de production leur permettant d'assurer leur reproduction. "*L'exploitation paysanne apporte la seule réponse possible, longuement mise au point et vérifiée par l'expérience. Encore faut-il créer les conditions économiques et sociales qui la favorise (...) Il faut donc protéger les économies paysannes des importations étrangères, contrôler l'aide alimentaire pour des produits stratégiques créant de l'emploi, dégageant des valeurs ajoutées importantes et allant dans le sens de l'intérêt national*" (Bellande & Paul 1994).

À l'heure actuelle, ceux qui croient qu'un changement est possible au niveau de l'économie internationale sont chaque jour plus nombreux. Plus particulièrement en Haïti, la démission d'ARISTIDE en février 2004 et la perspective des élections en 2006 donnent de nouveaux espoirs. Le gouvernement à venir envisagera-t-il les correctifs de la politique économique et agricole adéquats afin de relever le niveau de revenu des millions d'agriculteurs sans pour autant priver les populations des villes d'une alimentation suffisante et accessible ? Certes, la stabilité politique et sociale ainsi que des capacités institutionnelles accrues, sont des facteurs indispensables à la réussite de ces réformes, et Haïti est encore loin d'offrir les meilleures conditions. Nous pouvons espérer que les dirigeants ne répèteront pas les erreurs du passé et qu'ils adopteront des mesures décisives pour résoudre la crise de l'agriculture quisqueyenne. "*Plátano maduro no se vuelve verde*"¹⁴⁹, mais une nouvelle politique agricole, protégeant et encourageant la production locale, vivrière, favorisant l'exploitation paysanne, est possible. Elle doit permettre aux Haïtiens, aux Dominicains et aux autres habitants du Sud, de se nourrir eux-mêmes, grâce à leurs agriculteurs, dans des conditions décentes et durables.

¹⁴⁹ Littéralement, "la banane plantain mûre ne peut pas redevenir verte", proverbe dominicain à rapprocher de "à l'impossible nul n'est tenu".

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.

- Amin S. (1973) *Le développement inégal, essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*. Minit, Paris.
- Amin S. (1991) *L'empire du chaos: la nouvelle mondialisation capitaliste*. L'Harmattan, Paris.
- ANDAH (1994) *Évaluation de la situation agricole en Haïti*, Port-au-Prince.
- ANDAH & Haïti A.d.F.e. (1992) Suivi de la situation agricole dans le contexte de crise : diagnostic et perspectives. I, 46 p.
- Anglade G. (1982) *Atlas critique d'Haïti*, Montréal.
- APRIFEL (2004) Les fiches nutritionnelles par produit : la banane plantain. URL www.aprifel.com
- Ayala C. (1999) *American sugar kingdom: the plantation economy of the spanish caribbean (1898-1934)*. The University of North Carolina Press.
- Baez Evertsz F. (1978) *Azucar y dependencia en la Republica Dominicana*. UASD, Santo Domingo.
- Bairoch P. (1970) *Diagnostic de l'évolution économique du Tiers-monde (1900-1968)*. Gauthier-Villars, Paris.
- Barros J. (1984) *Haïti : de 1804 à nos jours*. L'Harmattan, Paris.
- Bellande A. & Paul J. (1994) *Paysans, systèmes et crise, travaux sur l'agraire haïtien*. SACAD : Systèmes Agraires Caribéens, et Alternatives de développement, Port-au-Prince, Pointe-à-Pitre.
- Berg A. & Teyssier J. (2004) Diagnostic agraire de la région de Bonaï, République Dominicaine : rapport de synthèse. In, p. 19 p. INA-PG, Paris
- Berstein S. & Milza P. (1994) *Histoire du 19ème siècle*.
- Betances E. (1995) *State and society in the Dominican Republic*.
- BID (2004) Estudios sobre remesas. URL <http://www.iadb.org/mif/v2/spanish/remesasestudios.html>
- Blancpain F. (1999) *Haïti et les États-Unis (1915-34) : histoire d'une occupation*. L'Harmattan, Paris.
- Bourgeois R. & Herrera D. (1998) *Filières et dialogue pour l'action : la méthode CADIAC*. CIRAD, Montpellier.
- Boyer M. (1999) Étude de la tenure foncière et de ses impacts sur la production bananière sur le périmètre des Matheux. In. FAMV, Port-au-Prince
- Brochet M. & Dufumier M. (1998) Étude sur le rôle des systèmes d'élevage dans l'économie des exploitations agricoles, Projet d'appui à la filière porcine. In, p. 40 p. CNEARC / INA-PG / MARNDR, Paris
- Butterlin J. (1955) Carte des sols de la République d'Haïti. In:
- Cadet S. (2000) Étude de la gestion participative du périmètre de l'Arcahaie (Haïti) après les travaux de réhabilitation : Utilisation et valorisation des ressources en eau - Contribution des irrigants à la redevance et à l'entretien du périmètre. In: *Master of Science Développement agricole tropical/ DIAT*, p. 170 p. CNEARC, Montpellier

- Calder B. (1998) *El impacto de la intervencion, la Republica Dominicana durante la ocupacion Norteamericana (1916-24)*. Fundacion cultural dominicana, Portada Taller, Santo Domingo.
- Capdevila L. (1998) *La dictature de Trujillo, République Dominicaine (1930-61)*. L'Harmattan, Paris.
- Cassa R. (1975) Acerca del surgimiento de relaciones capitalistas en la República dominicana. In: *Realidad contemporanea*, pp. pp 13-77
- Cauna J. (1987) *Au temps des isles à sucre: histoire d'une plantation de Saint-Domingue au XVIII^e siècle*. Karthala, Paris.
- CEDAF & 75p. (2001) *El cultivo del plátano*. 2ème edn, Santo Domingo.
- Centre d'études de géographie tropicale (1985) Atlas d'Haïti. In. Bordeaux 3
- Centre d'histoire des espaces atlantiques (1992) Commerce et plantation dans la Caraïbe XVIII^e et XIX^e siècles. In. Maison des pays ibériques, Bordeaux
- Charles E. (1982) Étude de la production de canne à sucre et de banane dans la plaine de l'Arcahaie. In. FAMV, Port-au-Prince
- Chombart de Lauwe J., Poitevin J. & Tirel J. (1969) *Nouvelle gestion des exploitations agricoles*. Dunod, Paris.
- Chonchol J. (1995) *Systèmes agraires en Amérique Latine: des agriculteurs préhispaniques à la modernisation conservatrice*. IHEAL, Paris.
- Clérismé R. (2003) *Main-d'oeuvre haïtienne, capital dominicain*. L'Harmattan, Paris.
- CNA (1987) *Compendio de estudios sobre políticas agropecuarias en República Dominicana*, Santo Domingo.
- Cochet H. & Devienne S. (2004) Comprendre l'agriculture d'une région agricole : question de méthode sur l'analyse en termes de systèmes de production. In: *Les systèmes de production agricole : performances, évolutions et perspectives* (ed. SFER), pp. 2-16, Lille
- Colin J. (2002) Eléments de méthode pour une recherche empirique compréhensive sur les contrats agraires. In, p. 22 p. IRD, unité de recherche 095, Paris
- Comité des travaux historiques et scientifiques du ministère de l'éducation nationale et du ministère de la recherche (2000) *Le sucre: de l'antiquité à son destin antillais*. CHTS, Paris.
- Congrès de relations internationales du Québec (1971) Dépendance, marginalité, développement. In, Lac Beauport, Canada
- Coordination nationale de la sécurité alimentaire, FAO & SICIIV (2002) *Bilan de l'insécurité alimentaire en Haïti : rapport 2000-01*, Port-au-Prince.
- D'Ans A. (1987) *Haïti: paysage et société*. Karthala, Paris.
- D'Ans A. (1996) Haïti, une réforme agraire nécessaire mais difficile à mettre en œuvre. In: *Problèmes d'Amérique Latine*, pp. pp 101-119
- De la Cruz D. (2002) L'agriculture face à la politique d'ajustements structurels : focus sur Haïti et la République Dominicaine. In, p. 34 p

- De Wimpffen A. (1993) *Haïti au 18ème siècle, richesse et esclavage dans une colonie française*. Karthala, Paris.
- Derruau M. (1988) *Précis de géomorphologie*. Masson, Paris.
- Deverre C. (1987) *Enjeux fonciers dans la Caraïbe, en Amérique Centrale et à la Réunion : plantations et paysanneries*. INRA
Karthala, Paris.
- Devienne S. (1997) Étude diagnostic de la situation agricole de la section rurale de Mathador, commune de Dondon. In, p. 44 p. Ministère de Coopération et d'action culturelle Ambassade de France en Haïti, FAMV, Ministère de l'agriculture des ressources naturelles et du développement rural, Port-au-Prince
- Dietrich B. & Burt A. (1971) *Papa Doc et les tontons macoutes, la vérité sur Haïti*. Albin Michel, Paris.
- Direccion general de estadisticas (1950) Tercer censo nacional. In:
- Direction des relations économiques extérieures (1996) Les Caraïbes: accords de libre-échange et principales économies de la région. In. CFCE, Paris
- Dore Cabral C. (1984) Clases sociales y políticas agrarias en la República Dominicana. In: *El Caribe contemporaneo*, pp. pp 67-77. FLACSO, Santo Domingo
- Douzant Rosenfeld D. (1995) *Nourrir les métropoles d'Amérique Latine : approvisionnement et distribution*. L'Harmattan, Paris.
- Dufresne J. (1983) La figue Banane dans l'économie nationale. In. Faculté de droit, Port-au-Prince
- Dufumier M. (1986) *Les politiques agraires*. presses universitaires de France, Paris.
- Dufumier M. (1996a) Les conditions économiques et sociales de la production agricole en Haïti. *Le développement rural en Haïti*, La revue franco-haïtienne de d'institut français d'Haïti n°200, pp 30-37
- Dufumier M. (1996b) *Les projets de développement agricole, Manuel d'expertise*. Karthala, Paris.
- Dufumier M. (2004) *Agricultures et paysanneries des Tiers Mondes*, Karthala, Paris.
- Dupont L. (1998) *Sécurité alimentaire et stabilisation macro-économique :le cas haïtien*. L'Harmattan, Paris.
- Edinval E., Maurin A. & Montauban J. (1996) *Stratégies de développement comparées dans la Caraïbe*. L'Hermès, Paris.
- EME EME (1973) Origenes del campesino dominicano durante la ocupación haitiana. *Estudios dominicanos*, 1
- EME EME (1975) El sistema del hato y la organización familiar del capesino dominicano. *Estudios dominicanos*, 3
- Emonet Denan V. (2004) La comercialización des les frutas dominicanas sobre los mercados a traves la certificación orgánica. In. CONIAF, Santo Domingo
- ERS & USDA (2004) Sugar and sweetness trade. URL <http://www.ers.usda.gov/briefing/sugar/>
- Etienne S. (1999) *Haïti, misère de la démocratie*. L'Harmattan, Paris.

- FAO (1988) Haïti, projet de réhabilitation des petits périmètre irrigués. In: *Rapport du programme de coopération FAO/FIDA, Centre d'investissement*. FAO/FIDA, Rome
- FAO (1991) *Racines, tubercules, plantains et bananes dans la nutrition humaine*, Roma.
- FAO (2003) L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde. URL www.fao.org/docrep/006/j0083f/j0083f00.htm
- FAO (2005) Marchés des produits de base: tendances mondiales, retombées locales. URL <http://www.fao.org/newsroom/fr/focus/2005/89746/index.html>
- FAO d.é.e.s. (2004) L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde (SOFI). URL http://www.fao.org/documents/show_cdr.asp?url_file=/docrep/007/y5650f/y5650f00.htm
- Federal Research Division (1989) *The Dominican Republic and Haiti: country studies*. Library of Congress.
- Fernandez L. (1984) *Los estados unidos en el caribe: de la guerra fria al plan reagan*. Alpha y omega, Santo Domingo.
- Ferreras R. (1984) *La intervención militar norteamericana en la Republica Dominicana*, Santo Domingo.
- FLACSO (1996) *El caribe frente a los retos de la globalización, bases para el diseño de políticas estratégicas*. FLACSO, Santo Domingo.
- Fréguin S. (2005) Chronique d'une crise agraire annoncée. Etude comparée des transformations des systèmes agraires et des dynamiques d'échanges transfrontaliers entre Haïti et la République Dominicaine - le cas de la banane plantain -. In: *UER Agriculture comparée et développement rural*, p. 394. INA P-G, Paris
- Fréguin S. & Devienne S. (2004) Libéralisation des échanges: les paysans haïtiens dans l'impasse. *Campagnes solidaires*, n°187, 16-17
- Gil M. (1997) Consulto internacional en legalizacion de tierras y reforma agraria. In. Oficina nacional de planificacion, PNUD
- Girault C. (1981) *Le Commerce du café en Haïti : habitants, spéculateurs et exportateurs*. Éditions du Centre national de la recherche scientifique edn. impr. Deniaud frères, Paris.
- Girault C. (2004) La République Dominicaine dans une mauvaise passe. *Espaces Latins*, pp 14-18
- Girault C.s.l.d.d. (1993) *La République haïtienne : états des lieux et perspectives*. Karthala, Paris.
- Gomez L. (1979) *Relaciones de producción dominantes en la sociedad domonicanana (1875-1875)*, Santo Domingo.
- GRET & FAMV (1990) *Manuel d'agronomie tropicale appliqué à l'agriculture haïtienne*, Port-au-Prince, Paris.
- Guicharnaud-Tollis M.s.l.d.d. (1998) Le Sucre dans l'espace caraïbe hispanophone aux XIX^e et XX^e siècles, stratégies et représentation. In: (ed. latine Ra), pp. 141-157. L'Harmattan, Pau
- Gutierrez Escudero A. (1985) *Poblacion y economia en Santo Domingo (1700-46)*, Sevilla.
- Hall M. (1960) *Sugar and power in the Dominican Republic: Eisenhower, Kennedy and the Trujillo's*. Greenwood press, Westport (Conn.), London.

- Haspil F. (2004) Histoire d'Haïti. URL http://www.lecontact.com/Histoire_dHaïti_par_Frantz_Haspil.htm
- Healy D. (1988) *Drive to hegemony: The United States in the Caribbean (1898-1917)*. The University of Winconsin Press, London.
- Herrera R.s.l.d.d. (2002) Trajectoires latino-américaines : regards sur Cuba. *Revue Tiers Monde*, n°171
- Herrera R.s.l.d.d. (2003) *Cuba révolutionnaire, tome 1: histoire et culture*. L'Harmattan, Paris.
- Hervieux B. (1996) *Du droit des peuples à se nourrir eux-mêmes*. Flammarion, Paris.
- Hobsbawn E. (1987) *L'ère des Empires (1875-1914)*. Fayard, Paris.
- Hobsbawn E. (1994) *L'âge des extrêmes: le court vingtième siècle (1914-1991)*. Complexe, le Monde diplomatique, Paris.
- Horacio Lopez J. (2001) Comportamiento de los precios del plátano en el mercado dominicano. In, p. 17 p. IDIAF, Santo Domingo
- Hugon P.s.l.d.d. (2003) *Les économies en développement à l'heure de la régionalisation*. Karthala, Paris.
- Hurbon L. (1987) *Comprendre Haïti : Essai sur l'Etat, la nation, la culture*. Karthala, Paris.
- INESPRES (2001) Boletín precios y mercados, productos agropecuarios 2001. In, p. 46 p. Gerencia de investigación y desarrollo de mercado, departamento "información, precios y mercados", Santo Domingo
- INHACOR (1994) *Haïti et la République Dominicaine*, Port-au-Prince.
- INIBAP (1998) Banana and food security. In: *les productions bananières : un enjeu économique majeur pour la sécurité alimentaire*, p. 798, Douala, Cameroun
- INIBAP (1999) Organic banana 2000: toward an organic banana initiative in the caribbean. In: *Report of the international workshop on the production and marketing of organic bananas by smallholder farmers*, p. 174 p, Santo Domingo
- Inoa O. (1993) Estado y campesino en el inicio de la Era de Trujillo. In. UASD, Santo Domingo
- INRAP (1986) *Lecture du paysage*. INRAP edn. Foucher.
- Institut Français (1980) *Espace rural et société agraire en transformation: des jardins haïtiens aux marchés de Port-au-Prince*, Port-au-Prince.
- International Business Publication (1999) The Dominican Republic: country study guide. In, Washington DC, Santo Domingo
- IRAM (1998) La tarification des principaux produits agricoles en Haïti. In, p. 72, Port-au-Prince
- IRAM (2000) Sécurité alimentaire et politiques agricoles des pays en développement: problématiques nationales et enjeux des négociations internationales. In. Dossier préparatoire, Paris
- Jean Louis R. (1996) Haïti face aux défis régionaux de l'agriculture : orientation et stratégie, visions de l'IICA. *Le développement rural en Haïti*, pp 16-17
- Jeune P. (1997) La banane plantain dans les systèmes de production de la plaine de l'Arcahaie. In. FAMV, Port-au-Prince

- JICA & INDHRI (1999) El estudio del proyecto de desarrollo rural integrado de la cuenca del río Yaque del Sur en la República Dominicana. In, Santo Domingo
- Jos E. & Barfleur L. (1996) *Coopération et intégration économique régionale dans la Caraïbe*. Montchrestien, Paris.
- Jouve P. (1992) Le diagnostic du milieu rural, de la région à la parcelle. In: *Études et travaux du CNEARC*, p. 40 p. CNEARC, Montpellier
- Kermel Torres D. & Roca P. (1987) *Terres, comptoirs et silos, des systèmes de production aux politiques alimentaires*. ORSTOM, CGET, Paris.
- Kermel Torres D. & Roca P. (1991) Entre la nécessité quotidienne et la menace socio-politique : la question alimentaire haïtienne. *Cahier des Sciences humaines*, pp 41-52
- Landais E. (1992) Principes de modélisation des systèmes d'élevage. In: *Les cahiers de la recherche développement*, p. 83 p
- Latortue F. (1998) *L'économie rurale et les problèmes de développement en Haïti*, Port-au-Prince.
- Laurent Ropa D. (1993) *Haïti: une colonie française (1625-1802)*. L'Harmattan, Paris.
- Le betteravier français (1996) *75 ans d'histoire de la betterave (1921-96)*. la société d'édition et de documentation agricole.
- Lemoine M. (1981) *Sucre amer. Esclaves d'aujourd'hui dans la Caraïbe*. Encre, Paris.
- Léonard E. (1995) *De vaches et d'hirondelles: grands éleveurs et paysans saisonniers au Mexique*. ORSTOM, Paris.
- Lescot T. (2000) Banane, production, commerce et variétés. In: *Fruitrop n°75*, pp. 2-5, Montpellier
- Lescot T. (2001) Appui à la production bananière, projet Arcahaie, République d'Haïti. In: *Rapport semi-annuel d'activités, période de septembre 2000 à février 2001*, p. 42. CIRAD FLHOR, Montpellier
- LGL SA & GECAMH (2000) Assistance technique à l'association des irrigants de la plaine de l'Arcahaie (AIPA). In: *Rapport d'activité n°2*, p. 56 p. MARNDR, AFD, Port-au-Prince
- LGL SA, GECAMH & MARNDR (1998) Assistance technique à la gestion des périmètres, Réhabilitation des périmètres irrigués de la plaine de l'Arcahaie. In: *Rapport synthèse de l'assistance technique au PREPIPA*. AFD / PREPIPA, Port-au-Prince
- Lopez Reyes O. (1983) *La historia del desarrollo de Barahona : narración e interpretación*, Santo Domingo.
- Lopez Segrega F. (1989) *La administracion Reagan y la cuenca del Caribe: geopolitica y estrategia militar*. Editorial de ciencias sociales, La Habana.
- Lozano W. (1992) *La cuestion haitiana en Santo Domingo : migración internacional, desarrollo y relaciones inter-estatales entre Haiti y República Dominicana*. FLACSO, Santo Domingo.
- Lozano W. (2000) *Integración, sociedad y politica en el Caribe*. FLACSO, Santo Domingo.
- Lozano W. (2001) *Jornaleros o imigrantes*. FLACSO, Santo Domingo.
- Machado Baez M. (1955) *La dominicanización fronteriza*, Ciudad Trujillo.

- Madeley J. (2002) *Le commerce de la faim : la sécurité alimentaire sacrifiée sur l'autel du libre-échange*. Atelier, Paris.
- Maingot A.P. (1994) *The United States and the Caribbean*. The Macmillan Press LTD, London and Basingstoke.
- Marx K. (1965) *Oeuvres*. Gallimard, Paris.
- Mathieu G. & Méline V. (2002) Un diagnostic agraire en milieu tropical aride : la plaine irriguée de Neyba, Sud de la République Dominicaine. In, p. 70 p. CNEARC, Montpellier
- Mazoyer M. (1984) Crise et conditions de développement de l'économie paysanne haïtienne,. In, p. 44 p. Banque Mondiale, Ministère de la coopération française, Institut National Agronomique, Paris
- Mazoyer M. (1993) Pour des projets agricoles légitimes et efficaces : théorie et méthodes d'analyse des systèmes agraires. In: *Réforme agraire*. FAO, Roma
- Mazoyer M. & Roudart L. (1997) *Histoire des agricultures du monde, Du néolithique à la crise contemporaine*. Seuil, Paris.
- Millet K. (1978) *Les paysans haïtiens et l'occupation américaine d'Haïti (1915-30)*.
- Ministère des relations extérieures d.l.c.e.d.d.l.R.f. (1984) *Mémento de l'agronome*, Paris.
- Mintz S. (1991) *Sucre blanc, misère noire: le goût et le pouvoir*. Nathan, Paris.
- Mintz S.W. (1985) *Sweetness and power: the place of sugar in modern history*. Elisabeth sifton books, Viking, New York.
- Montilla Salvidia A. (1988) Estados Unidos, América Latina y el Caribe: continuidad histórica de una política de dominación. In, p. 164. Consejo de desarrollo científico y humanístico, Universidad central de Venezuela, Caracas
- Moral P. (1978) *Le paysan haïtien, étude sur la vie rurale en Haïti*, Port-au-Prince.
- Moreau de Saint-Méry M. (1797) *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de l'Isle de Saint-Domingue*. Larose, Société française d'histoire d'Outre-Mer, Paris.
- Moreau de Saint-Méry M. (1798) *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie espagnole de l'Isle de Saint-Domingue*. Société française d'histoire d'Outre-Mer, Paris.
- Moreno Fragnals M., Moya Pons F. & L. Engerman S. (1985) *Between slavery and free labor : the spanish-speaking caribbean in the nineteenth century*. Johns Hopkins University Press, Baltimore, London.
- Mounier A. (1984) Crise du modèle agro exportateur et stratégie du développement. In, p. 117 p. Institut National Agronomique, Institut de Recherche économique et de Planification, Santo Domingo, Paris
- Moya Pons F. (1980) *Manual de historia dominicana*. 5a edición edn. Universidad Católica Madre y Maestra, Santo Domingo.
- Moya Pons F. (1995) *The dominican Republic: a national history*, New York.
- Muñoz M.E. (1979) *Historia de las relaciones internacionales de la República Dominicana, 1er tomo: "el colonialismo europeo y las relaciones dominicano-haitianas (1844-1861)"*. UASD, alfa y omega, Santo Domingo.

- Najman C. (1995) *Haïti, Dieu seul me voit*. Balland, Paris.
- Nelson W. (1990) *Almost a territory, America attempt to annex the Dominican Republic*. University of Delaware press, Newark.
- N'Guyen F. (1998) Étude de la filière banane plantain produite dans la plaine de l'Arcahaie (Haïti). In, p. 167 p. CNEARC-ESAT/ENITAB/CIRAD, Montpellier
- Nidergang (1969) *Les 20 Amériques Latines*. Seuil, Paris.
- Oanda (2004). URL www.oanda.com
- OMC (1996) République Dominicaine : examen des politiques commerciales, premier communiqué de presse
- ONU (2001) Rapport sur l'urbanisation mondiale. URL <http://www.un.org/popin/functional/population.html>
- Paulin L. (1997) *Théorie de la spécialisation internationale et des économies insulaires: le cas des îles de la Caraïbe*. L'Harmattan, Paris.
- Paultre V. (1996) Haïti et la FAO face à la sécurité alimentaire. In: *Le développement rural en Haïti: La revue franco-haïtienne de d'institut français d'Haïti*, pp. pp 18-19
- Peralta Bido S. & Tejada de Walter A. (2000) Mercados de tierras rurales en la Republica Dominicana. In: *Red de desarrollo Agropecuario, unidad de desarrollo ag*, p. 54. CEPAL, ECLACicola, division de desarrollo productivo y empresarial, Santiago de Chile
- Pletcher D. (1998) *The diplomacy of trade and investment: American economic expansion in the Hemisphere, 1865-1900*. University of Missouri Press, Columbia.
- Price Mars J. (1983) La République d'Haïti et la République Dominicaine : les aspects divers d'un problème d'histoire, de géographie et d'ethnologie.
- RESAL (2001a) Appréciation des échanges commerciaux agricoles transfrontaliers entre la République Dominicaine et Haïti. In, p. 62 p, Port-au-Prince
- RESAL (2001b) Libéralisation et sécurité alimentaire, améliorer la sécurité alimentaire grâce à des politiques d'intervention cohérentes concertées. 96 p
- Richard J. (1988) Rapport d'évaluation du projet de réhabilitation des périmètres irrigués de la plaine de l'Arcahaie, République d'Haïti. In, p. 57 p. Caisse centrale de coopération économique, Paris
- Robert J. (1953) *La evolución histórica de Barahona, obra histórico-geográfica*, Ciudad trujillo.
- Roca P. (1985) Les agrosystèmes de la région de Désarme (vallée de l'Artibonite - Haïti) Adaptation et blocages de la société agraire; traditions et innovations rurales. In, p. 440. Bordeaux 3, Bordeaux
- Rocher J. (1994) Le GATT en pratique: pour comprendre les enjeux de l'Organisation Mondiale du Commerce. In: *dossier pour un débat*, Paris
- Rocher J. (2000) *Après les feux de paille: politique de sécurité alimentaire dans les pays du Sud et mondialisation*. Charles Léopold Mayer, Paris.
- Rodriguez Jimenez J. & Velez Canelo R. (1980) El precapitalismo dominicano de la primera mitad del siglo XIX. In: *Historia y sociedad*, p. 219, Santo Domingo

- Rodriguez y Rodriguez A. (1985) El azucar como hacedor de historia y de comunidades. In, p. 111 p. UASD, Santo Domingo
- Roorda E. (1998) *The dictator next door, the good neighbour policy and the Trujillo Regime in the Dominican Republic, 1930-45*. Duke University press, Durham (N.C.), London.
- Rouzier P. (1989) *En deux ans comme en deux siècles: de l'économie et du politique en Haïti*.
- Rudel C. (1989) *La République Dominicaine*. Karthala, Paris.
- SACAD & UAG (1990) *Agriculture paysanne et développement : Caraïbe et Amérique Tropicale*.
- Saint-Clair P. (1998) *Les cultures importantes dans l'espace tropical, les cultures industrielles et les cultures vivrières*, Port-au-Prince.
- Sang Ben M. (1988) *La crisis de alimentos en República Dominicana : ensayos sobre la política de comercialización y la seguridad alimentaria 1966-86*, Santo Domingo.
- Sauvage L. (1985) *Les États-Unis face à l'Amérique Centrale*. Balland.
- Scott G. & Griffon D. (1997) *Prix, produits et acteurs : méthodes pour analyser la commercialisation agricole dans les pays en développement*. CIRAD, Karthala, Paris.
- SEA (1976) Plan operativo. In. subsecretaria de planificación sectorial agropecuaria, Santo Domingo
- SEA (1980) Plan operativo. In. subsecretaria de planificación sectorial agropecuaria, Santo Domingo
- SEA (1990) Plan operativo. In. subsecretaria de planificación sectorial agropecuaria, Santo Domingo
- SEA (1999a) Estudio de Zonificación de Cultivos Según la Capacidad Productiva de los Suelos en Republica Dominicana. In, p. 307 p. subsecretaria de Estado de Planificación Sectorial Agropecuaria, Departamento de Economía Agropecuaria, Santo Domingo
- SEA (1999b) Plan operativo. In. subsecretaria de planificación sectorial agropecuaria, Santo Domingo
- SEA (2000) Aplicaciones de estrategias para el control y manejo de la sigatoka negra en el cultivo de las musáceas. In. departamiente de control de malezas, Santo Domingo
- SEA (2004) Negociacion del tratado de libre comercio entre republica dominicana y estados unidos. In, p. 5 p. SEA, Santo Domingo
- Sébillote M. Itinéraire technique et évolution de la pensée agronomique. In: *Compte rendu à l'Académie d'agriculture*, pp. pp 906-914
- Sébillote M. (1982) Les systèmes de culture. Réflexion sur l'intérêt et l'emploi de cette notion à partir de l'expérience acquise en région de grande culture. In: *Séminaire du département d'agronomie de l'INRA*. INRA, Vichy
- Sevilla Soler R. (1980) *Santo Domingo, tierra de frontera (1750-1800)*. Escuela de estudios hispano-americanos de Sevilla, Sevilla.
- Silié R., Iona O. & Antonin A. (1998) *La República Dominicana y Haití frente al futuro*. FLACSO, Santo Domingo.
- Silié R. & Segura C. (2002a) Hacia una vision de la frontera y de las relaciones fronterizas. In, p. 297 p, Santo Domingo

- Silié R. & Segura C. (2002b) *Una isla para dos*. FLACSO, Santo Domingo.
- STABV (1989) Centre pilote de plantation de bois de feu dans l'Archaie. In. MANRDR, Port-au-Prince
- TAG (1994) Étude socio-économique de base de la plaine de l'Archaie. In, p. 103 p. PNUD, BSP, Port-au-Prince
- Tejada C F. (1986) Credito y seguro agricola, incidencia en el desarrollo económico de la Republica Dominicana,. In. Centro de estudios monetarios y bancarios, Santo Domingo
- Tejera E. (2001) Historia de los recientes programas de ajustes económicos. In: *Listin Diario*, p. 16 p
- Tezenas du Montcel H. (1985) *Le bananier plantain*. Maison neuve et Larose, Paris.
- Théodat J.M. (2003) *Haïti, République Dominicaine: une île pour deux (1804-1916)*. Karthala.
- Théodora R. (2001) 2em Kabar pou la kréyolité, outils modernes de déstructuration de l'identité réunionnaise. URL <http://www.palli.ch/~kapeskreyol/kabar/kabar2theo.html>
- Ultima hora (2003a) En Malpaso comercializan al año 3.2 millones de unidades plátanos.
- Ultima hora (2003b) Exponen variedad de productos y objetos se fabrican con plátano. URL <file:///D:/Sandrine/Th%E8se/Republica%20Dominicana/Articles%20de%20presse/Ultima%20Hora%20Interactiva.htm>
- Union Panamericana (1967) *Reconocimiento y evaluación de los recursos naturales de la República Dominicana : Descripción de los suelos*, Washington DC.
- USDA (2003). URL www.usda.org
- Vacca M. (1997) Gestion de l'eau, assistance institutionnelle et aménagement des quartiers. In. SCP GERSAR, LGL, MARNDR, PREPIPA, CFD, Port-au-Prince
- Vargas L. Évolution, structure et crise de l'agriculture dominicaine in *Agricultures paysannes et développement : Caraïbe - Amérique tropicale*. In:
- Vedovato C. (1984) *Politics, foreign trade and economic development in the Dominican Republic*.
- Vega B. & Despradel C. (1994) *Estudio sobre la estrategia de Integración económica de la República Dominicana*, Santo Domingo.
- Victor J. (1995) Code des lois haïtiennes de l'environnement. In, p. 327 p. PNUD, Port-au-Prince
- Weinstein B. (1992) *Haïti : the failure of politics*, New York ; Westport (Conn.) ; London ; Preager.
- World Bank (2004). URL www.worldbank.org
- Zarion N. (1999) Conditions de l'intensification des bananeraies dans la plaine de l'Archaie (Haïti) : étude de deux quartiers d'irrigation du périmètre de Courjolle. In, p. 184. CNEARC

GLOSSAIRE

Ayiti = Boyo = Quisqueya = Hispaniola : Ces termes synonymes désignent l'île de la Caraïbe que se partagent Haïti et la République Dominicaine. Avant la Conquête, les Amérindiens la nommaient Ayiti (= île montagneuse) Boyo ou Quisqueya (= île magnifique). C. COLOMB la rebaptisa Hispaniola (contraction en espagnol de la *Isla española*) en l'honneur de la Couronne d'Espagne. Les colons français pour leur part, l'appelèrent l'île de Saint-Domingue. Elle devint l'île d'Haïti après l'indépendance de la partie française en 1804. Derrière ces dénominations se dessine une vision politique différente : alors que l'île d'Haïti renvoie à l'indivisibilité sous le contrôle de la France, Hispaniola semble suggérer celle sous le contrôle de l'Espagne. Quisqueya a été adopté par les Dominicains pour désigner leur pays. Nous serions donc tenté d'appeler l'île Boyo, le seul terme neutre la désignant. Cependant, de nombreux intellectuels des deux pays s'accordent pour privilégier le vocable Quisqueya pour désigner l'île. Nous adopterons donc ce terme.

Batey : terme d'origine amérindienne désignant à l'époque précolombienne la place centrale du village, pivot de l'urbanisme amérindienne. À partir du XX^{ème} siècle, ce terme fait référence à un ensemble de baraques réservées à la résidence des coupeurs de canne, généralement haïtiens, dans les plantations sucrières.

Carreau : unité de mesure foncière en Haïti qui équivaut à 1,29 hectare.

Colonat partiaire : forme de mise à disposition d'un bien rural, le contrat de colonat partiaire permet l'association d'un apporteur de capitaux et d'un agriculteur. Il s'agit pour le possesseur d'un fonds agricole, de le remettre à un preneur (colon partiaire) qui s'engage à le cultiver, à mettre en œuvre des cultures déterminées par le propriétaire et à en partager les produits avec lui. Souvent assorti d'un bail à cheptel, le contrat de colonat partiaire s'insère dans le cadre d'un mode de faire-valoir indirect. En Haïti, il associait, de plus, des services "gratuits" rendus par le colon au propriétaire du sol.

Compétitivité : qui place les notions de concurrence et défi au centre de sa symbolique. Compétitif vient *competitive* en anglais = rivalité, utilisé spécialement dans le domaine du commerce et de la politique.

Conuco : terme d'origine amérindienne désignant à l'époque précolombienne les buttes cultivées par les Amérindiens. Ce terme fait référence par la suite à la cellule de base de l'espace agricole dominicain. Pendant la période coloniale, chaque exploitation possède un *conuco* réservé aux cultures vivrières. À l'heure

actuelle, c'est toujours un espace de culture vivrière destiné à l'alimentation et par extension à la vente.

Démwatyé : exploitant agricole en Haïti qui cultive une terre en faire-valoir indirect. Depuis le début du XIX^{ème} siècle, ce paysan était un colon partiaire qui exploitait des parcelles détenues par des oligarques, grands propriétaires fonciers. À partir des années 1950, ce système est abandonné et est remplacé par des contrats de location à part de fruits. Aujourd'hui, un *démwatyé* est encore un contractuel à part de fruits.

États-uniens : le terme *américain* est beaucoup plus répandu que le terme *états-unien* pour désigner tout ce qui est relatif aux États-unis d'Amérique. Comme l'adjectif *américain* se dit aussi de tout ce qui est relatif à l'Amérique (du Nord, du Sud ou Centrale), nous lui préférons le présent terme, couramment utilisé et accepté dans la littérature, afin de ne pas introduire de confusion.

Grandon : grand propriétaire terrien en Haïti.

Habitation : mot créole se référant à l'exploitation coloniale française du XVIII^{ème} siècle dans les îles à sucre de la Caraïbe et de l'océan indien. Après l'Indépendance d'Haïti, il désigne un domaine appartenant à l'oligarchie et plus tard, l'espace géographique et/ou administratif correspondant aux anciens domaines.

Hato ganadero : exploitation d'élevage spécifique des colonies de l'empire espagnol du XVI^{ème} siècle au XVIII^{ème} siècle. Le possesseur d'un *hato* est appelé *hatero*.

Ingenio : centrale sucrière mécanisée remplaçant à partir de la fin du XIX^{ème} siècle les moulins à traction manuelle et à faible capacité appelés *trapiche*. Dès le milieu du XIX^{ème} siècle, un *ingenio* correspond à un moulin à vapeur qui utilise les innovations de la révolution industrielle pour transformer la canne en sucre brut. Par extension, il englobe les plantations de canne qui lui sont associées. De nos jours, un *ingenio* se compose d'une centrale sucrière industrielle et des plantations.

Productivité : qualifie "ce qui permet d'obtenir des hauts rendements, une meilleure production" (dictionnaire historique de la langue française). La productivité du travail est la valeur ajoutée par unité de travail et peut être calculée par travailleur disponible ou rapportée à la durée effective du travail.

Tarea : unité de mesure foncière en République Dominicaine qui équivaut à $\frac{1}{16}$ ^{ème} d'hectare.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AIPA : Association des Irrigant de la Plaine de l'Arcahaie.

BAGRICOLA : Banco Agricola.

CARICOM : Caribbean Community and Common Market.

CBI : Caribbean Bassin Initiative.

CEA : Consejo Estatal de Azúcar.

CEDOPEX : Centro Dominicano de Promoción de las Exportaciones.

EA : exploitation agricole.

FMI : Fond Monétaire International.

FVD : Faire-valoir Direct.

FVI : Faire-valoir Indirect.

IAD : Instituto Agrario Dominicano.

IFI : Institutions Financières Internationales.

INARA : Institut National de la Réforme Agraire.

INDRHI : Instituto Dominicano de los Recursos Hidráulicos.

INESPRE : Instituto de Estabilización de los Precios.

MARNDR : Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural.

OMC : Organisation Mondiale du Commerce.

PPA : Parité de Pouvoir d'Achat.

PREPIPA : Projet de Réhabilitation des Périmètres Irrigués de la Plaine de l'Arcahaie.

SAU : Surface Agricole Utile.

SEA : Secretaria Estatal de Agricultura.

TABLES DES ILLUSTRATIONS.

Listes des tableaux.

Tableau 1 : niveaux de consommation de bananes (toutes variétés confondues) dans le monde.	19
Tableau 2 : composition moyenne de 100 g de banane plantain.	20
Tableau 3 : PIB et IDH d'Haïti, de la République Dominicaine par rapport au niveau en Amérique Latine et à la moyenne mondiale.	23
Tableau 4 : Occupation de la population dans la plaine de l'Arcahaie.	33
Tableau 5 : Estimation de l'évolution de la démographie dans la plaine de l'Arcahaie.	53
Tableau 6 : évolution de la population et de la consommation de sucre aux États-unis entre 1830 et 1930.	76
Tableau 7 : Différentes périodes et raisons de la déforestation dans les bassins versants de l'Arcahaie.	155
Tableau 8 : classification des régimes de banane plantain dans l'Arcahaie (variété French).	188
Tableau 9 : classification des régimes de banane plantain dans la vallée du Yaque del Sur (Faux Corne).	189
Tableau 10 : taux de change officiel et facteur de conversion de PPA en monnaie courante.	191
Tableau 11 : Taux de change officiel, théorique et observé (RESAL 2001).	193
Tableau 12 : complexité des modes de tenure dans le périmètre Torcelle gauche de l'Arcahaie	197
Tableau 13 : relation taille de l'exploitation/ nombre de producteurs dans l'Arcahaie	197
Tableau 14 : prix de la terre et du potek selon la localisation de la parcelle dans l'Arcahaie.	198
Tableau 15 : résultats techniques et économiques des exploitations familiales "FVD x FVI x porcs".	213
Tableau 16 : VAB par type de culture pour les exploitations familiales "FVD x FVI x élevage".	215
Tableau 17 : calendrier alimentaire des porcs dans l'Arcahaie (enquêtes 2002-04).	218
Tableau 18 : résultats techniques et économiques des exploitations familiales "FVI x élevage".	220
Tableau 19 : VAB par type de culture pour les exploitations familiales " FVI x élevage"	222
Tableau 20 : résultats techniques et économiques des exploitations familiales "FVI sans élevage porcin"	225
Tableau 21 : VAB par type de culture pour les exploitations familiales " FVI sans élevage"	226
Tableau 22 : résultats techniques et économiques des exploitations familiales "piémonts".	229
Tableau 23 : VAB par type de culture pour les exploitations familiales " FVI sans élevage".	231
Tableau 24 : résultats techniques et économiques des micro-exploitations familiales.	235
Tableau 25 : VAB par type de culture pour les exploitations familiales " FVI sans élevage".	236
Tableau 26 : résultats techniques et économiques des exploitations patronales "intensives".	239
Tableau 27 : VAB par type de culture pour les exploitations patronales "intensives".	241
Tableau 28 : résultats techniques et économiques des exploitations patronales "extensives".	245
Tableau 29 : VAB par type de culture pour les exploitations patronales "extensives".	246
Tableau 30 : résultats techniques et économiques des "grandon canne"	249
Tableau 31 : résultats techniques et économiques des exploitations capitalistes "grandon banane"	251
Tableau 32 : rémunération par jour de travail dans l'Arcahaie.	259
Tableau 33 : relation taille d'exploitation/nombre de producteurs dans la vallée du Yaque del Sur.	262
Tableau 34 : résultats techniques et économiques de exploitations "patronales chimisées motorisées"	272
Tableau 35 : résultats techniques et économiques des exploitations "patronales chimisées aval".	275
Tableau 36 : résultats techniques et économiques des exploitations "patronales chimisées amont".	276
Tableau 37 : résultat techniques et économiques des exploitations "patronales motorisées aval".	278
Tableau 38 : résultats techniques et économiques des exploitations "familiales aval".	280
Tableau 39 : résultat techniques et économiques des exploitations "familiales amont"	281
Tableau 40 : résultats techniques et économiques des exploitations "familiales cône".	284
Tableau 41 : résultats techniques et économiques des exploitations "familiales dépression".	286
Tableau 42 : résultats techniques et économiques des exploitations "familiales illégales".	287
Tableau 43 : récapitulatif des principales performances technico-économiques des systèmes de production.	295
Tableau 44 : classification des régimes de banane plantain dans l'Arcahaie (variété French).	306
Tableau 45 : évaluation de l'activité économique d'une collectrice (en dollars).	309
Tableau 46 : évaluation de l'activité économique d'une "Sara locale" (en dollars).	311
Tableau 47 : évaluation de l'activité économique d'une "petite Sara PAP" (en dollars).	313
Tableau 48 : estimation du prix au producteur des régimes selon la classification dans l'Arcahaie.	314
Tableau 49 : Explications probables des variations de prix de la banane plantain dans la capitale.	315
Tableau 50 : résultat économiques d'une détaillante à Port-au-Prince (en dollars).	320
Tableau 51 : prix de la banane selon le type de planteur et la stratégie d'acquisition du grossiste.	331
Tableau 52 : Exemple de la trésorerie d'un grossiste sur le Mercado Nuevo (en dollars).	342

Tableau 53 : prix des plats de base en République Dominicaine.....	349
Tableau 54 : Prix des transactions sur le marché de Jimaní.....	358
Tableau 55 : coût pour les grossistes/ transporteurs au départ de la vallée du Yaque del Sur.....	358
Tableau 56 : exemple de la trésorerie d'une "Sara" s'approvisionnant à Jimaní (en dollars).....	361
Tableau 57 : évolution des prix de gros du plantain en fonction de l'évolution du taux de change.....	363
Tableau 15 : comparaison des tarifs douanier en Haïti et des tarifs extérieurs communs de la CARICOM.....	384

Liste des figures :

Figure 1 : schéma d'organisation d'un bananier.....	17
Figure 2 : évolution du nombre de régimes récoltés par semaine pour une parcelle au cours du temps.....	22
Figure 3 : diagrammes ombro-thermiques de l'Arcahaie et de la vallée du Yaque del Sur.....	28
Figure 4 : modèle de fonctionnement d'un système agraire (d'après INRAP, 1986).....	43
Figure 5 : évolution de la production de sucre cubaine, puertoricaine et dominicaine de 1898 à 1930.....	84
Figure 6 : baisse tendancielle et fluctuations des prix réels du sucre aux États-unis de 1860 à 1930.....	85
Figure 7 : calendrier des cultures dans les années 1910.....	88
Figure 8 : schéma d'aménagement et de mise en valeur de l'écosystème dans les années 1920.....	93
Figure 9 : calendrier de production dans la vallée dans les années 1920.....	94
Figure 10 : importations et prix du riz en monnaie courante en Haïti entre 1933 et 1955.....	106
Figure 11 : schématisation de la politique du gouvernement de Trujillo à partir des années 1940.....	110
Figure 12 : évolution de la situation du riz en République Dominicaine de 1929 à 1944.....	111
Figure 13 : schéma de l'aménagement et du mode d'exploitation de la plaine alluviale de la vallée du Yaque del Sur dans les années 1950.....	115
Figure 14 : schématisation du mode d'exploitation du milieu.....	116
Figure 15 : évolution de la population en Haïti entre 1789 et 1983.....	126
Figure 16 : situation du riz en République Dominicaine de 1961 à 1983.....	134
Figure 17 : calendrier cultural et mode d'exploitation du milieu dans les années 1970.....	137
Figure 18 : calendrier fourrager dans la vallée dans les années 1970.....	139
Figure 19 : schématisation du mode d'exploitation du milieu de la vallée dans les années 1970.....	139
Figure 20 : évolution de la situation du riz et de l'aide alimentaire en Haïti entre 1961 et 2004.....	150
Figure 21 : évolution du prix du riz thaï de 1980 à 2004 (prix FOB Bangkok constants).....	151
Figure 22 : évolution de l'indice de prix à la consommation (IPC) et des indices de prix à la production du riz et de la banane plantain en Haïti (indice 1981).....	152
Figure 23 : évolution des composantes de la population haïtienne entre 1950 et 2000.....	153
Figure 24 : évolution des TRQ d'importation de sucre aux États-unis.....	160
Figure 25 : évolution des exportations de sucre dominicain de 1970 à 2004.....	160
Figure 26 : évolution du taux de change depuis 1980.....	161
Figure 27 : évolution de l'IPC et des indices de prix en monnaie courante à la production du riz, du maïs et du plantain en République Dominicaine (indice 1981).....	162
Figure 28 : production et importations de céréales en République Dominicaine de 1961 à 2002.....	163
Figure 29 : évolution des composantes de la population dominicaine de 1950 à 2005.....	170
Figure 30 : indice des salaires dans l'agriculture et les autres secteurs de l'économie dominicaine.....	171
Figure 31 : schéma d'élaboration du rendement bananier (Lescot, communication personnelle, 2002).....	184
Figure 32 : calendrier de production dans l'Arcahaie (plaine alluviale, côtière et piémonts).....	206
Figure 33 : bloc-diagramme représentant les terroirs auxquels ont accès les agriculteurs de l'Arcahaie.....	209
Figure 34 : assolement des exploitations familiales "FVD x FVI x élevage".....	215
Figure 35 : calendrier de production et de travail des exploitations familiales "FVD x FVI x élevage".....	217
Figure 36 : assolement des exploitations familiales " FVI x élevage".....	222
Figure 37 : calendrier de production et de travail pour les exploitations familiales "FVI x élevage".....	223
Figure 38 : assolement des exploitations familiales " FVI sans élevage".....	226
Figure 39 : calendrier de production et de travail es exploitations familiales "FVI sans élevage".....	227
Figure 40 : assolement des exploitations familiales "piémonts".....	231
Figure 41 : calendrier de production et de travail pour les exploitations familiales des piémonts.....	233
Figure 42 : calendrier de production et de travail des micro-exploitations.....	236
Figure 43 : assolement des exploitations patronales "intensives".....	241
Figure 44 : calendrier de production et de travail des exploitations patronales "intensives".....	243
Figure 45 : assolement des exploitations patronales "extensives".....	246
Figure 46 : calendrier de production et de travail pour la surface maximale des exploitations patronales "extensives".....	247
Figure 47 : niveaux d'intensification (VA/ ha) des différents systèmes de production dans l'Arcahaie.....	252

Figure 48 : productivité (VA calculée pour la superficie maximale par actif de l'exploitation) selon les systèmes de production dans l'Arcahaie.....	256
Figure 49 : revenus par actif familial des différents types de systèmes de production dans l'Arcahaie.....	257
Figure 50 : distribution de la valeur ajoutée maximale selon le système de production dans l'Arcahaie.....	259
Figure 51 : calendrier de production en fonction des saisons dans la vallée du Yaque del Sur.....	266
Figure 52 : bloc-diagramme des terroirs auxquels ont accès les producteurs de la vallée du Yaque del Sur.....	268
Figure 53 : calendrier de production de plantain des exploitations "patronales chimisées motorisées" dans la vallée du Yaque del Sur.....	273
Figure 54 : calendrier de trésorerie d'un système de culture "banane pluriannuelle/piment" dans la vallée du Yaque del Sur.....	274
Figure 55 : calendrier de production d'un système "banane semi pérenne" dans la vallée du Yaque del Sur.....	282
Figure 56 : intensification (VA/ ha) selon le système de production dans la vallée du Yaque del Sur.....	289
Figure 57 : productivité (VA calculée pour la superficie maximale/actif) selon le système de production dans la vallée du Yaque del Sur.....	290
Figure 58 : revenus par actif familial pour les différents types de systèmes de production dans la vallée.....	292
Figure 59 : distribution de la valeur ajoutée par type de système de production dans la vallée.....	293
Figure 60 : simulation de l'évolution des revenus agricoles dans l'Arcahaie suite à une baisse de prix de la banane.....	299
Figure 61 : décomposition du prix du plantain à Port-au-Prince entre les différents acteurs de la filière.....	321
Figure 62 : schématisation de la filière plantain en Haïti.....	323
Figure 63 : Évolution saisonnière du prix de la banane plantain sur le marché de Santo Domingo.....	339
Figure 64 : évolution du prix mensuel au niveau des différents acteurs de la filière de commercialisation à Santo Domingo.....	340
Figure 65 : exemple de décomposition du prix du plantain au niveau des différents acteurs de la filière.....	343
Figure 66 : lieux de commercialisation de la banane plantain à Santo Domingo.....	344
Figure 67 : fréquence de consommation de banane plantain en République Dominicaine.....	347
Figure 68 : schématisation de la filière plantain en République Dominicaine.....	352
Figure 69 : évolution des exportations de banane plantain vers Haïti depuis 1999.....	353
Figure 70 : évolution des exportations mensuelles de plantain de République Dominicaine vers Haïti.....	354
Figure 71 : décomposition du prix moyen du plantain dominicain selon la destination du produit.....	359
Figure 72 : comparaison de la décomposition du prix final du plantain selon la filière.....	368
Figure 73 : schéma des mécanismes ayant conduit à la crise agraire en Haïti, d'après SACAD, 1993.....	377
Figure 74 : évolution de la part des importations et de l'aide alimentaire dans la disponibilité totale en céréales de la population haïtienne de 1961 à 2003.....	381
Figure 75 : évolution de la part des importations et de l'aide alimentaire dans la disponibilité totale en céréales de la population dominicaine de 1961 à 2003.....	381

Liste des cartes :

Carte 1 : localisation de l'île de Quisqueya dans la Caraïbe.....	14
Carte 3 : zonage agro-écologique et périmètres irrigués de l'Arcahaie (zone du périmètre de Torcelle).....	34
Carte 4 : zonage agro-écologique et mode d'exploitation du milieu de la vallée du Yaque del Sur.....	39
Carte 5 : localisation des villages où les enquêtes ont été réalisées.....	40
Carte 6 : trajets des bateaux espagnols pendant la Conquête.....	47
Carte 7 : vue ancienne de l'île.....	47
Carte 8 : localisation des principaux villages du Sud-ouest de la République Dominicaine.....	56
Carte 9 : localisation et mode d'exploitation des unités agro-écologiques de la vallée dans les années 1920.....	91
Carte 10 : aménagement et mode d'exploitation de la vallée du Yaque del Sur dans les années 1950.....	112
Carte 11 : carte du réseau d'irrigation après réforme agraire et construction du barrage de Sabana Yegua.....	166
Carte 12 : échanges transfrontaliers de banane plantain entre Haïti et la République Dominicaine.....	364

Liste des images :

Image 1 : image satellite et localisation de l'Arcahaie et de la vallée du Yaque del Sur.....	26
Image 2 : image satellite de l'Arcahaie, d'après http://edcftp.cr.usgs.gov/pub/data/srtm/	31
Image 3 : image satellite de la vallée du Yaque bassins Sur, d'après http://edcftp.cr.usgs.gov/pub/data/srtm/	36
Image 4 : représentation d'une habitation sucrière pendant la période coloniale.....	52
Image 5 : moulin de canne à sucre dans une habitation coloniale.....	54

Liste des encadrés :

<i>Encadré 1 : Qu'est-ce qu'un système agraire ?</i>	42
<i>Encadré 2 : l'intérêt pour Cuba au détriment de Quisqueya</i>	74
<i>Encadré 3 : le droit foncier en République Dominicaine</i>	89
<i>Encadré 4 : Libéralisme, libre-échange et libéralisation : de quoi parle-t-on ?</i>	147
<i>Encadré 5 : la réforme du GATT, l'OMC et le cycle de l'Uruguay</i>	149
<i>Encadré 6 : comparaison d'agricultures de deux pays différents et étude des échanges transfrontaliers : quelle monnaie de référence choisir ?</i>	191

LISTE DES ANNEXES.

Annexe 1 : données climatiques et ETP pour l'Arcahaie et la vallée du Yaque del Sur.

Annexe 2: évolution de la population haïtienne

Annexe 3: production et importations de riz, production de plantain en Haïti.

Annexe 4: exportations de riz des États-Unis vers Haïti.

Annexe 5: indices de prix à la production et IPC en Haïti.

Annexe 6: évolution du taux de change gourde haïtienne /dollar US.

Annexe 7 : indices de prix à la production et à la consommation en République Dominicaine

Annexe 8: évolution du taux de change peso dominicain/dollar US

Annexe 9: indices des salaires dans le secteur agricole et les autres secteurs économiques en République Dominicaine de 1980 à 1997.

Annexe 10: construction des droites de modélisation économique, d'après (M. Dufumier, 1996).

Annexe 11: opérations culturales et rémunération du travail agricole dans l'Arcahaie.

Annexe 12: opérations culturales et rémunération du travail dans la vallée du Yaque del Sur.

Annexe 13: l'intégration économique dans la Caraïbe.

Annexe 1 : données climatiques et ETP pour l'Arcahaie et la vallée du Yaqué del Sur.

Arcahaie.

Mois	Pluviométrie (P en mm)	Température (T en °C)	Évapotranspiration (ETP en mm) station de Damien	P-ETP
janvier	18,5	25,1	178	-159,5
février	26,3	25,6	187	-160,7
mars	42,1	26,9	239	-196,9
avril	83,8	26,8	227	-143,2
mai	154,1	27,5	278	-123,9
juin	87,5	28,2	246	-158,5
juillet	85,6	28,4	266	-180,4
août	100,2	28,5	252	-151,8
septembre	110,7	28	215	-104,3
octobre	75	27,5	190	-115
novembre	56,8	26,3	155	-98,2
décembre	20,3	25,6	157	-136,7

Sources, d'après (JF Richard, 1988)

Vallée du Yaque del Sur.

Mois	Pluviométrie (P en mm)	Température (T en °C)	Évapotranspiration (ETP en mm)	P-ETP
janvier	17,2	24,2	138	-120,8
février	16,7	24,6	154	-137,3
mars	25,8	25,3	203	-177,2
avril	47,1	26,1	207	-159,9
mai	87,1	26,8	192	-104,9
juin	89,7	27,4	188	-98,3
juillet	30,6	27,7	211	-180,4
août	64,8	27,7	196	-131,2
septembre	104,9	27,4	168	-63,1
octobre	100,4	26,9	153	-52,6
novembre	53,3	26,3	132	-78,7
décembre	24	25	131	-107

Sources: station expérimentale de Peñon, República dominicana

Annexe 2: évolution de la population haïtienne

Année	Population Totale	Sources
1789	520000	Moreau de Saint Méry
1805	380000	Premier recensement d'Haïti national
1810	429255	IHS guide économique de la République d'Haïti, 1977
1820	500067	
1824	715000	Recensement national
1832	575000	Bouzon Justin, l'empereur Soulouque et son empire
1840	700000	Candler John, Brief notices of Hayti
1864	1100000	Recensement national
1882	1200000	Janvier Luis Joseph, "la République d'Haïti"
1900	1250000	Mgr Jan, Diocèse du Cap Haïtien
1907	1500000	Vaval Duraciné, coup d'œil sur l'état économique
1919	1631250	Recensement national
1924	2050000	Union panaméricaine
1929	2500000	Davis HP, Black democracy
1932	2485000	US Marine Corps
1950	3097220	Recensement national
1969	4768000	Mission OEA
1971	4329990	Recensement national
1978	4832000	IHSI

Sources: (J. Barros, 1984)

Annexe 3: production et importations de riz, production de plantain en Haïti.

années	production riz (Mt)	production plantain (Mt)	importations riz (Mt)
1961	55	198	38
1962	60	203	66
1963	64	207	31
1964	68	212	55
1965	72	217	30
1966	76	222	14
1967	77	225	17
1968	77	225	-
1969	83	230	9
1970	80	235	4
1971	81	240	48
1972	92	245	197
1973	118	250	3
1974	119	250	18
1975	108	255	2
1976	131	265	18
1977	90	279	45
1978	114	279	15
1979	122	301	18
1980	120	290	16
1981	116	272	16
1982	113	274	25
1983	124	280	15
1984	124	265	5
1985	129	275	7
1986	135	275	17
1987	121	281	20
1988	121	275	15
1989	124	286	25

1990	130	295	114
1991	120	280	112
1992	125	278	140
1993	110	270	150
1994	105	290	140
1995	100	300	208
1996	120	290	211
1997	160	285	248
1998	101	290	216
1999	125	285	249
2000	130	290	253
2001	103	280	198
2002	104	285	312

Sources : www.fao.org

Annexe 4: exportations de riz des États-Unis vers Haïti.

Année	Exportations de riz vers Haïti (Mt)
1981	20
1982	9
1983	4
1984	4
1985	7
1986	17
1987	98
1988	53
1989	79
1990	113
1991	106
1992	126
1993	136
1994	88
1995	192
1996	167
1997	172
1998	183
1999	215
2000	220
2001	193
2002	276
2003	340

Sources: www.usda.org Foreign Agricultural Service

Annexe 5: indices de prix à la production et IPC en Haïti.

Année	Indice prix du riz	Indice prix du plantain	IPC
1967	26	20	
1968	28	24	
1969	28	23	
1970	33	22	
1971	34	23	
1972	38	26	
1973	48	38	
1974	54	36	
1975	64	47	
1976	68	50	
1977	74	55	
1978	68	70	
1979	79	80	
1980	100	100	
1981	100	100	100
1982	107	100	107
1983	107	117	118
1984	115	117	126
1985	124	125	140
1986	124	125	144
1987	125	133	127
1988	136	134	132
1989	188	141	142
1990	206	198	172
1991	213	286	198
1992	199	257	226
1993	224	260	293
1994	350	418	408
1995	313	477	521
1996	105	413	628

1997	52	518	729
1998	144	666	822
1999	153	637	889
2000	165	606	991
2001	184	695	-
2002	200	805	-
2003	224	960	-

Sources: indices de prix à la production de banane, riz et maïs calculés d'après les données de la FAO et les enquêtes de l'auteur 2002-2004, IPC calculé d'après IHSI/IRAM, 2001

Annexe 6: évolution du taux de change gourde haïtienne /dollar US.

Année	Gourde/dollar US
1980	5,0
1981	5,0
1982	5,0
1983	5,0
1984	5,0
1985	5,7
1986	5,5
1987	5,9
1988	6,3
1989	7,3
1990	7,7
1991	9,1
1992	12,3
1993	14,7
1994	14,4
1995	16,0
1996	16,2
1997	16,7
1998	20,1
1999	16,8
2000	20,1
2001	23,8
2002	27,6
2003	38,9

Sources: d'après IHSI et <http://www.oanda.com>

Annexe 7 : indices de prix à la production et à la consommation en République Dominicaine

Année	IPC	Indice prix du riz	Indice prix du maïs	Indice prix du plantain
1970	37			
1971	38			
1972	42			
1973	48			
1974	54			
1975	62			
1976	67			
1977	76			
1978	78			
1979	86			
1980	100	82	92	169
1981	100	100	100	100
1982	116	89	99	139
1983	121	88	117	167
1984	154	102	173	196
1985	212	147	231	293
1986	232	128	232	310
1987	269	188	251	436
1988	420	286	514	658
1989	565	472	538	763
1990	1016	697	900	831
1991	1096	909	1134	1365
1992	1153	1179	1151	1135
1993	1185	984	1233	1184
1994	1355	1138	1665	1398
1995	1480	1152	1272	1590
1996	1538	1178	1426	1836
1997	1667	1281	1741	1495
1998	1797	1252	1432	3257

1999	1889	1289	1347	3397
2000	2059	1380	1576	3428
2001	2150	1281	1499	2987
2002	2376	1293	1559	3444

Sources: calculés d'après IICA et Banco Central de la República dominicana, 2003.

Annexe 8: évolution du taux de change peso dominicain/dollar US

Année	Taux de change peso/ dollar US
1980	1
1982	1
1983	1
1984	3,1
1985	2,88
1986	3,49
1987	5,78
1988	6,33
1989	8,43
1990	12,42
1991	12,5
1992	12,5
1993	12,62
1994	12,87
1995	12,9
1996	14,01
1997	14,7
1998	15,83
1999	16,18
2000	16,69
2001	16,73
2002	18,33
2003	29,48

Sources :Oanda, 2004.

Annexe 9: indices des salaires dans le secteur agricole et les autres secteurs économiques en République Dominicaine de 1980 à 1997.

Année	Indice des salaires dans le secteur agricole Indice 1980	Indices de salaires dans les autres secteurs Indice 1980
1980	83,4	125
1981	77,6	116,2
1982	72,1	108
1983	67,4	101
1984	69,4	98,3
1985	63,7	103
1986	61	98,7
1987	66,3	108,7
1988	63,8	97,7
1989	59,3	87,1
1990	52,7	74
1991	48,9	71,3
1992	60,7	81,7
1993	59,1	79,5
1994	59,4	74,8
1995	65,3	85,9
1996	62,8	82,7
1997	61,1	87,6

Sources: SEA, 2003.

Annexe 10: construction des droites de modélisation économique, d'après (M. Dufumier, 1996).

Produit brut (PB) (= valeur des productions finales vendues ou autoconsommées par la famille de l'exploitation) - Consommations intermédiaires (consommation de biens ou de services annuels) = Valeur ajoutée brute (VAB) - Amortissements économiques (consommation de biens et de services de durée pluriannuelle) = Valeur ajoutée nette (VAN ou VA) - salaires versés à la main d'œuvre extérieure - rentes foncières - intérêts des emprunts - impôts et taxes foncières + Subventions = Revenu agricole

L'objectif de la modélisation économique est de se détacher des cas particuliers pour construire des représentations globales des systèmes de production, autrement dit des logiques de fonctionnement et des dynamiques des différents types identifiés ayant à disposition des ressources comparables et des conditions d'accès semblables. Cela peut permettre de comparer les systèmes de production entre eux en terme de performances et de définir les contraintes et perspectives de développement de chacun.

Le principe de cette étape est de construire pour chaque système de production un *archétype*, c'est-à-dire une représentation du système qui dispose de ressources données (terre, main-d'œuvre, capital.) et qui pratique une combinaison de systèmes de culture et de systèmes d'élevage donnés. La construction d'un archétype découle de la compréhension des logiques observées et identifiées et non d'un calcul systématique de moyennes entre chacune des exploitations d'un même type. Chacun des paramètres retenus pour construire l'archétype doit être argumenté et logique. La modélisation permet alors de caractériser de manière simple le fonctionnement technique et économique de chaque système de production en s'affranchissant de la diversité existant dans le détail des exploitations. Pour chacun des archétypes construits, la valeur ajoutée et le revenu brut dégagé peuvent être déclinés en fonction d'une certaine gamme de superficie. La valeur ajoutée se rapporte au nombre d'actifs totaux (familiaux et salariés), le revenu brut au nombre d'actifs familiaux.

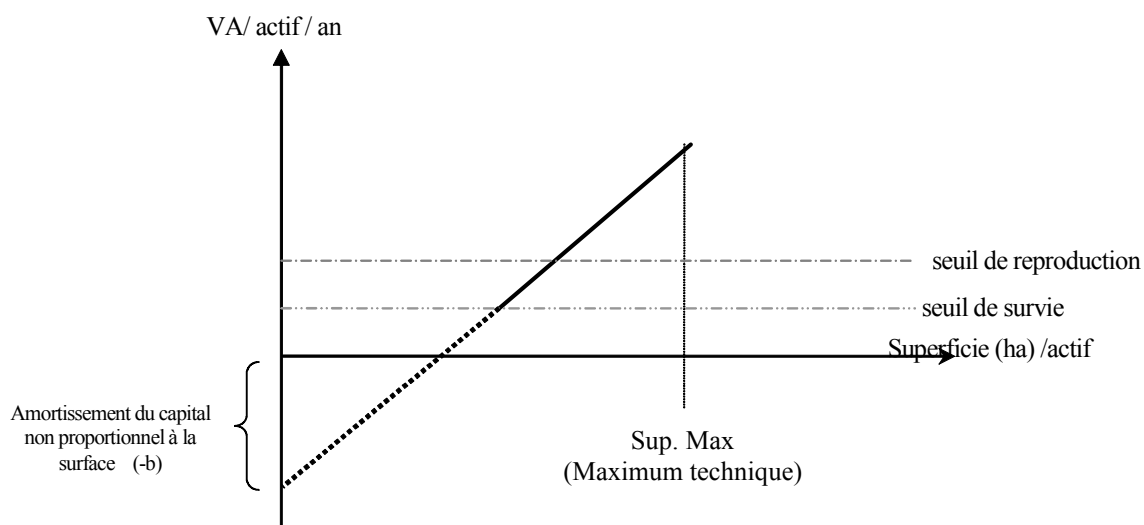
$$\text{VALEUR AJOUTÉE /ACTIF} = [\text{PB/ha} - \text{CI/ha} - \text{Amt du capital proportionnel à la superficie/ha}] \times \text{superficie/actif} - \text{Amt du capital non proportionnel à la superficie/actif}.$$

REVENU AGRICOLE /ACTIF FAMILIAL= [PB/ha - CI/ha - Amt du capital proportionnel à la superficie /ha - Rente foncière/ha - Intérêts des emprunts proportionnel à la superficie /ha - Salaires proportionnel à la superficie /ha + Subventions proportionnel à la superficie /ha] x *superficie/actif familial* – [Amt non proportionnel à la superficie / actif familial + Salaires non proportionnel à la superficie / actif familial + Intérêt des emprunts non proportionnel à la superficie / actif familial – Subventions non proportionnel à la superficie /actif familial].

On peut les représenter par des segments de droite définis par un minimum et un maximum. Le maximum est une limite technique, au-delà de laquelle un actif, compte tenu des ressources dont ils disposent, l'écosystème dans lequel il opère et l'itinéraire technique qu'il pratique, ne peut plus conduire un système de culture ou d'élevage. Elle doit être définie avec les producteurs. Il est possible que cette limite technique ne soit pas encore atteinte dans la région. Pour l'estimer, il faut repérer la contrainte majeure sur l'exploitation en terme de calendrier de travail (principale pointe de travail, superficie maximale que peut conduire un actif...).

Le minimum que l'on peut théoriquement rencontrer sur la région est défini le *seuil de survie*. Il correspond à la limite au-dessous de laquelle de fait on ne rencontre pas d'exploitation pratiquant ce système dans la région, c'est à dire le revenu minimum nécessaire pour couvrir les besoins vitaux de l'exploitant et de ses dépendants. Cette limite demeure artificielle dans la mesure où dans la réalité, un système de culture ou d'élevage n'existe qu'au sein d'une combinaison, le système de production. Un deuxième seuil peut être défini, le *seuil de reproduction*, qui correspond au coût d'opportunité du travail dans la zone. Ce coût d'opportunité du travail est déterminant pour la reproduction à long terme des exploitations, puisqu'il traduit l'intérêt que peuvent avoir les générations futures à continuer un système donné. Ces deux seuils sont très variables d'une région à l'autre et doivent être déterminés avec les producteurs.

Droites de modélisation économique $VA/ \text{actif} = f(\text{superficie}/\text{actif})$.

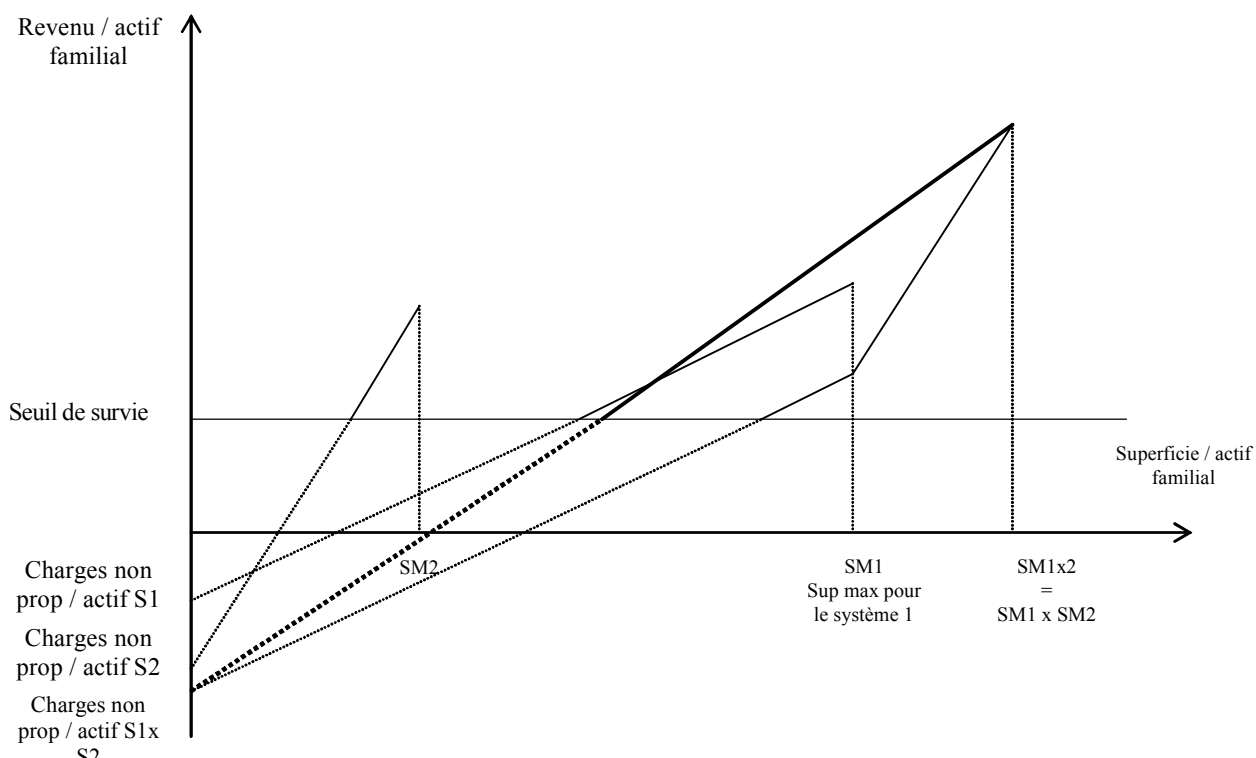


Dans un premier temps, il s'agit de construire des archétypes de chaque système de culture ou d'élevage rencontré dans la région, puis dans un deuxième temps de reconstituer les combinaisons des différents systèmes simples afin de modéliser les systèmes de production complexes existant, du fait de l'histoire et notamment de la localisation des producteurs dans les différentes unités agro écologiques.

Lors des enquêtes, la comparaison entre les calendriers de travail doit permettre de mettre en évidence des compatibilités (lorsque les pointes de travail ne coïncident pas) ou des concurrences entre systèmes de culture et d'élevage. Par ailleurs, le matériel d'exploitation nécessaire à une culture peut être utilisé pour une autre culture, ce qui accroît les possibilités de combinaison (sur le graphe cela se matérialisera par exemple par une ordonnée à l'origine égale ou à peine supérieure à celle des systèmes de culture simples).

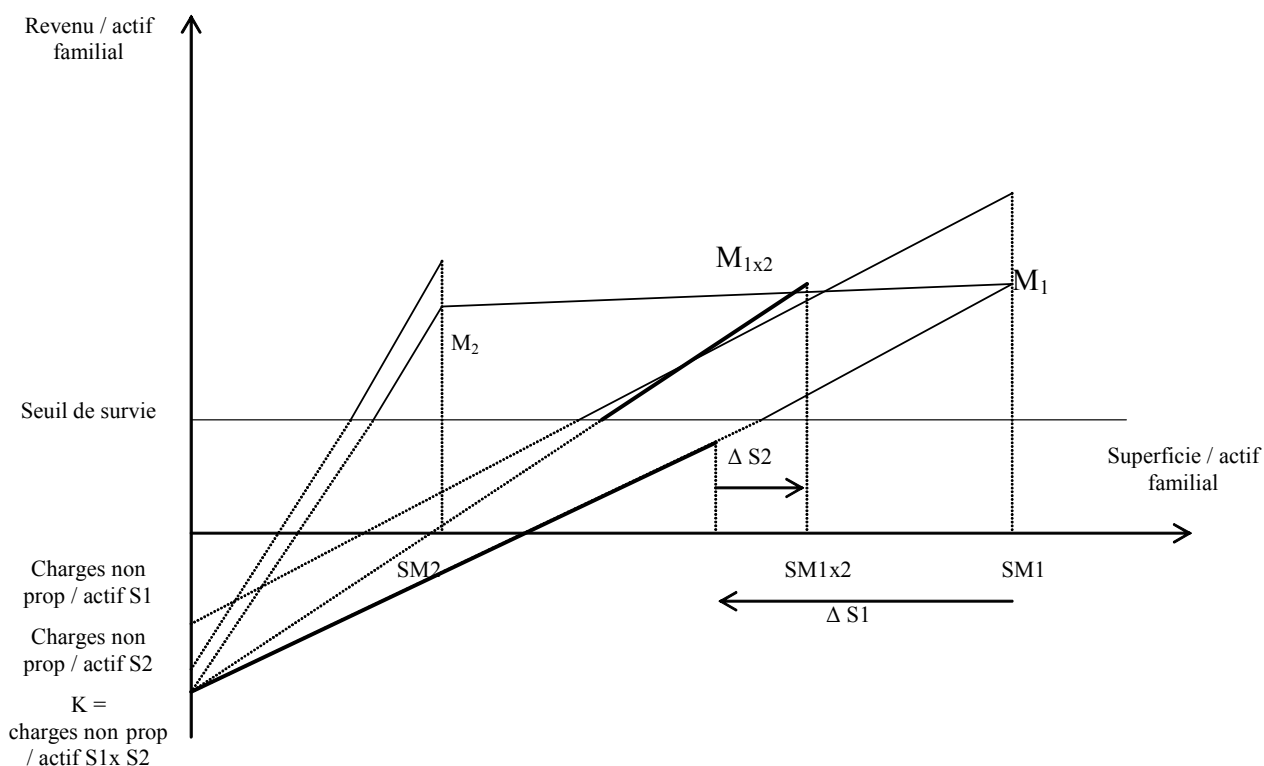
Dans le cas où les différents systèmes de culture et d'élevage ne sont pas concurrents pour l'utilisation de la main d'œuvre, il faut apporter beaucoup de soin à décrire les adaptations plus ou moins profondes que les agriculteurs doivent introduire dans les systèmes de culture (notamment dans les itinéraires techniques) pour rendre parfaitement complémentaires par exemple les calendriers de travaux de deux systèmes et ne compter qu'une seule fois les amortissements correspondant aux immobilisations en capital fixe communes à plusieurs systèmes. La limite d'existence de la combinaison correspond alors à la somme des superficies maximales de chacun des systèmes simples pris séparément (respectivement SM1 et SM2 sur le graphique).

Représentation du revenu dégagé dans le cas de combinaisons de systèmes non concurrents.



Les charges non proportionnelles / actif de la combinaison $S1 \times S2$ correspond à la somme des charges non proportionnelles pour chacun des systèmes $S1$ et $S2$ à laquelle on retranche les charges non proportionnelles / actif communes à $S1$ et $S2$. Dans le cas d'un système combinant deux systèmes concurrents au niveau des pointes de travail, les systèmes de culture et d'élevage sont concurrents au niveau de l'utilisation de la main d'œuvre. Toute quantité de travail effectuée à l'un des systèmes se fait au détriment du temps consacré à un autre système. On peut ajouter les revenus des deux systèmes mais avec, pour la combinaison, une superficie maximale par actif inférieure à la superficie maximum du système le moins intensif en travail. Cette superficie du système combiné peut être déterminée graphiquement : par exemple, dans le cadre de la combinaison de deux systèmes $S1$ et $S2$, le système 1 étant le moins intensif en travail. Dans le système 1, un actif peut travailler, lors de pointe de travail commune aux deux systèmes, dans une proportion $SM1/SM2$. Le segment de droite M_2M_1 est donc l'enveloppe des maxima de combinaisons des deux systèmes.

Représentation du revenu dégagé dans le cas de combinaisons de systèmes concurrents.



Cette représentation graphique des systèmes de culture et d'élevage "simples" et des systèmes combinés permet de comparer les performances économiques et les revenus des différents systèmes de production mis en oeuvre. Il est alors possible de tirer des conclusions quant à leurs perspectives d'évolution. Les droites de modélisation situées en dessous du seuil de survie montrent que les systèmes sont menacés à court terme, à moins qu'ils ne soient associés à d'autres sources de revenus telles que du salariat ou des activités non agricoles. Les systèmes de production situés entre les deux seuils ne peuvent se reproduire qu'en dégagant un revenu pour la famille inférieur au seuil de reproduction: à plus ou moins long terme ces exploitations ne seront pas reprises; elles permettront à d'autres de s'agrandir, ou prendront un tout autre visage si d'éventuels repreneurs dotés de moyens peuvent y développer un système plus intensif en capital.

Enfin, les exploitations qui sont situées au dessus du seuil de reproduction peuvent se développer grâce aux surplus dégagés, soit en s'agrandissant en surface si elles n'ont pas atteint le maximum technique, soit en adoptant un système de production plus intensif en capital (combinaison avec d'autres systèmes de culture ou d'élevage non concurrents ou bien investissement dans du matériel permettant de repousser la limite technique).

Annexe 11: opérations culturales et rémunération du travail agricole dans l'Arcahaie¹.

Type d'opération culturale	Description du travail et fonction	Coût (en gourdes/ha)	Besoins en main d'œuvre (en hommes.jours/ha)
Banane plantain			250-400 hommes.jours
Arrachage et plantation	Cette opération est la première réalisée lors de la mise en place d'une plantation, dans le cas d'un labour manuel. Dans le coût sont compris à la fois l'arrachage et la sélection des plants, le transport à la parcelle, le creusement des trous et la plantation	1000-2000	30-50
Labour manuel	Le labour manuel se fait généralement après la plantation, deux à trois semaines après que la plantation ait été mise en place	5000 - 6500	60-100
Labour moto mécanisé	Tracteur (recours aux services de l'AIPA)	1000-1500	
Planage et cassage des mottes	Cette opération, équivalent à un hersage consiste à aplanir les surfaces pour faciliter l'irrigation. Cette opération fait office de premier sarclage étant fait un mois environ après la plantation	2000 - 3500	35-60
Hersage	Tracteur (recours aux services de l'AIPA)	600-1000	
Creusement de drains	Travail effectué seulement dans la plaine côtière	3000-4500	30-35
"Carreutage"	Dans la plaine alluviale, les producteurs mettent en place des casiers d'irrigation. Des sillons sont levés entre chaque rangée de bananiers..	2000 - 2500	50-70
Préparation de la parcelle (manuelle, plaine alluviale) et plantation		13400	
Préparation de la parcelle (moto mécanisée, plaine alluviale) et plantation		5400	
Préparation de la parcelle (plaine côtière)		15000	

¹ Nous considérons dans les calculs un coût moyen lorsque tout le travail est salarié, ce qui en pratique, n'est jamais le cas sauf pour les exploitations capitalistes.

Sarclage + oeilletonnage	Un sarclage par mois ou par mois et demi selon la pluviométrie et la hauteur des herbes est réalisé. L'oeilletonnage est pratiqué à l'occasion d'un sarclage quand les rejets se développent mais nest pas systématique.	8000-10000	100-150
Irrigation	Selon le tour d'eau, de 1 fois/3 semaine à 1 fois / 2 mois	800–1500/ irrigation	30-60
Redevance d'irrigation		50	
Fertilisation		2000-2500	
Riz		7000	300-340 hommes.jours
Préparation du sol, pépinière et repiquage		4000	
sarclages		2100	
récolte		900	
Tubercules, racines (manioc, patate douce)		5000-6200	250-280 hommes.jours
Préparation du sol (manuelle), semis		3800	
Préparation du sol (moto mécanisée), semis		2600	
Sarclages		2400	
Grains (maïs, haricot)		4200-5500	200-220 hommes.jours
Préparation du sol (manuelle), semis		3800	
Préparation du sol (moto mécanisée), semis		2600	
Sarclages		1600	
Canne à sucre		8000	150-170 hommes.jours
Préparation du sol et plantation		2600	
Sarclages		3100	
Coupe		2300	
Cultures maraîchères (tomate, aubergine)		9800- 11100	320-340 hommes.jours
Préparation du sol (manuelle), plantation, semences		7000	
Préparation du sol (moto mécanisée), plantation, semences		5700	
Sarclages		3100	
Récolte		1000	

Annexe 12: opérations culturales et rémunération du travail dans la vallée du Yaque del Sur.

Type d'opération culturale	Coût (en pesos/Ha)	Besoins en main-d'œuvre (en hommes.jour/Ha/an)
Banane plantain		150-200 hommes.jours (plantation semi pérenne) 210-270 hommes.jours (plantation pluriannuelle)
Mise en place de la plantation :		
Labour au tracteur (location SEA, VM)	1100-1600	
Billonnage au tracteur	400	
Creusement des canaux d'irrigation	4500-5000	45-50
Mise en place des casiers d'irrigation	8000-10000	70-80
Mise en place des drains	3000-3500	25-30
Entretien des drains	1500-2000	
Trouaison	600-700	10-15
Plantation	2000-2500	20-25
Prix des plants (selon la densité)	2200-3000	
TOTAL de la mise en place de la plantation si travail entièrement salarié avec tracteur, zone irriguée si travail entièrement salarié avec tracteur, zone drainée	18-25000 11-15000	60-70 hommes.jours
Entretien de la plantation :		
Sarclage d'une jeune plantation de première année (6-8 sarclages)	9600	90-120
Sarclage d'une plantation de 1 à 3 ans (2 sarclages par an)	3200	30-50
Sarclage d'une plantation de plus de 5 ans (5 sarclages par an)	8000	60-80
Main d'œuvre pour l'irrigation (1-2 fois par mois)	6000-10000	20-30
irrigation pour surveiller contre les vols d'eau	5000-10000	10-20
Effeuilage(3 fois p an)	6500	30-40
Œilletonnage (réalisé en même temps que effeuillage)	6500	30-40
Replantation (si plantation vieille)	1000-2000	20-25
Réparation des casiers d'irrigation (2 fois par an)	5000	20-30
Enlèvement des pieds pourris (3 fois pas an)	800-1000	8-10
Intrants, produits chimiques :		
Fertilisation (2 fois p an à 20 kg par Ha)	1500-3000	

Désherbage chimique (6 fois par an pour une jeune plantation))	6000-8000	
désherbage chimique (intensif 4 fois pas an)	4000-5000	
désherbage chimique (extensif 2 fois par an, mais plus de produit)	4000-5000	
Récolte (une fois toutes les 3 semaines à une fois par mois)	6000-10000	
coupe		2 à 3 pers/20 <i>cargas</i>
démanage et comptage		2 pers/20 <i>cargas</i>
recomptage (en général le proprio)		1 pers/20 <i>cargas</i>
cargaison au camion		8 pers/20 <i>cargas</i>
Cultures maraîchères (tomates, piment etc.)	75 000	300-320 hommes.jours
Fruits (pastèque, melon)	55 000	180-200 hommes.jours
papaye	90 000	230-250 hommes.jours

Sources : données d'enquêtes, 2003-04.

Annexe 13: l'intégration économique dans la Caraïbe².

Il est possible d'en recenser plusieurs types, qui diffèrent selon leur intensité, leur degré de protection vis-à-vis du marché, selon le nombre de pays membres et selon le type de pays qu'ils associent. Depuis les années 1990, les États-Unis ont initié la recherche d'accords régionaux de libre-échange. Premièrement, cette politique s'est faite pour des raisons économiques car les États-Unis subissaient d'importants déficits commerciaux et une dette extérieure élevée, ce qui impliquait la recherche de nouveaux marchés dans l'hémisphère. Deuxièmement, les États-Unis reconnaissait que malgré l'expansion du GATT, les régionalismes étaient en plein essor, en particulier l'Union Européenne. De fait, l'Europe devenait un adversaire économique de taille qui s'était constituée notamment face à la menace représentée par les États-Unis. Troisièmement, avec le cycle de l'Uruguay où commençaient des négociations autour de thèmes d'importance, les États-Unis commençaient à rechercher des alliés pour que la table des négociations soit plus amicale.

Jusque dans les années 1990, les politiques commerciales des États-Unis avec la Caraïbe étaient basées sur un principe de non réciprocité et de préférence. Après la mise en œuvre de l'ALENA en 1989, les États-Unis commencèrent à rechercher de nouveaux moyens pour étendre l'application du libre-échange dans la région. Avec le nom d'Initiative Bassin Caraïbe, le président G. BUSH avait introduit en 1990 le projet d'une aire hémisphérique de libre-échange. La plupart des pays de la Caraïbe et d'Amérique Latine ont adopté l'initiative et ont mis en œuvre des réformes locales appuyées par Washington avec l'objectif de se situer en position de conquérir les marchés états-uniens.

Initiative Bassin Caraïbe (CBI ou Caribbean Basin Initiative).

Ce programme a été octroyé unilatéralement par les États-Unis et concerne 25 pays membres: Antigua et Barbuda, Antilles hollandaises, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, Costa Rica, Dominique, Grenade, Guatemala, Guyana, Honduras, Îles Vierges, Jamaïque, Montserrat, Nicaragua, Panama, la République Dominicaine, Saint Christophe et Nevis, Sainte Lucie, Saint Vincent et les Grenadines, Salvador, Trinidad et Tobago. L'accord CBI-1 a été établi par les États-Unis en 1983 et a pris effet en 1984 pour une période minimum de 12 ans. Cet accord est régi par le Caribbean Basin Economic

² D'après Duhammel A. & Calero, JP, 2003, *Le marché commun de la Communauté du Bassin de la Caraïbe*, et La direction des relations économiques extérieures, 1996, *Les Caraïbes: accords de libre-échange et principales économies de la région*.

Recovery Act (CBERA) et a pour objectif d'augmenter l'investissement national et étranger dans les secteurs dits non traditionnels, de diversifier les économies des pays signataires pour leur permettre d'accroître leurs exportations. Le programme permet de développer les secteurs privés locaux avec la création de chambres de commerce, banques de développement, zones industrielles libres. Il permet également de réaliser des programmes de promotion mis en place par le gouvernement des États-Unis et les gouvernements locaux conjointement avec le secteur privé pour le financement du commerce et des investissements, l'assistance technique et un programme particulier pour le textile et l'habillement. Cet accord permet l'accès au marché états-unien pour les pays membres à l'exemption de droits de douane. Cependant, un certain nombre de produits sont exclus (le textile et les confections, le sucre, le thon en conserve, le pétrole et les produits pétroliers, la viande de bœuf). Notons que des législations spécifiques s'appliquent pour ces produits (accords multifibres pour le textile, quotas pour le sucre etc.) qui représentent au début des années 1980 95% des exportations. Les produits concernés par cet accord doivent à l'instar de Lomé présenter une valeur ajoutée supérieure à 35% (15 des 35% pouvant être constitués de composants états-uniens) et être directement importés depuis l'un des pays bénéficiaires. Si le bien concerné n'a pas été produit ou cultivé sur place, il devra être transformé en un bien marchand nouveau et différent. Face aux pressions régionales, le CBI-2 est voté en août 1990 permettant au programme de devenir permanent. Les exportations qui ont eu la meilleure réussite dans le cadre de cet accord sont les fruits tropicaux, les légumes d'hiver, l'agro-alimentaire spécialisé, l'horticulture ornementale, l'artisanat, l'électronique, les instruments médicaux, les produits du bois et les équipements de sport. En 10 ans, les exportations non traditionnelles dans la région ont augmenté de 150%. Outre les industries d'assemblage à partir de matériaux états-uniens, les pays membres ne sont plus soumis aux droits de douane et aux quotas. L'analyse détaillée révèle cependant d'autres réalités. Les pays les plus développés de la CARICOM (Guyana, Jamaïque et Trinidad) qui exportent des produits de base ont vu leurs exportations diminuer tandis que les pays de l'OEC et d'Amérique Centrale, exportateurs de produits "traditionnels" (autre que le sucre, le pétrole et la bauxite) tant agricole qu'industriels ont vu leurs exportations progresser sur la même période. Ceci est à mettre en relation avec la politique sucrière des États-Unis (baisse des quotas depuis 1980 de 1,5 millions de t pour la Caraïbe à 300 000 t dans les années 1990) ainsi qu'avec la baisse des prix et des quantités exportées de bauxite et de pétrole.

Les Accords de Lomé.

La première réunion ministérielle marquant le début de négociations pour la définition d'un nouvel accord post-Lomé entre l'Union européenne (UE) et les pays du Groupe ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) a eu lieu à Bruxelles le 30 septembre 1998. Ont participé à cette rencontre, les pays du CARIFORUM incluant Haïti et la République dominicaine et les membres caribéens de l'ACP³. Depuis 1975, les relations entre l'Europe et les membres du CARIFORUM sont définies par les quatre conventions successives de Lomé, lesquelles ont légitimé le statut préférentiel accordé traditionnellement au Groupe ACP par l'UE dans sa politique de développement. Il s'agit de la plus vaste, et, pour certains, de la plus "complète et ambitieuse" entente de coopération entre un groupe de pays industrialisés et un groupe de pays en voie développement. La Convention repose sur "*un système de préférences tarifaires facilitant l'accès au marché européen et des fonds de stabilisation des prix dans les secteurs agricole et minier*". Malgré un bilan controversé, la Convention de Lomé demeure pour certains, dans les mots du Premier ministre de la Barbade, "*the most meaningful model of North-South relations ever conceived by man*" et l'un des derniers remparts pour les pays les plus pauvres contre la mondialisation. Or, tel que le souligne Anne-Marie Mouradian dans un article du Monde diplomatique, l'après- Lomé "*devra tenir compte du nouvel ordre économique mondial imposé par l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) de 1993 et la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ce qui implique la fin des politiques commerciales préférentielles qui formaient jusqu'à présent le socle des accords euro-ACP*".

Durant la rencontre de septembre 1998, l'UE, prise entre son obligation de respecter les réglementations de l'OMC et son engagement face au Groupe ACP, a défendu la position selon laquelle le salut pour les pays ACP passait par l'adaptation aux lois du marché et par l'intégration à l'économie mondiale. Elle entendait également miser désormais davantage, dans ses relations avec les pays ACP, sur l'éradication de la pauvreté, la promotion de la démocratisation et la sensibilisation aux questions environnementales.

Le contenu de ces accords peut se résumer de la manière suivante. D'une part, la Convention permet l'entrée en franchise, sans réciprocité, sur le marché de l'UE pour les produits venant des pays

³ Antigua et Barbuda, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, la Dominique, Grenade, Guyana, Haïti, Jamaïque, la République Dominicaine, Saint Christophe et Nevis, Sainte Lucie, Saint Vincent et les Grenadines, Suriname, Trinidad et Tobago. Haïti et la République Dominicaine sont signataires depuis 1990 seulement.

bénéficiaires dès lors qu'ils concernent 100% de valeur ajoutée ACP pour les produits de base et 45% de valeur ajoutée ACP pour les produits industriels. La plupart des exportations ACP entrent dans le cadre de ces accords avec cependant des protocoles particuliers pour certains produits couverts par la PAC tels que le sucre, les céréales, le lait et la banane douce entre autres. Ces accords envisagent également un mécanisme de soutien financier qui vise à compenser les pertes de recettes d'exportation tant pour les produits agricoles (STABEX) que pour les produits miniers (SYSMIN). Le but de ces accords est également d'encourager l'investissement privé pour contribuer au développement de ces pays. La Convention s'appuie sur un instrument financier, le FED (Fond Européen de Développement), dont les négociations en 1995 ont permis d'octroyer un budget de 13,3 milliards d'ECU pour la période 1995/2000. De plus, les négociations de 1995 ont induit des modifications: l'obligation de mise en place de programmes de stimulation du commerce régional, le renforcement d'une condition "démocratique": faute du respect de la démocratie, des droits humains et d'une gestion saine des finances publiques, l'aide peut être suspendue. Un examen détaillé des transformations subies suite à ces accords permet de souligner plusieurs points. Premièrement, près de 70% des exportations caribéennes à destination du marché européen sont constituées par des produits agricoles et miniers (banane, sucre, rhum, riz, bauxite, pétrole). Ceci est à mettre en relation avec le système de stabilisation des prix qui a notamment très bien fonctionné pour la banane dessert. De plus, les producteurs qui bénéficient d'une implantation ancienne sur le marché européen et de bonnes structures de commercialisation ont pu maintenir voire améliorer leur pénétration. La règle retenue pour les produits industriels est peu adaptée aux productions caribéennes basées essentiellement sur des opérations d'assemblage. Enfin, les producteurs industriels ont été davantage attirés par le marché des États-Unis plus proche, dont beaucoup sont originaires, et la règle d'origine du CBI est moins exigeante que celle de Lomé.

Les associations et forum de coopération économique sont fondés sur une logique régionale et visent à organiser la coopération entre les États sur des questions telles que la coordination de la politique macro-économique, le commerce, les politiques de concurrence. Ces associations visent à préparer des négociations commerciales multilatérales ou à mettre en place des accords déjà conclus.

Les accords de préférence non réciproque sont des accords fondés sur l'octroi unilatéral d'avantages à certains pays exportateurs sans que les pays importateurs n'obtiennent des avantages équivalents. Les accords de libre-échange qui sont fondés sur la réciprocité de la baisse des barrières tarifaires et prévoient, selon un échéancier, la réduction et l'élimination des tarifs douaniers à

l'intérieur de la zone, excluant notamment certains produits "sensibles". Les accords de partenariat économique qui sont prévus par la convention de Cotonou entre l'Union Européenne et les pays ACP visant à favoriser l'intégration graduelle des pays ACP dans l'économie mondiale selon les principes de réciprocité, d'encouragement à des accords d'intégration régionale et de démantèlement progressif des tarifs.

La Communauté et le marché commun de la Caraïbe ou Communauté du Bassin de la Caraïbe (CARICOM - Caribbean Community and Common Market).

La CARICOM est née de l'échec d'un premier projet d'intégration régionale qui avait vu le jour de 1958 à 1962 au sein de la Fédération des Antilles anglaises. La CARICOM est actuellement composée de 15 membres : Antigua-et-Barbuda, les Bahamas, la Barbade, le Belize, la Dominique, la Grenade, la Guyane, Haïti qui n'est pas encore tout à fait un membre, la Jamaïque, Montserrat, Saint Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Trinité-et-Tobago et le Suriname. La CARICOM est régie par le Traité de Chaguaramas. Le marché commun des Caraïbes n'étant qu'une des composantes de la CARICOM. Ainsi, les Bahamas en sont membres sans pour autant faire partie du Marché commun. Tous les membres ont comme langue commune l'anglais et partagent des traditions historiques et institutionnelles communes, à l'exception du Suriname, qui s'est incorporé en février 1995 et dont la langue et les institutions sont d'origine néerlandaise et d'Haïti, qui s'est incorporée en 2002 et dont la langue et les institutions sont d'origine française et créole. La CARICOM compte aussi plusieurs pays observateurs et membres associés. Parmi les pays observateurs il y a : Aruba, les Bermudes, les îles Cayman (ou Caïmans), la Colombie, la République dominicaine, le Mexique, les Antilles néerlandaises, Porto Rico et le Venezuela. Et, parmi les membres associés il y a : Anguilla, les Îles Vierges et Turks-et-Caïcos.

En 1999, la CARICOM comptait au total 5,9 millions d'habitants. Le produit intérieur brut réel (PIB réel) s'élevait à 17,7 milliards de dollars alors que le PIB par habitant atteignait de 2991 dollars par habitant. Les exportations totales du CARICOM ont atteint 7,5 milliards de dollars en 1998. Sa population représente 1,2%, son territoire 2,1% et son PIB 2,1% du total de l'Amérique latine et de la Caraïbe. Une des caractéristiques de ce regroupement est qu'il est parmi les plus grands en termes de membership mais aussi parmi les plus petits en termes économiques et géographiques. Et, contrairement à bien d'autres projets d'intégration, la CARICOM jouit d'une longue tradition de coopération en matière de politique étrangère, de santé, d'éducation et des questions touchant le développement.

Les économies des pays membres de la CARICOM sont peut-être petites mais néanmoins, elles présentent de grandes différences quant à leur taille, leur population et leur degré de développement. Par exemple, la Jamaïque et Trinité-et-Tobago représentent 60% de la population et 50% du PIB du CARICOM, tandis que la Guyane et le Suriname comprennent 80% du territoire de la Communauté. Ces deux derniers pays sont, avec le Belize, les seuls pays continentaux du CARICOM, les autres associés étant des îles. La Barbade, la Guyane, la Jamaïque, Trinité-et-Tobago et le Suriname sont considérés formellement par le traité de Chaguaramas comme des "pays plus développés". Le reste des membres, sauf les Bahamas, sont catégorisés "moins développés". Cette distinction a été rendue nécessaire dans la mesure où l'un des objectifs de la Communauté est de partager de façon équitable les bénéfices de l'intégration en prenant en compte des nécessités spécifiques des pays moins développés. Par ailleurs, tous les pays moins développés, à l'exception du Belize, sont membres de l'Organisation des États de la Caraïbe orientale : OECO (Organization of the East Caribbean States : OECS), une organisation qui a pour objectif de promouvoir la coopération, la solidarité et l'unité entre les membres afin de permettre un développement semblable à celui des pays plus développés de la Caraïbe. Les pays de l'OECO ont une monnaie commune administrée par une banque centrale commune. À l'instar des autres projets d'intégration de la région, la CARICOM a connu une période de stagnation durant les années 80 pour connaître ensuite une période de revitalisation durant les années 1990. Ainsi, au niveau du marché interne du CARICOM, les exportations intra-régionales sont passées de 1,37 milliards de \$EC (\$ de l'OECO) en 1990 à 3,32 milliards de \$EC en 2000. Les importations intra-régionales, en proportion des importations totales, sont passées de 10 % en moyenne de 1990 à 1997 à 12,3 % en 1999 pour baisser à 11,1 % en 2000. Les exportations domestiques intra-régionales, en proportion du total des exportations domestiques, sont passées 14,9 % en 1995 à 19,6 % en 1998 pour baisser légèrement à 19,1 % en 2000. On pourra noter aussi une forte augmentation des investissements directs étrangers au CARICOM de 448 millions de dollars en 1990 à 1,6 milliards de \$US en 1997.

Association des États de la Caraïbe (AEC ou ACS: Association of Caribbean States)

Les obstacles à l'intégration sont nombreux dans la région : le degré de développement des pays est relativement peu avancé, les moyens de communication entre les pays sont peu développés, leurs économies sont tributaires de l'agriculture et du tourisme, plusieurs facteurs externes échappent à leur contrôle, notamment les prix des produits de base. Par ailleurs, même si à plusieurs reprises, en 1988 et en 1991 notamment, les pays de la Communauté de la Caraïbe ont eu l'occasion de réaffirmer leur

attachement à leur organisation, les objectifs nationaux ont eu tendance à prendre le pas sur les objectifs régionaux. Enfin, il convient de noter que le programme présenté unilatéralement en mai 1982 par le président des États-Unis, Ronald Reagan, l'Initiative du bassin des Caraïbes (Caribbean Basin Initiative ou CBI précédemment présenté), qui devait être entériné l'année suivante par le Congrès (Caribbean Basin Economic Recovery Act), est venu modifier considérablement les données du problème. Le programme s'adressait en effet à l'ensemble des pays dont les côtes bordent la mer des Caraïbes (24 pays en tout), soit non seulement les pays de la Communauté des Caraïbes, mais aussi les quatre pays du Marché commun centraméricain ainsi que sept autres pays qui ne faisaient jusque là partie d'aucune entente économique, notamment le Panama et la République dominicaine. En étaient exclus, bien entendu, Cuba et le Nicaragua, mais aussi d'autres pays comme Porto-Rico et la Colombie. La pierre angulaire de ce programme est l'exemption des droits de douane pour tous les produits entrant aux États-Unis en provenance des pays de la région. Bien que ce programme peut certaines retombées économiques pour les pays concernés, il en a résulté trois choses : une pénétration accrue, et ce de manière notable, des marchandises et des investissements états-uniens dans la région ; un étouffement des projets d'intégration, tant dans la Caraïbe qu'en Amérique centrale ; et la mise en place d'un modèle d'intégration des pays de la région aux États-Unis qui devait être repris et élargi par la suite, en juin 1990, avec l'Initiative pour les Amériques.

Par la suite, le 24 juillet 1994, les vingt cinq pays du Bassin des Caraïbes, y compris Cuba et le Mexique, ont signé à Cartagène (Colombie), un Traité créant l'Association des États de la Caraïbe (Association of Caribbean States (ACS)) regroupant 25 pays du bassin de la Caraïbe⁴ (soit tous les membres du CARIFORUM, du Marché commun centraméricain et du Groupe des Trois (Colombie, Mexique et Venezuela), le Panama et Cuba). Parmi les objectifs visés par la nouvelle Association, notons la mise en place de structures intergouvernementales de concertation, de consultation et de coopération dont le mandat sera de promouvoir la création d'un espace économique large pour le commerce et les investissements, et de favoriser la collaboration entre les pays concernés sur les plans culturel, scientifique, politique et technologique. L'Argentine, le Brésil, le Canada, le Chili, l'Équateur, l'Égypte, l'Inde, l'Italie, les Pays Bas (en regard d'Aruba), le Maroc, le Pérou, la Russie, le

⁴ Antigua et Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Colombie, Costa Rica, Cuba, la Dominique, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, la République Dominicaine, Saint Christophe et Nevis, Sainte Lucie, Saint Vincent et les Grenadines, Salvador, Suriname, Trinidad et Tobago, Venezuela.

République de Corée et l'Espagne agissent au sein de l'Association à titre d'observateurs. Et, Aruba, la France (en regard de la Guyane, la Guadeloupe et la Martinique) et les Antilles néerlandaises y occupent le statut de membres associés. C'est aussi lors de cette rencontre du 24 juillet que fut signé le traité de libre-échange entre le CARICOM et la Colombie. Ce traité est entré en vigueur pour un premier groupe de biens le premier janvier 1995. Il s'appliquera à un second groupe de biens à partir de 1999. Il en appelle à l'établissement graduel de la réciprocité entre la Colombie et les pays "plus développés" de la CARICOM (Barbades, Guyane, Jamaïque et Trinité-et-Tobago). Une révision du traité négociée en 1998, engage ces pays à l'élimination graduelle des tarifs douaniers sur les produits mentionnés dans le traité.

Les objectifs de cette association sont la libéralisation des échanges, la coordination des politiques en matière de relations économiques internationales, la promotion de la coopération dans un certain nombre de domaines (sciences, éducation, transport, technologies, culture) et la préservation de l'environnement. À terme, il est envisagé un développement harmonisé des états-membres. Concernant les échanges, les pays les plus industrialisés ont tendance à commercer entre eux, aux dépens des pays moins développés. Appelée à devenir le quatrième bloc commercial du monde, l'association devra se mesurer au projet de Libre-échange des Amériques.



Photo 1 : vue d'une parcelle dans la plaine côtière de l'Arcahaie.



Photo 2 : vue d'une parcelle dans les piémonts de l'Arcahaie en fin de saison sèche.



Photo 3 : barrage de dérivation Santana sur le fleuve Yaque del Sur.



Photo 4 : pour irriguer les parcelles situées dans le cône alluvial de la vallée du Yaqué del Sur, l'eau est pompée dans le fleuve avant de s'écouler de manière gravitaire dans le reste du réseau.



Photo 5 : canal quaternaire du périmètre irrigué de Torcelle dans l'Arcahaie.



Photo 6 : ancien moulin à traction animale à Jacmel (Sud-ouest d'Haïti).



Photo 7 : vache mise à l'attache en bord de champ à laquelle l'agriculteur a apporté des sous-produits de culture dans l'Archaie.



Photo 8 : coupeurs de canne à sucre au moment de la récolte dans l'Archaie.



Photo 9 : la première année de plantation, le riz était associé à la banane plantain dans l'Archaie.



Photo 10 : mise au piquet d'un porc en bordure d'une parcelle bananière dans l'Archaie.



Photo 11 : aménagement d'une parcelle bananière en casiers d'irrigation dans la vallée du Yaque del Sur.



Photo 12 : arrachage manuel à la dérapine d'une bananeraie ancienne avant sa replantation dans l'Archaie.



Photo 13 : jeune plantation bananière en monoculture et son propriétaire dans l'Archaie.



Photo 14 : association " plantain + piment " à la plantation d'une bananeraie dans la vallée du Yaque del Sur.



Photo 15 : l'outillage manuel dans l'Archaie composé de gauche à droite d'une dérapine, d'une houe large, d'une houe plus petite pour la culture de haricots et d'une machette.



Photo 16 : collecte de la banane plantain à un poste de vente dans l'Arcahaie avant son transport au marché.



Photo 17 : commercialisation du plantain sur le marché frontalier de Jimaní (cliché S. Devienne, juin 2003).



Photo 18 : camionnette vendant au détail le plantain dans les rues à Santo Domingo.



Photo 19 : ventes de bananes plantain sur le marché du CONAPROPE à Santo Domingo.



Photo 20 : vente de plantain sur le marché de gros de Santo Domingo : le Mercado Nuevo.



Photo 21 : grossiste fixe (*revendon*) commercialisant le plantain sur le mercado nuevo à Santo Domingo.



Photo 22 : détaillant mobile (*triciclero*) sur le Mercado Nuevo à Santo Domingo.



Photo 23 : tri avant la mise en sac pour la vente sur le marché frontalier de Dajabón.



Photo 24 : en République Dominicaine, la banane plantain est vendue par doigt et transportée par sac.



Photo 25 : la banane est démanée au champ avant d'être vendue dans la vallée du Yaque del Sur.



Photo 26 : sur le marché frontalier de Dajabón, la banane plantain est transportée par brouette avant de passer la frontière haïtienne.

RESUMÉ

L'étude comparée des systèmes agraires et des modes de commercialisation des bananes plantain de l'Arcahaie en Haïti et la vallée du Yaque del Sur en République Dominicaine, a été l'objet de cette recherche. Son objectif a consisté à analyser le processus historique de développement des systèmes de production dans ces deux régions. Il s'agissait à la fois de comprendre les raisons de la spécialisation dans la production de banane plantain, produit à la base du régime alimentaire des deux pays, et d'analyser le fonctionnement technique et les résultats économiques des systèmes de production ainsi que l'organisation des filières de commercialisation. Ceci a permis d'expliquer pourquoi la banane dominicaine arrive à très bas prix sur le marché de Port-au-Prince depuis une dizaine d'années, venant y concurrencer la banane haïtienne. La compréhension des transformations passées et de la situation actuelle devait permettre d'établir des hypothèses quant aux perspectives d'évolution des agricultures et des échanges de part et d'autre de la frontière.

Cette recherche a été conduite sur la base d'une analyse-diagnostic de l'agriculture, axée sur l'étude de la place de la banane dans des systèmes de production parfois complexes, et d'une analyse filière dans les deux régions. Elle a reposé sur un travail de terrain approfondi : lecture de paysage, entretiens avec des producteurs et différents agents économiques de la filière. Nous avons mis en évidence que la libéralisation des échanges a eu un rôle majeur dans la spécialisation bananière. Alors que les systèmes de production s'articulaient sur des combinaisons complexes de cultures et d'élevages, l'ouverture économique a conduit les agriculteurs à se spécialiser, par manque d'autres alternatives ; leurs systèmes de production ont été simplifiés et sont ainsi devenus très vulnérables sur le plan agronomique. La productivité plus faible du travail, liée aux superficies réduites que travaillent les paysans haïtiens malgré de fortes valeurs ajoutées par hectare, et l'acquittement d'une rente foncière élevée, conduisent à la cherté du plantain de l'Arcahaie par rapport à celui de la vallée du Yaque del Sur. Comme les commerçants récupèrent un pourcentage équivalent du prix final, et malgré un fonctionnement distinct des deux filières, les bananes haïtiennes sont moins compétitives sur le marché port-au-princien ; la concurrence de la banane dominicaine a eu pour conséquence une grave crise agraire.

Cette recherche se situe donc au cœur de la question des conséquences négatives de la mondialisation des échanges agricoles sur les pays du Sud et aborde celle de la résolution de cette crise agraire, sans précédent dans l'histoire des paysanneries quisqueyennes.

MOTS-CLÉS : *Système agraire, Développement agricole, Haïti, République Dominicaine, commerce transfrontalier, libéralisation économique, politiques agraires.*

CHRONICLE OF AN AGRARIAN CRISIS FORETOLD. Comparative analysis of the transformations of agrarian systems and dynamics of trans-border exchanges between Haiti and the Dominican Republic. The case of banana plantain.

SUMMARY

This research has been focused on the comparative analysis of plantain bananas agrarian systems and marketing methods in the Arcahaie of Haiti and in the Yaque del Sur valley of the Dominican Republic. Its aim was to analyse historical process of development of the production systems in the two regions, in order to explain the specialization in the bananas production. Those plains are the main supplying centres of Port -au-Prince for bananas plantain, a core product in the food system of the two countries . Diagnostic analyses assessed from interviews in banana plantations and markets . This study allowed analysing both the technical functioning and economical results of these production systems and the marketing organisation to understand why the Dominican banana has been arriving cheaper on the Port-au-Prince's markets, and competing the Haitian one since ten years.

Trade liberalization obviously played a major role for both regions in banana specialization. While the farming systems focused on complex combinations of cultures and animal husbandry, opening economy led the peasants to specialize into bananas production, by lack of other alternatives. The peasants simplified their farming systems that thus became very vulnerable to the variations of the environment. Due to important land rents payments, plantain of the Arcahaie is overpriced compared to the one of the valley. As retail merchants recover an equivalent percentage of the final price of the bananas, despite a specific running of bananas production and related activities, Haitian bananas are less competitive on the Haitian market than Dominican ones, which are coming from farming systems whose productivity levels are higher. Their confrontation has therefore induced a serious agrarian crisis.

This research enlighten therefore not only the question of the resolution of this unprecedented crisis in the agrarian history of those peasantries, but also the one of negative impacts of liberalization in agricultural trade.

KEY WORDS: *Agrarian system, agricultural development, Haiti, the Dominican Republic, trans-border trade, liberalization, agrarian policy.*